



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

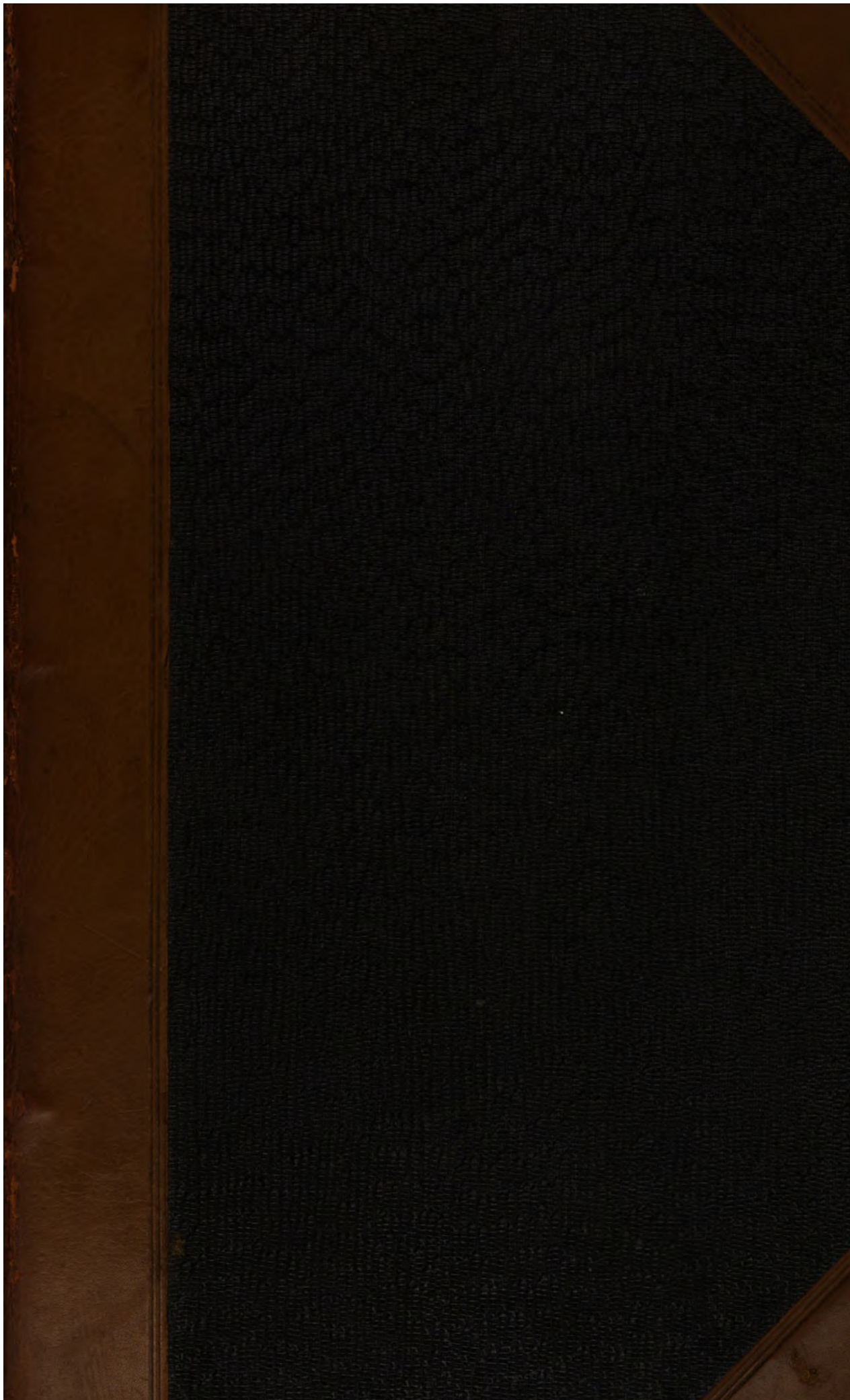
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



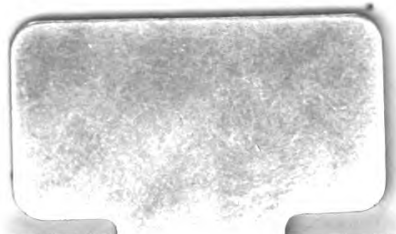
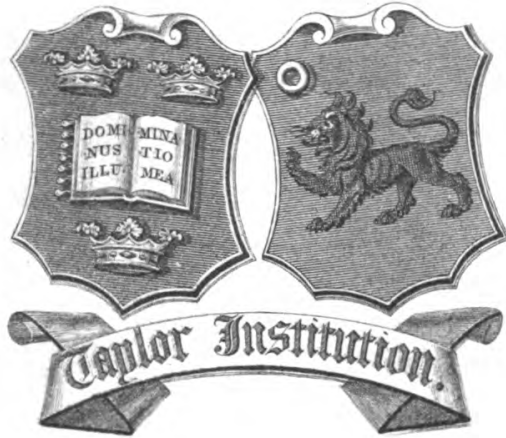
This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.





26. b. 11.

✓













HISTOIRE DU PROTECTORAT  
DE  
RICHARD CROMWELL  
ET DU RÉTABLISSEMENT  
DES STUART

(1658—1660)

PAR M. GUIZOT

II



PARIS  
DIDIER ET C<sup>e</sup>, LIBRAIRES-ÉDITEURS  
35, QUAI DES AUGUSTINS.  
1856

Reserve de tous droits de propriété et de traduction.



HISTOIRE  
DE  
RICHARD CROMWELL  
ET DU  
RÉTABLISSEMENT DES STUART

---

LIVRE III

Désorganisation du parti républicain.—Attitude de Monk en Écosse.—Travail des royalistes autour de lui.—Ses deux chapelains.— Il est sur le point de se décider au moment de l'insurrection de Booth.— Pourquoi il ajourne.— Son découragement momentané.— Quand le Parlement est chassé par Lambert, Monk se prononce pour le pouvoir civil.— Son activité et sa dissimulation.— Effet de sa déclaration à Londres.— Tentatives de rapprochement.— Monk les fait échouer.— Les royalistes négocient à la fois avec Monk, Lambert et Fleetwood.— Le parti parlementaire s'unit à Monk.— Trouble du parti de l'armée à Londres.— Proposition de Whitelocke à Fleetwood.— L'armée rappelle elle-même le Long Parlement.— Monk entre en Angleterre.— Sa marche de Coldstream à Londres.— Deux envoyés du Parlement auprès de lui.— Son entrée à Londres.

---

Quand la violence et l'hésitation, la discorde et la lassitude éclatent en même temps au sein des partis, leur ruine est assurée et prochaine. La République était arrivée à ce point fatal. Odieuse au pays, elle n'avait pour appui que le Parlement mutilé et l'armée, et ces deux pouvoirs se déclaraient une guerre à mort. Et au moment même où ils s'engageaient dans cette guerre, ils se troublaient, ils tâtonnaient, divisés l'un et l'autre en coteries flottantes de l'un à l'autre, à la fois entêtées

et incertaines, acharnées à se nuire, et pourtant, par un secret sentiment d'une égale faiblesse ou d'un même péril, ne cessant jamais de se ménager. Dans l'armée, autour de Lambert, encore jaloux de la grandeur de Cromwell mort, se ralliait le parti purement militaire, officiers, sous-officiers et soldats, accoutumés à être les maîtres, et prêts à tout faire pour maintenir leur domination, unique sûreté du régime qu'ils persistaient à appeler la République. Fleetwood, général de nom, redoutait Lambert, tantôt comme un rival ambitieux, tantôt comme un allié compromettant, et cherchait partout, même chez leurs ennemis communs, des appuis contre lui. Dans tous les corps et dans tous les rangs de l'armée, le Parlement expulsé conservait des adhérents fidèles, républicains sincères qui regardaient le pouvoir élu du peuple comme le représentant de la bonne vieille cause, déploraient les emportements de leurs compagnons d'armes, et restaient en rapports secrets avec les chefs parlementaires, surtout avec Haslerig, le plus remuant d'entre eux, dans l'espoir d'un rapprochement. D'autres officiers plus clairvoyants, comme le colonel Morley qui s'était montré si fidèle au Parlement jusqu'à la dernière heure, commençaient à désespérer de sa fortune, aussi bien que de celle de l'armée ; et décidés, sans les trahir, à ne pas se perdre avec eux, ils se dégageaient de jour en jour et sans bruit de leur vieille hostilité contre le roi. Le Parlement, dans sa défaite, n'était pas moins troublé ni moins désuni que l'armée dans sa victoire. Pendant que Haslerig et Scott réclamaient obs-

tinément les droits du Parlement, Vane et Whitelocke s'alliaient intimement avec l'armée; Vane se flattant d'accomplir, par le zèle enthousiaste des soldats sectaires, les réformes radicales qui, à ses yeux, pouvaient seules sauver la république; Whitelocke se promettant, au contraire, avec l'appui des généraux, de prévenir ces mesures extrêmes; et tous deux déterminés, au fond, par l'effroi que leur inspirait la perspective du retour de Charles Stuart, tandis que, pour cette chance, plusieurs de leurs intimes amis, et l'Orateur même des Communes, William Lenthall, préparaient déjà leur résignation ou même leur concours. Dissolution visible du parti républicain, civil et militaire, que contemplant, avec une joie pleine d'anxiété, le parti royaliste, toujours vaincu et immobile, mais plein d'ardeur et d'espoir<sup>1</sup>.

Loin du théâtre de cette anarchie énervée, un seul des chefs de l'armée et du pays, Monk, se renfermant dans son gouvernement d'Écosse, y demeurait complètement étranger. Non qu'il ne fût pas attentif à ce qui se passait en Angleterre, et qu'il ne voulût, en aucun cas, y prendre aucune part. Quand même telle eût été sa disposition, les chefs des partis à Londres, militaires et civils, ne l'auraient pas laissé libre de s'y livrer. Ils étaient eux-mêmes incessamment préoccupés de ce que faisait, ou projetait, ou pensait Monk, et ils s'appliquaient tous à entretenir, avec lui, de bons rapports, soit pour s'assurer son appui, soit pour démêler

<sup>1</sup> *Bordeaux à Mazarin*, 30 octobre 1659 (*Documents historiques* n° I).

ses desseins. Fleetwood, avec l'agitation d'un esprit indécis et faible, lui écrivait deux ou trois fois par semaine, empressé de l'informer des faits, de lui expliquer sa propre conduite, de le prévenir contre ses adversaires ou ses rivaux. Lambert, plus fier, prenait soin pourtant de témoigner souvent à Monk son estime et sa confiance d'ancien compagnon d'armes. Haslerig recherchait toutes les occasions de l'obliger, et se vantait de pouvoir compter sur lui, pour lui-même et pour le Parlement. Scott avait fait nommer chapelain du Conseil d'État d'Écosse le docteur Gumble, jadis vicaire presbytérien dans la petite ville qu'il représentait à la Chambre, et Gumble, devenu aussi l'un des chapelains de Monk, restait, avec son premier patron, en correspondance assidue. Ménagé et recherché ainsi par les meneurs des partis les plus divers, à la fois au courant et en dehors de leurs agitations, Monk recueillait tous les renseignements, ne repoussait aucune avance, se montrait bienveillant en demeurant taciturne, et se laissait espérer à tous sans se donner à personne. Il n'avait ni principes, ni passions, ni grande ambition politique ; mais il était sérieux et sensé, et ne voulait soutenir qu'un pouvoir qui, par son habileté et sa force, lui parût au niveau de sa tâche et lui inspirât quelque confiance dans sa durée. Le Long Parlement vainqueur de la royauté, et Cromwell vainqueur du Long Parlement, avaient été, à ses yeux, des maîtres capables de gouverner et sûrs à servir, et il les avait servis tour à tour, sans scrupule et avec fidélité, bien qu'avec quel-

que réserve et sans dévouement. Depuis la mort de Cromwell, il ne croyait ni au mérite ni à la fortune d'aucun des prétendants, hommes ou partis, qui se disputaient son héritage, et il assistait avec une indifférence prudente et dédaigneuse à leurs vains efforts, attendant, pour le pays et pour lui-même, de meilleures chances de sécurité et de succès<sup>1</sup>.

Au fond de l'âme, Monk était royaliste, par respect pour l'ordre ancien, par aversion pour l'anarchie et les vicissitudes révolutionnaires, par une juste appréciation des sentiments du pays et des probabilités de l'avenir, et aussi, malgré sa longue défection, par un reste d'esprit de famille (la plupart des gentilshommes du Devonshire, ses parents ou ses amis, étaient Cavaliers), et par souvenir de ses premières armes faites au service du roi. Autour de lui, dans sa maison, le même penchant prévalait : sa femme, longtemps sa maîtresse, d'origine et de mœurs vulgaires, et peut-être pour les faire oublier, parlait souvent, à tort et à travers, en faveur du roi ; son chapelain habituel, John Price, réservé en public, était, dans l'intimité de la famille, un Cavalier avoué. Le général l'employait à tenter de réprimer les emportements indiscrets de sa femme : « Qu'y puis-je faire, « Monsieur ? » disait le chapelain ; « elle dit malheureu-  
« sement de telles vérités que ni vous, ni moi, n'avons  
« rien à lui opposer.—Cela est vrai, répondait Monk ;  
« mais, Monsieur Price, le proverbe dit : « Quiconque

<sup>1</sup> Ludlow, *Mémoires*, dans ma *Collection*, t. II, p. 525;—Gumble, *Monk's Life*, p. 98-100;—Skinner, *Monk's Life*, p. 121.

« suit de trop près la vérité, sur les talons, court risque  
« d'en avoir un jour la tête cassée. » Monk oubliait pour-  
tant lui-même quelquefois sa réserve accoutumée; il  
laissait complaisamment circuler des prédictions popu-  
laires qui le désignaient comme le futur restaurateur de  
la monarchie; et le vieux comte de Nithisdale étant venu  
un jour lui annoncer « que cette œuvre glorieuse s'ac-  
« complirait sans qu'il y eût un seul doigt coupé dans  
« l'affaire; — en ce cas, lui répondit Monk, je suis bien  
« sûr d'en être. » Sa bravoure était si bien établie qu'il  
ne craignait pas de se vanter de sa prudence<sup>1</sup>.

Bien instruits de ces dispositions et prompts à s'en  
exagérer l'efficacité, les royalistes s'agitaient sans cesse  
pour engager Monk dans leur cause: tantôt ils cher-  
chaient, autour de lui, des moyens d'agir sur lui; tantôt  
ils pressaient le roi et Hyde de faire, auprès de lui, des  
démarches propres à le décider. Hyde témoignait quel-  
que méfiance; il n'avait avec Monk point de relations  
et lui portait peu d'estime. Charles envoya à trois de ses  
conseillers en Angleterre, lord Bellasis, lord Faulcon-  
bridge et sir John Greenville, des pleins pouvoirs por-  
tant: « J'ai la confiance que George Monk n'a, dans le  
« cœur, point de mauvais vouloir envers moi; il n'a  
« rien fait, contre moi, que je ne puisse aisément par-  
« donner, et il peut me rendre de tels services qu'il ne  
« me sera pas aisé de les récompenser; mais je ferai  
« tout ce que je pourrai. Je vous autorise tous ensemble

<sup>1</sup> Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 26-52; — Gumble, *Monk's Life*, p. 118-123.



« ou l'un d'entre vous, de l'avis des autres, à traiter  
« avec lui, et non-seulement à l'assurer de ma faveur,  
« mais à lui promettre, s'il veut se déclarer pour moi,  
« que je lui donnerai, en terres et en titres d'honneur,  
« ce qu'il désirera lui-même. Et tout ce que vous lui  
« promettez de ma part, ou tout ce qu'il promettra lui-  
« même à tel ou tel officier de l'armée qu'il commande,  
« et dont il gardera le commandement, je le tiendrai  
« pour bon et l'accomplirai, sur ma parole de Roi.» Rien  
n'indique quel usage firent dès lors, de ces pouvoirs,  
Lord Faulconbridge et ses amis ; mais on rencontre, à  
chaque pas, la trace de messages adressés à Monk, au  
nom soit du Roi, soit des royalistes, Cavaliers ou Pres-  
bytériens convertis, tous persuadés qu'il pouvait rétablir  
la monarchie et qu'il n'était pas loin de le vouloir. Tou-  
jours et avec tous également taciturne, Monk ne répon-  
dait point, mais il laissait arriver, parler, et repartir  
les messagers ; seulement, avec ceux qui le pressaient  
trop vivement, il rentrait, par quelques mots, dans son  
rôle officiel ; peu avant l'insurrection de sir George Booth,  
un Cavalier qui avait jadis servi avec Monk, le colonel  
Jonathan Atkins, vint la lui annoncer expressément, en  
lui demandant, pour les gentilshommes qui se dispo-  
saient à la tenter, son secours ou du moins son inaction :  
« S'ils prennent les armes, » lui répondit Monk brus-  
quement, « j'enverrai des troupes contre eux ; le devoir  
« de ma place ne me permet pas d'en faire moins<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 417 ;—Price, *Mémoires*, dans  
sa *Collection*, p. 18 ;—Ludlow, *Mémoires. ibid.*, t. II, p. 498.

Il eut bientôt à délibérer sur des propositions plus sérieuses. Le soulèvement de sir George Booth dans le comté de Chester était prochain ; Charles et ses conseillers jugèrent le moment venu de tenter, auprès de Monk, dont l'accession devait déterminer le succès, une démarche décisive. L'instrument et l'occasion s'offraient naturellement. Sir John Greenville, prévoyant le parti qu'il en pourrait tirer un jour, avait donné un bénéfice, dont il disposait dans le comté de Cornouailles, à Nicolas Monk, frère cadet du général, modeste ecclésiastique, dévoué à la cause royale et à son patron. Nicolas Monk avait naguère envoyé sa fille Marie passer quelque temps en Écosse, auprès de son oncle, et il devait aller l'y reprendre pour un projet de mariage dont il désirait s'entretenir en famille. Greenville écrivit à Hyde, demandant si le Roi ne jugerait pas à propos de se servir, dans une circonstance si pressante, d'un intermédiaire si peu suspect, et de faire porter sûrement à Monk ses instances avec ses promesses. Charles fit expédier sur-le-champ à Londres deux lettres, l'une pour Greenville et qui confirmait textuellement les pouvoirs qu'il lui avait déjà donnés à ce sujet, l'autre adressée à Monk lui-même, en ces termes<sup>1</sup> : « Je ne pense pas que vous me vouliez du  
« mal, vous n'en avez point de raison ; et le bien que j'at-  
« tends de vous vous procurera, à votre patrie et à vous-  
« même, de si grands avantages que je ne puis croire  
« que vous vous refusiez à mes vœux. La personne  
« qui vous portera ou vous enverra ceci est autorisée à  
« vous en dire beaucoup plus de ma part. Si vous vous

« décidez à prendre mes affaires à cœur, je vous lais-  
 « serai entièrement juge du moment et de la façon d'a-  
 « gir, et je me conformerai aux avis que vous me don-  
 « nerez. Il est en votre pouvoir de me rendre aussi  
 « bienveillant pour vous que vous pouvez le souhaiter,  
 « et de m'avoir à toujours pour votre affectionné ami.—  
 « Charles, Roi <sup>1</sup>. »

Muni de ces lettres, Greenville fit venir Nicolas Monk à Londres, et lui dit de quelle mission il voulait le charger. L'honnête ecclésiastique l'accepta sans hésiter. Inquiet pourtant à l'idée d'avoir sur sa personne la lettre même du Roi, il demanda à la laisser à Londres après l'avoir bien lue, sûr de la redire textuellement à son frère. Greenville y consentit; Nicolas Monk se concerta, pour son voyage, avec Thomas Clargis, toujours agent confidentiel du général, et s'embarquant à Londres le 5 août 1659, il arriva peu de jours après à Dalkeith, quartier-général de Monk, au moment même où le Parlement, vivement troublé du soulèvement de Booth qui venait d'éclater, prenait contre les royalistes les mesures les plus rigoureuses, et mettait partout ses troupes en mouvement, sous les ordres de Lambert, pour combattre les insurgés<sup>2</sup>.

Monk ne vit son frère en particulier que tard, la nuit

<sup>1</sup> Baker, *Chronicle*, p. 707; — Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 543; *Hist. of the Rebell.*, l. xvi, c. 99; — Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 16; — Gumble, *Monk's Life*, p. 103-105; — Skinner, *Monk's Life*, p. 87-96.

<sup>2</sup> Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 18; — Gumble, *Monk's Life*, p. 104; — Skinner, *Monk's Life*, p. 96; — Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 543.

venue, et après avoir, selon sa coutume, employé sa journée à expédier les affaires et à s'entretenir avec ses officiers. Ce qui fut dit entre les deux frères à cette première entrevue n'est rapporté nulle part : on sait seulement que Nicolas Monk, soit entraîné de confiance, soit qu'il y fût autorisé, informa, dès son arrivée, le chapelain Price de l'objet de son voyage, que Price à son tour le mit au courant des dispositions du général, de sa femme, de ses entours, lui donna, sur le langage et la conduite qu'il devait tenir pour réussir dans sa mission, d'utiles conseils, et que la présence de ce nouvel hôte provoqua, dans l'état-major du général, des curiosités que Price eut quelque peine à éluder ou à tromper. Pendant quelques jours, Monk ne fit et ne dit rien qui indiquât, de sa part, aucune résolution ni aucun projet. Mais le samedi 23 août, le chapelain Gumble arriva d'Édimbourg, s'entretint longtemps avec le général, et entrant ensuite dans le cabinet de Price qu'il trouva occupé à se préparer pour prêcher le lendemain : « Laissez-là votre sermon, lui dit-il ; je m'en chargerai à votre place ; vous êtes transformé en secrétaire d'État ; » et de la part du général, il engagea Price à rédiger une lettre adressée, au nom de l'armée d'Écosse et de son chef, au Parlement pour se plaindre du pouvoir perpétuel qu'il semblait vouloir s'arroger, pour l'inviter d'abord à se compléter, puis à régler l'élection du Parlement futur, condition nécessaire du gouvernement républicain, et pour déclarer la résolution de Monk et de ses officiers de soutenir leur démarche par la

force s'ils n'obtenaient pas les satisfactions qu'ils demandaient. « J'ai bien quelques scrupules, » dit Gumble à Price, « sur les motifs qui déterminent le général à « prendre cet engagement aujourd'hui, après l'arrivée « de son frère, car il aurait pu le faire plus tôt; » mais Price s'empressa de le rassurer en lui affirmant que le voyage de Nicolas Monk n'avait d'autre objet que le mariage de sa fille avec l'un de leurs parents, et Gumble n'insista point pour obtenir plus de sécurité<sup>1</sup>.

Le lendemain, après le sermon, que Gumble termina en demandant à Dieu de bénir les bonnes intentions du général, Monk suivi de son frère, de son aide-de-camp Smith et de Gumble lui-même, se rendit dans la chambre de Price qui, ouvrant devant lui la Bible, l'invita à jurer « qu'il ne révélerait rien de ce qui serait dit ou lu « dans cette réunion, sans le consentement de ceux qui « s'y trouvaient présents; » Monk jura, la main sur le livre sacré; les autres assistants en firent autant, et Price lut alors son projet de Déclaration au Parlement qui fut discuté, modifié, et aussitôt commenté par les actes les plus significatifs, car Monk donna ordre à son aide-de-camp Smith de monter sur-le-champ à cheval, de se rendre à Édimbourg et à Leith, et de s'assurer des citadelles de ces deux villes, où il trouverait des officiers qui se prêteraient sans difficulté à sa mission. Ce premier pas fait, Monk sortit et retourna dans son appartement, ayant, dit Price, « d'autres mesures plus secrètes à prendre

<sup>1</sup> Gumble, *Monk's Life*, p. 104;—Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 28-36;—Skinner, *Monk's Life*, p. 96-100.

« pour assurer le succès de son entreprise. » Il était une heure après minuit ; l'aide-de-camp Smith, après avoir causé quelques minutes avec les trois autres affidés, se levait pour partir, selon l'ordre qu'il en avait reçu ; Monk rentra et l'arrêta : « Messieurs, dit-il, cela « ne fera pas grand tort à notre affaire d'attendre les « nouvelles de la poste de demain ; Lambert a marché « contre Booth ; il est, à cette heure, sur le point d'en « venir aux mains avec lui ; nous saurons alors si Booth « a réellement les forces qu'on lui attribue, et s'il est « vraisemblable que notre secours détermine le suc- « cès. » On se sépara sur cette observation ; mais Price, inquiet et impatient, prit sur lui, quand il fut seul, de descendre chez le général et de demander à lui parler. Il le trouva en conversation intime avec un gentilhomme écossais, grand chasseur, et jadis compagnon d'armes de Montrose. Monk alla au-devant de son chapelain qui, l'attirant à part, lui représenta l'urgence de la situation et le danger du retard, « car votre frère, » lui dit-il, « n'est venu vous trouver qu'au dernier « moment. » Monk fronça le sourcil, et posant ses mains sur les épaules de Price, lui dit à voix basse et avec un mouvement d'humeur : « Quoi donc, Monsieur Price, vous « voulez me faire porter ma tête sur le billot pour le « Roi, et ruiner notre entreprise en nous y engageant « trop précipitamment?—Monsieur, je ne vous ai jamais « parlé du Roi, ni aujourd'hui, ni à aucun autre mo- « ment.—C'est bon, reprit Monk, « il est vrai que vous « ne m'en avez jamais parlé ; mais je vous connais et je

« vous ai compris; » et il renvoya le chapelain regrettant encore le retard, mais tranquille sur l'intention de son général<sup>1</sup>.

La poste apporta le lendemain matin la nouvelle de la défaite de Booth par Lambert et de la ruine du soulèvement royaliste. Vers midi, les officiers affluèrent chez le général, quelques-uns républicains ardents, Anabaptistes, Quakers, et se réjouissant hautement de ce qu'ils apprenaient. On se mit à table; on raisonna sur l'événement: « C'était, disait-on, une grâce plus qu'ordinaire de Dieu, car la plupart des gentilshommes du pays étaient engagés dans le complot, et nos anciens amis, les Presbytériens, s'y portaient avec plus d'ardeur que nos anciens ennemis, les Cavaliers; Booth et ses confédérés auraient certainement ramené Charles Stuart. — Je voudrais, dit Monk, que le Parlement eût dit une loi portant que quiconque parlerait seulement de le rétablir serait aussitôt pendu. » La conversation allait s'échauffant; de Charles Stuart, elle passa aux questions religieuses; la haine des sectaires pour l'Église anglicane et pour tout établissement ecclésiastique légal et permanent éclata sans mesure: « Nous n'aurons chez nous ni paix ni repos, » dit un capitaine Poole, « tant qu'il y aura un prêtre de paroisse et un clocher. » Monk se leva irrité, et soit que sa patience fût à bout, soit qu'il jugeât à propos de ne pas souffrir de telles violences: « Tout beau, dit-il, capi-

<sup>1</sup> Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 36-41.

« taine Poole, si vous ou votre parti vous vous avisez de  
« vouloir encore abattre, j'abattrai aussi de mon côté. »  
Sa colère était rare et son autorité respectée ; les officiers se turent et se retirèrent. Quand Monk se trouva seul avec ses confidents de la veille, ils se félicitèrent ensemble de sa prudence ; elle les avait sauvés d'un immense péril : « Qu'auriez-vous fait, général, » lui demanda Price, « si la nouvelle de la défaite de Booth ne  
« nous était arrivée qu'après que notre dessein aurait  
« éclaté ? — Je me serais certainement assuré du château d'Édimbourg et de la citadelle de Leith, » lui dit Monk ; « quelques officiers et beaucoup de soldats m'auraient suivi, et j'aurais soulevé toute l'Écosse<sup>1</sup>. »

La réponse était judicieuse autant que hardie ; Monk pouvait compter en effet sur la plupart de ses soldats ; ils lui portaient cette confiance qu'inspirent la supériorité et la bonne fortune longtemps éprouvées. Déjà, à l'avènement de Richard Cromwell, ils s'étaient montrés, pour leur général, plus ambitieux que lui-même : « Pourquoi  
« pas le vieux George Monk ? » avaient-ils dit ; « cela lui  
« conviendrait mieux qu'à ce petit Dick ; » et tout récemment, lorsque, dans leurs loisirs de garnison, ils s'entretenaient des troubles d'Angleterre : « C'est à George  
« Monk à arranger cela, » disaient-ils ; « on peut marcher en sûreté derrière lui. » Monk connaissait bien cette disposition de son armée, et la cultivait avec soin comme sa force la plus sûre ; mais il savait aussi que

<sup>1</sup> Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 41-44 ;—Baker, *Chronicle*, p. 709-710 ;—Skinner, *Monk's Life*, p. 99-104.



les bonnes dispositions des masses ne servent que lorsqu'elles sont invoquées à propos et dans des circonstances favorables. Il fut frappé du danger qu'il venait de courir : il avait compté sur l'étendue et la persistance de l'insurrection royaliste en Angleterre ; les Presbytériens, qui l'avaient fomentée, étaient, à ses yeux, le parti le plus puissant et presque le parti national ; il avait eu lieu de croire que Fairfax, en grand crédit dans le comté d'York, approuvait le mouvement et se disposait à prendre les armes pour le soutenir. Et tout cela s'était évanoui en quelques heures, presque sans combat. Quelle leçon de prudence ! Quelle confirmation de son penchant à se méfier des fanfaronnades de parti, des effervescences populaires et des oscillations révolutionnaires ! Il se résolut à l'immobilité la plus complète. Son frère Nicolas n'avait pas été aussi discret que l'eût exigé la situation : Monk le tança rudement, l'engagea à s'occuper uniquement de sa paroisse, de ses études, à ne plus se mêler d'affaires publiques, le chargea de porter à leur cousin Greenville les mêmes conseils, et lui enjoignant, sur ce qui venait de se passer entre eux, le secret le plus absolu, il alla jusqu'à lui dire avec quelque passion que, si jamais cette affaire venait à être découverte, par son fait ou par le fait de sir John Greenville, il saurait bien, lui, les perdre tous deux plutôt que de se laisser perdre par eux<sup>1</sup>.

Il fit plus : soit découragement, soit calcul, il écrivit à

<sup>1</sup> Gumble, *Monk's Life*, p. 105-107 ; — Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 48 ; — Skinner, *Monk's Life*, p. 103-110.

l'Orateur du Parlement, William Lenthall, pour se démettre de son commandement : « il devenait vieux et « infirme, » disait-il ; « tout son désir était de se retirer « et d'aller vivre dans le manoir paternel, qu'il avait à « peine revu depuis son enfance. » Ce qui semble indiquer qu'en ce moment son dessein de retraite était sérieux, c'est qu'il n'envoya point, selon son usage, sa lettre à son beau-frère Clargis, dont il redoutait l'opposition ; mais Clargis, prévenu à temps, sans doute par l'un des intimes affidés de Monk, prévint à son tour Lenthall du contenu de la lettre qui devait lui arriver. Lenthall, qui ne voulait pas de la retraite de Monk dont il entrevoyait la destinée future, garda quelques jours la lettre sans en rendre compte au Parlement ; en vain quelques républicains zélés, notamment Vane et Salloway, qui auraient été charmés de se défaire de Monk et qui avaient eu vent de sa démarche, en demandèrent des nouvelles ; Lenthall éluda de leur répondre ; et peu après, Monk revenu de sa première intention, ou satisfait de l'inquiétude que la seule idée de sa retraite avait inspirée à ses partisans, chargea Clargis de retirer sa lettre, dont personne n'entendit plus parler<sup>1</sup>.

Si son découragement était sincère, Monk ne tarda pas à voir qu'il avait eu tort de se décourager : les nouvelles de Londres ne lui permirent pas de douter que le Parlement, délivré, par la victoire de Lambert, de Booth et des royalistes, ne trouvât bientôt, dans Lam-

<sup>1</sup> Baker. *Chronicle*, p. 710 ;—Gumble, *Monk's Life*, p. 110.

bert lui-même, un autre rival, et probablement un autre vainqueur. En apprenant que Lambert et ses officiers préparaient, pour l'adresser au Parlement, l'*humble Représentation* qui devait faire éclater leur discorde, Monk en exprima hautement sa désapprobation, interdit à son armée de la signer, et écrivit au Parlement pour l'assurer de sa fidélité. Sa lettre fut reçue avec une vive satisfaction, et Whitelocke eut ordre de rédiger, pour lui, des remerciements officiels. La querelle entre le Parlement et l'armée d'Angleterre s'échauffait rapidement : « ma partie devient meilleure, » dit un jour Monk à Price ; « je connais Lambert ; il ne laissera pas les gens de Westminster siéger jusqu'à Noël ; » et il fit partir pour Londres son frère Nicolas chargé de renouveler au Parlement l'assurance que, s'il défendait son autorité, il pouvait compter sur l'appui de l'armée d'Écosse, et de déclarer à sir John Greenville qu'il ne lui apportait, de la part de Monk, point de réponse à la lettre du Roi, et que le général, très-affecté de la défaite de Booth, lui avait enjoint, sur toute cette affaire, le silence le plus absolu<sup>1</sup>.

Huit jours ne s'étaient pas encore écoulés depuis que Nicolas Monk, de retour à Londres, s'était acquitté de cette double commission lorsque la nouvelle arriva à

<sup>1</sup> *Journals of the h. of C.*, t. VII, p. 792 ;—Whitelocke, p. 684 ;—Baker, *Chronicle*, p. 713 ;—Ludlow, *Mémoires*, dans ma *Collection*, t. II, p. 507 ;—Price, *Mémoires*, *ibid.*, p. 55 ;—Skinner, *Monk's Life*, p. 112 ;—Gumble, *Monk's Life*, p. 113 ;—Bordeaux à Mazarin, 3 novembre 1659 (*Documents historiques*, n° II).

Dalkeith<sup>1</sup>, par un message de Clargis, que Lambert avait chassé le Parlement, et que, la veille de son expulsion, le Parlement, en destituant Lambert de tous ses emplois, avait nommé Monk l'un des sept commissaires chargés du gouvernement de l'armée. Avant midi, Monk avait réuni ses principaux officiers, leur communiquait sa résolution de soutenir le Parlement; expédiait son aide-de-camp Smith à Édimbourg et à Leith, deux autres officiers à Saint-Johnston et à Ayr, places importantes dont il tenait aussi à s'assurer, et ordonnait que la poste ne partît point le soir pour Londres, voulant agir avant qu'on parlât de lui. Dès le lendemain, à la tête de ses gardes, il se rendit lui-même à Édimbourg; deux régiments d'infanterie y étaient en garnison; il en écarta sur-le-champ quelques officiers dont il se méfiait, et réunissant les troupes, à cheval au milieu d'elles: « L'armée  
« d'Angleterre, » leur dit-il, « a chassé le Parlement;  
« dans leur humeur inquiète et ambitieuse, ils préten-  
« dent tout gouverner eux-mêmes, et empêchent tout  
« établissement solide pour la nation. Ils en viendront  
« bientôt à vouloir imposer leurs insolentes extrava-  
« gances à l'armée d'Écosse qui ne leur est ni inférieure;  
« ni subordonnée. Quant à moi, je me crois obligé, par  
« le devoir de ma place, à tenir le pouvoir militaire  
« dans l'obéissance au pouvoir civil; c'est du Parlement  
« que vous avez reçu vos commissions et votre solde;  
« vous devez le défendre. J'espère qu'en ceci vous

<sup>1</sup> Le 17 octobre 1669.

« m'obéirez tous volontiers; mais s'il en est parmi vous  
« qui soient d'un autre sentiment, ils sont libres de  
« quitter le service; ils auront des passe-ports pour  
« partir. » Les troupes répondirent par leurs accla-  
mations à cette allocution ferme et simple, et Monk  
retourna à son quartier-général, pressé de poursuivre  
l'exécution du dessein qu'il venait de proclamer<sup>1</sup>.

Son bon sens et son expérience lui avaient appris  
que, pour agir puissamment sur les hommes, amis ou  
ennemis, il faut agir au nom de quelque droit re-  
connu, de quelque principe incontesté qui serve, à l'ac-  
tion, de point de départ et de drapeau. Il avait trouvé,  
ou plutôt les événements venaient de lui donner cet  
appui nécessaire dans la route difficile où il s'enga-  
geait. Que le pouvoir militaire dût être soumis au  
pouvoir civil, c'était une maxime qu'il pouvait invoquer  
hautement et sans que personne l'osât contredire. Il s'y  
attacha imperturbablement, soit qu'il eût à attaquer ses  
adversaires ou à se défendre lui-même de ses instru-  
ments et de ses alliés. Dès que sa résolution fut  
prise, il fit préparer, par un petit comité d'officiers  
supérieurs devenus ses conseillers habituels, d'abord  
une déclaration portant : « qu'ils ne prenaient les armes  
« que pour défendre contre toute opposition, quelle  
« qu'elle fût, la liberté et les privilèges du Parlement et  
« les droits de la nation; » ensuite des lettres adressées,

<sup>1</sup> Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 58-62;—Baker, *Chro-  
nicle*, p. 721-722;—Gumble, *Monk's Life*, p. 133-135;—Skinner,  
*Monk's Life*, p. 117-119.

au nom des officiers de son armée comme au sien, aux officiers de l'armée d'Angleterre ; il les rappelait aux principes qu'ils avaient violés, remettait sous leurs yeux leurs divers égarements, et les conjurait avec amitié de revenir sur leurs pas, leur faisant pressentir les conséquences de leur obstination. Il écrivit lui-même à Fleetwood, à Lambert et à Lenthall<sup>1</sup> : aux deux premiers, pour leur déclarer sa ferme intention de rétablir le Parlement dans ses droits, au dernier, pour lui donner l'assurance que le Parlement pouvait compter sur son appui. Et prompt à chercher partout des soutiens à la cause qu'il embrassait, il s'adressa en même temps aux généraux de l'armée d'Irlande, aux commandants de la flotte, aux gouverneurs des principales places de l'Angleterre, et même à quelques hommes isolés dont il connaissait l'importance, à Ludlow entre autres, pour leur annoncer son dessein et se concilier leur adhésion<sup>2</sup>.

Semblables au fond, ces lettres étaient très-diverses de ton, et habilement adaptées à la situation et au caractère de ceux à qui elles s'adressaient. A Lambert, Monk parlait avec hauteur, et presque comme à un rebelle : « Ayant appris, » lui disait-il, « qu'une portion de l'armée du Parlement lui a, contre son devoir, fait violence, j'envoie un messenger à Votre Seigneurie pour la conjurer d'être un instrument de paix et de bonne

<sup>1</sup> Le 20 octobre 1659.

<sup>2</sup> *Monk's Letters*, p. 9-29 ;—Baker, *Chronicle*, p. 724 ;—Gumble, *Monk's Life*, p. 134-135 ;—Skinner, *Monk's Life*, p. 125-127 ;—Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 64 ;—Ludlow, *Mémoires*, *ibid.*, t. III, p. 2.

« intelligence entre le Parlement et l'armée. Car, si cette  
« violence continue, je suis résolu, avec l'aide de Dieu  
« et de la portion de l'armée qui est sous mes ordres, à  
« soutenir le Parlement et à rétablir sa légitime auto-  
« rité. Ni la nation anglaise, ni aucun véritable Anglais  
« dans l'armée ne supporteront, Monsieur, un pouvoir  
« arbitraire..... Je vous engage donc sérieusement,  
« pour que nous ne devenions pas la risée du monde et  
« la proie de nos ennemis, à rendre promptement au  
« Parlement la liberté dont il jouissait le 11 de ce mois.  
« C'est tout ce qu'a maintenant à vous dire l'humble  
« serviteur de V. S., George Monk. » Avec Fleetwood  
au contraire, le langage était doux et amical: « J'espère  
« lui disait-il, que V. S. ne soutiendra pas un acte de si  
« dangereuse conséquence; je sais que vous aimez la  
« paix et la liberté de l'Angleterre, et je suis sûr que  
« vous userez de votre pouvoir pour mettre fin à de  
« semblables tentatives. » Et à Lenthall, après lui avoir  
promis, pour le Parlement, son ferme appui, Monk ajou-  
tait..... « Je prends Dieu à témoin que l'affermissement  
« de la République est la seule intention de mon cœur;  
« je désire éviter l'effusion du sang; ..... mais si les  
« troupes de Londres ne veulent pas obéir à vos ordres,  
« soyez sûr que je ne vous manquerai pas et que j'ac-  
« quitterai mon devoir et ma promesse<sup>1</sup>. »

Sa déclaration publiée, ses lettres expédiées et sa posi-  
tion ainsi bien prise dans tout le pays, Monk reporta

<sup>1</sup> *Monk's Letters*, p. 14, 19, 18.

autour de lui ses regards. Là aussi il avait besoin d'une action prompte : dans son gouvernement, dans son armée, dans sa maison, il était en présence de méfiances hostiles ou d'empressements prématurés ; les royalistes accouraient offrant leurs services et publiant leurs espérances ; les républicains prenaient l'alarme et se déclaraient plus que jamais résolus à ne pas souffrir le retour de Charles Stuart. Ceux-ci étaient nombreux parmi les officiers de l'armée de Monk ; la cavalerie se montrait, en majorité, animée de leurs sentiments ; dans l'infanterie seule, l'indifférence politique et l'obéissance confiante dominaient. Sans menace, sans bruit, Monk prit, contre ces périls intérieurs, des mesures efficaces : plus de cent quarante officiers furent successivement congédiés et remplacés par des avancements qui leur substituaient des hommes sûrs et satisfaits. Monk éloigna les régiments douteux et s'entoura de ceux sur lesquels il pouvait compter. Économe et prévoyant, il avait fait, sur les revenus de son gouvernement, de grandes économies, et avait dans ses caisses, 70,000 livres sterl. à sa disposition. Il promit, aux officiers qu'il congédiait, le paiement de leur solde arriérée, les tenant encore par là sous sa main au moment où il les renvoyait. Il prenait, des dispositions morales de ses troupes, un soin assidu ; des sous-officiers intelligents étaient chargés, dans les corps-de-garde et dans les chambrées, d'entretenir les soldats de la justice et de la nécessité du parti où l'armée s'engageait avec le général ; on faisait imprimer de petits pamphlets, des dialogues entre un soldat de l'ar-



mée d'Écosse et un soldat de l'armée d'Angleterre, pour démontrer que tout bon Anglais était tenu, en conscience, de résister à la tyrannie de Lambert. Quelques officiers, gens d'esprit, avaient mission d'écrire chaque semaine une gazette qu'on répandait parmi les troupes et qu'elles lisaient avec empressement. Capable de comprendre et de manier à la fois les ressorts contraires, Monk, tout en prêchant la soumission à son armée, s'appliquait à exciter l'ardeur personnelle et le zèle intelligent de ses soldats<sup>1</sup>.

Envers les royalistes, sa conduite était plus facile : loin d'avoir à traiter avec eux pour s'en servir, il les écartait absolument, bien sûr qu'ils garderaient toujours assez d'espérance, et que, le jour venu, leur concours ne lui manquerait pas. Sa façon d'agir avec ses deux chapelains était l'image de son attitude envers les deux partis : en toute occasion, à tout propos, pour parler, pour écrire, pour aller et venir, il se servait du presbytérien Gumble, et au royaliste Price il disait : « Je ne vous emploierai pas dans mon affaire ; n'en soyez pas fâché ; vous ne connaissez pas ces gens-là comme moi, et ne savez pas dissimuler. » Gumble était heureux de son importance, et Price ne se plaignait point de son inaction<sup>2</sup>.

Arrivées le 28 octobre à Londres, où s'était déjà ré-

<sup>1</sup> Gumble, *Monk's Life*, p. 139-142 ; — Skinner, *Monk's Life*, p. 123-126 ; — Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 59-60 ; — Baker, *Chronicle*, p. 721 ; — Whitelocke, p. 686.

<sup>2</sup> Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 49, 59 ; — Skinner, *Monk's Life*, p. 121-122.

pandu le bruit des résolutions qu'elles annonçaient, les lettres de Monk y jetèrent un grand trouble. Depuis qu'elle avait chassé le Parlement, l'armée s'efforçait en vain de constituer un gouvernement. Sous le nom de Comité de sûreté, vingt-trois personnes, désignées par le Conseil général des officiers, avaient été investies<sup>1</sup> de tous les pouvoirs du Conseil d'État ; mais là encore toutes les factions, toutes les coteries, civiles et militaires, ardentes et modérées, Fleetwood et Lambert, Vane et Whitelocke s'entravaient et s'annulaient réciproquement, soit par la discordance de leurs vues, soit par leurs rivalités de domination. Une déclaration fut publiée<sup>2</sup> au nom de l'armée pour justifier ce qu'elle avait fait ; pleine, contre le Parlement expulsé, de récriminations bien fondées, mais si faible dans sa propre cause que beaucoup d'officiers, n'en tenant nul compte, sentaient le besoin d'une meilleure justification, et cherchaient à réunir, en nombre compétent, des membres du Parlement, dans l'espoir de les décider à prononcer eux-mêmes leur dissolution. L'idée vint à quelques-uns de refaire, de Richard Cromwell, un Protecteur ; et toujours prêt à se prêter à tout, il arriva à Londres<sup>3</sup> escorté par trois escadrons de cavalerie ; mais la proposition fut rejetée, à peu de voix, dit-on, dans le Conseil général des officiers, et Richard alla de nouveau attendre à Hamptoncourt ce qu'on ferait de lui. On avait expédié le colonel Cobbett en Écosse et le

<sup>1</sup> Du 17 au 27 octobre 1659.

<sup>2</sup> Le 27 octobre 1659.

<sup>3</sup> Le 26 octobre 1659.

colonel Barrow en Irlande, pour concilier à l'armée d'Angleterre le concours de tous ses compagnons d'armes : on apprit que Cobbett, en arrivant à Berwick dont il voulait s'assurer, avait été arrêté par les ordres de Monk, qui avait pris les devants dans la place, et Barrow trouva l'armée d'Irlande si divisée qu'il n'en put obtenir, pour l'armée d'Angleterre, aucun témoignage d'approbation. En Angleterre même, quoique la discorde n'éclatât point dans le Conseil général des officiers, plusieurs, par conscience ou par prévoyance, prenaient soin de marquer leur dissentiment ; le colonel Morley, et huit autres avec lui, adressèrent à Fleetwood<sup>1</sup>, contre le régime purement militaire auquel il prêtait son concours, une longue et éloquente protestation ; des gouverneurs de places importantes, celui de Portsmouth entre autres, restaient mécontents et incertains ; et loin de Londres, dans la plupart des comtés, le pouvoir nouveau, soit par sa propre inaction, soit par le sentiment public, était frappé de décri et de nullité : « Depuis la « dissolution ou l'interruption du Parlement, » écrivait à Fleetwood<sup>2</sup> un officier du comté de Montgomery, « nous, « employés civils et militaires dans ce comté, nous « n'avons reçu d'aucune personne publique ni message, « ni nouvelle. Je me suis rendu au comité des séques- « tres et de la milice ; un seul membre s'y est trouvé « avec moi. Les commissaires de la milice sont las de « s'en mêler, n'y ayant eux-mêmes aucun intérêt, et les

<sup>1</sup> Le 1<sup>er</sup> novembre 1659.

<sup>2</sup> Le 28 octobre 1659.

« commissaires des séquestres sont las de lever de l'ar-  
 « gent, ne sachant pour qui, ni pour quoi. L'armée s'est  
 « déjà repentie une fois d'avoir chassé le Parlement ;  
 « lui plairait-il de se repentir encore cette fois, ou faut-  
 « il qu'elle se repente de son premier repentir ? Nous ne  
 « sommes pas, dans ce comté, si attachés au feu Parle-  
 « ment que nous ne puissions nous attacher bientôt à un  
 « meilleur régime si on nous le présente ; mais nous  
 « sommes las d'agir en aveugles et par pure foi<sup>1</sup>. »

A la réception des lettres de Monk<sup>2</sup>, les membres du Comité de sûreté, Fleetwood, Lambert, Desborough, Sydenham, Vane, Whitelocke, Ludlow se réunirent en toute hâte à Whitehall, quelques-uns surpris, tous inquiets. Que voulait Monk ? Comment se conduire avec lui ? Vane et Whitelocke exprimèrent leur soupçon qu'il méditait le retour de Charles Stuart. Ludlow, toujours flottant, par scrupule plutôt que par faiblesse, entre le Parlement et l'armée, se montrait enclin à en mieux penser. Fleetwood se désolait. Lambert s'offrait à marcher contre Monk. On s'accorda à penser qu'il fallait d'abord s'efforcer de prévenir une rupture si dangereuse. On présuma que le beau-frère de Monk, Clargis et

<sup>1</sup> Whitelocke, p. 685-686 ;—Ludlow, *Mémoires*, dans ma *Collection*, t. III, p. 3-8 ;—*A declaration of the general Council of the officers of the army, agreed upon at Wallingford-House, 27 octobre 1659 ; London, by Henry Hills, Printer to the Army, 1659 ;—Monk's Letters*, p. 5-9, —Thurloe, *State-Papers*, t. VII, p. 771-774, 770 ;—Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 591 ;—Ludlow, *Mémoires*, dans ma *Collection*, t. III, p. 34.—*Bordeaux à Mazarin, 3 novembre 1659 (Documents historiques, n° II.)*

<sup>2</sup> Le 28 octobre 1659.

le commandant de son propre régiment d'infanterie, le colonel Talbot, qui se trouvait à Londres, seraient les meilleurs instruments de conciliation. A minuit, on les envoya chercher; on leur donna, séance tenante, leurs instructions et trois heures pour se mettre en route. Ils partirent en effet le lendemain matin; et ce même jour, Lambert fut nommé commandant de toutes les troupes qui se trouvaient dans le nord de l'Angleterre. On lui promit 9 à 10,000 hommes, et on lui ordonna, si la tentative de conciliation échouait, de combattre Monk sans retard<sup>1</sup>.

Lambert se disposait à partir. Les membres du comité qu'on avait chargé<sup>2</sup> de préparer un plan de constitution, Fleetwood, Vane, Whitelocke, Salloway, Tichburn et Ludlow, le pressèrent vivement d'attendre que leur projet fût prêt et convenu avec lui: « Si les gens  
« de bien, disaient-ils, ont en perspective un gouver-  
« nement conforme à la justice et à l'égalité, ils le défen-  
« dront au péril de leur vie; mais si rien n'est arrêté et  
« connu à cet égard, il sera bien difficile de les décider  
« à agir contre un homme qui du moins se porte le  
« défenseur de l'autorité civile, » Lambert reconnut que cette considération avait du poids; mais la nécessité du départ était encore plus urgente, et il partit malgré les instances du comité: « Continuez vos délibérations,

<sup>1</sup> Whitelocke, p. 685-686;—Ludlow, *Mémoires*, dans ma *Collection*, t. III, p. 14;—Price, *Mémoires*, *ibid.*, p. 67;—Baker, *Chronicle*, p. 721;—Skinner, *Monk's Life*, p. 129-131.

<sup>2</sup> Le 1<sup>er</sup> novembre 1659.

« leur dit-il, et envoyez-moi vos résolutions ; je vous promets de les approuver<sup>1</sup>. »

Rien ne suffit à rassurer des esprits troublés à la fois du sentiment de leur péril, de leur faiblesse et de leur tort. Derrière ce qui se passait en Écosse, les meneurs de la faction dominante à Londres voyaient apparaître les deux rivaux contraires qu'ils avaient pareillement chassés et outragés, le Long Parlement et Charles Stuart. Aussi, à peine venaient-ils de faire partir Clargis pour apaiser Monk et Lambert pour le combattre, que toujours en proie à la même anxiété, ils cherchaient de tous côtés d'autres moyens encore pour détourner le coup qu'ils pressentaient. Les officiers de l'armée d'Angleterre écrivirent aux officiers de l'armée d'Écosse, Fleetwood répondit à Monk avec l'abandon affectueux et presque suppliant d'anciens camarades blessés au cœur autant qu'alarmés. Une multitude de lettres particulières arrivèrent de Londres à Dalkeith, destinées soit à y réveiller la sympathie, soit à y semer la division. On fit tout à coup partir pour l'Écosse cinq nouveaux commissaires, deux officiers, Whalley et Goffe, et trois ecclésiastiques, Caryll, Hammond et Barker, qu'on croyait propres à agir soit sur Monk, soit sur ses entours. Fleetwood lui en envoya pour son propre compte, un sixième, Dean, l'un des trésoriers de l'armée, républicain adroit autant qu'obstiné, et capable de caresser le général en travaillant à lui débaucher ses soldats. On créa à Londres deux nou-

<sup>1</sup> Whitelocke, p. 686 ;—Ludlow, *Mémoires*, dans ma *Collection*, t. III, p. 12-14.

veaux régiments de cavalerie, et on leur donna pour colonels Vane et Whitelocke, afin de prouver que l'armée aussi avait des Parlementaires dans ses rangs. L'argent manquait pour faire face aux dépenses, et le Parlement n'étant plus là pour voter des impôts, la Cité seule pouvait fournir des emprunts. Fleetwood, Whitelocke et Desborough se rendirent deux fois au Conseil commun<sup>1</sup> pour en traiter avec lui. Desborough, dans ces conférences, essaya de justifier les officiers de l'expulsion du Parlement : « Le Parlement, dit-il, voulait casser  
« plusieurs d'entre nous ; nous l'avons mis à la porte  
« pour nous défendre..... On parle mal des officiers  
« dans la Cité ; on dit que ce sont des hommes qui n'ai-  
« ment aucun gouvernement ; il est bien évident pour-  
« tant que nous aimons mieux un mauvais gouver-  
« nement que point de gouvernement du tout. » Le rire bruyant des auditeurs déconcerta l'orateur. Whitelocke, d'ordinaire si réservé, se laissa aller à manifester ses vraies craintes, dans l'espoir sans doute de réveiller les vieilles passions populaires : « Prenez bien garde,  
« dit-il, à ce que fait Monk ; le fond de son dessein, c'est  
« de ramener le Roi par une nouvelle guerre civile ;  
« grand péril pour la Cité comme pour la nation. Je vous  
« conseille de pourvoir au maintien de la paix publique  
« et à votre propre sûreté. » Mais Whitelocke se trompait d'époque, et il y avait, à prononcer le nom du Roi dans la Cité, plus de danger pour la république que pour

<sup>1</sup> Les 4 et 8 novembre 1659.

le Roi. Le Conseil commun, aussi peu touché des alarmes de Whitelocke que des apologies de Desborough, remercia les orateurs de leurs communications, et ne fit rien de ce qu'ils demandaient<sup>1</sup>.

Ils étaient eux-mêmes, soit entraînement, soit calcul, sous l'empire du nouveau sentiment public, à ce point qu'au moment même où ils s'efforçaient d'échauffer le peuple contre le Roi, ils faisaient mettre en liberté cinq des principaux chefs royalistes détenus depuis l'insurrection de sir George Booth, les lords Northampton, Falkland, Castleton, Howard et Bellasis; et quelques semaines après, lord Fanshaw obtenait la même faveur: « Ceci était, dit Whitelocke, pour nous mettre un peu en « grâce auprès des Cavaliers<sup>2</sup>. »

Pendant qu'il était ainsi, à Londres, un sujet de trouble et d'effroi, Monk avait lui-même, en Écosse, ses difficultés et ses périls. Il avait voulu s'emparer, sur la frontière anglaise, de Carlisle et de Newcastle; mais ses officiers avaient échoué dans leur mission, et ces deux places restaient au pouvoir de l'armée d'Angleterre. Il reçut de l'armée d'Irlande, de plusieurs gouverneurs de places fortes, entre autres du major-général Overton qui commandait à Hull, et de vingt-deux officiers de la flotte en station aux Dunes, des réponses peu favorables; ils lui exprimaient de vives inquiétudes sur les consé-

<sup>1</sup> *Monk's Letters*, p. 21-29; — Whitelocke, p. 686; — *Parl. hist.*, t. XXII, p. 10-17; — Baker, *Chronicle*, p. 726, 727; — Skinner, *Monk's Life*, p. 141-143; — Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 69; — Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 601.

<sup>2</sup> Whitelocke, p. 686, 689.



quences de sa résolution, et le pressaient de se réconcilier avec ses compagnons d'armes d'Angleterre qui, malgré leurs dissentiments, ne pouvaient avoir, pour la cause commune, de mauvais desseins. Dans sa propre armée, même après les réformes qu'il y avait faites, un assez grand nombre d'officiers restaient incertains ; et ceux qu'il avait réformés, encore présents auprès de leurs corps pour attendre le paiement de leurs arrérages, travaillaient à ébranler la fidélité de leurs camarades. Des messagers et des lettres venaient chaque jour d'Angleterre semer autour de lui le doute et la défection. On fit effort, bien que sans succès, pour séduire son propre secrétaire intime, M. Clarke. Les ministres des Églises indépendantes, auxquels il avait fait des avances pour se les concilier, se montraient froids et résistants : « Certainement, disaient-ils, l'acte de Lambert, en expulsant le Parlement, ne pouvait-être justifié ; mais Monk n'était pas chargé de le réprimer ; sa seule mission était de maintenir la paix en Écosse, sans se préoccuper des querelles qui pouvaient survenir en Angleterre : pourquoi irait-il mettre aux prises, les uns contre les autres, des hommes jusque-là engagés dans la même cause, associés aux mêmes périls et aux mêmes succès, et qui, dans tous leurs écrits, dans toutes leurs lettres, persistaient encore à s'appeler frères ? Tous les malheurs qui en pourraient résulter lui seraient imputés, car on le regarderait comme le premier auteur de la guerre<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 66 ;—Gumble, *Monk's*

Monk se défendait, avec son sang-froid vigilant, de ces embarras intérieurs. Quand les commissaires qu'on lui envoyait de Londres, d'abord ceux du Comité de sûreté, Clargis et Talbot, puis le messenger particulier de Fleetwood, le trésorier Dean, arrivèrent à Édimbourg, il s'empessa de les recevoir. Il comptait sur le dévouement intelligent de Clargis, et le soir même, s'enfermant tête à tête avec lui : « Je m'étonne, » lui dit-il, « que Fleetwood et Lambert vous aient envoyé, et c'est, « pour moi, un présage de succès de vous avoir ici pour « me seconder dans mes desseins. » Clargis lui demanda quel était réellement son dessein : « Ne pensez pas, » lui dit-il, « qu'après cette rupture, fissiez-vous votre paix « avec l'armée d'Angleterre, ces gens-là se fient jamais « à vous. » Il ajouta que, dans les divers corps qu'il avait rencontrés sur sa route, il avait observé, chez les officiers comme chez les soldats, une grande consternation, et il ne doutait pas que beaucoup d'entre eux ne se joignissent à lui; mais il fallait savoir ce qu'il voulait<sup>1</sup>.

Même avec ses plus intimes affidés, Monk n'aimait pas à s'expliquer : non pas seulement par prudence, mais pour ne point s'engager par ses paroles, et voulant rester jusqu'au bout libre de ses actions. Il était résolu, dit-il à Clargis, à délivrer son pays de la servitude dans laquelle il était tombé; et pour y réussir, le meilleur moyen, à son avis, était de rétablir le Parlement. Mais

*Life*, p. 136-138, 142-143;—Skinner, *Monk's Life*, p. 127;—*Monk's Letters*, p. 32, 38;—Whitelocke, p. 687;—Baker, *Chronicle*, p. 728.

<sup>1</sup> Baker, *Chronicle*, p. 724;—Skinner, *Monk's Life*, p. 133.

si, par le succès de ses armes, il rappelait en effet le Parlement, il ne ferait, entre les membres qui y avaient siégé, aucune différence, et il rappellerait les membres exclus en divers temps aussi bien que les autres : « Mais  
« je vous en conjure, » ajouta-t-il à Clargis, « gardez-  
« m'en bien le secret ; les malveillants me jettent à la  
« tête que le roi est au fond de mes desseins ; et la mé-  
« fiance est si grande, même dans ma propre armée,  
« que, si on disait cela, je ne parviendrais pas, quoi que  
« je fisse, à me faire suivre<sup>1</sup>. »

Ils s'entretinrent alors des moyens d'action dont on pourrait disposer, de part et d'autre, dans la lutte : « J'ai, » dit Monk, « 70,000 livres sterl. en caisse, ou  
« sur le point d'y entrer, de bons approvisionnements  
« d'armes et de munitions, et une armée bien près  
« d'être organisée comme il convient ; mais il me faut  
« encore un mois pour qu'elle soit réunie et en mouve-  
« ment. » Clargis lui rapporta que la détresse de l'armée d'Angleterre était extrême, qu'en faisant partir Lambert on avait eu grand'peine à lui donner, pour ses troupes, un mois de solde, qu'elles seraient bientôt à la charge des habitants, et par conséquent détestées partout : « Le temps est contre ces gens-là, » ajouta Clargis ; « si, par une négociation, ou tout autre moyen,  
« vous pouvez gagner du temps, vous réussirez peut-  
« être sans rien risquer. — C'est une négociation qu'il  
« me faut, » dit Monk ; « Fleetwood et Lambert m'en

<sup>1</sup> Baker, *Chronicle*, p. 724.

« font l'ouverture en vous envoyant ici ; je la saisirai ; » et il convoqua aussitôt le Conseil général des officiers pour en délibérer avec eux<sup>1</sup>.

Ce chef taciturne avait compris que, dans l'entreprise où il s'engageait, la simple obéissance de ses agents ne pouvait lui suffire, et qu'il lui fallait leur concours intelligent et volontaire. Il avait fait, de ses officiers, un grand Conseil où se traitaient toutes les affaires importantes. Là, Monk laissait tout dire et parlait peu ; mais les soins indirects qu'il prenait d'avance pour préparer les délibérations, et son autorité quand venait le moment de les clore, lui assuraient le succès de ses propres vues, du moins pour une courte époque d'action pressante et passionnée. La convenance d'une négociation avec l'armée d'Angleterre fut admise par le Conseil avec empressement ; elle répondait aux scrupules et aux hésitations de plusieurs de ses membres. Trois commissaires furent chargés d'aller la suivre à Londres. Le Conseil en déféra la désignation au général. Monk n'en voulut nommer que deux, et invita les officiers à choisir eux-mêmes le troisième. Ils firent un choix qui lui agréait peu et s'accordait mal avec ses desseins. Mais Monk savait accepter sans humeur les petits échecs qui ne compromettaient pas son succès définitif. Il ne fit aucune observation, et les trois commissaires partirent sur-le-champ pour Londres<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Baker, *Chronicle*, p. 724, 725 ;— Gumble, *Monk's Life*, p. 107, 137 ;—Whitelocke, p. 686 ;—Skinner, *Monk's Life*, p. 133-134.

<sup>2</sup> Le 4 novembre 1659 ;— Skinner, *Monk's Life*, p. 133-135 ;—

En arrivant à York, ils y trouvèrent Lambert qui venait prendre le commandement de son armée, forte déjà de 12,000 hommes, disait-on. Dès qu'il sut que les trois officiers de l'armée d'Écosse se rendaient à Londres pour traiter, Lambert les engagea à ne pas aller plus loin et à traiter avec lui, car il avait, leur dit-il avec son empressement vaniteux, tous les pouvoirs nécessaires pour tout arranger. Mais en apprenant que leurs instructions demandaient d'abord le rappel du Parlement qu'il venait d'expulser, Lambert renonça au rôle de négociateur, et laissa les commissaires de Monk continuer leur route. Peu pressé cependant d'entrer en campagne, il convint avec eux que, pendant leur négociation, les troupes ne feraient, de part ni d'autre, aucun mouvement, et que les hostilités ne commenceraient pas. Il se flattait d'avoir entre ses mains un moyen de mettre fin lui-même, et sans combat, au péril qui les menaçait, lui et ses amis. Il avait trouvé malade, à York, le général Morgan qui, en revenant de ses campagnes de Flandre, sous les ordres de Turenne, avait été nommé major général de l'armée d'Écosse, et se rendait à son poste quand une violente attaque de goutte l'arrêta en chemin. Lambert alla voir et traita bien un ancien camarade. Morgan, probablement dans la crainte que sa liberté ne fût compromise s'il tenait un autre langage, blâma hautement la conduite de Monk et en déplora les conséquences. Lambert lui demanda s'il ne ferait pas

Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 71; — Gumble, *Monk's Life*, p. 140, 144; — *Monk's Letters*, p. 30; — Baker, *Chronicle*, p. 725.

volontiers ses efforts pour les prévenir, en employant son influence, soit sur Monk lui-même pour changer ses résolutions, soit sur l'armée d'Écosse pour qu'elle ne s'en fit pas l'instrument. Morgan y consentit, et en même temps que les commissaires de Monk quittaient York pour aller suivre à Londres leur négociation, Morgan en partit de son côté pour aller à Édimbourg, de la part de Lambert, négocier avec Monk ou détacher de lui ses soldats<sup>1</sup>.

Monk reçut Morgan comme un ancien ami et comme un officier dont il faisait le plus grand cas. A leur première entrevue : « Je viens, » dit Morgan, « vous demander si vous voulez mettre bas les armes et rentrer en amitié avec Fleetwood et Lambert. — S'ils veulent rétablir le Parlement, » répondit Monk, « je n'aurai plus grand'chose à dire; vous pouvez le leur faire savoir si cela vous plaît. — J'ai promis, » reprit Morgan, « de vous faire la question, mais non pas de retourner, si vous refusez, auprès de ceux qui m'ont envoyé. « Je suis charmé d'être ici pour vous suivre et vous aider dans toutes vos entreprises. Vous savez que je ne suis pas un politique; je suis sûr que vous êtes un ami de notre pays; je m'associerai à tout ce que vous ferez, prêt à me soumettre à votre jugement; » et pour prouver que son bon vouloir ne venait pas de naître à l'heure même, le messenger de Lambert remit à Monk une lettre qu'il avait reçue, aussi à York, du docteur

<sup>1</sup> Skinner, *Monk's Life*, p. 137-138; — Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 72; — Whitelocke, p. 688; — Baker, *Chronicle*, p. 725.

Bowles, chapelain de Fairfax, offrant au général de l'armée d'Écosse le concours de l'ancien général du Long Parlement et d'un grand nombre de gentilshommes du comté d'York, pourvu qu'il se prononçât, contre le régime établi, plus nettement qu'il ne l'avait fait dans sa déclaration<sup>1</sup>.

« On me demande ce qui me perdrait, dit Monk ; j'ai  
« déjà assez de peine à persuader à l'armée que je ne  
« me propose pas de rétablir le Roi ; » et il continua de mentir. Mais sa conduite devint chaque jour plus claire et plus efficace. Il renvoya d'Écosse, sans achever de les payer, les officiers réformés qui travaillaient contre lui ses soldats : « Qu'ils aillent, dit-il, demander leurs arré-  
« rages aux maîtres qu'ils veulent servir. » Il fit inviter les principaux de la noblesse écossaise et un certain nombre de députés des comtés et des villes à se rendre à Édimbourg. Ils arrivèrent avec empressement. Monk les reçut en présence de ses officiers anglais, dont il ménageait avec soin les méfiances, leur annonça qu'il était près de quitter l'Écosse pour aller défendre en Angleterre les lois et les libertés publiques, et leur demanda de lui faire payer les taxes arriérées et de maintenir l'ordre en son absence, sur la frontière comme dans l'intérieur du pays. Ils auraient, à leur tour, demandé et offert bien davantage ; mais Monk, sans les offenser, écarta leurs prétentions, contint leur zèle, reçut leur promesse de faire ce qu'il leur demandait ; et bien com-

<sup>1</sup> Baker, *Chronicle*, p. 726 ; — Skinner, *Monk's Life*, p. 139 ; — Gumble, *Monk's Life*, p. 143-144.

pris d'eux sans leur avoir rien dit, il les congédia en leur assignant une nouvelle réunion à Berwick, au moment où, sortant en effet de leur pays, il aurait à prendre, de concert avec eux, les dernières mesures nécessaires à sa sûreté <sup>1</sup>.

Il est aisé de tromper ceux qui veulent bien qu'on les trompe, pourvu qu'on leur sauve les apparences et qu'ils puissent un jour, s'ils en ont besoin, dire qu'on les a trompés. Autour de Monk, la plupart n'en demandaient pas davantage. Quelques-uns pourtant, moins disposés à fermer les yeux, s'armaient de la pente sur laquelle ils se sentaient poussés, et l'envoyé de Fleetwood en Écosse, le trésorier Dean, quoique bien traité par Monk, fomentait audacieusement ces alarmes. Passant un jour devant une compagnie d'infanterie : « Mylord Lambert « marche sur vous, leur dit-il, et toute l'armée de Monk « ne lui fera pas un déjeuner.—Il faudra, lui répon- « dirent les soldats offensés, que le froid donne grand « appétit à mylord Lambert s'il mange nos piques et « avale nos boulets. » Un autre jour, à la table même du général, Dean, emporté par sa passion, alla jusqu'à dire qu'en divisant l'armée, il avait pris le vrai moyen de ramener Charles Stuart : « C'est bien plutôt vous qui « le ramèneriez, répondit vivement le chapelain Price, « car vous avez plus que justifié le feu roi aux yeux de « toute l'Angleterre; il ne demandait à la Chambre des

<sup>1</sup> Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 74-75; — Gumble, *Monk's Life*, p. 146-151;—Skinner, *Monk's Life*, p. 143, 166;—Whitelocke, p. 688.



« Communes que de chasser cinq membres, et vous  
« avez chassé un Parlement. » Dean ne répliqua rien ;  
les assistants souriaient ; peu de moments après, Monk  
sortit de la salle et faisant appeler son chapelain : « De  
« grâce, Monsieur Price, lui dit-il, taisez-vous ; je vous  
« ai demandé de ne vous point commettre avec ces  
« gens-là ; si je suis jamais perdu, ce sera par vous  
« et par ma femme. » Mais la prudence inquiète  
de Monk ne nuisait point à sa vigueur quand venait  
l'heure de l'action : dès qu'il se jugea prêt à entrer en  
campagne, il renvoya Dean d'Écosse en le taçant de  
son arrogance, traita de même le colonel Barrett venu  
d'Irlande pour l'attaquer par des menées semblables, fit  
repartir son beau-frère Clargis pour Londres en lui pres-  
crivant de s'arrêter à York pour s'entretenir avec le  
chapelain de Fairfax, donna à ses troupes l'ordre de se  
mettre en marche, et prenant les devants avec son  
état-major, se rendit de sa personne, le 18 novembre  
1659, à Haddington, sur la route d'Angleterre, à quel-  
ques lieues d'Édimbourg <sup>1</sup>.

Il venait à peine d'y arriver et dînait avec ses officiers  
quand deux commissaires, venant de Londres, lui remi-  
rent des dépêches de la part du Comité de sûreté. Monk  
les ouvrit, les lut, les donna à lire aux assistants, rentra  
dans sa chambre sans dire un mot, et retourna le lende-  
main matin à Édimbourg.

C'était un traité en neuf articles, pour la réconciliation

<sup>1</sup> Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 69-70, 77; — Baker, *Chronicle*, p. 726, 727; — Skinner, *Monk's Life*, p. 140.

des deux armées, que les commissaires de Monk avaient négocié et conclu en trois jours, avec ceux du Comité de sûreté. Arrivés à Londres le 12 novembre, ils avaient été aussitôt entourés, circonvenus, cajolés, intimidés. On leur avait persuadé, tantôt que les forces infiniment supérieures de Lambert accableraient Monk en peu de jours, tantôt que, si la discorde continuait entre les deux armées, la bonne vieille cause était perdue, et que ce serait leur gloire de rétablir promptement l'union. Celui d'entre eux que Monk n'avait pas choisi, le colonel Wilks, avait adopté sur-le-champ ce que proposaient les officiers de Fleetwood; les deux autres, le major Knight et le lieutenant-colonel Cloberry, oubliant que Monk leur avait surtout recommandé de gagner du temps, s'étaient laissé entraîner, et le 15 novembre, ils avaient signé un accommodement qui renouvelait les engagements républicains contre Charles Stuart et tout gouvernement monarchique, ne prescrivait point le retour du Long Parlement expulsé, se bornait à promettre la prochaine convocation d'un Parlement nouveau, laissait en attendant le pouvoir entre les mains d'un Conseil général des officiers où la prépondérance restait assurée à l'armée d'Angleterre, et préparait la désorganisation de l'armée d'Écosse en soumettant à la révision d'un comité mixte les titres des officiers que Monk avait nommés naguère en remplacement de ceux dont il se méfiait. C'était la ruine de Monk, de son pouvoir, de ses partisans et de ses desseins.

En rentrant à Édimbourg, où circulait déjà la nou-

velle du traité, Monk trouva son état-major vivement ému : les officiers surtout, dont le récent avancement se trouvait menacé, se récriaient contre un tel arrangement. Le général se promenait, sans parler, dans la salle du Conseil, au milieu des conversations particulières et des murmures de ses officiers. Le chapelain Gumble entra : « Que pensez-vous de cet accommodement ? » lui demanda Monk. — « Je ne l'ai pas encore vu, Monsieur ; mais d'après ce que j'en entends dire, je viens vous adresser une petite requête. — Quoi donc ? — Je vous prie de vouloir bien me signer un passe-port pour la Hollande ; il y a à Leith un bâtiment prêt à mettre à la voile, et je désire en profiter. — Comment ? vous voulez me quitter ? — Je ne sais pas comment Votre Grandeur pourvoira à sa propre sûreté ; mais soyez certain qu'ils n'auront pas de repos qu'ils ne vous aient enlevé votre commandement ; ce qu'ils feront de vous alors, c'est à vous d'y penser ; pour moi qui suis un pauvre diable, je ne veux pas rester en leur pouvoir, car je sais ce qui m'en arriverait. — Est-ce donc à moi qu'on entend reprocher tout ceci ? » reprit Monk brusquement ; « que l'armée tienne pour moi, et je tiendrai pour elle. » Tous les assistants s'écrièrent qu'ils étaient prêts à vivre et à mourir avec leur général ; quelques-uns sortirent et portèrent leur émotion au dehors ; de tous côtés, officiers, sous-officiers et soldats accoururent, témoignant la même ardeur. Le mouvement était général, et si vif que les malveillants n'auraient pas osé manifester leur dissidence. Un grand

Conseil des officiers fut immédiatement convoqué; on voulait rejeter purement et simplement le traité, et accuser de trahison les commissaires qui l'avaient signé, comme ayant outre-passé leurs pouvoirs. Mais Monk savait dans quels embarras jettent les résolutions extrêmes, et quelle réaction les accompagne. Il fut d'avis qu'on se bornât à déclarer que, certains articles du traité étant obscurs et ayant besoin d'interprétation, il ne pouvait être immédiatement ratifié, que la négociation serait prolongée, que deux nouveaux commissaires seraient, de part et d'autre, adjoints aux anciens, et que, pour être plus près des événements, ils se réuniraient tous, non plus à Londres, mais dans quelque ville du nord de l'Angleterre, comme Alnwick ou Newcastle, où ils traiteraient définitivement de la paix. L'assentiment fut unanime; on se sépara, le général serein, les officiers joyeux; les messagers du Comité de sûreté furent renvoyés à leurs maîtres avec ces nouvelles propositions; rien ne fut changé dans les ordres donnés pour le mouvement en avant de l'armée, et Monk repartit d'Édimbourg pour porter à Berwick son quartier-général<sup>1</sup>.

Quand ces nouvelles arrivèrent à Londres, le dépit et l'inquiétude y furent extrêmes; les meneurs se croyaient hors d'affaire par le traité; ils s'étaient flattés de jouer leur ennemi, et ils se sentaient joués à leur tour. Leur

<sup>1</sup> Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 77-81; — Gumble, *Monk's Life*, p. 151-155; — Skinner, *Monk's Life*, p. 146-152; — Baker, *Chronicle*, p. 729-731; — Whitelocke, p. 688-689; — *Monk's Letters*, p. 34-37.

humeur se reporta sur Lambert, toujours immobile à Newcastle, quoique très-supérieur en force à son rival. Déjà, quand on avait appris qu'il avait laissé passer sans difficulté les trois commissaires de Monk, s'engageant même à ne pas commencer les hostilités tant que la négociation durerait, plusieurs membres du Comité s'en étaient montrés mécontents, et Whitelocke avait été d'avis qu'on lui ordonnât d'attaquer Monk sans délai : « Car ce sont des délais, et point la paix que cherche Monk, » disait-il. Mais on trouva Whitelocke trop cassant. Depuis, il était revenu plusieurs fois à la charge, répétant sans cesse à Fleetwood : « Vous êtes trop cré-  
« dule; les bonnes paroles de Monk ne sont que des  
« pièges. » Quand les messagers du Comité revinrent d'Édimbourg, annonçant que Monk refusait de ratifier le traité, et porteurs d'une lettre caressante où il expliquait à Fleetwood ses motifs pour proposer que la négociation se prolongeât : « Ceci n'est encore, » dit Whitelocke, « qu'une manière de gagner du temps, de se mieux  
« préparer à ramener le roi en Angleterre, l'armée  
« d'Écosse ici, et de nous jeter, nous, dans le plus grand  
« embarras, faute d'argent pour payer nos troupes. Je  
« demande que Lambert ait ordre de tomber sur Monk  
« sans aucun retard, avant que les soldats d'Écosse ne  
« soient plus confiants, et les nôtres plus découragés. » Mais Whitelocke ne réussit pas mieux cette fois à faire adopter son avis, et le Comité, au lieu d'ordonner l'attaque, autorisa la reprise de la négociation<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Whitelocke, p. 688, 689.

Whitelocke, qui démêlait si bien les desseins de Monk, aurait pu étendre aussi à d'autres sa clairvoyance. Dans ce désarroi de la République, la plupart des hommes importants, les chefs de l'armée surtout, cherchaient, par toutes sortes de voies, à assurer leur fortune auprès de son successeur. Lambert, depuis longtemps déjà, entretenait, avec les royalistes, des relations assidues ; il était même, pour une portion d'entre eux, pour les catholiques, l'objet d'une préférence marquée, tandis que les presbytériens se montraient en général favorables à Monk. On avait fait entrevoir à Lambert que le duc d'York pourrait bien épouser sa fille. Quand les circonstances devinrent plus pressantes, sa vanité et le zèle des négociateurs allèrent encore plus loin : dans les derniers jours d'octobre, au moment même où Lambert partait de Londres pour aller combattre Monk, lord Hatton écrivit à Hyde<sup>1</sup> : « J'ai reçu de très-bonne source  
« une ouverture qu'on ne me permet de communiquer  
« qu'à vous et à M. le secrétaire Nicholas, pour qu'elle  
« aille, par vous, au Roi seul, à qui l'on demande hum-  
« blement l'assurance, sur sa parole de Roi, qu'il ne la  
« fera connaître à nul autre..... On pense qu'il n'y a,  
« pour l'homme qui peut remettre le Roi sur ses trois  
« trônes, point de sûreté équivalente à celle d'un lien  
« que les lois du pays ne permettent jamais de rompre ;  
« ce qui veut dire qu'il faudrait que le Roi épousât la  
« fille de lord Lambert. Ce qui motive cette ouverture,

<sup>1</sup> Le 30 octobre 1659.

« c'est qu'il n'y a, pour faire les affaires du Roi, aucun  
« moyen aussi facile ni aussi prompt que celui-là; les  
« difficultés et les dures conditions qu'on rencontrerait  
« ailleurs disparaîtraient ici; l'intérêt et tout le sort de  
« la dame en seraient le gage. On est convaincu qu'il  
« n'y a point d'appui étranger qui coûtât si peu, ni qui  
« laissât à notre maître autant de liberté. C'est une race  
« de bons gentilshommes, et les rois ont plus d'une fois  
« condescendu à épouser des sujettes. La dame est jolie,  
« d'un caractère remarquablement doux, vertueuse et  
« spirituelle. Le père, en mettant de côté ses malheureux  
« engagements, est un homme de grands talents, d'incli-  
« nations nobles, et certainement plus acceptable que  
« tout autre. J'ai fait mon message; je désire savoir  
« promptement ce que vous en pensez tous les deux.  
« Si vous ne croyez pas devoir en parler à notre maître,  
« dites-le-moi; laissez tomber tout ceci et brûlez ma  
« lettre. Si vous trouvez bon de faire la proposition, et  
« si elle a chance de succès, mettez-y toute la prompti-  
« tude possible; et si notre maître l'approuve, rédigez  
« l'affaire dans une lettre écrite d'un ton affectueux et  
« qui soit, pour celui à qui elle sera adressée, une  
« suffisante autorisation d'agir. » Comme on devait s'y  
attendre, l'ouverture demeura sans réponse; Cromwell,  
plus grand et plus sensé, n'avait pas admis que, pour sa  
fille, elle pût jamais être faite. Mais tous les jours, et de  
toutes les fractions du parti révolutionnaire, des avances  
à la fois complaisantes et présomptueuses arrivaient  
ainsi à Charles dans l'exil. Au milieu de cet empresse-

ment général, Fleetwood ne resta point en arrière ; après la défaite de Booth, M. Littleton écrivait à Hyde<sup>1</sup> : « Fleetwood a si bien senti son devoir, ou plutôt, j'en ai « peur, son intérêt que, si le Roi avait paru à la tête de « son armée, il était décidé à passer dans son camp ; et « encore aujourd'hui il persiste si bien dans ces senti- « ments que Sa Majesté peut compter qu'il lui appor- « tera, dans l'occasion, tout l'appui que permet l'état « actuel des affaires. » A quoi Hyde répondait<sup>2</sup> : « Le « caractère de l'homme, tel que nous l'avons toujours « vu, ne le met au niveau d'aucun grand dessein, et on « ne peut pas compter qu'il fera demain ce qu'hier il « avait sincèrement résolu. Cependant, de même qu'il a « moins d'esprit que quelques autres, de même sa per- « versité est moins obstinée ; il faut donc user d'adresse « pour le confirmer dans ses bonnes dispositions, et lui « laisser prendre son temps, comme il lui conviendra, « pour les manifester..... Si les deux couronnes de « France et d'Espagne déclaraient seulement tout haut « qu'elles ne veulent plus avoir rien à démêler avec ces « fous qui n'ont ni forme, ni ordre de gouvernement, « et ne respectent aucune règle ni entre eux, ni envers « les autres, nous viendrions bientôt à bout de notre « œuvre, et l'argent qu'il fallait, il y a vingt ans, pour « acheter cinq de nos manoirs dans l'Ouest, suffirait « aujourd'hui pour acheter le royaume.<sup>3</sup> »

<sup>1</sup> Le 2 septembre 1659.

<sup>2</sup> Les 10 et 11 octobre 1659.

<sup>3</sup> Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 588, 591-592, 599, 606, 551, 577, 579.



Hyde se trompait insolemment, comme il arrive aux hommes qui ont beaucoup traité avec les faiblesses et les turpitudes humaines. Ce n'était pas la vénalité de quelques chefs, mais la disposition générale de la nation éclairée et lassée par ses propres fautes, qui ramenait vers Charles son royaume; et si l'esprit public n'eût pas été changé, il eût bien vainement acheté les grands personnages qui s'offraient à lui. Même dans leurs rangs d'ailleurs, la défection n'était ni aussi facile, ni aussi complète que Hyde se plaisait à le dire : à côté de tant de retours sincères ou corrompus vers la royauté, les dévouements consciencieux et les aveuglements indomptables pour la République ne manquaient pas; les chefs civils surtout, Vane, Haslerig, Scott, Nevil, Harrington, Milton, au milieu même de leurs dissensions, n'admettaient pas, quels que fussent ses revers, que sa cause pût être perdue, et demeuraient, à tout prix, ses défenseurs, en attendant qu'ils devinssent ses martyrs.

Ceux d'entre eux qui tenaient pour le Parlement expulsé, Haslerig à leur tête, observaient Monk avec une sympathie pleine de doute : le langage et les actions leur convenaient beaucoup, mais ils hésitaient à se fier à l'homme. Ils étaient en outre un peu piqués qu'en envoyant des commissaires à Londres pour traiter avec le Conseil général des officiers, il ne leur eût donné, à eux dont il épousait la cause, aucun signe de vie. Haslerig s'était retiré à Woodstock, disant qu'il ne voulait fournir aucun prétexte à une prise d'armes des royalistes, et qu'il valait mieux céder à toutes les exigen-

ces de l'armée que s'y opposer avec un tel danger. Cependant, quand ces Parlementaires virent Monk s'engager de plus en plus sous le drapeau du Long Parlement, quand ils apprirent qu'il avait refusé de ratifier le traité conclu à Londres par ses commissaires et où leurs intérêts étaient abandonnés, ils prirent confiance dans un allié qui se montrait si ferme, et se résolurent à lui en donner des marques. Neuf membres de l'ancien Conseil d'État se réunirent sans bruit à Londres, sous la présidence de Scott, et signèrent une lettre<sup>1</sup> dans laquelle ils témoignaient à Monk leur reconnaissance de sa fidélité au Parlement, adhéraient à ce qu'il avait déjà fait avec autant de sagesse que de courage, et s'engageaient à marcher et à tomber avec lui dans la voie et pour le but qu'il avait indiqués dans sa déclaration. Un serviteur de Haslerig porta cette lettre en Écosse; et six jours après, le même comité, sous quelques réserves assez vaines, nomma Monk général en chef de toutes les forces d'Angleterre et d'Écosse, et lui fit parvenir secrètement sa commission<sup>2</sup>.

Rien ne pouvait mieux convenir à Monk, ni le servir plus utilement dans ses desseins; le manteau dont il les couvrait lui était ainsi légitimement acquis; ses actes étaient sanctionnés par les derniers représentants de ce vieux Parlement dont il s'était porté le serviteur. Il s'établit à Berwick et réunit là ses troupes, prêt à entrer

<sup>1</sup> Le 19 novembre 1659.

<sup>2</sup> Baker, *Chronicle*, p. 732;—Skinner, *Monk's Life*, p. 155-156;—Ludlow, *Mémoires*, dans ma *Collection*, t. III, p. 20-24.

en Angleterre dès que le moment d'agir serait venu. D'autres nouvelles favorables lui arrivèrent bientôt de toutes parts : le colonel Whetham, gouverneur de Portsmouth, se prononça pour le rétablissement du Parlement, appela Haslerig dans la place<sup>1</sup>, et les troupes envoyées de Londres contre lui se rangèrent sous son drapeau. Un mouvement semblable eut lieu en Irlande, fomenté par lord Broghill qui cachait bien moins que Monk ses vues royalistes, et le capitaine Campbell arriva en Écosse, chargé d'en informer Monk et de lui offrir un corps de troupes, s'il en avait besoin. La brigade irlandaise qui servait en Angleterre, dans l'armée de Lambert, se montrait chancelante. Les nouvelles de la flotte donnaient à croire que la faction dominante à Londres y perdait son crédit, et que l'amiral Lawson ne tarderait pas à se déclarer pour le retour du Parlement. Lord Fairfax envoya à Monk son cousin, Bryan Fairfax, avec mission de lui dire que, le 1<sup>er</sup> janvier, il serait prêt à se lever en armes dans le comté d'York, et qu'il lui demandait seulement de veiller sur Lambert, pour qu'aucune attaque ne vînt, de ce côté, prévenir et étouffer le soulèvement qu'il préparait : « Que mylord Fairfax soit tranquille, » dit Monk en embrassant le jeune messager ; « je guetterai Lambert « comme un chat guette une souris, et pas un escadron « de sa cavalerie ne bougera que je ne le suive aussitôt. » Lambert n'était point pressé d'attaquer ; il attendait,

<sup>1</sup> Dans les premiers jours de décembre 1659.

tâtonnait, se plaignait que ses troupes ne fussent pas payées, leur laissait commettre çà et là des désordres qui les décriaient, et lui-même avec elles délibérait avec ses officiers pour mettre son inaction à couvert sous leurs objections, et ne savait, dans ses embarras chaque jour croissants, qu'envoyer des messagers à Monk pour se plaindre de ses procédés, pour presser la reprise des négociations, et pour débattre des questions de lieux de conférence et de passe-ports<sup>1</sup>.

Monk pouvait se féliciter d'avoir gagné du temps, car le temps seul avait désorganisé et presque vaincu ses ennemis. Et son silence lui avait aussi bien réussi que sa patience ; son but définitif restait aussi obscur qu'il le souhaitait. Autour de lui comme au loin, ses serviteurs comme ses adversaires étaient pleins de doute et d'anxiété. Un de ses officiers, point royaliste, causant amicalement un soir avec son chapelain Price, en revenait sans cesse à lui demander : « Croyez-vous que le « général soit pour le Roi ? » Price s'efforçait, mais avec peu de succès, de lui démontrer qu'il n'en était rien. La conversation se prolongea si avant dans la nuit que l'officier fut obligé de coucher dans la chambre du chapelain. Ses soupçons l'agitaient à ce point qu'il se réveillait en disant tout haut : « Certainement le général est « pour le Roi ; » sur quoi Price le conjurait de chasser

<sup>1</sup> Ludlow, *Mémoires*, dans ma *Collection*, t. III, p. 24, 84 ;—Whitelocke, p. 689 ;—Baker, *Chronicle*, p. 733 ;—Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 86 ;—*The Fairfax correspondence*, edited by Rob. Bel, t. II, p. 151-173 ;—Skinner, *Monk's Life*, p. 171, 174 ;—Morrice, *Memoirs of Roger Boyle, Earl of Orrery*, c. v, p. 31.

de son esprit une idée aussi absurde et de le laisser dormir. Mais en prenant tant de soin pour dissiper les inquiétudes des Républicains, le chapelain royaliste finissait par s'inquiéter à son tour, et par douter que Monk voulût en effet rétablir le Roi. Tourmenté de son doute, impatient d'en sortir et de pousser de nouveau son impénétrable patron à une résolution décidée, Price se glissa une nuit, fort tard, dans la chambre du général. Monk dormait tout habillé, étendu sur deux chaises, auprès de son feu. Brusquement réveillé, il permit complaisamment à son inquiet chapelain de lui répéter son ardent désir qu'il rétablît enfin ce que Price appelait toujours « les vieilles lois de l'Angleterre, » et son vif chagrin des paroles ou des démarches qui l'engageaient de plus en plus dans la cause du Long Parlement : « Monsieur Price, » lui dit Monk, « je ne dois montrer aucun « éloignement pour ces gens-là ; ils se méfient déjà bien « assez de moi. Je sais ce que vous voulez dire et je l'ai « toujours compris. Par la grâce de Dieu, je le ferai, si j'en « ai jamais le pouvoir, et je ne doute guère que je ne l'aie « un jour. » Il se leva, prit les mains à Price et les pressant dans les siennes : « Avec l'aide de Dieu, je le ferai ; » et il congédia son chapelain encore une fois rassuré<sup>1</sup>.

Le moment d'agir approchait : les troupes de Monk étaient réunies à Berwick ; il y avait fait toutes les épurations qu'il jugeait nécessaires et subi toutes les défections qu'il pouvait craindre ; il avait autour de lui six

<sup>1</sup> Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 82, 87-89.

régiments d'infanterie, forts chacun de mille hommes, et quatre de cavalerie incomplets et mal montés; soldats aguerris, disciplinés, accoutumés à la vie dure et active des garnisons d'Écosse, impatients d'aller retrouver en Angleterre un pays plus riche et un climat plus doux, et pleins de confiance dans leur général. Quoique l'armée de Lambert lui fût encore supérieure en nombre, Monk ne la craignait plus; il savait à quels troubles d'esprit et à quels embarras matériels elle était livrée. Il parcourut lui-même les bords de la Tweed, cherchant le point qui lui convenait le mieux pour entrer en Angleterre et le meilleur gué pour passer le fleuve. Il s'arrêta à Coldstream, petite ville pauvre, mal bâtie, mais où se trouvait un bon gué, et autour de laquelle il pouvait cantonner sûrement ses troupes. Il établit là son quartier général, dans une misérable maison, sale et enfumée, n'ayant qu'une chambre pour le jour et la nuit, et si mal pourvu qu'en y arrivant le soir il ne trouva point de vivres, et se promena quelque temps mâchant du tabac, en attendant qu'on lui eût procuré de quoi souper. Sa femme, qui ne consentait guère à vivre loin de lui, vint le rejoindre dans ce mauvais gîte; mais il la renvoya brusquement à Berwick, où il retourna peu après lui-même pour recevoir les Écossais, nobles et députés, auxquels il avait assigné ce rendez-vous. Ils y arrivèrent<sup>1</sup>, nombreux et empressés, se disant prêts à lui fournir six mille hommes d'infanterie et quinze cents

<sup>1</sup> Le 13 décembre 1659.

chevaux ; mais ils demandaient en retour des armes et diverses mesures qui auraient remis dans leurs mains la garde et la police de l'Écosse. Monk, après en avoir délibéré avec ses officiers, refusa leurs secours comme leurs exigences : « Si je rappelais toutes mes garnisons, » dit-il, « j'aurais autant de troupes que Lambert ; mais je ne veux pas que l'Écosse sorte, par mon fait, des mains anglaises. » Son armée ne voyait les Écossais qu'avec dédain et méfiance. Monk leur laissa entrevoir un meilleur avenir, leur permit, sans aucun engagement de sa part, d'envoyer au Roi un messenger, obtint d'eux une somme de 60,000 livres sterling, les renvoya, sinon satisfaits, du moins espérant en lui, et retourna à Coldstream pour ne plus s'occuper que de sa prochaine expédition<sup>1</sup>.

On en attendait les nouvelles à Londres avec la perplexité la plus impatiente ; mille bruits contradictoires se répandaient chaque jour ; tantôt Monk était entré et avançait sans obstacle ; tantôt Lambert l'avait attaqué et battu. Ces rumeurs étaient en général favorables à Monk, car sans qu'on sût bien ce qu'il faisait et voulait, il avait à Londres la faveur populaire. Peu après ses premières résolutions il avait écrit au Conseil commun de la Cité<sup>2</sup>, pour les lui expliquer et rechercher son appui ; le Conseil, au sein duquel sa lettre n'avait été

<sup>1</sup> Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 83-85 ; — Gumble, *Monk's Life*, p. 162-164, 175-179 ; — Skinner, *Monk's Life*, p. 158-161, 166-169 ; — Baker, *Chronicle*, p. 732-734.

<sup>2</sup> Le 12 novembre 1659.

ouverte et lue qu'assez tard<sup>1</sup> et après un vif débat, n'avait pas encore osé lui répondre ; mais à mesure que les événements donnaient à Monk l'ascendant, ils rendaient aux bourgeois de Londres le courage ; des élections nouvelles chassèrent des fonctions municipales la plupart des amis du régime en vigueur ; une fermentation continue s'établit dans la Cité ; on signa des pétitions pour demander d'abord un Parlement libre, puis un nouveau Protecteur, et le nom de Richard Cromwell fut encore prononcé. Le Comité de sûreté interdit les pétitions. On y substitua les promenades des apprentis dans les rues, criant : « Un Parlement libre ! » Le colonel Hewson entra avec son régiment dans la Cité ; il fut hué. Il voulut faire arrêter les promeneurs ; ils résistèrent ; la troupe fit feu et tua deux jeunes gens. Les promenades cessèrent ; mais les propos amers, les froideurs insultantes, les dégoûts calculés étaient prodigués par la population aux officiers et aux soldats qui, pour y échapper, ou ne sortaient plus isolément, ou sortaient sans uniforme et sans armes. Des associations se formèrent, dans Londres et hors de Londres, pour ne payer aucune taxe que n'aurait pas votée le Parlement. Un complot fut tramé pour surprendre la Tour ; il fut découvert ; mais ses auteurs, sir Antoine Ashley Cooper et Scott à leur tête, adressèrent à Fleetwood<sup>2</sup> et publièrent une lettre où ils se vantaient hautement de leur dessein : « Action « honnête et honorable, » disaient-ils, « qui non-seule-

<sup>1</sup> Le 23 novembre 1659.

<sup>2</sup> Le 16 décembre 1659.



« ment aurait réprimé la tyrannie exorbitante de  
« Wallingford-House et de Whitehall, mais qui était  
« nécessaire pour la sûreté et la paix de notre grande  
« cité... Dieu, nous en avons la confiance, nous a suscité  
« un libérateur en plaçant la force dans les mains du  
« général Monk, le plus habile et le plus expérimenté des  
« officiers de ces nations..... et qui est avoué et soutenu  
« dans ses actes par l'autorité du Conseil d'État, tandis  
« que votre pouvoir, à vous, n'est que celui de l'épée<sup>1</sup>. »

Attaqué et bravé ainsi à ses portes, menacé par Haslerig, maître de Portsmouth, que le gouverneur lui avait livré et où il appelait à lui les mécontents, le Conseil général des officiers apprit qu'une défection plus grave encore, celle de la flotte, se préparait. L'amiral Lawson, brave marin et honnête républicain, incapable de supporter longtemps une situation douteuse, avait amené ses vaisseaux dans la Tamise, déclarant qu'il ne voulait plus obéir qu'au Parlement. On lui envoya en toute hâte Vane qui avait sur lui une grande influence; mais Vane arriva trop tard à Gravesend; Ashley Cooper et Scott l'avaient devancé et s'étaient emparés de l'esprit de l'amiral. Ils refusèrent même de s'aboucher avec Vane, et Lawson obtint à grand'peine qu'ils consentissent à le voir à bord de son vaisseau. La conférence fut sans effet, et Vane retourna à Londres annoncer à ses

<sup>1</sup> *Monk's Letters*, p. 45;—Whitelocke, p. 689, 690, 691;—Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 624, 626, 627, 631;—Ludlow, *Mémoires*, dans ma *Collection*, t. III, p. 42-56;—Thurloe, *State-Papers*, t. VII, p. 795, 797;—Wingrove Cooke, *The life of the first Earl of Shaftesbury*, t. II, p. 213-215.

collègues du Comité de sûreté que tout espoir de ramener Lawson était perdu<sup>1</sup>.

La discorde est un mal contagieux qui pénètre, pour les dissoudre, jusque dans les derniers et plus solides éléments du corps qu'il a une fois attaqué. Militaires ou parlementaires, les chefs de la faction dominante, engagés tous dans la même route et menacés de la même chute, ne s'accordaient plus sur rien et se livraient avec passion à leurs dissentiments. Dans les deux comités chargés de préparer une constitution et une loi électorale, Vane était plus que jamais intraitable, et ne voulait céder sur aucune de ses vues d'organisation ou de réforme sociale. On présentait à Whitelocke des actes qu'en sa qualité de garde du sceau il était appelé à sceller ; il y trouvait quelques dispositions contraires aux lois, et déclarait qu'il ne pouvait les sceller sans manquer à son serment : « Nous les scellerons nous-mêmes, » disait un des officiers présents.—Je suis prêt, » répondait Whitelocke, « à vous remettre le sceau ; il est « là ; ôtez-le-moi, si cela vous plaît. — Ce sera bien, » reprenait un autre officier ; « il ne convient pas, dans un « temps comme celui-ci, qu'un légiste soit chargé de « la garde du sceau ; une fonction si importante va « mieux aux hommes qui ont porté le poids de la guerre « et risqué leur vie pour la République. » Whitelocke

<sup>1</sup> Whitelocke, p. 690, 691;—Ludlow, *Mémoires*, dans ma *Collection*, t. III, p. 59-63 ; — Baker, *Chronicle*, p. 735 ; — Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 629 ; — Thurloe, *State-Papers*, t. VII, p. 795.

se récriait, et rappelait les services qu'avaient rendus à la République et les périls qu'avaient courus pour elle ces légistes si dédaignés, Ireton, Saint-John, Reynolds, et lui-même dans son ambassade auprès de la reine Christine; la querelle devenait violente, et Fleetwood n'en prévenait les suites qu'en imposant silence au colonel qui avait mal parlé des hommes de loi. Ludlow, sincère dans son attachement à l'armée et dans son respect pour le Parlement, s'efforçait en vain de rapprocher Haslerig de Vane et d'engager Desborough à ne plus accuser les parlementaires d'avoir tout perdu. Nul ne s'inquiétait plus de la cause commune; chacun n'écoutait plus que ses idées ou ses sentiments personnels. Ce n'était plus ni un gouvernement ni un parti, mais un rassemblement, sans lien, d'hommes irrités les uns contre les autres, se défiant les uns des autres, et se dispersant au hasard ou se heurtant entre eux, comme des aveugles éperdus, près de tomber tous dans le même abîme<sup>1</sup>.

Whitelocke, le moins passionné et le plus judicieux de tous, ne se faisait, sur l'anéantissement du pouvoir et l'imminence du péril, aucune illusion. Il alla trouver Fleetwood<sup>2</sup>: « Je viens, » lui dit-il, « causer librement  
« avec vous de notre situation et de ce qu'il y a à faire  
« pour en sortir. Il est plus qu'évident que le projet de  
« Monk est de ramener le Roi, et cela sans aucune con-  
« dition en faveur du parti du parlement, ce qui mettra

<sup>1</sup> Whitelocke, p. 689, 690;—Ludlow, *Mémoires*, dans ma *Collection*, t. III, p. 18-22, 31-42.

<sup>2</sup> Le 22 décembre 1659.

« notre vie et notre fortune, à tous, à la merci du Roi et  
« de son parti, qui sont enragés contre nous et ont besoin  
« de réparer leurs fortunes délabrées. Le parti presby-  
« térien en général, la Cité, la plupart des anciens amis  
« du Parlement, une grande partie de l'armée sont dans  
« la même disposition. Ici, parmi les troupes, beaucoup  
« se révoltent contre nous, comme d'autres, dans le  
« Nord, contre Lambert, et celles de Portsmouth, et  
« d'autres encore. Monk dupera aisément Haslerig et le  
« reste des membres de l'ancien Parlement; tous les  
« Lords mécontents et les membres exclus des Communes  
« seront et sont déjà très-actifs dans ce dessein. Le  
« retour du Roi est inévitable. Puisqu'il en faut passer  
« par là, la prudence vous conseille, à vous et à vos  
« amis, de vous faire les instruments de ce retour plutôt  
« que de le laisser accomplir à Monk. Vous pourrez alors  
« traiter avec le Roi pour votre sûreté et celle de vos  
« amis, et aussi pour la cause dans laquelle nous avons  
« été engagés; tandis que, si vous laissez faire Monk,  
« nous et tout ce que nous avons fait nous courons  
« grand risque d'être complètement perdus. Je vous  
« propose de faire de deux choses l'une: ou bien réu-  
« nissez toutes vos troupes; mettez-vous, vous et vos  
« amis, à leur tête, afin de voir sur quelles forces vous  
« pouvez compter et de prendre votre parti en consé-  
« quence. Si, comme je le crains, vous n'avez pas grand  
« monde autour de vous, alors, avec le peu que vous  
« aurez, allez à la Tour, prenez-en possession; faites  
« demander au lord maire et au Conseil commun de se

« joindre à vous pour réclamer un Parlement libre ; je  
 « crois que la Cité le fera volontiers et vous donnera de  
 « l'argent pour vos soldats, ce qui en accroîtra le nom-  
 « bre.—Viendrez-vous avec moi à la tête des troupes et à  
 « la Tour?» lui demanda Fleetwood.—J'irai.—Et quel est  
 « l'autre parti que vous avez à me proposer?—Le voici.  
 « Envoyez sur-le-champ une personne de confiance au  
 « Roi à Bréda ; et offrez-lui vos services et ceux de vos  
 « amis pour le rétablir dans son droit, et cela à des  
 « termes dont le Roi conviendra avec vous ; vous don-  
 « nerez à votre envoyé vos instructions à ce sujet.—  
 « Êtes-vous disposé à vous charger vous-même de cette  
 « mission?—J'irai, si vous jugez à propos de m'envoyer.»

La conversation se prolongea : Fleetwood se montra décidé, et pressa Whitelocke de se préparer à partir le soir même ou le lendemain matin, pendant qu'il lui ferait préparer ses instructions. Whitelocke se retirait ; il rencontra dans l'antichambre Vane, Desborough et Berry qui venaient s'entretenir avec Fleetwood.—« At-  
 « tendez un peu là,» lui dit celui-ci. Whitelocke attendit, prévoyant bien quelle serait l'issue de la consultation. Au bout d'un quart d'heure Fleetwood vint le trouver, et lui dit avec un trouble extrême : « Je ne puis le faire,  
 « je ne puis le faire.—Et pourquoi donc?—Ces mes-  
 « sieurs viennent de me rappeler, et cela est vrai,  
 « que je me suis engagé à ne jamais faire une telle  
 « chose sans le consentement de mylord Lambert.—  
 « Mais Lambert est trop loin pour qu'on puisse deman-  
 « der son consentement à une démarche qui doit être

« faite sans aucun délai.—Je ne puis la faire sans lui.  
« —Vous vous perdrez, vous et vos amis.—Je n’y puis  
« rien <sup>1</sup> ». Et ils se séparèrent.

Vane et Desborough ne furent probablement pas très-surpris de la proposition que Whitelocke était venu faire à Fleetwood, car il paraît que, même entre eux, dans le Conseil général des officiers, on avait parlé du rappel du Roi comme de l’unique moyen de rétablir la paix dans la nation; mais cette idée avait été aussitôt écartée : « Nous ne pourrions, dirent-ils, nous fier à lui  
« pour notre sûreté, car, fût-il lui-même bien résolu  
« d’accomplir ce qu’il aurait promis, son Parlement,  
« dès qu’il en convoquerait un, ne ratifierait pas ses  
« promesses, et nous serions perdus. » Un seul expédient leur parut praticable et salutaire : c’était de convoquer eux-mêmes un Parlement nouveau, et de s’y assurer, pendant qu’ils étaient encore les maîtres, la majorité, ou du moins un puissant parti. Promptement adoptée, cette résolution fut annoncée, le 15 décembre, par une proclamation qui fixait au 24 janvier suivant la réunion du Parlement. Mais comment passer encore six semaines dans une anarchie à ce point impuissante et abaissée? Aucun pouvoir, pas même le pouvoir militaire, n’était plus obéi et n’osait réclamer l’obéissance; des soldats erraient dans les campagnes, levant des taxes, menaçant, vexant amis comme ennemis. Quelques-uns arrivèrent un jour, en vagabonds insolents, dans le village

<sup>1</sup> Whitelocke, p. 690, 691.

et jusque dans le manoir du colonel Hutchinson ; il leur demanda en vertu de quelle autorité ils venaient : « Voilà notre autorité, » lui dirent-ils, « en montrant « leurs armes.—Tout ceci fera revenir Charles Stuart, » dit le colonel.—« Jamais, tant que je porterai ceci, » reprit un soldat mettant la main sur son épée. Mistriss Hutchinson se plaignit au colonel de leur régiment, qui lui écrivit pour désavouer leurs violences et promettre qu'ils en seraient punis ; elle leur montra la lettre ; ils la déchirèrent en se moquant ; un capitaine vint pour les réprimer ; ils le couchèrent en joue sous les yeux de mistriss Hutchinson, et il fut forcé de se retirer. Des scènes semblables avaient lieu partout où des troupes étaient cantonnées et prenaient la fantaisie de se débander. Personne ne commandait plus dans l'armée et l'armée était maîtresse dans le pays <sup>1</sup>.

Le dégoût d'un tel régime gagna les soldats eux-mêmes, ceux-là du moins qui, en garnison dans Londres, avaient gardé plus de discipline et s'étaient peu à peu associés aux sentiments de la population. Ils étaient honteux d'entendre sans cesse maudire l'armée et ses chefs. C'était aussi leur instinct, à eux, que, pour gouverner leur pays, il fallait un Parlement. Qu'avaient-ils besoin d'attendre celui qu'on promettait ? Ils en avaient un sous la main, auquel ils avaient longtemps obéi, et qui avait gouverné longtemps avec succès. Évidemment

<sup>1</sup> Ludlow, *Mémoires*, dans ma *Collection*, t. III, p. 35, 65-68 ; — Whitelocke, p. 690 ; — Mistriss Hutchinson, *Mémoires*, dans ma *Collection*, t. II, p. 292-299.

on avait eu tort de le chasser, car deux fois cette violence avait mal tourné. Les nouvelles qui venaient de toutes parts, de la flotte, de l'armée de Lambert, des régiments envoyés pour reprendre Portsmouth, annonçaient partout l'explosion, accomplie ou prochaine, du même sentiment. Les parlementaires présents à Londres jugèrent le moment venu; Scott et quelques autres membres de l'ancien Conseil d'État se réunirent chez l'Orateur de la Chambre, Lenthall, et, de concert avec lui, reprenant le pouvoir que personne ne retenait plus, ils ordonnèrent aux troupes de se rendre dans la plaine de *Lincoln's Inn* pour y être passées en revue par les colonels Alured et Okey, dévoués à la cause du Parlement. Après la revue, les troupes se mirent en marche, et, arrivées dans *Chancery-Lane*, elles s'arrêtèrent devant la maison de l'Orateur, qu'elles saluèrent de leurs acclamations. Lenthall descendit dans la rue et vint recevoir, avec les cris joyeux des soldats, les aveux repentants des officiers et leur promesse d'être désormais fidèles au Parlement. Ainsi abandonnés, les généraux abdiquèrent à l'instant, chacun pour son compte et à sa façon, selon la pente de leur caractère ou la nature de leurs craintes. Desborough sortit de Londres en toute hâte pour aller se réfugier dans le camp de Lambert. Fleetwood, le cœur contrit, et reconnaissant la justice de Dieu « qui nous a, » disait-il, « craché à la face, » s'empressa d'envoyer à Lenthall les clefs de la Chambre des Communes, en lui faisant dire qu'il en avait retiré les gardes, et que les membres y pouvaient rentrer quand ils voudraient. Le



gouverneur de la Tour, Miller, se déclara également soumis à l'Orateur et prêt à recevoir ses ordres. Lenthall et ses collègues firent une visite dans la Cité, s'entendirent avec le lord maire et le Conseil commun, et, le 26 décembre au soir, après s'être d'abord réunis à Whitehall, quarante membres environ, Lenthall à leur tête, se rendirent, à pied et à la lueur des flambeaux, à Westminster, et rentrèrent dans leur salle, applaudis çà et là par les soldats groupés sur leur passage<sup>1</sup>.

Ainsi qu'à leur premier retour dans cette même salle, le 7 mai précédent, ils débutèrent, en y rentrant, par le même acte de tyrannie. Vingt-trois des membres exclus en 1648, et parmi eux l'indomptable Prynne, se présentèrent de nouveau pour réclamer leur droit et reprendre leurs sièges. L'entrée leur fut de nouveau interdite. Ils insistaient, groupés devant la porte. Le colonel Alured, qui commandait la garde, embarrassé de sa propre iniquité, les laissa entrer dans le vestibule et se fit l'intermédiaire d'un pourparler entre eux et la Chambre. Après une heure d'attente, il leur rapporta pour réponse que la Chambre venait de voter « que le 5 janvier suivant, « elle s'occuperait de l'affaire des membres absents. » A cet hypocrite affront, les vingt-trois membres présents et exclus se retirèrent, jaloux de leur dignité autant que de leur droit<sup>2</sup>.

Cependant Lambert à Newcastle, Monk à Coldstream,

<sup>1</sup> Whitelocke, p. 690, 691;—Ludlow, *Mémoires*, dans ma *Collection*, t. III, p. 95;—*Parl. hist.*, t. XXII, p. 28;—Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 637, 647.

<sup>2</sup> *Parl. hist.*, t. XXII, p. 29-33.

et Fairfax dans son château de Nun-Appleton, s'observaient mutuellement et faisaient leurs préparatifs pour s'attaquer. Malade de la pierre et de la goutte, rarement en état de monter à cheval, Fairfax passait, aux yeux de ceux qui ne le connaissaient pas, pour un vieillard usé et incapable de rien entreprendre : « Son âme, » disait-on, « ne sert plus que comme du sel pour empêcher son corps de tomber en poudre. » Ses anciens compagnons d'armes dans la guerre civile, devenus ses adversaires sous la République, en pensaient bien autrement ; ils se souvenaient de son ardeur guerrière, de son ascendant sur les soldats ; et le colonel Robert Lilburne, chargé par Lambert de surveiller ses mouvements, tenait toujours quelques escadrons prêts à se porter sur le point où il paraîtrait. Se voyant ainsi menacé, Fairfax résolut de devancer le jour qu'il avait indiqué à Monk pour sa prise d'armes, et se faisant mettre dans son carrosse, il se promena dans le comté d'York, envoyant de tous côtés des messages, rassemblant ses amis, essayant même d'attirer quelques officiers de Lambert avec qui il avait conservé des rapports. Un certain nombre de gentilshommes vinrent à lui avec leur suite, en désordre et mal armés : « Je suis très-touché de l'empressement de ces messieurs à risquer ainsi leur vie avec moi, » disait Fairfax ; « mais je me sens le cœur troublé quand je pense au péril où je les jette ; car nous avons affaire à de vieux soldats. Si j'avais seulement un de mes régiments de cavalerie du commencement de la guerre, j'irais avec eux où je voudrais. »

Des renforts efficaces lui arrivèrent bientôt ; plusieurs officiers de Lambert lui amenèrent leurs compagnies. Comme il approchait d'York, la brigade irlandaise, toujours incorporée dans l'armée républicaine, mais qui s'était placée, entre Lambert et Monk, dans une sorte de neutralité, lui envoya trois de ses chefs pour lui offrir de se joindre à lui s'il voulait s'engager à repousser tout gouvernement monarchique. Fairfax déchira le papier qu'on lui présentait, et montant à cheval malgré sa goutte, il se mit à la tête de ses gens et se disposa à attaquer : « On vit alors, » dit l'un de ceux qui l'accompagnaient, « apparaître un tout autre homme ; ses « mouvements étaient si vifs, ses yeux si étincelants, il « avait si bien l'air, le ton, le commandement d'un « général, que nous étions tous pleins d'ardeur et pressés « de charger avec lui. » Ils n'en eurent aucun besoin ; les Cavaliers, nombreux dans York, ouvrirent à Fairfax les portes de la ville ; et, malgré l'approche de Lambert qui arrivait en hâte de Newcastle, un mouvement royaliste, sans prononcer le nom du roi, se propagea dans tout le comté<sup>1</sup>.

Monk apprit en même temps à Coldstream l'insurrection précipitée de Fairfax et le rétablissement du Long Parlement. Cette dernière nouvelle n'était pas, pour lui, tout à fait inattendue ; il avait reçu, trois jours auparavant, une lettre de Lenthall qui la lui faisait

<sup>1</sup> Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 637 ; — *The Fairfax correspondence*, t. II, p. 152, 164-167 ; — Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 91 ; — Gumble, *Monk's Life*, p. 206.

pressentir. Il eût pu trouver quelque convenance à attendre les ordres de ce pouvoir civil dont il s'était proclamé le serviteur, et qui venait de se relever ; mais la nécessité d'aller soutenir Fairfax menacé par Lambert n'admettait ni doute, ni retard ; Monk s'empressa d'y obéir. Il donna immédiatement à ses troupes l'ordre de se mettre en marche. Le 1<sup>er</sup> janvier 1660, sous un soleil brillant quoique par un froid très-rigoureux, l'infanterie passa la Tweed ; la cavalerie, commandée par Monk lui-même, suivit le lendemain ; et ce même jour, toute l'armée d'Écosse, général et soldats, prirent à Wooler, dans le comté de Northumberland, leur première station sur le sol de l'Angleterre<sup>1</sup>.

Là vinrent à Monk, au milieu de la nuit, des lettres du Long Parlement rétabli qui l'auraient confirmé, s'il en eût eu besoin, dans la résolution qu'il avait déjà prise et exécutée. On le remerciait brièvement et froidement, sans lui rien promettre et sans l'engager à se rendre à Londres. Il apprit seulement que le même messenger, en passant à Newcastle, avait porté aux troupes de Lambert l'ordre de se disperser et de retourner dans leurs divers quartiers. Aucun ordre semblable n'était donné aux siennes. Monk comprit sans peine qu'on ne se fiait guère à lui, mais qu'on n'osait rien contre lui. Il convoqua sur-le-champ ses officiers qui, sortant de leurs lits, vinrent avec humeur, à travers

<sup>1</sup> Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 94 ;— Gumble, *Monk's Life*, p. 187-192 ;— Skinner, *Monk's Life*, p. 179-180 ;— Baker, *Chronicle*, p. 738.

des rues encombrées de neige, entendre la lecture de cette lettre : « aussi froide, » dit l'un d'eux, « que la « nuit qui nous l'apportait. » Le lendemain matin, les troupes réunies, Monk la fit relire en tête de chaque régiment ; les soldats s'écrièrent qu'ils voulaient aller à Londres voir le Parlement assemblé, et Monk ordonna de poursuivre sans délai la marche<sup>1</sup>.

A mesure qu'il avançait, les manifestations favorables lui arrivaient de toutes parts. A Morpeth, le grand shériff et les principaux propriétaires du comté de Northumberland vinrent le féliciter. Les magistrats de Newcastle envoyèrent au-devant de lui pour l'inviter à se rendre promptement dans leur ville. Il reçut en même temps des lettres du lord-maire et du Conseil commun de Londres<sup>2</sup>, réponse tardive à celle qu'il leur avait écrite six semaines auparavant, mais pleine d'excuses du retard et adhérant vivement à tout ce qu'il disait et faisait pour la défense des droits du Parlement et des libertés de la nation. En arrivant à Newcastle<sup>3</sup>, il trouva l'armée de Lambert déjà disloquée et les divers corps en marche pour leurs cantonnements. Lambert s'était retiré précipitamment dans une petite maison de campagne, abandonné de tous, officiers et soldats, qui s'empressaient de se soumettre au Parlement, sans aucune réserve pour la sûreté de leur géné-

<sup>1</sup> Gumble, *Monk's Life*, p. 196-197;—Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 95;—Skinner, *Monk's Life*, p. 180;—Baker, *Chronicle*, p. 738-739;—*Journals of the h. of C.*, t. VII, p. 797.

<sup>2</sup> Du 29 décembre 1659.

<sup>3</sup> Le 5 janvier 1660.

ral. Desborough lui-même avait écrit à la Chambre pour reconnaître sa faute et promettre sa fidèle soumission. Bien sûr de ne rencontrer nulle part aucune résistance, Monk s'arrêta trois jours à Newcastle, et répondit de là à la Cité de Londres<sup>1</sup>, la remerciant de son adhésion, se félicitant de se trouver en si bon accord avec elle : « Et je vous promets, » ajoutait-il, « au nom de  
« l'armée sous mes ordres, qu'elle est bien résolue à  
« soutenir et maintenir, tel qu'il siégeait le 11 octobre  
« dernier, le Parlement actuel de qui nous avons reçu  
« nos commissions. Nous espérons que vous concour-  
« rez avec nous dans ce dessein. Nous défendrons de  
« tout notre pouvoir les droits des Parlements succes-  
« sifs et les libertés temporelles et civiles de ces nations;  
« nous encouragerons dans leurs fonctions les pieux et  
« savants ministres de l'Évangile du Seigneur, et nous  
« resterons fidèles à la bonne cause, afin qu'une Répu-  
« blique libre puisse s'établir dans ce pays, et que l'ar-  
« mée demeure, comme elle le doit, soumise à l'auto-  
« rité civile<sup>2</sup>. »

Monk fit en même temps partir pour Londres son chapelain Gumble, portant de sa part des lettres à l'Orateur de la Chambre, au Conseil d'État, aux commissaires chargés du gouvernement de l'armée, et aussi une copie de la lettre qu'il venait d'adresser à la Cité, et que, pour aller au devant de tout soupçon, il voulait communiquer

<sup>1</sup> Le 6 janvier 1660.

<sup>2</sup> Skinner, *Monk's Life*, p. 181-183 ;— Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 96 ;— *Monk's Letters*, p. 45-49 ;— Whitelocke, p. 692.

au Parlement. Par sa vie et ses opinions passées, par son intimité avec Scott, par son savoir-faire de théologien mêlé aux intrigues et aux mouvements de la révolution, Gumble était très-propre à inspirer confiance aux meneurs parlementaires, et à bien démêler, dans l'intérêt de son patron, leur situation et leurs desseins. Et comme il devait passer par York, Monk le chargea aussi d'une lettre pour Fairfax et d'instructions verbales pour le docteur Bowles, car les deux chapelains étaient les confidents actifs des deux généraux<sup>1</sup>.

Cinq jours après<sup>2</sup>, Monk était lui-même à York, et dinait en tête à tête avec Fairfax, retenu par la goutte dans sa chambre, à Nun-Appleton. Il offrit, dit-on, au vieux général du Long-Parlement, le commandement en chef de toutes les forces qu'ils pourraient réunir pour leur dessein commun; mais Fairfax refusa absolument, déclarant qu'à Monk seul ce commandement devait appartenir, dans l'intérêt du succès. De retour à la ville, Monk entra, avec le docteur Bowles, en conversation particulière, et si animée qu'il le retint jusqu'après minuit. Bowles sorti, il fit appeler son chapelain Price : « Que pensez-vous de ceci? lui dit-il; M. Bowles, « de la part de mylord Fairfax, m'a très-vivement pressé « de rester ici et de me déclarer pour le Roi.—Et l'avez-vous promis, Monsieur?—Non vraiment, je n'ai rien « promis, je n'ai encore rien promis. » Tous deux se

<sup>1</sup> Gumble, *Monk's Life*, p. 207-209; — Skinner, *Monk's Life*, p. 184.

<sup>2</sup> Le 11 janvier 1660.

taisaient; Price reprit : « Après la mort du grand Gus-  
 « tave, le roi de Suède, j'ai entendu raconter que, lors-  
 « qu'il entra en Allemagne, il dit que, si sa chemise  
 « connaissait son intention, il se l'ôterait de dessus le  
 « dos pour la brûler. Faites comme lui, Monsieur, jus-  
 « qu'à ce que vous soyez dans Londres; vous verrez  
 « alors ce que vous aurez à faire. » Monk n'avait pas  
 besoin, pour se taire ou pour mentir, que Price lui en  
 donnât le conseil; il devint tous les jours plus silencieux  
 et plus caché. Informé qu'un officier venait de dire :  
 « Ce Monk nous ramènera à la fin Charles Stuart, » il le  
 frappa publiquement de sa canne, menaçant du même  
 châtiment quiconque répéterait la même calomnie<sup>1</sup>.

Ces démonstrations si positives, cette réserve si obsti-  
 née remplissaient les royalistes de doute et d'inquiétude :  
 en écrivant au Roi et à Hyde, ils parlaient sans cesse  
 de Monk, et toujours comme d'une énigme qu'ils  
 désespéraient de pénétrer. Quelquefois ils se montraient  
 pleins de confiance : « Personne, » dit Barwick au roi<sup>2</sup>,  
 « ne peut croire Monk assez insensé pour s'engager  
 « aussi avant qu'il l'a fait, sur une planche aussi pour-  
 « rie que ce débris d'un Parlement. » La confiance allait  
 même, par moments, jusqu'à l'enthousiasme : « Ses  
 « desseins sont obscurs, » dit Broderick à Hyde<sup>3</sup>, « ses  
 « discours ambigus; mais voici comment il se dépeint

<sup>1</sup> *The Fairfax correspondence*, t. II, p. 168, 192; — Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 98-101.

<sup>2</sup> Le 5 décembre 1659.

<sup>3</sup> Le 16 décembre 1659.



« lui-même dans ses plaintes : — De tous les Anglais  
« employés par la République, je serai, dit-il, le plus  
« heureux ou le plus malheureux. Richard Cromwell  
« s'est manqué à lui-même; sans quoi je n'aurais ja-  
« mais manqué à mon respect pour la mémoire de son  
« père. La sottise de Fleetwood, la perfidie et l'am-  
« bition de Lambert ne sont pas supportables. Il n'y  
« a point de fond à faire sur ce corps délabré et  
« désuni qu'ils appellent le *Rump*. Je me hasarde  
« donc seul sur la brèche. Je ne me fierais pas le moins  
« du monde aux Écossais si je n'y étais contraint par la  
« nécessité. Je n'ai point de conseiller sur qui je puisse  
« compter; la plupart de mes officiers ont été des traî-  
« tres, et il y aurait trop de duperie à croire que les  
« autres seront fidèles. Mais la religion, nos lois, nos  
« libertés et ma propre renommée sont en jeu; j'irai en  
« avant, et Dieu décidera de l'événement. » Quelques  
semaines après<sup>1</sup>, le même Broderick écrit : « Les projets  
« de Monk sont inconnus; c'est vanité de prétendre les  
« deviner. Deux lettres, parties de son quartier général  
« près d'York, sont arrivées ce matin à Charles Howard,  
« écrites par deux hommes d'un bon jugement l'un et  
« l'autre, et dignes de toute confiance; je les ai lues  
« toutes deux; leurs conjectures sur son plan et ses  
« inclinations sont complètement opposées; que pou-  
« vons-nous dire, nous, à cette distance?—Tout ce que  
« je puis dire de Monk, » écrit Mordaunt au roi<sup>2</sup>, « c'est

<sup>1</sup> Le 13 janvier 1660.

<sup>2</sup> Le 16 janvier 1660.

« que c'est un moine (*a monk*) noir; je ne saurais voir  
 « au travers... Mais je me suis assuré que les principaux  
 « personnages de la Cité s'opposeront à ce ténébreux  
 « soldat, s'il se montre autre qu'ils ne le désirent. » Et  
 dans l'anxiété commune du parti, l'un des plus intimes  
 correspondants de Hyde, Rumbold lui disait<sup>1</sup> : « Sa Ma-  
 « jesté ferait bien d'obtenir que le roi de France adressât  
 « un message à Monk pour le mettre en bonne disposi-  
 « tion; c'est l'avis de nos plus considérables amis<sup>2</sup>. »

Les républicains, redevenus les maîtres, étaient, sur  
 le compte de Monk, aussi incertains et bien plus inquiets  
 que les royalistes, car leur incertitude allait à la crainte,  
 non à l'espérance. Dès les premiers moments, leur atti-  
 tude envers lui fut embarrassée, à la fois méfiante et  
 timide. En lui votant des remerciements<sup>3</sup>, ils eurent  
 soin de donner à l'amiral Lawson, au colonel Morley et  
 à Haslerig, les mêmes témoignages de reconnaissance;  
 Lawson, venu à Londres, fut introduit dans le Parle-  
 ment, et solennellement complimenté par l'Orateur<sup>4</sup>.  
 On confirma tout ce qu'avait fait Monk dans l'armée  
 d'Écosse pour le renvoi et l'avancement de ses officiers;  
 mais on se hâta en même temps d'amnistier les officiers  
 de l'armée de Lambert et de les traiter avec faveur<sup>5</sup>.  
 Monk, et Fairfax avec lui, furent nommés membres du

<sup>1</sup> Le 16 décembre 1659.

<sup>2</sup> Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 621-623, 628, 645, 649, 652, 630.

<sup>3</sup> Les 27 et 29 décembre 1659.

<sup>4</sup> Le 9 janvier 1660.

<sup>5</sup> Le 2 janvier 1660.

Conseil d'État<sup>1</sup> ; mais la composition en était telle qu'on n'y pouvait redouter leur influence. On n'avait témoigné à Monk et on était fort loin de ressentir aucun désir qu'il vînt à Londres ; mais quand on sut qu'il continuait sa marche, on s'empessa de l'y inviter<sup>2</sup>. Son chapelain Gumble, dès qu'il y arriva, fut aussitôt appelé devant la Chambre<sup>3</sup> et bien traité par elle ; on le questionna avec curiosité ; on l'écouta avec complaisance ; on vota, pour lui, un don de cent livres sterling et la perspective d'un bon bénéfice. Mais quand il fut renvoyé devant le Conseil d'État pour entrer dans les détails confidentiels de sa mission, le Conseil le fit attendre jusqu'à minuit sans le recevoir ; le lendemain, quelques membres seulement se réunirent « pour l'interroger, » dit-il, « plutôt que pour entendre ce qu'il avait à leur dire. » Ils lui témoignèrent leurs soupçons que « Monk ne fût « pour le roi, » et lui proposèrent de venir avec eux chez le général Fleetwood. Gumble répondit que, Fleetwood ayant été constamment hostile à l'armée d'Écosse dont il était, lui, l'envoyé, il ne pouvait accepter cette proposition, mais que, devant tout le Conseil d'État réuni, il était prêt à s'expliquer sur toutes choses. On ne le lui accorda point<sup>4</sup>.

Observateur intelligent, et bien averti par les diffi-

<sup>1</sup> Le 30 décembre 1659.

<sup>2</sup> Le 6 janvier 1660.

<sup>3</sup> Le 12 janvier 1660.

<sup>4</sup> *Journals of the house of Commons*, t. VII, p. 797, 798, 806, 800-802, 800, 801, 804, 808, 823 ;—Gumble, *Monk's Life*, p. 209-221 ; Ludlow, *Mémoires*, dans ma *Collection*, t. III, p. 98 ;—Whitelocke, p. 693.

cultés qu'il rencontrait, Gumble s'acquitta de sa mission avec fermeté, adresse et mesure. Monk l'avait chargé de porter, de sa part, au Parlement, sur le choix des employés de l'État, civils ou militaires, sur les affaires religieuses, sur l'administration de l'Écosse, des conseils bons au fond et qui lui donnaient à lui-même l'air de la sincérité comme de l'autorité. Gumble répéta à la chambre, sans les aggraver ni les affaiblir, les recommandations du général. Il eut, avec les principaux jurisconsultes du Parlement, avec quelques-uns des anciens membres exclus et avec les hommes les plus importants de la Cité, des entretiens particuliers dans lesquels il s'assura de leurs dispositions, et les mit discrètement au courant de celles que voulait laisser entrevoir son patron. Pressé de l'instruire de ce qu'il avait vu, il lui écrivit par une voie sûre : « Ne vous fiez pas à tous vos corres-  
« pondants ici ; plusieurs, dans les jours de péril et pour  
« leur propre sûreté, sont entrés en relation secrète  
« avec vos ennemis. L'influence dominante dans le Par-  
« lement est entre les mains de quelques hommes de  
« très-peu de considération, purs écervelés, ou cerveaux  
« échauffés, ou subalternes obscurs... Ils regardent tous  
« ceux qui ont été au service d'Olivier Cromwell, ou qui  
« ont adhéré au Comité de sûreté, comme des apostats  
« de la bonne vieille cause... Ils sont convaincus que  
« votre inclination est pour le roi, et ils remettraient  
« volontiers Lambert à la tête de leur armée pour vous  
« résister... Ils veulent confisquer les biens de tous les  
« gentilshommes qui s'étaient engagés dans le complot

« de sir George Booth ; j'ai vu une liste de ces proprié-  
« taires voués à la ruine. Ceci est pour vous un grand  
« avantage, car vous aurez là d'importants alliés... Ces  
« gens-ci, d'ailleurs, sont infiniment divisés entre eux... ;  
« mais gardez bien vos troupes autour de vous ; sans  
« quoi, vous seriez en grand péril. » Après quatre jours  
ainsi employés dans le but de sa mission, Gumble  
partit de Londres, sans bruit, pour aller rejoindre son  
patron <sup>1</sup>.

Rien n'était exagéré dans le tableau qu'il lui avait  
tracé des misérables dissensions et des sottes influences  
auxquelles le Parlement, à peine rétabli, s'empressait  
de se livrer. Il n'y a point de domination plus aveugle  
ni plus intraitable que celle des petits esprits hardis,  
haineux et sincères qui ont à la fois leur cause à  
défendre et leurs injures à venger. C'étaient ceux-là  
qui, dans le parti républicain, venaient de ressaisir le  
pouvoir : ils triomphaient avec une arrogance étourdie,  
pressés de punir ceux de leurs anciens amis qui les  
avaient naguère abandonnés. Haslerig rentra pour la  
première fois dans la Chambre en habit de cheval, l'air  
joyeux et hautain. « Il faut, » dit Scott, « que White-  
« locke soit pendu, le grand sceau au cou. » White-  
locke inquiet alla demander à l'Orateur s'il lui conseil-  
lait de reparaitre à la Chambre : « Je crains qu'en me  
« voyant là, quelqu'un ne fasse la motion de m'envoyer  
« à la Tour. » — « Je ne crois pas, » lui dit Lenthall ; « ils

<sup>1</sup> Gumble, *Monk's Life*, p. 215-219.

« prendront plutôt votre démarche pour une reconnaissance de leur pouvoir. » Whitelocke alla à la Chambre ; mais il y fut si mal reçu, et le bruit qu'il fallait le mettre à la Tour devint si vif qu'il quitta Londres et se retira à la campagne, ordonnant à sa femme de porter le grand sceau à l'Orateur et de brûler ses papiers. Vane fut mandé devant la Chambre et interrogé sur ce qu'il avait fait depuis l'expulsion du Parlement ; il répondit sans détour qu'il avait adhéré à l'armée dans l'intérêt de la République ; on vota <sup>1</sup> qu'il cesserait d'être membre de la Chambre et se retirerait dans son château de Raby, pour y rester aussi longtemps qu'il plairait au Parlement. Ludlow, qui était allé reprendre en Irlande son commandement militaire, en fut rappelé <sup>2</sup> et sommé de venir répondre à une accusation de haute trahison. Sydenham fut chassé de la Chambre, Salloway seulement suspendu <sup>3</sup>. On vota en revanche que le dernier serait mis à la Tour ; quatre jours après <sup>4</sup>, sur ses protestations de repentir, ce vote fut également suspendu, et on permit à Salloway de se retirer à la campagne. Lambert et huit autres officiers généraux eurent ordre <sup>5</sup> de quitter Londres et de se rendre dans des résidences déterminées. C'était, envers la fraction vaincue du parti républicain, un ridicule mélange de mesures violentes, de tracasseries importunes et de rétractations indul-

<sup>1</sup> Le 9 janvier 1660.

<sup>2</sup> Le 19 janvier 1660.

<sup>3</sup> Le 17 janvier 1660.

<sup>4</sup> Le 21 janvier 1660.

<sup>5</sup> Le 14 janvier 1660.

gentes, selon les alternatives de rancune ou de faveur, d'alarme ou de confiance qui se succédaient de jour en jour et presque d'heure en heure dans ces esprits ardents et faibles, dominés tour à tour par leurs passions et par leurs embarras<sup>1</sup>.

Ils auraient volontiers porté sur les royalistes leur colère et leurs coups ; mais les royalistes ne leur donnaient aucune prise. Les ardents, comme Mordaunt, écrivaient bien au roi<sup>2</sup> que le moment d'agir était venu, que ses affaires mûrissaient vite et n'admettaient plus les lenteurs ordinaires de ses Conseils ; mais ils déploraient en même temps la langueur du parti, son défaut de dévouement et d'énergie : « Il semble, » disait Broderick à Hyde<sup>3</sup>, « que le courage natif de ce pays ait passé des « *gentlemen* au commun peuple... Voilà un homme qui « a dix mille livres sterl. de revenu, et qui ne veut pas « donner dix livres pour la dépense d'un messenger à « envoyer au roi ; et pourtant il demande sans cesse des « nouvelles ; il proteste de son zèle ; il s'étonne qu'on « n'achète pas trois ou quatre régiments pour en finir. — « Est-ce que l'or n'est pas leur Dieu ? » dit-il ; « il vous « serait si facile de lever, parmi vos amis et vos rela- « tions, toutes les sommes que vous voudriez ! » Dans la Cité de Londres, on parlait encore de complots et de

<sup>1</sup> *Journals of the h. of C.*, t. VII, p. 806, 815-816, 813-814, 818, 812 ; — Whitelocke, p. 691, 692, 693, 694 ; — Ludlow, *Mémoires*, dans ma *Collection*, t. III, p. 93, 96, 102-104 ; — *Parl. hist.*, t. XXII, p. 52.

<sup>2</sup> Le 11 décembre 1659.

<sup>3</sup> Le 21 décembre 1659.

mouvements royalistes ; le roi envoyait là des instructions particulières et pressantes <sup>1</sup>. Les bourgeois promettaient de se lever en armes si Monk se déclarait ; ils recueillaient entre eux 15,000 livres sterl. sous la condition qu'elles seraient employées, dans deux jours, à s'assurer des adhérents dans l'armée : « Mais le courage « de ces gens-là, » écrivait Broderick <sup>2</sup>, « se borne à des « pamphlets, à des ballades, à aller attacher une corde à « la porte d'Ireton ou de Tichburn. Jamais, depuis cent « ans, il n'y a eu un Conseil commun aussi estimé ; il n'en « est pas moins timoré et inerte ; le lord maire dit : — « Qui ne s'empresserait de recevoir Charles Stuart si « on était sûr d'une amnistie ? » — Demandez-leur : « Quelle amnistie ? » Ils sont ébahis et ne savent que « répondre. » A travers ces plaintes de ses chefs, et quoique sa propre action n'y fût à peu près pour rien, les espérances et les chances du parti royaliste grandissaient à vue d'œil. Justement alarmée de ses progrès, la police de Haslerig et de Scott s'agitait en tous sens pour les combattre ; mais son action, à elle aussi, était insignifiante et vaine ; elle interceptait quelques lettres ; elle saisissait quelques sommes d'argent destinées au roi ; il n'y avait pas là de quoi arrêter le flot ascendant qui relevait les royalistes de leur longue chute, ni de quoi rallier et ranimer le parti républicain brisé et défaillant <sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Les 12 et 14 janvier 1660.

<sup>2</sup> Le 13 janvier 1660.

<sup>3</sup> Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 627, 632, 642-644, 645



Les meneurs voulurent pourtant faire, contre leurs ennemis, acte de puissance, et se donner à eux-mêmes quelques garanties d'avenir : non contents d'avoir décrété <sup>1</sup> que nul ne siégerait dans le Conseil d'État sans prêter serment « qu'il désavouait, repoussait et combattrait tout prétendu titre de Charles Stuart et de toute sa race, et de toute autre personne, à la couronne et au gouvernement d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, » ils proposèrent <sup>2</sup> que le même serment fût imposé à tout membre, actuel ou futur, du Parlement. A leur grande surprise ce bill rencontra, dans leurs propres rangs, une opposition très-vive ; le colonel Hutchinson entre autres, le plus honnête des régicides, car il était celui qui se préoccupait le moins de sa situation personnelle, s'éleva fortement contre la proposition : « Tous ces serments tant de fois exigés et répétés, » dit-il, « n'ont servi qu'à multiplier les péchés de la nation en provoquant de nombreux parjures ; sir Arthur Haslerig lui-même et plusieurs de ses amis, quand ils entraient à la Chambre du temps d'Olivier Cromwell, ne juraient-ils pas qu'ils n'avaient nul dessein de provoquer aucun changement dans le Gouvernement ? Et pourtant ils ne venaient ici que pour travailler à le détruire. » Soit conscience, soit prudence, les scrupules de Hutchinson trouvèrent faveur ; à la première lecture, le bill ne fut adopté que par

646, 648, 649-652 ;—Whitelocke, p. 694 ;—*Journals of the h. of C.*, t. VII, p. 797.

<sup>1</sup> Le 2 janvier 1660.

<sup>2</sup> Le 3 janvier 1660.

24 voix sur 39 votants ; après six semaines de débats et de délais, il aboutit <sup>1</sup> à un simple serment de fidélité à la République, sans aucune mention de Charles Stuart, ni aucun engagement contre lui, sa famille et ses descendants ; et même dans le Conseil d'État, plusieurs membres, entre autres Olivier Saint John et les colonels Morley et Fagg, s'abstinrent de siéger pour ne pas prêter le serment anti-monarchique qu'on exigeait d'eux <sup>2</sup>.

A chaque incident qui faisait sentir aux chefs républicains leur faiblesse, Monk devenait plus important à leurs yeux, et un accès d'empressement vers lui succédait à un accès de méfiance. Le bruit courut que, d'accord avec Fairfax, il s'établissait à York avec le dessein de s'y déclarer hautement pour le roi. On venait de renvoyer Gumble convaincu du mauvais vouloir de la Chambre pour son patron ; on voulut détruire la fâcheuse impression de ses rapports. On vota <sup>3</sup> qu'un domaine territorial de 1000 livres sterl. de revenu serait donné à Monk et à ses descendants à perpétuité. On fit préparer une lettre où le Parlement lui exprimait le profond sentiment qu'il gardait de ses grands services, se félicitait de le savoir en marche vers Londres selon le désir qu'on lui en avait témoigné, et lui annon-

<sup>1</sup> Les 14 et 16 février 1660.

<sup>2</sup> *Journals of the h. of C.*, t. VII, p. 801, 803, 804, 805, 806, 843, 844 ; — Baker, *Chronicle*, p. 739-740 ; — Mistriss Hutchinson, *Mémoires*, dans ma *Collection*, t. II, p. 300.

<sup>3</sup> Le 16 janvier 1660.

çait de l'argent pour ses troupes<sup>1</sup>. Enfin on ordonna que deux membres, Scott et Robinson, se rendraient auprès de lui pour lui porter ces gages de la reconnaissance de la Chambre, et l'accompagner dans son voyage. Amis ou ennemis de Monk, tous se prêtèrent volontiers à cette mesure ; ses ennemis, en le comblant d'honneurs, plaçaient auprès de lui deux surveillants intraitables ; ses amis se débarrassaient de deux fanatiques acharnés, bien moins à redouter, pour eux, dans le camp de Monk que dans le Parlement<sup>2</sup>.

Le même jour où ces mesures étaient votées, Monk quittait York et se remettait en marche vers Londres, trop judicieux pour ne pas savoir qu'à York il pouvait recommencer la guerre civile, mais qu'à Londres seulement il pouvait mettre fin à l'anarchie. Pour bien prouver qu'il n'avait nul dessein de faire la loi au Parlement par la force armée, et aussi pour s'assurer, au besoin, un point d'appui sur ses derrières, en partant d'York il renvoya en Écosse son major général Morgan avec deux régiments, en laissa un troisième à York sous les ordres du colonel Fairfax, neveu du général, et ne garda avec lui, pour son grand voyage, que quatre régiments d'infanterie et trois de cavalerie, en tout 5,800 hommes. Mais c'étaient des troupes sûres, officiers et soldats, et Monk en disposait pleinement : depuis

<sup>1</sup> 12 Le janvier 1660.

<sup>2</sup> *Journals of the house of C.*, t. VII, p. 813, 808;—Whitelocke, p. 693;—Skinner, *Monk's Life*, p. 191;—Gumble, *Monk's Life*, p. 224;—*Parl. hist.*, t. XXII, p. 53.

son entrée en Angleterre, il avait supprimé, autour de lui, ces réunions, ces délibérations, cette intervention de l'armée elle-même dans ses résolutions et ses démarches, qu'il avait acceptées en Écosse quand il en avait besoin pour sonder et entraîner les esprits ; la discipline et l'obéissance militaire avaient remplacé toute apparence de mouvement populaire ; et au milieu de la foule bienveillante ou curieuse qui accourait sur son passage, au bruit des cloches qui l'accueillaient à l'entrée des villes, cette petite armée avançait docilement, silencieusement, confiante dans son chef et le suivant sans lui demander où il la conduisait<sup>1</sup>.

A Mansfield et à Nottingham, Monk fut rejoint par Gumble et par Clargis<sup>2</sup> qui lui apportaient l'un et l'autre des informations précises sur l'état de Londres et sur les difficultés qui l'y attendaient. Clargis, par ses relations avec les officiers, surtout avec le quartier-maître général Butler, s'était procuré un état complet de l'armée que le Parlement avait à Londres ou dans les environs, et de ses cantonnements. Elle était forte de 8,000 fantassins et 2,000 chevaux, par conséquent très-supérieure en nombre à celle de Monk ; et sur les treize colonels, huit d'infanterie et cinq de cavalerie, qui en commandaient les régiments, il n'y en avait que trois, Ashley-Cooper, Morley et Fagg, de qui Monk pût espé-

<sup>1</sup> Baker, *Chronicle*, p. 740 ; — Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 102 ; — Skinner, *Monk's Life*, p. 190 ; — Monk, *Étude historique*, p. 104 ; — Gumble, *Monk's Life*, p. 202, 221.

<sup>2</sup> Les 18 et 19 janvier 1660.

rer quelque appui ; tous les autres étaient, pour lui, des adversaires certains, dévoués à la République révolutionnaire, soit qu'elle eût pour chef Lambert ou Haslerig, le Conseil général des officiers ou le Parlement. « Vous ne pouvez, » dit Clargis à Monk, « entrer avec « sûreté dans Londres qu'après en avoir fait sortir cette « armée-là ; demandez au Parlement de l'éloigner, en « lui disant que vous ne sauriez mettre des soldats « fidèles, comme les vôtres, en contact avec des trou- « pes qui naguère étaient en révolte contre le Parlement « lui-même, et le chassaient de Westminster ; il en « résulterait infailliblement un conflit ou une conta- « gion que vous avez également à cœur d'éviter. » Monk approuva l'expédient. Il avait quelque doute sur la possibilité de suffire, avec ses seules troupes, au maintien de l'ordre dans Londres et à tout le service de la garnison ; un examen détaillé des besoins de ce service le rassura à cet égard. Il fut décidé, dans son petit Conseil, qu'une lettre serait préparée pour demander au Parlement l'éloignement des troupes cantonnées dans Londres ; mais on convint en même temps qu'on ne l'enverrait qu'en approchant de la ville, et que, jusques-là, on garderait, à cet égard, un silence absolu<sup>1</sup>.

Clargis et Gumble entretinrent aussi Monk d'une autre difficulté, moins grave à ses yeux. Il avait été nommé membre du Conseil d'État ; le Conseil était partagé entre ceux de ses membres qui avaient prêté et ceux qui

<sup>1</sup> Baker, *Chronicle*, p. 740-741.

avaient refusé le serment d'abjuration des Stuart et de la monarchie ; à coup sûr, on demanderait à Monk ce serment : que ferait-il ? De quel côté se rangerait-il ? Courrait-il le risque d'offenser ses amis en prêtant le serment, ou celui de redoubler, en le refusant, les méfiances de ses ennemis ? Et en attendant, que répondrait-il à Scott et à Robinson près d'arriver, et qui ne manqueraient pas de lui en parler ? « Ma réponse sera « facile, » dit Monk ; « je leur dirai qu'à ma connaissance « des hommes d'une intégrité incontestée ont refusé le « serment, et que je ne puis me décider sans avoir « entendu les raisons des deux parts<sup>1</sup>. »

Le surlendemain, aux approches de Leicester, Monk vit venir à sa rencontre Scott et Robinson qui y étaient arrivés la veille et avaient voulu lui marquer ainsi leur empressement. Il descendit aussitôt de cheval, se répandit en remerciements, ordonna aux troupes qui l'accompagnaient plusieurs décharges en leur honneur, monta dans leur voiture, fit auprès d'eux son entrée dans la ville, alla enfin souper avec eux dans leur logement, étalant aux yeux de tous son respect pour eux et pour le Parlement dont ils étaient les délégués. Il fit ce même jour, sans doute à leur instigation, un acte bien plus grave. Des gentilshommes du comté de Devon, et parmi eux plusieurs de ses parents et de ses amis, avaient naguère adressé au Parlement une pétition pour demander la rentrée des membres exclus en 1648 ; Monk leur

<sup>1</sup> Baker, *Chronicle*, p. 742.

écrivit<sup>1</sup> pour les détourner de cette démarche : « Avant  
 « nos malheureuses guerres, » leur disait-il, « le gou-  
 « vernement de ces nations était monarchique, dans  
 « l'Église et dans l'État. Ces guerres ont fait naître,  
 « dans l'Église et dans l'État, des intérêts et des partis  
 « auparavant inconnus et maintenant très-considéra-  
 « bles ; en matière ecclésiastique, les Presbytériens, les  
 « Indépendants, les Anabaptistes et les sectaires de  
 « toute sorte ; en matière civile, les acquéreurs des  
 « domaines du Roi, de la Reine, des Princes, des Évê-  
 « ques, des Doyens, des Chapitres, et tous les hommes  
 « qui ont porté les armes contre le Roi..... On peut  
 « regarder comme certain qu'aucun gouvernement ne  
 « saurait être, dans ce pays, bon, paisible ni durable,  
 « qui ne donnerait pas sécurité à tous ces intérêts,  
 « civils et spirituels ; autant du moins que, selon la  
 « parole de Dieu, ils ont droit d'être protégés et garan-  
 « tis. Si cela est, le gouvernement sous lequel nous  
 « vivions jadis, dans l'Église et dans l'État, c'est-à-dire  
 « la monarchie, ne saurait être admis désormais parmi  
 « nous, car il a perdu ses appuis et il repousse les inté-  
 « rêts civils et spirituels que je viens de rappeler, tous  
 « incompatibles avec l'uniformité monarchique. Le  
 « gouvernement le plus capable de protéger et de  
 « maintenir ces intérêts est nécessairement la Répu-  
 « blique.

« C'est donc, pour moi, un grand sujet de doute que

<sup>1</sup> Le 21 janvier 1660.

« la question de savoir si la rentrée des membres exclus  
« en 1648, au lieu de mettre fin à la guerre et de réta-  
« blir la paix, ne sera pas un obstacle à la paix et  
« une source de guerres nouvelles ; car beaucoup de  
« ces membres soutiennent la cause monarchique et  
« réclament l'abrogation des lois rendues depuis leur  
« exclusion..... Je redoute beaucoup ces dangereuses  
« conséquences, et je les soumets à votre sagesse,  
« d'autant que l'armée, à ce que je vois, ne les souf-  
« frira pas.

« Permettez donc que je vous conjure d'examiner  
« s'il ne vaudrait pas mieux renoncer à votre demande  
« et vous soumettre aux actes de ce Parlement qui a  
« résolu de se compléter, de mettre un terme à sa ses-  
« sion, et de préparer la venue des Parlements futurs.  
« On parviendrait ainsi, avec la grâce de Dieu, et nous  
« tous prenant patience, à établir, sous la forme d'une  
« République, un gouvernement capable d'admettre et  
« de garantir tous les intérêts, civils et spirituels..... Si  
« par notre impatience, nous entravons le Parlement  
« dans son dessein, la paix nous sera longtemps incon-  
« nue ; nous nous ruinerons les uns les autres, et nous  
« deviendrons la proie de nos ennemis étrangers<sup>1</sup>. »

Cette lettre écrite, Scott et Robinson se crurent vainqueurs : si Monk les trompait, il était déshonoré ; s'il était sincère, la République était sauvée. Ils envoyèrent en hâte au Parlement copie de sa lettre, se louant

<sup>1</sup> *Monk's Letters*, p. 50-52 ; — *Parl. hist.*, t. XXII, p. 68-70 ; — *Baker, Chronicle*, p. 740 ; — *Skinner, Monk's Life*, p. 193-194.



beaucoup en même temps de ses procédés envers eux, de sa modestie, de la discipline de son armée, du respect qu'il témoignait en toute occasion pour l'autorité civile. La satisfaction du Parlement égala celle de ses envoyés, et il s'empressa d'en donner à Monk des marques : un bill fut voté pour approuver et légaliser formellement tout ce qu'il avait fait dans ces derniers temps<sup>1</sup> ; on lui donna la charge de garde des registres du comté de Devon ; on sanctionna la commission de général en chef qu'au mois de novembre précédent, et avant le retour du Parlement au pouvoir, quelques membres du Conseil d'État lui avaient secrètement envoyée en Écosse. On décida enfin que son chapelain Gumble serait nommé à la première place qui viendrait à vaquer dans le collège d'Eton. Gumble était probablement le rédacteur de la lettre qui causait au Parlement tant de joie et valait à Monk tant de faveur<sup>2</sup>.

Bientôt ce ne fut plus de loin et seulement par lettres que Monk eut à s'expliquer ; à mesure qu'il avançait dans sa route, il était chaque jour pressé plus vivement et de plus près. Dans tous les comtés, dans toutes les villes qu'il traversait, la population affluait autour de lui ; les gentilshommes de campagne, les bourgeois notables demandaient à l'entretenir et à lui remettre des adresses, expression de leurs griefs et de leurs vœux. Et ce n'était pas en général d'anciens Cavaliers, des royalistes compromis qui signaient ces adresses, mais

<sup>1</sup> Le 26 janvier 1660.

<sup>2</sup> *Journals of the h. of C.*, t. VII, p. 823.

des hommes étrangers à la guerre civile, ou des Presbytériens et d'anciens chefs d'opposition qui avaient longtemps soutenu le Parlement. Ils ne parlaient ni du Roi, ni de la monarchie; ils se bornaient à demander ou la rentrée, dans le Parlement, des membres exclus en 1648, ou l'élection d'un Parlement nouveau et libre, selon les lois du pays. Ces instances, à la fois si vives et si mesurées, ne firent pas sortir Monk un seul jour de l'attitude qu'il avait prise; il accueillait bien les visiteurs, mais sans entrer avec eux en conversation, ne leur répondant que par quelques paroles courtes et vagues, ou par un signe de tête amical, ou par cette maxime sans cesse répétée : « Il ne m'appartient pas d'accomplir vos vœux, « ni d'en juger la convenance; c'est à l'autorité civile à « vous faire droit; je ne suis ici que pour lui obéir; » et il laissait Scott et Robinson, toujours présents à ces entrevues, répondre et discuter comme il leur plaisait. A Harborough<sup>1</sup>, une députation de la Cité de Londres se présenta; comme elle insistait sur la nécessité d'un Parlement libre, Scott, coupant la parole à Monk qui ne s'en défendait point, dit brusquement : « Depuis que le « Parlement a ramené le pouvoir militaire dans une « juste subordination au pouvoir civil, nous sommes « libres; nous avons déjà prononcé sur cette question « des membres exclus; il ne vous sied pas de redemander leur admission. » L'alderman Fowke ne se laissa point intimider : « Nous ne sommes chargés, » dit-il,

<sup>1</sup> Le 25 janvier 1660, selon Baker, ou le 23, selon Skinner.

« de solliciter la médiation du général que pour faire  
« rentrer dans le Parlement nos propres membres, les  
« élus de la Cité; il n'est pas juste que nous soyons gou-  
« vernés par un Parlement où nous n'avons point de  
« représentants. » A Northampton<sup>1</sup> les gentilshommes  
du comté, un peu piqués du froid accueil de Monk,  
hésitaient à lui présenter l'adresse qu'ils avaient appor-  
tée : « Présentez-la toujours, » leur dit un des affidés  
du général; « quand même vous ne recevriez pas une  
« réponse satisfaisante, soyez sûrs que l'effet sera bon. »  
A Saint-Albans<sup>2</sup> une scène vive éclata : sir Richard  
Temple, porteur de l'adresse du comté de Hertford,  
parla si durement du Parlement qui siégeait encore et  
de la nécessité de le renouveler, que Scott s'écria : « Je  
« suis bien vieux, et je pourrais, en tout cas, me dispen-  
« ser de prendre les armes; mais plutôt que de voir le  
« Parlement actuel entravé et annulé par le retour des  
« membres exclus ou par des élections nouvelles, je  
« tirerai l'épée et je fermerai la porte à ces gens-là. »  
Au milieu de ces explosions de hauteur ou de colère  
de ses surveillants, Monk restait froid et immobile; il  
lui convenait que l'humeur publique tombât sur eux  
seuls, et que leur présence parût évidemment la cause  
de sa taciturnité<sup>3</sup>.

Mais quand la méfiance et le mensonge sont aux

<sup>1</sup> Le 24 janvier 1660, selon Skinner.

<sup>2</sup> Le 28 janvier 1660.

<sup>3</sup> Baker, *Chronicle*, p. 742, 743;—Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 103-107;—Skinner, *Monk's Life*, p. 195-198;—Gumble, *Monk's Life*, p. 222-226;—Whitelocke, p. 694.

prises, ni l'un ni l'autre ne réussit pleinement, et la vérité se fait jour à travers les ténèbres les mieux gardées. Pendant que Monk se taisait, ses chapelains, ses officiers prenaient soin de rassurer les visiteurs découragés par son silence et sa froideur. Bien des entrevues et des conversations avaient lieu, où Scott et Robinson n'assistaient point. Même des agents envoyés de Bruxelles et de Bréda pénétraient auprès de Monk et s'acquittaient de leur mission; sir Stephen Fox, trésorier privé de Charles, débarqua en Angleterre, joignit le général dans sa route, le vit en particulier, lui remit une lettre du Roi, et repartit sans réponse, mais sans obstacle. Scott et Robinson épuisaient, à surveiller Monk et ses entours, leur adresse passionnée; ils logeaient partout près de lui, prenaient avec lui leurs repas; ils firent même, dit-on, pratiquer quelquefois, de leur appartement au sien, des ouvertures cachées pour épier ce qui se passait chez lui. Ils ne découvraient rien et ne se rassuraient point; contents de Monk et empressés à le proclamer, ils n'en demeuraient pas moins inquiets, et ils avaient raison<sup>1</sup>.

Arrivé à Saint-Albans, à quelques lieues de Londres, Monk jugea le moment venu de commencer à agir avec autorité; et sans en rien dire à Scott et à Robinson, il fit porter au Parlement<sup>2</sup> cette lettre, depuis plusieurs jours préparée : « Obéissant à vos ordres, j'ai marché

<sup>1</sup> Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 107;— Monk, *Étude historique*, p. 112;— Baker, *Chronicle*, p. 742;— *Memoirs of the life of sir Stephen Fox* (Londres, 1717), p. 30.

<sup>2</sup> Le 28 janvier 1660.

« vers Londres avec quatre régiments d'infanterie et  
« trois de cavalerie; chaque régiment d'infanterie a  
« mille hommes et chaque régiment de cavalerie six  
« cents. D'après un état que m'a envoyé le quartier-  
« maître général des troupes qui sont maintenant dans  
« Londres, j'ai réglé le cantonnement de ces troupes  
« ainsi que de celles qui marchent avec moi. Je vous  
« propose humblement que tous les régiments de Lon-  
« dres, excepté celui du colonel Fagg et celui du colo-  
« nel Morley, soient envoyés dans les divers quartiers  
« que je leur ai assignés. Je dois vous dire, en toute  
« soumission, que je ne crois pas bon pour votre ser-  
« vice que ces soldats de Londres, naguère révoltés  
« contre vous, se mêlent à ceux dont vous avez éprouvé  
« la fidélité... Mes sept régiments, infanterie et cavale-  
« rie, ont à peu près autant d'hommes que les onze  
« régiments que j'éloigne ; votre garnison ne sera donc  
« point diminuée. Je joins ici deux états, celui des quar-  
« tiers réservés pour les régiments qui entreront avec  
« moi dans Londres, et celui des quartiers assignés aux  
« régiments qui doivent en sortir. Je n'ai pas fait cette  
« répartition sans avoir attentivement considéré l'état  
« actuel de vos affaires et la disposition turbulente des  
« diverses places où seront cantonnés les divers corps...  
« Je vous prie humblement de me faire promptement  
« connaître votre volonté, afin que je puisse envoyer les  
« quartier-maîtres préparer des approvisionnements  
« pour les troupes <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Baker, *Chronicle*, p. 741; — Price, *Mémoires*, dans ma Collec-

La surprise et le trouble furent grands à Londres ; on ne s'attendait ni à une telle demande, ni à un ton si roide dans son humilité. Un vif débat s'engagea dans le Parlement<sup>1</sup> ; plusieurs membres, Haslerig entre autres, colonel de l'un des régiments dont Monk demandait le renvoi, voulaient qu'on lui résistât : « Le Conseil d'État « lui a offert, » disaient-ils, « d'entrer avec quatre de « ses régiments pendant que nous en garderions quatre « des anciens ; c'est assez faire pour lui. » Mais, soit aveuglement, soit connivence, soit faiblesse, le parti de la concession l'emporta ; toutes les exigences de Monk furent acceptées ; on vota que les régiments seraient cantonnés conformément aux deux tableaux qu'il avait joints à sa lettre, et dix livres sterling par jour furent allouées, à partir du jour où Monk entrerait dans la ville, pour l'entretien de la table des commissaires chargés du gouvernement de l'armée, parmi lesquels Monk était le premier<sup>2</sup>.

Haslerig lui-même était, ou du moins voulait qu'on le crût résigné aux concessions qu'il venait de combattre, car le lendemain du jour où elles avaient été votées, Ludlow étant venu lui faire une visite : « Mes ennemis, » dit Haslerig, « pour me brouiller avec Monk, lui ont « fait faire la demande que mon régiment fût renvoyé « de Londres ; mais j'ai bien déjoué leur attente, car

tion, p. 106 ;—Skinner, *Monk's Life*, p. 198 ;—Gumble, *Monk's Life*, p. 227 ;—Whitelocke, p. 694.

<sup>1</sup> Le 30 janvier 1660.

<sup>2</sup> *Journals of the h. of C.*, t. VII, p. 826 ;—Baker, *Chronicle*, p. 743.

« j'ai demandé moi-même l'éloignement de mon régime ; Monk nous a rendu les plus grands services, et nous pouvons compter sur sa fidélité. »—« Je crois, » ajoute Ludlow, « qu'il parlait ainsi parce qu'il voyait les choses déjà poussées si loin qu'il doutait fort qu'on y pût remédier ; peut-être aussi avait-il une faible espérance que Monk ne serait pas assez diabolique pour trahir une confiance si absolue. »

Pendant qu'on délibérait à Londres sur ses demandes, Monk s'arrêtait cinq jours à Saint-Albans, réunissant ses troupes, prenant ses mesures pour leur entrée dans la ville, écoutant les sermons pleins d'enthousiasme que venait lui prêcher Hugh Peters, et recevant de nombreuses visites. Son chapelain Gumble et le colonel Knight lui dirent un jour qu'un homme important, dont le nom est resté inconnu, demandait à le voir de la part des anciens pairs et des membres exclus, en 1648, de la Chambre des Communes. Monk le reçut avec quelque empressement, et s'entretint avec lui pendant trois heures. Quand la conversation les eut mis l'un et l'autre un peu à l'aise : « Je pense, » lui dit le visiteur, « qu'au fond vous revenez ici pour rétablir dans le Parlement les membres exclus. » Monk répondit, selon sa coutume, qu'il ne voulait troubler en aucune façon le pouvoir civil : « Il n'y a plus de pouvoir légal, » reprit l'autre ; « la minorité a chassé la majorité ; et dans le pouvoir actuel lui-même, tout usurpé

<sup>1</sup> Ludlow, *Mémoires*, dans ma *Collection*, t. III, p. 104-106.

« qu'il est, il y a des modérés et des fanatiques; et les  
« premiers demandent un Parlement complet et libre,  
« seul capable de guérir les plaies de la nation et de  
« rétablir la religion et la paix.—Je suis pour un Par-  
« lement complet, » dit Monk, « et nullement contre un  
« Parlement libre.—Mais comment un Parlement peut-  
« il être libre si, pour y entrer, il faut d'abord se lier  
« par des engagements et des serments? Tenez, général  
« Monk, comme votre ami, je dois vous dire qu'aucune  
« de vos lettres obscures et incertaines n'a fait à vos  
« amis autant de peine qu'une action que vous avez  
« faite avant de sortir d'Écosse.—Qu'est-ce donc?—Que  
« vous ayez prêté et fait prêter à vos officiers le serment  
« d'abjuration du Roi et de sa famille; pour cela, tous  
« vos amis vous condamnent.—C'est faux, » reprit Monk  
vivement; « je ne l'ai jamais fait et ne voudrais jamais  
« le faire; Dieu me garde de lutter contre la Providence,  
« ou contre telle ou telle famille! Je m'étonne, Mon-  
« sieur, d'entendre cette calomnie de la bouche d'un  
« homme sensé; je vous en prie, qui vous l'a dit?—Sir  
« Arthur Haslerig, dans la Chambre, voulant engager  
« ses collègues à prêter le serment d'abjuration, a dit :  
« Monk et toute l'armée d'Écosse l'ont prêté; j'ai dans  
« ma poche une lettre qui l'affirme. » Monk répéta avec  
colère son démenti, donnant à entendre qu'on verrait  
bien, et que Haslerig lui-même serait bientôt forcé de  
se rétracter<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 667;—Gumble, *Monk's Life*, p. 124-126;—Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 107-108.



Le 2 février 1660, il porta son quartier général à Barnet : il n'était plus qu'à quatre lieues de Londres et se disposait à y faire son entrée le lendemain lorsque, la nuit déjà close, il vit entrer Scott en robe de chambre et en pantoufles, qui venait, très-effrayé, le presser de se mettre sur-le-champ en marche : une émeute, lui dit-il, avait éclaté dans Londres; les régiments qui devaient en sortir s'étaient mutinés; des bandes d'apprentis parcouraient la Cité en criant : « Un Parle-  
« ment libre ! » Le Parlement, désobéi par les soldats et insulté par le peuple, avait le plus urgent besoin de Monk et de son appui. Monk écouta tranquillement et dit à Scott : « Le jour est tombé; je suis bien près de  
« Londres; il ne s'y fera pas grand mal cette nuit, et  
« j'y arriverai demain matin d'assez bonne heure pour  
« prévenir tout événement grave. » Il engagea Scott à rentrer chez lui, expédia sur-le-champ deux officiers à Londres pour être exactement informé de ce qui s'y passait, et se mit en mesure d'être prêt, en tout cas, à agir promptement le lendemain<sup>1</sup>.

Une vive fermentation régnait en effet depuis deux jours dans Londres : les régiments qui devaient en sortir murmuraient tout haut; un mois de solde que le Parlement avait voté pour eux ne les contentait pas; ils demandaient pourquoi ils étaient obligés de céder la place à ces nouveau-venus d'Écosse, eux qui, naguère et de leur plein gré, avaient ramené dans Westminster

<sup>1</sup> Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 109-110; — Skinner, *Monk's Life*, p. 199-202.

le Parlement. A cette sédition militaire, les provocateurs politiques ne manquaient pas ; Vane et Lambert, secrètement revenus à Londres et ardents à empêcher que Monk n'y devînt maître, fomentaient et dirigeaient le mouvement. On dit même que Haslerig et Nevil, agités de craintes contraires, en même temps qu'ils appelaient Monk, encourageaient sous main la résistance des soldats. Un moment l'émeute parut menaçante : plusieurs régiments avaient repoussé leurs officiers en déclarant qu'ils ne partiraient pas ; le tambour battait dans la Cité ; les apprentis couraient aux casernes, pressant les soldats de se joindre à eux. Mais le Parlement était compromis sans retour ; la veille encore <sup>1</sup>, il s'était plus étroitement uni à Monk en lui donnant la charge de garde du parc de Saint-James et en nommant son beau-frère Clargis commissaire général aux revues de l'armée. La sédition menaçait son existence en bravant son autorité. En même temps qu'il pressait Monk d'arriver, il prit des mesures contre l'émeute et ses auteurs ; un supplément de solde accordé aux troupes adoucit leur humeur ; quelques escadrons de cavalerie, répandus dans la Cité, dispersèrent les apprentis. Ordre fut donné à l'huissier de la Chambre d'arrêter Vane, de le tenir sous sa garde et de le faire repartir dans trois jours pour son château de Raby. Le 3 février au matin, tout était calmé dans Londres, et les régiments de l'armée d'Angleterre s'en éloignaient pour aller prendre, dans

<sup>1</sup> Le 1<sup>er</sup> février 1660.

les comtés voisins, les cantonnements que Monk leur avait assignés<sup>1</sup>.

Ce même jour, après-midi, Monk entra dans Londres, à la tête de sa cavalerie, entouré des commissaires du Parlement et d'un assez grand nombre d'hommes considérables qui s'étaient joints à son état-major. L'infanterie suivait, en tenue de campagne; vieille troupe, d'un aspect simple, ferme et guerrier, quoiqu'un peu fatiguée de la route. Le peuple les regardait passer sans enthousiasme, sans acclamations, accoutumé depuis quelque temps à se méfier des soldats, et ne sachant ce qu'il devait attendre de ceux-ci. Eux s'étonnaient de ce froid accueil, et murmuraient entre eux des paroles de mépris pour les rues de Londres et de regret pour leurs amis des montagnes d'Écosse. Arrivé dans *Chancery Lane*, Monk s'arrêta, et tout le cortège avec lui, devant la maison de l'Orateur de la Chambre, à qui il voulait faire honneur, comme au représentant du pouvoir souverain; mais Lenthall n'était pas encore revenu de Westminster, et le cortège se remit en marche. Dans le *Strand*, près de *Somerset House*, on rencontra Lenthall qui retournait chez lui au sortir de la séance. Monk sauta à bas de son cheval, et s'avançant vers le carrosse de l'Orateur, lui adressa un compliment cérémonieux. Lenthall, descendu aussitôt de voiture, lui répondit en termes flatteurs. Ils s'embrassèrent. Len-

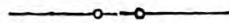
<sup>1</sup> *Journals of the h. of C.*, t. VII, p. 828;—Whitelocke, p. 694;—Baker, *Chronicle*, p. 743;—Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 666.—Skinner, *Monk's Life*, p. 200-202;—Ludlow, *Mémoires*, dans ma *Collection*, t. III, p. 107-108;—Pepys, *Diary*, t. I, p. 19.

thall continua sa route vers *Chancery Lane*; Monk reprit la tête de ses troupes, et alla s'établir à Whitehall où, par les ordres du Parlement, les appartements du prince de Galles avaient été préparés pour le recevoir <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 110-111; — Skinner, *Monk's Life*, p. 202; — Gumble, *Monk's Life*, p. 227-228; — White-locke, p. 694; — Baker, *Chronicle*, p. 743; — Pepys, *Diary*, t. I, p. 22.

## LIVRE IV

Attitude de Monk à Londres. — La Cité se prononce pour un Parlement complet et libre. — Le Parlement ordonne à Monk de soumettre la Cité. — Monk obéit. — Il se réconcilie avec la Cité. — Explosion populaire dans la Cité contre le Long Parlement. — Monk fait rentrer dans le Parlement les membres exclus depuis 1648. — La tendance monarchique prévaut dans le Parlement. — Incertitude des royalistes sur les intentions de Monk. — Les républicains lui offrent le pouvoir suprême. — Il refuse. — Pamphlets de Milton. — Le Long Parlement se dissout. — Monk envoie Greenville à Charles II. — Efforts des presbytériens pour traiter avec le roi. — Offres de l'ambassadeur de France à Monk. — Charles II va s'établir à Bréda. — Évasion, insurrection et défaite de Lambert. — Élection et réunion du nouveau Parlement. — Ses hommages à Monk. — Lettres de Charles II aux deux Chambres et à la Cité. — Déclaration de Bréda. — Les Chambres proclament Charles II et lui envoient des commissaires. — La réaction royaliste éclate. — Débats dans le Parlement, entre autres sur l'amnistie. — Charles II reçoit les commissaires du Parlement. — Démarches des cours de France, d'Espagne et des États-généraux de Hollande auprès de Charles II. — Charles II à la Haye. — Il prend congé des États généraux. — Il s'embarque à Schevelingen et débarque à Douvres. — Son entrevue avec Monk. — Son entrée à Londres. — Il reçoit les Chambres à Whitehall. — État des esprits et perspectives d'avenir.



Les hommes qui, en poursuivant des desseins contraires, ont cependant besoin les uns des autres, peuvent réussir longtemps, quand ils sont séparés, à se tromper mutuellement sur leurs sentiments secrets ; mais quand ils approchent du but, quand ils se voient face à face, contraints, à tout moment, de parler et d'agir, la tromperie et la duperie deviennent difficiles ; et il faut, pour les prolonger, un rare degré, chez

les uns, d'audace imperturbable, chez les autres, d'aveuglement passionné.

Monk et le parti républicain entraient dans cette crise suprême, et ils y entraient avec des forces très-inégales. La République avait encore des soldats, mais elle avait successivement perdu, dans ses discordes, tous ses chefs habiles et renommés. Elle ne pouvait plus s'abriter, en baissant la tête, sous le nom de Cromwell ; elle l'avait rejeté. Vane et Lambert étaient proscrits, Thurloe écarté ; Ludlow ne rencontrait que méfiance et humeur. Il ne restait plus, pour soutenir la cause républicaine, que la fougue de Haslerig, l'opiniâtreté de Scott, l'enthousiasme mystique d'Overton, les débats spéculatifs du club de Harrington, les pamphlets éloquents mais tristes de Milton, et l'ardeur sans intelligence d'une petite foule de fanatiques obscurs, aussi prêts à se quereller entre eux qu'à se dévouer pour leur foi. Monk était seul, sans parti, sans engagements, sans illusions, sans scrupules, à la tête d'une armée inquiète mais obéissante ; incessamment appliqué à paraître et à rester en effet libre de ses actions, même quand sa résolution était prise ; persistant, autant qu'il le pouvait, à se taire, et mettant effrontément, quand il était contraint de parler, le mensonge à la place du silence ; toujours patient, soit qu'il fût ou non incertain, et bien résolu à attendre aussi longtemps qu'il le faudrait pour réussir sans recommencer la guerre civile, et pour mettre sa responsabilité à couvert en ne faisant rien qu'au nom du pouvoir civil, c'est-à-dire du Parlement.

Le lendemain de son entrée à Londres <sup>1</sup> il se rendit au Conseil d'État; les républicains soupçonneux l'attendaient là pour l'éprouver; le président l'invita à prêter le serment d'abjuration de la royauté et des Stuart. Monk avait depuis longtemps pris sa résolution et préparé sa réponse: « J'ai besoin d'un peu de temps, » dit-il; « beaucoup de braves gens, dans mon armée, ont « des scrupules sur les serments; et vraiment il ne « convient guère de s'engager ainsi absolument contre « ce qui sera peut-être un jour la volonté de la Provi- « dence. Sept de vos collègues, sans me compter, se « sont refusés à prêter ce serment; avant de me déci- « der, je désire avoir, à ce sujet, une conférence avec « eux comme avec vous. En attendant, si vous vous « méfiez de moi, mettez ma fidélité à l'épreuve; je suis « ici à votre disposition; j'ai laissé une bonne partie de « mes troupes en Écosse; je n'en ai pas assez pour vous « faire la loi; vous me destituerez si je ne vous obéis « pas. » On se regarda, on discuta, on essaya de le persuader; Monk résista, et malgré un redoublement de méfiance, il fallut bien lui donner le délai et lui promettre la conférence qu'il demandait <sup>2</sup>.

Ce même jour, vers le soir, l'amiral Lawson et Ludlow vinrent ensemble lui faire visite. Ludlow le félicita de s'être fait l'appui du Parlement contre la force armée,

<sup>1</sup> Le 4 février 1660.

<sup>2</sup> Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 113;—Gumble, *Monk's Life*, p. 228;—Skinner, *Monk's Life*, p. 205;—Baker, *Chronicle*, p. 743.

et témoigna l'espoir que, sincèrement soutenu, le gouvernement légal parviendrait enfin à s'établir : « Je  
« l'espère aussi, dit Monk ; il nous faut vivre et mourir  
« pour et avec la République. » — « J'ai rencontré, en  
« venant à Londres, dit Ludlow, un M. Courtney, qui  
« se disait votre parent, et qui répétait sans cesse  
« que son cousin Monk ferait de grandes choses pour le  
« roi ; je me suis permis de lui rappeler vos déclara-  
« tions publiques ; à quoi il s'est rendu disant : mon  
« cousin est homme d'honneur ; je crains qu'il ne tienne  
« parole. » — « Oui, reprit Monk, quand il n'y aurait  
« que cela, il faudrait tenir ma parole, et je la tiendrai. »  
Les deux républicains sortirent, surpris, mais satisfaits :  
« Le lévite et le sacrificateur ont passé près de nous et  
« ne nous ont pas secourus, dit Lawson à Ludlow ; j'es-  
« père que nous avons trouvé le samaritain qui nous  
« sauvera<sup>1</sup>. »

Les visiteurs affluaient à Whitehall ; importants ou curieux, tous voulaient avoir vu Monk, lui avoir donné leurs informations ou leurs avis, pouvoir parler de lui et comme en son nom. Scott vint le prévenir que la Chambre le recevrait le lendemain pour lui témoigner officiellement sa reconnaissance, et qu'on attendait de lui des déclarations positives d'adhésion au Parlement et de blâme pour les adresses qui lui arrivaient, demandant la rentrée des membres exclus. Scott à peine sorti, un bourgeois de la Cité, M. Sturdy, fut amené à Monk

<sup>1</sup> Ludlow, *Mémoires*, dans ma *Collection*, t. III, p. 109 ; — Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 670, 672.



par un ancien Cavalier ; il accourait l'avertir qu'un fils de Scott, logé dans sa maison, avait dit que, sous peu de jours, non-seulement on ôterait à Monk le commandement de l'armée, mais on l'enverrait à la Tour et on lui ferait son procès, car on pouvait prouver contre lui des choses capables de faire tomber sa tête de dessus ses larges épaules. Monk recevait tout le monde, écoutait tous les rapports, promettait à Scott des paroles dont le Parlement serait satisfait, faisait entrer Sturdy dans ses gardes, et se tenait prêt à tout événement, sans rien faire pour en presser aucun <sup>1</sup>.

Comme il le lui avait annoncé, le lundi 6 février, Scott, suivi de quelques autres membres, vint chercher Monk à Whitehall et le conduisit au Parlement. En traversant Westminster-Hall, Monk salua profondément les juges qui se rencontrèrent sur son passage. A son entrée dans la salle, l'huissier qui marchait devant lui, la masse haute, lui montra un fauteuil placé pour lui en dedans de la barre. L'Orateur l'invita à s'asseoir ; Monk s'excusa et se tint debout derrière le fauteuil. L'Orateur lui adressa, en termes pompeux et pieux, les remerciements de la Chambre : « D'épaisses ténèbres, » lui dit-il, « couvraient toute la face de ce pays, et la nation entière semblait près de sa ruine ; mais voilà, ainsi que le prophète Élie, nous

<sup>1</sup> Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 111 ;—Gumble, *Monk's Life*, p. 228 ;—Skinner, *Monk's Life*, p. 205, 208 ;—Baker, *Chronicle*, p. 743 ;—Whitelocke, p. 694 ;—Ludlow, *Mémoires*, dans ma *Collection*, t. III, p. 111.

« avons vu de loin une petite nuée, comme la paume  
« de la main d'un homme, qui montait dans les cieux,  
« et elle a fait en un moment le salut de toute la nation. »  
Monk s'inclina modestement, et toujours debout : « Mon-  
« sieur l'Orateur, » dit-il, « parmi les nombreuses grâces  
« de Dieu sur ces pauvres peuples, votre restauration  
« n'est pas la moindre. C'est son œuvre à lui seul, et à  
« lui seul en appartient la gloire. Je regarde comme une  
« grande marque de sa bonté pour moi que, parmi tant  
« d'autres plus dignes, il lui ait plu de me prendre pour  
« m'en faire l'instrument. Je n'ai fait que mon devoir, et  
« je ne mérite pas tout l'honneur dont vous me comblez  
« aujourd'hui... Je ne vous fatiguerai pas de longs récits.  
« Permettez-moi seulement de vous dire que, dans ma  
« marche d'Écosse ici, j'ai trouvé la population de la  
« plupart des comtés souhaitant avec ardeur que le  
« gouvernement du pays fût enfin établi. Ils m'ont  
« apporté des adresses chargées de signatures. Leurs  
« principaux désirs sont un parlement libre et complet ;  
« que vous fixiez un terme à votre session ; qu'il y ait  
« partout de pieux ministres de l'Évangile ; que l'étude  
« et les Universités soient encouragées ; que les mem-  
« bres exclus avant 1648 soient admis dans la Chambre,  
« sans serment ni engagement préalable. J'ai ré-  
« pondu que maintenant vous étiez un Parlement  
« libre ; que, si quelque contrainte pesait encore sur  
« vous, je m'efforcerais de l'écartier ; que vous aviez  
« voté les mesures nécessaires pour remplir les sièges  
« vacants, et qu'alors vous seriez un parlement com-

« plet ; enfin, que vous aviez déjà fixé le terme de votre  
« session. Quant aux ministres de l'Évangile, à leur  
« entretien, au maintien des lois et au soin des Univer-  
« sités, j'ai dit que vous vous en étiez pleinement expli-  
« qués dans votre dernière déclaration, et que j'avais la  
« confiance que vous y persisteriez. En ce qui touche  
« les membres exclus en 1648, j'ai dit que vous aviez  
« rendu votre décision à cet égard, et que tout le monde  
« devait s'y soumettre. J'ai fait observer qu'admettre  
« des membres à siéger dans le Parlement sans aucun  
« serment ni engagement préalable pour la sûreté du  
« gouvernement établi, cela ne s'était jamais fait en  
« Angleterre. Ce que je n'ai pas dit à ces personnes-là,  
« et ce que je vous demande la permission de vous  
« dire, c'est que moins vous imposerez de serments et  
« d'engagements (sans négliger ce qu'exige la sécurité  
« de la cause commune), mieux votre gouvernement s'é-  
« tablira... Je sais que tous les gens sages s'uniront à  
« vous s'ils sont traités avec convenance et douceur ; et  
« je suis sûr que vous voulez les traiter ainsi, car vous  
« savez que c'est notre intérêt commun d'élargir et non  
« pas de rétrécir nos rangs. Et prenez soin de ne don-  
« ner aucune part dans votre pouvoir, civil ou militaire,  
« ni aux Cavaliers ni aux fanatiques ; vous savez, par  
« une dure expérience, combien ces derniers sont impa-  
« tients de tout gouvernement <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> *Journals of the house of Commons*, t. VII, p. 835 ; — *Parl. hist.*, t. XXII, p. 88 ; — Whitelocke, p. 695 ; — Gumble, *Monk's Life*, p. 229 ; — Skinner, *Monk's Life*, p. 206 ; — Baker, *Chronicle*, p. 744-

Les Républicains furent mécontents de ce discours; ils y trouvèrent et trop d'autorité et trop de soin de la popularité. Monk, de son côté, malgré les honneurs qu'on lui rendait, fut blessé qu'on l'appelât toujours, non pas *M. le général*, mais *M. le commissaire*, comme l'un des sept membres chargés du gouvernement de l'armée. Depuis trois jours seulement ils étaient en présence, et déjà le silence et le mensonge avaient peine à dissimuler l'hostilité.

Les meneurs royalistes étaient loin de se croire en si rapide progrès; Monk s'appliquait à écarter toute explication, presque toute communication avec eux; aucun des amis particuliers du roi ne pouvait parvenir jusqu'à lui; ils écrivaient à Bruxelles pour s'en plaindre et pour demander à Charles de leur fournir quelque moyen d'accès auprès du général avec qui il importait qu'ils se pussent concerter. Charles leur répondait en les exhortant à la discrétion et à la patience, ne voulant pas leur avouer qu'il n'avait lui-même avec Monk point de rapports. Les esprits ardents déclaraient qu'il n'y avait rien à attendre du général: « Monk a jeté le masque, » écrivait Mordaunt au roi<sup>1</sup>; « il est ouvertement républicain; il a joué le plus pauvre rôle qui se puisse imaginer, il est perdu dans les partis. »—« Les membres exclus eux-mêmes, » disait Rumbold à Hyde<sup>2</sup>,

746;—Ludlow, *Mémoires*, dans ma *Collection*, t. III, p. 110-112;—Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, l. XVI, c. 121; *State-Papers*, t. III, p. 672;—Pepys, *Memoirs*, 2<sup>e</sup> édit., t. I, p. 23.

<sup>1</sup> Le 5 février 1660.

<sup>2</sup> Le 7 février 1660.

« sont très-irrités contre lui parce qu'il n'a pas soutenu  
 « leur cause dans le Parlement. » Mais en dépit de ces  
 mécomptes et de ces doutes personnels, le parti royaliste  
 sentait sa fortune se relever et attachait de plus en plus  
 à Monk son espérance ; c'était à Monk, non à la Cham-  
 bre qu'étaient apportées, d'une multitude de comtés et  
 de villes, ces adresses qui invoquaient un Parlement  
 complet et libre ; c'était à lui qu'on demandait le signal  
 de l'action ; et en attendant qu'il le donnât, les Cavaliers  
 revenaient du continent, « parlant très-haut, » dit Whi-  
 telocke, « et affirmant que le roi serait bientôt en An-  
 « gleterre <sup>1</sup>. »

Les républicains s'en émurent vivement : la Chambre  
 ordonna parmi les royalistes de nombreuses arresta-  
 tions ; de nouvelles et rigoureuses mesures de sequestre  
 pesèrent sur leurs biens <sup>2</sup> ; en discutant le bill qui devait  
 régler les élections au Parlement futur, on frappa d'in-  
 capacité, comme électeur et comme éligible, quiconque,  
 depuis le 1<sup>er</sup> février 1649, avait, d'une façon quelcon-  
 que, soutenu quelque complot ou quelque dessein en  
 faveur de Charles Stuart ou de sa race <sup>3</sup>. On agissait,  
 contre les royalistes, comme en pleine guerre civile.  
 Et en même temps, au lieu de chercher à rallier, au  
 nom du danger commun, tous les partisans de la Répu-  
 blique, on s'acharnait à poursuivre ceux que la faction  
 dominante regardait comme ses adversaires personnels :

<sup>1</sup> Clarendon, *State-Papers*, t. III, p, 670, 672, 679 ;—Whitelocke,  
 p. 695.

<sup>2</sup> Le 7 février 1660.

<sup>3</sup> Les 8 et 11 février 1660.

Vane, malade, avait grand'peine à obtenir un répit de huit jours à l'ordre qui le bannissait de Londres <sup>1</sup> ; Lambert, qu'on y découvrait caché, était sommé de comparaître devant le Conseil d'État, de fournir caution qu'il resterait inactif, et de se retirer immédiatement à Holmby <sup>2</sup>. On annulait un mandat de 2,999 liv. sterl. que Thurloe avait reçu pour dépenses de police extérieure, et on enjoignait au Conseil d'État d'instituer à ce sujet un minutieux examen <sup>3</sup>. C'était une coterie aux abois donnant, à ses peurs et à ses rancunes, de dernières et vaines satisfactions <sup>4</sup>.

Elle se vit tout à coup en présence d'un ennemi bien plus redoutable que ceux qu'elle frappait si aisément. La Cité de Londres, ce foyer du parti presbytérien et réformateur, où le Long-Parlement, dans ses grands jours, avait puisé sa force contre Charles I<sup>er</sup>, leva hautement, contre le Long-Parlement décrépité et mutilé, le drapeau de la résistance : le lord-maire, les aldermen et le Conseil commun votèrent qu'ils ne payeraient plus aucune des taxes imposées sur la Cité tant qu'ils ne verraient pas un Parlement complet et libre. C'était la ruine morale et matérielle du pouvoir qui siégeait encore dans Westminster <sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Le 6 février 1660.

<sup>2</sup> Le 8 février 1660.

<sup>3</sup> Le 2 février 1660.

<sup>4</sup> *Journals of the house of C.*, t. VII, p. 836, 840, 835, 837, 831-833 ;—Thurloe, *State-Papers*, t. VII, p. 807 ;—Ludlow, *Mémoires*, dans ma *Collection*, t. III, p. 112.

<sup>5</sup> Baker, *Chronicle*, p. 746 ;—Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 116 ;—Gumble, *Monk's Life*, p. 234 ;—Skinner, *Monk's*

Les meneurs, parlementaires et officiers, se réunirent aussitôt à Whitehall<sup>1</sup> dans la salle du Conseil d'État, et quand ils se furent concertés entre eux, Monk fut invité à s'y rendre. Haslerig alla lui-même le chercher. Quelques-uns hésitaient à lui témoigner tant de confiance ; mais Scott et Haslerig répondirent de sa docilité. On lui déclara qu'on avait résolu, pour réprimer l'insolence de la Cité, d'y faire entrer l'armée, avec ordre d'arracher dans les rues les chaînes et les poteaux, d'abattre les portes, d'enlever les herses et d'arrêter onze des bourgeois rebelles. C'était à lui qu'on s'en remettait de l'exécution. A en croire Ludlow, Monk aurait dit que c'était là trop peu, que les malveillants de la Cité ne se tiendraient jamais en repos qu'on n'en eût pendu quelqu'un ; que, pour le moment, il fallait au moins mettre en pièces les portes et les herses, brûler les poteaux, transporter les chaînes à la Tour, et qu'il était prêt à s'en charger. Assertion repoussée par le caractère de Monk, peu enclin à se compromettre au delà de la nécessité, par le langage et la conduite qu'il tint plus tard dans cette affaire, et par la longueur de la séance même du Conseil où l'on en traitait. Elle durait encore à deux heures après minuit. Si Monk eût été empressé à ce point, on n'eût pas eu besoin avec lui d'un si laborieux entretien. La crainte qu'il ne refusât était telle que, lorsqu'il fut arrivé dans la réunion, pour écarter de lui

*Life*, p. 210 ; — Ludlow, *Mémoires*, dans ma *Collection*, t. III, p. 113 ; — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, l. XVI, c. 123-124.

<sup>1</sup> Le 8 février 1660.

toute autre influence que la leur, les meneurs firent fermer toutes les portes et placer des gardes au dehors, avec ordre de ne laisser entrer personne. Un officier, surpris d'une si sévère interdiction, en informa Ashley-Cooper et Weaver qu'il rencontra dans la rue, tous deux membres du Conseil d'État, mais qui, dans cette circonstance, n'y avaient point été appelés. Surpris à leur tour et curieux de savoir ce qui se préparait, ils pénétrèrent, à la faveur de leur titre, jusqu'à la porte même de la salle, et tentèrent, mais sans succès, de s'y faire admettre. Ils se rendirent chez mistriss Monk, déjà troublée de ne pas voir rentrer son mari. Était-il retenu de force ? Formait-on contre lui quelque mauvais dessein ? Ne s'agissait-il pas de l'envoyer à la Tour ? Mistriss Monk alla elle-même à la porte du Conseil, et cria, du dehors, qu'elle avait quelque chose d'important à communiquer à son mari ; mais elle n'obtint ni que la porte s'ouvrît, ni même aucune réponse, et elle retourna chez elle avec ses deux visiteurs, qui y restèrent attendant le retour du général <sup>1</sup>.

Monk rentra vers trois heures de la nuit, silencieux et soucieux. Pressé de questions, il raconta brièvement ce qui venait de se passer : le Conseil lui avait ordonné d'entrer avec ses troupes dans la Cité, d'abattre les chaî-

<sup>1</sup> Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 117;—Gumble, *Monk's Life*, p. 235;—Skinner, *Monk's Life*, p. 221;—Baker, *Chronicle*, p. 746;—Ludlow, *Mémoires*, dans ma *Collection*, t. III, p. 113;—Whitelocke, p. 695;—Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, l. XVI, c. 125-126;—*State-Papers*, t. III, p. 674;—Wingrove Cooke, *Shaftesbury's Life*, t. I, p. 223-224.



nes, les portes, les herses, d'arrêter onze des principaux citoyens, et dans quelques heures, dès que le jour paraîtrait, il exécuterait ses ordres. Ashley-Cooper se récria : comment Monk pouvait-il se charger d'une pareille mission ? Il voulait donc se perdre dans l'esprit de tous les honnêtes gens d'Angleterre et se mettre à la discrétion de ses ennemis ? Monk était décidé et ne voulait pas discuter ; il se borna à dire qu'il ne pouvait pas ne pas obéir, renvoya ses deux collègues, et alla se coucher <sup>1</sup>.

Au point du jour <sup>2</sup>, on vit les soldats sortir de leurs casernes et se préparer, comme pour une expédition de guerre ; ils se questionnaient entre eux, ne sachant à quoi on voulait les employer. L'ordre vint d'entrer dans la Cité et de s'y établir à des postes indiqués. Monk fit, d'une taverne dite les *Trois-Tonneaux* et voisine de Guild-Hall, son quartier-général. Là il réunit ses officiers et leur communiqua les instructions qu'il avait à exécuter. La plupart se récrièrent : ils avaient, lui dirent-ils, tant de respect et d'attachement pour sa personne qu'il ne voudraient, en aucun cas, lui désobéir ; mais ils ne pouvaient se résoudre à se faire les instruments d'une violence qui serait de leur part, envers la Cité, une odieuse ingratitude ; ils le conjuraient d'accepter leur démission et de donner à d'autres leurs emplois : « Ne voulez-vous donc pas obéir aux ordres « du Parlement ? » dit Monk se promenant dans la chambre et mâchant son tabac. Quelques-uns le com-

<sup>1</sup> *Ibidem.*

<sup>2</sup> Le 9 février 1660.

prirent et se décidèrent ; il chargea des sous-officiers de la tâche à laquelle d'autres persistèrent à se refuser. L'exécution commença : les poteaux et les chaînes tombèrent ; les bourgeois attroupés dans les rues exhalaient tout haut leur surprise et leur colère : « Est-ce là ce  
« Monk qui devait ramener le roi ? C'est le diable écos-  
« sais ; quels nouveaux malheurs allons-nous subir ? » On tenta d'adoucir le général ; on l'invita à dîner au nom de la Cité ; il refusa. Quelques citoyens considérables demandèrent à l'entretenir ; il les reçut et les écouta en silence : « Les affections de la Cité sont pour  
« vous, » lui dirent-ils ; « vous pouvez le voir ; vous exécutez les ordres les plus rigoureux, et le peuple se  
« montre encore plus surpris de recevoir les coups de  
« votre main qu'irrité de subir de telles indignités ; se  
« quereller avec des ennemis, rien de plus simple ; mais  
« être maltraités par des amis, c'est bien amer. On obtiendrait de nous bien plus aisément par la persuasion  
« que par la force ce qu'on peut raisonnablement nous  
« demander. » Monk se montra touché de ce langage qui lui ouvrait une voie pour échanger le rôle de la rigueur contre celui de la transaction : « J'ai ordre, » dit-il, « d'abattre les portes et les herses de la Cité aussi  
« bien que les poteaux et les chaînes ; mais je vais écrire  
« au Parlement pour l'engager à se montrer moins  
« sévère ; » et faisant suspendre le travail de destruction, il écrivit en effet le soir même à l'Orateur : « Confor-  
« mément aux ordres du Conseil, je suis entré ce matin  
« avec vos troupes dans la Cité et j'ai fait arrêter les

« personnes qui m'avaient été désignées, sauf deux  
 « qu'on n'a pu trouver. J'ai fait enlever aussi les poteaux  
 « et les chaînes; mais jusqu'ici je me suis abstenu  
 « d'abattre les portes et les herses, ce qui exaspérera  
 « beaucoup la Cité; j'ai de bonnes raisons d'espérer  
 « qu'ils payeront la taxe; ils demandent seulement à se  
 « réunir d'abord en Conseil commun, ce qu'ils ont le  
 « projet de faire demain matin. Je crois qu'ils en vien-  
 « dront à vous obéir. C'est pourquoi j'ai suspendu l'exé-  
 « cution de vos ordres touchant les portes et les herses,  
 « jusqu'à ce que je connaisse votre volonté définitive,  
 « dont je vous prie de m'informer par le porteur.  
 « J'exprimerai seulement le désir que, pour assurer à  
 « vos commandements l'obéissance qui leur est due,  
 « vous traitiez ces gens-là avec douceur afin de gagner  
 « leur affection. Ils souhaitent la mise en liberté de ceux  
 « des membres de leur Conseil commun qui ont été  
 « arrêtés; je recommande ce vœu à votre sérieuse  
 « attention. » Et pour donner à sa lettre un sens encore  
 plus politique, Monk ajouta en *postscriptum* : « Je vous  
 « conjure humblement de vous hâter de mettre à fin la  
 « loi des élections, afin que les ordres nécessaires pour  
 « faire compléter le Parlement puissent être expédiés;  
 « ce sera beaucoup, je vous assure, pour la pacification  
 « du pays et la satisfaction des honnêtes gens <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> *Journals of the h. of C.*, t. VII, p. 838;—*Parl. hist.*, t. XXII, p. 92;—Whitelocke, p. 695;—Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 117-120;—Ludlow, *Mémoires. ibid.*, t. III, p. 114-116;—Gumble, *Monk's Life*, p. 236-242;—Skinner, *Monk's Life*, p. 213-218;—Baker, *Chronicle*, p. 746;—Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, l. XVI, c. 126; *State-Papers*, t. III, p. 674, 691-693.

A la lecture de cette lettre, l'humeur fut grande dans la Chambre; c'était à la fois un péril et un mécompte. En apprenant que Monk exécutait leurs ordres, les meneurs s'étaient flattés que leur victoire était complète et qu'ils avaient dompté du même coup Monk et la Cité : « Main-tenant George est à nous pour toujours, corps et âme, » s'était écrié Haslerig. Ce même jour, dans la matinée, une manifestation populaire, venue de la Cité même, avait enflé leur confiance. Une nombreuse troupe de sectaires républicains conduits par le fameux Barebone, à qui le Parlement avait naguère donné un bon emploi, était venue lui présenter une pétition pleine des plus chauds témoignages d'attachement à la République, et demandant que nul, grand ou petit, ne fût admis à aucune fonction civile ou militaire s'il n'abjurait expressément Charles Stuart, toute sa race, tout autre prétendant monarchique, toute Chambre des Pairs et tout pouvoir parallèle à celui des représentants du peuple. La Chambre avait solennellement remercié les pétitionnaires de leur démarche et de leurs sentiments. La lettre de Monk venait, quelques heures après, solliciter, en faveur du parti contraire, une concession. La Chambre s'y refusa; elle vota que ses premiers ordres seraient exécutés, que les portes et les herses dans la Cité seraient détruites, comme les poteaux et les chaînes; elle chargea deux de ses membres, Scott et Pury, de porter immédiatement ce vote à Monk, et d'en réclamer la prompte exécution. Et pour couper court à tout espoir de transaction, elle cassa le Conseil commun

et ordonna dans la Cité des élections nouvelles, se réservant d'en régler à son gré les conditions<sup>1</sup>.

Monk n'hésita point; l'humeur manifeste de ses officiers et de ses soldats, en apprenant la décision de la Chambre, lui fut une raison de plus d'obéir; la responsabilité ne pesait plus sur lui et il était sûr que la colère publique s'adresserait ailleurs. Les portes et les herses furent partout abattues, comme l'avaient été les poteaux et les chaînes. Les soldats s'acquittaient de leur tâche avec dégoût, disant: « Nous sommes venus d'Écosse  
« où nos ennemis nous aimaient, pour opprimer ici nos  
« amis. » A Newgate, en brisant les portes, un officier en distribua à ses soldats de petits fragments avec ce commentaire: « Voilà les médailles que le Parlement  
« nous a promises à Coldstream. » Sur le bruit rapidement répandu de ces scènes et de cette irritation militaire et populaire, le colonel Morley, gouverneur de la Tour, vint trouver Monk à son quartier général et lui donna l'assurance qu'il était prêt, ainsi que son frère, le colonel sir John Fagg, à agir de concert avec lui pour mettre un terme à cette oppression anarchique. Monk accueillait, sans cesser d'obéir, ces symptômes d'explosion prochaine; et vers la fin du jour, l'œuvre de destruction accomplie, il se retira avec ses troupes de la Cité, et retourna à Whitehall<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Journals of the house of C.*, t. VII, p. 838;—*Parl. hist.*, t. XXII, p. 94;—Whitelocke, p. 695;—Ludlow, *Mémoires*, dans ma *Collection*, t. III, p. 115-116;—Price, *Mémoires*, *ibid.*, p. 121;—Skinner, *Monk's Life*, p. 213-216;—Baker, *Chronicle*, p. 747;—Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, l. xvi, c. 127; *State-Papers*, t. III, 691-693.

<sup>2</sup> *Ibidem.*

Il apprit en y rentrant, que la Chambre, satisfaite ou voulant qu'il la crût satisfaite, venait de voter <sup>1</sup> qu'il lui serait alloué, à partir du jour où il était entré en Angleterre, un traitement de dix livres sterling par jour ; elle y avait même ajouté une indemnité de cinquante livres sterling pour le dîner que, la veille, il avait refusé de la Cité. Honteuse marque de l'opinion déjà accréditée de son avarice, le plus bas des vices dans les grandes destinées. Mais l'avarice de Monk ne changeait rien à ses desseins, et il recevait les faveurs de la Chambre comme la Chambre les lui accordait, sans s'y confier et en demeurant ennemi. Dans la soirée, ses meilleurs officiers, ses plus sûrs agents, Clargis, le docteur Barrow, Ashley-Cooper, les colonels Cloberry, Lidcot, Knight, Saunders, Barton, vinrent le presser de prendre un parti décisif ; il ne pouvait rester dans la situation équivoque qu'il avait jusque-là acceptée : en obéissant à la Chambre, il avait mécontenté la Cité ; en réclamant pour la Cité, il s'était rendu suspect à la Chambre ; en même temps qu'elle affectait, pour lui, tant de reconnaissance, elle cherchait contre lui des alliés ; Haslerig travaillait à lui débaucher des régiments ; Vane et Lambert eux-mêmes, si odieux à la faction dominante et que tout récemment encore elle venait d'exiler, n'en restaient pas moins dans Londres et rentraient avec les meneurs de la Chambre en secrète intelligence. Elle pouvait, par un vote hardi et soudain, retirer à Monk

<sup>1</sup> Le 10 février 1660.

son commandement et le placer entre la révolte ouverte et la nullité. Il était urgent pour lui de reconquérir la confiance ébranlée de la Cité et du parti presbytérien ; il n'y réussirait qu'en se prononçant avec éclat pour un Parlement complet et libre, sans plus souffrir les vaines promesses et les lenteurs qui le perdraient lui-même aussi bien que le pays<sup>1</sup>.

Monk parut d'abord incertain et enclin à tarder encore ; il lui fallait deux jours, dit-il, pour se concerter avec ses officiers. Les grands hommes seuls savent, dans les moments critiques, se résoudre avec une prompte audace, et prendre eux-mêmes la responsabilité de leur résolution, au lieu d'attendre que les événements la leur imposent. Monk ne devenait hardi qu'au dernier moment et au nom de la nécessité. Pourtant il ne se fit pas presser longtemps : avant la fin de la soirée, il avait accepté et mis en pratique le conseil qu'on lui donnait ; il chargea quelques-uns de ses affidés de rédiger une lettre au Parlement où seraient résumés les griefs et les vœux du pays, avec sommation d'en assurer, à jour fixe, le redressement et la satisfaction. Douze officiers reçurent ordre de tout préparer pour un prompt mouvement des troupes, et de se trouver eux-mêmes le lendemain, à six heures du matin, devant Whitehall, avec un fort détachement, à la disposition du général. Ces mesures con-

<sup>1</sup> *Journals of the h. of C.*, t. VII, p. 840 ; — Ludlow, *Mémoires*, dans ma *Collection*, t. III, p. 115 ; — Baker, *Chronicle*, p. 747 ; — Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 123-124 ; — Gumble, *Monk's Life*, p. 244 ; — Skinner, *Monk's Life*, p. 219 ; — Wingrove Cooke, *Shaftesbury's Life*, t. I, p. 225.

venues et tous ses agents mis à l'œuvre, Monk se retira dans sa chambre. Quand il en sortit le lendemain 11 février, avant le jour, la lettre au Parlement était prête et les officiers réunis ; on la lut tout haut ; Monk la signa le premier ; quatorze colonels et officiers supérieurs la signèrent après lui ; deux d'entre eux, Cloberry et Lidcot, eurent ordre de la porter au Parlement, mais seulement quand le général serait parti de Whitehall ; les troupes se mirent en mouvement, et Monk marcha à leur tête vers la Cité où, deux heures auparavant, Clargis avait eu mission de se rendre pour prévenir le lord-maire de l'arrivée du général avec son armée, et leur préparer un bon accueil et des quartiers<sup>1</sup>.

Ce n'était pas un succès facile à assurer ; la Cité, restée en grande méfiance de Monk et de son armée, s'effrayait du bruit de leur soudain retour ; le lord-maire reçut Clargis avec humeur ; que venait faire le général ? Voulait-il de nouveau ravager et humilier la Cité ? Clargis était embarrassé de répondre ; il avait ordre de ne point révéler le vrai dessein de Monk tant qu'on ne saurait pas quel effet aurait produit sa lettre dans le Parlement ; il entra pourtant en conversation avec quelques aldermen bien disposés, et leur laissa entrevoir ce qui se préparait. Le chapelain Price, venu aussi d'avance dans la Cité, à cette même taverne des *Trois-Tonneaux* où Monk avait logé, voyait se réunir autour de lui des bourgeois curieux, et répondait à leurs questions pleines d'alarmes : « Soyez tranquilles, nous ne sommes plus les mêmes

<sup>1</sup> *Ibidem.*



« gens qu'avant-hier; vous vous en apercevrez avant  
« la nuit. » Monk cependant s'était arrêté avec ses  
troupes dans *Finsbury-Fields*, aux approches de la  
ville; Clargis lui fit dire qu'avant de les y faire entrer,  
il fallait qu'il vînt en personne chez le lord-maire, sir  
Thomas Allen, qui le recevrait à dîner et dont il cal-  
merait l'inquiétude. Monk s'y rendit sur-le-champ :  
« Général, » lui dit le lord-maire, « vous êtes le bien  
« venu dans ma maison; mais la Cité est fort troublée  
« de votre brusque retour, après les violences que lui  
« ont déjà fait subir vos soldats. — Je viens précisé-  
« ment, » répondit Monk, « dissiper les malentendus  
« qui se sont élevés entre la Cité et moi; je prie  
« Votre Seigneurie de faire convoquer aujourd'hui  
« même, à quatre heures, dans Guildhall, les aldermen  
« et le Conseil commun; je désire m'expliquer avec  
« eux. » Ces paroles suffisaient presque à éclaircir la  
situation; le Conseil commun que Monk voulait réunir  
autour de lui était précisément celui que le Parlement  
venait de dissoudre. Le lord-maire rassuré ordonna sur-  
le-champ la convocation. On se mit à table; le dîner fut  
gai et confiant; de minute en minute la bonne entente  
et une espérance commune se rétablissaient entre les  
convives; ils se disposaient à sortir pour se rendre à la  
réunion de Guildhall, quand on annonça que deux com-  
missaires du Parlement, Scott et Robinson, venaient  
d'arriver et demandaient à s'entretenir avec le général<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Baker, *Chronicle*, p. 747-748;—Price, *Mémoires*, dans ma Col-

Remise par ses deux officiers, au moment convenu, sa lettre avait jeté la Chambre dans un trouble extrême. Les demandes en étaient péremptoires, le langage sec et menaçant, malgré quelques phrases d'humilité officielle. On y accusait la Chambre de connivence cachée avec les hommes mêmes qui naguère l'avaient chassée de Westminster ; Lambert et Vane étaient nommés, Ludlow indiqué. On lui reprochait le nouveau serment qu'elle voulait imposer, et qui éloignerait des fonctions publiques les plus honnêtes citoyens, et des chaires chrétiennes les plus pieux ministres de la nation. On la sommait enfin de publier le vendredi suivant, 17 février, les *writs* qui devaient la faire compléter par des élections nouvelles ; « et nous ne devons pas oublier de vous « rappeler, » ajoutait-on, « que le temps approche pour « lequel vous avez promis votre dissolution, ce que le « peuple et nous-mêmes désirons que vous exécutiez « ponctuellement. » Il ne reste, des sentiments que suscita sans doute cette lettre, d'autre trace qu'une résolution ainsi conçue : « La Chambre adresse ses remer- « ciements au général Monk pour le fidèle service qu'il « a rendu en s'assurant de la Cité. Quant aux ordres « nécessaires pour compléter la Chambre, elle s'en « occupait avant d'avoir reçu sa lettre, et elle termi- « nera cette délibération en temps convenable. » C'était là le message que Scott et Robinson étaient chargés d'apporter. Monk les reçut au milieu de ses officiers qui

prirent avec rudesse part à l'entretien : « Le général a  
« raison, » dit le colonel Bridges, « de ne pas se fier à  
« vos belles paroles, car vos paroles et vos actions ne  
« sont pas d'accord ; je suis venu, de la part de l'armée  
« d'Irlande, pour accuser Ludlow et Jones de haute tra-  
« hison, et je n'ai pu obtenir justice ; on m'a remis de  
« jour en jour pour m'entendre, tandis que Praise-God  
« Barebone, dès qu'il a paru à la porte de la Chambre,  
« a été admis et écouté, lui et sa séditeuse pétition. »  
Les deux commissaires repoussèrent fermement ces  
attaques, et s'adressant à Monk du ton d'une ancienne  
et confiante amitié, ils le pressèrent de revenir à White-  
hall, de peur que le contact avec une population mal-  
veillante n'altérât la fidélité de ses soldats. Monk coupa  
court à la discussion : « Que la Chambre fasse ce que  
« je lui conseille dans ma lettre ; qu'elle publie vendredi  
« prochain les *writs* pour se compléter, et tout ira bien. »  
Il congédia les commissaires et se rendit à Guildhall<sup>1</sup>.

« La dernière fois que je suis venu chez vous, » dit-il  
en entrant, « c'était pour la plus désagréable affaire  
« dont j'aie jamais été chargé en ma vie, et tout à fait  
« contraire à mon penchant. S'il n'avait fallu pour  
« y échapper que quitter mon commandement, je ne  
« m'y serais jamais prêté ; je ne tiens pas à mon com-  
« mandement pour moi-même, j'ai souvent désiré  
« m'en démettre ; mais je sais combien il importe, à  
« vous comme à moi, qu'il ne tombe pas aux mains de

<sup>1</sup> *Parl. hist.*, t. XXII, p. 98-103 ;—*Journals of the house of C.*, t. VII, p. 841 ;—*Baker, Chronicle*, p. 748.

« personnes probablement moins bien disposées que moi  
 « en ce qui touche le gouvernement de ces nations. Je  
 « n'ai pas oublié la bienveillante lettre que j'ai reçue de  
 « vous à Morpeth ; je partageais vos sentiments ; mais  
 « j'étais forcé alors de me replier , comme un maître  
 « d'armes, pour faire une meilleure parade et un plus  
 « sûr assaut. Je viens vous répondre aujourd'hui. J'ai  
 « écrit ce matin au Parlement pour lui demander d'or-  
 « donner, dans huit jours, les élections qui doivent  
 « remplir les sièges vacants, et de se dissoudre le 6 mai  
 « pour faire place à un Parlement complet et libre. En  
 « attendant, j'ai résolu de faire prendre à mon armée  
 « ses quartiers dans votre Cité, et de rester moi-même  
 « au milieu de vous jusqu'à ce que j'aie vu ma lettre  
 « mise à exécution et les vœux de la Cité et de la nation  
 « accomplis<sup>1</sup>. »

Une immense et unanime acclamation accueillit ces paroles : c'était pour tous les assistants la peur dissipée et l'espérance renaissante ; Monk sortit de la salle au milieu des cris : « Dieu bénisse Votre Excellence ! » La foule et la nouvelle se répandirent, comme un éclair, dans la ville ; des bandes d'apprentis la parcouraient criant : « à bas le *Rump* ! » Bientôt les cloches se mirent en branle ; des feux de joie s'allumèrent sur les places et dans les rues : « J'en ai compté sept ou huit dans King-Street, » dit Samuel Pepys, « quatorze entre l'église de Saint-Dunstan et *Temple-Bar*, et trente-et-un au

<sup>1</sup> Baker, *Chronicle*, p. 748 ;—Skinner, *Monk's Life*, p. 227-228 ;—Gumble, *Monk's Life*, p. 249 ;—Whitelocke, p. 695.

« pont du Strand. » La foule se rassemblait autour de ces feux, apportant les trains de derrière de tous les quartiers de viande qu'elle enlevait chez les bouchers ou que les bouchers eux-mêmes s'empressaient de fournir ; on les jetait dans le brasier, on les élevait au-dessus de la flamme; c'était le *Rump* qu'on faisait rôtir en chantant, en dansant, et quelquefois en buvant à la santé du roi. Les soldats de Monk, après avoir passé la journée sous les armes dans *Finsbury-Fields*, entrèrent le soir dans la Cité, accueillis, recherchés, fêtés, emmenés par les bourgeois dans leurs maisons, comme des libérateurs. Il n'eût été sûr pour personne d'être en désaccord avec l'émotion populaire : le bruit courut que Scott et Robinson étaient encore dans la Cité ; les apprentis se mirent en devoir de visiter toutes les voitures pour les chercher ; ils en ouvrirent une où se trouvaient les deux chapelains Gumble et Price, qui venaient de quitter le général ; on les prit pour les deux commissaires du Parlement ; on les couvrit de boue en criant : « Les voilà ! » et ils auraient été bien plus maltraités si la méprise ne se fût promptement éclaircie. Ashley-Cooper et le colonel Popham coururent le même danger : arrêtés et reconnus comme membres du Parlement, la foule arrêta leur carrosse au cri de : « A bas les croupions !—Quoi donc, Messieurs, dit Ashley-Cooper, est-ce qu'il ne peut pas y avoir un bon morceau dans un croupion ? » On rit et on les laissa continuer leur route. La nuit se passa dans cette effervescence ; et le peuple, de plus en plus animé, se montrait enclin, le lendemain

matin, à aller chasser l'Orateur de son fauteuil et le Parlement de sa salle ; mais Monk averti réprima cette tentation ; le désordre lui était antipathique, même pour vaincre, et il fit punir quelques-uns de ses soldats pour des actes de violence ou d'indiscipline dans ces journées de joie tumultueuse <sup>1</sup>.

Quand Scott et Robinson vinrent rendre compte à Wesminster de leur mission, quand on y apprit ce qui se passait dans la Cité, la Chambre républicaine se sentit à la fois frappée au cœur et transportée de courroux ; alors commencèrent ces résolutions contradictoires, ces mesures incohérentes, ces brusques alternatives de témérité et de peur, de résistance et de concession, de violence et de ruse également vaines, qui révèlent la détresse et présagent la chute des pouvoirs. On remit sur-le-champ à l'ordre du jour la question du commandement de l'armée ; on décida <sup>2</sup> qu'elle n'aurait pas de général en chef et que cinq commissaires seraient chargés de la gouverner, mais on se hâta de déclarer que Monk serait l'un des cinq ; et à l'instant même, pour former contre lui une majorité dans ce comité d'où l'on n'osait l'écarter, on lui donna pour collègue le colonel Alured, son ennemi, au lieu d'Ashley-Cooper, son partisan. On fit plus : on avait décidé que la présence de trois membres sur cinq suffi-

<sup>1</sup> Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 127-129 ; — Ludlow, *Mémoires*, *ibid.*, t. III, p. 131-134 ; — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, l. xvi, c. 131 ; *State-Papers*, t. III, p. 681 ; — Pepys, *Memoirs*, t. I, p. 25, 27 ; — Evelyn, *Memoirs*, t. I, p. 308 ; — Wingrove Cooke, *Shaftesbury's Life*, t. I, p. 226 ; — Whitelocke, p. 696, 697.

<sup>2</sup> Le 11 février 1660.

rait pour que le comité pût délibérer ; les amis de Monk demandèrent qu'il fût nécessairement l'un des trois présents ; la proposition fut rejetée. On avait la prétention de l'annuler sans se brouiller avec lui. La Chambre vota le payement de deux mois de solde pour toute l'armée et de toute la solde due aux troupes venues d'Écosse avec Monk <sup>1</sup>. Mais la faveur était dérisoire, car le trésor public ne possédait que le quart de la somme nécessaire, et l'on n'avait plus la ressource des emprunts à la Cité. On termina la discussion du bill destiné à régler les élections futures ; mais sous des prétextes soit politiques, soit religieux, on multiplia les incapacités et les exclusions à ce point que la nation presque entière se trouvait interdite et la coterie républicaine seule investie des droits politiques <sup>2</sup>. On alla jusqu'à vouloir les retirer aux signataires de toutes les pétitions récemment présentées pour demander un Parlement complet et libre, et cette proposition ne fut écartée qu'à une voix. On renouvela, pour les conseillers d'État, l'injonction du serment de fidélité à la République ; mais on renonça à leur demander une abjuration formelle du souvenir et du droit des Stuart <sup>3</sup>. Enfin, au moment où l'union de tout le parti républicain était plus que jamais nécessaire, et après les efforts secrets qu'on venait de tenter pour retrouver, contre Monk, l'appui de Lambert, de Vane et de leurs amis, on essaya de donner à Monk satisfaction

<sup>1</sup> Les 13 et 14 février 1660.

<sup>2</sup> Les 11, 13, 14, 15, 16 et 18 février 1660.

<sup>3</sup> Le 14 février 1660.

en reprenant, contre eux, les mesures de rigueur : les membres de la Chambre qui, après le 13 octobre 1659, avaient adhéré à Lambert et au Comité de sûreté, eurent ordre de se présenter sous huit jours pour se justifier ; Lambert lui-même fut sommé, par une proclamation spéciale, de comparaître, dans trois jours, devant le Conseil d'État, sous peine de voir ses biens séquestrés<sup>1</sup>, et l'huissier de la Chambre fut chargé de reconduire Vane à son château de Belleau, dans le comté de Lincoln.

Vane était sur le point de partir ; Ludlow alla le voir ; et les deux républicains, de naturel très-divers, l'un chrétien rêveur, l'autre soldat raisonneur, mais tous deux également sincères, se donnèrent le mélancolique plaisir de déplorer ensemble la ruine de leurs communes espérances : « Je serais bien trompé, dit Vane, si Monk « n'avait pas encore plusieurs masques à lever. Pour « moi, j'ai l'âme en paix ; j'ai fait tout ce que Dieu m'a « mis en état de faire pour la République ; j'espère « qu'il me donnera assez de force dans mes épreuves, « quelque rudes qu'elles soient, pour rendre toujours à « sa cause un fidèle témoignage. » Ce noble cœur, qui avait encore tant à souffrir, s'affermisssait déjà contre les pressentiments du martyre<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Le 13 février 1660.

<sup>2</sup> *Journals of the house of C.*, t. VII, p. 841, 842, 843, 844, 845, 846 ; — *Parl. hist.*, t. XXII, p. 103, 131 ; — Ludlow, *Mémoires*, dans ma *Collection*, t. III, p. 120-122, 134 ; — Price, *Mémoires*, *ibid.*, p. 129 ; — Skinner, *Monk's Life*, p. 230-233 ; — Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 682 ; — Wingrove Cooke, *Shaftesbury's Life*, t. I, p. 227 ; *Harleian Tracts*, t. V, p. 69-74.

<sup>3</sup> Ludlow, *Mémoires*, dans ma *Collection*, t. III, p. 119.



A Bruxelles et en Angleterre le roi et les royalistes suivaient avec une curiosité inquiète les incidents de cette lutte, tantôt sourde, tantôt bruyante, et des deux parts toujours hypocrite. Monk et ses desseins restaient pour eux une énigme : « Aujourd'hui est si différent « d'hier, » écrivait M. Cooper à Hyde<sup>1</sup>, « et chaque jour « est si différent de lui-même, qu'au milieu de toutes ces « actions étranges et contradictoires, je ne sais rien sinon « que ce que je vous dis en ce moment, comme une con- « jecture probable, sera peut-être une grossière erreur « avant que je ferme ma lettre. — Votre Majesté, man- « dait Mordaunt au roi<sup>2</sup>, entend, sur le compte de Monk, « l'opinion de tant de gens que la mienne ne lui ap- « portera pas grande satisfaction. Cependant, si je com- « prends bien son caractère, il est avide, sournois et or- « gueilleux. Si tel est en effet l'homme, on pourra le « manier, car il n'y a aucune de ces humeurs, quoique « vicieuses, qui ne puisse être tournée à bien. » Quand Charles apprit que Monk avait pleinement exécuté, contre la Cité, les ordres de la Chambre, il tomba, et toute sa petite cour avec lui, dans un abattement extrême; tout espoir lui sembla perdu, et il ne vit plus devant lui qu'un exil perpétuel, avec toutes ces détresses et tous ces ennuis dont il avait déjà une si longue expérience. Mais ce même jour, vers le soir, le marquis d'Ormond amena chez le chancelier, dont la chambre était au-dessous de celle du roi, un jeune homme, nommé Baily,

<sup>1</sup> Le 17 février 1660.

<sup>2</sup> Le 17 février 1660.

arrivé de Londres avec une rapidité extraordinaire, et qui en racontait des choses si étranges qu'on était tenté de le croire ivre ou fou. Pourtant Ormond le connaissait comme ayant servi sous ses ordres, et il était porteur de quelques lignes écrites de la main de sir John Stephens, Cavalier bien connu du roi, et depuis quelque temps en prison à Londres. Baily se trouvait dans la Cité au moment de la visite de Monk à Guildhall et de l'émotion populaire ; il avait entendu les cloches ; il avait vu les feux de joie ; on avait bu, sous ses yeux, à la santé du roi. Il avait sur-le-champ pris la poste pour Douvres, et là un bateau pour Ostende ; il apportait non-seulement un billet de sir John Stephens à Ormond, mais un exemplaire de la lettre menaçante que Monk avait adressée au Parlement quand il était rentré, avec ses troupes, dans la Cité. Le roi averti descendit chez Hyde, écouta Baily, le questionna, lut et relut la lettre de Monk. Il n'y avait pas moyen de douter, et la nouvelle, aussitôt répandue parmi les exilés, releva si haut ces cœurs naguère si abattus, « qu'aucun succès, » dit Hyde lui-même, « ne pouvait être assez complet ni assez prompt pour répondre à leurs présomptueuses espérances <sup>1</sup>. »

Ils avaient encore bien des impatiences et bien des mécomptes à subir. Plus Monk venait de faire un grand pas, plus il était décidé à ne rien brusquer et à n'aller plus loin qu'au moment propice, sous l'empire de la

<sup>1</sup> Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, l. XVI, p. 137-140.

nécessité et avec l'apparence de la légalité. Les révolutions laissent aux hommes de sens qui les ont traversées tant de dégoût des procédés violents, qu'ils répugnent à y recourir eux-mêmes, même quand l'emploi en semble facile et le succès assuré. Peut-être aussi, dans son orgueilleuse taciturnité, Monk prenait — il quelque secret plaisir à tenir le roi et le peuple en suspens, au gré de son jugement et de sa volonté. Tranquillement établi dans la Cité, à *Drapers'hall* et chez l'alderman Wale, il restait là en rapports courtois avec la Chambre républicaine qui se défendait de toute apparence de rupture, avec les députations presbytériennes et royalistes qui venaient lui demander, sans rien dire de plus, la rentrée des membres exclus et un Parlement nouveau, avec les membres exclus eux-mêmes, Annesley, Prynne, Hollis, Lewis, Grimstone, Evelyn, qui lui apportaient leurs promesses de modération et de réserve quand ils auraient repris leurs sièges. Les sentiments contraires et l'hostilité mutuelle de tous ces visiteurs ne causaient à Monk nul embarras : par des agents très-ignorés, dans des relations très-secrètes, surtout avec quelques femmes dont il avait éprouvé le discret savoir-faire, entre autres avec Christine, comtesse de Devonshire, il manifestait quelquefois sa véritable pensée; mais dès qu'il se trouvait en présence d'hommes publics et de sentiments connus, il restait imperturbable dans le silence ou le mensonge, sans aucun souci de la surprise ou de l'incrédulité de ses auditeurs. Ludlow, un peu inquiet de son mauvais vou-

loir, vint lui faire une visite dans la Cité ; Monk s'empressa de lui répéter ce qu'il lui avait dit, à lui et à l'amiral Lawson, huit jours auparavant : « Nous devons  
« vivre et mourir ensemble pour la République.— On  
« vous presse beaucoup, lui dit Ludlow, de faire rentrer  
« dans la Chambre les membres exclus ; je crains que,  
« dans leur irritation, ils ne mettent tout en confusion ;  
« ils feront peut-être des efforts pour rétablir le roi.—Il  
« se peut qu'ils le tentent, répondit Monk ; ils assurent  
« pourtant qu'ils n'en feront rien ; mais, quoique je res-  
« pecte le Parlement autant que qui que ce soit, je vous  
« répons que, si j'en voyais un disposé à prendre une  
« telle mesure, je l'empêcherais bien d'aller jusqu'au  
« bout. » Henri Martyn, qui avait avec Monk une an-  
cienne familiarité, vint aussi le voir, et lui demanda ce  
qu'en définitive il voulait, un roi ou une République ?—  
« Une République, dit Monk ; vous me connaissez ; vous  
« savez que depuis bien des années je la veux ; c'est tou-  
« jours mon avis.—Je dois croire Votre Excellence,  
« reprit Martyn, mais permettez-moi de vous raconter  
« une petite histoire : un tailleur passait un jour, por-  
« tant une bêche et une pioche : — Où allez-vous donc  
« avec vos outils, lui demanda un de ses voisins, et  
« pourquoi faire ? — Chez monsieur un tel, prendre  
« mesure d'un habit neuf. — Avec une bêche et une  
« pioche ? — Oui, c'est comme cela qu'on fait aujour-  
« d'hui <sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Whitelocke, p. 696 ;— Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 131-133 ;— Skinner, *Monk's Life*, p. 234 ;— Ludlow, *Mémoires*,

Monk se souciait peu, à coup sûr, des doutes et des sarcasmes de Henri Martyn ; mais malgré son assurance et son succès, il sentait s'aggraver la difficulté de sa situation, car le mensonge s'use vite, et c'est une rude tâche que de tromper longtemps. Cinq jours à peine écoulés depuis son entrée dans la Cité, il s'aperçut que l'inquiétude et la désunion pénétraient parmi ses officiers : quelques-uns, attachés de cœur à la République, commençaient à s'alarmer pour elle ; d'autres se préoccupaient des arrérages qui leur étaient dus, des biens confisqués qu'ils avaient acquis, et se demandaient où serait leur garantie ; Haslerig et ses amis, malgré leurs dénégations, continuaient leurs manœuvres dans les régiments ; les membres exclus étaient, pour l'armée qui avait été l'instrument de leur expulsion, l'objet d'anciennes rancunes et de vives méfiances. Monk amena chez lui quelques rencontres entre eux et ses officiers ; ceux-ci dirent qu'ils verraient volontiers les membres exclus reprendre leurs sièges, pourvu qu'ils se déclarassent en faveur du gouvernement républicain, et qu'ils s'engageassent à confirmer les ventes de domaines accomplies depuis leur exclusion. C'était plus que les presbytériens royalistes ne pouvaient et ne voulaient promettre. Clargis, Cloberry et Gumble furent chargés par le général de s'entremettre pour faire accepter, de part et d'autre, des termes de rapprochement moins

dans ma *Collection*, t. III, p. 99, 123-126 ;— Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 679.— *The Life of Christian, late Countess Dowager of Devonshire*, p. 80 (Londres, 1685).

précis et moins clairs ; mais leur travail était de peu d'effet. Monk en tenta un autre plus difficile encore : il réunit chez lui, en présence de ses plus intelligents officiers, les principaux des membres exclus et les meneurs du Parlement républicain, dans le faible espoir que ces derniers, en traitant eux-mêmes avec leurs anciens collègues, finiraient par consentir à leur rentrée dans la Chambre. La conférence commença doucement : les membres exclus protestèrent qu'ils n'apporteraient dans la Chambre aucun esprit de réaction ni de vengeance, qu'ils ne songeaient nullement à s'occuper de ce qu'elle avait fait pendant qu'ils n'y siégeaient pas, ni à troubler personne dans ses biens ou ses droits ; qu'ils ne voulaient que contribuer à rétablir la paix dans la nation en préparant les voies à un nouveau Parlement. Les officiers se montraient touchés en entendant des hommes si considérables tenir un langage si modeste ; quelques-uns même des membres républicains semblaient enclins à la conciliation ; mais sur quelques paroles dures d'Annesley au sujet de ce qui s'était passé dans le Parlement depuis sa mutilation, Haslerig se leva en courroux et voulut s'en aller ; Monk le retint, lui disant : « Prenez « patience, je calmerai Annesley ; je sais ce qu'il faut « faire pour cela. » Haslerig se rassit ; Annesley continua ; Haslerig éclata et sortit. Moins bouillants, Saint-John, Hutchinson, Rawleigh et quelques autres restèrent ; mais la conférence n'eut point de résultat. Pendant ces tentatives vaines, les républicains menacés ne demeuraient pas inactifs. Le Conseil d'État, pour attirer Monk

hors de la Cité, et sans plus faire mention du serment d'abjuration des Stuart, l'invita à venir assister à ses séances<sup>1</sup>. Monk répondit qu'il n'irait point tant que la Chambre n'aurait pas fait droit aux griefs et aux vœux exprimés dans la lettre qu'il lui avait adressée en quittant Whitehall. La Chambre consulta secrètement les juges sur deux questions : 1<sup>o</sup> Si elle prononçait elle-même sa dissolution, ne serait-ce pas un empêchement légal à toute réunion ultérieure des membres exclus, et à toute prétention, de leur part, de former un Parlement ? 2<sup>o</sup> Si les membres actuellement siégeants faisaient remplir par des élections, les sièges vacants, ne seraient-ils pas ce grand Parlement investi, par Charles I<sup>er</sup> lui-même, du droit de n'être dissous que de son propre aveu ? Les juges refusèrent de répondre, alléguant qu'il ne leur appartenait pas d'assigner au pouvoir souverain ses propres limites. Évidemment la Chambre républicaine regardait la rentrée des membres exclus comme une question de vie ou de mort, et elle eût mieux aimé se tuer elle-même, laissant toutes choses dans le doute et la confusion, que de se dessaisir du pouvoir souverain en le partageant avec eux. En présence de cette situation chaque jour plus pressante et pourtant stationnaire, Monk se résolut enfin à faire lui-même et sans délai ce qu'il ne réussissait pas à amener par le seul cours des choses et avec l'adhésion des acteurs<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Le 13 février 1660.

<sup>2</sup> Baker, *Chronicle*, p. 749-750 ;—Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 132, 136 ;—Ludlow, *Mémoires*, *ibid.*, t. III, p. 127 ;—

Le 20 février, après s'être mis d'accord avec ses officiers les plus sûrs, il fit appeler chez lui les membres exclus et leur présenta, comme une sorte d'*ultimatum* à signer immédiatement, une déclaration toute rédigée et portant qu'ils s'engageaient, en rentrant dans la Chambre, 1<sup>o</sup> à régler le commandement des armées de la façon la plus sûre pour la paix de la République; 2<sup>o</sup> à pourvoir à l'entretien des forces de terre et de mer, ainsi qu'au paiement de leurs arrérages et aux besoins du gouvernement; 3<sup>o</sup> à instituer un Conseil d'État pour le gouvernement civil de l'Écosse et de l'Irlande, et à ordonner la convocation d'un parlement à Westminster pour le 20 avril suivant; 4<sup>o</sup> à prononcer, dans un délai fixé, leur propre dissolution. Ils ne pouvaient hésiter à accepter des conditions si peu exigeantes. Le temps pressait : la Chambre républicaine avait, l'avant-veille, voté définitivement sa loi électorale, et donné à son Orateur Lenthall l'ordre d'expédier des *writs* pour faire élire à tous les sièges vacants, entre autres à ceux des membres exclus : Lenthall se refusa à exécuter cet ordre ; il irait, dit-il, à la Tour, plutôt que de courir le risque que chacun des membres exclus lui fit un procès pour avoir fait élire quelqu'un à sa place. La Chambre eut un moment de colère et d'embarras ; mais elle en sortit en chargeant les commissaires du sceau, au lieu de son

Gumble, *Monk's Life*, p. 260-262 ;—Skirner, *Monk's Life*, p. 235-239 ;—Whitelocke, p. 696 ;—Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, l. xvi, c. 33 ; *State-Papers*, t. III, p. 688, 689 ;—Wingrove Cooke, *Shaftesbury's Life*, t. I, p. 228-230 ;—*Somers's Tracts*, t. VI, p. 544-550 ;—Pepys, *Memoirs*, t. I, p. 30.



Orateur, d'expédier les ordres d'élection. Il n'y avait pas un jour à perdre ; il fallait que les membres exclus se hâtassent de rentrer dans leurs sièges, sous peine de les voir occupés par de nouveaux élus. Ils souscrivirent les engagements que Monk leur présentait, et il leur donna rendez-vous le lendemain matin à Whitehall, décidé à sortir lui-même de sa place forte de la Cité au moment où ses nouveaux alliés iraient reprendre possession du Parlement <sup>1</sup>.

En arrivant le lendemain à Whitehall, Monk y trouva réunis, non-seulement les membres exclus, mais plusieurs des membres siégeants dans la chambre républicaine qui s'étaient montrés favorables à la rentrée de leurs anciens collègues ; il avait sans doute provoqué leur présence pour avoir l'air d'agir et de parler devant la Chambre entière : « Messieurs, leur dit-il, vous n'ignorez pas quels efforts ont été tentés pour mettre un terme à nos divisions, ni combien de conférences ont eu lieu entre vous, quoique avec peu d'effet ; j'ai enfin obtenu, des honorables membres exclus jusqu'ici, des satisfactions plus complètes, et je me suis permis de vous donner l'ennui de cette réunion pour m'ouvrir à vous plus librement que je ne l'ai encore fait. De peur d'être mal entendu ou mal compris, comme cela m'est déjà arrivé, j'ai mis par écrit ce que je me proposais de

<sup>1</sup> Baker, *Chronicle*, p. 750-752 ;—Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 133-139 ;—Ludlow, *Mémoires*, *ibid.*, t. III, p. 134-140 ;—Skinner, *Monk's Life*, p. 240-244 ;—Gumble, *Monk's Life*, p. 262 ;—Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 688, 689 ;—Carte, *Ormond's Letters*, t. II, p. 309 ;—Pepys, *Memoirs*, t. I, p. 31-32.

« vous dire. » Il fit lire alors à la réunion un discours qui, à coup sûr, eût paru étrange à ses auditeurs s'ils n'avaient depuis longtemps connu et éprouvé la tranquille effronterie de leur patron ; c'était une déclaration formelle en faveur de la République, comme le seul gouvernement qui, dans l'état des faits et des esprits, pût convenir aux trois nations, à la Cité de Londres, à l'Église protestante d'Angleterre : « Loin de moi, dit-il, la  
« pensée de vous rien imposer quant au gouvernement  
« futur; je désire que vous agissiez en pleine liberté; mais  
« permettez-moi de vous dire mon avis : les anciens fon-  
« dements de l'État ont été, par la providence de Dieu,  
« renversés à ce point qu'ils ne pourraient être relevés  
« que par la défaite et la ruine de tout ce peuple qui a  
« pris les armes pour défendre ses droits et le Parlement.  
« Certainement la liberté des représentants du peuple  
« serait aussi perdue ; car si le peuple voyait qu'après  
« cette longue et sanglante guerre faite au roi pour avoir  
« violé les libertés publiques, il faut en venir à rappeler  
« le roi, n'est-il pas manifeste que désormais le roi pour-  
« rait gouverner à son gré, et disposer, comme il lui plai-  
« rait, des Parlements et des membres du Parlement,  
« car le peuple ne se lèverait jamais plus pour leur porter  
« secours? » Il fit quelques réserves en faveur des « nobles Lords qui s'étaient joints au peuple pour la défense de ses justes droits, » expliqua les quatre conditions que les membres exclus venaient de souscrire entre ses mains, et les congédia en disant : « Retournez dans  
« votre Chambre pour accomplir ces salutaires desseins;

« non-seulement les gardes vous y laisseront volontiers  
« entrer ; mais moi, et les officiers sous mes ordres, et,  
« je pense, tous les officiers et soldats de ces trois na-  
« tions, nous verserons fidèlement notre sang pour vous  
« et pour les Parlements futurs<sup>1</sup>. »

Sous l'escorte du major Miller, qui commandait la garde du général, les membres exclus se mirent en marche vers Westminster ; d'autres officiers les attendaient à la porte ; ils entrèrent dans la Chambre, silencieuse quoique très-émue ; à leur aspect, quelques-uns des meneurs républicains, Haslerig à leur tête, se levèrent et sortirent : « Ceci est votre ouvrage, » dit Haslerig en passant à Ashley-Cooper ; « mais il en coûtera du sang. » — « Le vôtre, si cela vous convient, » lui répondit Ashley. Mais cette brusque résolution ne fut pas contagieuse ; la plupart des membres qui avaient siégé jusque-là restèrent, les uns satisfaits, les autres résignés. Une lettre arriva de la part de Monk ; c'était, sous forme d'une déclaration à la Chambre, la copie du discours qu'il venait de prononcer devant la réunion de Whitehall ; on le lut sans commentaire. Monk fit partir dans la journée, à l'adresse de tous les corps de l'armée en Angleterre, en Écosse et en Irlande, une lettre signée de lui et de vingt-sept officiers supérieurs, pour leur annoncer ce qui venait de se passer, leur en exposer les motifs et réclamer leur adhésion ; et le lendemain 22 février, pour être plus loin du Parlement comme de la

<sup>1</sup> *Ibid.*, *Parl. hist.*, t. XXII, p. 140-143, 170.

Cité et paraître plus étranger aux agitations parlementaires et populaires, il quitta Whitehall et établit dans le palais de Saint-James son quartier-général <sup>1</sup>.

Conduits par Haslerig, dix-sept des républicains irrités qui s'étaient retirés de la Chambre vinrent le trouver, ne pouvant se résoudre à croire leur cause perdue, et ébranlés par son langage dans la méfiance que ses actes leur inspiraient. Ils voulaient, dirent-ils, savoir de sa propre bouche par quelles raisons il avait ouvert la Chambre aux membres exclus : « Pour me délivrer de leurs importunités, » dit Monk ; « je prendrai bien soin d'empêcher qu'ils n'y fassent aucun mal. » — « Mais voulez-vous encore, général, vous unir à nous contre Charles Stuart et ses adhérents ? » — « Je vous ai souvent déclaré, » dit Monk en s'adressant à Haslerig, « que j'y étais décidé ; » et ôtant son gant pour mettre sa main dans celle de Haslerig : « Je vous proteste ici, en présence de ces Messieurs, que je m'opposerai de toutes mes forces à l'élévation de Charles Stuart, du gouvernement d'un seul ou d'une Chambre des pairs. Qu'ai-je donc fait en ramenant ces membres dans la Chambre qui autorise votre méfiance ? Si d'autres ont fait tomber, et avec justice, la tête du roi sur l'échafaud, n'est-ce pas ceux-là qui l'y ont conduit <sup>2</sup> ? »

Monk, pour rassurer les républicains, ne se borna pas

<sup>1</sup> Whitelocke, p. 696 ;—*Parl. hist.*, t. XXII, p. 170 ;—*Journals of the h. of Commons*, t. VII, p. 847 ;—Wingrove Cooke, *Shaftesbury's Life*, t. I, p. 230.—*Bordeaux à Mazarin*, 1<sup>er</sup>, 2 et 4 mars 1660 ; *Schomberg à Mazarin*, 6 mars 1660 (*Documents histor.*, n<sup>o</sup> XXVIII).

<sup>2</sup> Ludlow, *Mémoires*, dans ma *Collection*, t. III, p. 138.

à ce brutal mensonge. Quand ils virent les membres exclus rentrer dans la Chambre des Communes, les anciens Lords, qui avaient jadis soutenu le Parlement contre le roi, voulurent aussi rétablir leur propre Chambre, abolie en même temps que la royauté. Les plus politiques d'entre eux désapprouvaient cette tentative comme prématurée : « A mon avis, » écrivait le comte de Northumberland au comte de Manchester <sup>1</sup>, « le moment n'est pas venu pour les Lords de réclamer leurs droits, car je n'aperçois dans la nation personne, excepté nous-mêmes, qui manifeste le désir de nous voir accomplir nos devoirs dans le Parlement; et ouvertement ou implicitement, tous les gens aujourd'hui au pouvoir se sont prononcés contre nous. » Mais les impatients prévalurent; le jeune comte de Strafford, entre autres, bouillant et hardi comme son père, insista vivement pour que les pairs reprissent eux-mêmes, sans hésiter, l'exercice de leur droit. Plusieurs se présentèrent devant la porte de leur salle; mais Monk avait donné des ordres péremptoires; et le même officier qui avait ramené les membres exclus dans la Chambre des Communes, le major Miller, renvoya rudement les Lords, leur déclarant qu'ils n'entreraient point <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> 5 mars 1660. Lettre inédite que j'ai trouvée au château de Kimbolton, dans les papiers qu'a bien voulu me communiquer le feu duc de Manchester.

<sup>2</sup> Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 137;—Ludlow, *Mémoires*, *ibid.*, t. III, p. 150;—Gumble, *Monk's Life*, p. 268;—Skinner, *Monk's Life*, p. 242;—Baker, *Chronicle*, p. 754;—Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 729;—Carte, *Ormond's Letters*, t. II, p. 311.

Peu importait à la réaction monarchique que les Lords fussent ou non en mesure d'y prendre part ; en rouvrant aux presbytériens la Chambre des Communes, Monk avait frappé le coup décisif. La République était vaincue. Les hommes qui, vingt ans auparavant, avaient voulu réformer la monarchie, non la détruire, rentraient en possession du pouvoir, plus irrités qu'éclairés, voulant toujours la réforme politique qu'ils avaient tentée, mais n'en comprenant pas bien encore les conditions, et décidés, en tout cas, à s'abriter dans le port de la monarchie, pour rendre au pays le repos et abattre les républicains, leurs derniers ennemis. Les difficultés, les incertitudes, les hypocrisies devaient se prolonger encore ; le roi n'était pas encore sur son trône ; mais la République n'avait plus ni armes ni remparts pour lui en barrer le chemin.

Le Parlement renouvelé donna sur-le-champ la mesure de ses sentiments et de ses desseins. Le jour même de la rentrée des membres exclus <sup>1</sup>, après avoir annulé et fait biffer de ses registres tous les votes qui, en 1648, 1649, 1659, et tout récemment encore, avaient motivé ou consacré leur expulsion, il nomma Monk général en chef de toutes les forces de terre, retira tout pouvoir aux quatre commissaires qui, la veille, en partageaient avec lui le commandement, cassa le Conseil d'État républicain, et ordonna la formation d'un nouveau Conseil d'État, qui fut nommé le surlendemain. Parmi les

<sup>1</sup> Le 21 février 1660.

serviteurs connus de la République ou de Cromwell deux seulement, le grand juge Saint John et le commissaire du sceau Widdrington, y figuraient encore ; les autres membres, au nombre de vingt-neuf, Hollis, Fairfax, Pierrepont, Annesley, Grimstone, Maynard, Ashley-Cooper, etc., appartenaient tous au parti réformateur, mais monarchique. Le nouveau Conseil fut investi des pouvoirs de police les plus étendus, même du droit de faire arrêter, dans l'intérêt de la sûreté publique, les membres du Parlement. Informé qu'il était dissous, l'ancien Conseil d'État obéit et se retira sans la moindre tentative d'opposition <sup>1</sup>.

Par un ménagement concerté sans doute avec Monk, la Chambre, en le nommant général en chef des forces de terre, nomma le républicain Lawson vice-amiral des forces navales ; mais dix jours après <sup>2</sup>, le commandement de la flotte mise en mer pour cette année fut donné à Monk et à l'amiral Montague dont les dispositions étaient bien connues ; et Lawson continua de servir, mécontent mais soumis <sup>3</sup>.

Le poste de secrétaire d'État, qui comprenait la police et les affaires étrangères, fut immédiatement retiré <sup>4</sup> à Scott, ennemi déclaré ; et la Chambre, en en divisant les

<sup>1</sup> *Journals of the h. of C.*, t. VII, p. 846, 847, 849, 851-852, 854 ;— Whitelocke, p. 696 ;—*Parl. hist.*, t. XXII, p. 155.

<sup>2</sup> Le 2 mars 1660.

<sup>3</sup> *Journals of the house of C.*, t. VII, p. 847, 860, 861 ;—Whitelocke, p. 697 ;—Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, l. xvi, c. 152 ;—Pepys, *Memoirs*, t. I, p. 37-47.

<sup>4</sup> Le 23 février 1660.

fonctions <sup>1</sup>, y appela le colonel Thompson, l'un des affidés de Monk, et Thurloe, à qui la faction de Haslerig avait rendu, en le persécutant, quelque faveur. Une grande et naturelle méfiance s'attachait à lui ; mais il était d'une capacité reconnue, seul au courant des affaires du dehors ; il avait, dans le parti vainqueur, des amis ; parmi les plus fermes royalistes, plusieurs ne désespéraient pas de le gagner ; on le savait toujours plus enclin à servir le pouvoir dominant qu'à le combattre. La politique l'emporta sur les rancunes et sur les répugnances ; il fut nommé par 65 suffrages contre 38 <sup>2</sup>.

Le gouvernement central ainsi reconstitué, la Chambre porta, sur les provinces, sa sollicitude. Elle remplaça un grand nombre de shériffs et de juges de paix hostiles à sa politique. Elle licencia les milices locales pour les réorganiser en mettant à leur tête des officiers sûrs, les grands propriétaires, les gentilshommes de comté, les bourgeois notables et peu amis de la République. Elle pourvut à la continuité régulière de l'administration de la justice <sup>3</sup>. Elle prit des mesures pour assurer la perception d'une taxe générale de cent mille livres sterling par mois. Les besoins étaient plus pres-

<sup>1</sup> Le 27 février 1660.

<sup>2</sup> *Journals of the h. of C.*, t. VII, p. 855 ; — Whitelocke, p. 696, 697 ; — Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 693 ; — Thurloe, *State-Papers*, t. VII, p. 857 ; — *Bordeaux à Brienne et à Mazarin*, 8 mars 1660 (*Documents historiques*, n° XXIX).

<sup>3</sup> Les 22, 23, 24, 25, 27 et 29 février ; 1, 2, 3, 5, 6, 8, 10 et 12 mars 1660.



sants que les rentrées n'étaient promptes ; on réclama le secours de la Cité. Déjà bien disposée, elle avait reçu, dès les premiers jours, les satisfactions qu'elle désirait ; on lui avait rendu toutes ses franchises <sup>1</sup> ; son Conseil commun était réintégré dans ses fonctions ; les poteaux, les chaînes, les portes et les herses de ses rues avaient été rétablis aux frais de l'État. Elle promit une avance de soixante mille livres sterling, et ses aldermen, accompagnés d'une nombreuse foule, vinrent l'annoncer à la Chambre <sup>2</sup> en lui présentant une pétition pour la prompte réorganisation de leur milice : « La confiance  
 « du Parlement dans la Cité est bien placée, » dirent-ils, « et ne sera point déçue ; la Cité félicite le Parlement de  
 « son heureux retour. Il y a des gens qui désirent un  
 « gouvernement monarchique, d'autres une républi-  
 « que ; d'autres ne veulent point de gouvernement du  
 « tout. Nous détestons ces derniers, et nous n'avons,  
 « quant aux autres, aucune prétention de vous rien  
 « imposer ; nous nous soumettrons à la décision du Par-  
 « lement. » L'Orateur les loua de leur réserve comme de leur zèle : « Si nous mesurons, » dit-il, « l'affection par  
 « le nombre de personnes qui vous ont accompagnés ici,  
 « vous pouvez dire que vous nous avez apporté les  
 « cœurs de la Cité tout entière... Quels qu'aient pu être  
 « les anciens malentendus, c'est un heureux jour pour  
 « tous, excepté pour nos ennemis, que celui qui réunit  
 « le Parlement et la Cité dans les mêmes sentiments ;

<sup>1</sup> Le 22 février 1660.

<sup>2</sup> Le 23 février 1660.

« vous nous avez prouvé les vôtres par vos actions  
 « comme par vos paroles ; le Parlement m'ordonne de  
 « vous en adresser ses sincères remercîments <sup>1</sup>. »

En matière religieuse, la Chambre déploya la même activité. Non que les hommes qui venaient d'y rentrer fussent tous aussi préoccupés de religion que de politique, et qu'ils eussent tous à cœur d'introduire le régime presbytérien dans l'Église autant que de rétablir la monarchie dans l'État; il y avait parmi eux des partisans de l'Église épiscopale et des indifférents, mais aussi des presbytériens sincères; et pour tous, le parti presbytérien était, hors de Westminster, la force active et sûre; c'était par ses ministres que, dans tout le pays, surtout dans la Cité de Londres, ils agissaient puissamment sur le peuple et le ralliaient autour d'eux. Ils s'empressèrent de lui donner satisfaction et espérance. Un comité spécial fut chargé de s'occuper des affaires religieuses, et la Chambre décida que, tous les jours, elle consacrerait au moins une heure à entendre et à discuter ses rapports <sup>2</sup>. Le Covenant, ce lien religieux et politique des presbytériens, redevint le drapeau du Parlement; on ordonna qu'il serait affiché dans toutes les églises comme dans la Chambre, et lu une fois par an aux fidèles <sup>3</sup>. La confession de foi, dressée en 1646 par

<sup>1</sup> *Journals of the h. of C.*, t. VII, p. 848, 849, 850, 853, 854, 855, 856, 857, 858, 859, 861, 862, 865, 867, 869, 871; — *Parl. hist.*, t. XXII, p. 155, 158; — Whitelocke, p. 698; — Ludlow, *Mémoires*, dans ma *Collection*, t. III, p. 153-155; — Carte, *Ormond's Letters*, t. II, p. 310.

<sup>2</sup> Les 29 février et 1<sup>er</sup> mars 1660.

<sup>3</sup> Le 5 mars 1660.

l'assemblée du clergé presbytérien, fut adoptée par la Chambre, sauf de légères modifications<sup>1</sup>. Des mesures furent votées pour assurer, dans toutes les paroisses, la prédication de l'Évangile, le bon choix des ministres, et pour les établir définitivement dans les bénéfices qu'ils occupaient<sup>2</sup>. Enfin, les lois contre les catholiques, que Cromwell et la République, tout en les maintenant, avaient plutôt assoupies que déployées, furent remises en vigueur ; une proclamation en recommanda l'exécution efficace, et une récompense de vingt livres sterling fut promise à toute personne qui découvrirait un prêtre papiste ou un jésuite et l'amènerait devant les juges<sup>3</sup>. Déplorable esprit d'iniquité et de tyrannie encore dominant dans le monde chrétien, et triste avant-coureur des crimes et des maux que l'Angleterre devait bientôt en souffrir<sup>4</sup> !

La Chambre avait décidé qu'entièrement adonnée aux affaires publiques, elle s'interdirait toute proposition, toute mesure d'intérêt privé<sup>5</sup>. Mais il y avait des souffrances et des injustices urgentes à réparer. On suspendit l'exécution des séquestres ordonnés par les républicains. La ville de Chester fut remise en possession de sa charte, qui lui avait été retirée à l'occasion de l'insurrection de Booth. La Chambre fit mettre en liberté un grand nom-

<sup>1</sup> Le 2 mars 1660.

<sup>2</sup> Les 14 et 6 mars 1660.

<sup>3</sup> Les 5 et 8 mars 1660.

<sup>4</sup> *Journals of the h. of C.*, t. VII, p. 855, 856, 862, 867, 868, 870, 880 ; — Whitelocke, p. 697 ; — Pepys, *Memoirs*, t. I, p. 40 ; — *Bordeaux à Mazarin*, 15 et 18 mars 1660 (*Documents histor.*, n° XXX).

<sup>5</sup> Le 23 février 1660.

bre de personnes détenues, les unes comme royalistes, les autres comme signataires des pétitions qui demandaient un Parlement complet et libre, les lords Lindsay, Lauderdale et Sinclair, Wren, évêque d'Ely, en prison à la Tour depuis près de vingt ans; sir George Booth, sir Robert Pye, le colonel Bloomfield, une foule d'autres, anciens ou nouveaux dans les luttes de partis, les uns irrités, les autres modérés par les revers et le malheur, tous rendus à la liberté et à l'espérance : c'était, sous le drapeau encore debout de la République, la monarchie se relevant à vue d'œil; maîtres dans la Chambre, les presbytériens royalistes reprenaient partout le pouvoir<sup>1</sup>.

En présence de cette réaction, Monk se tenait dans son quartier général de Saint-James, peu enclin à prendre part au gouvernement nouveau, et en laissant au Parlement toute la responsabilité. On s'empressait autour de lui. Le roi de Danemark lui écrivit pour le complimenter de sa conduite et de son succès. L'ambassadeur de France, Bordeaux, alla le voir et l'assura du bon vouloir de Mazarin<sup>2</sup>. De nombreuses adresses de félicitation lui arrivaient des comtés. La Cité et toutes ses grandes corporations, les fabricants de drap, les orfèvres, les merciers, les tanneurs, les marchands de vin, les marchands de poisson lui donnèrent des banquets et des fêtes. Dans toutes ces réunions, le sentiment

<sup>1</sup> *Journals of the h. of C.*, t. VII, p. 846, 847, 848, 854, 861, 871, 877;—*Parl. hist.*, t. XXII, p. 136, 145.

<sup>2</sup> Le 8 mars 1660 (28 février, vieux style); — *Bordeaux à Mazarin*, 8 et 18 mars 1660 (*Documents historiques*, n<sup>os</sup> XXIX et XXX).

public se faisait jour ; on enlevait des murs et des portes les armes de la République pour y mettre les armes royales ; on buvait à la santé du roi ; on faisait arriver, après le repas, un poète qui demandait en vers le retour du roi. Monk assistait à ces démonstrations sans les approuver, réservé et silencieux, même à table, quoiqu'il y prît plaisir, et ne voulant ni presser, ni même encore suivre le mouvement qu'il ne réprimait pas <sup>1</sup>.

Une seule affaire, l'armée, était, à ses yeux, la sienne propre et le préoccupait constamment. Lui seul pouvait la gouverner, et lui seul savait combien il la gouvernait peu. Ce n'était plus sa petite armée d'Écosse, laborieuse, disciplinée, toujours en action ou en marche ; il avait sous ses ordres toute l'armée d'Angleterre, presque toute agglomérée et oisive dans Londres et dans les comtés voisins ; le vieil esprit, tantôt d'indépendance, tantôt de domination, y fermentait toujours ; elle s'inquiétait de l'avenir ; la perspective de la monarchie l'irritait ; l'autorité du Parlement la choquait ; elle voulait toujours son propre empire sous le nom de la République. Plusieurs corps avaient encore des chefs passionnément républicains, Okey, Rich, Alured, Walton, ardents à fomenter les soupçons et la mauvaise humeur de leurs soldats. Monk leur retira leurs commandements et mit à leur place des officiers dévoués soit à sa personne, soit à

<sup>1</sup> Whitelocke, p. 697, 698, 699 ; — Ludlow, *Mémoires*, dans ma *Collection*, t. III, p. 147-148 ; — Price, *Mémoires*, *ibid.*, p. 179 ; — Pepys, *Memoirs*, t. I, p. 42, 54, 58 ; — *Bordeaux à Mazarin*, 18 mars 1660 (*Documents historiques*, n<sup>o</sup> XXX).

ses desseins, Philippe Howard qu'il fit capitaine de ses gardes, lord Carlisle, lord Faulconbridge, le colonel Rossiter, le régicide Ingoldsby, le plus sûr peut-être de tous, comme le plus hardi. Mais ces changements mêmes, presque aussi périlleux que nécessaires, agitaient l'armée au lieu de l'apaiser, et Monk, en la tenant d'une main de plus en plus ferme, la sentait toujours près de lui échapper <sup>1</sup>.

Une autre puissance, bien différente, le clergé presbytérien, était aussi l'objet de ses soins particuliers. Il le croyait très-influent, presque dominant dans la nation et soit conviction, soit calcul, il s'était depuis longtemps appliqué à se concilier les ministres de l'Église presbytérienne en se présentant comme un de leurs fidèles : « M. Monk est presbytérien, disait sa femme en Écosse, « et mon fils Kit (Christophe) est pour le Long Parle-  
« ment et la bonne vieille cause. » Pourtant, quand les presbytériens triomphèrent, Monk n'eut garde de se donner pleinement à eux : le soir même du jour où les membres exclus avaient repris leurs sièges dans le Parlement, son chapelain Price, dévoué à l'Église épiscopale, entra dans sa chambre au moment où il se couchait : « Je le trouvai, dit-il, content de ce qu'il avait  
« fait et gracieux pour moi. Je lui dis que je venais,  
« non-seulement pour remplir mon devoir auprès de  
« lui, mais pour le remercier de son œuvre de ce jour-

<sup>1</sup> Baker, *Chronicle*, p. 752-753 ;—Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 146 ;—Ludlow, *Mémoires*, *ibid.*, p. 140 ;—Gumble, *Monk's Life*, p. 265, 273.

« là.—Ce n'est pas là ce qui vous occupe, me répondit-il  
« obligeamment ; vous dissimulez avec moi ; vous venez  
« pour autre chose, et je crois que je sais pourquoi.—  
« Je lui demandai humblement ce qu'il supposait.—  
« Asseyez-vous là, poursuivit-il, je vous le dirai. Vous  
« venez pour les évêques. Mais, mon cher mon-  
« sieur Price, on ne pourra jamais les rétablir ; non-  
« seulement leurs terres sont vendues, mais l'esprit de  
« la nation est contre eux.—Je me permis de lui dire  
« qu'il ne pouvait connaître encore l'esprit de la nation,  
« puisque, jusqu'à ce jour, le parti royaliste avait jugé  
« prudent de ne point paraître : mais puisqu'il m'avait  
« parlé des évêques, je le conjurai de m'accorder une  
« seule chose, de ne point s'engager contre eux ; il le  
« pouvait en toute sûreté, ne s'étant pas laissé prendre  
« à abjurer le roi et la famille royale. Il demeura un  
« moment en silence, comme c'était sa coutume ; puis  
« me prenant la main :—Eh bien ! soit, me dit-il ; je  
« vous promets de ne point m'engager contre les évê-  
« ques. » Monk ne prit en effet, à ce sujet, aucun enga-  
gement formel ; mais il vivait avec les principaux mi-  
nistres presbytériens, Calamy, Reynolds, Ash, Sharp,  
Manton, dans une intimité familière, les recevant fré-  
quemment, assidu à leurs sermons, s'entretenant avec  
eux des affaires publiques, usant souvent de leur entre-  
mise, et leur donnant lieu de croire qu'ils avaient, sur  
ses idées et ses résolutions, une grande influence :  
« Nous avons eu, Ash, Calamy et moi, écrivait le doc-  
« teur Sharp à l'un de ses amis en Écosse, une longue

« conversation avec le général ; et nous l'avons con-  
« vaincu, contre l'opinion qu'il a maintenue jusqu'ici,  
« qu'une république était impraticable, et qu'il fallait  
« dissoudre la Chambre actuelle et convoquer un nou-  
« veau Parlement <sup>1</sup>. »

Si ces pieux théologiens avaient assisté à toutes les conversations de Monk, ils auraient eu moins de confiance dans le succès, auprès de lui, de leurs arguments contre la République ; toutes les fois que quelqu'un des chefs républicains, surtout de l'armée, le somrait de s'expliquer, il persistait à se déclarer républicain comme eux ; et telle était toujours, sur ses vues d'avenir, son extrême réserve que, ne trouvant, parmi ses agents habituels, personne à qui il voulût, dans l'occasion, s'en ouvrir pleinement, il fit venir du comté de Devon, pour en faire, quand la nécessité en arriverait, son unique confident, un de ses parents, M. William Morrice, chargé depuis longtemps du soin de ses affaires privées, mais complètement étranger à tout ce qui s'était passé jusque-là autour du général, et sans relations qui pussent entraîner quelque indiscretion ou quelque embarras. M. Morrice était d'ailleurs un homme sensé, prudent, instruit, sachant écrire, d'opinions presbytériennes, et qui, rentrant naturellement dans la Chambre comme l'un des membres exclus, pouvait, sans exciter la méfiance, y bien servir son patron.

<sup>1</sup> Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 46, 139-140, 144 ; — *Reliquæ Baxterianæ*, l. 1, part. 2, p. 214 ; — Hallam, *Constitutional hist. of England*, t. II, p. 463, note 1, édit. in-8°.

<sup>2</sup> Baker, *Chronicle*, p. 752 ; — Price, *Mémoires*, dans ma *Collec-*



Comptant sur l'avarice de Monk, les républicains lui tendirent un piège : ils firent proposer, dans la Chambre, qu'on lui fit don du palais de Hamptoncourt et de ses dépendances<sup>1</sup>. C'était l'enrichir aux dépens de la couronne, et le ranger, à titre gratuit, parmi les possesseurs de domaines royaux. La proposition fut d'abord accueillie, les uns la soutenant, les autres n'osant la contredire; mais Monk était aussi exempt de vanité qu'avidé d'argent; quand on en vint au vote définitif, ses amis firent entendre que la proposition ne lui convenait pas; elle fut écartée, et on lui offrit, en échange, un présent de vingt mille livres sterling dont, malgré la détresse du trésor public, treize mille livres lui furent presque immédiatement payées. Son avidité et sa politique eurent ainsi, l'une et l'autre, leur satisfaction<sup>2</sup>.

Il n'y a point de mensonges si grossiers ni de contradictions si choquantes que les contemporains ne s'y laissent aisément tromper, car les événements et les hommes ne sont clairs que vus de loin, et le temps présent est, pour ceux qui y vivent, plein d'incertitudes et de ténèbres. Malgré les traits de lumière qui se répandaient sur lui de jour en jour, Monk restait pour la plupart des spectateurs obscur et incompréhensible. Les royalistes surtout, qui avaient tant à attendre de lui, se

tion, p. 141;—Gumble, *Monk's Life*, p. 268;—Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, l. xvi, c. 162-164.

<sup>1</sup> Les 25 et 27 février, 15 et 16 mars 1660.

<sup>2</sup> *Journals of the h. of C.*, t. VII, p. 852, 855, 868, 877, 879;—Baker, *Chronicle*, p. 655;—Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 151-153;—Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 701, 704;—*Bordeaux à Mazarin*, 25 mars 1660 (*Documents historiques*, n° XXXI).

désespéraient de n'y pouvoir sûrement compter : « Les  
 « procédés de Monk nous font tourner la tête, » disait  
 Hyde<sup>1</sup>; « je ne sais qu'en penser. Il n'est pas possible  
 « que Pierrepoint et Saint-John fussent si impertinem-  
 « ment violents contre le roi s'ils croyaient que Monk  
 « pût jamais venir à lui ; et d'un autre côté je ne com-  
 « prends pas pourquoi Nevil, Harrington et cette coterie  
 « s'abstiendraient d'aller à la Chambre s'il leur restait  
 « quelque espoir que la République peut être établie...  
 « Si vous savez, au sujet de Monk, quelque chose qui  
 « puisse nous rassurer, c'est bien mal à vous de ne pas  
 « nous en faire part. »—« Tout ce que je puis vous dire  
 « de Monk, » écrivait Barwick au roi<sup>2</sup>, « c'est que mon  
 « ami ne néglige rien pour le décider ; au commence-  
 « ment de cette semaine, il l'a pressé par tous les argu-  
 « ments imaginables, la nécessité, l'honneur, l'intérêt ;  
 « Monk a répondu qu'il y réfléchirait et lui en dirait  
 « davantage plus tard. Mercredi dernier, il a déclaré à  
 « mon ami qu'il adhérerait à la décision du Parlement  
 « sur Votre Majesté et sur la Chambre des Lords ; et hier,  
 « il lui a écrit, en grande colère, qu'il verserait la der-  
 « nière goutte de son sang plutôt que de laisser rentrer  
 « les Stuart ; il me revient pourtant d'un autre côté que,  
 « le soir, il était de nouveau en bonne disposition .... »  
 Le public en savait encore moins que les correspon-  
 dants de Hyde, et flottait au gré de ces fluctuations ;  
 tout lui semblait tour à tour possible et probable : qui

<sup>1</sup> Les 11 et 17 mars 1660.

<sup>2</sup> Le 10 mars 1660.

sera roi ? Sera-ce Charles, George ou Richard ? C'était la question ouvertement débattue dans tous les entretiens et différemment résolue selon les jours et les personnes, car les trois concurrents avaient des partisans qui leur croyaient ou leur souhaitaient des chances, et tentaient de les faire valoir<sup>1</sup>.

Les républicains seuls perdaient de plus en plus l'espérance, et tous ne s'y résignaient pas. Loin de Londres, au fond du comté d'York, dans la forte place de Hull, Overton, qui en était resté gouverneur, voulut résister. De concert avec quelques officiers de sa garnison, il écrivit à plusieurs de ses anciens compagnons d'armes<sup>2</sup>, entre autres, par une confiance étrange, au colonel Fairfax, neveu de lord Fairfax et gouverneur d'York ; il leur dénonçait les progrès visibles de Charles Stuart, leur rappelait leurs serments à la bonne vieille cause, leur sang répandu à son service, et les invitait à s'unir pour combattre énergiquement tout dessein qui amènerait la ruine de leurs libertés civiles et religieuses. Informé que cette lettre circulait dans les régiments, Monk enjoignit sur-le-champ à Overton, en termes secs et pleins d'autorité, de se rendre à Londres pour expliquer sa conduite et se justifier d'avoir voulu porter la division dans l'armée et le trouble dans l'État : « Six heures après avoir reçu cette lettre, vous ferez connaître au colonel Fairfax votre résolution de vous y

<sup>1</sup> Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 698, 701, 697 ; — Carte, *Ormond's Letters*, t. II, p. 310 ; — Pepys, *Memoirs*, t. I, p. 38, 39, 40, 41.

<sup>2</sup> Le 28 février 1660.

« conformer et le moment précis de votre départ. Je lui  
« ai donné mes ordres en ce qui touche la sûreté des  
« comtés du nord et de la place de Hull ; quand il vous  
« les communiquera, je compte que vous y obéirez. »  
Le colonel Fairfax avait ordre en effet de se rendre  
immédiatement à Hull et d'en prendre le commande-  
ment dès qu'Overton en serait parti. Il exécuta ferme-  
ment sa mission ; Overton se soumit modestement ;  
l'amiral Lawson, sur qui il avait cru pouvoir compter,  
se déclara au contraire décidé à obéir au Parlement et  
au général ; et cette velléité d'un vieux soldat en faveur  
de la République fut ainsi réprimée en quelques heures  
par ses propres camarades. Une tentative analogue  
avait été préparée à Londres par quelques officiers et  
par les meneurs républicains qui s'étaient retirés de  
la Chambre, Haslerig, Scott, Henri Martyn ; ils y repa-  
rurent tout à coup avec leurs amis, se flattant d'em-  
porter une résolution contre le roi et la Chambre des  
Lords ; mais ils échouèrent complètement, et le débat,  
ardemment soutenu contre eux par les presbytériens,  
n'eut d'autre résultat que de faire dire tout haut par  
Stephens, vieillard aveugle : « Il n'y a qu'un seul moyen  
« de sauver ces royaumes mourants, c'est de rappeler  
« le roi<sup>1</sup>. »

Comme Monk envers les militaires, la Chambre ne

<sup>1</sup> Baker, *Chronicle*, p. 753-754 ;—Price, *Mémoires*, dans ma *Col-  
lection*, p. 147-151 ;—Ludlow, *Mémoires*, *ibid.*, t. III, p. 150-151 ;—  
Gumble, *Monk's Life*, p. 266 ;—Whitelocke, p. 698 ;—Pepys,  
*Memoirs*, t. I, p. 41 ;—*Bordeaux à Mazarin*, 22 et 25 mars 1660  
(*Documents historiques*, nos XXXI et XXXII).

voulut pas laisser cette velléité d'insurrection parlementaire impunie : Haslerig et Rich, sommés de s'expliquer sur certains faits suspects, les nièrent avec quelque embarras, et demeurèrent sous le coup d'une enquête que le Conseil d'État eut l'ordre d'instituer contre eux. Lambert, mandé devant le Conseil, nia pareillement ce qu'on lui imputait ; il avait naguère demandé sans succès, et probablement sans désir de réussir, l'autorisation d'entrer au service de Suède ; il réclama celle de rester près de Londres, dans sa maison de Wimbledon ; on exigea de lui, pour la lui accorder, une caution de vingt mille livres sterling. Il se récria contre l'énormité de la somme, se déclarant hors d'état de la fournir ; la Chambre approuva l'exigence du Conseil d'État, et Lambert fut mis à la Tour. L'ancien chapelain de Cromwell, John Owen, compromis dans les mêmes menées, perdit sa charge de doyen de Christ-Church à Oxford, et le docteur Reynolds en fut investi <sup>1</sup>. Les presbytériens étaient résolus à annuler partout leurs ennemis ; et les républicains s'indignaient, mais en vain, de se voir si impuissants contre d'anciens rivaux, si longtemps vaincus <sup>2</sup>.

Ils touchaient à une impuissance bien plus complète : ce Long Parlement qui avait fait leur force, et où s'était faite leur fortune, était encore debout ; ils siégeaient encore dans cette salle où, deux fois chassés, ils étaient

<sup>1</sup> Les 1<sup>er</sup>, 6 et 13 mars 1660.

<sup>2</sup> *Journals of the h. of C.*, t. VII, p. 846, 857, 864, 866, 878 ;—Whitelocke, p. 697, 698 ;—Pepys, *Memoirs*, t. I, p. 42 ;—Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 695.

deux fois rentrés en vainqueurs ; maintenant vaincus, ils avaient encore droit de présence et d'action, ou du moins de parole, dans les affaires de leur patrie. Le moment approchait où ils allaient perdre ces derniers restes de leur grandeur et tomber de la domination dans la nullité et probablement dans la proscription. Résolue en principe à la rentrée des membres exclus, la dissolution du Long Parlement était certaine et prochaine ; des bills se préparaient pour en fixer l'époque précise et pour régler les élections au Parlement nouveau qui devait se rassembler le 25 avril <sup>1</sup>. Des élections générales et libres, c'était la ruine des républicains : ils le savaient depuis longtemps, et ils avaient tout fait, tout sacrifié, même leur probité politique, pour échapper à cette fatale épreuve ; elle était infaillible et imminente ; déjà un premier vote avait indiqué le 15 mars comme le terme de la vie du Long Parlement. Les républicains savaient quel jour ils disparaîtraient de cette grande scène où ils avaient régné <sup>2</sup>.

Dans cette cruelle attente, il leur vint pour un moment, et de leurs ennemis mêmes, quelque chance, sinon de salut, du moins de répit.

« Si le roi doit revenir, » disait Prynne, « il est plus sûr, pour ceux qui ont fait la guerre à son père, qu'il revienne par leurs mains. » La plupart des presbytériens étaient de ce sentiment ; premiers chefs de la

<sup>1</sup> Les 24, 27 et 29 février, 1<sup>er</sup>, 8, 13 et 16 mars 1660.

<sup>2</sup> *Journals of the h. of C.*, t. VII, p. 848, 852, 855, 856, 857, 868, 873, 875, 876, 880.

révolution et amis sincères des libertés publiques, pour eux-mêmes comme pour leur pays, ils avaient besoin de garanties ; pourquoi laisser à un autre Parlement le soin de les réclamer et de s'assurer des droits à la reconnaissance du roi en même temps qu'à ses serments ? « Que le prochain parlement rappellera le roi, » dit un jour sir Harbottle Grimstone, « personne n'en doute ; est-il vraisemblable, je vous le demande, que des hommes bien moins intéressés que nous dans l'événement, et probablement moins bien instruits des affaires de la nation, obtiendront, pour elle et pour nous, des arrangements aussi favorables que ceux que nous sommes en mesure de prétendre ?..... Si nous ne rappelons pas le roi, il sera bientôt, s'il ne l'est déjà, en état de revenir sans qu'on l'aille chercher ; nous sommes déjà, et non sans raison, accusés d'avoir été la première occasion de l'exil de notre prince ; nous en serons justement regardés comme les auteurs si nous laissons durer plus longtemps un mal que nous pouvons faire cesser. Je l'avoue : si je ne savais que Dieu aveugle ceux qu'il veut perdre, ce serait pour moi quelque chose d'aussi étrange qu'un miracle de voir le retour du roi inévitable, et nous si peu empressés de le servir et de nous servir nous-mêmes en lui rouvrant, de notre propre main, la porte de son royaume. » Et pour concilier à ses vues l'appui de Monk, il ajoutait : « Le général, ce noble personnage, auquel, après Dieu, nous devons et nous devons tant d'heureux changements récents et futurs dans notre situation, ne sera

« certainement point contraire à ce dessein, pas plus  
« que le dessein n'est contraire au bien de la nation<sup>1</sup>. »

Grimstone présumait trop et de la vertu de Monk et de la force du Long Parlement : les presbytériens, en rentrant dans cette assemblée, ne lui avaient pas rendu la considération et l'autorité que lui avaient fait perdre ses fautes et ses revers ; c'était encore ce *Rump* usé et décrié, qui avait subi naguère les insultes de l'armée et du peuple ; les partis pouvaient en faire encore, pour quelques jours, leur instrument ; mais il ne lui appartenait plus d'accomplir, par sa libre volonté, de grands desseins ; l'Angleterre n'en attendait plus rien, et lui demandait impérieusement de se retirer pour faire place à des pouvoirs plus jeunes et plus inconnus. Ce vœu public éclatait de toutes parts ; les royalistes, sûrs qu'ils prendraient place dans le Parlement nouveau, s'y associaient ardemment, et Monk n'avait garde d'y contredire. Peu lui importaient les garanties de ces libertés pour lesquelles il ne ressentait ni foi ni amour ; le rétablissement de la monarchie était, à ses yeux, l'événement probable, et en même temps le seul moyen de consolider sa propre fortune en rendant le repos à son pays. Si le concours du Long Parlement eût pu le conduire plus aisément à ce but, il l'eût probablement accepté ; mais il connaissait les prétentions et les dissensions de cette assemblée en débris, et la jugeait trop difficile à

<sup>1</sup> Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 155 ;—Carte, *Ormond's Letters*, t. II, p. 317-318 ;—Hallam, *Constit. hist. of England*, t. II, p. 459.



gouverner pour la croire propre à relever un gouvernement. D'ailleurs, si elle eût pu y réussir, c'eût été à elle-même et non pas à Monk que le mérite en eût appartenu; il avait l'âme trop peu élevée pour s'imposer des efforts et des périls de plus par un pur sentiment patriotique et dans la vue d'un succès qui n'eût pas été le sien. Comme les royalistes, comme le public, quoique plus discrètement, il poussa à la dissolution; les presbytériens intimidés renoncèrent à la devancer en rappelant sur-le-champ le roi : il fut décidé que, le 16 mars, le Long Parlement la prononcerait lui-même en publiant les *writs* nécessaires pour faire élire un Parlement nouveau : et le 13, par une résolution soudaine et inattendue, cette assemblée, encore républicaine de nom, ordonna que le serment jusque-là prescrit : « Je déclare et promets que je serai « fidèle à la République d'Angleterre, telle qu'elle est « maintenant établie, sans roi ni Chambre des Lords, » serait aboli et rayé de son procès-verbal <sup>1</sup>.

A ce coup, les meneurs républicains saisis d'effroi, après s'être concertés avec leurs amis dans l'armée, se rendirent à Whitehall, demandant à voir Monk qui s'y trouvait pour une séance du Conseil d'État. Il les reçut dans une pièce voisine de la salle du Conseil : « Général, « lui dit Haslerig, beaucoup de vos amis sont très-« troublés des actes du Parlement qui amèneront votre « ruine et celle de tous les honnêtes gens ; il est évident, « par le vote d'hier, qu'on veut ramener le roi ; son

<sup>1</sup> *Journals of the h. of C.*, t. VII, p. 857, 872 ;—Price, *Mémoires*, dans *ma Collection*, p. 155-156.

« retour sera votre chute ; un service trop grand pour  
« être récompensé ne peut avoir d'autre récompense  
« que la mort. L'histoire est pleine de tels exemples ;  
« aucune autant que la nôtre ; rappelez-vous Stanley qui  
« remit la couronne sur la tête de Henri VII ; sa tête,  
« à lui, tomba, sur un prétexte frivole, uniquement  
« parce qu'on lui devait trop ; nous nous apercevons  
« qu'un gouvernement républicain n'agrée pas au  
« peuple, toujours le meilleur juge, après tout, de ce  
« qui lui convient. Puisque le gouvernement d'un seul  
« est nécessaire, personne n'est plus propre que vous à  
« cet office ; nous avons de bonnes raisons de croire que  
« tous les honnêtes gens s'uniront à nous pour vous y  
« porter. » Monk répondit froidement : « Le vote d'hier  
« sur le serment m'a déplu à moi-même ; il n'était pas  
« nécessaire ; mais des membres très-sages me l'ont  
« expliqué ; puisqu'on était convenu que le règlement  
« définitif du gouvernement appartiendrait au Parle-  
« ment futur, on ne pouvait le lier d'avance par un ser-  
« ment. Quant à me charger moi-même, et seul, du  
« gouvernement, j'ai l'expérience de Cromwell ; je  
« n'irai pas donner contre l'écueil où cette famille s'est  
« brisée.—Olivier Cromwell a usurpé le pouvoir contre  
« le gré de l'armée et de tous les gens de bien, reprit  
« Haslerig ; vous l'aurez de leur consentement unanime,  
« sous le nom que vous voudrez ; nous vous donnerons  
« sur-le-champ quatre mille signatures. » Monk les  
remercia en persistant dans son refus, les congédia et  
passa dans la salle où le Conseil d'État était réuni. Une

assez vive agitation y régnait. Clargis, informé d'avance du projet des républicains, en avait averti Ashley-Cooper qui s'était empressé d'en entretenir le Conseil, demandant qu'on fit retirer les huissiers, qu'on appelât Clargis pour qu'il rendît compte avec détail « des inconvenances ouvertures faites au général, » et qu'on prît sans délai, surtout envers l'armée, les mesures nécessaires pour prévenir de tels dangers. Tant de bruit ne convenait pas à Monk, qui voulait arriver au but sans lutte nouvelle et éclatante ; il rassura le Conseil, disant qu'en effet quelques personnes étaient venues le trouver, inquiètes de ce qui se passait dans le Parlement ; mais il le leur avait expliqué, et elles s'étaient retirées satisfaites. Quant à l'armée, il y ferait tous les changements nécessaires pour qu'on n'eût rien à en redouter<sup>1</sup>.

Il était en butte aux embarras contraires ; à peine s'était-il refusé à être roi qu'on vint le sommer d'exclure absolument la monarchie ; des officiers, le colonel Okey à leur tête, se présentèrent chez lui, porteurs d'une déclaration qu'ils avaient réussi à faire signer d'un assez grand nombre de leurs camarades, et par laquelle ils s'engageaient à repousser tout régime monarchique, quel qu'en fût le chef. Ils demandaient au général de la signer à son tour et de la faire adopter au Parlement. Monk était perplexe, ne voulant, si près de l'issue, ni dévoiler, ni démentir officiellement sa pensée ; Clargis

<sup>1</sup> Baker, *Chronicle*, p. 755-756 ; — Wingrove Cooke, *Shaftesbury's Life*, t. I, p. 232-237 ; — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, l. xvi, c. 204.

et Clarke, qui se trouvaient présents, ouvrirent l'avis de remettre au lendemain et de discuter la question dans un Conseil général des officiers expressément convoqué. Monk avait, dans cette assemblée, beaucoup d'action ; bien avertis, ses partisans s'y rendirent tous ; il avait fait son confident Morrice gouverneur de Plymouth, pour qu'il eût le droit d'y siéger ; Clargis, en sa qualité de commissaire général aux revues, y était fort accrédité. Le débat fut long et orageux ; mais Okey et ses amis étaient peu habiles ; Clargis et Morrice élevèrent des difficultés auxquelles leurs adversaires ne savaient que répondre. Tous étaient embarrassés. Monk dit alors quelques paroles : « Le Parlement actuel était si près de « sa fin qu'il ne pouvait faire le mal qu'on en craignait ; « le prochain Parlement donnerait satisfaction. Rien « d'ailleurs n'était plus fatal à la discipline que les réu- « nions de Conseils militaires pour se mêler des affaires « civiles. » Il leur défendit d'y revenir, et les officiers se séparèrent sans insister sur leur déclaration <sup>1</sup>.

Pendant ces agitations peu dignes de son parti expirant, un républicain solitaire, aveugle et inébranlable, Milton, exhalait, avec une tristesse éloquente, ses fortes convictions et ses vains conseils. Quelques mois auparavant, lorsque Lambert et l'armée chassèrent le Parlement, il avait, dans une « *Lettre à un ami sur les déchirements de la République*, » déploré cet acte de

<sup>1</sup> Baker, *Chronicle*, p. 756 ; — Thurloe, *State-Papers*, t. VII, p. 856, 857 ; — Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 155 ; — Pepys, *Diary*, t. I, p. 43-44.

violence. Profondément découragé, il n'élevait la voix qu'en hésitant : « Dieu et le public, » disait-il, « ne me demandent plus que mes prières pour ceux qui gouvernent ; » pourtant, dans son abattement, sa foi et sa passion restaient les mêmes, et il trouvait, à exprimer encore son sentiment, cette consolation sans espérance qui est le triste et dernier plaisir des grands cœurs brisés et fidèles. Le sentiment de Milton était que deux choses seulement importaient à l'Angleterre, la liberté de conscience et point de monarchie : que ce fût là le but et la loi du Long-Parlement rappelé, ou d'un Conseil d'État nommé à vie et composé surtout de membres du Long-Parlement ; que l'armée et le pouvoir civil s'engageassent, par un commun serment, à se soutenir mutuellement et à se maintenir en permanence, comblant seulement les vides que la mort ferait dans leurs rangs ; à ce prix la République et la patrie pouvaient être sauvées. Tel était le rêve de Milton. Quand il vit le Long-Parlement ramené par l'armée elle-même, quelque espoir du succès de son idée se ranima, et dans un nouvel écrit intitulé : « *Prompt et aisé moyen d'établir une République,* » il la développa avec une complaisance passionnée : « Quoique cela puisse paraître « étrange, » dit-il, « dans un temps où les esprits sont « adonnés à un seul système, celui des Parlements successifs, j'affirme que le Grand Conseil national, bien « choisi, doit être perpétuel. Ses affaires sont perpétuelles et souvent urgentes. L'occasion de les conduire « à bien peut être saisie et manquée en un moment.

« Le jour du Conseil ne doit pas être institué comme  
« un jour de fête ; le Conseil doit être toujours là, prêt à  
« prévenir ou à diriger les événements. Perpétuels,  
« les membres du Grand Conseil deviendront les plus  
« habiles, les mieux instruits de ce qui se passe au  
« dehors, connaissant bien le peuple et bien connus de  
« lui. Le vaisseau de la République est toujours en mer ;  
« ils siègent au gouvernail ; s'ils le manient bien, pour-  
« quoi les changer ? Le Grand Conseil est le principal  
« pilier de l'État ; toucher aux piliers, ce n'est pas sûr  
« pour l'édifice. Je ne vois pas ce que nous gagnerions  
« à des Parlements successifs et transitoires ; ils sont  
« bien plus propres à ébranler qu'à fonder un gouver-  
« nement libre ; ils engendrent des commotions, des  
« nouveautés, des incertitudes, et font négliger les  
« affaires et les occasions pendant que les esprits en  
« suspens attendent une nouvelle assemblée, ou que  
« cette assemblée elle-même s'essaye dans son nouvel  
« établissement..... Si l'ambition de ceux qui se  
« croient lésés quand ils ne participent pas au pouvoir  
« ne peut supporter la perpétuité des premiers élus, ou  
« si l'on craint que le long exercice du pouvoir ne cor-  
« rompe les hommes les plus sincères, il y a un expé-  
« dient connu et naguère proposé ; c'est de faire rem-  
« placer chaque année (ou à plus long intervalle, ce qui  
« vaudrait mieux) un tiers des sénateurs ; c'est ce qu'ils  
« appellent la rotation perpétuelle. Mais je désire ardem-  
« ment qu'on évite dans l'État cette roue qui ressemble  
« trop à la roue de la Fortune ;.... et je ne pense pas

« qu'un sénat perpétuel, élu par le peuple, soit fort à  
 « craindre dans un pays où, soit dans l'armée perma-  
 « nente, soit dans une milice régulière, les bons citoyens  
 « auraient les armes en mains <sup>1</sup>. »

A peine l'écrit de Milton avait paru, et déjà la scène était changée; loin de devenir perpétuel, le Long-Parlement n'avait plus que quelques jours à vivre; les élections approchaient; Monk dominait; Milton publia une nouvelle édition de son ouvrage, et la lui adressa, le conjurant d'affermir, en adoptant son plan, la république menacée : « Votre Excellence, » lui dit-il, « n'a  
 « qu'à déclarer une fois de plus que tel est son dessein;  
 « vous avez une armée de vétérans fidèles, prêts et  
 « zélés à vous y seconder. Quand on verra les débuts et  
 « les progrès de ces institutions, et leurs nobles, régu-  
 « liers, purs et rassurants effets, tous les citoyens seront  
 « bientôt convaincus, et s'empresseront, d'un commun  
 « accord, à jouir d'un si heureux gouvernement <sup>2</sup>. »

Monk ne fit, à coup sûr, aux conseils et aux vœux du poète républicain, aucune attention; l'histoire leur doit plus d'égards; c'est le juste privilège du génie qu'elle recueille avec respect tous ses souvenirs et donne, même à ses rêves, une place dans le temps qu'il a illustré.

On était à la veille du jour où le Parlement devait enfin prononcer lui-même sa dissolution : dans la Cité,

<sup>1</sup> Milton, *Prose-Works*, t. III, p. 400, 420-454 (édit. Pickering, in-8°, Londres, 1851).

<sup>2</sup> *Ibidem*, t. III, p. 455-457.

sur la place de la Bourse royale où beaucoup de gens, bourgeois et peuple, étaient réunis, un homme arriva vers cinq heures du soir <sup>1</sup>, portant une échelle, un pot de couleur et un pinceau; quelques soldats l'accompagnaient, comme par ordre ou de l'aveu du général; il appliqua son échelle contre un mur voisin de l'emplacement où se trouvait, vingt ans auparavant, une statue de Charles I<sup>er</sup> abattue après son exécution; une inscription latine était écrite sur le mur : « Le tyran a disparu, « le dernier des rois; l'an I<sup>er</sup> de la liberté anglaise rétablie, et du Seigneur 1648. » Le peintre monta, effaça l'inscription, et jeta en l'air son bonnet, en criant : « Dieu bénisse le roi Charles II ! » La foule accueillit son action et son cri par de vives acclamations, et des feux de joie furent aussitôt allumés sur la place et dans les quartiers voisins <sup>2</sup>.

Le lendemain 16 mars, le Parlement se réunit : on se demanda au nom de qui seraient publiés les *writs* qui devaient ordonner les élections et la réunion, au 25 avril, du Parlement nouveau : « Au nom du roi, » dit Prynne; « depuis la mort du roi son père, ce Parlement-ci est « dissous de droit; le roi Charles II peut seul en convoquer un autre. » On écarta cette question légale, et il fut décidé que les *writs* seraient publiés selon le régime républicain, au nom des gardiens des libertés de l'Angleterre. On discuta ensuite les instructions à

<sup>1</sup> Le 15 mars 1660.

<sup>2</sup> Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 725;—Thurloe, *State-Papers*, t. VII, p. 855;—Pepys, *Diary*, t. I, p. 46; — *Bordeaux à Mazarin*, 25 mars 1660 (*Documents historiques*, n° XXXI).



donner au Conseil d'État qui devait rester chargé du gouvernement dans l'intervalle entre les deux Parlements ; un article lui conférait le pouvoir d'envoyer des ambassadeurs ou des agents aux souverains étrangers ; Scott se leva : « Je demande, » dit-il, « qu'une exception soit apportée à ce droit, et qu'on ne puisse envoyer aucun agent à Charles Stuart. » Un grand tumulte éclata dans la chambre : « Je demande à mon tour, » s'écria M. Crew, ardent presbytérien, « qu'avant de nous séparer nous rendions ici témoignage que nous n'avons trempé ni de la main ni du cœur dans le détestable meurtre du roi, et que nous l'avons en horreur. » Une foule de voix s'élevèrent, la plupart sincèrement passionnées comme M. Crew, et appuyant son vœu, quelques-unes lâches et s'empressant de maudire l'attentat que jadis elles avaient approuvé. Scott reprit la parole : « Bien qu'aujourd'hui, » dit-il, « je ne sache où abriter ma tête, je reconnais que j'y ai pris part, non-seulement de la main, mais du cœur, et je ne souhaite pas, en ce monde, de plus grand honneur que d'avoir cette inscription gravée sur mon tombeau : Ci-gît un homme qui a concouru, du cœur et de la main, à l'exécution de Charles I<sup>er</sup>, roi d'Angleterre. » Des cris de réprobation couvrirent la voix de Scott ; il sortit de la salle ; plusieurs de ses amis l'accompagnèrent. Le bill de dissolution fut adopté ; et ce Long-Parlement, depuis vingt ans le vrai souverain de l'Angleterre, et qui, malgré tant de fautes, de maux et de revers, devait rester si grand dans son histoire et si

puissant sur ses destinées, s'empressa de se séparer au milieu des marques irrévérentes de la joie publique, et en votant pour dernière résolution : « Que le 6 avril « suivant serait un jour d'humiliation et de jeûne, cé- « lébré dans toute la nation pour reconnaître ses nom- « breux péchés, et pour invoquer, sur le Parlement « prochain, la bénédiction de Dieu qui pouvait seul le « mettre en état de guérir les plaies de ces peuples, et « de leur rendre, avec la paix, un gouvernement fondé « sur la justice et la vérité<sup>1</sup>. »

Trois jours après la dissolution, Monk fit donner à sir John Greenville un rendez-vous dans le palais de Saint-James, non pas dans son propre appartement, mais dans la chambre de son confident Morrice, et sous le sceau du plus absolu secret. Depuis longtemps Greenville sollicitait sans succès cette faveur ; resté dépositaire de la lettre du roi à Monk, dont Nicolas Monk, dans son voyage en Écosse, n'avait pas voulu se charger, il avait cherché vainement, depuis que le général était à Londres, l'occasion de la lui remettre et de l'en entretenir. A titre de parent, Greenville faisait assez souvent des visites à Monk qui le recevait bien, mais éludait toujours toute conversation particulière. En vain Greenville s'obstinait à rester dans le salon plus tard que les autres visiteurs ; dès qu'il le voyait s'approcher de lui, Monk le congédiait en lui disant : « Bonsoir, mon cousin, j'ai affaire, » ou

<sup>1</sup> *Journals of the house of C.*, t. VII, p. 879-880 ;—Ludlow, *Mémoires*, dans ma *Collection*, t. III, p. 157-162 ; — Carte, *Ormond's Letters*, t. II, p. 312-313 ;—Pepys, *Diary*, t. I, p. 38, 44.

bien « je vais me coucher. » Quand le Long-Parlement fut près de se dissoudre, Greenville insista auprès de Morrice, son parent aussi, pour obtenir du général une entrevue; Monk lui envoya Morrice, l'invitant à confier à cet ami commun tout ce dont il pouvait être chargé, bien sûr que Morrice en rendrait au général un compte fidèle. Greenville s'y refusa obstinément : « C'est au général, » dit-il, « que ma commission s'adresse, et elle est d'une telle nature et d'une telle importance que je ne puis et ne veux la confier qu'à lui-même; s'il persiste à ne pas me recevoir en particulier, je suis décidé à l'aborder, n'importe comment, à la première occasion, et à m'acquitter de mon devoir. » Touché de tant d'obstination et de discrétion réunies, et jugeant d'ailleurs le moment venu, Monk, dès que le Parlement fut parti, fit dire à Greenville qu'il le recevrait le lendemain <sup>1</sup>.

Greenville se rendit le soir <sup>2</sup> à Saint-James, chez Morrice, qu'il trouva seul. Monk entra peu après, par un escalier dérobé. Morrice les quitta, restant en sentinelle à la porte. Dès qu'ils furent seuls : « Je remercie Votre Excellence, » dit Greenville, « de m'avoir donné cette occasion de me décharger d'un dépôt de la plus grande importance pour vous-même comme pour tout le royaume, et que j'ai depuis longtemps entre

<sup>1</sup> Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 157-162; — Gumble, *Monk's Life*, p. 275-278; — Skinner, *Monk's Life*, p. 266-274; — Baker, *Chronicle*, p. 757-759; — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, l. xvi, c. 162-172.

<sup>2</sup> Le 19 mars 1660.

« les mains. Quoi qu'il m'en puisse arriver, je m'estime  
« heureux de m'acquitter ainsi de mon devoir en obéis-  
« sant aux ordres du roi mon maître ; » et il présenta à  
Monk la lettre du roi, ainsi que sa propre commission  
qui lui ordonnait de la remettre. Monk fit un pas en  
arrière, et d'un air grave, tenant la lettre à la main  
sans l'ouvrir, il demanda à Greenville comment il osait  
lui parler d'une telle affaire, et s'il avait bien réfléchi au  
danger qu'il encourait : « J'y ai réfléchi depuis long-  
« temps, » dit Greenville, « mais rien ne m'empêchera  
« de faire, en cette occasion comme en toute autre, ce  
« que le roi m'a ordonné. J'ai d'ailleurs un motif d'en-  
« couragement : Votre Excellence ne peut avoir oublié  
« le message qu'elle a reçu en Écosse par l'entremise  
« de son frère. » Sans répondre un mot, et changeant  
tout à coup de manière, Monk tendit la main à Green-  
ville, et l'embrassant avec amitié : « Mon cher cousin,  
« je vous remercie de la prudence, de la fidélité, du  
« zèle et de la constance que vous avez apportés dans  
« cette grande affaire ; je suis charmé du secret absolu  
« que vous y avez gardé ; si j'avais appris que vous en  
« eussiez parlé à qui que ce fût, depuis votre première  
« confiance à mon frère, je n'aurais jamais traité avec  
« vous ; maintenant je le ferai volontiers, et avec d'au-  
« tant plus de plaisir que vous êtes un de mes plus pro-  
« ches parents, et d'une famille à laquelle j'ai beaucoup  
« d'obligations. » Monk ouvrit alors la lettre du roi, et  
après l'avoir lue : « J'espère, » dit-il, « que le roi,  
« comme le promet sa gracieuse lettre, me pardonnera

« le passé, actions et paroles, car mon cœur lui est toujours resté fidèle ; mais je n'ai jamais été, jusqu'à ce jour, en mesure de le servir. Vous assurerez Sa Majesté que maintenant je suis prêt, non-seulement à lui obéir, mais à sacrifier, pour son service, ma vie et ma fortune ; et j'en veux pour témoin cet honnête homme que voilà ; » et il rappela Morrice dans la chambre. Ils s'entretinrent quelques moments, Monk insistant sur les difficultés et les périls, grands encore, de la situation, et indiquant ce qu'à son avis le roi devait faire pour les surmonter. Greenville lui demanda s'il n'écrirait pas tout cela au roi, en faisant porter sa lettre par un homme à lui : « Non, » dit Monk, « je n'écrirai pas ; la meilleure sécurité est le secret ; si ma lettre venait à être interceptée avant que j'aie achevé de réformer l'armée, je ne pourrais jamais contenir ces gens-là ; je perdrais tout ce qui est déjà gagné ; je ne veux pas m'exposer à une rechute. Mon message, ce sera vous ; sans lettre de moi, le roi n'aurait aucune raison de croire à un homme venant de ma part, tandis que vous, son propre message, il vous croira. Entendez-vous avec M. Morrice pour rédiger, d'après ce que nous venons de dire, vos instructions ; vous reviendrez demain soir ; nous les lirons ensemble ; » et Monk se retira, pressé de mettre fin à une entrevue que ses entours pouvaient remarquer<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> *Ibidem.*

Greenville revint le lendemain soir ; les instructions étaient rédigées ; Monk, en engageant au roi son actif dévouement, lui conseillait : 1<sup>o</sup> de donner une amnistie générale, en en exceptant tout au plus quatre personnes ; 2<sup>o</sup> de reconnaître et confirmer, dans leurs acquisitions, les possesseurs des biens confisqués et vendus ou donnés, quelle qu'en fût l'origine ; 3<sup>o</sup> d'assurer à tous ses sujets la liberté de conscience ; 4<sup>o</sup> enfin de sortir lui-même de Flandres et de tout territoire espagnol, et de s'établir à Bréda, tant pour sa propre sûreté que pour la satisfaction de ses amis d'Angleterre qui n'avaient, dans les intentions de la cour d'Espagne envers lui, aucune confiance. Ces instructions lues et commentées avec soin, Monk demanda à Greenville s'il était bien sûr de n'en rien oublier, et sur sa réponse affirmative, il jeta le papier au feu en ajoutant : « Repassez bien tout « cela dans votre mémoire pendant la route ; gardez-  
« vous de le récrire ; n'en dites rien à personne qu'au  
« roi lui-même, et ne revenez pas sans avoir vu le roi  
« sorti de Flandres. <sup>1</sup> »

Avant de se retirer, Greenville dit au général que le roi l'avait chargé de lui offrir, pour lui et ses officiers, une rente perpétuelle de cent mille livres sterling, et pour lui-même la charge de grand chancelier et grand connétable d'Angleterre, avec le droit de désigner qui il voudrait pour quelque autre des grands offices de la couronne. Mais Monk, malgré son avarice, avait trop

<sup>1</sup> *Ibidem.*

d'esprit pour ne pas savoir qu'un homme payé d'avance perd sa valeur : « Non, dit-il, je ne veux lier, envers « moi, le roi à aucune récompense ; maintenant que je « puis le servir, j'aime mieux son service que ses pro- « messes ; ne lui demandez rien pour moi, ni pour « aucun de mes amis<sup>1</sup>. »

Greenville partit le soir même pour Douvres où il rencontra Mordaunt qui se rendait aussi en Flandres pour entretenir le Roi de l'état de ses affaires. Ils passèrent ensemble à Ostende, liés d'amitié, mais sans que Greenville dit rien à Mordaunt de sa mission. Arrivé à Bruxelles et logé dans une maison obscure, Greenville fit aussitôt prévenir le Roi qui, la nuit venue, se rendit seul chez lui et reçut avec la plus vive satisfaction les nouvelles qu'il lui apportait. Mais comment garder le secret absolu que demandait Monk ? L'amnistie générale, la confirmation des ventes des biens de la couronne et de l'Église, la liberté de conscience, c'étaient là des questions trop graves et trop douteuses pour que le roi pût les décider seul ; il résolut d'en délibérer avec ses trois conseillers intimes, Hyde, Ormond et le secrétaire d'État Nicholas, à qui Greenville répéterait tout ce qu'il venait d'annoncer au roi. On se réunit chez Hyde, la nuit, et en grand secret ; et dans cette petite conférence, ravie des promesses de Monk, mais un peu embarrassée de quelques-uns de ses conseils, il fut convenu que, sous peu de jours, sans en rien dire d'avance à personne, le Roi quitterait Bruxelles et se rendrait à Bréda, qu'on

<sup>1</sup> *Ibidem.*

préparerait là ses réponses à Monk, les actes qu'elles rendraient nécessaires, et que Greenville serait chargé de les rapporter à Londres avec les paroles qu'il conviendrait d'y joindre<sup>1</sup>.

Peu de jours après, pendant que Greenville était encore auprès du Roi, d'autres messagers arrivèrent de Londres à Bruxelles, porteurs de propositions bien différentes. Ils venaient, de la part des chefs presbytériens, offrir au Roi de le rétablir sur son trône, pourvu qu'il acceptât les conditions qu'en 1647 le Long Parlement, dominé par les presbytériens, avait proposées au Roi son père, alors prisonnier dans l'île de Wight. C'était l'abandon, pendant vingt ans, aux Chambres du commandement des forces de terre et de mer, la reconnaissance de la légitimité de la guerre qu'elles avaient faite à Charles I<sup>er</sup>, l'annulation des lettres patentes de pairie qu'il avait accordées depuis sa sortie de Londres, enfin le droit conféré aux Chambres de s'ajourner au temps et dans le lieu qui leur conviendraient. Étranges propositions pour rétablir la monarchie ! Leurs auteurs étaient pourtant sincères dans cette intention, et sincèrement dévoués au patriotique dessein de concilier la royauté avec les vieilles lois et les libertés progressives du pays. Mais le jour de cette belle conciliation n'était pas encore venu ; les hommes qui la tentaient étaient les mêmes qui, pendant plusieurs années, avaient fait la révolution et la guerre

<sup>1</sup> Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 168-171 ; — Skinner, *Monk's Life*, p. 274-278 ; — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, l. xvi, c. 168-172, 176.



civile ; les habitudes d'esprit et les intérêts de parti qu'ils avaient contractés dans cette lutte les dominaient encore ; ils avaient détruit la monarchie sans le vouloir ; leurs revers leur avaient démontré qu'elle était nécessaire sans leur apprendre à quelles conditions elle pouvait exister ; et en travaillant avec ardeur à la relever , ils ne savaient que la charger des mêmes fers sous lesquels elle avait succombé. Quelques-uns d'entre eux, lord Manchester, Hollis, Pierrepoint, Annesley, Grimstone entrevoyaient le vice de leur tentative, et démêlaient mieux quelle part devait être faite à la couronne pour que le gouvernement fût régulier et stable en même temps que le pays libre ; mais leur sagesse était plutôt le fruit de la lassitude que d'un grand esprit politique, et ne sachant pas la faire comprendre ni accepter à leur parti, ils continuaient, malgré leurs doutes, à agir selon ses préjugés et ses passions. En envoyant à Bruxelles leurs propositions, ils firent dire au Roi que c'était là les plus favorables qu'il pût espérer, tant l'esprit de méfiance et d'opposition était encore puissant parmi le peuple ; ils ajoutaient qu'ils avaient même eu grand'peine à détourner Monk de se montrer beaucoup plus exigeant, et ils conjuraient le Roi d'accepter sans retard, de peur qu'en refusant il ne laissât échapper l'unique chance de recouvrer sa couronne <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 162-167;— Carte, *Ormond's Letters*, t. II, p. 317-318; — Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 705;—On trouvera dans l'*Histoire du règne de Charles I<sup>er</sup>* (liv. VIII, t. II, p. 256) l'exposé des conditions proposées au roi dans l'île de

Ils avaient quelque droit de tenir ce langage ; dans quelques-unes de leurs réunions, entre autres un jour chez le comte de Northumberland, Monk s'était rangé en effet parmi les plus rigides , déclarant que les conditions imposées au feu Roi dans l'île de Wight étaient les moindres qu'on pût attacher au retour de son fils , et donnant à croire tantôt qu'il était dominé par les ministres presbytériens les plus fanatiques , tantôt qu'il ménageait les républicains et ne voulait pas se brouiller irrévocablement avec eux <sup>1</sup>.

Charles montra à Greenville la lettre des chefs presbytériens et les propositions qu'elle contenait : « Ils ne « croient guère en Angleterre, lui dit-il en riant, que le « général Monk et moi soyons en si bons termes; j'aurais « eu moi-même grand'peine à le croire avant que vous « vinssiez m'apporter de si bonnes nouvelles du général, « et si secrètes. Ma restauration sans conditions ! Cela « passe tout ce que nous espérions ici et tout ce que pré- « sumaient nos amis en Angleterre , excepté vous qui y « avez été seul employé. » Il éluda les instances des presbytériens et leur répondit en termes insignifiants <sup>2</sup>.

Mais il garda en même temps, sur les promesses de Monk, un secret absolu. Les presbytériens continuèrent donc leur travail comme s'ils étaient le seul espoir de la monarchie : « Laissez-nous agir seuls, » disait Hollis aux

Wight par le parti presbytérien et des négociations auxquelles elles donnèrent lieu.

<sup>1</sup> Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, l. xvi, c. 161.

<sup>2</sup> Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 166-167.

Cavaliers, « nous avons seuls chance de succès. » Des motifs nobles et des motifs égoïstes, un patriotisme sincère et leur intérêt personnel les poussaient à tant d'ardeur et de confiance ; ils avaient besoin , pour leur propre compte, des mêmes garanties qu'ils jugeaient nécessaires aux libertés de leur pays : « Il faut, » disait lord Northumberland, « que toutes les places de confiance, « y compris les charges de judicature, ne soient données qu'avec l'agrément des Chambres ; le peuple et nous-mêmes ne pouvons être en sûreté qu'à cette condition. » Les quatorze pairs qui avaient continué de siéger dans leur Chambre et de soutenir le Long-Parlement jusqu'à l'abolition simultanée de la pairie et de la royauté, étaient les plus fermes dans cette politique, et formaient, disaient les Cavaliers, « un noble « *Rump* qui faisait passer aux honnêtes gens de bien « mauvais moments. » De concert avec les chefs presbytériens des Communes, ils faisaient de continuels efforts, tantôt pour attirer Monk dans leur camp, tantôt pour l'entraver s'il essayait d'agir sans eux. Des femmes d'un rang élevé et d'un esprit rare se mêlaient à ces menées de parti, passionnées ou intrigantes, royalistes ou presbytériennes, ou indifférentes et ne cherchant que leur fortune ou leur plaisir, lady Mordaunt, lady Willoughby, lady Bristol, lady Carlisle surtout, tour à tour liée, depuis les premiers jours de la révolution, avec ses chefs et ses adversaires : « Que sert, » disait-elle, « de faire prendre au roi des engagements ? Il les violera tous ; » et elle n'en continuait pas moins à poursuivre le but qu'elle

croyait vain. Parmi ces grandes dames, les unes épiaient Monk, les autres voyaient Thurloë, d'autres correspondaient avec Hyde, ou transmettaient au roi lui-même de secrets avis, et toutes concouraient ardemment à faire rentrer dans l'activité politique ces grands seigneurs qui n'avaient pas voulu de la République et de Cromwell, et dont Cromwell et la République n'avaient pas voulu <sup>1</sup>.

Un autre motif animait les presbytériens : ils craignaient et détestaient Hyde, partisan déclaré de l'Église épiscopale et presque aussi zélé pour son rétablissement que pour celui de la monarchie. Quoique proscrite, cette Église s'était maintenue et perpétuée à travers les crises de la révolution, opposant à la persécution la foi passionnée et le mystère ; ses prêtres célébraient son culte dans l'intérieur des familles, et les filles même de Cromwell y venaient assister. Quand un siège devenait vacant, le roi, dans l'exil, nommait des évêques. Hyde correspondait avec eux, et protestant sincère autant que monarchique, il soutenait fermement leur foi et leur cause auprès de Charles, libertin incrédule, et catholique par maximes et par goût, quoiqu'il prît grand soin de s'en cacher. Depuis que la cour exilée avait retrouvé quelque espoir, Hyde avait rendu sa correspondance ecclésiastique encore plus active ; le docteur Morley, son ami, allait et venait d'Angleterre en Flandres, portant

<sup>1</sup> Burnet, *Hist. de mon temps*, dans ma *Collection*, t. I, p. 185 ; — Clarendon, *State-Papers*, t. II, p. 726, 729, 730, 731, 732 ; — Thurloe, *State-Papers*, t. VII, p. 887 ; — Carte, *Ormond's Letters*, t. II, p. 328.

aux plus modérés des presbytériens des paroles de conciliation, discutant leurs objections, accueillant leurs ouvertures, et leur laissant entrevoir, avec une réserve honnête et pourtant trompeuse, des chances de rapprochement et des promesses de liberté. Mais les vrais meneurs du parti ne s'en laissaient pas abuser; Hyde était toujours, à leurs yeux, un ennemi irréconciliable et leur plus dangereux adversaire; ils l'attaquaient incessamment auprès du roi comme un grave obstacle au rétablissement de la monarchie, allant jusqu'à dire que le roi ne pouvait rentrer en Angleterre avec lui<sup>1</sup>.

Ils avaient à Paris, dans la petite cour et dans le propre cœur de la reine-mère, Henriette-Marie, de puissants alliés. Là aussi Hyde était détesté comme adversaire déclaré des catholiques, attaché à la foi et aux mœurs anglaises, opposé aux influences occultes ou étrangères, conseiller légal et fidèle, et trop en crédit, du roi, et du roi seul. La reine-mère portait aux presbytériens et à leurs conditions une vive antipathie; mais quand on lui disait qu'ils étaient prêts à rétablir le roi, et qu'ils voulaient, en le rétablissant, chasser Hyde de ses conseils, elle était bien tentée de leur tout céder. Lord Auboyne, vieux Cavalier, impatient des hésitations et des lenteurs, vint sur le continent pour presser le dénouement: « Je tiens pour bonne, dit-il à lord Jermyn, « toute main qui rendra au roi sa couronne, et il ne « faut pas qu'il hésite à la recevoir de ceux qui peuvent

<sup>1</sup> Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 687, 716-718, 722, 723, 724, 733, 738, 739, 744.

« seuls la lui donner. — Vous avez bien raison, dit lord Jermyn, et je suis charmé de vous voir de cet avis; « mais je crains que le roi ne se laisse pas persuader. « — Je sais l'influence qu'a auprès de lui le lord chan- « celier, reprit lord Auboyne, mais vous, qui con- « naissez bien le roi, croyez-vous donc qu'il ne soit « pas le maître dans ses propres affaires, et qu'il ne les « dirige pas lui-même?—Certainement il est le maître; « mais quand le chancelier le tient à côté de lui, au « milieu de ses papiers, et lui montre telle ou telle « lettre, tel ou tel rapport, et les commente habile- « ment, le roi, qui n'aime pas à être embarrassé, ni « pressé d'affaires, prend volontiers, pour en finir, « la résolution que le chancelier lui conseille. Parlez « de tout ceci à la reine, Mylord; elle est opposée « aux propositions de Londres, mais elle peut être « ramenée; commencez, je viendrai après vous. » Lord Auboyne vit la reine-mère, et malgré une boutade contre les presbytériens, il n'eut pas grand'peine à la ramener dans la voie des concessions. Les meneurs de l'intrigue voulaient s'appuyer d'une autorité plus grande encore, celle de Mazarin : on arrangea une rencontre entre lord Auboyne et le commandeur de Souvré, l'un des affidés du cardinal, dans l'église de Notre-Dame, au milieu d'un concert de musique sacrée : « Il est arrivé ce matin des nouvelles d'Angleterre ; » dit le commandeur au Cavalier; « on dit que le Conseil « d'État a résolu de rappeler le roi, à des termes con- « venables, avant l'arrivée du nouveau Parlement;

« mais il y a beaucoup d'opposition à quelques-uns de  
« ses conseillers qu'on voudrait bien laisser hors du  
« pays ; n'y en a-t-il pas un qui s'appelle le lord chance-  
« lier ? C'est de lui surtout qu'il s'agit. — Certainement,  
« dit lord Auboyne, si sa rentrée immédiate devait faire  
« le moindre tort au roi, le chancelier consentirait  
« volontiers à rester en arrière ; il sait bien que, soit  
« qu'il parte, soit qu'il demeure, le roi, qui voit en lui  
« un conseiller fidèle et utile, ne lui retirera pas son  
« affection. Et vous, Monsieur le commandeur, qui avez  
« vu M. le cardinal tant de fois chassé et toujours re-  
« venant pour monter plus haut, vous savez mieux que  
« personne combien un prince, quand l'affection sub-  
« siste, a de moyens pour faire ce qu'il désire. — Sans  
« nul doute, dit le commandeur, le roi doit laisser sur  
« le continent quiconque ne plaît pas aux gens qui le  
« rappellent, et les satisfaire en toutes choses ; M. le  
« cardinal est tout à fait de cet avis <sup>1</sup>. »

Mais Hyde était plus fier que Mazarin et servait un parti plus politique que la cour de France ou les Frondeurs : s'il avait d'ardents ennemis, il avait aussi des amis chauds et persévérants, les vieux conseillers du feu roi, Ormond, Southampton, Hertford, tout le clergé anglican, presque tous les hommes honnêtes et sensés de l'ancien parti royaliste, et même parmi les hommes nouveaux, plusieurs des plus actifs, lord Mordaunt entre autres, qu'il avait toujours défendu auprès du roi contre

<sup>1</sup> Thurloe, *State-Papers*, t. VII, p. 891-894.

de jaloux rivaux. Charles trouvait déjà quelquefois Hyde un peu roide et dominant; il eût été plus disposé que son chancelier à céder aux exigences des presbytériens; mais il avait pleine confiance dans sa capacité et son dévouement; il le regardait comme le vrai et habile représentant des bons royalistes d'Angleterre; Hyde faisait ses affaires en le dispensant du travail; Charles le défendit fermement et contre les haines de parti et contre les intrigues de cour : « Puisque j'ai tant d'ennemis, » écrivait-il à sir Allen Apsley <sup>1</sup>, » je ne m'étonne pas que les « hommes qui me sont fidèles en aient quelques-uns. « C'est, à coup sûr, de gens qui ne sont pas mes amis « qu'est venu le bruit que le chancelier avait perdu ma « faveur; je regarde les propagateurs de ce mensonge « comme mes ennemis bien plus que les siens; on trou- « vera toujours en lui un honnête homme, et je serais « un bien injuste maître si je le récompensais si mal, « lui qui m'a si bien servi. Je vous conjure de faire « savoir, à tous ceux de mes amis que vous pourrez « atteindre, la fausseté et la malice de ce bruit; je « regarderai cela comme un service personnel. » Les haines et les intrigues ne cessèrent point; mais Hyde n'en fut point ébranlé, et tous, amis ou ennemis, voyaient en lui, quand le roi serait rétabli sur le trône, son principal conseiller <sup>2</sup>.

Soit ménagement pour les presbytériens, soit prévention personnelle, Monk lui avait toujours été et lui restait

<sup>1</sup> Le 29 avril 1660.

<sup>2</sup> Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 738-739, 744, 735.



contraire ; mais Monk était aussi prudent envers les personnes que dans les événements et ne se livrait pas plus aux inimitiés qu'aux périls inutiles. Hyde prit quelques soins pour se le concilier en entrant en rapport avec son confident Morrice qui savait l'importance du chancelier, et lui rendit, auprès du général, de bons offices. D'ailleurs, depuis ses engagements avec le roi, Monk sentait sa situation plus délicate comme plus grande, et s'appliquait à écarter toute question, toute relation, toute démarche, toute parole qui eût pu en aggraver les difficultés. La colère des républicains et des amis de Lambert fit concevoir des craintes pour sa sûreté personnelle : « Nous n'avons plus à redouter, » écrivait Mordaunt au roi<sup>1</sup>, « qu'un coup de main des mécontents sur le Conseil « d'État ou sur Monk lui-même. » Mistriss Monk crut, un jour, son mari empoisonné. Le Conseil commun invita Monk et le Conseil d'État à venir résider dans la Cité où tout le peuple les garderait. Monk refusa, ne croyant pas ou ne voulant pas croire au péril. Il prenait cependant, pour assurer sa position et amortir ses ennemis, des précautions attentives. Le Conseil d'État fit arrêter les plus turbulents parmi les sectaires républicains, entre autres le vieux major général Harrison et le colonel Miller, ce même commandant de la garde de Monk qui naguère avait ramené dans la Chambre les membres exclus. Mais Monk le fit aussitôt remettre en liberté, sur sa parole de se tenir en paix. Haslerig, Desborough,

<sup>1</sup> Le 24 mars 1660.

Kelsey, Scott, Barebone et plusieurs autres des plus compromis prirent le même engagement, et Monk fit décider par le Conseil d'État qu'à ce prix on ne les rechercherait point. Haslerig lui témoignant ses inquiétudes personnelles pour l'avenir : « Je vous garantis « votre tête pour deux sous, » lui dit Monk. Il veillait en même temps de très-près sur les dispositions de l'armée; les sectaires tentaient, pour la soulever, toutes sortes de menées; ils attiraient chez eux les soldats, les alarmaient sur leur sort futur, leur distribuaient des pamphlets, entre autres une prétendue lettre venue de Bruxelles, où les royalistes se promettaient de réparer toutes leurs pertes et de venger toutes leurs injures. Le bruit courait parmi les républicains que Lambert allait être mis en liberté, et ils s'excitaient mutuellement à tenter aussitôt, sous son commandement, une grande insurrection. Lambert fut retenu à la Tour. Monk changea encore un assez grand nombre d'officiers, et provoqua, parmi ceux sur qui il comptait, une adresse par laquelle ils s'engageaient, sans réserve, à obéir aux ordres du général, du Conseil d'État, du prochain Parlement, et à s'abstenir de toute réunion, de toute délibération militaire sur les affaires civiles. Douze régiments étaient en garnison à Londres; presque tous leurs officiers signèrent cette adresse, et le colonel Charles Howard, accompagné de quarante d'entre eux, vint la présenter solennellement à Monk au palais de Saint-James. Plusieurs, parmi eux, auraient voulu que Monk fit lui-même, sans attendre le Parlement, et par l'armée

seule, la restauration du roi, et ils le lui proposèrent formellement. Mais Monk écarta cette velléité de l'orgueil et de l'égoïsme militaire, bien décidé à s'abriter derrière le Parlement, et bien sûr que, pour son propre compte, il n'y perdrait rien. Les royalistes assistaient, avec une passion contenue, à toutes ces agitations, de plus en plus confiants et pourtant souvent inquiets encore, même sur Monk toujours froid, silencieux, et qui ne prenait de leurs doutes ou de leurs alarmes aucun souci. Quelques-uns les transmettaient vivement à Bruxelles; mais d'autres s'empressaient de rassurer le roi et de lui garantir que Monk était à eux : « Son franc et absolu refus du pouvoir souverain, que lui ont offert les officiers corrompus et les meneurs du *Rump*, prouve son honnêteté et son parti pris sur l'avenir, » disait Mordaunt; « Monk est loin d'être votre ennemi, » écrivait Charles Howard au roi <sup>1</sup>; « mais il veut aller à son pas... Ne vous embarrassez dans aucun traité avec aucun prince étranger; ne prenez aucun engagement avec aucune des personnes qui sont ici hostiles au pouvoir dominant; dans mon humble opinion, rien ne peut maintenant empêcher l'heureuse issue de vos affaires <sup>2</sup>. »

Pressé par Mazarin de lui transmettre sur les intentions de Monk des renseignements précis, Bordeaux fit

<sup>1</sup> Le 28 mars 1660.

<sup>2</sup> Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 738-739, 744, 702, 707, 730, 728; — Whitelocke, p. 698-700; — Thurloe, *State-Papers*, t. VII, p. 860; — Baker, *Chronicle*, p. 759-760; — Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 172; — Gumble, *Monk's Life*, p. 278.

prier Clargis, avec qui il était entré en rapports familiers, de demander pour lui, au général, une entrevue, car il avait des ouvertures importantes à lui faire. Clargis se rendit chez l'ambassadeur qui, l'emmenant dans son cabinet, et s'y enfermant avec lui, lui dit sans circonlocution : « Il est visible que le général a quelque  
« grand dessein ; les gens sensés pensent qu'il veut, ou  
« s'élever lui-même au gouvernement de ces nations,  
« ou ramener le roi ; dans l'une ou l'autre de ces entre-  
« prises, je puis le servir mieux que personne ; si, pour  
« une si grande affaire, il employait un Anglais, et  
« qu'elle ne réussît pas, ce serait un témoin qu'on pour-  
« rait produire contre lui, et qui le perdrait ; un  
« ministre étranger ne peut être interrogé. Je ne vous  
« dis pas cela de mon propre chef, mais de la part du  
« cardinal Mazarin, qui serait charmé d'être honoré de  
« l'amitié du général, et de le seconder dans toutes ses  
« vues. Ce n'est pas à moi de décider ce qui convient le  
« mieux au général, ou d'élever sa famille au gouver-  
« nement de ces nations, ou d'y rétablir le roi ; ce sont  
« deux actions glorieuses, et si la seconde était aussi  
« facile que la première, la gloire en serait bien aussi  
« grande. Pour donner au général pleine confiance dans  
« le cardinal, je vous atteste qu'Olivier Cromwell comp-  
« tait si parfaitement sur lui qu'il ne se saisit ici du  
« pouvoir qu'après s'en être entendu avec lui, et qu'il  
« suivit pas à pas ses conseils dans cette affaire. Si donc  
« le général prend la même résolution, non-seulement  
« il aura, pour sa tentative, l'amitié et les conseils du

« cardinal ; mais, s'il échoue, il trouvera en France un  
« asile sûr et une existence honorable. Si au contraire  
« il veut rétablir le roi, qu'il en remette la façon entre  
« les mains du cardinal, qui se chargera de lui faire  
« obtenir, pour lui-même, toutes les garanties et tous  
« les honneurs qu'il pourra désirer, et de telle sorte  
« que la chose paraisse faite par le conseil du cardinal  
« plutôt que sur le désir du général. Si ce parti lui  
« agréé, la France devrait être le lieu où se retirerait  
« maintenant le roi ; il y serait traité comme il convient  
« à sa grandeur, et tous ses sujets pourraient lui venir  
« rendre leurs hommages. Le général obligerait ainsi,  
« non-seulement le roi d'Angleterre, mais aussi le roi  
« mon maître, en le rendant le médiateur et l'instru-  
« ment de la restauration de votre roi. » Clargis répon-  
dit que c'étaient là, pour lui, de trop grandes affaires,  
mais qu'il pouvait assurer l'ambassadeur que le géné-  
ral n'avait nul dessein de s'emparer du pouvoir, et  
qu'il soumettrait toutes choses à la décision du pro-  
chain Parlement : « Un Parlement anglais, » dit Bor-  
deaux, « est une assemblée si tumultueuse et si mobile  
« qu'on n'en peut rien attendre de certain ; si le général  
« ne prend pas le parti que je lui conseille, il peut arri-  
« ver que les violences du Parlement le précipitent dans  
« quelque entreprise téméraire qui ne vaudra rien ni  
« pour lui, ni pour le peuple, et où tous ses parents  
« pourront être perdus avec lui. » Clargis, sans rien  
discuter, promit de sonder les dispositions du général,  
et de voir avec lui s'il convenait que l'ambassadeur

lui fit, à lui-même, ses ouvertures : « Je n'y vois, »  
« ajouta-t-il, qu'une difficulté, c'est que le général ne  
« sait pas le français. »—« Peu importe, » dit Bordeaux ;  
« je sais assez d'anglais pour comprendre le général  
« et me faire comprendre de lui <sup>1</sup>. »

Quand Clargis, après en avoir parlé à Morrice, rendit compte à Monk de cet entretien : « Je n'ai rien à faire  
« avec l'ambassadeur, ni avec le cardinal, » dit Monk ;  
« pour ne pas être impoli, je veux bien le recevoir, mais  
« à condition qu'il ne me parlera point de nos affaires,  
« ni de notre gouvernement. » Informé de cette réserve, Bordeaux essaya vainement d'en sortir : « Je visitai  
« avant-hier le général, » écrivit-il à Mazarin <sup>2</sup>, « et lui  
« ai porté les paroles dont Votre Éminence m'avait  
« chargé, sans qu'elles en aient tiré que des remercie-  
« ments généraux, quelque soin que je prisse pour  
« l'engager à s'ouvrir davantage sur l'offre d'amitié et le  
« désir que Votre Éminence avait qu'il y prît autant  
« de confiance qu'avait fait le défunt Protecteur ; il ne  
« s'expliqua pas davantage sur le sujet du gouverne-  
« ment d'Angleterre, et professa encore qu'il ne s'éta-  
« blirait point que par le prochain Parlement <sup>3</sup>. »

La démarche et les paroles de Bordeaux avaient dévoilé la pensée des puissances du continent et leur désir. Elles commençaient à croire au retour du roi

<sup>1</sup> Baker, *Chronicle*, p. 757;—Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 177;—*Bordeaux à Mazarin*, 5 avril 1660 (*Documents historiques*, n° XXXIII).

<sup>2</sup> Le 5 avril 1660.

<sup>3</sup> *Ibidem*.

d'Angleterre dans ses États, et toutes, avec plus ou moins d'ardeur, tentaient de s'en approprier le mérite pour en recueillir plus tard le fruit. La cour de Madrid se montrait la moins empressée, étant la moins clairvoyante et la plus routinière : ses agents en Flandres doutaient, plus que d'autres, du rétablissement de Charles II ; ils avaient, sous les yeux, depuis plusieurs années, le spectacle de sa détresse, de l'impuissance de son parti, et ils s'étaient accoutumés à les regarder comme incurables. Don Alonzo de Cardenas, pendant son ambassade à Londres et depuis son départ, avait surtout cultivé ses relations avec les sectaires républicains ou Cromwelliens, alors vainqueurs ; c'était encore là que résidait à ses yeux la force, et qu'il prenait ses informations. Toujours exclusivement dominée d'ailleurs par l'intérêt catholique, la cour de Madrid détestait les conseillers protestants de Charles II et préférait les révolutionnaires aux anglicans. Quand elle croyait devoir témoigner aux Stuart proscrits quelque bienveillance, c'était au duc d'York qu'elle s'adressait ; elle lui offrit la charge de grand-amiral d'Espagne avec le titre de prince de la mer et le commandement des troupes qu'elle armait contre le Portugal, mais à condition qu'il se déclarât ouvertement catholique. Quelques dépêches étaient de temps en temps échangées entre Bruxelles et Madrid au sujet du corps de troupes que demandait le roi d'Angleterre pour tenter une expédition dans son royaume : le marquis de Carracena, gouverneur des Pays-Bas espagnols, s'en entretenait quelquefois avec Charles à Bruxelles, et sir

Henri Bennett avec don Louis de Haro à Madrid, mais sans résultats efficaces, et par décence monarchique plutôt que dans un dessein prévoyant et sérieux. Il en était autrement à Paris : Mazarin, mieux renseigné, tenait le rétablissement prochain de Charles pour à peu près certain ; et préoccupé surtout de la sécurité et de la grandeur de la France, il ne négligeait rien pour attirer sur le sol français le roi exilé, se promettant d'étaler, pour lui, son bon vouloir, de lui rendre, en réalité ou en apparence, d'utiles services, et d'assurer ainsi d'avance, avec lui, la continuation de cette alliance anglaise dont il avait tiré, sous Cromwell, un si bon parti. L'empressement était encore bien plus grand à La Haye : pour la Hollande protestante et commerçante, la paix avec l'Angleterre était un intérêt de sûreté comme de prospérité ; les Orangistes, naturellement dévoués aux Stuart, entouraient Charles des témoignages de leur adhésion ; les républicains observaient avec une vive sollicitude le progrès de ses chances, « car, » disaient-ils, « s'il doit « remonter sur son trône, il nous importe de ne pas être « des derniers à l'en féliciter ; quand le diable régnerait « en Angleterre, nous devrions vivre bien avec lui. » Ormond vint à La Haye, porteur d'une lettre du Roi pour la princesse d'Orange ; Jean de Witt s'empressa de lui faire une visite, « désirant vivement, » lui dit-il, « être « en mesure de servir son maître ; » et quand Charles se transporta à Bréda, de Witt et Beverning tancèrent le gouverneur de cette ville de ne les en avoir pas instruits les premiers, afin qu'ils pussent, à cette occasion, don-



ner au roi quelque marque de leur bon vouloir <sup>1</sup>.

Charles et ses conseillers n'attachaient pas à ces empressements tardifs une grande importance, sachant bien que c'était à Londres, et par des mains anglaises, comme Hyde en avait si souvent formé le vœu, que se déciderait leur sort : « Quelque appui qui nous puisse  
« venir un jour des deux couronnes, » écrivait Hyde <sup>2</sup>,  
« nous n'avons aujourd'hui rien que de très-modique à  
« en attendre ; de la France nous n'aurons qu'un peu de  
« connivence. » En revanche, d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, les démarches amicales, les déclarations de repentir, les offres de service, les assurances de dévouement affluaient à Bruxelles, de jour en jour plus nombreuses et plus chaudes. L'amiral Montague entra en correspondance directe avec le roi et mettait la flotte à sa disposition. L'Orateur du Long Parlement dissous, Lenthall lui faisait parvenir, par l'entremise de lady Mordaunt, son adhésion et ses conseils, remarquables par l'impartialité et la prévoyance. Lord Broghill exprimait en même temps à Thurloë sa crainte que le roi ne rentrât sans conditions, et au roi son zèle à tout faire pour qu'il reprît promptement possession de son royaume et de son pouvoir. Downing, toujours ministre de la République à La Haye, chargeait Thomas Howard,

<sup>1</sup> Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, l. xvi, c. 13, 15, 112, 169, 230 ; — *Mémoires de Jacques II*, dans ma *Collection*, t. II, p. 17 ; — Thurloë, *State-Papers*, t. VII, p. 876, 885, 902 ; — Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 749-750 ; — *Bordeaux à Mazarin*, 12 et 19 avril 1660 (*Documents historiques*, n° XXXIV).

<sup>2</sup> Le 27 mars 1660.

agent tour à tour parlementaire et royaliste, de demander, pour lui, au roi le pardon de ses torts en lui offrant ses services; et pour preuve de son nouveau zèle, il faisait lire à Howard une lettre confidentielle de Thurloë qui le pressait, en homme intéressé dans ses questions, de sonder, par tous les moyens possibles, les dispositions du roi : voulait-il rentrer en vertu d'un traité ou par la force? Pouvait-on se fier à sa parole? Quels étaient son caractère et son humeur? Thurloë lui-même en effet faisait dire au roi qu'il était prêt à le servir, et Hyde chargeait Greenville d'en informer Monk, en lui demandant ce qu'il pensait de ces assurances et jusqu'à quel point le Roi devait s'y fier<sup>1</sup>.

Facile par indifférence et habile quand l'habileté n'exigeait point de travail ni d'effort, Charles accueillait tout avec bonne grâce, sans rancune comme sans abandon, écrivant de sa main aux hommes considérables comme Montague et Morrice, et faisant donner aux autres des paroles propres à les attirer sans l'engager lui-même. Parmi tant de conversions, il en souhaitait une qu'il n'y trouvait pas; il eût voulu, en sortant de Flandres, s'établir immédiatement sur un sol anglais, et Dunkerque seul lui offrait cet avantage; il eût très-convenablement daté de là les actes qu'il faisait préparer à Bruxelles, sa réponse à Monk et les autres pièces que Greenville devait emporter en Angleterre pour en faire usage quand le

<sup>1</sup> Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 714, 719, 724; — Thurloe, *State-Papers*, t. VII, p. 897, 908, 911, 912; — Morrice, *Earl of Orrery's Memoirs and Letters*, c. V; — Carte, *Ormond's Letters*, t. II, p. 319-323.

moment viendrait. Il fit presser Lockhart de lui rendre la place; on disait que la garnison n'y ferait pas d'obstacle et que déjà les soldats avaient bu à la santé du Roi. Mais Lockhart refusa de remettre Dunkerque à Charles, comme il avait refusé naguère de la livrer à Mazarin qui lui en avait offert une riche rançon, et Charles fut obligé de se contenter du séjour de Bréda. Il n'y parvint même pas sans quelque péril : il avait annoncé au marquis de Carracena qu'il quitterait Bruxelles pour quelques jours, allant faire une visite à la princesse d'Orange sa sœur, et il se disposait à partir le lendemain lorsque, au milieu de la nuit, Hyde le fit réveiller précipitamment; un Irlandais, au service de Cardeñas, avait découvert que des ordres venaient d'être donnés pour que, le lendemain même, un peloton de cavalerie se rendît à la porte du roi et l'accompagnât partout où il irait, comme pour lui rendre honneur, mais sans lui permettre de sortir de la ville. Les Espagnols, qui commençaient à croire au retour de fortune du roi, voulaient le garder entre leurs mains. Charles se leva en toute hâte, et suivi seulement de trois ou quatre fidèles, il quitta Bruxelles<sup>1</sup> avant le jour et prit la route de Bréda. Dès qu'il eut atteint le territoire hollandais, il trouva Greenville qui l'attendait à un point convenu, voulant pouvoir dire à Monk qu'il avait vu le roi hors des terres d'Espagne. Charles lui remit toutes ses lettres, datées de Bréda et de ce même jour; Greenville prit la route d'Anvers pour

<sup>1</sup> Le 4/14 avril 1660.

aller s'embarquer, et le roi continua sa marche vers Bréda où il arriva le soir<sup>1</sup>.

Il y était à peine établi quand une nouvelle inattendue vint jeter au milieu de ses espérances une vive alarme. Lambert s'était échappé de la Tour<sup>2</sup>. Descendu de sa fenêtre à l'aide d'une corde, huit mariniers de la Tamise l'avaient reçu dans leur barque; et après s'être tenu caché un ou deux jours dans la Cité, il avait rejoint quelques escadrons insurgés au nom de la république. Il parcourait à leur tête les comtés de Warwick et de Northampton, appelant à lui tous les mécontents; quelque ébranlement se manifestait dans plusieurs corps; personne ne pouvait mesurer d'avance les proportions que prendrait le mouvement<sup>3</sup>.

Ce n'était pas un pur coup de tête de Lambert : les meneurs républicains, Ludlow, Scott et quelques autres s'étaient concertés pour recueillir dans le parti une forte somme d'argent, fournir la caution que le Conseil d'État exigeait de Lambert, le faire ainsi légalement sortir de la Tour, et se mettre avec lui à la tête de l'insurrection. L'un d'entre eux se rendit chez Haslerig pour l'informer du projet et l'engager à y prendre part; mais il le trouva en proie au plus profond abattement, et Haslerig, immobile dans son fauteuil, la tête appuyée sur ses deux

<sup>1</sup> Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, l. xvi, c. 173, 176-180; *State-Papers*, t. III, p. 749-750;—Thurloe, *State-Papers*, t. VII, p. 880.

<sup>2</sup> Le 9 avril 1660.

<sup>3</sup> Whitelocke, p. 699;—Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 171-174;—Ludlow, *Mémoires*, *ibid.*, t. III, 166-171;—Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, l. xvi, c. 145-150;—*Bordeaux à Mazarin*, 22 et 26 avril et 3 mai 1660 (*Documents historiques*, n° XXXV).

mains, repoussa tout ce qu'on lui proposait en s'écriant : « Nous sommes perdus ! nous sommes perdus ! » Scott fit dire à Ludlow qu'il rencontrait, chez la plupart de leurs amis, le même désespoir, et que menacé lui-même d'être arrêté, il parlait pour la campagne, voulant tâcher de se faire élire au prochain parlement. Sur cet avis, Ludlow prit la même résolution, et quand Lambert réussit à s'évader de la Tour, les chefs parlementaires du complot étaient déjà découragés et dispersés <sup>1</sup>.

Le Conseil d'État, par deux proclamations successives <sup>2</sup>, s'empressa de déclarer traîtres Lambert et ses adhérents, et d'envoyer partout ordre de les arrêter. Monk, de son côté, adressa à tous ses officiers les mêmes ordres, et délibéra même, au premier moment, s'il n'irait pas en personne se mettre à la tête des troupes et à la poursuite de Lambert. Mais la démarche lui parut plus grave que n'était encore la sédition, et jugeant sa présence à Londres plus nécessaire, il fit venir le colonel Ingoldsby : « Soyez à Northampton dans trois jours, » lui dit-il, « avec votre régiment ; vous trouverez dans le comté le « régiment d'infanterie du colonel Streater et quelques « escadrons du colonel Rossiter, officiers sûrs, qui « m'ont bien informé de la marche de Lambert ; pre- « nez, de ces troupes, celles dont vous aurez besoin, « et poursuivez Lambert jusqu'à ce que vous l'ayez at- « teint.—Mon régiment, » dit Ingoldsby, « est un peu « dispersé dans le Norfolk et le Suffolk ; mais j'espère le

<sup>1</sup> Ludlow, *Mémoires*, dans ma *Collection*, t. III, p. 157-168.

<sup>2</sup> Des 9 et 21 avril 1660.

« réunir assez vite pour exécuter vos ordres; » et il partit sur-le-champ<sup>1</sup>.

Ses mesures militaires ainsi prises, Monk fit appeler Greenville tout récemment arrivé de Flandres, et qui lui avait apporté, outre les pièces officielles qu'ils étaient convenus de garder en suspens, une lettre particulière du roi : « Je ne sais pas encore, » lui dit Monk, « ce que  
« deviendra cette révolte; si une grande partie de l'ar-  
« mée se joint à Lambert, et si Ingoldsby est battu, je  
« me déclarerai; je publierai la commission du roi; j'ap-  
« pellerai à moi tous les royalistes d'Angleterre, d'É-  
« cosse et d'Irlande, et nous ferons la guerre. Prenez  
« vos mesures pour qu'on soit partout prêt à obéir à  
« mes ordres. En attendant, voici ma réponse à la lettre  
« du roi; je veux qu'il compte sur ma fidélité et mon  
« dévouement; faites-la porter par votre frère Ber-  
« nard. » Bernard Greenville partit en effet aussitôt, porteur de la première lettre que Monk eût écrite au roi<sup>2</sup>.

Ingoldsby cependant arrivait à Northampton et se concertait avec Streater pour attaquer promptement Lambert. Les apparences étaient inquiétantes; dans quelques rencontres fortuites, deux escadrons de cavalerie avaient passé aux insurgés; une de leurs bandes venait de traverser sans obstacle la ville de Nottingham; la sédition pénétrait parmi les troupes cantonnées dans

<sup>1</sup> Baker, *Chronicle*, p. 760-762;—Whitelocke, p. 699;—Pepys, *Diary*, t. I, p. 155.

<sup>2</sup> Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 173-174.

le comté d'York. Monk, constant dans son principe d'estimer la fidélité plus que le nombre, avait donné ordre que, dans tous les corps, les soldats fussent appelés à accepter l'engagement signé naguère par les officiers en garnison à Londres, d'obéir sans réserve au général, au Conseil d'État et au prochain Parlement : l'émotion fut vive ; dans plusieurs régiments de cavalerie, vingt à trente soldats refusèrent ; dans l'infanterie, quelques compagnies entières déposèrent leurs armes ; les régiments venus d'Écosse restèrent seuls inébranlables et ne perdirent que deux hommes. Ingoldsby et Streater étaient confiants ; leurs troupes se montraient fermes et animées ; Lambert donnait des signes d'inquiétude ; un de ses officiers, le capitaine Haslerig, fils de sir Arthur, fait prisonnier par des coureurs d'Ingoldsby, témoigna du regret de s'être jeté parmi les insurgés et promit, si on le mettait en liberté, d'engager ses soldats à les abandonner. Le jour de Pâques, 22 avril, informés que Lambert était à Daventry, Ingoldsby et Streater marchèrent contre lui ; ils le rencontrèrent dans une plaine ouverte, et s'arrêtèrent à une petite distance, séparés de lui par un cours d'eau. Les deux troupes restèrent quatre heures en face l'une de l'autre, répugnant l'une et l'autre à engager l'attaque. On parlementa ; Lambert fit faire à Ingoldsby des ouvertures d'accommodement, lui proposant de rétablir en commun Richard Cromwell : « C'est vous qui l'avez ren-  
« versé, » dit Ingoldsby, « et vous voudriez maintenant  
« le relever ! Je ne suis pas chargé de discuter avec

« vous, mais de vous réduire. » Un escadron de Lambert s'approcha de la ligne ennemie ; Ingoldsby se porta seul à leur rencontre, et entra en conversation avec eux, les traitant amicalement d'insensés qui se mettaient en lutte contre le général, l'armée, le Conseil d'État, la Cité, le prochain Parlement. C'était l'escadron du capitaine Haslerig, conduit non par lui, mais par un quartier-maître ; il passa presque tout entier à Ingoldsby, demandant seulement à ne pas se battre contre ses camarades. Un autre escadron suivit cet exemple : « Finissons-en, » dit à Ingoldsby le colonel Streater ; « je suis sûr de mon infanterie ; si vos escadrons sont repoussés, vous vous rallierez promptement derrière nous ; mes hommes maintiendront bien leur terrain. » Cavaliers et fantassins se portèrent en avant, tambour battant et avec ordre de ne faire feu qu'en arrivant sur l'ennemi. A leur approche, les cavaliers de Lambert abaissèrent leurs pistolets, ne voulant pas tirer ; un seul fit feu sur Ingoldsby et le manqua. Ingoldsby, poussant vivement son cheval sur Lambert, lui cria : « Vous êtes mon prisonnier. — Laissez-le aller ! » s'écrièrent les officiers qui l'entouraient, Okey, Axtell, Creed, Cobbett, vieux soldats de la guerre civile, hésitant à la rengager contre leurs anciens compagnons. — « Je ne puis pas, » dit Ingoldsby, « je ne trahirai pas ceux de qui je tiens mon commandement. » Lambert mit son cheval au galop, essayant de s'échapper ; mais Ingoldsby, mieux monté, se lança à sa poursuite, l'atteignit bientôt, et menacé d'un coup de pistolet, Lambert se rendit,



vaincu sans retour et encore plus humilié. Parmi ses compagnons, quelques-uns furent pris; les autres se dispersèrent. Ingoldsby ramena son prisonnier à Northampton; le peuple, qui aime les vainqueurs quand il n'est pas lui-même passionné contre eux, l'accueillit de ses acclamations: « Ceci me rappelle, » lui dit Lambert, « qu'après la victoire de Worcester, quand nous rentrâmes à Londres au milieu des transports de la foule, « comme j'en félicitais Cromwell, il me dit: — Ne vous « y fiez pas; il y en aurait bien davantage si on me « menait pendre. — J'ai peur que Cromwell n'ait prophétisé et que je ne sois aujourd'hui bien près d'être « pendu. » Deux jours plus tard, il vit ce péril de bien plus près; on le ramena à Londres le 24 avril, au moment où Monk et le lord-maire passaient en revue, dans Hyde-Park, les milices de la Cité; la foule obligea les soldats qui escortaient Lambert à le faire passer sous le gibet de Tyburn; on l'y arrêta un moment, puis, on le reconduisit à la Tour <sup>1</sup>.

Ce fut le dernier soupir guerrier de la République: vaincus par leur propre armée ou expulsés de ses rangs, il ne restait plus aux républicains qu'un champ de bataille civile, les élections au prochain Parlement; ils s'y portèrent avec acharnement, quoique sans espoir. C'est la perversité des partis que, ne pouvant plus rien pour eux-mêmes, ils se consomment encore en efforts pas-

<sup>1</sup> Baker, *Chronicle*, p. 761-762; — Whitelocke, p. 699; — Gumble, *Monk's Life*, p. 280-286; — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, l. xvi, c. 146-150; — Burnet, *Hist. de mon temps*, dans ma *Collection*, t. I, p. 184-185.

sionnés pour nuire à leurs ennemis. Menaçants ou lugubres, tragiques ou satiriques, les plus violents pamphlets contre le roi et les royalistes étaient publiés tous les jours, sous toutes les formes ; on les datait de Paris, de Bruxelles ou de Bréda comme de Londres ; on les répandait dans les comtés ; on les jetait la nuit dans les corps de garde. C'était surtout aux soldats et au peuple pieux qu'ils s'adressaient, leur dépeignant toutes les vengeances, toutes les iniquités, toutes les souffrances, matérielles et morales de la réaction religieuse et politique à laquelle ils allaient être en proie. Les royalistes soutenaient vivement cette guerre, tantôt traitant de calomnies les attaques des républicains, tantôt les attaquant à leur tour par le tableau des iniquités, des persécutions et des souffrances que la République avait infligées à la nation. Mais les royalistes avaient, parmi eux, des hommes qui, par leurs emportements, donnaient crédit aux prédictions sinistres des républicains ; on les appelait déjà « les énergomènes ; » ils demandaient que les acquéreurs des biens de l'Église et de la couronne fussent non-seulement dépouillés mais punis, que la mort de Strafford et de Laud fût vengée aussi bien que celle du roi. Des prédicateurs attachés à l'Église épiscopale laissaient tomber de leur chaire ces insinuations menaçantes. Leur parti s'empressait de les désavouer : « Le roi, » écrivait Hyde <sup>1</sup>, « veut aussi peu de bien à ces énergomènes qu'eux à lui ; je suis sûr que pas un d'eux n'a ici

<sup>1</sup> Le 10 avril 1660.

« un correspondant ;.... et sur ma parole, si, comme j'en  
« ai la confiance, le roi rentre bientôt dans son royaume,  
« ces gens-là n'y auront pas plus de crédit qu'ils n'en  
« auraient eu dans la république de Platon. » Les chefs  
royalistes à Londres crurent devoir démentir avec éclat  
ces violences, et les plus considérables d'entre eux, au  
nombre de soixante-dix, publièrent, en la signant comme  
l'expression des sentiments de leur parti, une déclara-  
tion conçue en ces termes : « Après les misères d'une lon-  
« gue guerre civile et tant de vains efforts pour régler  
« l'État selon des formes de gouvernement d'inven-  
« tion nouvelle, il a plu à Dieu, par des voies inatten-  
« dues et merveilleuses, de donner à ces nations un  
« espoir probable qu'elles retrouveront les lois et les  
« libertés que leur avaient transmises leurs ancêtres.  
« Après la divine Providence, nous devons cet heureux  
« espoir à S. E. le lord général Monk qui, avec le cou-  
« rage de défendre les libertés publiques, a eu aussi  
« le bonheur de nous conduire à travers ce chaos  
« sans nous faire passer par la mer rouge de sang.  
« Et vu que les ennemis de la paix publique se sont  
« efforcés de représenter les partisans du roi comme  
« des hommes implacables qui voudraient sacrifier le  
« bien du pays à leurs passions personnelles, nous déclara-  
« rons que nous regardons nos souffrances passées  
« comme venues de la main de Dieu, et que nous ne  
« nourrissons aucun penchant ni projet violent contre  
« ceux qui peuvent en avoir été les instruments. Et si  
« l'imprudence de quelques personnes aigries les en-

« traîne à des expressions en désaccord avec ce senti-  
 « ment, nous les désavouons absolument... Nous atten-  
 « dons, avec pleine soumission au pouvoir actuel, tel  
 « qu'il réside dans le Conseil d'État, le prochain Parle-  
 « ment dont la sagesse réglera parfaitement, nous en  
 « avons la confiance, l'Église et l'État.... C'est notre  
 « vœu et notre prière que, lorsque l'édifice commencera  
 « à s'élever, il ne soit pas, comme Rome naissante,  
 « souillé par le sang fraternel, ou troublé, comme Babel,  
 « par la confusion des langues ; qu'au contraire, nous ne  
 « parlions tous qu'un même langage et ne portions qu'un  
 « même nom, et que tous les souvenirs des factions et  
 « des inimitiés passées soient enfouis, comme de vieux  
 « décombres, dans les fondements de l'édifice <sup>1</sup>. »

Ce n'étaient là que d'honnêtes et sages paroles, qui ne contenaient aucune garantie réelle et ne touchaient même, avec précision, à aucune des questions difficiles et inquiétantes ; mais ces paroles répondaient au sentiment général de satisfaction et d'espérance qui animait le pays ; la joie est confiante après les longs malheurs ; malgré leur ardent travail, les alarmes et les prédictions des républicains n'obtinrent, dans les élections, aucun pouvoir ; à peine quelques-uns de leurs chefs, estimés ou influents dans leur comté ou leur bourg, Ludlow, Scott, Robinson, Hutchinson, réussirent à être élus ; une recommandation expresse de Monk lui-même ne

<sup>1</sup> Baker, *Chronicle*, p. 762-764 ;—Price, *Mémoires*, dans ma *Collection*, p. 178 ;—Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, 1: xvi, c. 205-206 ; *State-Papers*, t. III, p. 724-727.

suffit pas pour qu'on osât seulement présenter à Bridgenorth la candidature de Thurloe : « Nous nous sommes réunis, » écrivait à ce dernier son correspondant Thomas Gilbert <sup>1</sup>, « le ministre de la ville, qui est un homme très-sensé, quelques amis sûrs et moi, pour tâter avec soin le pouls à la population, et nous pensons unanimement que la lettre du général serait loin d'assurer votre élection ; se présentât-il lui-même, il ne réussirait pas, à moins qu'il ne se déclarât absolument pour le roi, et sans aucune des conditions qu'on veut, dit-on, lui imposer.... Plus tôt donc que de profaner, en les exposant à un affront, la signature du général et votre propre nom, qui m'est toujours honorable et cher, je vous renvoie la lettre, le cœur profondément attristé. <sup>1</sup> »

Ainsi les deux grands partis révolutionnaires, les républicains et les Cromwelliens, disparaissaient de la scène ; les royalistes l'occupaient seuls : unis encore et marchant ensemble au même but, mais au fond très-divers et laissant déjà entrevoir les dissidences qui devaient bientôt devenir leurs discordes et leurs luttes. Les royalistes réformateurs, presbytériens ou purs politiques, formaient la première ligne de l'armée victorieuse ; nombreux et puissants dans la Chambre comme dans le pays, fidèles à leurs principes et à leurs espé-

<sup>1</sup> Le 11 avril 1660.

<sup>2</sup> Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 714 ;— Ludlow, *Mémoires*, dans ma *Collection*, t. III, p. 163 ;— Mistriss Hutchinson, *Mémoires*, *ibid.*, t. II, p. 308-314 ;— *Parl. hist.*, t. XXII, p. 210-225 ;— Thurloe, *State-Papers*, t. VII, p. 884-895.

rances, mais affaiblis dans leur propre cœur par ce doute et cette fatigue, et au dehors par ce discrédit qui s'attachent à des fautes graves et à d'éclatants revers. Rapprochés d'eux par les intentions, quoique très-séparés par la conduite passée, venaient ensuite les royalistes légaux, attachés aux anciennes institutions, aux lois et aux libertés traditionnelles de l'Angleterre, et en voulant sincèrement le maintien, mais ennemis des innovations et n'admettant pas que la résistance pût jamais aller jusqu'à l'insurrection. Et derrière ces deux grands partis politiques se pressait la foule des royalistes étrangers à leurs engagements, vieux Cavaliers, dévots anglicans, jeunes ambitieux, petits gentilshommes, honnêtes bourgeois, tous emportés par la passion, l'intérêt ou l'imprévoyance, dans les voies d'une réaction aveugle contre tout ce qui s'était fait ou passé depuis vingt ans.

Le mercredi 25 avril, les deux Chambres se réunirent, chacune dans la salle de ses séances. La Chambre des Communes comptait 556 membres, la plupart déjà arrivés et présents. Dix pairs seulement reprirent ce jour-là leur siège dans la Chambre des Lords. Les premiers actes des deux assemblées manifestèrent l'esprit qui y dominait. Les prédicateurs qu'elles désignèrent pour prêcher devant elles un sermon d'actions de grâces, Reynolds, Calamy, Baxter, étaient des presbytériens. Les Lords choisirent pour leur Orateur provisoire le comte de Manchester, presbytérien modéré. Dans la Chambre des Communes, les chefs du parti, Hollis, Pierrepont, Lewis, poussèrent brusquement au fauteuil

leur ami Grimstone, avant même que quarante membres fussent arrivés : « Début irrégulier et qui n'est pas « un bon symptôme, » écrivit Mordaunt à Hyde.... « A « peine assis, l'Orateur a demandé qu'on lui donnât « pour secrétaire M. Jessop, sans l'aide duquel il serait « dans un grand embarras. Cette nomination a été de « même enlevée en un clin d'œil, avant que le cin- « quième des membres eût pu entrer dans la salle. On « les avait attirés dans une pièce voisine, d'où ils ne « pouvaient sortir que par une porte très-étroite et un « à un, ce qui a donné aux premiers venus le temps « d'élire le secrétaire qu'ils voulaient. Par ces tours « qu'on nous joue déjà, je crains que nous ne rencon- « trions une vive opposition. » Ainsi éclataient, dès le premier jour, entre les Cavaliers et les presbytériens, la séparation et la lutte. Les Cavaliers étaient les plus nombreux, et le même vent de réaction qui avait fait leur succès dans les élections continuait de souffler ; mais ils étaient encore prudents et modestes, et les presbytériens conservaient encore la prépondérance. Monk s'était uni à eux pour porter Grimstone à la présidence de la Chambre ; trop égoïste pour lutter contre la violence dominante, il était trop sensé pour ne pas soutenir la modération encore en crédit <sup>1</sup>.

Il touchait à la fois au faite et au terme de son pouvoir : dès le lendemain de sa réunion, la Chambre des

<sup>1</sup> *Journals of the house of Commons*, t. VIII, p. 1; — *Of the h. of Lords*, t. XI, p. 2-4; — *Parl. hist.*, t. XXII, p. 210-225; — Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 734; — *Bordeaux à Mazarin*, 6 mai 1660 (*Documents historiques*, n° XXXVI).

Communes donna ordre à son Orateur de lui adresser des remerciements solennels : « Votre sagesse, » lui dit Grimstone, « a été telle, et Dieu vous a tellement béni  
« que vous avez dissipé nos périls et vaincu les ennemis  
« du bonheur de ces nations sans qu'il en coûtât une  
« goutte de ce sang, ni une obole de ces trésors tant ré-  
« pandus et tant épuisés. Votre Seigneurie a guéri nos  
« maux avec les plus doux remèdes. Des statues ont de  
« tout temps été élevées aux hommes qui ont si bien  
« mérité de leur patrie ; mais Votre Seigneurie a une  
« statue placée bien plus haut, car elle est dans tous les  
« cœurs qui veulent le bien de ces peuples.... J'exprime  
« donc à Votre Seigneurie, au nom de cette Chambre,  
« sa cordiale reconnaissance, certain que vous y croi-  
« riez quand même je ne vous en parlerais pas <sup>1</sup>. »

Monk était debout, à sa place accoutumée, et rien n'indique qu'il ait répondu à cet hommage autrement que par un salut respectueux. Il fut moins silencieux avec la Chambre des Lords à laquelle il n'assistait pas. Le comte de Manchester, accompagné de huit pairs, se rendit chez lui par ordre de la Chambre, porteur de ce message : « Les pairs réunis en Parlement m'ont com-  
« mandé de rendre hommage à la valeur et à la prudence  
« de Votre Seigneurie dans la conduite des affaires que  
« Dieu vous a confiées. Ils expriment à Votre Seigneurie  
« leur reconnaissance des soins et du respect que vous  
« avez témoignés aux pairs en les rétablissant dans leurs

<sup>1</sup> *Journals of the h. of C.*, t. VIII, p. 2.



« anciens et incontestables droits. Ils espèrent que Dieu  
« continuera de vous bénir dans tout ce qui reste à faire  
« pour rendre à cette nation, selon les anciennes et fon-  
« damentales lois de de son gouvernement, une solide  
« paix, et ils feront tous leurs efforts pour vous y secon-  
« der. » — « Je tiens ce message pour un grand hon-  
« neur que me fait la Chambre des pairs, » répondit  
Monk ; « je serai prêt à faire tout ce qui pourra assurer  
« la paix et le gouvernement régulier de cette nation.  
« Je prie Vos Seigneuries de vouloir bien, dans toutes les  
« questions qu'elles auront à traiter, regarder en avant  
« et point en arrière <sup>1</sup>. »

La Chambre des Lords ne fut point blessée de ce conseil, et huit jours après <sup>2</sup>, elle vota, pour Monk, l'érection d'une statue. La Chambre des Communes se montra, envers lui, encore plus déférente, car le même jour où elle lui témoignait avec tant d'éclat sa reconnaissance, elle ordonna à son Orateur de remercier aussi en son nom le colonel Ingoldsby pour l'éminent service qu'il avait rendu en étouffant, par l'arrestation de Lambert, la guerre civile renaissante : « La Chambre, » lui dit Grimstone, « veut vous marquer autant de faveur que  
« vous avez déployé de mérite en vous hasardant si cou-  
« rageusement pour le bien public ; et ses remerciements  
« doivent avoir, à vos yeux, d'autant plus de prix qu'elle  
« vous les adresse au même moment où elle proclame

<sup>1</sup> *Journals of the house of L.*, t. XI, p. 2-4.

<sup>2</sup> Le 3 mai 1660.

« les grands services rendus à la nation par S. Ex. le  
« lord général <sup>1</sup>. »

Il ne fallait rien moins, à coup sûr, que l'avis et l'insistance de Monk pour déterminer une Chambre si royaliste à oublier si complètement le régicide pour honorer ainsi, dans Ingoldsby, l'obéissance et la bravoure du soldat.

Mais pendant que le Parlement et le général recommandaient et pratiquaient cette politique modérée, la réaction royaliste éclatait de toutes parts, spontanée, désordonnée, ingouvernable. Les rues retentissaient de ballades contre les républicains, les Cromwelliens et les sectaires; ceux d'entre eux dont le nom et les traits étaient connus rencontraient l'insulte et la menace; dans Londres même, des églises d'anabaptistes furent ravagées et leurs réunions dispersées par le peuple; les arrestations, les saisies arbitraires, les violences locales frappaient çà et là les maîtres de la veille devenus des vaincus et des suspects. Ludlow, faisant demander à ses fermiers d'Irlande les rentes qu'ils lui devaient, apprenait que sir Charles Coote, qui commandait à Dublin, se les était fait remettre, en défendant à son receveur de lui rien envoyer, et que le colonel Théophile Jones lui avait fait enlever, dans ses écuries, quatre chevaux de prix. Des royalistes, dépouillés par la révolution, se faisaient justice eux-mêmes; le fils de lord Cottington rassemblait ses amis et rentrait de vive force dans le

<sup>1</sup> *Journals of the h. of Lords*, t. XI, p. 11; — *Of the house of Commons*, t. VIII, p. 2.

domaine de Founthill-House que la République avait donné à Bradshaw. On mettait la main sur les biens et sur la personne des régicides. Le major général Harrison était violemment amené à Londres, n'ayant pas voulu quitter sa maison pour ne pas désertir sa cause. La veuve du Protecteur, lady Élisabeth Cromwell, s'empressait de cacher, chez une marchande de sa connaissance, de l'or, des bijoux, des tableaux, des meubles emportés, dit-on, des maisons royales, et elle s'enfuyait précipitamment de Londres pour aller chercher dans le pays de Galles un asile. C'était, parmi les révolutionnaires, un effroi, et parmi les royalistes un élan général; les uns cherchaient leur salut dans la soumission ou dans la fuite; les autres jouissaient avec bravade de leur triomphe, et le pays changeait de maîtres par un redoublement d'anarchie <sup>1</sup>.

Les deux Chambres décidèrent le 27 avril que, le 1<sup>er</sup> mai suivant, elles se réuniraient en conférence pour aviser aux moyens de mettre promptement un terme à cet état du royaume <sup>2</sup>.

Ce même jour, sir John Greenville se présenta à la porte du Conseil d'État, demandant à parler au lord général. Le colonel Birch, membre du Conseil et qui y arrivait à ce moment, se chargea de transmettre à

<sup>1</sup> Mistriss Hutchinson, *Mémoires*, t. II, p. 315, dans ma *Collection*; — Ludlow, *Mémoires*, *ibid.*, t. III, p. 164, 181, 183, 186; — Carte, *Ormond's Letters*, t. II, p. 326, 329; — Mark Noble, *Memoirs of the Protectoral house*, t. I, p. 128.

<sup>2</sup> *Journals of the house of Comm.*, t. VIII, p. 4; — *of the h. of Lords*, t. XI, p. 5.

Monk son désir. Monk sortit de la salle, et Greenville, en présence des gardes, lui remit un paquet scellé des armes du roi. Monk parut surpris et rentra aussitôt, ordonnant à Greenville d'attendre et aux gardes de veiller sur lui. Le Conseil fut embarrassé ; que faire de ces lettres dont la suscription et le sceau indiquaient clairement l'origine ? Birch s'excusait avec quelque inquiétude, déclarant qu'il ne connaissait point le porteur et ne savait pas de quoi il s'agissait. On fit entrer Greenville ; le président lui demanda de qui il tenait ces lettres : « Le roi mon maître, » répondit-il, « me les a « remises à Bréda, de sa propre main. » On décida qu'elles seraient portées au Parlement, seul en droit de les ouvrir, et quelqu'un proposa d'envoyer, en attendant, Greenville en prison : « Je n'avais pas vu sir John « Greenville depuis plusieurs années, » dit Monk, « mais « il est mon proche parent, et je me porte caution qu'il « se présentera devant la Chambre. » Greenville se retira en liberté <sup>1</sup>.

Trois jours après, le mardi 1<sup>er</sup> mai, avant midi, il était dans le vestibule de la Chambre des Communes, et demandait à être introduit comme porteur d'un message du roi. Le président du Conseil d'État, Annesley, rendait compte en ce moment même à la Chambre de ce qui s'était passé dans le Conseil. Introduit aussitôt et à la barre : « Monsieur l'Orateur, » dit Greenville, « j'ai ordre « du roi mon maître de vous remettre cette lettre, en

<sup>1</sup> Price, *Mémoires*, p. 180, dans ma *Collection*;—Skinner, *Monk's Life*, p. 297.

« vous exprimant son désir que vous la communiquiez  
 « à la Chambre. » La lettre, datée « de Bréda, le 4 avril,  
 « la 12<sup>e</sup> année de notre règne, » était adressée « à notre  
 « fidèle et bien-aimé l'Orateur de la Chambre des Com-  
 « munes. » L'Orateur la reçut; Greenville se retira; et sur-  
 le-champ Grimstone, debout et découvert, lut la lettre du  
 roi à la Chambre, également debout tout entière et  
 tête nue. Elle contenait une déclaration adressée à toute  
 la nation, sur les sentiments et les intentions politiques  
 du roi. L'Orateur passa cette seconde pièce au secrétaire  
 Jessop qui en donna aussi lecture à la Chambre. Green-  
 ville cependant s'était rendu à la Chambre des Lords  
 pour y remplir la même mission. Il y fut reçu avec le  
 cérémonial des traditions monarchiques; l'Orateur se  
 leva de son siège et alla au-devant de lui, accompagné  
 de toute la Chambre; quarante et un pairs étaient pré-  
 sents. La lettre et la déclaration de Bréda furent lues  
 deux fois, et Greenville, rappelé dans la salle, reçut  
 immédiatement les remerciements de la Chambre pour  
 le gracieux message qu'il lui avait apporté de la part  
 du roi <sup>1</sup>.

Les trois pièces, ouvrage de Hyde, étaient belles et  
 habiles; écrites d'un ton grave et affectueux, sans lâche  
 recherche de popularité; un profond sentiment des  
 souffrances qu'avaient subies, dans leur séparation, le

<sup>1</sup> *Journals of the h. of C.*, t. VIII, p. 4; — *of the h. of L.*, t. IX,  
 p. 7; — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, l. xvi, c. 212-222; *State-  
 Papers*, t. III, p. 736; — *Bordeaux à Mazarin*, 10 et 11 mai 1660  
 (*Documents historiques*, n<sup>o</sup> XXXVII).

roi et le peuple, y répandait un reste de tristesse digne, adoucie et relevée par la perspective prochaine d'un temps meilleur. Elles respiraient le respect sincère des anciennes lois du pays et le désir que, de concert avec son prince, il réglât lui-même son sort, sans aucun besoin de secours étranger. Une amnistie générale et la liberté de conscience y étaient promises, avec les seules exceptions ou limitations que le Parlement croirait devoir y apporter. Toutes les questions délicates, entre autres celle des biens vendus, étaient pareillement renvoyées à la décision du Parlement, laissant ainsi au roi sa liberté en allégeant sa responsabilité ; et tout en réclamant les anciens droits de sa couronne, il annonçait son intention d'associer les Chambres à toutes les grandes affaires du gouvernement : « Nous assurons sur notre parole royale, » disait-il, « qu'aucun de nos prédécesseurs n'a porté aux « Parlements une plus haute estime que nous ne faisons « nous-même, autant par conviction que par devoir. « Nous les regardons comme une partie si vitale de la « constitution du royaume, et si nécessaire à son gou- « vernement que ni le prince, ni le peuple ne sauraient, « nous en sommes convaincu, être heureux sans leur « concours. Ayez donc la ferme confiance que nous « tiendrons toujours leurs conseils pour les meilleurs « que nous puissions recevoir, et que nous prendrons « autant de soin de leurs privilèges que de nos droits les « plus personnels et les plus essentiels à notre sûreté<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> *Journals of the h. of Commons*, t. VIII, p. 5.

En sortant de la Chambre des Lords, Greenville, accompagné de Mordaunt, se rendit dans la Cité et porta au Conseil commun, convoqué par le lord-maire, une lettre du roi où la déclaration de Bréda était également contenue. Il avait des lettres semblables pour Monk et pour l'amiral Montague que le roi chargeait d'en donner connaissance à l'armée et à la flotte. Monk réunit à Saint-James les officiers, et leur fit lire les deux pièces qui avaient, dit-il, donné au Parlement et à lui-même pleine satisfaction; il ne doutait pas qu'eux aussi n'en éprouvassent le même sentiment; à quoi les officiers répondirent par une acclamation unanime. L'amiral Montague, en recevant à Gravesend la lettre du roi, convoqua aussitôt à son bord tous ses capitaines, et la leur fit lire par son secrétaire Pepys, qui leur présenta en même temps un vote d'adhésion «auquel personne ne se refusa,» dit Pepys, «quoique, dans leur cœur, plusieurs y fussent, « j'en suis sûr, très-contraires. » L'amiral et ses capitaines montèrent immédiatement sur le pont, où la lettre et la déclaration du roi furent lues à tout l'équipage, qui les accueillit par des cris joyeux : « Vive le roi Charles ! » se souciant peu que le vaisseau qui en retentissait s'appelât encore *le Naseby*, en souvenir de la bataille désespérée où Charles I<sup>er</sup> avait vu tomber sa couronne. La même scène se renouvela, avec le même élan, sur tous les bâtiments de la flotte. Les mécontents sont comme s'ils n'étaient pas quand la passion publique les condamne au silence. Le lord-maire, Monk et Montague s'empresèrent de communiquer aux Chambres les lettres du roi,

en demandant l'autorisation de lui répondre ; mais Montague entré, plus tôt même que Monk, en relation directe avec le roi, n'attendit pas, pour se mettre à ses ordres, que les Chambres le lui eussent permis ; il lui expédia dès le lendemain un messenger pour lui rendre compte de ce qui venait de se passer à bord de la flotte : « Je me réjouis, » lui dit-il, « que le roi n'ait aucun besoin de l'assistance des étrangers ; il trouvera, dans l'amour et la loyauté de ses sujets, un suffisant appui. Le roi a très-bien fait de choisir Schevelingen pour le lieu de son embarquement, et je n'ambitionne rien tant au monde que l'honneur de me rendre auprès de Votre Majesté ; ce qui, j'espère, ne tardera pas <sup>1</sup>. »

Les Chambres se précipitaient pour éviter tout retard : la lettre et la déclaration du roi à peine lues, elles nommèrent chacune un comité chargé de préparer leur réponse, et le même jour elles se réunirent en conférence pour se concerter sur le rétablissement immédiat de la monarchie. Les Lords prirent là l'initiative : « Où est la parole d'un roi, » dit en leur nom lord Manchester, « là est l'autorité ; où est la parole de notre roi, là est la vérité ; l'autorité et la vérité sont les meilleures bases du gouvernement ; écartons ces maximes de quelques politiques qui veulent que la méfiance soit le nerf de la sagesse, et qui s'érigent en constructeurs de nou-

<sup>1</sup> Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 736 ;— *Journals of the house of Comm.*, t. VIII, p. 6, 11, 14, 19 ;—Pepys, *Diary*, t. I, p. 66, 68, 70 ;— Skinner, *Monk's Life*, p. 301, 305 ;— Gumble, *Monk's Life*, p. 377 ;— Lister, *Clarendon's Life*, t. III, p. 104 ;— *Bordeaux à Mazarin*, 13 et 17 mai 1660 (*Documents historiques*, n° XXXVIII).



« veaux édifices d'État; revenons à notre ancien gouver-  
« nement, qui est le meilleur du monde; voici ce que  
« nous venons de voter:—Les Lords reconnaissent et dé-  
« clarent que, selon les lois fondamentales de ce royau-  
« me, le gouvernement réside et doit résider dans le  
« Roi, les Lords et les Communes. » La Chambre des  
Communes adopta sur-le-champ le même vote, enjoignit à des commissaires de rechercher, dans ses journaux et ses registres, tous les actes incompatibles avec le régime monarchique, pour qu'elle en prononçât l'annulation, et joignant aux déclarations de principes les mesures pratiques, elle vota qu'une somme de cinquante mille livres sterling serait immédiatement offerte en don au roi, dix mille et cinq mille livres sterling aux ducs d'York et de Gloucester ses frères; et pour que rien ne manquât aux témoignages de sa satisfaction, elle rappela Greenville à sa barre <sup>1</sup>, le remercia par l'organe de son Orateur, et vota pour lui cinq cents livres sterling destinées à l'achat d'un joyau qui consacra le souvenir du bon vouloir reconnaissant de la Chambre envers le messenger du roi <sup>2</sup>.

On eut de la peine à trouver sur l'heure cet argent; le trésor public était si vide qu'on ne put y prendre les cinq cents livres sterling votées en présent à Greenville, et que la Chambre eut à remercier l'un de ses membres, M. Forth, qui offrit d'en faire et en fit effectivement

<sup>1</sup> Le 3 mai 1660.

<sup>2</sup> *Journals of the h. of C.*, t. VIII, p. 4-9;—*of the h. of L.*, t. XI, p. 7-9.

L'avance <sup>1</sup>. L'embarras fut encore plus grand pour les cinquante mille livres sterling à envoyer au roi : « On « s'étonne, » écrivait le docteur Betts au marquis d'Ormond <sup>2</sup>, « que dans le Parlement où siègent tant d'hommes qui ont fait leur fortune dans ces derniers temps, « et tant d'autres qui ont fait tant d'économies au milieu « de nos troubles, et en général tant de propriétaires de « grands biens, on ne trouve pas des hommes qui s'engagent pour cette somme qu'ils pourraient si aisément « se procurer. Ils ont été si prodigues pour leurs élections ! Ils ont dépensé, les uns cinq cents, les autres « mille, d'autres jusqu'à deux mille livres sterling pour « y réussir ; que n'en donnent-ils au moins cent dans une « si pressante occasion ? » Les grands événements ne suppriment pas l'égoïsme humain ; mais ils puisent, dans les sentiments et les intérêts publics, assez de force pour se passer de ses sacrifices. On s'adressa à la Cité pour se procurer les sommes dont on avait besoin, et elle s'empressa d'y pourvoir. Elle promit un prêt de cent mille livres sterling pour le service de l'armée, et une avance immédiate de trente mille livres sterling sur les cinquante mille offertes au roi <sup>3</sup>. Les douze principales corporations marchandes lui votèrent en outre chacune un don de mille livres sterling. Le peuple applaudissait à ces largesses des riches ; les feux de joie brûlaient, les cloches retentissaient jour et nuit ; on se mettait à ge-

<sup>1</sup> Le 5 mai 1660.

<sup>2</sup> Le 4 mai 1660.

<sup>3</sup> Les 1<sup>er</sup>, 3 et 9 mai 1660.

noux dans les rues pour boire à la santé du roi. Et au milieu de ce bruyant enthousiasme, les petites ambitions personnelles essayaient de se concilier sous main la faveur royale en lui offrant aussi leurs dons; l'ancien Orateur des Communes, Lenthall chargea, dit-on, l'un de ses amis de porter, de sa part, à Bréda trois mille livres sterling pour obtenir d'être maintenu dans sa charge de maître des rôles; mais le présent arriva trop tard; la place était déjà promise <sup>1</sup>.

Dès les 2 et 3 mai, les deux Chambres avaient reçu et adopté les projets de réponse au roi préparés par leurs comités. Elles décidèrent immédiatement <sup>2</sup>, l'une que six Lords, le comte de Manchester à leur tête, l'autre que douze membres de la Chambre des Communes, élus au scrutin, seraient chargés de les porter à Bréda. L'élection des commissaires des Communes ne se fit pas sans quelque embarras: « J'ai proposé, » écrivait Broderick à Hyde <sup>3</sup>, « les noms de douze de nos adversaires, dont « l'absence nous eût fort convenu, et qui seraient peut- « être revenus des nôtres, tant le roi sait charmer et « gagner les hommes. Mais telle est la vanité de mes « amis qu'ils ont tous mis en avant leurs propres « noms; et bien d'autres qui n'ont pas été élus accom- « pagneront volontairement les commissaires. Un vote « fâcheux peut, en leur absence, faire à la couronne

<sup>1</sup> *Journals of the h of C.*, t. VIII, p. 14, 4, 10, 19; — Carte, *Ormond's Letters*, t. II, p. 326; — Pepys, *Diary*, t. I, p. 63, 65, 73; — Ludlow, *Mémoires*, t. III, p. 187, dans ma *Collection*.

<sup>2</sup> Le 3 mai 1660.

<sup>3</sup> Le 7 mai 1660.

« plus de mal que leurs services passés et futurs ne lui  
 « sauraient faire de bien. Que le roi veuille donc, après  
 « les avoir gracieusement reçus, les renvoyer sur-le-  
 « champ à leur poste, sans quoi nos efforts ici pour-  
 « raient bien être malheureux. » La réponse des Com-  
 munes fut remise entre les mains de Hollis désigné pour  
 la présenter au roi. Fairfax était l'un des douze com-  
 missaires, et son chapelain Bowles fut adjoint, en cette  
 qualité, à la députation <sup>1</sup>.

Ce fut, pendant huit jours, une série continue de dé-  
 parts de Londres pour Bréda, au nom de tous les pou-  
 voirs, de tous les corps, de tous les personnages impor-  
 tants, empressés à nouer ou à renouer leurs liens avec  
 la royauté. Par une juste convenance, on laissa au beau-  
 frère de Monk, le docteur Clargis, l'honneur de partir  
 le premier <sup>2</sup>, porteur de la réponse du général au roi et  
 de l'adresse qu'avaient déposée entre ses mains les offi-  
 ciers de l'armée, en témoignage de leur adhésion. La  
 joie populaire éclata sur la route de Clargis; dans les  
 villes, dans les villages, à Deal entre autres, il trouva  
 les rues jonchées de verdure et la foule se pressant au-  
 tour de lui pour se réjouir de sa mission. Les correspon-  
 dants affidés du roi, Greenville et Mordaunt, avaient eu  
 soin d'envoyer d'avance à Bréda, au sujet de Clargis, de  
 prudents avertissements : « Il importe beaucoup, »

<sup>1</sup> *Journals of the h. of C.*, t. VIII, p. 8, 11, 14, 15;—*of the house of Lords*, t. XI, p. 12; — Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 739-740.

<sup>2</sup> Le 5 mai 1660.

avaient-ils écrit à Hyde et à Ormond <sup>1</sup>, « que le docteur  
« soit traité avec toute sorte de bienveillance et d'é-  
« gards, comme doit l'être un homme employé dans une  
« si grande affaire, et si proche parent du général. On  
« désire que Sa Majesté veuille bien, quand il partira,  
« lui conférer le titre de chevalier..... Mais je dois  
« aussi, de la part de mon honorable ami et cousin  
« M. Morrice, et du général lui-même, vous recom-  
« mander de ne rien dire au docteur de notre corres-  
« pondance secrète, ni de ma dernière négociation avec  
« le roi, car il n'en sait absolument rien, le général  
« n'ayant pas coutume de l'entretenir des affaires im-  
« portantes, surtout de celles qui exigent du secret.....  
« Témoignez-lui beaucoup de considération et de poli-  
« tesse; donnez-lui toutes les satisfactions possibles pour  
« plaire à mistriss Monk, excellente femme, toute dé-  
« vouée au roi, en même temps que très-indulgente  
« pour ses parents; mais ne lui accordez, au fond, ni  
« confiance ni crédit <sup>2</sup>. »

Après Clargis partit Greenville <sup>3</sup> chargé par les Cham-  
bres d'annoncer au roi leur prochaine réponse, et de lui  
porter, à compte sur leur don, 4,500 livres sterling en or  
et une lettre de crédit de 25,000 livres sterling payable à  
vue sur Amsterdam. Il apprit, en passant à Gravesend,

<sup>1</sup> Les 4 et 7 mai 1660.

<sup>2</sup> *Monk's Letters*, p. 86;—Baker, *Chronicle*, p. 769-770; — Gumble, *Monk's Life*, p. 378;—Skinner, *Monk's Life*, p. 306;—Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 741;—Carte, *Ormond's Letters*, t. II, p. 336;—Pepys, *Diary*, t. I, p. 73.

<sup>3</sup> Le 10 mai 1660.

que l'amiral Montague venait de recevoir l'ordre de tenir des bâtiments prêts pour transporter à Bréda les commissaires des Chambres, et de faire voile lui-même avec sa flotte vers les côtes de Hollande pour se mettre à la disposition du roi. Les six Lords et les douze membres des Communes partirent en effet le lendemain. Le greffier et plusieurs aldermen de la Cité les avaient précédés de quelques jours, et six ministres presbytériens les suivirent, chargés par leur Église d'aller offrir au roi, avec leurs vœux de liberté de conscience, l'assurance de leur loyal dévouement<sup>1</sup>.

Les royalistes intelligents mettaient, à cette dernière députation, beaucoup de prix : « Un accueil poli et bien-  
« veillant à ces hommes-là peut faire un bien infini aux  
« affaires du roi, » écrivait sir Thomas Wharton au marquis d'Ormond<sup>2</sup>, « car ils ont à Londres, et même dans  
« toute l'Angleterre, une grande influence. Le docteur  
« Reynolds est un homme savant, pieux et modéré. J'ai  
« entendu prêcher, il y a dix jours, le docteur Calamy,  
« et il a beaucoup plu à ceux des nôtres que nous appe-  
« lons les théologiens du roi. M. Case prêchait aussi dans  
« Londres, il y a trois mois, quand les propos des officiers  
« de l'armée étaient encore très-hostiles au roi et à la  
« Chambre des Lords, et il s'exprimait, à l'égard du roi,  
« en termes aussi hardis que convenables. Je ne connais  
« pas personnellement les trois autres, mais j'entends

<sup>1</sup> *Journals of the house of C.*, t. VIII, p. 19, 20;—Skinner, *Monk's Life*, p. 304;—Pepys, *Diary*, t. I, p. 76;—Baker, *Chronicle*, p. 771.

<sup>2</sup> Le 10 mai 1660.

« dire qu'ils sont tous partisans d'un épiscopat modéré.  
« Il y a avec eux un autre homme de leur robe, le docteur  
« Bowles, désigné par notre Chambre pour accompagner  
« nos commissaires. Il est très-influent auprès de lord  
« Fairfax et de presque tous les gentilshommes du York-  
« shire. C'est un homme très-sage, qui connaît les  
« hommes et les affaires mieux que nul autre de sa pro-  
« fession, et de plus vraiment bon et pieux. Son désir  
« est d'amener les épiscopaux et les presbytériens à des  
« concessions mutuelles dans tout ce qui n'est pas d'ab-  
« solue nécessité. Si Votre Seigneurie veut faire attention  
« à lui et causer avec lui, ce ne sera pas du temps perdu,  
« et vous n'aurez pas lieu de le regretter <sup>1</sup>. »

Pendant que tous ces envoyés accomplissaient leur mission, les Chambres poursuivirent avec ardeur l'œuvre du rétablissement de la monarchie. Elles volèrent qu'à partir du 5 mai tous les actes du gouvernement se feraient au nom du roi. On ordonna que les statues et les armes royales fussent partout relevées; le comte de Portland étant venu dire un jour à la Chambre des Lords qu'il savait où se trouvait une statue équestre en bronze de Charles I<sup>er</sup>, la Chambre prit sur-le-champ des mesures pour qu'elle ne pût être ni mutilée, ni cachée par la malveillance républicaine. Il fut enjoint à quiconque était détenteur de meubles, tableaux, bijoux et autres objets précieux ayant appartenu à la couronne, de les rendre immédiatement. On en fit faire partout la re-

<sup>1</sup> Carte, *Ormond's Letters*, t. II, p. 337.

cherche. Quelques-uns des objets qu'avait fait enlever et céler lady Élisabeth Cromwell furent découverts et saisis. On procédait à ces perquisitions avec une extrême rudesse : les agents furent autorisés à forcer les portes de toutes les personnes qui logeaient dans l'intérieur des palais royaux, pour s'assurer que rien n'en était soustrait; et la Chambre des Communes eut à ordonner qu'on restituât à Fleetwood et à mistriss Lambert des meubles et des chevaux enlevés à tort de leur demeure, comme propriété du roi. Lord Lisle déclara qu'il avait chez lui quelques statues et tableaux provenant du cabinet du feu roi, et qu'il était prêt à les rétablir dans leur ancienne place. Un bourgeois de Westminster fit savoir qu'il avait acheté, pour trente livres sterling, un dais de cour, et on l'invita à le renvoyer à Whitehall, pour la salle d'audience du roi. Des ordres sévères interdirent toute profanation des bâtiments, toute dévastation des forêts de la couronne. La Chambre des Communes ouvrit au Conseil d'État un crédit de trente mille livres sterling pour la réparation des palais royaux. Les deux Chambres tinrent des conférences pour régler les préparatifs de la réception du roi; elles se firent rendre compte de tout ce qu'il y avait à acheter ou à faire pour qu'en rentrant dans Whitehall il y retrouvât tout l'éclat, toutes les convenances, tous les agréments de la vie royale; leurs rapporteurs entrèrent, à ce sujet, dans les plus familiers détails; et mistriss Monk, « avec un zèle exempt « de toute vanité, » écrivait Broderick à Hyde <sup>1</sup>,

<sup>1</sup> Le 7 mai 1660.



« s'occupe de pourvoir Sa Majesté de tout le linge  
« nécessaire, disant franchement qu'elle n'a pas oublié  
« son ancien métier, et qu'elle assurera, avec une  
« économie de moitié, tout le service de la maison  
« du roi <sup>1</sup>. »

A ces soins domestiques on voulut ajouter un acte public et solennel : les deux Chambres décidèrent qu'elles proclameraient en personne le roi devant le peuple. Une proclamation fut rédigée portant : « Bie  
« qu'il soit indubitable que le droit de Sa Majesté à la  
« couronne de ses royaumes a été et est complet par la  
« mort de son auguste père, de glorieuse mémoire,  
« sans la cérémonie d'aucune proclamation, néanmoins,  
« puisque des proclamations ont toujours eu lieu en  
« pareil cas, pour donner à de fidèles sujets l'occa-  
« sion de manifester leur respectueux dévouement,  
« et puisque les violences et les calamités de ces der-  
« nières années ne nous ont pas permis d'offrir à Sa  
« Majesté ce témoignage de notre loyauté, nous, les  
« Lords et les Communes assemblés en Parlement, avec  
« le lord-maire, les aldermen et les bourgeois de la  
« Cité de Londres et autres hommes libres de ce  
« royaume, ici présents, nous reconnaissons et procla-  
« mons, cordialement, joyeusement et unanimement,  
« selon notre devoir, qu'aussitôt après la mort de notre  
« feu souverain le roi Charles, la couronne impériale

<sup>1</sup> *Journals of the house of L.*, t. XI, p. 11, 18, 19, 26, 29, 33, 34, 43 ; — *of the h of C.*, t. VIII, p. 17, 21, 25, 26, 27, 42-43, 47 ; — Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 739 740.

« du royaume d'Angleterre et de tous les royaumes et  
« territoires qui en dépendent, avec tous les droits qui  
« y sont attachés, a passé par droit de naissance et de  
« légitime succession à Sa très - excellente Majesté  
« Charles II..... et que nous nous soumettons et lions  
« humblement et fidèlement à lui, nous et nos descen-  
« dants. » Le mardi 8 mai, les deux Chambres réunies  
firent lire devant la porte du Parlement cette procla-  
mation; puis, montant en carrosse, les deux Orateurs en  
tête et Monk le premier après eux, elles se rendirent  
devant le palais de Whitehall, où se répéta la même  
cérémonie. De là le cortège se remit en marche vers  
la Cité; arrivé à Temple-Bar, on trouva les portes  
fermées; les trompettes sonnèrent, le héraut d'armes  
Ryley frappa à la porte : « Qui frappe ? » fit demander le  
lord-maire. « — Si vous ouvrez le guichet et que mylord  
« maire veuille bien s'approcher je lui remettrai mon  
« message. — Le lord-maire s'avança à cheval, en robe  
de velours écarlate, et revêtu de ses insignes : « Qui  
« êtes-vous et quel est votre message? — Nous sommes,  
répondit Ryley le chapeau sur la tête, « les héraults  
« d'armes chargés par les Lords et les Communes  
« assemblés en Parlement de demander à entrer dans  
« la fameuse Cité de Londres pour proclamer Charles II  
« roi d'Angleterre, Écosse et Irlande, et nous attendons  
« une prompte réponse. » Les portes s'ouvrirent; le  
cortège entra; et se portant successivement sur les  
quatre points principaux de la Cité, les Chambres y  
proclamèrent le roi, au bruit des canons de la Tour et des

acclamations populaires : « Vive le roi Charles II !<sup>1</sup> »

Un scrupule monarchique restait : ce Parlement qui relevait le trône avait été élu et siégeait comme une Convention révolutionnaire, sans ordre du roi qui avait seul droit de le convoquer ; un bill fut préparé et voté<sup>2</sup> pour obvier à cette illégalité ; il était intitulé : « Acte « pour prévenir et écarter toute question et dispute « concernant la réunion et la tenue du présent Parle- « ment<sup>3</sup>. »

Que devenait, en présence de tous ces faits, l'intention des presbytériens et des politiques réformateurs de traiter avec le roi, et de s'assurer préalablement, pour les libertés publiques et pour eux-mêmes, de fortes garanties ? L'œuvre de la restauration était consommée ; encore absent en fait, le roi était partout reconnu, proclamé, moralement présent et rentré en possession du gouvernement du pays. Emportés par le mouvement national et par leurs propres passions, de crainte ou d'espérance, les plus résolus du parti modéré avaient concouru et concouraient chaque jour à ce rétablissement spontané de la monarchie. Quelques hommes compromis sans retour, Saint-John, Thurloe, peut-être même Pierrepoint, pour satisfaire et détourner en même temps l'esprit mo-

<sup>1</sup> *Journals of the h. of C.*, t. VIII, p. 16-18 ; — *of the house of Lords*, t. XI, p. 18-19 ; — *Parl. hist.*, t. XXII, p. 275 ; — Baker, *Chronicle*, p. 772-774 ; — Whitelocke, p. 701 ; — *Bordeaux à Mazarin*, 21 mai 1660 (*Documents historiques*, n° XXXIX).

<sup>2</sup> Les 4 et 5 mai 1660.

<sup>3</sup> *Journals of the h. of C.*, t. VIII, p. 11-12 ; — *of the house of Lords*, t. XI, p. 14 ; — *Parl. hist.*, t. XXII, p. 268, 271.

narchique, prononçaient encore quelquefois le nom de Richard Cromwell : « Quand même le roi, » disaient-ils, « serait le plus accompli, le plus sage, le plus religieux « observateur de sa parole parmi les princes, son parti « composé d'hommes ruinés, prodigues, libertins, « naguère vaincus, ne tarderait pas à le contraindre « de manquer à tous ses engagements. Puisque la nation « est si passionnée pour le gouvernement d'un seul, « personne ne convient mieux que Richard ; que sa sœur « Françoise épouse le fils de sir Arthur Haslerig ; que les « républicains et la vieille armée se mettent d'accord ; « nous serons tous en sûreté. » Quelques autres, plus accommodants, en acceptant Charles Stuart, persistaient à réclamer quelques limites nouvelles à son pouvoir ; sir Walter Earle proposa que les grands officiers de l'État fussent nommés par les Chambres, ne laissant au roi que le droit de confirmation. D'autres accordaient que les offices qui touchaient à la personne ou à la bourse du roi, celui de grand trésorier par exemple, dépendissent de lui seul ; mais pour les offices judiciaires, surtout pour celui de lord chancelier, ils demandaient que le droit de proposition appartint aux Chambres. C'était Hyde qu'ils voulaient écarter du gouvernement. Mais à peine manifestées dans quelques entretiens timides, toutes ces vellétés de théories confuses ou de coteries expirantes disparaissaient devant le cri monarchique du pays retentissant au sein du Parlement <sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 747-749 ;—Thurloc, *State-*

Un homme de bien, un grand magistrat qui avait résisté à toutes les tyrannies, à Cromwell comme à la République, sir Matthew Hale fit une tentative plus désintéressée et plus sérieuse. Préoccupé du désir de bien savoir quel était vraiment le caractère de Charles II, il pressa un jour de questions à ce sujet le docteur Morley, s'enquérant du tour d'esprit, des dispositions morales, de la foi religieuse de ce prince : « Non par pure curiosité, » dit-il, « ni que j'aie moi-même des doutes sur le compte du roi, mais pour être en mesure de lever les doutes d'autres personnes qui ont besoin d'être rassurées par d'incontestables témoignages. » Il demanda spécialement à Morley s'il était vrai, comme on l'avait dit, que le roi eût le dessein d'épouser la nièce du cardinal Mazarin ou quelque princesse catholique; et sur la réponse négative du docteur : « J'en suis charmé, » dit Hale, « car rien n'est plus propre à affermir le roi dans le cœur de son peuple que de le savoir décidé à épouser une femme protestante. » Moins rassuré lui-même qu'il ne le disait, Hale voulut tenter quelques précautions, et avant que les commissaires des Chambres ne partissent pour Bréda, il fit la motion qu'un comité fût chargé de soumettre à un nouvel examen les propositions présentées au feu roi, en 1647, dans l'île de Wight, et de rechercher quelles seraient celles qui pourraient maintenant être adressées au roi son fils. La motion fut appuyée, entre autres par Prynne, aussi hardi par tem-

pérament que Hale par vertu ; mais Monk se leva pour la combattre : « Une tranquillité au delà de toute attente « régnait, » dit-il, « dans le pays ; mais les incendiaires « ne manquaient pas , épiant par où ils pourraient « mettre le feu. Il avait, à cet égard, de nombreux « renseignements qu'il ne croyait pas bon de publier ; « il ne pouvait répondre du repos public, ni dans la « nation ni dans l'armée, si l'on tardait à faire partir les « commissaires nommés pour se rendre auprès du roi. « Qu'avait-on besoin de lui envoyer des propositions ? « Ne pouvait-on pas les préparer et les lui présenter « quand il serait arrivé ? Il n'amènerait ni armée, ni « trésors qui pussent effrayer ni corrompre. Pour lui, il « demandait formellement que les commissaires par- « tissent sans délai, et il rejetait sur la tête des person- « nes qui retarderaient le rétablissement de l'ordre « dans la nation la responsabilité du sang et des mal- « heurs qui pourraient en résulter. » Les acclamations de la Chambre accueillirent ces paroles, et Hale lui-même n'insista plus sur sa motion <sup>1</sup>.

Monk, en parlant ainsi, obéissait au sentiment public autant qu'à son intérêt personnel, uniquement préoccupé de régler sa conduite selon le vœu tantôt du roi, tantôt du peuple, et d'assurer sa propre fortune en rendant au roi sa couronne, au pays le repos. Il ne se sou-

<sup>1</sup> Burnet, *Hist. de mon temps*, t. I, p. 192, dans ma *Collection*;— Ludlow, *Mémoires*, t. III, p. 152, *ibid.* — Il paraît certain qu'à cette époque Charles II demandait encore au cardinal Mazarin de lui donner en mariage sa nièce, Hortense Mancini (*Mémoires de mademoiselle de Montpensier*, t. III, p. 434, *Collection Petitot*).

ciait de rien de plus, et l'Angleterre lassée n'en demandait pas davantage. C'est l'un des pires effets des longues révolutions qu'après avoir follement exalté l'ambition des hommes, elles l'abaissent honteusement, éteignent dans les cœurs toute grande espérance, et les réduisent à se contenter de la satisfaction des plus vulgaires désirs.

La déclaration royale de Bréda, les assurances de modération et de respect pour les anciennes lois, et la promesse de ne résoudre les grandes questions que de concert avec le Parlement, ce furent là toutes les garanties que donna à l'Angleterre la Restauration.

Pour conserver à ces garanties quelque efficacité, il fallait du moins que les Chambres elles-mêmes, avec qui le roi s'engageait à se concerter, restassent telles qu'elles venaient de se former, encore sous l'influence de la grande lutte engagée pour les libertés publiques, et avant que la réaction qui commençait se fût déployée. Les presbytériens, les premiers réformateurs politiques, les chefs modérés du Long Parlement étaient là, encore puissants, et jaloux en rappelant le roi de maintenir les droits du pays et leur propre dignité. Ils firent deux tentatives pour que les Chambres retinssent en effet leur caractère, et missent les principes comme les actes essentiels du Long Parlement, avant la chute de la royauté, à l'abri des périls qui les menaçaient.

Dès le 4 mai, les Lords votèrent qu'aucune lettre de convocation ne serait adressée, jusqu'à nouvel ordre, aux pairs qui avaient siégé, en 1644, dans l'assemblée

réunie par le feu roi sous le nom de Parlement d'Oxford; et le 22 mai, un bill fut proposé, dans la Chambre des Communes, pour annuler tous les titres, honneurs et dons conférés soit par le feu roi, soit par le roi actuel, depuis le mois de mai 1642, c'est-à-dire depuis l'explosion de la guerre civile. D'une part, on empêchait ainsi que, dans la Chambre des Lords, la majorité ne passât aux pairs qui, dans la guerre civile, avaient pris parti pour le roi; de l'autre, on posait implicitement en principe, au moment même où l'on rétablissait la monarchie, que, pendant la rupture entre le roi et les Chambres, le pouvoir de droit avait résidé, non entre les mains du roi et là où il résidait lui-même, mais à Londres, au sein du Long Parlement <sup>1</sup>.

Les Chambres avaient, pour garder la prépondérance, un moyen plus direct et encore plus pratique. Si elles ne pouvaient trancher définitivement, et à elles seules, ces grandes questions que le roi de son côté promettait de ne résoudre qu'avec leur concours, elles pouvaient du moins les traiter d'avance, pendant que le roi encore absent ne pesait pas encore puissamment sur elles; et en manifestant librement leurs intentions, en les consacrant par leurs votes, elles rendaient probables et presque inévitables les solutions qu'elles désiraient. Elles s'empressèrent dans cette voie : en même temps qu'elles prenaient, pour les finances, pour l'administration de la justice, pour la police, les mesures nécessaires au gou-

<sup>1</sup> *Journals of the h. of Lords*, t. XI, p. 13; — *of the house of C.*, t. VIII, p. 41.



vernement provisoire de l'État, elles préparèrent tous les bills que provoquait la déclaration de Bréda, se promettant d'avoir ainsi, quand le roi arriverait, sur tous les points essentiels et difficiles, des partis pris et des actes prêts auxquels il ne pourrait guère refuser sa sanction.

En matière religieuse, en même temps que les manifestations presbytériennes, les sermons, les actions de grâces, les prières publiques étaient fréquentes et assidûment suivies, on présenta des bills pour assurer à tous les chrétiens, les catholiques toujours exceptés, la liberté de conscience, pour maintenir les ecclésiastiques, la plupart presbytériens, en possession des bénéfices qu'ils occupaient, pour donner aux maîtres d'école des paroisses la même sécurité. Et dans l'espoir de pacifier l'Église en amenant, entre les épiscopaux et les dissidents, une conciliation, on proposa que toutes les questions qui les divisaient fussent renvoyées à un synode national, comme les questions politiques étaient soumises au Parlement <sup>1</sup>.

En matière civile, un comité fut expressément chargé de prendre en considération la déclaration royale de Bréda, et de rédiger tous les bills qu'elle provoquait. Le maintien des ventes de biens confisqués par le Long Parlement, l'abolition des droits féodaux onéreux que possédait encore la couronne et du tribunal, dit la Cour

<sup>1</sup> *Journals of the h. of C.*, t. VIII, p. 19, 25, 33, 47; — Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 722-723, 727, 732, 738, 743, 747, — Pepys, *Diary*, t. I, p. 88.

des tutelles, qui en réglait l'exercice, la confirmation formelle des lois fondamentales de l'État, de la grande Charte, de la Pétition des droits, et spécialement des droits et privilèges du Parlement, tous ces intérêts soit de la liberté, soit de la révolution, furent l'objet de propositions soigneusement débattues et qui devaient être présentées à la sanction du roi <sup>1</sup>.

Une question s'élevait bien au-dessus de toutes celles-là, question purement de circonstance, mais question de paix ou de guerre, de vie ou de mort, après de longues discordes civiles, la question de l'amnistie. Il semblait qu'elle fût résolue : Monk, dans ses premiers rapports avec le roi, lui avait expressément conseillé une amnistie générale, sans autre exception que celle de quatre des juges du roi son père; et sur cette exception même, quand on lui en parlait, Monk répondait : « Non, pas un  
« seul; si je souffrais une telle chose, je serais le plus  
« grand coquin qui ait jamais existé. » Autour de lui, on tenait le même langage; le colonel Hutchinson ayant exprimé à Ashley Cooper quelque inquiétude : « Je veux  
« être damné corps et âme, » lui dit Cooper, « si jamais  
« je vois enlever un cheveu de la tête d'un homme, ou  
« si l'on prend une obole à qui que ce soit pour toute  
« cette querelle. » On pouvait croire la Chambre animée, même envers les régicides, du même sentiment; elle en avait admis plusieurs dans son sein, entre autres Ludlow et Hutchinson; un troisième, Ingoldsby, venait

<sup>1</sup> *Journals of the h. of C.*, t. VIII, p. 11, 25, 40, 42, 45, 49;—Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 747-749.

de recevoir d'elle des remerciements officiels ; des royalistes considérables écrivaient au roi en faveur d'Ingoldsby, et Charles se montrait enclin, non sans quelque embarras, à le traiter avec bonté. Politiques indifférents ou modérés sincères, les amis de la restauration faisaient effort pour que l'amnistie fût à peu près complète, et pour rassurer ceux-là mêmes qui se sentaient menacés d'en être exceptés <sup>1</sup>.

Mais la menace n'en subsistait pas moins : « Nous accordons un pardon libre et général, » avait dit Charles dans sa déclaration de Bréda, « sauf aux personnes qui seront, dans la suite, exceptées par le Parlement ; » et dans sa lettre à la Chambre des Communes : « S'il y a un péché criant, à raison duquel la nation soit entachée du déshonneur qui s'y attache, nous ne doutons pas que vous ne soyez aussi empressés que nous-mêmes à le racheter, et à laver la nation de ce crime odieux. » Les régicides étaient donc mis à part, pour servir d'exemple et d'expiation <sup>2</sup>.

Ils ne tardèrent pas être mis en scène : lu pour la première fois le mercredi 9 mai, le bill d'amnistie devint, le samedi suivant, l'objet d'un violent débat dont les régicides firent tous les frais. Quelques membres demandèrent que l'amnistie ne reçût aucune exception, et qu'ils y fussent tous compris : « Je n'ai pris aucune part

<sup>1</sup> Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, l. xvi, c. 171, 224, 225 ; *State-Papers*, t. III, p. 747, 739-740 ;—Ludlow, *Mémoires*, t. III, p. 182, dans ma *Collection* ;—Mistriss Hutchinson, *Mémoires*, t. II, p. 305, *ibid.*,—Carte, *Ormond's Letters*, t. II, 332-334.

<sup>2</sup> *Journals of the house of C.*, t. VIII, p. 5.

« à la mort du Roi, » dit le comte de Northumberland, « mais je m'oppose à toute recherche contre les auteurs « de cet acte : l'exemple peut être utile à la postérité, « et aux rois futurs eux-mêmes, en les détournant des « énormités qui peuvent mener là. » Fairfax tint le plus généreux langage : « Si quelqu'un, » dit-il, « doit être « excepté de l'amnistie, personne ne le mérite plus que « moi, car j'étais alors général de l'armée, j'avais un « pouvoir suffisant pour arrêter le procès du roi et je « n'ai pas cru devoir en user. » Sans oser se récrier contre de tels hommes, les Cavaliers, les presbytériens qui avaient ardemment lutté contre les républicains, frémissaient dans leur âme ; ils imaginèrent de demander la lecture du compte-rendu officiel du procès du roi, depuis l'acte qui avait institué la haute Cour jusqu'à son arrêt ; en présence de ces tragiques souvenirs, toutes les passions se rallumèrent, et dans le débat, nul ne mesura plus ses coups. Un jeune membre, sir John Lenthall, fils de l'ancien Orateur des Communes, soutenant l'amnistie sans exception, s'écria : « Le premier qui a tiré « l'épée contre le roi a commis une aussi grande offense « que celui qui lui a coupé la tête. » Un violent orage s'éleva à ces paroles ; c'était beaucoup plus que ne pouvaient et ne voulaient supporter les anciens chefs du Long-Parlement, premiers auteurs d'abord de la résistance, puis de la guerre civile. Ils sommèrent Lenthall de s'expliquer. Il s'expliqua, on ne dit pas en quels termes, et sortit de la salle. La proposition fut aussitôt faite et adoptée de le réprimander officiellement. Rappelé à

la barre, Lenthall se mit à genoux : « Levez-vous, Mon-  
« sieur, » lui dit l'Orateur; « la Chambre a tenu à grande  
« offense quelques paroles qui vous sont échappées dans  
« ce débat et qui inculpent gravement les actes des  
« Lords et des Communes réunis dans le dernier Parle-  
« ment, avant 1643. La Chambre craint qu'il n'y ait  
« beaucoup de poison dans ces paroles ; elles tendent à  
« mettre les hommes qui ont tiré l'épée pour obtenir  
« justice de grands coupables et pour défendre leurs  
« libertés légitimes, sur le même rang que ceux qui ont  
« coupé la tête au roi ; acte détestable pour lequel les  
« membres dont je parle expriment toute leur horreur,  
« prenant Dieu et leur conscience à témoins qu'ils n'ont  
« jamais conçu aucune pensée contre la personne du  
« roi, encore moins contre sa vie. La Chambre m'or-  
« donne de vous dire que, si vous aviez prononcé ces  
« paroles ailleurs que dans cette salle, ou dans un  
« autre moment qu'au milieu des desseins de grâce et  
« d'amnistie qui nous occupent, vous auriez été l'objet  
« d'une sentence beaucoup plus grave que celle que  
« je suis appelé à prononcer. Mais l'inclination de Sa  
« Majesté est à la clémence ; c'est aussi celle de cette  
« Chambre, qui voudrait guérir toutes les blessures  
« et offrir à tous le pardon, autant qu'il se peut conci-  
« lier avec la justice et notre propre justification devant  
« Dieu et devant les hommes. On m'a commandé de  
« vous dire que, telle étant la disposition de la Cham-  
« bre, et le débat de ce jour ayant l'amnistie pour objet,  
« vous aussi vous aurez votre part dans l'amnistie. Mais

« je dois pourtant vous adresser une réprimande sévère,  
« et je le fais aussi sévèrement que je le puis, selon  
« l'ordre que j'en ai reçu <sup>1</sup>. »

Au milieu d'un tel débat, réprouvés par ceux-là même qui les protégeaient, frappés d'isolement et d'anxiété comme des prisonniers devant leurs vainqueurs et des coupables devant leurs juges, les quatre ou cinq régicides qui n'avaient pas craint de venir prendre leur siège dans la Chambre essayèrent de se défendre eux-mêmes. Ingoldsby, fondant en larmes, rappela qu'il n'avait pris part à aucune des séances, à aucun des actes de la haute Cour qui avait condamné le roi, et qu'au dernier moment, c'était Cromwell qui, s'emparant de lui, et lui tenant violemment la main, l'avait contraint de signer l'ordre d'exécution : apologie mêlée de vérité et de mensonge, et présentée avec un abandon humiliant, quoique sincère. Le colonel Hutchinson se leva à son tour : « Si  
« j'ai erré, dit-il, dans ce que j'ai fait à cette époque,  
« ce fut inexpérience et défaut de jugement, non malice  
« de cœur; j'ai toujours eu en vue le bien général de mon  
« pays plutôt que le mien propre ; si la paix et l'ordre  
« public peuvent gagner quelque chose à mon sacrifice,  
« je mets volontiers ma fortune et ma vie à votre dis-  
« position... J'ai de trop justes motifs de me repentir  
« d'être sorti de mon heureux repos pour m'embarquer  
« sur cette mer orageuse où j'ai fait naufrage de toutes

<sup>1</sup> *Journals of the h. of C.*, t. VIII, p. 19, 24 ;—Ludlow, *Mémoires*, t. III, p. 182, dans ma *Collection* ;—Mistriss Hutchinson, *Mémoires*, t. II, p. 317, *ibid.* ;—Pepys, *Diary*, t. I, p. 88.

« choses, excepté d'une bonne conscience. Quant à ce  
« qui touche le feu roi, je vous prie de croire que j'ai,  
« de cette affaire, le sentiment qui convient à un  
« Anglais, à un chrétien et à un gentilhomme <sup>1</sup>. »

Ces paroles dites simplement et avec dignité, Hutchinson sortit de la salle et passa dans une chambre où s'était retiré Ingoldsby : « Ah ! colonel, dit celui-ci en se jetant  
« dans ses bras, qui eût jamais imaginé que nous en  
« viendrions là ? Si je m'en étais douté quand, ces jours  
« derniers, je leur ai amené Lambert prisonnier, cette  
« épée nous aurait sauvés de la chance d'être traités  
« comme des criminels par ces mêmes gens pour qui  
« nous avons tant de fois risqué notre vie ! — Quand j'ai  
« vu tant d'usurpateurs renverser l'autorité légale de  
« notre pays pour se faire eux-mêmes ses maîtres, » lui répondit Hutchinson, « j'ai prévu ce qui arrive ; cela ne  
« pouvait finir autrement. J'ai le cœur tranquille sur  
« tout ce que j'ai fait, et je suis aussi prêt à souffrir  
« qu'à triompher dans une bonne cause <sup>2</sup>. »

Cependant la délibération continuait dans la Chambre ; les larmes d'Ingoldsby ajoutaient peu, mais n'ôtaient rien au mérite de ses récents services ; quelques membres trouvaient que Hutchinson s'était expliqué en homme plus affligé des événements et de leurs conséquences que de ses actions mêmes ; mais d'autres insis-

<sup>1</sup> Mistriss Hutchinson, *Mémoires*, t. II, p. 318, dans ma *Collection* ; — Mark Noble, *Memoirs of the Protectoral house*, t. II, p. 188.

<sup>2</sup> Mistriss Hutchinson, *Mémoires*, t. II, p. 319-320, dans ma *Collection*.

tèrent en sa faveur, disant que lorsque les paroles d'un homme pouvaient admettre deux interprétations, il convenait à des gens d'honneur d'accepter la plus favorable. Ils furent l'un et l'autre formellement compris dans l'amnistie ; malgré la véhémence des passions réveillées, la Chambre voulait être modérée et restreindre les exceptions à un très-petit nombre ; la proposition d'exclure de l'amnistie tous les régicides fut immédiatement repoussée ; on en demanda vingt, puis treize, puis neuf, et sur l'avis de Monk, la Chambre réduisit enfin les exceptions à sept<sup>1</sup>. Elle y ajouta que quatre régicides morts, les plus grands de tous, Cromwell, Bradshaw, Ireton et Pride, seraient déclarés coupables de haute trahison. Mais en même temps, et comme pour se laver de sa modération, elle décréta, jusqu'à nouvel ordre et tant qu'il n'aurait pas été définitivement statué sur leur sort, l'arrestation de tous les juges qui avaient siégé dans la haute-Cour le jour où la sentence avait été prononcée, du procureur-général Cook et des trois clercs qui avaient présidé au procès, des deux exécuteurs qui avaient concouru et d'un nommé Matthew qui s'était vanté d'avoir prêté son aide à l'exécution ; enfin du cornette Joyce qui, le 2 juin 1647, avait, pour le livrer à l'armée, enlevé le roi à Holmby. Et quelques jours après<sup>2</sup>, la Chambre vota que tous les biens de toutes les personnes dont elle venait d'ordonner l'arrestation seraient saisis et mis sous le séquestre. Une seule excep-

<sup>1</sup> Le 14 mai 1660.

<sup>2</sup> Le 17 mai 1660.



tion eut lieu en faveur du colonel Tomlinson, fondée sur l'allégation, à ce qu'il paraît, mensongère, que Charles I<sup>er</sup>, en allant à la mort, l'avait fait recommander à son fils et à ses amis, en retour, disait-on, des égards que Tomlinson lui avait témoignés pendant sa captivité <sup>1</sup>.

Quand ces votes furent communiqués <sup>2</sup> à la Chambre des Lords, dont ils exigeaient le concours, les Lords demandèrent aux Communes une conférence, non pour combattre, au fond, leurs résolutions, mais parce qu'à certains égards elles empiétaient, disaient-ils, sur la juridiction et les privilèges de leur Chambre. La conférence se renouvela plusieurs fois <sup>3</sup> sans que, sur ces questions de forme, les deux Chambres parvinssent à s'entendre. Cependant la réaction s'étendait et s'enflammait de jour en jour; on ordonnait l'arrestation d'hommes absolument étrangers au procès du roi, de Thurloe entre autres, et on intentait contre lui une accusation de haute trahison <sup>4</sup>. Sur de simples dénonciations pour des propos tenus contre le roi qu'on attendait, plusieurs personnes furent envoyées à la Tour. On annullait et on rayait, dans toutes les administrations publiques, les titres et les honneurs conférés par Cromwell ou par son fils. Quiconque était soupçonné

<sup>1</sup> *Journals of the house of C.*, t. VIII, p. 25-26, 27, 34;—Mistriss Hutchinson, *Mémoires*, t. II, p. 319, dans ma *Collection*;—Ludlow, *Mémoires*, t. III, p. 188, *ibid.*

<sup>2</sup> Le 17 mai 1660.

<sup>3</sup> Les 19 et 22 mai 1660.

<sup>4</sup> Le 15 mai 1660.

d'avoir aidé quelque régicide à sortir d'Angleterre, encourageait des mesures de rigueur. Continué au milieu de cette explosion de passions si contraires, la discussion de l'amnistie devenait froide et vaine; le bill restait en suspens<sup>1</sup>.

Presque tous les autres bills préparés pour résoudre les questions, religieuses ou politiques, que la déclaration de Bréda avait posées, subissaient le même sort; en vain les presbytériens et les réformateurs voulaient se hâter; les Cavaliers jetaient sans cesse dans les débats des lenteurs ou des entraves, appliqués à faire ajourner toute décision et se flattant qu'ils seraient bien plus forts quand le roi serait là, ou dans un nouveau Parlement. De loin, Charles et ses conseillers agissaient dans le même sens; eux aussi repoussaient, pour la plupart des questions pendantes, les solutions que les politiques du vieux Parlement essayaient de faire adopter; ils ne voulaient ni des concessions au régime presbytérien dans l'Église, ni de la tolérance en faveur des dissidents, ni de la confirmation des ventes de biens, ni d'aucune intervention du Parlement dans la disposition des grands offices de la couronne. Tous les bills destinés à établir, sur ces questions, les principes et les vœux des Chambres, demeurèrent inachevés et sans résultat<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> *Journals of the house of C.*, t. VIII, p. 34, 36, 38, 41, 26, 46, 50; — *of the h. of L.*, t. XI, p. 26, 35, 36, 37, 42; — Ludlow, *Mémoires*, t. III, p. 186, 188, 189, dans ma *Collection*.

<sup>2</sup> Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 680, 687, 723, 747; — *Journals of the h. of L.*, t. I, p. XI-48; — *of the house of Commons*, t. VIII, p. 1-49.

Sur deux points seulement, les Chambres adoptèrent des résolutions décidées et complètes. La Cour des tutèles fut abolie et un revenu fixe de cent mille livres sterl. fut substitué aux profits que retirait la couronne de ses anciens droits féodaux sur les personnes et les biens des familles qui tenaient d'elle leurs domaines. Les lois fondamentales de l'Angleterre, la grande Charte, la Pétition des droits et les statuts qui, à diverses époques, les avaient confirmées, ainsi que tous les droits et privilèges du Parlement, reçurent une nouvelle consécration. Définitivement rédigés et adoptés<sup>1</sup>, ces deux bills, heureux progrès ou utile confirmation des conquêtes de l'esprit de réforme et de liberté, étaient prêts à recevoir la sanction royale qui ne pouvait leur manquer.

Charles cependant était à Bréda, attendant les commissaires des Chambres, et assailli, en attendant, par les félicitations et les avances des cours du continent, maintenant aussi caressantes pour lui qu'elles étaient naguère froides et insouciantes. Mazarin était le plus empressé ; il souhaitait ardemment de maintenir avec Charles cette alliance qu'il avait nouée avec Cromwell, et dont il avait tiré un si utile appui pour vaincre l'Espagne et la réduire à la paix. Il demanda à la reine Henriette-Marie d'envoyer sur-le-champ à Bréda son favori lord Jermyn, que Charles, pour complaire à sa mère, venait de créer comte de Saint-Albans. Mazarin voulait que Charles vînt à Paris et conclût de là son pacte de réconciliation

<sup>1</sup> Les 22 et 25, 28 et 29 mai 1660; — *Journals of the house of C.*, t. XIII, p. 40, 44, 45, 49.

avec son peuple. Il lui promettait toutes les démonstrations, tout le concours que Charles et les royalistes pourraient désirer. Et si Paris détournait trop Charles de ses affaires ou de sa route, Mazarin lui proposait de faire faire à Calais, ou dans tout autre port à son choix, tous les préparatifs nécessaires pour que, de là, il passât en Angleterre avec éclat. Courtisan consommé, Mazarin excellait dans l'art de pressentir et d'offrir ce qui pouvait convenir ou plaire là où il avait besoin d'influer. Mais la reine mère avait de l'humeur ; elle savait, sans le regretter, bien qu'elle en eût quelque dépit, qu'elle ne pouvait rentrer en Angleterre brillamment et à côté du roi son fils ; Hyde, qu'elle détestait, prévalait de plus en plus auprès de lui ; elle se prêta, mais sans zèle, aux instances de Mazarin ; lord Saint-Albans partit tard pour Bréda, et trouva le roi décidé à ne point venir en France. C'était, lui dit Charles, l'avis de tous ses amis en Angleterre, spécialement de Monk. Il venait d'ailleurs de se refuser à l'invitation du gouverneur des Pays-Bas espagnols, le marquis de Carracena, qui l'avait pressé, au nom du roi son maître, de retourner à Bruxelles ; il ne pouvait, sans offenser la cour de Madrid, accepter les offres du roi de France, dont il se montra pourtant charmé, car c'était vers la France, vers son gouvernement et sa cour, que le portaient sa politique secrète et ses goûts<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, l. xvi, c. 230-231; *State-Papers*, t. III, p. 749;— *Bordeaux à Mazarin*, 6, 10 et 13 mai, 3 et 7 juin 1660 (*Documents historiques*, nos XXXVI, XXXVII, XXXVIII et XXXIX).

Quelques jours, en effet, avant que lord Saint-Albans vînt à Bréda, le marquis de Carracena y avait envoyé un gentilhomme chargé de dire à Charles que des propositions importantes pour lui venaient d'arriver d'Angleterre en Flandres, et que le marquis, n'y pouvant répondre seul, pressait le roi de venir à Bruxelles pour en conférer avec lui. Charles éluda, un peu dédaigneusement; ses affaires, dit-il, allaient si bien en Angleterre qu'il espérait n'avoir plus besoin de se déplacer que pour y rentrer. Carracena insista, disant que le roi ne pouvait s'éloigner ainsi, sans quelque marque d'amitié, des domaines de Sa Majesté Catholique qui lui avait montré tant de bienveillance. Il demandait que, si le roi lui-même ne pouvait venir, il envoyât du moins à Bruxelles un de ses frères, le duc d'York ou le duc de Gloucester, en témoignage de ses sentiments. Mais Charles s'y refusa également; et Carracena irrité fit retomber son humeur sur son associé pour les affaires anglaises, don Alonzo de Cardenas, qu'il maltraita fort, lui reprochant d'avoir si mal jugé de ce qui arriverait en Angleterre, après y avoir résidé seize ans <sup>1</sup>.

Les offres des Hollandais furent mieux accueillies. Dès que les États généraux apprirent que Charles était à Bréda, une députation vint de leur part le remercier de l'honneur qu'il leur faisait en s'établissant dans une ville dépendante, il est vrai, du domaine de la maison

<sup>1</sup> Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, l. xvi, c. 169, 228, 229;—*Bordeaux à Mazarin*, 13 mai 1660;—*Ordre de Philippe IV*, 21 mai 1660; *le marquis de Carracena à don Louis de Haro*, 24 mai 1660 (*Documents historiques*, nos XXXVII et XLV).

d'Orange, mais située sur leur territoire. Les États particuliers de la province de Hollande s'empressèrent également de le complimenter, et l'invitèrent à venir à la Haye, où ils seraient heureux de lui témoigner solennellement la joie que leur causait le retour, sur lui, des bénédictions divines. Charles promit de se rendre à cette invitation, dès qu'il aurait terminé à Bréda ses affaires; et comme on le priaît d'y donner lui-même, pendant son séjour, le mot du guet, il donna le mot *Amsterdam*, en témoignage de sa reconnaissance pour cette ville qui, pendant son exil, lui avait prêté secrètement plus de trois cent mille livres. Quelques jours après, emmenant avec lui les deux princes ses frères et la princesse d'Orange sa sœur, il s'embarqua sur un yacht d'apparat, et suivi d'un grand nombre d'autres yachts équipés pour lui faire honneur, il partit pour Rotterdam, sous les yeux d'une nombreuse foule accourue sur les rives de la Meuse. A Rotterdam, une députation des États généraux l'attendait, avec un cortège de cent cinquante carrosses; plus de cinq cents gentilhommes anglais à cheval s'y joignirent; et le même jour <sup>1</sup>, Charles fit son entrée à la Haye, accueilli par les pompes officielles et les acclamations populaires <sup>2</sup>.

On vit arriver successivement à Bréda et à la Haye tous les messagers chargés, au nom des divers pouvoirs

<sup>1</sup> Le 15 mai 1660.

<sup>2</sup> Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, l. xvi, c. 233-236;—Leclerc, *Hist. des Provinces-Unies*, t. III, p. 7;—Aitzéma, *Saken van Staet*, etc., t. IV, p. 586-592;—Wagenaar, *Vaderlandsche historie*, t. XIII, p. 8;—*Hist. de Corneille et Jean de Witt*, t. I, p. 180.

de l'Angleterre, de saluer et de rappeler son roi. D'abord Clargis, de la part de Monk et de l'armée ; puis, Greenville, porteur des dons de la Chambre des Communes ; puis les commissaires des deux Chambres, ceux de la Cité de Londres, ceux du clergé presbytérien ; et pêle-mêle avec ces envoyés officiels, une foule de visiteurs isolés, Cavaliers, presbytériens, républicains, cromwelliens, qui venaient, chacun pour son compte, se faire honneur de leur fidélité ou s'excuser de leurs erreurs, rappeler leurs services passés ou promettre leurs services futurs, et en rechercher la récompense arriérée ou anticipée. Charles les recevait tous avec ces nuances variées de bienveillance qui sont le savoir-faire des rois, et que la bonne fortune leur rend faciles, même envers d'anciens ennemis. Clargis fut bien traité, dans la mesure indiquée par Monk lui-même, et avec plus de faveur extérieure que de confiance. Quand Greenville arriva, apportant, en or ou en lettres de change, trente mille livres sterling, le roi joyeux fit appeler la princesse d'Orange et le duc d'York, voulant qu'ils vissent ce trésor, depuis si longtemps inconnu pour eux, avant qu'il sortit de la valise du messager. A la Haye, la réception des dix-huit commissaires des deux Chambres fut solennelle et un moment troublée ; quand Hollis prit la parole au nom de la Chambre des Communes, Henri Howard l'interrompit brusquement, réclamant pour un autre cet honneur ; Hollis soutint avec hauteur son droit, et le roi l'invita sur-le-champ à continuer. Le discours fut long et plein à la fois d'effusion royaliste et de fierté parlemen-

taire, dur envers les gouvernements révolutionnaires, républicains ou cromwelliens, mais affirmant, comme de droit, les libertés du pays : « En votre absence, Sire, » dit Hollis, « d'autres maîtres ont régné sur les corps et « les biens de vos sujets ; mais la meilleure part « d'eux-mêmes, leurs cœurs ont toujours été libres, dé- « testant de tels gouvernants et fidèles à Votre Majesté, « leur légitime souverain. Avec vous et sous vous, ils « espèrent maintenant rentrer en possession de leurs an- « ciens droits et jouir pleinement de leurs lois et de leurs « libertés, et ce qu'ils estiment par dessus tout, de leur « religion, dans sa pureté et sa vérité. » Le roi interrompit l'orateur pour manifester ses propres sentiments, disant qu'il savait bien que son peuple avait souffert autant que lui, et que désormais tout son soin serait de rendre son peuple aussi heureux qu'il le serait lui-même. Pendant l'audience, Charles remarqua, parmi les commissaires, lord Ashley Cooper péniblement courbé par suite d'une chute récente : « Je sais, » lui dit-il, « avec quel zèle vous avez travaillé à ce qui « se passe aujourd'hui, et j'y suis très-sensible. » Mais le vieux général de la guerre civile, Fairfax fut, entre tous, l'objet particulier de la curiosité du roi, qui le reçut ensuite dans son cabinet, ainsi que son chapelain, le docteur Bowles, et le traita avec les plus grands égards, sans avoir aucune faveur à lui accorder, car Fairfax ne lui demanda rien. Les commissaires de la Cité furent créés chevaliers, ainsi que Clargis, et même Samuel Moreland, ce secrétaire intime de Thurloe qui



avait informé le roi que sir Richard Willis le trahissait. Les ministres presbytériens, admis plusieurs fois à entretenir le roi, reçurent de lui, pour leur propre liberté, des paroles vaguement rassurantes ; mais ils essayèrent vainement d'en obtenir, quant à la liturgie et aux cérémonies de l'Église épiscopale, quelques promesses de concessions qui pussent faciliter aux dissidents un rapprochement, et ils se retirèrent peu satisfaits, laissant le roi moqueur et ennuyé. Cependant, au milieu de l'allégresse générale, ni le roi ni les théologiens n'avaient garde de laisser percer leur déplaisir ; le mensonge, avec la méfiance, se mêlait déjà à leurs protestations mutuelles de bienveillance et de dévouement<sup>1</sup>.

L'amiral Montague était arrivé, avec la flotte, en vue de la Haye<sup>2</sup>, dans la baie de Schevelingen, et se mettait aux ordres du roi. Charles avait reçu quelques jours auparavant une lettre de Monk<sup>3</sup>, qui l'engageait à presser son retour, « car la présence et « l'autorité de Votre Majesté sont très-nécessaires, lui disait-il, « pour maintenir cette heureuse paix dont, par « la bonté divine, vos royaumes commencent à jouir. » Charles aussi était pressé, non-seulement par une impatience bien naturelle, mais parce qu'il craignait toujours

<sup>1</sup> *Journals of the h. of C.*, t. VIII, p. 43 ;—*of the h. of L.*, t. XI, p. 38 ;—Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, l. xvi, c. 235, 239-244 ;—Baker, *Chronicle*, p. 774 ;—Cobbett, *Parl. hist.*, t. IV, col. 35-40 ;—Ludlow, *Mémoires*, t. III, p. 187, dans ma *Collection* ;—Wingrove Cooke, *Shaftesbury's Life*, t. I, p. 3, 242-245 ;—*The Fairfax correspondence*, t. II, p. 217-220 ;—Pepys, *Diary*, t. I, p. 84.

<sup>2</sup> Le 14 mai 1660.

<sup>3</sup> Le 10 mai 1660.

que les presbytériens ne suscitassent à sa rentrée quelque retard pour lui imposer quelques conditions. Il écrivit à Monk<sup>1</sup> qu'il s'embarquerait le 21 ou le 22 mai pour aller débarquer à Douvres, et il donna ordre à Montague de se tenir prêt pour ce jour-là. En l'attendant, quelques officiers de la flotte, et avec eux Samuel Pepys, secrétaire intime de l'amiral, vinrent à terre, impatients de voir le roi et de se montrer à lui. Ils furent surpris et émus de l'air de gêne et presque de pauvreté qu'avait toute la maison royale : « Leurs meilleurs habits, » dit Pepys, « ne valaient pas « trente schellings. » Les ducs d'York et de Gloucester firent une visite à la flotte, où ils furent reçus avec de vives démonstrations. A leur retour à terre, le rivage était couvert de peuple, et Charles lui-même était dans la foule, curieux de voir de loin le vaisseau, appelé encore le *Naseby*, qui devait le ramener dans son royaume. Le bruit parvint à bord du navire que le roi était là, et aussitôt les canons tonnèrent en son honneur; « les premiers coups de canon, » dit Pepys, « par lesquels le roi eût été salué de ses propres vaisseaux, depuis la nouvelle face de ses affaires. »

Charles ne voulait pas quitter la Haye sans avoir solennellement remercié les États généraux de leur hospitalité aussi magnifique qu'empressée. Ils s'étaient

<sup>1</sup> Mai 1660, sans date de jour.

<sup>2</sup> Pepys, *Diary*, t. I, p. 80, 84, 85; — Clarendon, *State-Papers*, t. III, p. 746; — Thurloe, *State-Papers*, t. III, p. 912; — Lister, *Life of Clarendon*, t. III, p. 106.

chargés de le défrayer complètement, lui et toute sa maison, pendant son séjour dans leur ville, et il y avait reçu, de la population comme des diverses autorités, des marques répétées de bon vouloir et de respect. Il savait qu'en se montrant amical envers la Hollande, il serait approuvé de l'Angleterre, car malgré leurs rivalités et leurs guerres, leur foi commune était toujours, entre les deux peuples, un lien puissant et une base de politique nationale. Charles d'ailleurs laissait en Hollande sa sœur la princesse d'Orange, son neveu le prince Guillaume, encore enfant, et toute cette famille des Nassau de qui il avait reçu tant de preuves d'amitié fidèle; il avait à cœur de les recommander au gouvernement et au peuple hollandais. Le 22 mai, des députés de toutes les provinces vinrent le chercher dans la maison du prince Maurice de Nassau, où il logeait, et le conduisirent dans la salle des États généraux, assemblés pour le recevoir. Il prit congé d'eux en leur adressant les déclarations les plus amicales, politiques et personnelles : « Je chéris véritablement ces provinces, » leur dit-il, « et j'aurais beaucoup de déplaisir si elles faisaient plus de part de leur amitié à un autre prince qu'à moi, « car je les aime plus que ne font tous les autres rois « ensemble. » En sortant de la salle, il fit, aux États particuliers de la province de Hollande, une visite semblable, et remit au pensionnaire Jean de Witt un papier signé de lui, portant : « Messieurs, comme je laisse ici « sous votre protection la princesse royale ma sœur et « le prince d'Orange mon neveu, deux personnes qui

« me sont extrêmement chères, je vous prie de vouloir  
« prendre à cœur leurs intérêts, et de leur faire res-  
« sentir les effets de votre bienveillance dans les occa-  
« sions où la princesse ma sœur vous en priera, soit pour  
« elle-même, soit pour le prince son fils, vous assurant  
« que je reconnâtrai tous les effets de votre bonne  
« affection pour eux, comme si je les avais reçus en ma  
« propre personne. » Le lendemain 23, les États de  
Hollande vinrent rendre au roi sa visite, et Jean de  
Witt lui adressa, en leur nom, un discours d'adieu qui  
dépassait, en protestations respectueuses et amicales,  
tout ce qu'avaient jusque-là dit au roi les autorités hol-  
landaises. Politique autant que fier, le patricien républi-  
cain, qui luttait en Hollande contre la maison d'Orange,  
recherchait avec quelque inquiétude le bon vouloir du  
nouveau maître de l'Angleterre, avec qui il voulait main-  
tenir sa patrie en paix, quels que fussent le nom et la  
forme de son gouvernement <sup>1</sup>.

Charles avait satisfait à toutes les convenances; tout  
était prêt sur la flotte pour le recevoir; trente et un  
bâtiments de tout rang l'attendaient dans la rade de  
Schevelingen. Ce même jour, 23 mai 1660, il quitta la  
Haye, et toujours suivi d'un brillant cortège auquel se  
joignirent plusieurs membres des États, il se rendit  
sur le rivage, où une foule nombreuse était réunie  
pour le saluer encore à son départ. Un brave com-

<sup>1</sup> Le Clere, *Hist. des Provinces-Unies*, t. III, p. 8;—Aitzema, t. IV, p. 590-604;—*Histoire de Corneille et Jean de Witt*, t. I, p. 181-189;—Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, l. xvi, c. 245;—*Bordeaux à Mazarin*, 7 juin 1660 (*Documents historiques*, n° XXXIX).

pagnon de Blake, le contre-amiral Stayner, commandait la barque venue pour prendre le roi et le conduire au vaisseau amiral. Charles remercia du geste la foule, serra affectueusement la main à Jean de Witt et monta dans la barque, emmenant encore avec lui la reine de Bohême sa tante, la princesse d'Orange sa sœur, et son jeune neveu le prince Guillaume, qui ne voulaient se séparer de lui qu'au dernier moment. Ils dînèrent avec lui à bord du *Naseby*, au bruit des canons de la flotte et des acclamations d'une multitude d'embarcations hollandaises voguant autour du vaisseau royal. Après le dîner, Charles se donna le plaisir de faire sur-le-champ, en présence des commissaires des deux Chambres et des officiers de la flotte, acte de royauté; il changea le nom de son vaisseau et de plusieurs autres qui rappelaient des souvenirs peu agréables pour lui; le *Naseby* devint le *Royal Charles*; le *Richard* s'appela le *James*, comme le duc d'York, et le *Speaker* prit le nom de la princesse d'Orange, *Marie*. Le temps était beau, le vent favorable, l'amiral Montague demanda à partir. La famille royale se sépara enfin, avec ces émotions confuses que suscite un grand retour de fortune après de longs malheurs; le duc d'York se rendit à bord du *London*, le duc de Gloucester passa sur le *Swiftsure*; la reine de Bohême, la princesse d'Orange et son fils regagnèrent la côte de Hollande, et avant la fin du jour, toute la flotte voguait à pleines voiles vers l'Angleterre<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Pepys, *Diary*, t. I, p. 89-93; — *Journals of the h. of L.*, t. XI.

La traversée dura trente-six heures : le roi passait son temps sur le pont, entouré des commissaires du Parlement et des officiers de l'équipage, causant vivement avec eux, et prenant plaisir à leur raconter ses aventures après la bataille de Worcester, et comment il avait eu tant de peine à s'échapper d'un royaume où il allait rentrer en maître. Le 25 mai au matin, on fut en vue de Douvres; une foule immense couvrait la jetée, les quais, les falaises, gentilshommes, bourgeois, peuple de la ville et de la campagne, à cheval, à pied, la plupart venus de Londres et des comtés environnants. Monk, qui aimait partout l'ordre, avait prescrit aux cavaliers de se former en escadrons sous le commandement du duc de Richmond, des comtes de Northampton et de Cleveland, et de quelques autres grands seigneurs. Pour lui, il n'avait amené que son confident Morrice, son chapelain Gumble et deux ou trois officiers. Vers midi, il était sur le rivage, attendant la barque qu'on voyait se détacher du *Royal Charles*, et qui portait le roi avec les deux princes ses frères, et l'amiral Montague, tête nue, auprès d'eux. Au moment où le roi mit pied à terre, Monk s'empressa vers lui avec tant d'humilité qu'il avait l'air, dit l'un de ses panégyristes, « de demander pardon plutôt que de recevoir des remerciements. » Charles l'embrassa avec une déférence filiale, et se répandit, de façon à être bien entendu des assistants, en

p. 41;—Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, l. xvi, c. 245;—Granville Penn, *Memorials of sir William Penn*, t. II, p. 220-223;—*Hist. de Corneille et Jean. de Witt*, t. II, p. 189.

témoignages de la plus affectueuse reconnaissance. Le maire de Douvres vint au-devant du roi, et lui présenta une bible richement ornée : « Je vous remercie, » lui dit le roi ; « c'est ce que j'ai de plus précieux au « monde. » Ils firent quelques pas à pied, le roi marchant sous un dais et le général à côté de lui ; mais la ville était trop petite pour recevoir convenablement tant et de tels hôtes ; le roi ne fit que la traverser, et montant d'abord en carrosse, puis à cheval, ses frères à sa droite, Monk à sa gauche, et une foule toujours croissante se pressant sur la route autour de lui, il arriva le soir à Canterbury, où l'on décida qu'il resterait deux jours<sup>1</sup>.

La ville était pleine de royalistes qui accouraient de toutes parts, jaloux d'être les premiers à voir le roi et à être vus de lui. Le lendemain de son arrivée, Charles les reçut tous ensemble avec une affabilité intelligente, allant de l'un à l'autre et rappelant à chacun, à mesure qu'il les reconnaissait, ce qu'il se rappelait lui-même de leurs souvenirs communs. Tous se montrèrent charmés ; mais à beaucoup d'entre eux cette audience générale ne suffisait pas ; ils prièrent le roi de les recevoir en particulier, car ils avaient à lui dire bien des choses que, dans son propre intérêt, il serait bien aise de savoir. Charles se prêta à leur désir, et pendant plusieurs heures, il écouta successivement les confidences et les demandes des amis qu'il retrouvait. En rentrant dans

<sup>1</sup> Pepys, *Diary*, t. I, p. 93-99 ; — Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, l. xvi, c. 245 ; — Skinner, *Monk's Life*, p. 310 ; — Gumble, *Monk's Life*, p. 381-387 ; — Warwick, *Mémoires*, p. 377, dans ma *Collection* ; Baker, *Chronicle*, p. 777.

sa chambre, il était excédé d'ennui et d'humeur; il avait eu à subir, dit-il à Hyde, d'interminables récits de services réels ou prétendus, et l'explosion de vanités ridicules et de prétentions insensées, soutenues avec une insistance qui lui présageait d'insupportables embarras. Il se livrait encore à l'épanchement de son déplaisir quand on vint lui dire que le général était à la porte et priait le roi de le recevoir; admis aussitôt, Monk entra, « et sans aucun préambule ni apologie, » dit Clarendon, « car il n'était pas homme d'une élocution facile ni « agréable, » il dit au roi qu'il ne croyait pas pouvoir lui rendre un meilleur office que de lui recommander les personnes qui plaisaient au peuple, et qui, par leurs talents ou leur influence, étaient les plus capables de le bien servir, et il lui remit un papier contenant une longue série de noms. Charles un peu troublé mit le papier dans sa poche sans le lire, ne voulant pas avoir des noms propres à débattre avec le général, et il se contenta de lui répondre qu'il serait toujours prêt à recevoir ses avis, et charmé de lui complaire dans tout ce qui pourrait s'accorder avec l'intérêt de son gouvernement. Monk sortit; le roi fit appeler le chancelier, et ils lurent ensemble le papier : c'était une liste de soixante et dix personnes, les plus propres, dans l'opinion de Monk, à former le Conseil privé du roi. Deux anciens et considérables royalistes, le marquis de Hertford et le comte de Southampton, y figuraient seuls; les chefs presbytériens, les premiers meneurs politiques du Long-Parlement, les hommes nouveaux formés, sous Crom-



well, au maniement du pouvoir, c'étaient là les conseillers que Monk présentait au roi, sans aucun souci de leur origine ou de leur conduite passée, et comme si la royauté n'eût eu, pour gouverner, d'autre ressource que de prévenir leur hostilité en recherchant leur concours. Charles était inquiet et choqué, et Hyde peut-être encore plus; dans ces hardis auteurs de tant de révolutions populaires ou militaires, le roi craignait des maîtres et le chancelier des rivaux. A part même tout sentiment personnel, pouvait-on relever la monarchie en écartant le parti monarchique? Et quel outrage à la conscience publique de ne tenir aucun compte moral des actions des hommes, ni des impressions et des souvenirs attachés à leurs noms! Le roi résolut de ne se point soumettre à de telles exigences; mais il fallait les repousser sans offenser Monk, encore si puissant; et Hyde, que Charles chargea de le tirer de cet embarras, n'était encore entré, avec le général, dans aucune relation. Il s'adressa à son confident Morrice : le roi, lui dit-il, était bien surpris de la note que lui avait remise le général; ses recommandations auraient toujours beaucoup d'autorité; mais comment le roi pourrait-il accorder sa confiance à de tels hommes avant de les mieux connaître lui-même? S'il les prenait sur-le-champ et aveuglément pour ses conseillers, à coup sûr on penserait mal, dans le public, du caractère et du jugement du roi, ou bien on imputerait ces choix à la seule influence du général, ce qui serait d'un aussi fâcheux effet. Morrice parut troublé; la liste, dit-il,

était écrite de sa main et par ordre du général, mais bien certainement sans aucune intention de causer au roi aucun embarras; il allait, ajouta-t-il, en parler à Monk sans délai. Au bout d'une heure, il était de retour chez Hyde : « Le général, » lui dit-il, « regret-  
« tait beaucoup et trouvait justes les objections du roi;  
« il avait eu des rapports obligés avec des hommes de  
« tout parti et de toute sorte, et il n'avait pu se dis-  
« penser de leur promettre ses bons offices auprès du  
« roi; mais en mettant leurs noms sur cette liste, il  
« n'avait eu garde d'imaginer que le roi les accepterait.  
« Il lui arriverait plus d'une fois encore d'avoir des  
« propositions à faire au roi, et il ne pouvait garantir  
« qu'elles seraient toujours raisonnables; mais le roi  
« resterait toujours parfaitement libre de ne faire que  
« ce qu'il jugerait bon. Cependant, dans les circons-  
« tances actuelles, le général désirait sincèrement que  
« roi prît à son service quelques-uns des hommes  
« portés sur cette liste (et il désigna ceux-là), bien  
« sûr; » ajouta-t-il, « que le roi se trouverait mieux,  
« pour ses affaires, de les avoir en dedans que de les  
« laisser en dehors<sup>1</sup>. »

Charles fut rassuré; il vit clairement que Monk ne serait pas, pour ses protégés, un patron bien opiniâtre, ni avec lui un conseiller bien exigeant; et dès le lendemain, pour lui témoigner avec éclat sa faveur, il lui donna la jarretière, que les ducs d'York et de

<sup>1</sup> Clarendon, *The life, etc., written by himself*, t. I, p. 321-326 (Oxford, 1827).

Glocester lui attachèrent de leurs mains. Il le nomma en même temps membre de son Conseil, ainsi que Morrice qu'il fit secrétaire d'État. Le roi envoya aussi, par le héraut d'armes, la jarretière à l'amiral Montague qui était resté, avec la flotte, dans les Dunes; et pour donner à l'ancien parti royaliste une juste satisfaction, il en décora également le marquis de Hertford et le comte de Southampton. On était au dimanche : le roi alla faire ses dévotions à la cathédrale de Canterbury, depuis dix ans délaissée et tombée dans le délabrement. Le peuple se montra empressé et content de retrouver le culte et les prières de la liturgie anglicane. Le roi écrivit aux Chambres que, le mardi suivant, 29 mai, à midi, il arriverait à Whitehall, où il comptait les recevoir; et le lundi 28, en effet, il quitta Canterbury pour aller coucher à Rochester, et faire le lendemain son entrée à Londres<sup>1</sup>.

Dès le point du jour, l'armée, forte de plus de trente mille hommes, était en bataille sur les hauteurs de Blackheath, attendant silencieusement le roi. Elle était triste et inquiète, mais résignée; elle avait vu tomber successivement les régimes qu'elle aimait, la République, Olivier Cromwell, sa propre domination; parmi ses chefs, elle voyait la plupart, et les plus grands, se donner à la royauté; d'autres, toujours populaires dans

<sup>1</sup> Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, l. xvi, c. 245, 246;—*His own Life*, t. I, p. 326;—Gumble, *Monk's Life*, p. 387;—Skinner, *Monk's Life*, p. 310;—Ludlow, *Mémoires*, t. III, p. 190, dans ma *Collection*;—*Journals of the h. of Lords*, t. XI, p. 44;—Pepys, *Diary*, t. I, p. 100.

les rangs inférieurs, étaient proscrits et contraints de fuir pour avoir jadis lutté à mort contre le roi. L'esprit républicain, l'orgueil militaire et l'ardeur religieuse restaient puissants dans l'armée; mais elle n'avait plus confiance ni dans ceux qui la commandaient, ni en elle-même, et courbant la tête sous le secret sentiment de ses fautes, elle acceptait la monarchie comme une nécessité, la soumission au pouvoir civil comme un devoir, et ne se préoccupait plus que du maintien de l'ordre public et du soin des intérêts privés. Le roi arriva, entouré de ses frères, de son état-major, Monk à la tête, et d'un brillant cortège de volontaires élégamment vêtus, parés d'écharpes et de plumes. Comme ils caracolaient de tous côtés, un officier, se penchant vers Monk, lui dit à l'oreille : « Vous n'en aviez pas de cette « espèce en quittant l'Écosse; les sauterelles et les « papillons ne sortent pas par la gelée. » Bien des gens dans les rangs partageaient cette humeur. Mais Charles était jeune, animé, affable; il se présentait à l'armée de bonne grâce, et précisément le jour anniversaire de sa naissance : il venait d'avoir trente ans. Il fut bien reçu : le colonel Knight lui offrit au nom de tous les régiments une adresse pleine de protestations loyales; les soldats la confirmèrent plutôt par leur contenance soumise que par leurs acclamations. Le roi quitta Blackheath, content d'avoir traversé cette épreuve. En arrivant à Saint-George's Fields, il y trouva le lord maire, les aldermen et le Conseil commun de la Cité qui l'attendaient sous une riche tente pour lui offrir

aussi leur adresse et une collation. Il s'arrêta là quelques moments, plus sincèrement accueilli et plus à l'aise au milieu des bourgeois que dans les rangs des soldats. Sa route de Saint-George's Fields à Whitehall fut une ovation continue : il marchait précédé et suivi par de nombreux escadrons de cavalerie municipale et volontaire magnifiquement vêtus et harnachés ; les milices de la Cité et de Westminster et les diverses corporations avec leurs bannières formaient partout une double haie sur son passage ; les shériffs, les aldermen et tous les officiers municipaux de la Cité, avec une multitude de serviteurs en grande livrée, se pressaient autour de lui ; le lord maire, ayant à ses côtés Monk et le duc de Buckingham, portait devant lui l'épée ; cinq régiments de cavalerie de l'armée fermaient le cortège ; les rues étaient jonchées de verdure, les maisons pavoisées de drapeaux, les fenêtres, les balcons et les toits garnis d'innombrables spectateurs, hommes et femmes, nobles et bourgeois, dans leurs plus belles parures ; les canons de la Tour, les cloches des églises, la musique des régiments, les acclamations de la foule remplissaient l'air d'un bruit immense et joyeux : « J'étais dans le Strand, » dit un témoin oculaire, « et je contemplais ce spectacle, « et j'en bénissais Dieu. Tout cela s'était fait sans une « goutte de sang versé, et par cette même armée « naguère révoltée contre le roi. C'était bien l'œuvre « du Seigneur, car depuis le retour des Juifs de la « captivité de Babylone, aucune histoire ancienne ou « moderne n'avait eu à raconter une restauration sem-

« blable, et jamais cette nation n'avait vu briller un  
 « jour d'un aussi grand bonheur, d'un bonheur qu'au-  
 « cune politique humaine ne pouvait accomplir ni  
 « espérer<sup>1</sup>. »

Charles témoigna lui-même, avec un peu d'ironie, sa joie et sa surprise : « C'est certainement ma faute, » dit-il, « si je ne suis pas revenu plus tôt, car je n'ai  
 « rencontré aujourd'hui pas une personne qui ne pro-  
 « testât qu'elle avait toujours souhaité mon retour<sup>2</sup>. »

Il arriva à Whitehall plus tard qu'il n'avait annoncé, vers sept heures du soir seulement. Les deux Chambres l'y attendaient. Il les reçut successivement, la Chambre des Lords dans le grand salon du palais, et la Chambre des Communes dans cette même salle des banquets que, onze ans auparavant, le roi son père avait traversée pour aller à l'échafaud. Les deux Orateurs, le comte de Manchester et sir Harbottle Grimstone, adressèrent au roi des discours à la fois pompeux et sincères, où respiraient également, à travers une éloquence un peu lourde, l'enthousiasme monarchique et l'attachement à la religion et aux libertés du pays. Lord Manchester surtout s'en expliqua avec une ferme franchise : « Grand roi, » dit-il, « permettez-moi de vous exprimer la confiance aussi bien que les désirs des pairs

<sup>1</sup> Evelyn, *Memoirs*, t. I, p. 309;—Clarendon, *Hist. of the Rebell.*, l. XVI, p. 246; *His own life*, t. I, p. 326;—Baker, *Chronicle*, p. 777-778;—Ludlow, *Mémoires*, t. III, p. 190-191, dans ma *Collection*;—Whitelocke, p. 702;—Kennett, *Register*, 163;—*Mémoires de M<sup>me</sup> de Motteville*, t. V, p. 77, *Collection Petitot*;—*Bordeaux à Mazarin*, 10 juin 1660 (*Documents historiques*, n° XL).

<sup>2</sup> Echard, *Hist. of England*, t. II, p. 909.

« d'Angleterre : soyez le puissant défenseur de la vraie  
« foi protestante, le constant protecteur des lois et des  
« libertés de vos sujets ; la justice coulera alors parmi  
« nous comme un grand fleuve. » Charles fut sans  
doute frappé de cette phrase car, en répondant à lord  
Manchester, il crut devoir la reproduire presque textuel-  
lement : « Je suis, » dit-il « si rempli de mon voyage,  
« et du bruit qui retentit encore à mes oreilles (bruit  
« charmant pour moi, car il m'a exprimé l'affection de  
« mon peuple), que je me sens incapable aujourd'hui de  
« vous répondre comme je le voudrais. Je vous dirai  
« pourtant que ma plus grande satisfaction, dans le  
« changement qui vient de s'accomplir, c'est de trouver  
« mon cœur tout dévoué au devoir de rendre à cette  
« nation sa liberté et son bonheur. J'espère qu'avec le  
« conseil de mon Parlement j'y réussirai. Soyez  
« assurés qu'après le soin d'honorer, comme je le dois,  
« Dieu qui m'a rendu ma couronne, je n'aurai rien tant  
« à cœur que la prospérité de mon peuple, et que je  
« serai non-seulement le fidèle défenseur de la foi,  
« mais le ferme protecteur des lois et des libertés de  
« mes sujets. » La réponse du roi à la Chambre des  
Communes fut semblable, mais plus courte, et il s'en  
excusa sur son extrême fatigue. Les deux Chambres se  
retirèrent. Le roi était en effet si fatigué qu'il ne put,  
comme il en avait annoncé l'intention, se rendre ce  
jour même à l'église de Westminster pour y assister à  
un service solennel d'actions de grâces, et que ce fut  
dans la salle même de réception, à Whitehall, qu'il ter-

mina, en offrant à Dieu ses prières, la journée qui avait rétabli la monarchie<sup>1</sup>.

Au même moment, dans tout le royaume, des milliers de cœurs pleins de joie élevaient aussi à Dieu leurs actions de grâces, et le priaient pour le roi rendu à son peuple. La restauration de Charles II fut, non pas le fruit, mais le signal d'une explosion passionnée de l'esprit monarchique. Décimé par la guerre civile, ruiné par les confiscations, déjoué dans toutes ses tentatives d'insurrection et de complot, tour à tour vaincu par ses divers ennemis, par les presbytériens, les républicains, les cromwelliens, les soldats, le parti royaliste avait renoncé à la lutte, mais non à ses sentiments et à ses espérances. A la fois inactif et persévérant, il subissait toutes les tyrannies fortes ou faibles, glorieuses ou honteuses, les regardant passer avec colère ou avec mépris, et attendant que Dieu et la nécessité remissent le roi à la place de ce chaos. Pendant cette attente, les royalistes virent successivement arriver à eux la plupart de leurs anciens adversaires : par conviction, par passion, par résignation, par intérêt personnel, les presbytériens, les réformateurs politiques qui ne voulaient pas être et ne se croyaient pas des révolutionnaires, un grand nombre de cromwelliens, civils ou militaires, des républicains même vinrent, de crise en crise, se ranger sous le drapeau monar-

<sup>1</sup> *Journals of the h. of Lords*, t. XI, p. 48; — *of the house of C.*, t. VIII, p. 49; — *Parl. hist.*, t. XXII, p. 312-320; — *Baker, Chronicle*, p. 778.



chique. Et ce qui était encore plus grave, la population étrangère aux partis, ces spectateurs innombrables et inconnus qui ne font qu'assister aux luttes politiques et n'en reçoivent que leurs émotions et leurs destinées, ceux-là ne voyaient plus que dans la monarchie leur sécurité et leur espoir. Le 29 mai 1660, le parti royaliste, qui n'avait point vaincu, ni même combattu, n'en était pas moins national et tout-puissant. C'était l'Angleterre.

L'Angleterre pouvait se croire en droit de se confier dans ses espérances : elle était peu exigeante ; lasse des grandes ambitions et dégoûtée des innovations, elle ne demandait que la sécurité de sa religion et la jouissance de ses anciennes libertés sous l'empire de ses anciennes lois. Le roi les lui promettait. Les conseillers investis alors de sa confiance, Hyde, Ormond, Nicholas, Hertford, Southampton étaient des protestants sincères et des amis du régime légal. Ils l'avaient défendu sous le feu roi. Ils étaient restés étrangers aux excès de pouvoir de la couronne. Ils avaient même concouru aux premières et salutaires réformes accomplies par le Long-Parlement. Ils se montraient résolus, et le roi avec eux, à gouverner de concert avec les deux Chambres. Le grand Conseil de la nation serait donc toujours là, auprès de la royauté, pour l'éclairer et, au besoin, pour la contenir. Tout semblait présager à l'Angleterre l'avenir auquel elle bornait ses vœux.

Mais quand de grandes questions ont fortement agité l'âme et la société humaine, il n'est pas au pouvoir

des hommes de rentrer, à leur gré, dans le repos, et l'orage gronde encore au fond des cœurs quand le ciel est redevenu serein sur les têtes. Au milieu de cet élan de joie, de confiance et d'espérance auquel se livrait l'Angleterre, deux camps se formaient déjà, ardemment ennemis, et destinés à rengager, d'abord obscurément, puis avec éclat, la guerre qui semblait finir.

Pendant l'exil des fils de Charles I<sup>er</sup>, une crainte avait constamment préoccupé leurs plus sages conseillers et leurs plus fidèles amis : la crainte qu'entraînés par l'exemple et séduits par le plaisir, ils n'adoptassent une foi, des idées, des mœurs étrangères à leur patrie, la foi, les idées, les mœurs des grandes cours du continent. Crainte naturelle et bien justifiée par l'événement. Charles II et son frère le duc d'York rentrèrent en effet en Angleterre, l'un libertin incrédule et se donnant faussement pour protestant, l'autre catholique sincère et aveugle; tous deux imbus des maximes du pouvoir absolu; tous deux de mœurs dissolues, l'un avec un cynisme élégant et sec, l'autre avec une inconséquence choquante; tous deux adonnés à ces habitudes d'esprit et de vie, à ces goûts, à ces vices qui font de la cour une école de corruption arrogante et frivole, rapidement contagieuse dans les classes, élevées ou inférieures, qui s'empressent vers la cour pour l'imiter ou la servir.

Loin de la cour, dans les villes au sein d'une bourgeoisie laborieuse, dans les campagnes chez des familles de propriétaires, de fermiers, de laboureurs, se réfu-

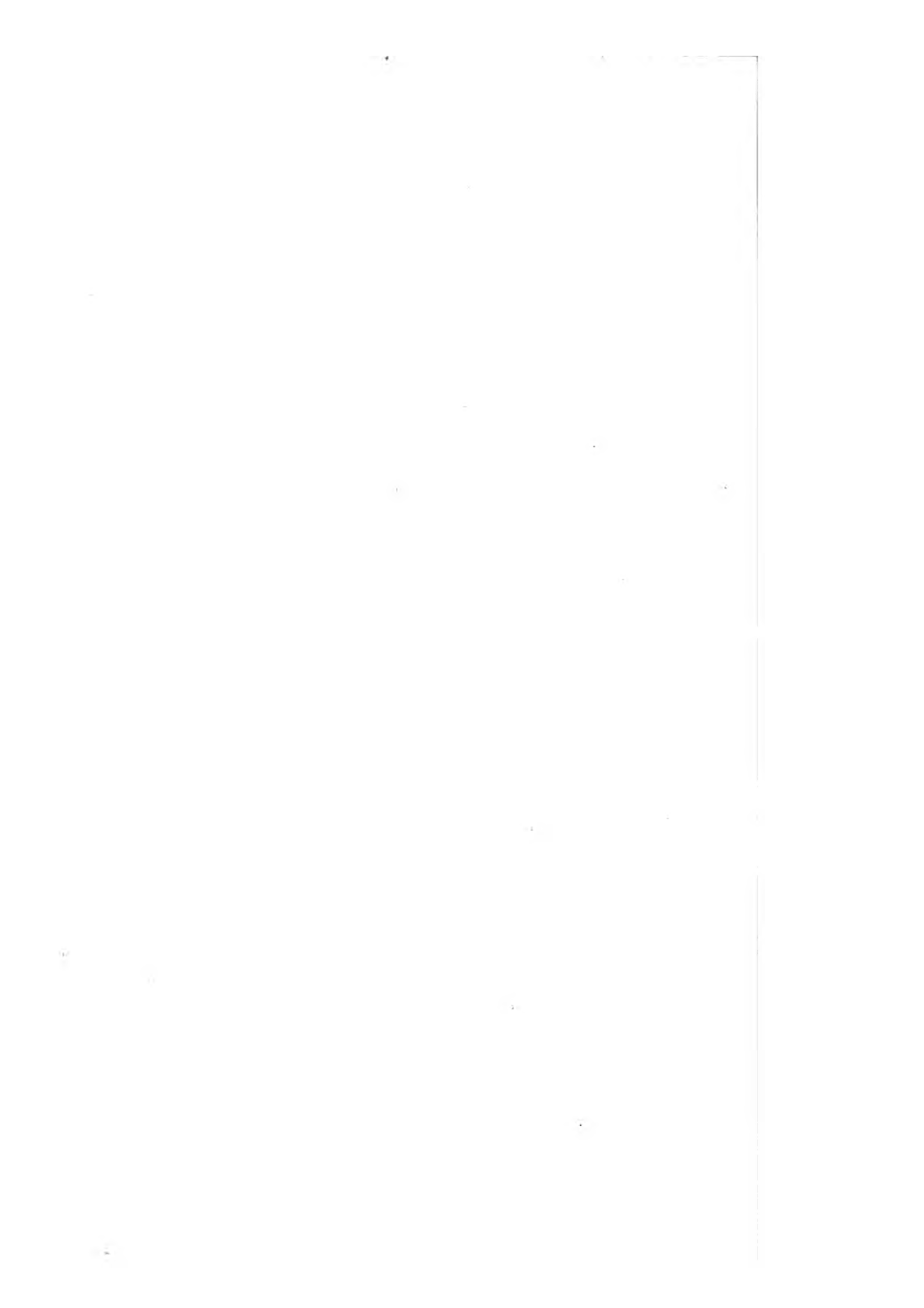
gièrent le protestantisme ardent et rigide, les mœurs sévères, et ce rude esprit de liberté qui ne s'inquiète ni des obstacles, ni des conséquences, endurecît les hommes pour eux-mêmes comme envers leurs ennemis, et leur fait dédaigner les maux qu'ils subissent ou qu'ils infligent, pourvu qu'ils accomplissent leur devoir et satisfassent leur passion en maintenant leur droit. La restauration laissait à peine entrevoir ses tendances, et déjà les Puritains se roidissaient contre elle, méprisés en attendant qu'ils fussent proscrits, mais passionnément dévoués, n'importe à quels risques et avec quelle issue, au service de leur foi et de leur cause ; sectaires farouches et souvent factieux, mais défenseurs et martyrs indomptables de la religion protestante, de l'austérité morale et des libertés de leur pays.

La Cour et les Puritains, c'étaient là, dès le lendemain de la restauration, les deux bannières ennemies qui apparaissaient aux deux extrémités de l'arène politique. Tout entière à sa joie, la nation ne les voyait pas ou ne s'en inquiétait pas. Parce qu'elle avait retrouvé le roi et le Parlement, elle se croyait au terme de ses épreuves et de ses vœux. La vue des peuples est courte. Mais leur imprévoyance ne change ni le fond de leurs cœurs, ni le cours de leurs destinées ; les intérêts et les sentiments nationaux qui, en 1640, avaient fait la révolution, subsistaient, en 1660, au sein de la réaction contre la révolution. Le temps de la guerre civile était passé ; celui des luttes et des transactions parlementaires commençait. L'empire de la religion protestante et

l'influence décisive du pays dans son gouvernement, c'était là le but que l'Angleterre révolutionnaire avait poursuivi. Tout en maudissant la révolution, qu'elle appelait la rébellion, l'Angleterre royaliste s'apprêtait à le poursuivre encore et à ne se reposer qu'après l'avoir atteint.



**DOCUMENTS HISTORIQUES**



# DOCUMENTS

## HISTORIQUES



### I

(Page 3.)

#### *M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 30 octobre 1659.

Monseigneur,

Il n'y a point encore de gouvernement en Angleterre, quelques soins qu'aient pris tous ces jours les chefs de l'armée avec quelques ministres du Conseil d'État pour en convenir. Ils avaient bien projeté de former un Conseil secret avec un Sénat de soixante et dix, et de rappeler le Parlement pour lui faire autoriser cet établissement, révoquer les actes des 21, 22, 23 du mois de septembre, pourvoir au payement des troupes et passer quelques réglemens; mais dans l'assemblée qui se fit hier au soir chez l'Orateur de ce corps pour concerter ces propositions avec les députés avant que de remettre le pouvoir entre leurs mains, ils ne purent s'accorder, la plus grande partie ne voulant pas recevoir la loi de l'armée; déjà même beaucoup d'entre eux se sont retirés aussi bien que neuf des membres du Conseil; les autres continuent de s'assembler; l'un de leurs principaux soins a été de disposer les juges à faire

leurs charges, et ils doivent s'asseoir jusqu'au vingtième du mois prochain, le Parlement ne leur ayant donné commission que jusqu'à ce temps; le Conseil de guerre a cependant fait Lambert major-général de toutes les forces, et le colonel Desborough, oncle du dernier Protecteur, commissaire général de la cavalerie. Il a aussi été dépêché de sa part en Écosse, Irlande, et à toutes les garnisons pour s'assurer des commandants ou les disposer; quelques-uns doutent que les généraux Monk et Ludlow changent si facilement de sentiments, et il paraît même assez de contrariété dans ceux des officiers qui sont à Londres; une partie est portée à maintenir le gouvernement républicain et s'oppose aux résolutions que Lambert voudrait faire prendre; il ne laisse pas cependant d'avoir grand crédit; et Vane, fort suivi par les sectaires, est uni entièrement avec lui. C'est à eux seuls qu'on peut attribuer la présente révolution, et le Parlement en voulant les détruire les a élevés; s'il eût témoigné moins d'aigreur contre le premier et ménagé les autres officiers, jamais ils ne se seraient portés à rompre ce corps; mais sa destinée a voulu qu'il soit tombé dans les mêmes fautes qui ont ruiné le Protecteur, prenant trop de confiance en l'appui de quelques régiments, au lieu de considérer que tous ces temps les troupes d'Angleterre ont évité la division et que le petit nombre s'est accommodé au plus grand, quelque parti que celui-ci ait embrassé; en quoi on peut louer les uns et les autres, l'union étant seule capable de les garantir contre la haine générale de toute la nation qui supporte avec regret un gouvernement militaire, et néanmoins n'a pas le cœur de faire effort pour s'en affranchir, jamais elle ne fut plus tranquille qu'aujourd'hui, bien que la conjoncture semble être favorable à toutes sortes d'entreprises; les royalistes se contentent de faire courir la déclaration de leur roi qui avait été dressée durant le soulèvement du chevalier Booth, avec une lettre à Lambert qui le convie d'en embrasser les intérêts et de donner le repos à la patrie; les mêmes font courir le bruit que la France et



l'Espagne sont résolues d'appuyer le rétablissement de ce prince. C'est, Monseigneur, l'état présent de l'Angleterre qui ne se peut pas dire bien certain.

Je n'apprends pas que l'on y ait reçu aucune nouvelle du Nord, et j'ai seulement à faire savoir à Votre Éminence que les banquiers perdant patience ont protesté mes lettres de change, et que je ne puis sortir de cette confusion s'il ne lui plaît donner les ordres qu'elle m'a fait espérer pour le paiement de mes appointements. C'est avec beaucoup de regret que je me vois obligé de l'importuner encore sur ce sujet et de lui représenter que mes services depuis douze ans, dans des emplois ruineux, me mettent hors d'état de subsister en Angleterre sans le secours du roi.

---

## II

(Pages 17, 26.)

### *M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 3 novembre 1659.

Monseigneur,

Les deux lettres dont Votre Éminence m'a honoré les 6 et 14 du mois passé ne m'ont été rendues que cejourd'hui. J'avais auparavant reconnu, par les bruits publics et la froideur du précédent régime d'Angleterre, les jalousies que le passage du roi et du duc d'York avait causées; et dans l'audience que le Conseil d'État me donna peu de jours avant la dissolution du Parlement, je fis tout devoir pour lui persuader que Sa Majesté ni Votre Éminence n'avaient aucune connaissance de ce passage, mais que c'était une surprise assez facile dans un pays ouvert et dans un temps que les frontières n'étaient pas gardées comme en temps de guerre. La réserve dont les ministres de l'État ont continué d'user en mon endroit me faisait aussi douter qu'ils eussent pris tant de créance en mes paroles qu'à quelques lettres interceptées et avis, entre autres

de Talbot, ci-devant jésuite, qui assurent d'une liaison entre la France et l'Espagne pour le rétablissement de la famille royale, et que des ambassadeurs doivent être envoyés pour en faire la proposition ; mais, après ce qu'il a plu à Votre Éminence de m'en faire savoir, je ne puis attribuer la défiance que l'on affecte qu'au dessein de retenir l'armée par la crainte d'un ennemi du dehors, n'y en ayant plus au dedans qui puisse donner le moindre ombrage depuis la déroute de Booth; s'il me paraît que ces soupçons soient véritables, je ne manquerai pas de chercher l'occasion de désabuser le nouveau régime et de lui faire connaître la vérité. Le peu de correspondance que j'ai eue avec les ministres du Conseil d'État depuis tous ces bruits ne m'a pas permis de découvrir leurs dispositions touchant la paix avec l'Espagne; mais il est certain que le Parlement la souhaitait et ne se souciait pas même de conserver Dunkerque. Vane, qui a cabalé pour avoir la direction des affaires du dehors, peut avoir eu d'autres pensées, à quoi se rapportent assez les plaintes qui se sont publiées de l'accueil que le seigneur don Louis de Haro avait fait à M. Lockhart; cette même faction demeurant encore dans l'autorité, il ne se peut pas juger si le changement de gouvernement les portera dans d'autres sentiments, mais il sera assez à propos de faire savoir et la disposition d'Espagne et les soins que Votre Éminence a pris pour l'avancement de cette paix, si les avis qu'en doit avoir donnés ledit sieur ambassadeur se tiennent aussi secrets qu'ils l'ont été jusques à présent. Quant aux inclinations d'ici touchant la paix du Nord, elles m'ont toujours paru assez conformes à celles des Hollandais, et toute correspondance a été interrompue avec moi sur ce sujet depuis que le roi de Suède a refusé le traité projeté à la Haye et que l'ambassadeur de Hollande a fait entendre que Sa Majesté continuait d'assister ce prince. Je n'ai pas laissé d'en parler au Conseil, mais sans avoir encore reçu aucune réponse, ce qui me persuade que le dessein n'est pas de favoriser la conquête du Danemark; outre que ce ne pourrait être sans blesser les États généraux qui se ménagent

fort, il ne passe pas pour être de l'intérêt d'Angleterre que le roi de Suède soit maître de toute la mer Baltique; sa conduite envers les plénipotentiaires d'Angleterre a aussi découvert une si grande fierté, que l'accroissement de sa puissance ne peut qu'exciter de la jalousie et qu'il ne semble pas que l'on en doive rien attendre, si ce n'est qu'elle ne concoure point avec les États généraux à sa ruine, ce qui ne sera pas difficile à obtenir si une fois ce régime d'Angleterre peut être persuadé que le roi n'appuiera pas le retour de la famille royale; autrement il aurait complaisance entière pour les Hollandais. Je vois les ministres suédois pleins d'espérance que le gouvernement leur sera plus favorable à cause que le lieutenant général Fleetwood est assez bien intentionné; mais Vane est fort en crédit et il m'a paru fort porté pour les Hollandais; ainsi la considération de la France peut seule changer les résolutions d'ici; au reste l'on y est persuadé que, quelque mine que fasse le roi de Suède, son inclination est entièrement éloignée de la paix si elle ne le rend maître de toutes les îles du Danemark, et l'un des plénipotentiaires anglais m'a écrit depuis peu en des termes qui ne permettent pas d'en avoir autre opinion, ni d'attribuer la reprise du traité qu'à un dessein d'amuser les médiateurs jusqu'à ce que la saison d'agir soit passée et que Sa Majesté se soit déclarée sur les demandes que l'envoyé de Suède lui est allé proposer. Comme elles pourront faire exécuter le dessein déjà formé d'envoyer une ambassade à l'Empereur et que désormais il n'y aura pas grande affaire à traiter avec l'Angleterre, si Votre Éminence me jugeait propre à cet emploi, je le préférerais avec joie à la continuation de mon séjour en ce pays et supporterais avec moins d'impatience la remise du mariage dans ce service que dans l'oisiveté. Je sou mets néanmoins cette pensée à Votre Éminence, me confiant qu'elle m'accordera ce qui pourra le plus contribuer à mon élévation. Il me resté, pour satisfaire au désir qu'elle a d'être informée exactement de l'état de l'Angleterre, à lui faire savoir que les principaux officiers de l'armée et quelques ministres du

Conseil d'État, après différentes propositions et ouvertures d'accommodement avec le Parlement, sans succès, ont enfin résolu avant-hier d'établir un Conseil de vingt-trois personnes dont dix sont colonels, trois bourgeois de Londres et le reste était du précédent Conseil ou de celui du Protecteur. Les lieutenants généraux Fleetwood, Lambert, Desborough et le chevalier Vane sont les plus signalés de ce corps et ceux qui apparemment auront le plus d'autorité, les autres n'étant pas gens ni d'esprit à gouverner, ni aussi appelés à ce dessein, mais pour faire nombre. Il se dit que leur établissement n'est que provisionnel et jusqu'à ce qu'ils aient choisi un plus grand nombre; ce petit corps pourrait bien gouverner toujours s'il peut être approuvé par toutes les troupes; il le devait être aujourd'hui par le Conseil de guerre des officiers qui sont à Londres, et vraisemblablement les autres suivront cet exemple, bien que Monk, qui n'est pas de ces nouveaux ministres, ait encore depuis peu renouvelé au Parlement, qu'il croyait subsister, les assurances de sa fidélité, et en même temps répondu au major-général Lambert qu'il ne pouvait faire souscrire par les officiers sous son commandement les propositions que ceux d'Angleterre avaient présentées au Parlement, pour être plus propres à mettre la division qu'à entretenir l'union dans l'armée. Ses lettres ont été aussitôt publiées et semblent avoir avancé l'établissement de ce sénat, afin que les officiers d'Écosse, voyant un régime formé et le Parlement dissipé, perdent la pensée de former un parti. Le commandant d'Irlande passe aussi pour grand républicain; néanmoins il a été fait aussi du Conseil et l'on croit qu'étant anabaptiste il sera de plus facile convention. Si ces espérances ne sont pas vaines, le présent régime subsistera, quoiqu'il ne s'en pourra point former un plus désagréable à la nation, et que ceux même qui le composent le désapprouvent en apparence; mais Vane et Lambert ne pourraient maintenir leur autorité dans un autre gouvernement; et comme ils ont plus d'esprit que les autres, ils ont engagé la plupart des officiers si avant contre le Parlement

que ce leur a été une nécessité de former ce Conseil nouveau. Il n'y a point eu d'autre changement que les chanceliers. Mais le sieur Bradshaw, qui a présidé au jugement du roi, refuse de rendre les sceaux à d'autres qu'au Parlement, et, comme il est moribond, l'on attend la fin de ses jours pour les retirer. Il a aussi été fait proposition aux prisonniers de la Tour de Londres de les décharger de toutes poursuites moyennant un million de livres sterling dont ils pourraient faire le recouvrement sur tous les coupables de la dernière insurrection ; mais ils ne se trouvent pas assez forts pour faire telle entreprise. Le milord Faulconbridge n'est pas de ce nombre, la liberté lui ayant été donnée depuis quelques jours. L'armée a reçu aujourd'hui de l'argent, et elle a mis au jour une espèce de déclaration pour justifier la rupture du Parlement, dont le crime est d'avoir voulu se perpétuer dans l'autorité et de n'avoir rien fait de ce qui avait été stipulé devant son rappel. Mais en effet, son emportement sans mesure contre Lambert et quelques autres officiers de l'armée a été cause de cette résolution, dont les auteurs ne laissent pas de reconnaître..... que sans un corps qui porte ce nom il ne se peut tirer argent du peuple, ni former aucun établissement solide. Toutes ces résolutions remplissent les royalistes d'espérance ; en effet jamais les esprits ne furent si désunis et, suivant les apparences, les chefs de l'armée ne seront pas longtemps sans entrer en jalousie les uns des autres, et les petits officiers sans en avoir d'eux-mêmes. Le peuple est aussi persuadé que le seul retour du roi est capable de rétablir le repos d'Angleterre ; il attend néanmoins avec grande tranquillité la suite de ces divisions, et la noblesse est si abâtardie qu'elle ne reprendra pas cœur jusqu'à ce qu'elle voie un parti de formé et disposé à embrasser les intérêts de la famille royale.

. . . . .

## III

(Pages 26, 27.)

*M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 6 novembre 1659.

Monseigneur,

Depuis la lettre que je me suis donné l'honneur d'écrire à Votre Éminence le 3 de ce mois, il ne s'est pas fait grand progrès dans l'établissement du régime d'Angleterre, et l'on n'en saurait parler encore qu'avec peu de certitude, puisque les lettres qui arrivèrent d'Écosse avant-hier au soir assurent que le général Monk persiste dans ses résolutions en faveur du Parlement, et que les nouvelles de sa dissolution ne lui furent pas sitôt données qu'il assembla les officiers de ses troupes, leur fit sa déclaration, et, les ayant trouvés dans des sentiments conformes au sien, leur ordonna de se tenir prêts pour marcher; l'on veut même qu'il se soit saisi de quelques officiers anabaptistes moins enclins à le suivre qu'à s'accommoder au service de l'armée. Ces avis firent dépêcher d'ici, hier au matin, son beau-frère et son colonel avec quelques propositions, et, sur le soir, un autre pour lui déclarer que la résolution a été prise de le combattre s'il ne peut être réduit à la raison. L'on parle même déjà d'aller au-devant de lui pour décider promptement la querelle; mais il est bien engagé pour reculer, et les menaces ne semblent pas devoir l'épouvanter, étant homme fort déterminé; ses troupes pourront être plus traitables et préférer la réconciliation au succès incertain d'une bataille; c'est aussi la principale confiance de l'armée d'Angleterre; elle a reçu en même temps des lettres du colonel Overton, gouverneur de Hull, et de sa garnison, qui les représentent fort fermes dans les intérêts du Parlement. L'on sait qu'ils s'accommoderont facilement. Quant au commandant d'Irlande, les nouvelles de la disso-

lution du Parlement l'ayant trouvé en Angleterre, il est aussitôt retourné sur la côte pour se rembarquer, et, comme il est grand républicain, d'ailleurs obligé à ce corps de son rétablissement dans l'armée, beaucoup se persuadent qu'il suivra l'exemple de Monk, quoiqu'il soit anabaptiste et du nouveau Conseil. Les officiers auraient en ce cas bien des affaires sur les bras et de la peine à défendre une cause aussi odieuse qu'est la leur, outre que d'ailleurs ils ne sont pas trop unis ensemble; déjà la jalousie commence à se mettre entre les chefs, et elle a éclaté assez ouvertement dans la nomination des ministres du nouveau Conseil. Fleetwood et Lambert l'ayant voulu composer de leurs amis, la liste en ayant été portée au Conseil de guerre pour y être approuvée, les officiers subalternes en voulurent rejeter six, et mettre en leur place pareil nombre des plus signalés millénaires, ou saints de la nation, entre lesquels se trouvait le major Harrison, dont il a été autrefois assez fait de mention, et que le Parlement, peu de jours avant sa fin, avait déclaré incapable d'aucune charge dans la république. Ce nouveau choix aurait peut-être subsisté sans les brouilleries d'Écosse, qui portèrent hier au soir le Conseil de guerre à confirmer la première nomination, crainte que ce changement ne produisît quelque division entre eux-mêmes. Mais l'on ne laisse pas de connaître que la cabale des millénaires prévaut dans l'armée, parmi lesquels ledit sieur Lambert est fort décrié pour n'avoir point de religion ni apparence, en quoi il diffère seulement de la plupart d'entre eux. Sa réputation ne laisse pas de le maintenir en crédit dans l'esprit du soldat et des plus honnêtes gens de l'armée; leur nombre étant le plus faible, sa condition est assez douteuse, aussi bien que celle de la république, dont les forces sont divisées en deux partis, l'un des amis du Parlement, et l'autre de ceux qui l'ont cassé. Ces derniers sont encore bien différents dans leurs sentiments. Les millénaires et anabaptistes veulent un gouvernement tout particulier, et Fleetwood penche de leur côté. Lambert et sa faction, se voyant perdus si l'autorité tombe entre les mains

de ces sectaires, et n'ayant pas moins d'ambition qu'eux, tâchent de se rendre les maîtres; ce n'a été jusqu'à cette heure que par intrigues; mais si l'armée s'accommodait, vraisemblablement il arriverait encore quelque autre division, et beaucoup s'imaginent que Lambert pourra bien enfin, s'il perd l'espérance de prévaloir, traiter avec le roi d'Angleterre. D'autres croient que Monk n'est pas moins disposé à prendre ce parti, et que même, à moins d'être déjà entré dans quelque engagement, il ne se serait pas si librement déclaré, ni ne sortirait d'Écosse, son éloignement avec les troupes donnant toute facilité à cette nation de se soulever. Il se remarque d'ailleurs que sa dernière lettre parle bien de répandre jusqu'à la dernière goutte de son sang pour le Parlement, mais sans désigner si c'est celui qui a été cassé. Ce sont des réflexions sur lesquelles il ne se doit pas prendre des mesures bien positives, et l'on peut seulement faire état que les dispositions demeurent très-favorables au retour de ce parti dont les chefs sont les moins engagés contre le gouvernement monarchique, et que n'ayant eu aucune part en la mort du défunt roi, ils prendront plus facilement confiance aux promesses qui leur seront faites de la part de celui d'aujourd'hui; leur plus grande peine serait, s'ils voulaient embrasser son parti, d'y disposer les troupes qui sont sous leur commandement, et ce n'est pas chose à espérer devant qu'elles fussent bien engagées les unes contre les autres, à quoi elles ont témoigné ci-devant tant de répugnance que la réconciliation se pourrait bien faire aux dépens des chefs. Il y eut encore hier, outre la contestation sur les personnes dont le présent Conseil devait être rempli, grand débat sur leur autorité, et enfin il fut convenu que ce corps aura la direction des affaires sous le nom de Comité de sûreté, autrement, commissaires pour veiller au salut de la république; qu'il considérera la forme du gouvernement qui doit être établi, en conférera, si besoin y est, avec les principaux officiers de l'armée et autres, et en rapportera le projet dans six semaines; qu'en général il aura le même pouvoir qu'avait le



Conseil d'État, et en particulier celui de faire juger les derniers soulevés, de traiter de la vente ou rachat de leurs biens, supprimer toutes insurrections, donner acte d'indemnité à ceux qui ont suivi l'État depuis 1641, lever les milices dans les provinces sous le commandement du général Fleetwood, mettre les placés et charges en bonnes mains, et traiter avec les États et princes étrangers. Cette délibération ne finit qu'à minuit, et il fut fait force propositions, entre autres, celle de diviser l'Angleterre en quatre parties et de les partager entre ceux des différentes opinions dans la religion. Ce sont des pensées de quelques zélés qui ne sont pas suivies ; il a aussi été proposé que, si le nouveau comité ne tombait pas d'accord dans six semaines d'un gouvernement, le Conseil de guerre s'en chargeât ; il y a déjà tant de part que ce ne sera pas une grande démarche, et quelque établissement qui se fasse, l'armée ne se dépouillera pas de toute autorité ; sa présente visée est d'un sénat de soixante et dix, avec pouvoir égal au Parlement en quelques matières, et de convoquer l'un et l'autre en même temps. Il s'en pourra écrire plus certainement dans quelques jours ; cependant je n'ai rien à ajouter, si ce n'est que la tranquillité se maintient dans le peuple au milieu de ces interrègnes, que les tribunaux de justice ont été ouverts cette semaine à la réserve de la chancellerie, et que le nouveau maire de Londres doit prêter serment dans deux jours ; seulement a-t-il été averti de retrancher de cette cérémonie quelques spectacles qui assemblent d'ordinaire le peuple. Il se disait que M. Lockhart avait été mandé, mais que le courrier qui lui fut dépêché au commencement de la révolution lui a porté d'autres ordres. Il aura sans doute devancé mes lettres, les postes ayant été arrêtées. Crainte que la présente n'ait la même fortune, je l'enverrai par un exprès jusqu'à Calais, afin que Votre Éminence puisse être plus tôt informée des affaires de ce pays.

## IV

(Pages 19, 27, 30.)

*M. de Bordeaux à Mgr de Turenne, à Amiens.*

Londres, 10 novembre 1659.

Monseigneur,

La dernière lettre que je me suis donné l'honneur de vous écrire ne pouvant que donner quelque curiosité pour les suites du changement arrivé en Angleterre, je vous dirai qu'il a produit une division entre les troupes d'ici et celles d'Écosse. Le général Monk s'est ouvertement déclaré pour le Parlement et convie toute la nation à se joindre à lui pour le maintien d'une cause si légitime; il a en même temps arrêté tous les officiers qui se sont trouvés contraires à ses desseins, et s'est rendu maître des deux plus considérables places qui soient sur la côte d'Angleterre du côté d'Écosse. Ces avis ont fait prendre ici la résolution de l'aller combattre, et les troupes sont en marche d'aujourd'hui. Le général major Lambert commandera encore cette expédition, dont le succès est assez à considérer. Le gouverneur de Hull, place fort importante, avait paru dans les mêmes sentiments que Monk, mais il a depuis peu donné de bonnes paroles. Le commandant d'Irlande est arrivé à Londres et paraît contraire à l'armée, ce qui pourra bien le faire retenir ici, où il est enfin établi un conseil de vingt-sept personnes pour gouverner et projeter, de concert avec les officiers de l'armée, une forme de gouvernement dans six semaines, et être ensuite présentée et approuvée par l'armée qui ne voudra pas apparemment se dépouiller de toute autorité.

## V

(Pages 27, 30.)

*M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 10 novembre 1659.

Monseigneur,

Je continuerai d'informer Votre Éminence de la suite des divisions d'Angleterre. Depuis la lettre que je me suis donné l'honneur de lui écrire par l'ordinaire précédent, il est venu des nouvelles d'Écosse qui confirment que Monk continue dans le dessein de rétablir le Parlement, qu'il a fait arrêter tous les officiers de ses troupes d'un autre sentiment, même un colonel que l'on lui avait envoyé d'ici; que les garnisons de Berwick, Carlisle et d'un autre château fortifié sur les côtes d'Angleterre se sont déclarées pour lui; et qu'enfin il prend toutes les mesures pour se fortifier. Le lieutenant général Fleetwood a en même temps reçu sa déclaration conforme à ces avis; il a aussi écrit aux Églises en mêmes termes, leur promettant assistance pour le maintien de leurs prérogatives. Ce procédé a fait prendre au Conseil de guerre la résolution d'envoyer un corps d'armée de huit mille hommes pour le combattre, ou pour arrêter au moins ses progrès; et, dès aujourd'hui, il est sorti de Londres de l'infanterie et cavalerie tirées de vieilles troupes que l'on remplira de nouvelles levées. Le major général Lambert commandera encore en cette expédition, ayant été jugé que le général Fleetwood était plus nécessaire dans la ville pour y maintenir la paix. Monk n'ayant en toute l'Écosse que neuf régiments d'infanterie et trois de cavalerie, il ne peut pas tant mettre de forces en campagne que l'on en envoie contre lui, à moins de faire de nouvelles levées ou de dégarnir toutes les places d'Écosse, ce qui le ferait soupçonner par ses troupes d'intelligence avec le roi d'Angleterre, et lui aliénerait entièrement

leur inclination, étant plus portées à la république qu'à aucune autre forme de gouvernement. Les voies de douceur se pratiquent en même temps pour les réduire, et il se fit hier, à la suscitation des officiers d'ici, une assemblée de ministres dont le résultat fut de leur envoyer quatre députés, dont deux sont colonels qui furent cassés lorsque le Parlement fut rétabli; ce n'est pas chose facile de reconnaître quel sera le succès de cette députation, ce chef étant de plus fort entier et maintenant bien avancé pour s'arrêter; l'on appréhende ici qu'il se range du parti du roi, s'il ne se sent pas assez fort, et que même il en ait déjà formé le dessein et ne se serve du nom du Parlement pour engager ses troupes, la conservation de ce corps ne lui pouvant être si à cœur qu'elle le portât à la guerre; outre que ce n'est pas une cause si agréable qu'il doive attendre que personne le voulût autoriser, ou qu'il puisse seul la défendre, l'armée d'Angleterre étant unie comme elle paraît maintenant, n'y ayant que le gouverneur de Hull dont les inclinations sont douteuses. Il y avait grand ombrage du commandant d'Irlande: il est arrivé à Londres, et l'on ne lui permettra pas d'en sortir; si les troupes d'Irlande ne suivent ses inclinations, et si celles d'Angleterre demeurent fermes dans celles qu'elles témoignent aujourd'hui, il faudra que Monk ou s'accommode ou s'appuie (sur le parti du roi); d'ailleurs le dernier lui serait fort facile, les Écossais et les Anglais étant tous disposés à se soulever; mais il faudra user d'une grande adresse pour tromper ses troupes; et bien que suivant le bruit public elles passent pour être éloignées de la réconciliation, difficilement se porteront-elles à combattre les unes contre les autres; c'est encore l'espérance d'ici que, Lambert étant sur les lieux, sa présence donnera cœur à ceux que, la crainte du mauvais traitement empêche de se déclarer pour l'armée; autrement la guerre tirera en longueur, la saison ni les forces d'Angleterre ne permettant pas d'entreprendre des sièges dans un pays fort rude, bien qu'il se soit embarqué sur la Tamise du canon. J'ai cru à propos, dans cette conjoncture délicate, de faire

dire au général Fleetwood que si mes soins étaient capables de contribuer à la réunion, je m'y emploierais avec toute la chaleur qui se doit attendre de l'affection de Sa Majesté envers l'Angleterre; il m'a envoyé ce soir remercier de cette offre sans la refuser ni accepter encore, s'excusant sur le grand embarras des affaires s'il ne venait pas lui-même me témoigner la reconnaissance que le gouvernement devait avoir d'une civilité qu'il n'a reçue d'aucun autre ministre étranger; il n'y a point d'inconvénient à faire le premier telle démarche dont tous les partis ne peuvent que savoir bon gré; je ne me suis pas néanmoins adressé au Comité pour ne la point rendre publique, et jusqu'à cette heure il ne m'a point donné avis de son établissement qui se fit sur la fin de la semaine passée sans grande cérémonie; partie des ministres choisis s'étant rendus dans la chambre ordinaire du Conseil, un colonel leur apporta et fit lecture de l'acte de l'armée; le chevalier Vane et deux autres demandèrent temps pour aviser s'ils agiraient, prenant pour prétexte de cette remise que cette commission leur donnait un pouvoir législatif qui n'appartenait qu'aux Parlements. Lambert voulut guérir ce scrupule, mais ses raisons ne les empêchèrent pas de se retirer, et ils ne se sont point représentés aujourd'hui, d'où l'on peut juger qu'ils doivent douter de la solidité du présent gouvernement et appréhender que Monk ne prévale, étant certain que ces mêmes étaient d'abord pour la dissolution du Parlement, et qu'ils ne feraient pas maintenant difficulté de s'asseoir, à moins d'appréhender son retour ou de quelque autre autorité qui les recherchât pour s'être immiscés dans le gouvernement sans titre légitime; par la retraite du sieur Vane, cette assemblée se trouve fort dépourvue de personnes capables, et il ne reste que Lambert, qui doit partir dans deux jours, vraisemblablement pour ne pas retourner sitôt. Le Conseil de guerre ne laisse pas de s'assembler en même temps, et il a mis au jour une nouvelle déclaration qui promet un gouvernement sans roi, seigneurs, ni personne singulière; elle casse aussi les actes que le Parlement avait

faits trois jours avant sa dissolution, et c'est avec raison puisqu'ils révoquaient toutes les impositions. Après le mois de décembre, si la division continuait, le peuple pourrait bien se prévaloir d'un si beau titre pour ne rien payer; néanmoins présentement la tranquillité est entière, et chacun attend la décision de cette querelle avec grande inquiétude; le nouveau maire de Londres a même, sous prétexte que ce serait témoigner trop de crainte, prêté son serment avec autant de magnificence que ses prédécesseurs, quoiqu'il en eût désiré retrancher quelques représentations publiques pour éviter l'assemblée du peuple. Cette conduite est attribuée à l'inclination qu'il a pour le parti royal. Les juges n'ont point aussi laissé d'accorder ces derniers jours aux prisonniers d'État la liberté suivant les termes de la loi du pays, et il ne s'est apporté aucun obstacle à l'exécution de leurs ordres; le Comité doit même, pour prévenir des faits sensibles, élargir de son autorité tous ceux qui n'ont point été pris les armes à la main. C'est, Monseigneur, ce qui est venu à ma connaissance des affaires d'ici. Je n'apprends pas qu'il s'y soit rien passé touchant celles du dehors, si ce n'est que l'ambassadeur de Hollande a eu aujourd'hui audience du Comité, et lui a fait instance pour l'exécution des articles signés à La Haye le quatrième d'août; mais ce temps ne permet de croire qu'il se prenne présentement aucune résolution sur une affaire de cette qualité, et je fais état de présenter le même mémoire que j'avais donné au Conseil d'État, peu de jours avant ce changement, pour faire connaître quels sont les sentiments de Sa Majesté sur ce sujet.

---

 VI

(Pages 27, 30.)

*M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 17 novembre 1659.

Monseigneur,

Je n'écrirai point encore aujourd'hui la réunion de l'armée;

il paraît plutôt de la disposition à une entière rupture, les derniers avis que l'on a reçus ici voulant que les troupes d'Écosse aient, avec de grandes démonstrations de joie, promis à Monk de vivre et mourir avec lui, qu'il leur ait de sa part fait espérer paiement de leurs arrérages, et qu'ensuite il ait détaché quelque corps pour se saisir de Newcastle, grande ville sans fortification dont se tire tout le charbon dont l'Angleterre se sert, ce qui rendrait sa prise fort préjudiciable, surtout à Londres. Il a aussi été surpris de ses lettres à d'autres villes qui les invitaient à prendre son parti et représentaient Londres dans la même disposition pour toutes ces mesures. Le général major Lambert partit en poste il y a trois jours, laissant l'armée en marche, mais sans espérance qu'elle pût faire assez de diligence pour garantir les places frontières si elles avaient inclination d'adhérer audit sieur Monk. Afin de les en détourner par l'exemple de la milice de Londres, elle a été en même recherche d'écrire à ce chef une lettre qui le conviât à la paix; mais la plus grande partie de l'assemblée n'a pas encore jugé à propos de témoigner aucune partialité, et semble vouloir différer sa déclaration jusqu'à ce qu'il paraisse plus certainement quel est son dessein. La voix publique voulait ces derniers jours qu'il eût intelligence avec le roi d'Angleterre, et ses ennemis affectent de l'appréhender; néanmoins, les républicains l'en justifient et assurent que toute sa visée ne tend qu'à rétablir le Parlement; il a encore écrit à l'armée d'ici en conformité; néanmoins, soit que ses paroles ne trouvent pas de créance, ou qu'il juge que la nécessité le pourra porter dans d'autres sentiments, et que si la guerre continue, un troisième parti se pourrait former en Angleterre, il s'y fait de nouvelles levées. Cette précaution est d'autant plus nécessaire que la ville de Londres commence à prendre la disposition de la milice et à changer les officiers que le Parlement a établis; quelques-uns et les plus considérables bourgeois parlent aussi d'avoir un Parlement libre; si Monk tenait ce même langage, il serait mieux suivi, ce qui fait employer toutes sortes de moyens pour le gagner ou ses

troupes. A cet effet, le comité a établi un sous-comité pour dresser un gouvernement capable de plaire à tous les partis et de les dégager avec honneur de la démarche qu'ils ont faite. Le sieur Vane a bien voulu être du nombre de ces commissaires subdélégués, quoiqu'il ne se mêle pas en public des autres affaires ; mais quelques autres, qui avaient fait scrupule d'agir en vertu de l'armée, sont devenus plus hardis, et il est sorti la semaine passée un acte de cette assemblée qui confirme tous les officiers et magistrats civils dans la fonction de leurs charges, et ordonne le paiement des impositions déjà établies, sous peine de quartiers libres de gens de guerre. Cette menace a été trouvée extraordinaire et donne lieu aux mécontents de décrier la condition présente de l'Angleterre. Mais le Conseil de guerre ne s'en épouvante point, et il a même depuis peu été sur le point de supprimer les dîmes et la cour de chancellerie, pour être l'un et l'autre à charge au peuple et peu nécessaires ; si l'inclination des officiers subalternes était suivie, cette réformation aurait lieu. Les chefs doivent trouver de l'inconvénient à choquer tant de monde dans la présente conjoncture, dont les suites ne se peuvent pas bien prévoir ; seulement est-il vraisemblable qu'à moins d'une intelligence avec le roi d'Angleterre, la querelle se terminera bientôt et les troupes se réuniront, les unes ni les autres n'ayant envie de combattre, et celles d'Angleterre étant entièrement unies depuis que le gouverneur de Hull a rejeté les propositions que Monk lui faisait, à quoi leur inimitié particulière a beaucoup contribué. Il ne se dit rien d'Irlande, qui doit exciter la jalousie, ni des affaires d'Angleterre.

---

## VII

(Pages 30, 34.)

*M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 20 novembre 1659.

Monseigneur,

Les dispositions d'aujourd'hui paraissent bien différentes



de celles qui se seront pu remarquer dans mes précédentes lettres. La ville de Londres semblait, au commencement de la semaine, fort mécontente et même inclinée à faire instance auprès de l'armée pour un Parlement libre; elle avait aussi refusé la lettre au général Monk, qui en était désirée, et le peuple faisait tous les jours insulte aux troupes, principalement à quelques régiments de sectaires qui entraient en garde toutes les nuits. Ces mauvaises humeurs sont aujourd'hui dissipées, et il se dit que le maire a promis de ne rien souffrir qui altère le repos public, ni au préjudice du présent gouvernement, et que cet accord a été fait à condition que ces sectaires, contre lesquels le peuple est fort animé, ne seront plus employés à la garde de la ville; le Conseil de la bourgeoisie en prit hier la résolution, et l'ayant communiquée au Comité, elle a été suivie; dans le moment que cette affaire se délibérait, il arriva des lettres de Monk qui ne donnèrent pas moins de joie; elles le représentent disposé à traiter, et il doit envoyer quatre officiers pour cette négociation, du succès de laquelle personne ne doute. Il y a aussi nouvelle que ses troupes ne se sont point présentées à Newcastle, et que celles qui s'en étaient approchées se sont retirées à Berwick dont la garnison s'est déclarée en sa faveur. Pour ce qui est de Carlisle et de Taymouth, que l'on croyait avoir suivi ce même exemple, à cause que le régiment de Haslerig y était en garnison, elles ne se sont point déclarées, et l'union paraît tout entière entre les troupes d'Angleterre, ce qui sans doute abattra la fierté des autres, fondée sur la confiance qu'elles avaient que quelques régiments d'ici étaient portés à rétablir le Parlement. Il s'en était encore parlé ces derniers jours dans le Conseil de guerre comme d'un moyen pour apaiser les mécontents, et la résolution eût été prise s'il se fût trouvé quarante membres de ce corps bien intentionnés dans l'armée. Maintenant que Monk change de sentiment, cette pensée sera rejetée et le Comité achèvera l'ouvrage qu'il a commencé; l'on veut même que déjà il ait arrêté une forme de gouvernement composé d'un Conseil de cinquante, qui en appellera un autre

de deux cents et nommera les membres du peuple, lui laissant la liberté de les choisir entre quatre cents qui lui seront présentés ; ce second corps doit être changé dans les trois ans, et tous les ans dix du Conseil de cinquante sortiront de charge pour faire place à pareil nombre tiré des deux cents. Ce modèle n'est pas encore publié, et devant que de paraître il y pourrait bien être apporté quelques changements, la réunion ou division de l'armée ne pouvant que servir de règle aux résolutions du précédent régime.

---

### VIII

(Pages 30, 40.)

#### *M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 24 novembre 1659.

Monseigneur,

Les lettres que le général Monk avait écrites la semaine passée ont été trois jours après suivies de ses officiers ; ce sont trois officiers de différents corps qui arrivèrent à Londres avant-hier et ont commencé cejour d'hui de conférer avec les chefs de l'armée. Ils avaient en passant vu le général Lambert, et leurs propositions lui doivent avoir paru raisonnables puisqu'il a aussitôt fait arrêter ses troupes suivant leur désir. L'on veut qu'ils soient chargés principalement d'insister sur le rappel du vieux Parlement ou la convocation d'un nouveau, sur le maintien des lois anciennes de la nation et l'entretien des ministres par les voies ordinaires, c'est-à-dire les dîmes. Les deux derniers points semblent choquer le sentiment des sectaires qui veulent convertir les dîmes à d'autres usages et faire un autre fonds pour l'entretien des ministres. Ils ont aussi fort à cœur de changer beaucoup de lois. Mais pour le Parlement, il ne se fera pas difficulté de l'obtenir pourvu que ce soit avec telles restrictions que le peuple ne puisse élire des personnes contraires au gouvernement républicain, et qu'aussi

en même temps il s'établisse un sénat avec pouvoir égal en quelques cas; l'on veut même que la résolution ait été prise par le Comité d'appeler ce corps au lieu de l'assemblée de deux cents qui s'était projetée, et il n'est pas vraisemblable qu'aucune de ces conditions soit refusée aux troupes d'Écosse, si elles peuvent les réunir. Quelques-uns sont persuadés que Monk ne traite pas de bonne foi, et qu'il avance ces demandes pour gagner temps et pour rendre sa cause plus populaire sur l'espérance qu'elles ne seront point accordées; néanmoins la plus commune opinion veut qu'il ait un véritable dessein de s'accommoder; ses troupes l'abandonneraient bientôt si elles avaient le moindre soupçon de quelque intelligence avec le parti du roi, sans l'appui duquel il ne se peut maintenir contre toute l'armée. Il est vrai que les presbytériens se joindraient assez facilement à lui si la présente autorité les persécutait; mais quelle que soit son inclination, elle ne paraîtra pas dans la présente conjoncture, et il n'y a que trois jours que, pour remettre les esprits de la bourgeoisie de Londres qui semblaient toujours alarmés d'un changement dans la religion, le général Fleetwood, le colonel Desborough et le sieur Whitelocke allèrent à la maison de ville et y firent trois harangues de différents genres. Le premier professa un entier désintéressement de l'armée et promit qu'il ne serait fait aucun préjudice aux libertés de la nation ni au gouvernement de la religion. Le second parla en termes plus militaires et plus conformes à son humeur un peu dure, déclarant qu'ils n'étaient pas venus pour flatter la ville, que l'armée ne se mettrait jamais en état de défendre ceux qu'elle avait vaincus, et qu'elle appuierait plutôt les sectaires que de souffrir qu'il se prît aucune résolution à son préjudice. Le dernier, qui est maintenant garde du sceau, exhorta la compagnie à l'union et à la paix, pour laquelle entretenir il se tient dans les principales places des troupes, mais non pas des sectaires; et le maire est fort actif, témoignant par sa conduite de vouloir empêcher qu'il n'arrive soulèvement; aussi serait-il sans doute suivi d'une grande confusion, les peuples n'étant pas

d'un même esprit et les sectaires se trouvant en assez grand nombre pour balancer, avec ce qui reste de l'armée, la puissance des autres bourgeois ; c'est ce qui tiendra ceux-ci dans le devoir jusqu'à ce que la négociation ait eu quelque succès ; mais si la fortune voulait qu'elle ne produisît pas l'accommodement, la ville pourrait bien donner de la peine au présent régime, qui est toujours occupé aux affaires du dedans. Il reçut la semaine passée la nouvelle de la paix par le courrier que M. Lockhart avait renvoyé ; lui-même doit arriver ce soir à Londres pour rendre compte de sa négociation ; cependant il est imprimé que la France a abandonné l'Angleterre et le Portugal ; cette jonction marque qu'il ne reste pas ici une entière satisfaction du traité dont je différerai de parler jusqu'à ce que ordre m'en ait été envoyé. Je n'ai rien à ajouter touchant les intérêts de Suède, n'en étant point arrivé depuis nouvelles ni sur aucune autre affaire, etc.

---

 IX

(Page 40.)

9<sup>o</sup> *M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 27 novembre 1659.

Monseigneur,

Les dernières lettres que je me suis donné l'honneur d'écrire à Votre Éminence l'auront informée des dispositions qu'il y avait ici à un accommodement entre les troupes. Ces apparences n'ont point été trompeuses, le traité ayant été conclu vingt-quatre heures après. Les députés d'Écosse demeurèrent d'abord si satisfaits du gouvernement que le comité avait projeté, qu'ils n'insistèrent plus sur le rappel du vieux Parlement, et tombèrent ensuite d'accord d'oublier tous les mécontentements, de passer un acte d'indemnité pour tout ce qui a été fait de part et d'autre, de mettre en liberté les officiers que Monk avait arrêtés, et d'assembler à Newcastle

quatorze députés des deux armées pour régler les intérêts de ceux qui ont été cassés ou suspendus dans ces derniers temps en Angleterre et en Écosse ; qu'il sera renoncé au prétendu droit du roi d'Angleterre et de sa famille ; que les trois nations seront gouvernées en forme d'État libre ou de république sans roi, maison de pairs ni aucune personne singulière ; qu'il sera établi un Conseil de dix-neuf personnes dont dix seront Presbytériens modérés et nommés par les députés de Monk et l'armée d'ici, les autres neuf pris des trois armées, savoir Angleterre, Écosse et Irlande, pour tous ensemble ou au moins neuf, régler les qualifications de ceux qui pourront être élus par le peuple pour tenir le Parlement ; qu'il sera aussi fait une assemblée de deux officiers de chaque régiment, d'un de chaque garnison et dix de la marine, devant lesquels le gouvernement projeté sera présenté le 16 du mois prochain pour être délibéré. Il a aussi été résolu que les universités seront si bien entretenues et réformées qu'elles deviendront des écoles de savoir et de piété ; ce sont les articles qui paraissent. Quant au modèle du gouvernement, quoiqu'il passe pour approuvé, il ne se publie pas encore. L'accord n'eut pas sitôt été signé par les commissaires des deux armées qu'il fut présenté au Conseil général des officiers, et après quelque débat, confirmé. Deux copies en furent ensuite envoyées hier aux généraux Lambert et Monk qui avaient marché, et sur le soir le canon de la Tour de Londres solennisa cette réconciliation, que beaucoup s'imaginaient plus difficile qu'elle ne s'est trouvée, mais avec peu de raison, n'y ayant point apparence que l'intérêt du vieux Parlement pût entretenir une division qui aurait sans doute ruiné les deux partis pour peu qu'elle eût continué ; le peuple de Londres devenait tous les jours plus fier jusques à refuser le paiement des impositions ordinaires, sous prétexte que le Parlement les avait toutes révoquées deux jours avant sa séparation. Ce refus a obligé l'armée d'accompagner les collecteurs de soldats sans qu'aucun désordre y soit arrivé. Il avait aussi changé la plupart des officiers de la milice de la ville pour

n'avoir pas trouvé les anciens bien intentionnés, et celle de Westminster avait refusé de s'armer, sur les ordres du comité. Si l'armée trouvait quelque traverse, Monk n'était pas sans peine et sans défiance de la fermeté de ses troupes dont quelques compagnies s'étaient débandées. Ainsi, les uns et les autres étaient en quelque nécessité de s'accorder et, par leur traité, la puissance demeurera aux chefs puisque le régime doit être composé d'un sénat qu'ils choisiront; que ce corps convoquera les Parlements selon le besoin, aura sur eux la voix négative au fait de la religion et du gouvernement, et même leur proposera les matières qui auront à être délibérées. Il se dit aussi que les dîmes seront appliquées à d'autres usages que l'entretien des ministres, auquel il sera pourvu d'ailleurs, et que beaucoup d'autres règlements doivent être faits dans la justice. Comme le peuple d'Angleterre est fort rebuté de toutes les révolutions arrivées, le nouveau projet conserve en quelque façon ses prérogatives en ce qu'il laisse aux Parlements le pouvoir qu'ils avaient sous les rois que le sénat représentera; l'on peut croire que l'établissement d'aujourd'hui sera solide, quoique les sectaires y aient plus de part que les Presbytériens que l'on tâchera sans doute d'éloigner du Parlement; il ne sera pas néanmoins facile d'étouffer toutes les jalousies des chefs, et, si la crainte de la famille royale ou les impressions qui se sont données que la France et l'Espagne avaient résolu d'entreprendre son rétablissement ont fait aujourd'hui réunir les esprits, quand ces alarmes seront dissipées il pourra bien renaître des nouveaux sujets de querelle. J'ai vu aujourd'hui M. Lockhart qui m'a paru persuadé que le roi n'avait aucun dessein de se mêler des querelles d'Angleterre; il en aura parlé sans doute avec même esprit aux chefs du gouvernement et dissipé leurs défiances si elles sont véritables. Ledit sieur ambassadeur m'a aussi fait civilité de la part de M. Fleetwood, sur l'entremise que je lui avais offerte dans le temps que le succès de la division était fort incertain; je n'ai pas cru devoir dans la conjoncture présente porter d'autres paroles ni n'ai aussi

aucune autre affaire à traiter. Il ne se dit rien de celles du dehors d'Angleterre ; seulement on a des avis du Portugal qui disent la défection du duc d'Aveira, et l'ambassadeur de cette nation auprès des Provinces-Unies a, depuis peu de jours, relâché aux Dunes ; il doit être maintenant à la Haye, d'où le sieur Downing, résident, est retourné ici.

---

## X

(Pages 42, 53.)

### *M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 5 décembre 1659.

Monseigneur,

J'ai reçu les deux lettres qu'il a plu à Votre Éminence de m'écrire les 4 et 14 du mois passé ; la dernière m'obligerait d'entrer en quelque justification s'il n'eût été déjà reconnu que je n'ai pas manqué de donner avis par tous les ordinaires de ce qui se passait en Angleterre, et que les ports en ont été fermés assez longtemps ; que même les premières dépêches qui furent écrites après la rupture du Parlement ont été retenues ici. J'aurais pu prévenir l'un et l'autre en dépêchant un exprès et lui faire trouver passage si la révolution arrivée m'avait paru assez considérable pour changer les desseins qui se pouvaient projeter en France à l'égard de l'Angleterre ; mais jusqu'à ce que les sentiments de Monk aient été sus, il ne s'est pas dû juger autrement de ce régime, puisque du temps de la séance du Parlement, il avait dès lors toute l'autorité, et que son union ou sa division doivent servir de fondement aux mesures qui se doivent prendre sur les affaires de l'Angleterre. Mes précédentes dépêches auront informé assez exactement de l'état où elles se trouvaient la semaine précédente, et fait attendre une entière réunion de toutes les forces après l'accommodement dont les députés des deux

partis étaient convenus ; c'est encore aujourd'hui le souhait et l'espérance des chefs de l'armée. Néanmoins, peu de temps après la signature de ce traité, les députés d'Écosse ont reçu ordre d'insister sur le rappel du vieux Parlement et de demander que le généralat d'Écosse soit séparé de celui d'Angleterre. Il s'est aussi su que Monk avait appelé des députés de toutes les provinces et villes qui sont sous son gouvernement ; quelques-unes de ses lettres le représentent d'ailleurs résolu de traîner en longueur la guerre plutôt que de se relâcher, et il en fut hier présenté à la ville de Londres de sa part, professant que son intention n'est autre que d'avoir un Parlement libre et de délivrer la nation de l'esclavage où elle se trouve, et, conviant le peuple à l'assister. Quelques-uns de la compagnie en voulurent empêcher l'ouverture ; mais leur nombre n'étant pas le plus grand, lecture en fut faite, et aussitôt le maire, sous prétexte qu'il était tard, remit l'assemblée. Il a écrit aussi aux autres villes dans les mêmes termes, et bien que ce soit devant que ce général ait avis du traité, sa conduite ne laisse pas de faire appréhender qu'il n'ait changé de sentiment, que les Presbytériens d'Angleterre ne lui aient donné cœur et que, flatté d'espérance de devenir le chef de ce parti le plus considérable, il ne rejette l'accord dont le retardement ne peut qu'avoir de mauvaises suites, les esprits de toute la nation se trouvant fort portés à secouer le joug de l'armée, et le peuple étant excité, tant par les vieux parlementaires que par les autres factions, à ne plus payer les impositions, afin de réduire le soldat par le manquement de paye à se mutiner et joindre à Monk. Les Presbytériens tâchent en même temps de gagner les autres, et j'apprends que ces derniers jours les principaux ont fait quelques assemblées dans Londres pour chercher les voies de l'accommodement à l'avantage du roi. Outre les cabales des ennemis du présent régime, il y a dans l'armée des intérêts différents : Fleetwood, Lambert et les sectaires dont Vane est le chef veulent chacun s'attribuer la puissance. Le parti du premier prévaut maintenant sur les deux autres ;



ledit sieur Vane parle de se retirer des affaires, ses avis n'étant plus suivis. Lambert ne quittera pas si facilement; il est réputé assez accrédité pour attirer à soi une partie de l'armée et assez ambitieux pour chercher son agrandissement auprès du roi, s'il ne voit plus de jour à devenir avec le temps le chef de la république ou au moins de toutes ses forces; aussi est-il fort caressé par les royalistes qu'il a ménagés dans ces derniers temps; ceux que je vois sont plus remplis de confiance qu'ils ne m'avaient encore paru et se flattent que l'accommodement sera rejeté. Le parti contraire en a aussi l'alarme et ne désavoue pas que les présentes dispositions sont fort mauvaises; la principale ressource d'ici est dans la crainte qu'auront les officiers de Monk que leur division ne rétablisse le roi; il se dit même que beaucoup l'ont abandonné depuis que les troupes de Lambert se sont approchées de la frontière; elles doivent être maintenant vers Newcastle, et Monk entre Édimbourg et Berwick; les bruits publics veulent qu'il y ait eu quelque rencontre entre leurs partis, mais sans fondement, n'étant pas à présumer que ni les uns ni les autres aient tant envie de se détruire qu'ils se soient cherchés devant que de recevoir des nouvelles de la négociation de Londres où les députés d'Écosse sont encore dans l'attente de la ratification. Ce n'est pas chose facile que de prévoir quelle sera la fin de ces mouvements. La raison veut que les uns et les autres s'accommodent promptement, à quelque condition que ce soit; mais Monk peut se persuader qu'en demeurant ferme, tous les Presbytériens le favoriseront et qu'avec cet appui il deviendra le maître. Jusques à cette heure, l'on ne veut pas qu'aucune autre visée puisse être dans son esprit ni qu'il ait intelligence avec le roi d'Angleterre; sa réponse sur le traité découvrira dans peu son dessein: cependant tout est en suspens. Les tribunaux de justice sont même fermés à cause que les juges n'avaient commission du Parlement que jusques au 20<sup>e</sup> du mois passé. Les tailles n'étaient ordonnées que pour le même terme, et dans la fin du présent mois toutes les autres impositions doivent cesser; quoique le comité en ait

ordonné la continuation, la levée ne s'en fera pas sans soldats. J'ai déjà fait savoir à Votre Éminence que M. Lockhart m'avait visité et paru persuadé que le passage du roi d'Angleterre par la France ne procédait pas d'un dessein d'appuyer ses desseins; il en aura sans doute parlé en ces termes au comité. Ce n'est pas qu'il ne s'affecte toujours grande jalousie des inclinations de Sa Majesté, et elle est en partie fondée par les royalistes, bien que ce soit le moyen de réunir plus tôt les esprits de l'armée.

---

## XI

(Pages 38, 53.)

*M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 8 décembre 1659.

Monseigneur,

Les affaires d'Angleterre se trouvent au même état que ma précédente lettre a fait savoir; la ratification de l'accommodement des armées n'est point encore arrivée et elle n'était attendue qu'aujourd'hui ou demain. Cependant il paraît que le général Monk a déclaré à l'assemblée d'Écosse, qui s'est tenue dans le lieu ordinaire des Parlements, que Dieu et les hommes l'appelaient en Angleterre pour y rétablir le Parlement, qu'il a exhorté les députés à faire tout devoir pour maintenir la tranquillité publique durant son absence de peu de temps, et demandé assistance d'argent. Lesdits députés ont professé ne vouloir point se mêler de la querelle, la fin ne pouvant être avantageuse au pays, et que le pays étant désarmé, il n'en fallait rien appréhender; que néanmoins ils ne laisseraient pas que de faire leur possible pour le tenir en paix et donneraient un subside. Cette grande disposition à ouvrir la bourse rend les inclinations de ce chef plus suspectes, y ayant peu d'apparence que les Écossais, peu opulents et moins affectionnés à leur gouverneur, lui accordassent un

secours si facilement, à moins de voir jour à l'attirer dans les intérêts du roi, pour lesquels il a autrefois combattu; encore que présentement il n'eût autre fin que celle qu'il professe, cette défiance est augmentée par les changements qu'il fait dans ses troupes au moment que ses députés traitent; et, bien qu'ils espèrent toujours de n'être pas désavoués, il se fait force recrues et nouvelles levées par toute l'Angleterre, soit pour le réduire à la raison ou pour surmonter la résistance qui se trouvera dans la levée des impositions, le peuple devenant tous les jours plus dur, jusque-là qu'un artisan de Londres a fort maltraité des soldats qui assistaient les collecteurs. La difficulté ne sera pas moindre à la campagne, et la crainte sera seule capable de tirer de l'argent tant que les impositions ne seront point ordonnées par le Parlement. Le Comité travaille en même temps à mettre l'acte du gouvernement en état d'être présenté aux officiers de toutes les armées qui se doivent assembler le 16 du mois, et le Conseil de guerre a nommé vingt-sept commissaires pour l'examiner. Il s'était encore parlé de rappeler le vieux Parlement, au moins quarante membres, pour n'être pas facile d'assembler un semblable corps si intéressé à favoriser l'armée; mais ses principaux officiers en ont été bien offensés pour s'y soumettre. La ville de Londres n'a point délibéré sur les lettres de Monk; elles sont même soupçonnées de supposition, et les porteurs ont été arrêtés depuis qu'ils ont été désavoués par les députés d'Écosse. Il a couru force bruits que quelques troupes des deux partis s'étaient rencontrées, et le désavantage était donné à celles de Lambert, mais sans fondement, et jusqu'à présent aucun acte d'hostilité n'a été exercé de part et d'autre; et il est vraisemblable que quand l'accommodement ne serait pas approuvé, l'assemblée des officiers ne laissera pas de se faire le 16, et que cependant toutes choses demeureront en même état.

## XII

(Page 42.)

*M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 11 décembre 1659.

Monseigneur,

Je crois avoir prévenu l'ordre que Votre Éminence me donne par sa lettre du 27<sup>e</sup> novembre, n'ayant pas laissé passer d'ordinaire sans l'informer de ce qui est venu à ma connaissance des affaires d'Angleterre ; et ce n'a été qu'après avoir satisfait à ce devoir que j'ai écrit à M. de Turenne les nouvelles publiques ; mais quelques-unes de mes lettres, entre autres celle qui donne avis de la rupture du Parlement, ont été supprimées sans que, sur mes plaintes, il en ait été fait raison. Je serais trompé si la présente avait même fortune, puisqu'elle fait savoir la réponse sur le traité que ses commissaires avaient signé à Londres ; j'en envoie la copie afin qu'il s'en puisse juger quelle est sa disposition. Cette dépêche ne fut pas sitôt arrivée hier au soir à Londres que résolution se prit de renvoyer dès aujourd'hui les députés d'Écosse à Newcastle, et de donner pouvoir au sieur Lambert de traiter, sur le lieu, des différends qui peuvent rester. Les royalistes ne les croient pas si faciles à régler et se persuadent que Monk prétend toujours l'indépendance du généralat d'Angleterre, et ne souffrira jamais que les officiers qu'il a cassés soient rétablis ; leur espérance est d'ailleurs fondée sur ce que trois régiments ont encore été commandés pour marcher sur la frontière depuis ces nouvelles, et que les chefs de l'armée parlent avec incertitude du succès de cette négociation. Néanmoins, ne paraissant point que Monk ait intelligence avec le roi d'Angleterre, et ses troupes se trouvant assez affaiblies par la continuelle retraite des officiers sans que celles d'Angleterre ni la ville de Londres se déclarent pour lui, suivant l'as-

surance qui lui en aurait été donnée, il n'est pas à présumer que la division continue, et l'armée d'Angleterre reconnaît assez le préjudice que la guerre produirait pour ne pas accorder la plupart des demandes qui lui seront faites, à la réserve de la séparation des forces. Il se dit que la dépêche d'ici trouva l'armée d'Écosse en marche avec canon et bagages ; que ce même jour, Monk avait démonté trois compagnies de cavalerie qui l'accompagnaient, et que la bonne volonté de ses troupes commençait à se refroidir ; qu'ainsi le mal ne serait pas si grand quand il deviendrait fort difficile à l'accommodement, sur la confiance duquel les régiments nomment leurs députés pour se rendre le 16 à Londres et y former un gouvernement. M. Lockhart s'en est retourné aujourd'hui à Dunkerque, après avoir obtenu que les régiments de sa garnison seraient du corps de l'armée, mais non pas le rétablissement des officiers cassés durant son absence. La lettre qu'il m'a donnée pour faire tenir à Votre Éminence l'informerait sans doute du sujet de son voyage et de la résolution d'ici touchant la continuation de la trêve de l'Angleterre avec l'Espagne ; il ne s'en est pas expliqué avec moi, mais il m'a fort assuré d'avoir fait tout devoir pour dissiper les jalousies que l'on a ici de la France ; je ne laisserai pas de voir quelqu'un du gouvernement sur ce sujet, et c'est une diligence assez nécessaire dans le temps que le roi d'Angleterre séjourne en France et que les siens publient quelques propositions qu'il a faites pour engager le roi et Votre Éminence d'entreprendre son rétablissement qui sera difficile si sa mauvaise fortune veut que les troupes s'accordent ; il est vrai que, encore qu'elles se réconcilient maintenant, il restera toujours des semences de division pour l'avenir.

## XIII

(Pages 54, 55.)

*M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 15 décembre 1659

Monseigneur,

Les nouvelles d'aujourd'hui représentent la condition d'Angleterre assez différente de celle qui paraissait ces derniers jours, et si mes lettres de l'ordinaire précédent ont fait attendre la réunion des troupes, il sera sans doute jugé maintenant qu'elle est encore bien éloignée, puisque le peuple de Londres incline à favoriser les desseins du général Monk. Sur la fin de la semaine passée, il fut découvert qu'à la suscitation des ministres presbytériens, des royalistes et vieux parlementaires, quelques apprentis de cette ville projetaient une requête tendant à la convocation d'un Parlement libre ou au rappel du dernier et au maintien des églises. Le Comité sur cet avis manda le 12<sup>e</sup> au maire de Londres de faire publier le lendemain des défenses de passer plus avant sous peine de trahison ; il ne refusa pas d'obéir ; néanmoins, sous prétexte d'indisposition et de crainte du peuple, les officiers nécessaires pour faire cet acte refusèrent d'agir, et le maire étant encore pressé, il demanda du temps pour en conférer aujourd'hui avec le Conseil de bourgeoisie, qui s'est assemblé sur les huit heures du matin. Mais sans attendre la fin de sa délibération, une compagnie de cavalerie est allée devant la Bourse et a voulu faire la proclamation ; les apprentis n'ont pas manqué de s'y attrouper et de l'interrompre par des huées, même de maltraiter les trompettes et de se mêler parmi les cavaliers qui, ne se voyant pas assez forts pour se défendre contre la populace, se retirèrent en désordre, étant poursuivis jusque à l'église de Saint-Paul où il y a garnison. Aussitôt toute la cavalerie et infanterie qui avait été postée en différentes places de la ville, prit les armes et marcha par

les rues en ordre de guerre, et un régiment s'alla saisir des environs de la Bourse ; les apprentis ayant continué encore de les irriter de paroles, même de coups de pierre, les soldats firent une décharge sur le peuple, dont deux seulement furent tués et quelques autres blessés ; le reste se sépara, n'ayant point d'armes pour se défendre. En même temps les boutiques furent fermées, quelques-uns crièrent aux armes, et six apprentis s'en allèrent à la maison de ville où la bourgeoisie était assemblée, et y présentèrent leur requête signée d'un grand nombre d'autres ; elle fut sur l'heure lue, et un comité de douze bourgeois établi pour, après l'avoir examinée, en faire le rapport à la compagnie ; elle résolut aussi ensuite que le général Fleetwood serait prié de retirer les soldats et qu'il serait ordonné aux chefs de famille de garder leurs apprentis et serviteurs afin d'entretenir la paix ; devant que cette délibération fût achevée, les troupes eurent quelques rencontres dans les rues avec les bourgeois ; quelques-uns de ceux-ci furent encore tués et blessés, et un artisan fut obligé, pour éviter le brûlement de sa maison dont il était menacé, de livrer son apprenti qui avait jeté des pierres sur les soldats. La rumeur continua jusque sur le soir, que les députés de la bourgeoisie allèrent chez le général Fleetwood, et lui firent savoir la résolution de la ville, l'assurant que les magistrats feraient tout devoir pour empêcher le soulèvement s'il retirait les troupes dans les quartiers. Il accepta cette offre, et le colonel Desborough, à la tête de trois compagnies de cavalerie, l'épée nue et le pistolet à la main, s'en alla chez le maire pour lui faire ordonner au peuple de se retirer, ce qui fut sur l'heure exécuté ; les soldats en même temps laissèrent les rues libres et retournèrent à leurs postes ordinaires, qui sont quelques places et collèges ; la tranquillité semble maintenant bien établie, encore que l'aigreur ne soit pas éteinte, et que le bourgeois professe de ne pas souffrir que l'armée soit dans la ville. Il n'est pas néanmoins vraisemblable que la garde leur en soit confiée ; ce serait donner aux mal intentionnés, dont le nombre est grand, facilité pour

avancer leurs desseins bien différents ; beaucoup d'entre eux ne songent qu'à rappeler le roi, et sous le titre de liberté, amusent la populace ; d'autres se flattent d'avoir un Parlement libre et croient que, Monk se joignant à eux, ils y réussiront, et les vieux parlementaires espèrent que la confusion forcera l'armée de les rappeler ; ceux-ci se sont rendus maîtres de Portsmouth depuis deux jours, et le gouverneur qu'ils y avaient établi a reçu le chevalier Haslerig avec trois autres de sa faction. La nouvelle en est arrivée aujourd'hui à propos pour donner carrière aux mécontents ; et quelques avis veulent que Hull et Plymouth aient pris le même parti. Il était aussi arrivé avant-hier des lettres de Monk qui le représentent fort fier ; il demande que Lambert retire ses troupes, qui s'étaient trop approchées, si l'on veut traiter, et avoue les lettres qui ont été présentées à la ville de Londres, demandant la liberté des porteurs ; d'où l'on juge que les dispositions qu'il avait à l'accommodement sont bien altérées et que le progrès de ceux de son parti le rendra plus difficile, quoique la continuation de cette querelle doive, suivant toute apparence, tourner au profit du roi d'Angleterre. Aussi ceux qui le souhaitent sont pleins d'espérance et n'oublient rien pour échauffer le peuple de Londres, d'ailleurs assez mal disposé par la ruine du commerce qu'il attribue aux désordres domestiques ; ce n'est pas que les principaux habitants n'appréhendent le tumulte et que cette crainte ne puisse les empêcher de suivre leur inclination, et qu'il n'y en ait aussi beaucoup d'entre eux fort contraires au retour du roi pour être en possession des biens confisqués. Cette diversité d'intérêts ne permet pas que l'on puisse encore faire un jugement solide de l'avenir, et je puis seulement promettre d'écrire par tous les ordinaires les suites de l'action d'aujourd'hui, et si les ports sont fermés, comme il y a sujet de le croire, de faire passer un exprès en France, afin que Votre Éminence soit aussi persuadée de ma diligence en l'exécution de ses derniers ordres, que je la supplie de l'être de la passion et du respect avec lesquels je suis...



## XIV

(Pages 55, 56.)

*M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 18 décembre 1659.

Monseigneur,

Les lettres de l'ordinaire précédent ayant été ouvertes et partie retenues, crainte qu'il n'en soit usé de même aujourd'hui j'envoie par un exprès jusqu'à Calais le duplicata de ma dernière lettre afin que Votre Éminence soit informée de ce qui s'est passé ici ces derniers temps; j'y ajouterai que depuis la quinzaine, la jalousie d'entre la ville et l'armée s'est plutôt augmentée que diminuée, que le maire a refusé d'aller trouver le Comité qui l'avait mandé, et que le Conseil de la bourgeoisie prétend que, dans un interrègne tel qu'est le présent, ce magistrat doit plutôt donner que recevoir la loi d'aucune puissance. Ce même corps paraît fort porté à faire instance pour la convocation d'un Parlement libre, et il m'est rapporté que l'on fait présentement signer une requête tendant à cette fin par les principaux bourgeois, le nombre des apprentis n'étant pas capable d'autoriser une demande de cette qualité. Les bourgeois professent aussi de ne pouvoir souffrir que la ville soit gardée par l'armée, et ils ont reçu ordre de se tenir prêts d'armer la milice; outre l'aversion naturelle contre le soldat, le peuple est fomenté par les royalistes et les vieux parlementaires à faire instance sur ce dernier point, qu'ils ne croient pas devoir être accordé par le régime, et dont venant à bout ils se déclareraient aussitôt. Ces mauvaises dispositions n'ont encore produit aucune hostilité, et les troupes demeurent dans leurs postes avec autant de fierté que jamais. Il se dit même que l'on leur a envoyé depuis vingt-quatre heures force munitions de guerre, entre autres des grenades afin que la crainte du pillage ou du feu

retienne dans le devoir le gros bourgeois, sans l'assistance duquel le menu peuple ne peut rien exécuter. Il y a aussi beaucoup de personnes intéressées contre le retour du roi, à cause des biens confisqués dont elles se sont enrichies, qui tâchent d'apaiser l'aigreur, quoique leur inclination soit contraire à l'armée, prévoyant que la rupture le rétablirait. Cette considération ne touche point les vieux parlementaires ; ils ne sont pas moins que les royalistes en action sur l'espérance d'avoir le dessus, et l'on veut que quelque accommodement ait été fait entre eux et les presbytériens, dont un des chefs fort renommé, qui s'était retiré d'Angleterre après la déroute du chevalier Booth, avec lequel il avait eu correspondance, paraît ici publiquement. Si l'état de Londres est douteux, celui de la campagne n'est pas plus certain. Les avis de la défection de Portsmouth se sont trouvés véritables, et il est parti huit compagnies d'infanterie sur la croyance que partie de la garnison est disposée à leur ouvrir la porte ; quelques vaisseaux sont aussi sortis des Dunes pour s'y rendre, et tenir dans l'obéissance ceux qui sont à Portsmouth ; l'on a encore ombrage de l'île de Wight et quelques autres places de la même côte ; mais Colchester passe pour s'être déclarée en faveur du Parlement, et ce qui s'est passé à Londres va donner tant de cœur à tous les peuples que la réunion de Monk peut seule dissiper tous ces orages. Je n'apprends pas que l'on en ait ici reçu des nouvelles depuis peu, et un colonel a été dépêché à Newcastle pour presser l'accommodement, dont la remise ne peut qu'être très-favorable au roi d'Angleterre, ce qui fait croire que ce général deviendra plus traitable, à moins d'avoir plusieurs desseins. Quelques bruits voulaient qu'il eût armé les Écossais et remis des places entre leurs mains. Mais vraisemblablement ses troupes ne l'auraient pas souffert ; il leur a payé deux mois de solde des impositions ordinaires du pays, et laisse la liberté à tous les officiers ou soldats, de sentiments contraires au sien, de se retirer. Il me reste seulement, Monseigneur, à rapporter la folie d'un autre trembleur qui est allé trouver le chevalier

Vane, éloigné des affaires, sous prétexte d'indisposition, et lui a déclaré être envoyé de Dieu pour le sacrer roi; la relation veut que ledit sieur se soit soumis à cet ordre de la divine Providence, et ait souffert l'imposition des mains de ce prétendu prophète; d'où quelques-uns infèrent qu'il a de grands desseins, appuyés sur son crédit parmi les saints. Il faudrait néanmoins que les affaires prissent un autre cours pour l'élever si haut, bien qu'il ait fait armer ceux de sa faction dans cette dernière conjoncture qui, ne me laissant plus rien à écrire, je prendrai la liberté de me dire avec respect, etc.

---

## XV

(Pages 54, 57.)

### *M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 22 décembre 1659.

Monseigneur,

La lettre que Votre Éminence m'a fait l'honneur de m'écrire le sixième me donne seulement lieu de l'assurer que je continuerai d'agir avec les ministres d'ici aux termes qu'elle me témoigne approuver, et que, quand les résolutions du roi touchant les affaires d'Allemagne et du Nord me seront connues, je tâcherai de m'en prévaloir pour l'avantage de son service. Mais ce n'est pas présentement un temps à traiter des affaires du dehors d'Angleterre; celles du dedans sont encore trop brouillées, et ces derniers jours la ville de Londres n'a point tenu une conduite différente de celle que mes précédentes dépêches ont fait savoir. Le Conseil de bourgeoisie demeurant dans la résolution de ne point reconnaître aucune autorité supérieure, a établi ces derniers jours un Comité de la sûreté, en imitation de celui de l'armée; il reçut la requête de quelques habitants tendant aux mêmes fins que celle des apprentis, et après que la lecture en eut été faite, il la renvoya au Comité pour y être examinée et en conférer

ensuite avec le général Fleetwood. Mais sur ce que le procureur fiscal de la ville remarqua que cet acte donnait au maire de Londres la qualité de chef magistrat d'Angleterre, et que les autres villes s'en pourraient formaliser, chacune d'elles ayant un maire aussi autorisé dans son district que celui de Londres, il fut trouvé à propos de faire changer l'adresse. Il s'est aussi proposé ces derniers temps de réformer toute la milice pour en composer une nouvelle, de laquelle les sectaires seront exclus; et hier, quoique dimanche, sur l'alarme que les anabaptistes voulaient se soulever, toute la garde ordinaire de la ville fut sous les armes, sans que néanmoins les soldats de l'armée sortissent de leur poste, encore qu'il y eût quelque rencontre dans laquelle un cavalier maltraita un bourgeois qui l'offensait de paroles. La nuit étant venue, cette garde extraordinaire se retira, et présentement il n'y paraît rien d'extraordinaire. Mais quelques-uns croient que ce calme ne durera que jusqu'à la réponse qu'a promise le général Fleetwood, sur l'instance qui lui est faite par les bourgeois de retirer les soldats de la ville; et d'autres veulent que ce général doive les amuser jusqu'à ce que deux mille chevaux, que Lambert a ordre de détacher de ses troupes en diligence, soient arrivés. Durant ces négociations, il ne s'oublie rien pour émouvoir le peuple et aigrir les soldats. Les ministres de la justice ordinaire ont déclaré coupable le colonel qui fit tirer sur les bourgeois dans l'émotion de la semaine passée. Il s'en est découvert une dont le succès aurait fait pencher la balance tout d'un côté. Les vieux parlementaires traitaient avec le gouverneur de la Tour de Londres, et il les devait recevoir aujourd'hui. L'avis en ayant été donné aux chefs de l'armée, ils l'attirèrent hier au soir sous prétexte de conférer avec lui d'affaires pressantes, aussitôt l'arrêtèrent, et le colonel Desborough alla dans la Tour, d'où il a chassé les personnes suspectes. Ce changement pourra refroidir l'ardeur des habitants, que l'espérance de n'avoir pas cette garnison contraire rendait plus hardis à entreprendre contre l'armée, et il est constant que le maire aussi bien que les plus

riches habitants craignent les suites du soulèvement, qu'il y a tous les jours des conférences entre eux et les chefs de l'armée pour le prévenir, et qu'afin de faire entrer le reste du peuple dans les mêmes sentiments en lui accordant ce qu'il demande, l'assemblée des députés de chaque régiment a résolu d'appeler un Parlement libre dans le mois de février, avec les qualifications qui seront ci-après accordées ; devant que de venir à ce résultat, il s'est fait différentes ouvertures sur la forme du gouvernement, et celui que le chevalier Vane et les autres commissaires avaient projeté n'ayant pas été agréable, il s'est parlé de rétablir le Protecteur ; d'autres ont proposé le rappel du Parlement qui fut cassé avec lui, et ce qui s'arrête aujourd'hui est encore sujet à changement, jusqu'à ce que l'on ait nouvelles certaines de Monk, en faveur duquel il n'y a encore que la garnison de Portsmouth déclarée. Les avis qui s'étaient donnés de Colchester et autres lieux, et de quelques vaisseaux, ne se confirment point, et les troupes envoyées d'ici, à cette première place, se sont contentées d'en garder les avenues pour empêcher qu'il n'y entrât personne. Je n'apprends pas qu'il soit encore venu des nouvelles du traité qui s'est négocié à Newcastle ; et bien qu'il se publie que Monk s'est avancé, cette conférence n'étant pas achevée, il n'est pas à croire que les armées se mettent en marche, outre que celle de Lambert, étant plus forte de beaucoup en cavalerie, l'autre aurait de la peine à gagner Londres sans combattre. J'ai déjà fait savoir le retour de M. Lockhart à Dunkerque, d'où il ne doit retourner ici d'un mois ou six semaines ; je ne manquerai pas de lui envoyer les lettres que Votre Éminence m'a adressées, et de m'acquitter en même temps de l'ordre qu'elle me donne à son égard ; s'il s'en présentait d'autres à exécuter, je pourrais croire qu'elle reconnaîtrait mon zèle, et que je suis...

## XVI

(Page 61.)

*M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 25 décembre 1659.

Monseigneur,

Je continue, pour satisfaire aux ordres de Votre Éminence, de lui faire savoir l'état d'Angleterre. Si ma précédente représentait la ville de Londres émue, le calme y paraîtra maintenant un peu rétabli, et soit que les principaux bourgeois aient perdu cœur voyant le dessein sur la Tour manqué, ou que le maire et les bourgeois prévoient les inconvénients d'une guerre domestique, le peuple n'a pas encore pris les armes ni la garde de l'armée n'est sortie de Londres, et ce jourd'hui commandement a été fait de la part du maire à tous les chefs de l'armée de si bien garder leurs enfants apprentis et serviteurs que la tranquillité publique n'en soit point interrompue. Cet ordre a pour fondement la convocation, qui se venait de publier devant la grande Bourse, d'un Parlement au 5 février, en conformité de la réponse que le général Fleetwood avait rendue avant-hier aux députés de la ville; il leur communiqua en même temps la résolution prise par le Conseil des officiers sur la forme du gouvernement. Cette assemblée est demeurée d'accord de donner à vingt et une personnes, dont le choix est déjà fait, la qualité de conservateurs des principes de la république, savoir que la royauté ne sera point exercée dans ces nations, qu'aucune singulière personne n'y fera la fonction de chef magistrat, qu'une armée sera continuée, maintenue et conduite de telle façon qu'elle en puisse assurer la paix, et qu'elle ne pourra point être débandée ni sa conduite altérée, si ce n'est du consentement desdits conservateurs, qu'aucune imposition ne sera mise sur les consciences de ceux qui craignent Dieu, qu'il n'y aura

point de maison de pairs, que les législatif et exécutorial pouvoirs seront distincts et non en semblables mains, qu'enfin les deux assemblées du Parlement seront élues par le peuple légitimement qualifié; il est fait mention dans le dernier article de deux assemblées pour avoir été arrêté que ce corps sera composé de deux Chambres, dont une tiendra lieu d'un sénat coordonné en pouvoir à l'autre; mais elles n'auront pas celui de détruire les conservateurs ni eux de donner atteinte aux susdits sept principes; la plus grande part de ces nouveaux ministres ont été tirés du Comité, et il n'y a d'ajoutés que le général Fairfax pour sa réputation, le colonel Overton, gouverneur de Hull, Lawson, commandant de la flotte, le major général Harrison, et un autre illustre sectaire de la cinquième monarchie. Présentement, il se travaille à régler les qualifications de ceux qui auront voix active et passive dans l'élection, et ce n'est pas la moindre difficulté à régler, puisque, quand l'attente du Parlement arrêterait les désordres, s'il est mal intentionné, ce qui doit être présumé, l'armée aura de la peine à maintenir les établissements qu'elle projette, et encore plus à détruire un corps que toute la nation aura choisi; il pourrait même arriver que les restrictions qui s'y proposent serviront à rallumer le feu qui n'est pas bien éteint, le menu peuple de Londres paraissant fort disposé au soulèvement, à quoi il est poussé par les royalistes sous le nom desquels l'on peut comprendre une partie des presbytériens, dont quelques ministres ont depuis peu ouvertement parlé dans leurs prêches et prières du roi d'Angleterre; et vraisemblablement si le maire de Londres n'avait été amateur de la paix, l'on aurait déjà vu ici quelque désordre; le danger n'est pas encore passé, et il y a encore tout à craindre tant que les troupes seront désunies; les lettres qui viennent d'Écosse et le rapport des députés qu'une congrégation de ministres avait envoyés à Londres pour disposer Monk à l'accommodement, l'en représentent assez éloigné; au lieu d'avancer l'assemblée de Newcastle qu'il avait demandée devant que d'envoyer ses nouveaux députés, il veut voir

ceux qui avaient signé le traité de Londres, ce qui est attribué à un dessein de gagner du temps. Quelques-unes de ses troupes, au préjudice de la négociation, ont aussi marché vers l'Angleterre, et d'ailleurs tous les discours de ce général ne tendent qu'à la guerre sous le beau prétexte de rétablir le Parlement. Il pourrait bien avoir tenu cette conduite sur l'espérance que la ville et la Tour de Londres appuieraient son dessein ; mais s'il ne change point après avoir su que l'une est entièrement manquée et que les principaux bourgeois sont contraires à l'autre, il n'y a pas lieu de douter d'une intelligence entre lui et les royalistes. Ceux-ci font courir le bruit de divers soulèvements d'îles, villes, vaisseaux, et donnent en même temps l'alarme des anabaptistes et autres sectaires pour exciter de l'aigreur contre l'armée ; mais je ne vois rien encore de certain que la déclaration du gouverneur de Portsmouth, où le chevalier Haslerig et deux autres illustres parlementaires se tiennent sans étendre leur conquête ; celui qui avait négocié avec le gouverneur de la Tour de Londres n'a pu être attrapé. Il est aussi vrai que le peuple est fort ému, qu'il accuse le maire de Londres de les avoir trahis, et que l'armée a fait force reproches aux députés du Conseil de ville de ce que l'on avait tiré par les fenêtres sur leurs troupes, qu'elle a menacé de mettre le feu désormais si pareilles entreprises étaient faites, et que celui qui avait été gagé pour tirer sur le colonel qui était à la tête des troupes le 15<sup>e</sup> de ce mois, ayant eu le bras emporté par son mousquet, a révélé par un remords de conscience les fauteurs de cet assassinat dont la suite n'aurait pu qu'être funeste à la ville.

---

## XVII

(Pages 56, 60.)

*M. de Bordeaux à M. le comte de Brienne.*

Londres, 29 décembre 1659.

Monsieur,  
..... Nonobstant la convocation d'un Parlement, procla-



mée le 25<sup>e</sup> de ce mois, Lawson, commandant de la flotte qui est dans la Manche, s'est déclaré ouvertement pour le rappel du vieux Parlement, et le vingt-sixième il entra dans la rivière avec treize vaisseaux afin de favoriser ceux de la ville qui sont de même inclination, et d'intimider les autres. Cette nouvelle ne fut pas aussitôt arrivée à Whitehall que le sieur Vane et les autres furent priés d'aller à la flotte qui n'est qu'à quarante-cinq milles de Londres; ils y arrivèrent dès avant-hier, et il ne se dit point encore quel succès a eu leur négociation, mais seulement que l'on l'espère heureux, et que quelques parlementaires qui sont dans les vaisseaux ayant voulu arrêter les députés d'ici, Lawson s'y était opposé. Le même jour que les vaisseaux s'approchèrent de la ville, il s'était découvert que les royalistes faisaient grande cabale dans la ville pour exciter le menu peuple; que quelques-uns d'entre eux avaient acheté des armes, et soixante ou quatre-vingts barils de poudre avaient été surpris sur la rivière; pour prévenir leur entreprise, commandement fut fait à tous ceux de ce parti de sortir le lendemain de la ville sous peine de vie contre les uns, et de confiscation de biens contre les autres. Ces ordres n'ont pas empêché que, dans la recherche qui s'est faite la nuit passée, il n'ait été surpris quelques habitants avec des armes, et qu'environ cent chevaux s'étaient rassemblés proche de Londres, à dessein d'y entrer à deux heures du matin pour donner cœur au peuple. L'armée en ayant été avertie, le colonel Desborough a monté à cheval sur les minuit pour les chercher, et maintenant tout est tranquille. Il est bien difficile que semblables entreprises aient un meilleur succès tant que le maire et les principaux bourgeois seront contraires et veilleront comme ils font pour les découvrir. Quelque rumeur s'était aussi excitée dans la ville de Colchester, mais elle est apaisée par la garnison et le magistrat ordinaire. Mais Portsmouth est toujours au pouvoir des parlementaires, et quelques soldats de l'armée sont passés à eux. Tous ces désordres et les apparences de plus grands feront prendre la

- résolution d'appeler un Parlement libre, seul moyen d'apaiser le peuple et de révoquer les projets de ces jours passés aussi bien que les restrictions jugées nécessaires pour avoir des députés moins contraires. L'une des principales qui a été résolue est d'assujettir les villes à députer de leurs propres bourgeois et non des étrangers; il a aussi été arrêté que beaucoup de petits lieux, qui de tous temps avaient eu droit d'envoyer des députés, en seront privés, que cette prérogative sera transférée aux principales villes, et que les royalistes anciens et nouveaux, sous le nom desquels sont compris ceux qui ont été en armes avec le chevalier Booth, seront incapables d'élection passive et active. Présentement le Conseil des officiers est assemblé pour prendre une finale résolution, et il y aura sans doute des avis à rétablir le dernier Parlement pour mettre fin auxdites divisions dont la continuation est reconnue très-pernicieuse à tous les partis contraires à la royauté.—Le prochain ordinaire fera savoir ce résultat.

---

## XVIII

(Page 61.)

### *M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 29 décembre 1659.

Monseigneur,

Il me paraît une grande cabale des seigneurs et principaux presbytériens; leur dessein est d'engager le Conseil de ville, malgré le maire de Londres, à demander le Long Parlement, mais avec tous les membres qui en furent exclus devant la mort du roi, se confiant qu'il rappellera celui-ci aux conditions que le défunt accorda dans l'île de Wight; ils avaient cru que le peuple prendrait les armes la nuit précédente, et par toutes sortes de voies ils tâchent de le soulever. J'ai d'ailleurs eu conversation avec l'un des proches parents du

général Fleetwood, après lui avoir donné de grandes assurances que Sa Majesté, quelque bruit contraire qu'il courût, n'avait pris aucun engagement en faveur du roi d'Angleterre, ni ne songeait à l'assister de ses troupes, et qu'elle ne se mêlerait point des divisions domestiques de cette nation que pour les apaiser si son entremise était recherchée. Il me fit une grande exagération de l'état présent des affaires, me présentant Monk déjà engagé avec le roi, ou fort disposé à prendre ce parti, la ville de Londres mal affectionnée, quoique les principaux bourgeois professent vouloir maintenir la paix, et le Conseil général des officiers incapable de prendre aucune résolution ; il passa même jusqu'à me laisser entendre que, si son parent et ceux de son parti pouvaient trouver sûreté dans un accommodement avec le roi, ils ne le refuseraient pas ; mais que la proposition en était trop dangereuse et que la seule défiance porterait beaucoup d'autres officiers principaux à prendre le devant pour faire leur condition plus avantageuse. J'ai jugé à propos de témoigner que le roi apprendrait avec regret ce mauvais état, qu'il avait espéré de voir bientôt la réconciliation des troupes, et que le roi d'Angleterre était si attaché à l'Espagne que son rétablissement ne pouvait qu'être un jour préjudiciable à la France, à moins que ceux qui le rappelleront ne priassent Sa Majesté d'être leur arbitre et garant des conditions du traité ; que c'était la plus grande sûreté qu'ils pussent trouver, et aussi une déférence très-juste, afin que la famille royale, rentrant par l'entremise de la France, n'eût plus de ressentiment de la grande liaison qui a été entre nos deux États ces derniers temps. Ce discours fut bien reçu et suivi, sans que, toutefois, je conviasse à l'accommodement tant qu'il y aurait quelque ressource ; aussi me fut-il dit que, suivant le cours des affaires, ledit sieur Fleetwood prendrait sa résolution, et que sans doute il se prévaudrait de cette ouverture qui ne peut donner de l'ombrage, mais plutôt produire quelque avantage. Le beau-frère de Monk m'a aussi vu depuis peu, et représenté le général sans autre

dessein que celui de rétablir le Parlement. Néanmoins, il ne répond pas de l'avenir, et si les mouvements qui s'excitent à Londres ne le portent à la paix, il doit être d'intelligence avec les presbytériens d'Angleterre, auquel cas l'armée ne serait pas capable de se maintenir longtemps, et le roi d'Angleterre reviendrait aux conditions de l'île de Wight. Les catholiques appréhendent fort et souhaitent que la France ou l'Espagne aient part à cette révolution, crainte qu'autrement leur condition ne soit pire que sous le régime d'aujourd'hui ; l'espérance des uns et la crainte des autres pourraient être mal fondées ; et le Conseil de guerre, maintenant assemblé, peut prendre des résolutions capables de réunir les esprits. Il se parle fort de rappeler le dernier Parlement, quoique la convocation d'un autre ait été proclamée ; et pour les conservateurs des principes, ils seront vraisemblablement supprimés si la mésintelligence continue ; si Votre Éminence juge à propos que je fasse des avances à quelques-uns des partis, elle me le fera, s'il lui plaît, savoir. Cependant, pour n'en désobliger aucun, je continuerai de donner à tous de bonnes paroles.

---

## XIX

(Page 63.)

### *M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 5 janvier 1660.

Monseigneur,

L'avis que j'ai donné le 1<sup>er</sup> de ce mois de la position des troupes s'est trouvé si véritable, qu'encore que ce même jour leurs chefs eussent fait prendre, dans le Conseil général des officiers, la résolution de demeurer fermes sur quelques principes qui tendaient en partie à leur propre conservation, néanmoins, au sortir de l'assemblée, chacun d'eux ne songea qu'à faire son accommodement particulier avec les vieux

parlementaires, et le lendemain il ne se trouva pas une compagnie, dans les régiments de Fleetwood et de Lambert, qui n'eût changé de parti, quelques-uns sans garder des mesures, les autres après avoir pris congé de leurs chefs et s'être excusés sur la nécessité où ils se trouvaient réduits de s'accommoder au sentiment de la généralité des troupes. Les membres du Parlement qui étaient sur la flotte retournèrent en même temps à Londres, et s'assemblèrent avec les troupes qui se trouvèrent dans la ville chez l'Orateur, au nom duquel ils envoyèrent demander au sieur Fleetwood la clef du Parlement; il la fit remettre entre leurs mains, et peu après, sur le refus que firent quelques corps de garde d'obéir à ses ordres, il leur remit aussi le soin de l'armée, se préparant à la retraite. Néanmoins, soit que l'on lui eût donné assurance d'un bon traitement, ou qu'il aime mieux s'exposer à la rigueur du Parlement que de s'enfuir, il n'est point encore sorti de Londres. Mais le colonel Desborough et tous les autres chefs ont reçu les ordres de l'Orateur, devant la maison duquel elles s'assemblèrent avant-hier; il descendit en robe de cérémonie sur le pas de sa porte, et reçut des officiers assurance de leur fidélité à l'avenir, que les soldats accompagnèrent d'acclamations de joie; ils marchèrent après en corps par les rues de Westminster, sans entrer dans la ville jusque sur le soir que quelque partie de l'infanterie y rentra dans ses postes ordinaires. L'Orateur, accompagné d'autres députés, alla ensuite prendre possession de la Tour de Londres, et bien que la garnison eût auparavant refusé de reconnaître le gouvernement que l'armée avait arrêté, elle ne fit point difficulté de le recevoir ni de se soumettre au Parlement, et il leur fut laissé trois commissaires pour y donner des ordres jusqu'à sa séance qui a commencé cette après-dinée. Les députés se sont, devant que d'entrer, rendus à Whitehall pour reconnaître leur nombre, et s'étant trouvés soixante, entre lesquels sont ceux mêmes qui composent le comité, aucun même que le sieur Whitelocke, garde du sceau, ne s'étant absenté, ils sont allés prendre leurs places

sans aucune cérémonie ni garde. L'Orateur était seulement entre les deux comtes qui me menèrent à l'audience. Leur première délibération a été d'ordonner un mois de paie aux troupes, et sur le gouvernement provisionnel des troupes qui a été donné à des colonels que l'armée avait cassés. La compagnie de gardes est après venue se poster dans la place de Westminster, commandée par les mêmes que Lambert avait démontés le jour que le Parlement fut interrompu, et toutes choses sont retournées en l'état qu'elles étaient devant cette révolution. Il ne se doute point que les troupes éloignées ne suivent l'exemple de celles de Londres. Déjà le régiment de Desborough, qui avait été rappelé de la frontière d'Écosse, a dépêché son major pour assurer de sa fidélité. Il y a ici un colonel de la garnison de Dunkerque qui n'en parle pas moins positivement, et il n'y a pas sujet de se défier des troupes envoyées contre Monk, puisqu'elles ont été détachées des régiments qui sont à Londres. Ce n'est pas que Lambert, se voyant perdu, ne puisse prendre le parti du roi sous prétexte de favoriser un Parlement libre que le peuple désire; mais les généraux d'Angleterre ont peu d'autorité parmi les officiers, qui voient que la convocation d'un tel corps emporte le retour de ce prince, et par conséquent leur entière destruction. Quant à l'armée d'Irlande, la plus grande partie s'était déjà soulevée et avait arrêté deux de leurs chefs, ce qui obligeait le commandant, grand républicain, que l'on avait retenu ici, de s'y en retourner la semaine passée en diligence pour éteindre ce feu que l'on croit avoir été allumé en partie par les amis du dernier Protecteur, et qu'ils projetaient de ramener son frère, ci-devant leur chef. Il n'y a que la ville de Londres qui paraisse dans des sentiments peu favorables au nouveau régime. Il se sera pu remarquer dans ma précédente, que la semaine passée les bourgeois avaient élu un nouveau Conseil composé de personnes bien affectionnées au roi. Le lendemain de son établissement, il lui fut présenté des lettres de Monk, Lawson et Haslerig, toutes tendant à ce que

la ville se joignit à eux pour rétablir le vieux Parlement. Cette manifestation et le prétexte du danger pressant dans un temps de division entre les troupes, donnèrent lieu, tous les jours de la semaine passée, à différentes résolutions. Il fut d'abord arrêté de députer aux deux derniers de ces chefs, pour leur faire entendre la résolution qui avait déjà été prise d'appeler un Parlement libre, sans expliquer s'il était entendu par là d'en nommer un nouveau ou de celui-ci avec les membres exclus en l'année 1648. Il fut ensuite trouvé nécessaire de changer la milice, de la tenir prête, de remettre les chaînes à toutes les rues, et de les demander au gouverneur de la Tour où elles sont. Ces arrêtés obligèrent l'Orateur d'aller avant-hier chez le maire pour lui représenter que ces précautions étaient peu nécessaires puisque l'armée était réunie sous l'obéissance du Parlement, et il s'établit que ce magistrat, d'un naturel pacifique, avait promis de continuer ses soins pour empêcher que la tranquillité publique ne soit interrompue. Néanmoins la confiance des royalistes et leur seule ressource est que le Conseil de ville n'en demeurera pas là, qu'il persistera dans la résolution prise d'armer le peuple sous les officiers déjà choisis, et d'insister sur la convocation d'un autre Parlement si les députés exclus ne sont rappelés; que même les troupes de la bourgeoisie interrompent les séances du présent, que tout le peuple d'Angleterre les secondera, et que Lambert et les autres officiers ruinés par son retour embrasseront la cause. C'est en effet la seule ressource qu'il reste aux royalistes, et si les suffrages du peuple étaient suivis, leurs projets réussiraient. Mais il est à douter que n'y ayant aujourd'hui une autorité établie et redoutée, le gros bourgeois, qui est demeuré paisible dans un temps plus favorable, veuille s'engager dans une guerre dont le succès serait mauvais si l'armée vient à se réunir; les plus intéressés jugent que leur seule division peut encourager le peuple à s'armer, et qu'après avoir bien grondé, il s'apaisera, à moins que Lambert ne puisse débaucher quelque corps. Fleetwood fit sous-main offrir, le jour qu'il

fut abandonné, de se joindre avec la ville pour un Parlement libre ; mais le lendemain, ayant été sommé de sa parole, ses sentiments furent changés. Encore que ce soit sans fondement, il s'est publié que le chevalier Vane était demeuré d'accord, avec la compagnie de la flotte, d'une indemnité pour les chefs de l'armée qui se plaignent fort de lui, et lui attribuent en partie d'être auteur de ce changement inopiné qui se peut attribuer aux irrésolutions du conseil de guerre, à la nécessité des troupes qui n'étaient point payées, à leurs fatigues et aux dangers continuels où elles étaient exposées durant l'inter règne, sans l'espérance d'en voir la fin que par leur ruine totale si un Parlement libre était appelé, au lieu que celui-ci, ne pouvant se maintenir que par l'armée, en aura soin, la paiera et dissipera toutes les factions qui s'élevaient. Ces considérations assez puissantes peuvent aussi avoir été appuyées tant par les menées des parlementaires qui tout ce temps ont eu liberté d'agir, et par d'autres qui ne voyaient pas que leur autorité s'augmentât par la ruine du Parlement comme ils l'avaient espéré. C'est, Monseigneur, l'état présent de l'Angleterre ; mes premières lettres donneront encore une information plus certaine de sa condition.

---

## XX

(Pages 63, 66.)

### *M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 8 janvier 1660.

Monseigneur,

Ma dernière lettre a fait savoir les résolutions du Parlement dans sa première séance ; le lendemain, sixième, il passa un acte pour la continuation des droits de coutumes et exercices jusqu'au dixième de mars, élargit ceux que le précédent pouvoir avait fait arrêter, cassa toutes les troupes



levées sans autorité, ordonna que les troupes du Nord se retireraient dans les quartiers qui leur seraient assignés par les directeurs de l'armée sans faire mention de Lambert, leur commandant, et qu'il serait fait remerciement par l'Orateur au général Monk, à l'amiral Lawson et aux commissaires qui étaient à Portsmouth. Dans le temps que ces délibérations se prenaient, environ trente des membres que l'armée chassa du Parlement, en 1648, pour avoir voulu l'accommodement avec le roi, se présentèrent à la porte pour reprendre leur séance, présupposant que la violence, et non aucune juste cause, les ayant privés de leur droit, maintenant que l'armée était soumise au Parlement, ils ne trouveraient plus d'opposition. Il ne fut pas néanmoins jugé à propos de les admettre, mais seulement d'arrêter que la matière serait prise en considération le 15<sup>e</sup> du mois, qu'il serait aussi délibéré sur les moyens de remplir les places vacantes, que cependant un Comité examinerait les procédures, ordres et raisons concernant les membres absents qui furent obligés de se satisfaire de cette réponse, quoiqu'elle leur paraisse un amusement, jusqu'à ce qu'il y ait nouvelle des troupes du Nord. Les délibérations d'hier furent peu considérables; il fut seulement arrêté de passer un acte d'indemnité pour les soldats retournés sous l'obéissance du Parlement. Ce jourd'hui ledit acte a occupé la séance, et les esprits ont paru assez aigris lorsque sur ce sujet le chevalier Vane a parlé de Lambert, quelques-uns de l'assemblée l'ayant appelé traître. Le Conseil de ville a de son côté continué d'exécuter ses précédentes résolutions touchant l'établissement de la milice, qui doit être de six régiments d'infanterie de trois mille hommes chacun, sous des colonels fort royalistes, à l'exclusion même des presbytériens pour n'être pas estimés assez zélés. Il fut aussi hier arrêté de présenter requête au Parlement, tendant à ce que ce corps soit libre, ce qui emporte le rappel des membres exclus, et il paraît dans le général assez de disposition à faire instance sur ce point. Quelques-uns même se flattent que, si la ville n'a pas satis-

faction, elle recevra ces députés et qu'ils composeront un Parlement plus considérable par leurs qualités, fortunes et leur nombre, que n'est celui d'aujourd'hui. Mais apparemment ni les uns n'auront le cœur de s'asseoir, ni les autres de les défendre, à moins que Lambert n'ait formé un parti dans l'armée; personne ne doute de sa bonne volonté, et il lui a été dépêché d'ici pour l'y convier; la difficulté est sur son crédit sur les troupes, qui n'ont guère accoutumé de suivre aveuglément leurs chefs et sont assez éclairées pour découvrir qu'il faut ou se conformer au sentiment des autres, ou appuyer les intérêts du roi, quoiqu'il ne parle que d'un Parlement libre; comme le nombre des officiers est fort grand, que d'ailleurs le régime d'Angleterre ne témoigne pas de les vouloir ménager, le désespoir peut les faire agir contre leur propre inclination; en ce cas la confusion serait aussi grande qu'elle a été ces derniers temps, Londres et le pays n'étant pas plus affectionnés au Parlement qu'à l'armée. Il est à croire que l'attente de ce qu'aura fait Lambert tiendra les esprits en suspens; les dernières nouvelles qu'on a reçues de lui veulent qu'il se préparait à marcher le deuxième de ce mois contre Monk, sur ce qu'il avait refusé de traiter sans ceux de son parti de Porstmouth; mais le pays, la saison et les retraites qu'a ce dernier général, lui donnent grande facilité d'éviter le combat si longtemps qu'il voudra, et les ordres d'ici arriveront devant que les corps aient pu s'approcher. Il se dit aussi qu'une brigade des troupes d'Irlande, qui était sous Lambert, l'avait abandonné pour n'être pas persuadée de la justice de sa cause, et que les autres apprendront avec joie le retour du Parlement, en faveur duquel partie de l'armée d'Irlande s'est déclarée et avait surpris Dublin. Ces dispositions laissent croire que, si la prospérité ne les rend pas trop fiers, son établissement s'affirmera, nonobstant les oppositions des presbytériens, dont les principaux se ménagent; la liberté d'entrer a été laissée à ceux qui s'étaient retirés volontairement, et elle pourrait aussi être accordée aux autres s'ils prenaient un engagement contre le

roi ; autrement leurs places seront plutôt remplies par de nouvelles élections, comme il s'était déjà proposé devant la dernière interruption.

---

## XXI

(Pages 65, 72.)

### *M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 12 janvier 1660.

Monseigneur,

Les délibérations du Parlement de ces jours passés ne fournissant pas matière pour une longue relation, il a été principalement occupé sur l'acte d'oblivion et sur l'établissement du Conseil d'État qui est, comme le précédent, composé de vingt et un des députés, entre lesquels le chevalier Vane ne se trouve point, et de dix étrangers. Les autres arrêtés autorisent tout ce qui a été fait durant l'interruption par Monk, et les autres témoignent de la reconnaissance de ses services et donnent pouvoir aux directeurs de l'armée d'y établir des officiers. Il s'est aussi projeté une nouvelle forme d'engagement et fait une députation à la maison de ville pour la persuader de ne point changer la conduite qu'elle a tenue toutes les années précédentes ; les commissaires, qui furent envoyés avant-hier, n'en rapportèrent que des paroles générales, et il paraît toujours une grande disposition dans le Conseil de bourgeoisie à insister sur l'entrée des membres exclus pendant l'année 1648 ; quoique la requête qui devait être présentée au Parlement à cet effet ait été supprimée, ce n'a été que pour ne le pas reconnaître ; et au lieu de lui faire adresse, un exprès a été dépêché à Monk pour le convier au nom de la ville de défendre la même cause ; mais après la déclaration qu'il a encore depuis peu renouvelée de son obéissance au Parlement, et le serment que ses troupes ont pris contre la famille

royale, il ne doit pas être attendu que ce chef appuie le désir du peuple ; c'est plutôt de Lambert que le mal peut venir. Les nouvelles de la frontière d'Écosse veulent qu'ayant appris la révolution arrivée à Londres, il ait fait prendre la résolution à ses troupes de s'en approcher, et aussitôt marché avec la cavalerie et l'infanterie qu'il a pu monter à cheval ; que du reste une partie soit demeurée à Newcastle ou aux environs, et qu'il ait laissé la liberté de se retirer à ceux qui ne voulaient pas le suivre ; devant que de savoir ce qui se passait à Londres, ce chef avait envoyé des troupes dans York et d'autres contre le général Fairfax, chez lequel il s'était fait assemblée de beaucoup de gentilshommes, qui se retirèrent aussitôt ; mais quelques avis assurent que depuis ils se sont rejoints ; que même la brigade de l'armée d'Irlande qui a quitté Lambert s'est offerte à Fairfax s'il voulait se déclarer pour un Parlement libre, et que maintenant il est à leur tête. L'on parle assez diversement de Monk et quelques-uns veulent qu'il soit aussi en marche pour défendre le Parlement ; mais apparemment la garde de l'Écosse lui aura paru trop nécessaire dans une conjoncture si douteuse qui a encouragé la ville d'Exeter à chasser sa garnison. Les bruits publics veulent que d'autres aient suivi cet exemple, et qu'en quelques provinces il se fasse des attroupements sous le prétexte d'avoir un Parlement libre ; je ne vois néanmoins rien de bien certain que la marche de Lambert, qui prétend se fortifier des sectaires, peu satisfaits du Parlement, dont la condition est assez mauvaise, n'ayant plus leur appui et les presbytériens lui étant si contraires ; ce sera une nécessité de s'accommoder avec les uns ou les autres, et si les derniers veulent prendre un engagement contre la famille royale, la porte du Parlement leur sera ouverte. Comme ces nouvelles ne sont arrivées que cette après-dinée, il ne se peut pas encore reconnaître quelles résolutions elles produiront ; peu de jours éclairciront ces nuages.

## XXII

(Pages 68, 77.)

*M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 15 janvier 1660.

Monseigneur,

Ce ne sera pas sans quelque surprise que Votre Éminence apprendra le grand changement arrivé ici depuis ma précédente ; si le contenu faisait appréhender que l'Angleterre ne retombât dans une guerre civile, les avis d'aujourd'hui produiront d'autres sentiments, et il s'en jugera qu'elle est à la veille de revoir la tranquillité publique entièrement rétablie. Il ne se parlait encore avant-hier que de l'approche de Lambert avec quatre mille chevaux, de ses lettres à quelques sectaires dont il professait d'appuyer les intérêts, de la disposition de la ville de Londres à le favoriser. Les lettres écrites des provinces du Nord assuraient d'ailleurs que le général Fairfax était en armes à la tête de toute la noblesse du pays et d'une brigade qui s'était détachée du corps que Lambert commandait. Il était aussi très-certain que beaucoup de villes avaient chassé leur garnison et se déclaraient pour un Parlement libre. La ville de Londres menaçait de son côté de prendre quelque résolution fort fière si les membres exclus n'étaient admis, et n'a point encore voulu reconnaître l'autorité du Parlement. Je sais même que ces jours derniers il s'est fait force assemblées des plus considérables seigneurs et presbytériens, et qu'ils ne parlaient que des conditions sous lesquelles le roi serait rappelé, se flattant que les partis ne pouvaient plus se réconcilier, et que le plus faible serait contraint de rejoindre avec eux, et que les peuples ayant si grande disposition à rentrer sous le gouvernement monarchique, le Parlement ne serait pas capable de l'empêcher ; mais contre toutes ces

apparences, il arriva hier au soir des avis que Lambert se soumettait au Parlement, et s'était déjà retiré avec quelques-uns de ses amis, reconnaissant que ses troupes le voulaient prévenir. Il est en même temps arrivé des assurances que Fairfax était retourné dans sa maison, et n'avait autre dessein que de s'opposer aux violences que l'armée exerçait dans son pays, et d'appuyer les intérêts du Parlement; toutes les villes que l'on croyait soulevées ont fait semblables déclarations, et il ne paraît aujourd'hui aucun corps, dans l'armée ni dans le peuple, qui ne professe une entière obéissance au Parlement, si ce n'est le Conseil de la bourgeoisie de Londres, composé de royalistes, qui s'étaient flattés jusqu'à cette heure de pouvoir donner la loi, pour peu que ces divisions eussent continué. Dans la milice, comme ces mesures se reconnaissent sans fondement, cette ville, de bonne grâce ou par force, suivra l'exemple du reste du pays, et sa mauvaise volonté n'éclatera pas, à moins que quelque conjoncture plus favorable ne se présente d'exécuter leurs desseins qu'elle couvrait du prétexte de la liberté publique blessée par l'exclusion de la plus grande partie des membres du Parlement par la plus petite, qui a maintenant la fortune de voir tous ses ennemis abattus et l'armée soumise, de quoi la gloire est attribuée principalement à la fermeté du général Monk dans leur intérêt. Ses amis d'ici veulent qu'il ait beaucoup contribué par ses intrigues à retirer les troupes de Lambert, et n'ait pas eu moins de part à la réduction de l'armée d'Irlande. Pour reconnaissance de ces services, l'on lui a envoyé une commission de lieutenant-général de toutes les forces de la république avec un pouvoir fort ample, et c'est aujourd'hui le plus considérable sujet de toute la nation. Fleetwood, Desborough, et tous les autres de la même faction sont entièrement hors d'emploi, et ce n'a été qu'avec assez de peine qu'ils ont été compris dans l'acte d'indemnité que le Parlement passa le premier jour de cette semaine. Lambert n'en a pas été excepté, pourvu que dans neuf jours il se soumette, et un exprès avait été dépêché pour le lui faire savoir. Sa

chute entraîne celle de Vane, et il s'était parlé ces derniers jours de le mettre dans la Tour pour avoir été découvert, par une de ses lettres interceptées, qu'ils entretenaient grande correspondance. La famille du Protecteur se trouve aussi entièrement abattue par ce changement, n'en restant aucun dans l'autorité; ceux qui la possèdent ne sont pas de grand nom ni aussi assez modérés pour se garantir de tous les dangers auxquels la vengeance, la passion, la violence et l'intérêt particulier les exposera; ils n'agissent pas d'ailleurs avec toute la correspondance qui leur serait nécessaire, et avant-hier les principaux d'entre eux passèrent à des termes fort aigres sur le sujet de l'engagement contre la famille royale; jusque-là que l'Orateur menaça de quitter sa place. Il fut, ce même jour, arrêté que les places des députés définitifs seraient remplies par de nouvelles élections, et la lettre de M. Lockhart fut lue; quoiqu'elle soit soumise dans l'excès et exprime une joie extraordinaire du retour du Parlement, il n'a ordonné qu'un remerciement aux soldats et officiers de la garnison, sans parler du gouverneur que Fleetwood, Desborough et Vane avaient maintenu. La séance d'hier se passa en dévotions, et aujourd'hui l'acte d'abjuration de la famille royale a passé, aussi bien que l'exclusion des membres éloignés en 1648. Ces questions n'auraient pas été décidées si promptement sans la réunion des troupes et les instances de la maison de ville, qui étaient plus considérées qu'elles ne sont maintenant; elle avait résolu l'armement de la milice; mais cette chaleur se raffraîchira désormais.

---

### XXIII

(Pages 68, 80, 81.)

*M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 26 janvier 1660.

Monseigneur,

Je ne me donnai pas l'honneur d'écrire à Votre Éminence

par l'ordinaire précédent pour n'avoir rien de considérable à mander; cette stérilité de nouvelles continuera jusqu'à l'arrivée du général Monk, qui continue de marcher vers Londres avec cinq ou six mille hommes de l'armée d'Écosse, et pourra y arriver sur la fin de la semaine. Tous les partis jettent maintenant sur lui les yeux et chacun se flatte de l'avoir favorable, à quoi n'a pas peu contribué sa réponse à la ville; il approuve et loue sa conduite dans ces derniers temps et les déclarations qu'elle a faites en faveur du Parlement libre; mais aussi professe-t-il de tenir sa commission du Parlement et de vouloir appuyer la liberté de conscience et une libre république, remettant à s'expliquer davantage à son arrivée à Londres. La lecture de cette lettre dans le Conseil de bourgeoisie ne fut suivie d'aucune délibération pour ne s'en être pu reconnaître quels étaient ses sentiments et n'y avoir pas lieu de prendre aucune mesure certaine sur son assistance. Le Parlement reçut en même temps copie tant de la lettre de la ville que de la réponse, par les mains d'un ministre que ledit sieur Monk dépêcha exprès. Ainsi jusqu'à cette heure il a ménagé ces deux corps, et le Parlement ne témoigne pas de l'attendre avec moins d'impatience que la ville; il a même été arrêté ce jourd'hui que deux des membres iraient au-devant de lui et le convieraient d'avancer sa marche, et qu'il lui serait donné mille livres sterling de revenu en fonds de terre, en reconnaissance de ses services. L'on lui rend d'ailleurs toutes sortes de complaisances en autorisant les changements qu'il a faits dans l'armée et les établissements d'Écosse, où le général major Morgan commande les troupes qu'il lui a laissées et une brigade de celles d'Irlande, qui avait d'abord quitté Lambert. Néanmoins, quelque caresse que l'on lui fasse, il est certain que son crédit donne grande jalousie, et que les républicains lui donneront, s'ils peuvent, des adjoints dans le commandement de l'armée pour affaiblir son autorité qu'ils croient incompatible au gouvernement; ce qui pourra produire quelque mécontentement, sur lequel la ville et les royalistes fondent en



partie leurs espérances. Les presbytériens exclus du Parlement le croient aussi disposé à les rétablir et à favoriser le dessein qu'ils ont de rappeler le roi d'Angleterre, sous des conditions qui ne détruiront pas la liberté du peuple d'Angleterre, et je vois des personnes assez éclairées dans ce sentiment ; à quoi il sera d'ailleurs porté, pour peu qu'il y soit enclin, par les grandes divisions dont le Parlement est aujourd'hui agité ; jamais la mésintelligence n'a été plus grande entre le peu de députés qui le composent, et la relégation du chevalier Vane, que l'on croyait réunir les esprits, n'a fait que découvrir de nouvelles factions. Le chevalier Haslerig, qui s'était fort signalé dans ces derniers temps et avait paru contraire aux sectaires, a voulu éloigner d'autres députés du parti de Vane ; les jalousies sont venues à ce point qu'ils s'accusent les uns les autres de vouloir rappeler le roi d'Angleterre. Ce soupçon semble avoir plus de fondement dans les presbytériens, et ils auraient autrement peu de raison de mécontenter les sectaires, le plus solide appui du Parlement, dans le temps qu'ils offensent le peuple par l'exclusion des membres chassés en 1648. Il se parle bien de remplir leurs places par de nouvelles élections, et ce serait donner quelque satisfaction au peuple ; mais comme il ne peut que difficilement être disposé à députer des personnes affectionnées à la république, et que le nombre des nouveaux venus serait de beaucoup plus grand que celui des membres assis aujourd'hui, il n'est pas à présumer que leur dessein soit de remplir le Parlement, à moins de vouloir favoriser le retour du roi. Les grandes oppositions de quelques-uns contre l'abjuration de la famille royale augmentent aussi toutes ces défiances, et il ne se parle plus que de prendre un engagement en termes plus doux ; encore le veut-on rejeter, et la retraite qu'a faite l'Orateur du Parlement pour quelques jours sous prétexte d'indisposition, est considérée comme un pronostic de quelque orage, étant certain qu'il a grande relation avec Monk. Ce sont les réflexions de ce temps dont la solidité se découvrira dans peu de jours. Cependant le cours des affaires est

arrêté, et le Parlement n'a fait la semaine passée que remplir les places de l'armée vacantes par une réforme de beaucoup d'officiers, casser les régiments de Vane et des sectaires, donner des ordres pour le paiement des autres troupes et ordonner au Conseil de s'assurer des colonels, qui furent relégués en leurs maisons, il y a huit jours, pour être la plupart, entre autres Lambert, soupçonnés de n'avoir pas obéi et de cabaler dans la ville. Quant au Conseil d'État, il n'est point encore bien établi, n'y ayant que douze, des trente et un dont il soit composé, qui se soient assis; les autres attendent que la question du serment soit décidée.

---

## XXIV

(Pages 82, 87.)

### *M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 2 février 1660.

Monseigneur,

La lettre que Votre Éminence m'a fait l'honneur de m'écrire le 14<sup>e</sup> du passé ne me donne lieu que de lui continuer la relation de ce qui vient à ma connaissance des affaires d'Angleterre, et je ne saurais mieux m'acquitter qu'en les lui représentant au même état qui se sera pu remarquer dans ma précédente. Monk n'est point encore arrivé et sa conduite continuant d'entretenir les espérances de tous les partis, les commissaires du Parlement partirent dès le commencement de la semaine passée pour lui porter les civilités et la gratification qui lui a été ordonnée. Londres peu de jours après suivit cet exemple et lui députa trois bourgeois pour le congratuler sur son voyage. Les membres exclus du Parlement lui ont aussi envoyé un d'entre eux; la noblesse du pays où il passe ne manque pas de lui rendre tous honneurs; les villes le reçoivent au son de leurs cloches, et les peuples lui portent

leurs plaintes ; il en use avec tout le monde avec grande civilité, ne découvre ses sentiments à personne, et dans le moment qu'il met en charge des personnes suspectes au Parlement, il l'assure de sa fidélité ; les lettres que l'on a reçues aujourd'hui sont encore en ces termes ; elles ne le font attendre que sur la fin de la semaine avec son corps d'armée de quatre mille hommes de pied en quatre régiments, et trois de cavalerie d'environ seize cents hommes, le reste étant retourné en Écosse. Ces forces ne seraient pas capables à changer le gouvernement si elles n'étaient secondées de la ville de Londres, dont le Conseil persiste à ne point reconnaître le Parlement, et à désirer que les membres exclus soient admis, ou qu'un autre soit appelé. La ville d'Exeter, des plus considérables d'Angleterre, avec la province dont elle est chef, se sont déclarées du même sentiment, et ont même envoyé par un député leur requête à l'Orateur du Parlement. D'autres provinces en ont usé avec encore plus de mépris, s'adressant au maire de Londres, et il y a une générale disposition d'empêcher que le Parlement n'affermisse son autorité ; aussi professe-t-il de n'avoir pas le dessein de se perpétuer, mais de former une parfaite république dont la conduite sera laissée aux Parlements successifs. Et ces derniers jours il a travaillé à dresser une déclaration qui désabuse le peuple des impressions que l'on lui a données pour le rendre favorable au retour du roi ; outre cette précaution, grande partie de l'armée est postée dans les places de la ville ou aux environs ; et comme le mal ne peut venir que du mécontentement des troupes, il se prend soin de les satisfaire par des promesses d'un prompt payement et par des gratifications aux chefs. L'amiral Lawson doit avoir cinq cents livres sterling de revenu en fonds de terre. Ses officiers avaient eu la pensée de présenter requête au Parlement en faveur du chevalier Vane, mais cette chaleur n'a pas eu de suite, et le Parlement continue de rechercher d'autres membres de la même faction. L'un, colonel et gouverneur de l'île de Wight, a été chassé de la compagnie ; un autre suspendu

et envoyé à la Tour de Londres ; il a aussi reçu l'accusation qu'ont apportée des officiers de l'armée d'Irlande contre les commissaires qui la gouvernaient durant l'interrègne, et contre le général Ludlow, leur chef, que l'on avait retenu ici dans ce temps pour avoir paru trop affectionné au Parlement, et qui, peu de jours avant son rétablissement, était retourné à sa charge ; mais n'ayant point été reçu, il s'est retiré dans une des forteresses du pays avec quelques sectaires ; il lui a été mandé, comme aux autres accusés, de venir rendre compte de leurs actions ; et tout étant possible, ils ne sont point en état de désobéir à cet ordre. L'on envoie d'autres commissaires à leur place et le Parlement a pourvu la semaine passée à toutes les charges principales de la justice d'Angleterre, sans en exiger aucun engagement particulier. Il a aussi fait le sieur Scott secrétaire d'État, et rempli les places des officiers cassés, donnant des régiments à quelques-uns de la compagnie qui n'ont jamais vu la guerre. Ce sont à peu près les ouvrages de la semaine passée sur la fin de laquelle l'ancien Orateur reprit sa place, dont quelques-uns tirent des conséquences en faveur du Parlement. D'autres veulent qu'une grande partie de ses membres soit bien disposée pour le roi, qu'ils entretiennent la désobéissance de la ville et n'attendent, pour se déclarer, que Monk qu'ils croient devoir être touché par le désir de toute la nation, les grands avantages qui lui seront proposés, le peu d'intelligence et de solidité qui paraît dans le présent régime, ses jalousies et la fortune de tous les généraux qui l'ont suivi ; mais, quoique toutes ces considérations soient puissantes, il se peut néanmoins douter qu'elles fassent grande impression sur son esprit entier, qui se pique de grande sincérité et fermeté, d'ailleurs républicain et dont la conduite dans le domestique ne promet rien de grand. Il n'est pas aussi certain que ses troupes lui soient entièrement dévouées, et si les royalistes ont pris des mesures avec lui, elles sont bien secrètes, passant pour constant, entre la plupart d'entre eux, qu'il n'a point été ménagé ; comme la destinée d'Angleterre dépend partie de sa

résolution et que lui-même peut n'être pas encore déterminé, il ne se saurait faire aucun jugement solide sur les affaires d'ici jusqu'à ce que l'on voie plus clair dans ses sentiments, et je ne mériterais pas la confiance que Votre Éminence témoigne de prendre en mes avis si, à la veille d'une si grande crise, et dans le temps que les plus passionnés pour et contre le gouvernement ne sont pas moins agités de crainte que d'espérance, je me mêlais à décider de l'avenir.

---

## XXV

(Page 89.)

*Extrait d'une lettre de M. de Schomberg à son secrétaire, sur les affaires d'Angleterre, pour en rendre compte à Son Éminence.*

Calais, 5 février 1660.

Monk a mandé à ceux de Londres qu'ayant trouvé dans sa marche les peuples enclins à un Parlement libre, il était à propos d'en assembler un et qu'il s'arrêtera au voisinage de Londres pour avec eux travailler à cela. Dans la ville, on parle fort hautement du rétablissement du roi.

En Écosse, le comte de Glencairn a six mille hommes assemblés pour un Parlement libre : on ne doute pas que cet homme ne soit pour le roi.

Le Parlement a envoyé un mois de subsistance et des habits à Dunkerque, et mande Lockhart; mais il s'excuse fort sur l'indisposition dont il se dit travaillé. On est fort bien averti de la correspondance de Lockhart avec le marquis de Carracena.

Le général Maur, qui a passé en Angleterre depuis dix jours, m'écrit présentement que tout y est en branle, que le reste du vieux Parlement avec le Conseil d'État viennent de faire de grandes offres à Monk; ils espèrent de le gagner; il ne s'est pas encore déclaré. Il a passé avec sept mille hommes

à Northampton ; on espère dans la huitaine des choses fort avantageuses pour un Parlement libre et pour les intérêts du roi.

---

## XXVI

(Pages 86, 89, 92.)

*M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 9 février 1660.

Monseigneur,

La dernière lettre que je me suis donné l'honneur d'écrire à Votre Éminence lui faisait savoir que les espérances de tous les partis d'Angleterre étaient fondées sur le général Monk, et que chacun l'attendait avec impatience ; il n'est point encore arrivé à Londres et ne s'y rendra que dans trois jours pendant lesquels ses troupes se rafraîchiront aux environs. Mais ses sentiments ont déjà été reconnus par l'accueil qu'il a fait aux députés de cette ville et de beaucoup de provinces. Il reçut, en présence des députés du Parlement, les premiers, et il répondit à leurs civilités par des démonstrations d'étonnement de ce que l'on le croyait capable de manquer de fidélité à l'autorité de laquelle il tenait sa commission, les exhorta de s'y soumettre et de ne point interrompre les soins qu'elle prenait pour rétablir le repos dans la nation sous un gouvernement qui lui soit convenable, mais plutôt de seconder ses bonnes intentions par leurs prières, et de prendre cependant patience, seuls services que le Parlement désirait de la ville. Il a parlé avec encore plus d'aigreur aux autres députés qui le sont venus convier, de la part de la noblesse de différents comtés, d'appuyer le rétablissement des membres exclus, sans prendre aucun engagement, ou la convocation d'un Parlement libre, ayant blâmé leur impatience et la demande qu'ils faisaient après que le Parlement l'avait rejetée ; il leur fit aussi entendre que ce n'était pas l'usage de souffrir aucun député de prendre séance dans telle assemblée, devant que d'être

entrés en quelque obligation ; leur représenta celle d'aujourd'hui, la plus libre qui se soit vue en Angleterre, et qu'elle remplirait les places vacantes aussitôt que l'on aurait réglé les qualifications nécessaires pour prévenir la ruine d'une cause pour laquelle il a été si longtemps combattu ; qu'enfin il se fallait soumettre au présent régime et qu'il était obligé de le défendre ; outre ces déclarations verbales, il en a fait une semblable par écrit en forme de lettre, adressée à sa province, dont la noblesse était entrée dans les mêmes sentiments de Londres ; il lui exprime assez au long les raisons qui s'opposent au retour de la famille royale, et doivent disposer toute la nation à choisir plutôt un gouvernement républicain. Le Parlement reçut ces nouvelles le 5 du courant avec des lettres, tant de ses députés que dudit général Monk, pleines d'assurances de sa fidélité, en reconnaissance de laquelle sa commission de général, qui lui avait été donnée par le Conseil d'État durant l'interrègne, fut approuvée ; la charge de garde des rôles de son pays lui fut donnée, et un acte d'approbation de tout ce qu'il a fait fut lu pour la première fois ; il commença aussi de paraître dès lors un grand changement dans la disposition où étaient les esprits de cette assemblée, s'y étant résolu de lever sur l'heure même une imposition de 100,000 livres sterling par mois, et étant depuis fait rechercher, en quelques maisons de bourgeois, de l'argent que l'on prétend être destiné pour le roi d'Angleterre ; il s'en est en effet trouvé chez un marchand fort royaliste, mais beaucoup de particuliers le réclament. L'on ne parle aussi maintenant que de casser le Conseil de bourgeoisie et de réduire la ville dans l'obéissance qu'elle a jusqu'à cette heure refusée ; si d'un côté la fierté a augmenté, celle du peuple n'est pas moins diminuée, ni les royalistes ne paraissent guère moins abattus ; leur seule ressource est aujourd'hui dans le mécontentement général de toute la noblesse qui commence à s'assembler en différents endroits. Il n'est pas d'ailleurs à présumer que l'armée demeure toujours dans une si grande dépendance du pouvoir civil, et bien que présentement la condition du gou-

vernement paraisse avantageuse, que les troupes n'appréhendent rien à l'égard du retour du roi, et que cette crainte soit capable de les tenir unies, je ne puis néanmoins qu'entrer dans le sentiment de ceux qui jugent qu'il y a encore bien du chemin à faire devant que le Parlement soit affermi, vu la générale aliénation de tous les peuples et les jalousies que quelques députés n'ont pu dissimuler aujourd'hui lorsqu'il a été parlé d'éloigner les troupes de la ville pour faire place à celles d'Écosse, suivant le désir de Monk, auquel il a été déferé. Cette demande a fait renaître quelques espérances et ombrages, et il se peut faire état que le moindre mécontentement de l'armée ou l'assistance du dehors détruiraient tous les établissements d'aujourd'hui, à moins que le peuple ne change d'humeur. Pour le faire revenir de la grande aversion où il paraît être, le Parlement arrêta et fit publier, dès le commencement de la semaine passée, une déclaration dans laquelle il professe de vouloir établir un gouvernement libre, sans roi ni seigneurs, sous la direction du Parlement, et former une armée en telle manière que tant qu'elle sera nécessaire pour la sûreté de la république, elle obéisse à l'autorité civile; que toutes les questions et procédures concernant les vies, libertés et états du peuple, seront réglées selon les lois du pays, et que le Parlement ne se mêlera point de l'administration ordinaire, ni de l'exécution des lois; qu'il sera pourvu au maintien des ministres, et que les dîmes leur seront continuées comme le plus convenable moyen de les entretenir, et qu'il sera aussi pourvu à la liberté de conscience en matière de religion, conformément à la parole de Dieu; que les Universités seront entretenues, avec même augmentation de leur privilège s'il est nécessaire; que le Parlement s'applique aux moyens de réparer ou augmenter le commerce, et qu'enfin il cherchera les voies de soulager au plus tôt le peuple des grandes impositions dont il a été chargé par les mauvais conseils et conduite des précédents gouvernements. Les autres délibérations de cette semaine sont moins considérables, et il s'en peut seulement remarquer que deux



gentilshommes qui avaient présenté, dans des comtés d'Angleterre, une espèce de déclaration pour un Parlement libre, ont été envoyés à la tour de Londres, non pas tant à cause du contenu en ces pages que de l'adresse faite à l'Orateur du Parlement et aux gentilshommes assis à Westminster. Ce traitement n'a pas empêché que d'autres gentilshommes ne se soient chargés de semblable commission, et ne présentassent avant-hier audit Orateur une requête du même style. Il s'est encore parlé des qualifications de l'élection projetée, sans rien résoudre, et l'on a continué de donner des commissions tant des charges civiles que militaires. Et un comité de vingt et une personnes s'est établi pour administrer les affaires de la marine, dont le général est allé, avec grand nombre de ses officiers, au-devant de Monk, qui a sur sa marche tiré une déclaration fort expresse du gouverneur de Hull ; après quoi il ne reste plus en Angleterre ni garnison, ni troupes à réduire sous l'obéissance du Parlement, non plus qu'en Écosse et Irlande ; et le Conseil d'État doit recevoir en plus grande liberté que par le passé, puisque le maître des cérémonies m'a aujourd'hui averti que j'aurai demain audience, dans laquelle je donnerai part de la paix et tâcherai d'effacer le soupçon qu'il peut avoir que notre paix ne tourne à son préjudice, la présente conjoncture me permettant de parler en termes plus positifs et obligeants que par le passé. Je ne manquerai pas aussi de faire en général mention des affaires de Suède, et de proposer une conférence pour en traiter plus particulièrement ; il ne me reste plus rien à ajouter, si ce n'est que quelques officiers du roi d'Angleterre ont été arrêtés à Douvres où ils avaient débarqué, et qu'il a été intercepté des lettres dont l'adresse était faite au maire de Londres, ce qui excite quelque défiance d'un dessein contre le gouvernement.

## XXVII

(Page 95.)

*M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 16 février 1660.

Monseigneur,

. . . . Le général d'Écosse a encore déclaré aujourd'hui dans le Parlement qu'il demeurerait ferme dans ses intérêts, et il est réputé entièrement contraire aux intérêts du roi d'Angleterre, quoiqu'il refuse de prendre un engagement particulier contre toute sa famille. La faction presbytérienne de cette même assemblée est dans de semblables sentiments, et se trouvant soutenue par l'armée, elle prévaudra sur les sectaires qui restent en petit nombre. La grande affaire d'aujourd'hui est de remplir les places vacantes de personnes affectionnées au présent gouvernement, et il n'est pas facile d'y réussir, le peuple étant si aliéné, quelque précaution qu'on puisse prendre. Ces nouvelles élections ne se peuvent d'ailleurs remettre longtemps sans grand inconvénient, les provinces professant de ne vouloir rien payer si le Parlement n'est libre et rempli, et les soldats commençant de perdre patience. Ceux que le général d'Écosse a fait sortir de Londres ont paru fort mécontents, et les six cents hommes qui étaient commandés pour Dunkerque ont encore été plus violents dans leur mutinerie; les officiers, entre autres le colonel, ayant eu de la peine à garantir sa vie, il se parle de les décapiter. M. Lockhart est attendu ici cette semaine, et il se projette de l'envoyer, ou quelque autre, en France; mais il faut que le gouvernement soit sorti de l'embarras où il est encore devant que de se déterminer sur les affaires du dehors.

## XXVIII

(Page 138.)

1<sup>o</sup> *M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*Londres, 1<sup>er</sup> mars 1660.

Monseigneur,

Je n'écrirai point aujourd'hui plus positivement des affaires de ce pays que j'ai fait par ma précédente, mais bien que le Parlement acheva, le dernier jour de la semaine passée, de délibérer sur les élections, qu'il assujettit le peuple, sous des peines très-rigoureuses, à ne pas donner ses suffrages à moins d'avoir toutes les qualifications requises, et se réserve l'autorité d'en juger; qu'en même temps il y a eu conférence, en présence du général Monk, entre les membres exclus et ceux qui agissent sans venir à aucune résolution, les derniers ayant offert aux premiers de les admettre à la charge de l'engagement contre la royauté, et ceux-ci l'ayant refusé, non pas tant par scrupule de conscience que par crainte de perdre leur crédit; cette négociation n'est pas encore rompue et il reste toujours espérance d'accommodement à des conditions qui assureront les uns sans assujettir les autres à aucune forme de gouvernement; quoique jusqu'à présent ledit général ait professé de vouloir la république et que la plupart de ses officiers soient de même esprit, l'on attend à toute heure la fin de ce traité qui découvrira leurs véritables sentiments; cependant l'envoi des mandements pour l'élection est retardé. Comme il est de conséquence que les baillis qui assemblent le peuple et y président soient bien intentionnés, le Parlement a, suivant l'usage, renouvelé les commissions et nommé des personnes de confiance. Ce sont les principaux ouvrages de ces derniers jours; il ne s'est rien passé de considérable dans la ville, si ce n'est que le Conseil d'État ayant convié ledit général de venir prendre sa place pour aviser aux moyens de

conserver Dunkerque, présupposant que les Espagnols se préparaient à l'attaquer et que M. Lockhart était venu exprès en donner avis, le maire et les aldermen prièrent ledit général de ne point sortir ni retirer ses soldats devant qu'il ait été fait quelque établissement pour la sûreté de la ville, ce qu'il leur promit, et sous ce prétexte refusa d'aller au Conseil, mais fit entendre que, quelle que fût la division d'Angleterre, elle se trouverait toujours assez unie pour conserver cette place quand cent cinquante mille hommes l'attaqueraient. Il m'est rapporté que, pour plaire davantage à la ville, il témoigna au Parlement que la paix avec l'Espagne était nécessaire. Les provinces professent toujours de vouloir un Parlement libre, et les feux de joie qui s'étaient faits à Londres en ont excité d'autres en quelques villes, où il y a même eu de la rumeur, pour laquelle apaiser Monk a envoyé des ordres; d'où il se peut juger que la destinée de la nation est aujourd'hui entre ses mains, tous les partis le caressant et faisant tout devoir pour l'engager dans leurs intérêts. Lambert s'est même adressé à lui pour ralentir les poursuites du Parlement, et sa recommandation a eu un effet présent; l'on veut que cette grande complaisance n'empêche pas que sous main il ne se prenne des mesures avec les sectaires, et que le dessein ne soit formé de mettre ledit Lambert à leur tête si Monk se déclare pour le roi; mais le succès de leurs efforts sera en ce cas assez incertain, la nation étant si disposée à favoriser son retour. Ces embarras domestiques n'ont pas empêché que les ambassadeurs de Portugal et de Hollande n'aient eu conférence depuis peu sur l'instance qu'ils en ont faite; le premier pour convier le Parlement à une union avec son maître, sur laquelle proposition il a été témoigné de la disposition à permettre ici des levées d'hommes et à envoyer sur les côtes d'Espagne une flotte en la payant. L'autre ambassadeur a encore parlé du placard que ses supérieurs ont publié contre l'imposition faite sur les vaisseaux étrangers qui viennent charger dans nos ports, demandant qu'il en soit ici usé de même, mais avec peu d'apparence de l'obtenir, le Conseil

étant assez averti que telle complaisance choquerait la France, et serait contraire à nos traités; je le déclarerai encore expressément dans la première entrevue avec les ministres de l'État; il faudra aussi traiter avec eux de l'hostilité qui s'est exercée par les garnisons de Calais et de Dunkerque, puisque M. Lockhart ne se porte pas à une entière amnistie en restituant ce qui a été pris de part et d'autre; il ne consent qu'à la liberté des hommes et non pas des chevaux, prétendant qu'ils lui doivent tenir lieu de réparation de l'injure qu'un Anglais reçut il y a trois mois dans Calais par trois royalistes assistés de deux Français; je l'ai trouvé d'ailleurs fort plein de griefs contre tous les gouverneurs des places frontières, de ce qu'ils donnent toute faveur aux Anglais royalistes et maltraitent ceux du parti contraire; ses plaintes feront prendre plus de créance aux avis qui s'écrivent de France que l'abbé de Montague a reçu de Votre Éminence des paroles fort positives d'un secours considérable.

2<sup>o</sup> *Le même au même.*

Londres, 2 mars 1660.

Monseigneur,

J'envoie un exprès après la poste d'hier pour faire savoir à Votre Éminence que ce matin le général Monk a rétabli les vieux membres, après être demeuré d'accord avec eux qu'ils ne s'asseoiront que quatre jours, pendant lesquels ils enverront des mandements dans les provinces pour faire élection d'un nouveau Parlement, sans exception que des royalistes et sectaires, ni sans les assujettir à aucun engagement. Toutes les troupes doivent aussi être débandées, à la réserve de celles du général Monk, et la milice sera remise entre les mains des gentilshommes du pays. Un nouveau Conseil d'État sera élu, et tout ce qui a été fait par le Parlement depuis 1648 sera validé. Outre ces conditions, il a été promis audit sieur Monk de le faire général de toutes les forces d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande. Je remets à l'ordinaire de jeudi

les particularités de ce changement si considérable qui viendront à ma connaissance, ne me restant que le temps de me dire avec respect, etc.

3<sup>o</sup> *Le même au même.*

Londres, 4 mars 1660.

Monseigneur,

La lettre que j'écrivis à Votre Éminence avant-hier étant arrivée à Douvres assez à temps pour être portée par l'ordinaire du premier de ce mois, elle aura déjà fait savoir que le général Monk a rétabli les membres du Parlement exclus en l'année 1648, et les conditions principales projetées entre eux ; ce changement, considérable par les suites qu'il doit avoir, s'est passé sans opposition quelconque ni cérémonies, et avec tel secret qu'encore qu'il eût été concerté le premier de ce mois avec beaucoup de personnes, ledit général étant retourné le lendemain au matin de la ville à Whitehall avec la plupart de ses troupes, le chevalier Haslerig et ceux de sa faction l'allèrent aussitôt visiter, persuadés qu'il rentrait avec dessein de demeurer ferme dans leur intérêt ; il les désabusa, et après leur avoir communiqué sa résolution, les convia de continuer leur séance, professant d'être toujours dans les mêmes sentiments à l'égard de la forme du gouvernement ; ce qui donna lieu de lui demander avec instance qu'il obligât au moins lesdits membres à prendre l'engagement contre la monarchie, que lui-même semblait avoir approuvé ; il s'en défendit sur ce que c'était une circonspection inutile, lui ayant paru que la plupart d'entre eux étaient bien intentionnés pour la république. Ce fut une nécessité de se satisfaire de cette réponse, et sur l'heure même les membres exclus étant venus trouver ledit général, il leur dit que ses soins n'avaient pu arrêter le cours des divisions qui étaient entre eux, et que plusieurs conférences s'étaient tenues à cet effet sans succès, mais qu'à la fin il avait reçu une entière satisfaction d'eux, et leur avait donné la peine de le venir

trouver, afin qu'il se pût ouvrir plus librement que par le passé ; que crainte de se méprendre, comme il lui était déjà arrivé, il avait fait réduire par écrit les chefs de son discours, et priaît que la lecture leur en fût faite. Dans le commencement, il déclare avoir reconnu que la paix et l'établissement de la nation dépendaient après Dieu de leurs mains, loue leur sagesse, piété et désintéressement, et témoigne avoir une entière confiance qu'ils auront toutes les dispositions nécessaires pour réparer les maux passés ; il professe ensuite de n'avoir rien devant les yeux que la gloire de Dieu et l'établissement de la nation sur le fondement d'une république, et de ne leur vouloir rien imposer qui restreigne leur liberté dans les établissements à venir, mais seulement leur représente que, l'ancien gouvernement ayant été rompu, il ne peut plus être remis que sur les ruines du peuple qui s'est engagé à la défense du Parlement et de la religion, et que, si le roi rentrait, sa puissance deviendrait arbitraire. Il parle après de la ville de Londres comme du boulevard des Parlements, fait dépendre son bonheur du gouvernement républicain, et présuppose qu'elle ne peut pas devenir, sous un autre, la ville métropolitaine du commerce de toute la chrétienté, à quoi Dieu et la nature semblent l'avoir destinée. Il fait aussi voir, par des motifs de religion, que la monarchie ne peut être introduite sur ce qu'elle entraînerait les prélatures contre lesquelles la nation a pris des engagements si solennels, et insinue qu'un gouvernement presbytérien modéré, avec une suffisante liberté pour les consciences véritablement tendres, est le plus convenable qui se puisse présentement établir. L'intérêt des seigneurs qui se sont joints avec le peuple n'est pas oublié ; ledit général juge à propos que, puisque l'état des trois nations est tel qu'une autre chambre de Parlement ne se peut souffrir, il leur soit donné quelque marque héréditaire qui les fasse paraître plus nobles à la postérité. La conclusion de tout ce discours est une invitation aux membres de s'aller promptement asseoir pour établir la conduite des armées, en telle façon qu'elle serve à

la paix et sûreté du pays, et non pas à sa ruine, pourvoir à l'entretien de toutes les forces de terre et de mer, au paiement des arrérages et autres nécessités du gouvernement, former un Conseil d'Etat avec autorité d'établir le gouvernement civil et les judicatures tant en Irlande qu'en Écosse, comme aussi pour envoyer des mandements pour la convocation d'un Parlement des trois nations unies, à commencer le 30 avril prochain, avec les qualifications qui assurent la cause dans laquelle lui et les autres sont engagés, et suivant la répartition faite en l'année 1654 ; lequel Parlement ainsi appelé pourra s'assembler et agir en toute liberté pour un plus parfait établissement de la république sans roi, singulière personne, ni maison des seigneurs ; et qu'enfin le Parlement se dissolve légalement, afin de faire place à d'autres ; il finit ensuite par une assurance que les gardes laisseront entrer lesdits membres, que lui-même et les officiers qui sont sous son commandement et tous les soldats des trois nations répandront leur sang pour eux et les Parlements successifs ; mais que si leurs conseils tendent à d'autres fins, la force et la violence retourneront aussitôt, et toutes les espérances d'un établissement si désiré seront ensevelies dans le désordre. Lesdits membres allèrent avec cette mission prendre leurs places devant que les autres fussent assis, et trouvèrent toute l'infanterie en haie dans la salle de Westminster avec force peuple qui exprimait une joie toute particulière ; ils ne se trouvèrent que soixante, et l'Orateur, avec vingt des autres, étant arrivés, ils commencèrent par la révocation de tous les actes passés contre eux depuis leur élection, même de la protestation qu'ils avaient faite contre la violence de l'armée et les résolutions prises depuis pour remplir leurs places par de nouvelles élections. Le général Monk fut après déclaré capitaine général et commandeur en chef, sous le Parlement, de toutes les forces d'Angleterre, Écosse et Irlande, et le vice-amiral Lawson confirmé dans la même charge. L'établissement des cinq commissaires nommés peu de jours auparavant pour gouverner



l'armée, fut aussi révoqué; les députés de quelques provinces et les bourgeois de la ville mis en liberté, et ordonné au gouverneur de la Tour de rendre compte le lendemain du sujet de l'emprisonnement du chevalier Booth et d'un autre du même parti; tous les ordres donnés par le Conseil d'État ou les commissaires de l'armée depuis le dernier jour de la semaine passée sursis jusqu'à ce que communication en eût été donnée au général Monk, et le pouvoir du Conseil d'État suspendu jusqu'à nouvel ordre du Parlement, qui se rassembla l'après-dîner et rétablit le Conseil de bourgeoisie qui avait été cassé, permit au maire de Londres de rétablir les portes et remettre les chaînes de la ville aux dépens du public, et arrêta de faire un nouveau Conseil d'État composé de trente et une personnes, dont le général Monk fut déclaré l'un, et l'élection des autres renvoyée au lendemain au matin. Il fut encore donné des ordres pour l'élargissement de quelques prisonniers, entre autres de trois comtes écossais détenus depuis dix ans, et l'Orateur fut chargé d'avertir tous les membres absents de venir prendre leurs places au plus tôt. Les actes passés contre le major général Brown, marchand de bois de Londres, qui s'est fort signalé dans ces derniers temps, furent annihilés, et la liberté lui fut donnée de reprendre sa place dans le corps. Le sieur Booth fut aussi mis en liberté en donnant caution pour répondre à ce qui lui sera objecté. Un acte furent ensuite passé pour la continuation des coutumes et excise, un autre pour la convocation d'un Parlement au 25<sup>e</sup> avril prochain, et des commissaires établis pour préparer les qualifications de ceux qui doivent être élus; d'autres furent nommés pour conférer avec le maire de Londres sur un emprunt pour le paiement tant de l'armée que de la flotte, et convenir avec lui des sûretés du remboursement. La plupart des actes qui avaient été projetés la veille furent encore relus et approuvés, et la nomination du Conseil d'État encore remise à ce matin; elle n'a pas néanmoins été achevée, et il se dit que le général Monk désire que le Parlement choisisse quelques-uns des anciens membres, entre autres Haslerig et

le sieur Scott, qui semblaient lui être les plus contraires et fort signalés parmi les républicains. La maison de ville a envoyé aujourd'hui des députés pour congratuler et remercier le Parlement ; ils lui ont aussi offert une somme d'argent considérable, et le peuple est présentement si satisfait, qu'il s'en retirera sans peine toute l'assistance nécessaire ; la joie ne parut pas moindre avant-hier au soir qu'elle avait fait le jour que Monk entra dans la ville ; ce ne furent le soir et la nuit que feux et débauches, et en beaucoup d'endroits la santé du roi ne fut pas oubliée. Il a été donné des ordres pour faire savoir en diligence à tout le pays ces nouvelles, et afin de retenir les troupes éloignées dans l'obéissance de la présente autorité, il s'est publié une lettre du général Monk et de tous les officiers de guerre sous son commandement, qui leur rend raison du dernier changement, les assure que tous les actes et ordonnances faits en Parlement pour les ventes des terres confisquées ou données en paiement aux soldats seront confirmés, les assure d'un prompt paiement de ce qui leur est dû, les exhorte de prendre soin que le repos de la république ne soit point interrompu par les auteurs de Charles Stuart ou d'aucune autre autorité, et les convie d'envoyer au plus tôt un d'entre eux pour assurer de leur acquiescement à la présente assemblée dont les inclinations sont néanmoins estimées royalistes ; j'y connais quelques-uns d'entre eux des plus actifs qui sont de cet esprit ; aussi est-ce la plus commune opinion que, quand les déclarations du général Monk et de ses officiers seraient conformes à leurs sentiments, ils auront à l'avenir de la peine d'empêcher le retour du roi sous les conditions qui furent offertes autrefois à son père dans l'île de Wight. Il peut d'ailleurs être présumé que le général Monk ait le dessein de le rappeler, que toutes ces démonstrations qu'il donne de bouche ou par écrit et par le mauvais accueil qu'en ont reçu ceux qui ont voulu traiter ce point avec lui, peuvent être affectées, crainte qu'en découvrant ses pensées la plus grande part des forces de terre et de mer ne se soulevassent contre lui ; la continuation du

vice-amiral ne se peut attribuer à autre fin, étant un homme fort accrédité dans la flotte, mais sectaire, et par conséquent peu agréable aux presbytériens rentrés aujourd'hui au pouvoir. Ce sont réflexions qui se font sur la condition présente d'Angleterre, et il ne se doit pas néanmoins juger encore de l'avenir avec certitude, y en ayant si peu dans toutes les actions et les paroles de ceux de qui dépend la fortune du gouvernement, paraissant toujours que Monk a eu la visée de maintenir l'établissement de la république; et s'il pouvait se faire chef de toutes les forces, le voilà bien maintenant parvenu à son but; mais il aura de la peine à se maintenir contre le désir et la pente générale de toute la nation, n'étant pas un esprit de la force de celui du Protecteur défunt, et ayant affaire à des personnes fort éclairées qui projettent de mettre les milices entre les mains de la noblesse du pays, toute royaliste, et par là les assurer contre l'armée si elle veut traverser leurs desseins. Il s'était dit que le Parlement ne s'asseoirait que jusqu'à la fin de la semaine; mais l'on parle maintenant d'un plus long terme, n'étant pas possible de régler les affaires en si peu de temps, bien qu'il se fasse assez de diligence et que cette après-dinée le Conseil d'État ait été choisi sans considérer la recommandation du général en faveur de quelques anciens membres. Les qualifications des députés du Parlement ont aussi été réglées sans en excepter les sectaires, pour ne leur pas faire tant d'honneur que de leur témoigner de les craindre; ceux qui ont été en armes contre le Parlement sont seuls exceptés. Le secrétaire d'État a aussi été cassé; il s'était projeté aussi d'appeler quelques-uns des seigneurs dans le Conseil; mais ils ont donné à connaître que, sans faire tort à leur prérogative, ils ne pouvaient y prendre place, et ce refus est fondé sur l'espérance que leur Chambre sera rétablie.

4<sup>o</sup> *M. de Schomberg au cardinal Mazarin:*

Calais, 6 mars 1660.

J'ai mandé à mon secrétaire les apparences des grands changements d'Angleterre, pour les faire dire à Votre Éminence, afin de ne lui pas donner la peine de lire mes lettres; on m'a dit, en arrivant hier ici, que M. de Bordeaux avait envoyé un paquet après l'ordinaire, lequel, à ce que je crois, aura confirmé à Votre Eminence que l'autorité de ce reste du Parlement est ôtée, que les membres exclus y sont rentrés. Il arriva hier un exprès qui va trouver le roi d'Angleterre, qui est parti le 2<sup>o</sup> au soir de Londres; le milord Mordaunt me mande qu'il l'envoie pour donner avis au roi que les membres exclus depuis 1648, et qui étaient à Londres, y sont rentrés, qu'on a résolu d'y rappeler tous ceux qui sont en séance depuis 1640. Le Parlement, à la première assemblée, a déclaré Monk capitaine-général des trois royaumes; celui d'Irlande est déclaré pour un Parlement libre; celui d'Écosse a envoyé des députés qu'on attendait dans peu de jours à Londres pour le même sujet; le général-major m'a mandé qu'il croit que dans peu de jours il sera appelé au Parlement avec Brown, puisque Booth, qu'on a fait sortir de la Tour, y est déjà reçu; ce sont les chefs des presbytériens qui travailleront à rétablir le roi d'Angleterre, mais sur des conditions de la nature de celles qu'ils proposèrent au défunt roi, lorsqu'il était prisonnier à l'île de Wight.

L'ordinaire de Londres vient d'écrire; j'ai reçu une lettre que le milord A. envoie au roi d'Angleterre, lequel me mande qu'il est dans le Parlement qui était alors assemblé, qui confirme ce que j'ai mandé, que les trois royaumes se sont déclarés pour un Parlement libre, qu'on mande au roi l'état des affaires, le sentiment de ceux qui sont dans ses intérêts, et la manière qu'ils croient qu'il soit répondu aux propositions qui lui seront faites. Lockhart était alors à la porte du Parlement pour presser son retour à Dunkerque.

Les Espagnols étant à présent entrés dans les villes que les Français y tenaient, elle était comme bloquée. A. a répondu qu'il n'y avait pas d'apparence que les Espagnols l'eussent bloquée, puisqu'ils cherchaient la paix avec tant d'empportement, et qu'ils avaient même offert de faire sortir le roi d'Angleterre de leurs terres; qu'il y avait d'autres affaires plus pressées; qu'il fallait renvoyer la chose à Monk, qui leur enverrait un projet et ce qu'il y aurait à faire. Desborough, avec quelques chefs, avait assemblé quatre mille hommes pour Haslerig et les autres chefs du Parlement qui gouvernait; mais ils se sont tous allés coucher, et le Parlement a mandé à Desborough de venir rendre compte pourquoi il a assemblé des troupes et pillé Exeter; par le sentiment général des peuples des provinces, on peut juger que tout est déclaré pour le rétablissement du roi. La poste étant prête à partir, je ne puis mander toutes les particularités à Votre Éminence. J'ai remis, le troisième de ce mois, Bergues entre les mains de celui qui avait ordre du marquis de Caracène. Je m'en vais à Paris, d'où je fais état d'aller trouver Votre Éminence si elle ne me fait rien dire par mon secrétaire qui est près de Votre Éminence depuis quinze jours. Je la supplie très-humblement de me faire la grâce de se souvenir de moi.

---

## XXIX

(Pages 142, 146.)

### 1<sup>o</sup> *M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 8 mars 1660.

Monseigneur,

Il ne me paraît aucun changement dans les inclinations du régime d'Angleterre, et le duplicata de ma lettre à M. le comte de Brienne faisant savoir ce qui s'est passé depuis trois jours, il me reste seulement à ajouter que l'Irlande a envoyé ici une déclaration entièrement conforme à la conduite

qu'a tenue ici le général Monk ; elle professe que le repos des trois nations ne peut s'établir sans un Parlement libre et le retour des membres exclus, et les termes de cet acte font voir encore plus de disposition à rentrer sous l'ancien gouvernement ; les officiers qui se trouvèrent dans un autre sentiment se retirèrent dans le château de Dublin, où les autres les assiégèrent et prirent sans effusion de sang, la garnison n'ayant pas voulu se défendre. L'on attribue en partie ce changement aux avis que l'armée avait reçus du rétablissement des officiers qu'elle avait chassés, entre autres du lieutenant général Ludlow ; mais si ladite déclaration est véritable, elle doit avoir été projetée avec le général Monk, dès devant son départ d'Écosse, et il s'y remarque des expressions semblables aux siennes sur le sujet des sectaires ; il me vient aussi d'être rapporté que la milice de Londres a été contremandée ce soir ; ce qui donnerait lieu de croire que les troupes qu'avaient rassemblées de vieux colonels, grands sectaires, se seraient soumises, ou que la ville ayant donné l'argent qui en était désiré, le général se soucierait moins de lui plaire ; comme les officiers ne sont point à sa nomination, mais des commissaires que le Parlement a approuvés, encore qu'il soit major général de cette milice, son pouvoir n'y serait pas bien absolu ; l'on fait état d'armer celle du plat pays, et de la mettre en d'autres mains qu'elle n'a été ces derniers temps ; et tous les officiers de police que le Parlement avait établis devant la réunion des membres exclus ont été changés ; les nouveaux passent pour être fort enclins à la monarchie. M. Lockhart est encore à Londres, et il ne dit rien des affaires du dehors. Le Conseil d'État n'ayant commencé à s'asseoir que samedi au soir, s'il est porté du même esprit que le général, les intérêts du roi de Suède seront fort considérés.

2<sup>o</sup> *M. de Bordeaux à M. de Brienne.*

Londres, 8 mars 1660.

Monsieur,

Je n'ai pas été surpris voyant, dans la lettre qu'il vous a plu

de m'écrire le 1<sup>er</sup> de ce mois par mon courrier, les bruits qui se sont répandus en France de la proclamation du roi d'Angleterre. La joie avec laquelle le général Monk avait été reçu dans la ville de Londres et l'inclination que le peuple fit ce même jour paraître, ont donné juste sujet de croire au loin que tout était disposé ici à recevoir ce prince. Il ne s'est rien passé depuis qui doive changer cette opinion; et néanmoins on ne peut que louer la modération avec laquelle la reine d'Angleterre et ses ministres reçoivent tels avis sur l'inconstance des peuples et l'incertitude des véritables sentiments de l'armée que commande le général Monk; les officiers ne lui obéissent pas si aveuglément qu'ils ne veuillent entrer en connaissance de cause, et dès la semaine passée ils témoignèrent de désapprouver la conduite du Parlement en ce qu'elle tendait au rétablissement de la monarchie; leur chef les apaisa avec des assurances que tous les députés rentrés étaient engagés d'agir en conformité de l'écrit qu'il leur avait fait délivrer devant que de reprendre séance. Cette jalousie n'a pas laissé de donner l'alarme au Parlement, suivant l'avis qui lui a été suggéré par ledit général de se séparer en peu de jours, laissant le Conseil d'État pour gouverner jusqu'au 25 avril prochain qu'une autre représentation du peuple doit reprendre séance. Il s'était aussi en même temps élevé quelque contestation entre ledit général et la ville sur ce que le premier s'opposait à l'établissement de la milice; mais avant-hier au soir, après avoir été assuré qu'il en serait le chef, ce que l'on lui avait refusé d'abord, sous prétexte qu'un tel emploi était au-dessous d'un général de toutes les forces de la république, en effet, pour n'être pas jugé à propos de mettre un si grand pouvoir en une seule main, il a fallu passer par-dessus ce scrupule pour ne pas mécontenter ledit général, qui a aussi été obligé de consentir au désir de la bourgeoisie, bien que ce soit avec quelques risques de son autorité, pour en tirer. . . . sterling qu'elle ne voulait point avancer sans avoir la liberté de former sa milice. La fortune a voulu que, dans le temps que

cette question se traitait, il soit arrivé des nouvelles de la compagnie qui l'ont fait décider en faveur des habitants. L'on apprit ici avec certitude, dès avant-hier, que l'un des colonels de l'armée avait rassemblé quelques-unes des vieilles troupes à trente lieues de Londres. Un régiment de cavalerie, avec la compagnie des gardes dudit général, partirent hier pour dissiper ces factieux dont le chef n'est pas si téméraire ni si peu sensé que d'avoir pris les armes, à moins d'être dans une grande confiance que d'autres suivront son exemple; surtout les sectaires fort mécontents du présent régime; il s'est même parlé assez douteusement des troupes dudit général; si elles venaient à lui manquer, la confusion serait très-grande en Angleterre, au lieu que, demeurant dans ses intérêts, et lui dans ceux du Parlement, de la noblesse et de la ville de Londres, le parti des sectaires ne saurait se relever, et leur armement ne servira qu'à réduire le général dans la nécessité de s'accommoder plutôt avec les royalistes, s'il ne l'a déjà fait, comme son procédé le fait croire, quoique ses déclarations y soient contraires. J'ai vu ce matin ledit général prenant pour prétexte de ma visite les civilités que j'ai reçues en différentes rencontres; et après les compliments particuliers, je lui ai témoigné que la cour de France apprendrait avec joie que les forces de l'Angleterre fussent sous le commandement d'une personne de si grand mérite et si bien affectionnée à sa nation, accompagnant ce compliment d'offres personnelles. Il s'est d'abord jeté sur les intérêts publics; il m'a parlé de notre paix avec l'Espagne et des affaires de Suède; mais de tout son discours il se peut seulement recueillir qu'il est bien intentionné pour cette couronne, qu'il aurait souhaité que l'Angleterre eût été comprise dans le traité, et qu'il espère que le prochain Parlement établira ici un gouvernement stable. Celui d'aujourd'hui approuva la semaine passée les commissaires qui lui furent présentés pour former la milice de Londres. Il a aussi dépossédé beaucoup d'officiers et mis d'autres dans leurs places, et parlé encore tant des qualifications du prochain Parlement que de



la forme des mandements qui doivent être envoyés, sur laquelle question quelques députés trouvèrent que pour agir juridiquement il fallait l'appeler au nom du roi. A l'égard des impositions, il a été résolu de convier le peuple au payement, suivant l'acte passé devant la rentrée des membres exclus. La commission du général a été approuvée et accompagnée du don de Hamptoncourt avec les terres qui en dépendent, tant pour lui que pour ses héritiers. Le circuit que font les juges dans les provinces en cette saison a été remis à un autre temps, et la grâce accordée à beaucoup de condamnés. L'acte qui établit le Conseil d'État et contient leur pouvoir ne fut passé qu'avant-hier ; il s'y remarque une clause tout extraordinaire, lui étant donné autorité d'emprisonner même les membres du Parlement, nonobstant l'usage contraire. Les ministres dont il est composé commenceront dès le même jour à prendre leur séance et créeront leurs officiers. Le sieur Thurloe revient sur le théâtre en qualité de secrétaire d'Etat, mais avec l'auditeur général colonel Thompson pour collègue ; ce choix ne doit pas surprendre, quoique les principaux du Conseil se trouvent les mêmes qui avaient grande part au gouvernement sous le défunt Protecteur, dont le fils a encore été proposé au général Monk par ceux mêmes qui l'ont détruit, son rétablissement leur paraissant moins préjudiciable que celui du roi ; et vraisemblablement il lui serait préféré pour peu d'estime qu'on en fit, le retour du dernier étant autant appréhendé par les presbytériens que ceux qui ont été engagés dans les derniers mouvements d'Angleterre ; il se doit aujourd'hui terminer quel jour le Parlement prendra fin, et tout demain se passera en actions de grâces.

## XXX

(Pages 145, 146, 147.)

1° *M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 15 mars 1660.

Monseigneur,

Les affaires du dedans d'Angleterre sont au même état que mes précédentes ont fait savoir, et la conduite du général Monk continue de faire croire que ses inclinations sont pour le rappel du roi, quoique ses paroles y soient contraires ; les troupes de Londres et celles du dehors professent aussi d'y avoir une grande répugnance , et les officiers ayant mis ces jours passés cette question sur le tapis , ils furent d'avis que si la république ne pouvait s'établir, au moins le roi et le dernier Protecteur devaient être exclus du gouvernement, et parurent plus enclins à élever leur général qu'aucun autre ; bien qu'il ait témoigné de désapprouver ces consultations, l'on ne laisse pas d'en juger qu'elles peuvent être suscitées pour suggérer au Parlement ce qu'il doit faire ; mais ce corps se porterait avec peine à mettre sur le trône aucun autre que le légitime souverain , reconnaissant que ce serait engager la nation dans de continuels troubles, et ses délibérations semblent préparer le chemin au retour du roi ; il a passé un acte ces derniers jours pour la levée des milices tant de Londres que de la campagne, sous le commandement dudit général, sans lui laisser la disposition des charges que l'on remplit de royalistes. Il l'a aussi déclaré, avec le colonel Montague, colonel de la mer, et ce dernier a ordre de se rendre au plus tôt à la flotte. Outre ces établissements dans la milice et la confirmation du choix fait par le Conseil d'État des sieurs Thompson et Thurloe pour secrétaires d'État, le Parlement a encore, la semaine passée, arrêté quelle sera la religion nationale ; ce doit être une confession de foi qui lui

fut présentée en l'année 1646 , conforme à l'opinion de nos calvinistes, et à l'avenir nul ne doit être admis aux bénéfices qu'il ne l'ait souscrite. Cette matière donna lieu de parler du covenant et de proposer un ordre pour le faire lire dans les paroisses, afin que le peuple se ressouvienne de ses engagements; comme il y est fait mention du roi et des seigneurs, c'est en quelque façon disposer les esprits à rentrer sous l'ancienne forme de gouvernement; il fut aussi arrêté, la semaine passée, que le Parlement se séparerait tout au plus tard le 25 de ce mois, et délibéré encore sur la forme des mandements et qualifications du représentatif qui doit succéder, sans y mettre la dernière main. Force prisonniers furent encore élargis; le chevalier Booth, avec tous ceux de son parti, déchargés de toute recherche, et la ville et comté de Chester rétablis en leurs privilèges; cet acte d'autorité s'étendant aussi à ceux qui étaient alors dans le service du Parlement; le sieur Lambert a commencé de paraître en public. Ce matin il s'est fait un ordre contre les catholiques pour les renfermer dans leurs maisons, sous prétexte qu'ils sont d'intelligence avec les sectaires, dont quelques-uns se sont ouvertement déclarés contre ce gouvernement, entre autres la garnison de Hull et le vice-amiral Lawson qui est allé à la flotte pour la débaucher; il y a aussi quelques vieilles troupes soulevées à la campagne, et cinq compagnies d'infanterie se sont saisies de la ville de Gloucester. Mais, à moins que toutes les forces suivent ce mauvais exemple, ces mouvements n'auront pas de grandes suites. La ville de Londres continue de caresser et traiter le général, et elle lui envoya, la semaine passée, présenter le commandement de la milice par des députés de la bourgeoisie; elle a reçu des lettres de l'armée d'Irlande conformes à la déclaration qui parut la semaine passée, et les derniers avis de ce pays portent que, le 3<sup>e</sup> du courant, il s'y devait faire une assemblée pour aviser aux moyens de se maintenir en cas que l'Angleterre ne soit pas en de semblables sentiments que la voix publique veut être portée à rappeler l'ancien gouvernement. C'est, Monseigneur, tout ce que les

actions et délibérations d'ici me donnent lieu d'écrire. J'y ajouterai une nouvelle dont Votre Éminence sera sans doute surprise, si elle ne l'a déjà reçue ; c'est la mort du roi de Suède. Un navire arrivé à Hull depuis peu en a donné l'avis, avec un nouveau ministre de cette couronne. Ceux qui sont ici n'ont point encore reçu de lettres publiques, mais bien de quelques particuliers qui en donnent la confirmation, et portent que le prince Adolphe, tuteur du roi mineur, aura la régence du royaume. Cette perte donnera lieu à prendre ici de nouveaux conseils sur les affaires du Nord ; l'ambassadeur de Hollande continue toujours ses instances pour obliger le gouvernement à l'exécution des derniers traités passés entre les deux républiques ; l'ambassadeur de Portugal a aussi renouvelé les siennes pour tirer quelques réponses sur les offres qu'il avait faites au précédent Conseil d'État ; mais il ne trouve pas le présent si bien disposé. Pour moi, je n'ai point encore eu sujet de voir les ministres de cet État ; s'il me paraissait qu'ils se voulussent mêler de nos impositions, je ne manquerais de les avertir de la liberté que nous nous sommes réservée par les derniers traités, de faire chacun chez soi ce qu'il juge à propos. M. Lockhart s'en retourne à Dunkerque ; si devant son départ il ne convient pas de quelque accommodement sur le démêlé survenu entre lui et le gouvernement de Calais, j'en parlerai au Conseil, qui se portera sans doute à la raison.

P. S. J'apprends que le sieur Lambert vient d'être envoyé ce soir à la Tour, et les ministres de Suède m'ont envoyé prier de faire rendre à leur collègue en France une dépêche qui l'informe de la mort de leur maître.

2<sup>o</sup> *Le même au même.*

Londres, 18 mars 1660.

Monseigneur,

J'ai reçu aujourd'hui les deux lettres que Votre Éminence m'a fait l'honneur de m'écrire le 26 du mois passé et le 5 du

courant ; mes précédentes auront fait savoir que j'ai prévenu l'ordre qu'elle me donne par la première, touchant le général Monk, lui ayant déjà rendu visite et témoigné que le roi et Votre Éminence apprendraient avec joie que les forces d'Angleterre fussent sous son commandement, et contribueraient à l'avancement de ses desseins ; je ne laisserai pas de lui témoigner encore les mêmes sentiments par tierce personne, s'il fait scrupule de recevoir une seconde visite ; dans la première, je ne manquai pas de toucher toutes les matières qui pourraient découvrir ses inclinations envers la France, et il me parut parler avec reproche, quoique par manière de raillerie, de la paix de France et d'Espagne, à cause que l'Angleterre n'y avait pas été comprise. Je le réduisis néanmoins à la fin à m'avouer qu'il était tout nouveau dans les affaires du dehors. Il me mit ensuite sur les guerres du Nord et me demanda si nous ne continuerions pas d'assister le roi de Suède, témoignant porter avec assez de chaleur ses intérêts. Je lui fis voir que la France seule avait maintenu ce prince, et qu'il était nécessaire que, pour le garantir contre tous ses ennemis, l'Angleterre agît et parlât en conformité de ce qu'avait fait Sa Majesté, tant à Francfort qu'à la Haye, afin d'obliger l'empereur et les États généraux à prendre des voies d'accommodement. J'offris même d'entrer en conférence particulière avec les ministres du Conseil d'État pour concerter les moyens de l'avancer, et ces discours ne peuvent que lui avoir été agréables, sa haine contre les Provinces-Unies ayant toujours paru très-grande ; jusque-là que, quand le défunt Protecteur l'envoya commander la flotte, il ne se contentait pas de les combattre sur mer, mais il voulait faire descendre à terre et attaquer Flessingen, se promettant de l'emporter ; le Protecteur ne jugea pas à propos de s'engager si avant contre lesdites Provinces, mais plutôt de s'accommoder avec elles, crainte de s'attirer leur puissance maritime, et il envoya ledit général en Écosse, d'où il n'a pu depuis le retirer. Si Votre Éminence a rien à lui insinuer, je le pourrai facilement faire par ses affidés. Je me suis assez étendu par mes précé-

denes sur la conduite que tient ledit général et les jugements qui s'en faisaient ; l'on commence aujourd'hui de croire que son ambition n'est pas si bornée et qu'il pourrait aspirer à la souveraineté ; que pour y parvenir, il laisse traiter dans le Parlement du rétablissement de la monarchie en termes fort ouverts, et mettre la milice, tant de Londres que du pays, sous le commandement de personnes royalistes, afin que les troupes, en en prenant jalousie, se réunissent avec lui et entrent dans ses intérêts, à quoi elles ont eu d'abord assez d'aversion ; mais quelque pensée qu'ait ledit général, il laisse venir les affaires bien avant en faveur du roi, et le 1<sup>er</sup> de cette semaine le Parlement arrêta que le covenant, fait à l'entrée des guerres d'Angleterre, serait lu dans toutes les paroisses et affiché dans la chambre du Parlement. Comme cet engagement parle en termes fort exprès de la défense du roi et de sa juste autorité, les troupes en ont aussitôt pris l'alarme, et les officiers projetèrent hier dans leur assemblée une requête tendant à la suppression de la monarchie et de la chambre des seigneurs ; ils l'ont été ce matin communiquer au général pour avoir son approbation devant que de la présenter ; mais il s'y est opposé, professant de ne vouloir souffrir que le Parlement soit contraint dans ses suffrages ; il a même traité quelques-uns des officiers qui paraissaient plus animés que les autres assez rudement, et néanmoins a trouvé que le contenu de la requête était bon et juste, et s'est chargé d'en conférer avec quelques-uns du Parlement, ce qui doit être fait ce soir. Il s'est passé encore tous ces jours beaucoup de rencontres dans lesquelles cette assemblée a témoigné son inclination pour le roi, jusqu'à recevoir avec remerciement les adresses où elle n'était qualifiée que de maison des Communes, et désapprouver d'autres qui lui donnaient le titre d'assemblée souveraine. Il a même été mis en avant qu'un autre Parlement ne pouvait être légitimement appelé sans les seigneurs, et que par la mort du roi, celui d'aujourd'hui avait pris fin. Ces opinions particulières seraient de moindre poids si toutes les charges, tant de la police que de la milice, ne se donnaient à des per-

sonnes royalistes ; et depuis deux jours le gouvernement de Hull, dont la garnison s'est déclarée contre le présent régime, a été, sur la recommandation du Parlement, conféré par le général à un des plus enclins de ce parti. Les républicains ont néanmoins repris cœur depuis l'assemblée des officiers, et maintenant que tous entrent au Parlement, leur nombre est assez considérable ; hier le chevalier Haslerig et le colonel Rich, qui avaient voulu soulever les sectaires, après avoir été entendus, le premier fut déchargé, et l'autre renvoyé au Conseil qui l'a mis sous garde. Quant au sieur Lambert, son emprisonnement à la Tour a été approuvé, quoique ce ne soit que faute d'avoir donné caution de sa conduite à l'armée. Il s'est fait encore ces derniers jours quelques règlements touchant la religion, et il ne se doit traiter que de cette matière, ou des milices et qualifications du Parlement à venir, jusqu'au jour de la dissolution du présent, qui sera dans huitaine s'il n'arrive quelque changement ; les républicains tâcheront d'en proroger la séance, et, au lieu d'appeler un représentatif nouveau, de remplir les places vacantes pour se perpétuer. Quelques royalistes semblent l'appréhender, et d'autres être d'avis d'avoir le mérite des établissements à faire au lieu de les différer, bien que les membres exclus se soient engagés, devant que de rentrer, à ne rien changer dans le gouvernement, mais à appeler un autre Parlement libre, aux actes duquel le général a promis et professe encore de se soumettre. Il n'y a rien de nouveau d'Irlande, et la voix publique veut toujours que l'armée y soit très-bien disposée pour le roi, que même elle a envoyé traiter avec lui. L'Écosse est fort tranquille, suivant la parole que les principaux de la noblesse ont donnée au général devant son départ, et la résolution de faire revivre le covenant les satisfait fort. Les mouvements qui avaient paru à Gloucester se sont apaisés de soi-même, et les troupes que le gouverneur de Hull a voulu exciter sont demeurées dans l'obéissance. Le vice-général n'a point aussi levé le masque comme il était publié, mais ses intentions sont assez suspectes pour être grand sectaire. La

ville de Londres a formé sa milice sans beaucoup considérer les personnes que ledit général lui avait recommandées ; elle ne laisse pas d'ailleurs de le fort caresser et régaler. Il est arrivé un courrier des plénipotentiaires d'Angleterre en Danemark pour demander de nouveaux ordres sur la mort du roi de Suède. Ces mêmes lettres portent que la reine a été déclarée régente, assistée dans son administration par le prince Adolphe, généralissime de toutes les forces, le comte de Lagarde, chancelier, le comte de Brahé, le sieur Flemming, amiral, et le général Wrangell en qualité de directeur ; il se dit aussi que le roi a, par son testament, recommandé la paix avec le Danemark, mais que ce prince y paraît maintenant moins disposé qu'auparavant. Je finirai, Monseigneur, par de très-humbles remerciements des ordres que Votre Éminence a envoyés pour le paiement de ce qui m'est dû, et la supplierai d'avoir encore égard dans quelque temps au mauvais état des affaires de celui qui a l'honneur d'être, etc.

---

### XXXI

#### 1<sup>o</sup> *M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 22 mars 1660.

Monseigneur,

Depuis ma lettre du 18, le général et quelques officiers ont eu conférence avec des membres du Parlement, dans laquelle les premiers ont demandé un acte d'indemnité pour tout le passé, que la vente des biens confisqués soit confirmée, que le gouvernement soit sans roi ni maison des seigneurs, et que les milices ne se mettent point sur pied ; il ne leur a rien été accordé, sous le prétexte que le nouveau Parlement ne le pouvait valablement faire, et l'on les remet au prochain dont ils semblent être demeurés satisfaits. Le général n'a pas laissé s'en éloigner la plupart, leur commandant de se tenir chacun en ses quartiers, à quoi ils ont obéi



aujourd'hui ; cependant le Parlement a continué ses délibérations sur l'établissement des milices, et ce matin a achevé cette affaire estimée bien importante, nonobstant les traverses des républicains ; ils ont seulement ménagé que personne n'y sera employé devant que d'avoir reconnu que les dernières guerres ont été justes et pour le bien du pays. Il a aussi été passé un acte pour approuver tout ce que le Parlement a fait depuis le commencement de sa séance jusqu'en 1648 que les membres furent exclus, et il ne se parle plus maintenant que de la dissolution de cette assemblée dans trois jours, le général espérant exécuter plus facilement ses desseins sous un nouveau que sous celui d'aujourd'hui. Sa conduite confirme toujours le retour du roi ; les républicains en conviennent aussi bien que les royalistes ; il ne paraît pas assez de résolution dans les troupes pour l'empêcher. Quelques officiers qui ont tenté de les soulever ont été arrêtés, et le gouverneur de Hull a reçu la loi de ceux que le général lui avait envoyés. Il n'y a rien ni d'Irlande, ni d'Écosse, ni du dehors.

P. S. J'apprends qu'il est arrivé des nouvelles d'Irlande qui assurent que l'armée a proclamé le roi, et que le colonel Coote est passé en Flandres. Si l'avis est véritable, le prochain ordinaire en portera la confirmation.

## 2<sup>o</sup> *Le même au même.*

Londres, le 25 mars 1660.

.... J'ai demeuré à vous écrire la présente aussi tard qu'il m'a été possible afin de pouvoir apprendre quelques nouvelles dignes de vous être mandées, et particulièrement de vous dire de certitude que le Parlement était dissous, et cela à cause que c'était le bruit commun. Ainsi, comme il est dix heures passées, et qu'ils sont encore en séance, nul ne peut mander affirmativement ce qu'ils auront passé jusqu'à demain ; seulement, vous dirai-je une chose, laquelle j'ai vue de mes propres yeux, et qui est qu'environ sur les

sept heures du soir, quelques soldats accompagnés de divers autres sont venus sur la Bourse avec échelles, et ensuite ont effacé ce qui était écrit au-dessus de la statue du défunt roi, laquelle portait qu'il avait été jeté hors de cette place, s'entend la statue, comme tyran; cette action s'est passée fort paisiblement et avec grande acclamation du peuple qui s'y est rencontré et qui était en grand nombre, et même quasi comme si ç'avait été pleine bourse; de plus, des feux de joie se sont faits au beau milieu de ladite Bourse, où les acclamations de voix n'étaient que de *vive le roi*, ayant demeuré jusqu'à la dernière heure pour tâcher d'apprendre quelque chose davantage digne de vous être mandé.

---

### XXXII

(Page 147.)

*M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 18 mars 1660.

(Voir le n° XXX.)

---

### XXXIII

(Pages 151, 166.)

*M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 25 mars 1660.

Monseigneur,

L'avis que j'ajoutai à ma dernière lettre ne s'est pas trouvé véritable, et quoique l'armée d'Irlande paraisse portée à rappeler le roi, elle pourra attendre à se déclarer jusqu'à ce qu'il y ait quelque gouvernement formé en Angleterre; il sera jugé de mes précédentes que tout concourait à rétablir la monarchie. Le Parlement a encore depuis peu fait tirer de ses registres l'acte d'engagement contre le roi et une personne singulière, et nommer des commissaires pour examiner ce qui s'est passé contre les seigneurs, avec quelque des-

sein de les remettre en autorité. Il y a néanmoins depuis vingt-quatre heures beaucoup d'incertitude dans les événements, à cause que les officiers de l'armée restés à Londres continuent de menacer hautement et de projeter une déclaration contre le roi, les seigneurs et la levée des milices; présentement, à neuf heures du soir, ils sont assemblés, et, comme jusqu'à présent les officiers n'ont guère déféré à leurs autres chefs après qu'ils ont une fois été émus, tout le monde s'attend à quelque grand coup dans peu; autrement les milices se mettraient sur pied et seraient en état de s'opposer aux desseins de l'armée. Le Parlement est d'un autre côté assemblé pour quelques heures encore, partie des députés voulant finir aujourd'hui leurs séances, et les autres y apporter de l'obstacle; à cet effet différentes propositions s'y font pour gagner du temps; le général pousse la dissolution et les royalistes la croient avantageuse; mais quelques-uns des membres rentrés ayant changé de parti, et étant joints aux vieux parlementaires, la compagnie est presque partagée; si cette nuit, qui semble être critique, produit quelque résolution importante, je l'enverrai par un exprès à Calais. J'ai seulement le temps d'ajouter que les qualifications du Parlement futur furent achevées hier au soir. La plus considérable est l'exclusion de ceux qui ont été en armes contre le Parlement et de leurs enfants. Ce matin, lorsque l'acte qui donnait Hamptoncourt au général a été relu pour la dernière fois selon l'usage, il s'y est formé obstacle, et sur l'ouverture faite de lui donner plutôt vingt mille livres sterl. en argent, la question a été remise à un autre temps; il s'est fait encore quelques règlements sur la religion. Le même acte qui oblige les officiers de la milice à reconnaître que la guerre entreprise par les deux Chambres du Parlement pour leur défense contre les forces levées au nom du roi est juste et légitime, porte qu'ils reconnaîtront aussi que le ministère et la magistrature sont de l'ordonnance de Dieu. Je n'ai rien à écrire de plus positif que par mes précédentes du général; sa conduite et ses paroles sont toujours contraires, et il

ménage fort la ville de Londres ; les royalistes espèrent que c'est en leur faveur, et d'autres qu'il ait dessein de s'élever. Quelques-uns du Parlement ont la pensée de mettre le duc de Gloucester sur le trône, et par là de se garantir des recherches du passé ; il ne se peut pas facilement juger quel sera le dénouement de toutes les intrigues présentes.

---

XXXIV

( Page 151. )

*M. de Bordeaux au comte de Brienne.*

Londres, 25 mars 1660.

(Voir le n° XXXIII.)

---

XXXV

( Page 188. )

1° *M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 29 mars 1660.

Monseigneur,

Je réponds assez amplement à ce que M. de Brienne m'a écrit le 9<sup>e</sup> de ce mois par l'ordinaire de Votre Éminence pour n'avoir rien à y ajouter, ni sur la condition où se trouve aujourd'hui l'Angleterre, ne s'y étant rien passé de bien considérable depuis le 25<sup>e</sup>, que la dissolution volontaire du Parlement, après avoir donné les ordres nécessaires pour l'assemblée d'un autre qui doit commencer ses séances le 5<sup>e</sup> de mai prochain, et pour la levée des milices dans toutes les provinces, dont le commandement est confié aux principaux seigneurs et gentilshommes, sans en exclure ceux qui avaient pris les armes avec le chevalier Booth. Le général avait écrit au Parlement pour suspendre cet acte, et soit que les officiers aient été satisfaits de cette diligence ou que d'ailleurs ils aient été apaisés, ce grand murmure qui paraissait entre eux il y a trois jours s'est converti en un grand silence et

soumission, bien que la levée des milices soit considérée comme leur ruine. Le reste du peuple est fort tranquille, et chacun attend le Parlement avec l'espérance de voir une grande révolution dans le gouvernement. Il semble que le Conseil d'État veuille aussi s'assurer de la mer par les équipages qui se font, et l'amiral Montague, rentré en charge, doit aller à la flotte au premier jour. Les dernières lettres d'Irlande représentent une grande uniformité de sentiments entre l'armée et l'assemblée qui s'est tenue à Dublin, ce dernier corps ayant approuvé la déclaration de l'autre pour un Parlement libre et la rentrée des membres exclus ; mais l'un et l'autre veulent désormais que les Parlements d'Irlande se tiennent, et qu'il ne se fasse aucune levée dans le pays sans leur consentement, comme il s'est pratiqué par le passé. Les grandes charges que cette nation a souffertes ces derniers temps, et sa pauvreté faute de commerce, ont donné lieu à ce désir. Je n'ai point encore exécuté ce que Votre Éminence m'a ordonné à l'égard du général ; ce sera pour demain, et par le prochain ordinaire je répondrai à la lettre qu'elle m'a fait l'honneur de m'écrire le 13<sup>e</sup>, m'ayant été rendue trop tard pour satisfaire aujourd'hui à ce devoir.

2<sup>o</sup> *M. de Bordeaux à M. de Brienne.*

Londres, 29 mars 1660.

Monsieur,

J'accusai par l'ordinaire précédent la réception de la lettre qu'il vous a plu de m'écrire le 9<sup>e</sup> du passé et me réservai à ce jourd'hui d'y répondre ; à quoi satisfaisant, je dois dire qu'il est avec beaucoup de raison jugé que l'Angleterre, après avoir éprouvé tant de gouvernements sans qu'aucun ait pu s'affermir, préférera la monarchie aux autres et que le roi a maintenant grand sujet de bien espérer, la noblesse et le peuple le désirant avec plus de chaleur qu'ils n'en ont eu autrefois pour abattre l'autorité de son prédécesseur. Ce n'est pas aussi avec moins de fondement que les actions du général

font croire que ses desseins sont conformes aux vœux de toute la nation, quoiqu'il professe le contraire, et ce concours m'ayant persuadé que le retour du roi était comme certain, la pensée m'était venue, devant que d'en avoir l'ordre, de porter, s'il m'était possible, le présent régime à rechercher l'entremise de Sa Majesté et recevoir de ses mains, plutôt que de celles de l'Espagne, leur souverain ; à quoi il me semblait que les presbytériens, qui sont aujourd'hui en pouvoir, se pourraient disposer afin d'avoir une puissante garantie de toutes les conditions sous lesquelles ils admettront leur prince. Néanmoins les tentatives que j'ai faites, par personnes intéressées au succès de cette négociation, n'ont point encore produit l'effet qui en est désiré, et ce n'est pas une ouverture à être faite sans quelque danger par aucun particulier devant que le régime ait pris toutes les précautions qui se projettent pour changer le gouvernement sans engager le pays dans une guerre. Il est aussi à craindre que les chefs de parti qui devraient appuyer une telle proposition n'en soient détournés par les avantages personnels qu'ils trouveront dans les traités particuliers. Déjà même les charges principales passent pour être destinées à quelques-uns d'entre eux, auquel cas l'on ne doit pas attendre qu'ils se mettent beaucoup en peine de ménager l'intérêt public, ni qu'ils aient recours aux médiations étrangères, que le roi d'Angleterre tâchera d'éviter, pour n'être redevable à aucun autre pouvoir de son rétablissement. Le même jugement se peut faire du général Monk, étant à présumer qu'il ne se portera pas, de souverain qu'il est aujourd'hui sans en avoir le nom, à devenir sujet sans être assuré de tous les avantages que le roi lui peut faire ; pour lesquels mériter il voudra lui seul avoir la gloire de le remettre sur le trône, et ne se prévaudra des offres de la France qu'à toute extrémité ; outre que lui étant nécessaire, pour venir à bout d'un tel dessein, de tromper son armée et de se professer républicain, il fera beaucoup de difficulté d'écouter aucune proposition qui l'oblige de se découvrir. Ces difficultés ne m'empêcheront pas de faire tout devoir

pour l'exécution de ce qui m'est ordonné ; et je me prévaudrai à cet effet de l'un des plus intéressés à la fortune dudit général, qui lui a déjà porté des paroles fort obligeantes de ma part, jusqu'à l'assurer que Sa Majesté contribuerait à son élévation. Il m'a semblé à propos de le disposer par ces marques d'estime à mieux recevoir les autres propositions dont je pourrais être chargé. Je fais aussi état de sonder quelques-uns des principaux du Conseil qui m'ont autrefois assez ouvertement déclaré leurs intentions en faveur du roi pour ne rien prendre en mauvaise part sur son sujet ; et enfin, Monsieur, c'est assez, pour exciter mon peu d'industrie et tous mes soins, que de me représenter ce service si agréable au roi et si désiré de son Éminence. Il se pourra ménager durant l'interrègne, n'étant pas à présumer qu'aucun gouvernement se forme devant la séance du prochain Parlement ; celui qui avait pris sa naissance en 1640 s'est enfin séparé volontairement le 26 de ce mois ; jusqu'à ce moment tout le monde doutait de sa dissolution, et il semblait que les députés dont cette assemblée était composée dussent plutôt rappeler le roi que d'en laisser le mérite à d'autres, quand il n'aurait pas d'ailleurs été de leur intérêt d'effacer par là le ressentiment des maux dont ils ont été les auteurs ; la volonté du général a prévalu sur ces considérations et il ne parut que trois avis contre une résolution si violente, qui fut prise ; après avoir laissé au Conseil d'État un pouvoir assez ample, on passa l'acte pour la convocation du Parlement, avec la clause qu'il ne ferait point de préjudice aux droits des seigneurs que quelques-uns voulaient aussi étendre à celui du roi et l'établissement des milices, nonobstant la lettre que le général écrivit le même jour à l'Orateur pour les suspendre ; il fit cette diligence pour satisfaire ses officiers et quelques républicains ; mais les députés que le Parlement lui envoya le portèrent par leurs raisons à y donner les mains ; l'on veut néanmoins que depuis il ait promis d'en empêcher l'exécution pour apaiser l'armée dont les esprits paraissent dans une assiette bien différente de ce qu'ils témoignaient la semaine

passée. Il est aussi tenu pour constant que le général a donné des paroles fort précises aux républicains la veille que le Parlement s'est séparé, et quelques-uns d'entre eux ont jusqu'au dernier soupir parlé contre la royauté; néanmoins sa conduite le déclare de plus en plus favorable à ce gouvernement, et il a encore depuis peu donné le commandement des places, des vaisseaux et des troupes à des personnes notablement royalistes. La plupart de la milice du pays se met entre leurs mains; le chevalier Booth doit même commander celle du comté de Chester, et il arrive tous les jours de Flandres des personnes connues attachées au roi sans qu'il s'en fasse recherche. Il n'y a point de paroles capables d'effacer l'impression que font ces déportements; aussi personne ne doute que, si l'armée ne se soulève bientôt, elle ne soit obligée de recevoir la loi et de consentir à sa destruction, qui se projette par le changement des vieux officiers et réformation des corps les uns après les autres. Le Conseil d'État commença de se rassembler avant-hier, et ses premières démarches ont été des défenses publiques cejourd'hui de faire aucune assemblée, sous quelque prétexte que ce puisse être; une proclamation pour renvoyer les royalistes et catholiques dans le lieu ordinaire de leur séjour, et une autre pour faire retirer les officiers à leurs quartiers. Les deux premières semblent n'avoir été faites que pour donner couleur à la dernière, et ce n'est pas une grande mortification à la noblesse que de l'envoyer à la campagne, y étant d'ailleurs attirée par l'élection des députés du Parlement qui occupe aujourd'hui tous les esprits. Le Conseil faisait état de travailler aujourd'hui sur les affaires de Suède afin de dépêcher le courrier des plénipotentiaires qui sont au Sund avec de nouveaux pouvoirs et instructions. Les ministres de Suède ayant désiré que je renouvelasse dans cette conjoncture mes offices en leur faveur, j'y ai satisfait ce matin et proposé une conférence pour concerter les moyens d'avancer la paix en ces quartiers; si les ministres d'aujourd'hui sont moins enclins envers les Hollandais que leurs prédécesseurs, ils ne prendront point



de résolution sans la communiquer , et je ferai tout devoir pour les engager au moins dans la neutralité s'ils ne veulent point agir contre les dernières conventions des deux républiques. La renonciation que les directeurs de la Suède ont faite depuis peu du bailliage de Drontheim, sans demander de dédommagement , devrait lever toutes les difficultés de cette négociation , et il n'y a que l'espérance du secours d'Angleterre, le roi y rentrant, qui puisse faire attendre aux Danois de plus grands avantages. Après les paroles qu'a portées M. de Thou dans l'assemblée des États généraux , je ne vois pas qu'il soit à propos de parler ici en termes si positifs du traité de Roskiel, puisque les Suédois même s'en départent et qu'il peut être plus important à la France d'établir la paix dans le Nord que d'y entretenir la guerre pour conserver les dernières conquêtes qu'a faites cette couronne; ses ministres d'ici ne parlent maintenant avec chaleur que de la. . . . et représentent leurs peuples bien résolus de tout hasarder pour la conserver ; après une bataille et un si grand roi perdu, ils ont sujet de borner là leur ambition. C'est, Monsieur, tout ce que le dedans et le dehors d'Angleterre me donnent lieu d'écrire.

---

 XXXVI

( Page 188. )

1<sup>o</sup> *M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*Londres, 1<sup>er</sup> avril 1660

Monseigneur ,

J'avais remis à aujourd'hui de répondre à la lettre qu'il a plu à Votre Éminence de m'écrire le 13 du passé, avec espérance de lui rendre en même temps compte du succès qu'auraient mes diligences dans l'exécution de ses ordres qui m'ont été envoyés par M. de Brienne; mais n'ayant pu encore entretenir le général ni voir celui qui me peut plus donner de connaissance de ses inclinations, j'assurerai seulement Votre Éminence d'une entière application au ser-

vice qui m'est ordonné et de toute la circonspection dont je suis capable; je lui confirmerai aussi ce que mes précédentes ont fait savoir de la présente disposition d'Angleterre à rappeler le roi; les ministres du Conseil professent ouvertement d'être dans ce dessein, et quoique le général entretienne toujours les républicains d'espérances, il a néanmoins professé de se soumettre aux résolutions du prochain Parlement et de faire son possible pour tenir l'armée dans la même obéissance et se déclarer pour le roi, n'étant point révoqué en doute que la noblesse et le peuple ne choisissent des députés qui lui seront bien affectionnés. Il est d'ailleurs échappé des paroles, dans la famille dudit général, qui donnent lieu de le croire tout à fait engagé à favoriser son retour quand le Parlement s'y opposerait, et ses actions sont fort conformes à un tel dessein s'il est déjà formé; les offices du dehors seront peu nécessaires, et mes démarches ne feront que témoigner l'inclination de Sa Majesté dont les royalistes paraissent assez persuadés depuis le voyage de mylord Jermyn et de l'abbé Montague; que si le général était encore irrésolu entre le rappel du roi et l'acceptation de la souveraineté que les républicains lui ont offerte, il pourrait être déterminé à l'un ou à l'autre par les dispositions de la France; mais son ambition doit être bornée à la plus haute fortune d'un sujet, puisqu'il souffre à armer toute la nation sous le commandement des seigneurs et des gentilshommes reconnus fort passionnés pour la famille royale. Quant au gouvernement républicain, il n'en est plus fait mention, si ce n'est dans les adresses des régiments de la vieille armée que le Conseil fait état de casser aussitôt que la milice sera sur pied, à quoi il se travaille avec chaleur de tous côtés; quelques-uns veulent qu'en même temps des principaux du régime projettent les conditions sous lesquelles le roi sera reçu, et ne se tiennent pas en sûreté s'il dispose des milices, de l'argent, des places, des charges et du choix de son Conseil. Ces limitations peuvent néanmoins être proposées pour apaiser d'abord ceux qui appréhendent la résolution, et elle est différée jusqu'au pro-

chain Parlement. Ce corps sera composé de jeunes gens qui, n'ayant point été engagés dans la guerre, n'useront point de toutes ces précautions; l'on fait aussi état de régler la religion sur l'exemple de la protestante de France, soit dans la doctrine ou dans la discipline ecclésiastique, et les ministres ont eu tous ces derniers jours du chagrin de ce que le roi d'Angleterre a fait des évêques. Comme les presbytériens, qui ont aujourd'hui le pouvoir en main, ont autrefois paru plus enclins à la France qu'à l'Espagne, j'avais eu la pensée qu'ils pourraient être persuadés de chercher plutôt le roi chez leurs amis que chez leurs ennemis, et l'ouverture qui s'en est faite à quelques-uns a été assez goûtée; mais beaucoup d'autres jugent plus à propos qu'il se retire en Hollande ou à Cologne, afin de traiter avec lui plus commodément et sans donner de jalousie aux deux couronnes. Ce parti pourrait bien être pris, et les bruits qui ont couru de sa retraite de Flandres semblent avoir plutôt pris de là leur fondement que d'une disposition à la paix entre l'Angleterre et l'Espagne. Il est bien vrai que le Parlement, peu de jours avant la rentrée des membres exclus, songeait à s'accommoder et à recevoir de l'argent pour Dunkerque et la Jamaïque; si son administration eût continué encore quelque temps, il n'eût tenu qu'à l'Espagne de mettre fin à la guerre, que l'on peut dire avoir beaucoup contribué à la grande animosité du peuple et particulièrement de la ville de Londres contre le dernier Parlement, pour la ruine du commerce qu'elle a causée, et qui s'est attribuée aux divisions domestiques, depuis lesquelles cette ville est devenue plus puissante qu'elle n'a jamais été sous les rois. Le régime d'aujourd'hui, pour lui complaire, a d'abord professé de vouloir la paix, et il se prévoit bien que le roi est trop obligé à l'Espagne pour lui continuer la guerre. Les lettres de Flandres assurent même que le duc d'York a accepté le généralat des forces navales d'Espagne, avec la qualité de prince de la Mer et les mêmes prérogatives dont jouissait don Juan d'Autriche sous Philippe II. Néanmoins, depuis quelques

jours, les propositions de l'ambassadeur de Portugal ont été mieux écoutées, et il y a grande disposition, non pas d'entrer en ligue avec son prince, mais à lui permettre et favoriser la levée de toute l'infanterie dont il aura besoin, même de lui louer des vaisseaux pour le transport, et d'en envoyer d'autres, en les payant, sur les côtes d'Espagne, pour rompre ses mesures contre le Portugal, dont la séparation est jugée assez nécessaire. Cette bonne volonté, qui procède en partie du désir d'éloigner d'Angleterre les vieilles troupes, ne s'accorderait pas avec un traité de paix, et apparemment la négociation se remettra jusqu'à ce que le gouvernement soit établi; je ne laisserai pas de faire toute diligence pour découvrir ce qui se passera sur ce sujet et d'en rendre compte. J'ai eu ce matin occasion de parler assez amplement de l'intérêt des Suédois dans une conférence avec des commissaires du Conseil qui me sont venus trouver : après leur avoir témoigné que le roi verrait avec joie le gouvernement d'Angleterre entre les mains de ceux qui, de tout temps, ont paru bien intentionnés pour la France, je les ai conviés à concourir avec elle à la conservation de la couronne de Suède et à l'avancement de la paix du Nord, leur exagérant la condition où elle se trouvait et les démarches que Sa Majesté avait faites, tant pour rompre les desseins de l'empereur que pour porter les Provinces-Unies à prendre un esprit d'accommodement. Ils ont, sur mes civilités, professé de vouloir correspondre à l'attente de Sa Majesté et contribuer de tout leur pouvoir à l'entretien d'une bonne correspondance entre les deux États; leurs discours sur les intérêts de la Suède n'ont pas été si décisifs. Je suis néanmoins resté persuadé que le Conseil est disposé à agir de concert avec la France, et nous sommes demeurés d'accord qu'en ce cas les ministres d'Angleterre résidant à La Haye et en Zélande presseront le roi de Danemark et les États généraux d'accepter le traité qu'eux-mêmes avaient proposé devant la mort du roi de Suède, et que les administrateurs du royaume ont, depuis, offert de signer, se départant de la prétention du bailliage de

Drontheim, qui semblait former la principale difficulté; que, si les offices amiables de la France et de l'Angleterre ne peuvent rien produire, et le roi de Danemark se veut prévaloir de la conjoncture pour rentrer dans le reste du pays qu'il a cédé par le traité de Roskiold, les mêmes ministres se déclareront refusant et accompagneront cette protestation de menaces, qu'ensuite nous aviserons aux moyens de le réduire à s'accommoder, et que ce dessein sera par avance communiqué à l'ambassadeur de Hollande résidant ici; je dois être encore plus particulièrement assuré des sentiments du Conseil. Lesdits commissaires ayant affecté de parler seulement d'eux-mêmes et sans ordre, je les ai aussi mis sur les instances qui se sont faites de la part des Provinces-Unies pour engager l'Angleterre à ne pas payer l'imposition nouvelle d'un écu pour chaque tonneau de mer; ils sont convenus que chaque État pouvait en user chez soi avec toute liberté, et qu'aucune résolution ne serait prise sur cette matière devant que d'en communiquer avec moi. Ce sont les principaux points que nous avons traités; j'ai bien laissé aller, lorsque la conversation l'a permis, quelques paroles qui leur faisaient entendre que, si le roi souhaitait à l'Angleterre la paix aussi bien au dedans qu'au dehors, il n'était pas moins disposé que par le passé à contribuer à l'un et à l'autre; mais ces expressions de bonne volonté n'ont point été relevées ni n'ont produit que des remerciements généraux; et il est à présumer que ceux qui sont en état de contribuer au retour du roi croiront trouver plus d'avantages, traitant directement avec lui, que s'ils passaient par l'entremise de la France. Il ne s'est rien passé de considérable ces derniers jours, si ce n'est que les officiers de l'armée avaient dressé une déclaration conforme à leurs premières propositions; mais le général l'a fait supprimer, et ils n'ont point depuis rien entrepris. La ville de Londres n'a pas laissé d'offrir retraite, tant au général qu'au Conseil d'État, pour les garantir du danger auquel le mécontentement de l'armée semblait les exposer; ils n'ont pas jugé de la bienséance d'accepter cette offre, et

aussi le mal ne s'est pas trouvé tel que les bourgeois l'avaient cru ; pour plus grande précaution, le Conseil a tiré parole des principaux officiers réformés, et ceux qui ont refusé de prendre semblable engagement ont été mis en prison. Le Parlement avait remis au Conseil d'État à prendre sûreté de Lambert ; mais il juge plus à propos de le tenir resserré que de lui accorder la liberté. Toute la noblesse est allée à la campagne pour former la milice et travailler aux élections.

2<sup>o</sup> *Le même au même.*

Londres, 5 avril 1660.

Monseigneur,

Il ne s'est rien passé de considérable depuis le 4<sup>er</sup> de ce mois qui soit venu à ma connaissance, et les pensées d'aujourd'hui semblent être renfermées dans l'établissement de la milice et l'élection du Parlement qui attirent tout le monde à la campagne ; il se parle de la mutinerie d'un régiment assez loin de Londres, mais les autres demeurant dans l'obéissance, ce n'est pas un soulèvement qui mérite grande réflexion. Le général a cassé quelques colonels et donné leurs places à des gentilshommes estimés enclins à la royauté. Il fait aussi état de licencier quatre régiments et de réduire, par ces réformes, les troupes sur le pied qu'elles doivent être pour ne trouver point d'opposition aux établissements que le prochain Parlement voudra faire ; le général professe toujours de ne vouloir rien innover jusqu'à la séance. Je le visitai avant-hier et lui ai porté les paroles dont Votre Éminence m'avait chargé, sans qu'elles en aient tiré que des remerciements généraux, quelque soin que je prisse pour l'engager à s'ouvrir davantage sur l'offre d'amitié et le désir que Votre Éminence avait qu'il y prît autant de confiance qu'avait fait le défunt Protecteur. Il ne s'expliqua pas davantage sur le sujet du gouvernement d'Angleterre, et professa encore qu'il ne s'établirait point que par le prochain Parlement. Nous parlâmes ensuite des affaires de Suède et de Portugal, et je

le trouvai assez disposé d'assister le premier, si celui du Danemark refuse l'accommodement qui lui avait été proposé; il me confirma ce que j'avais d'ailleurs appris de la résolution prise dans le Conseil de permettre à l'ambassadeur de Portugal la levée de l'infanterie dont son prince aura besoin, et de lui louer des vaisseaux pour le transport. C'est tout ce que j'ai pu retirer de cette visite, avec des excuses de ce qu'il n'était pas encore venu chez moi. Le frère de sa femme m'a depuis visité et je me suis expliqué davantage avec lui, l'assurant que Votre Éminence serait fort aise de faire connaître au général l'estime qu'elle en faisait. Je lui ai même offert son entremise sur ce qu'il m'a dit que ledit général n'avait pris aucune mesure avec le roi d'Angleterre, m'avouant néanmoins que, dans sa disposition à son retour, il s'est chargé d'en faire la proposition de soi-même et de me revoir; mais je ne puis pas croire qu'ils aient attendu jusqu'à cette heure à faire quelque traité particulier. Il y a présentement à Londres des personnes avec créance de la part du roi; si ce que l'on rapporte est vrai, ils insinuent que la reine d'Angleterre soit exceptée de l'accommodement avec tous les Anglais de sa maison. C'est assez de l'intérêt de ceux qui sont en Flandres pour croire qu'ils passent sous main ces bons offices, et les presbytériens se porteront facilement à leur complaire en ce point. J'ai même depuis peu entendu que le Conseil, pour n'être obligé d'accorder le retour de la reine, ne recherchera point l'entremise de la France; je lèverai ces scrupules s'il m'est possible, et continuerai mes soins pour porter ce régime à ce que Sa Majesté en peut désirer; je n'ai point reçu de résolution du Conseil sur les affaires de Suède, ce qui peut être attribué aux avis qu'un vaisseau de Hambourg a depuis peu portés de l'accommodement conclu entre les rois de Suède et de Danemarck. L'ambassade de Hollande m'avait auparavant communiqué une lettre de Zélande qui assurait que celui de Danemark avait, depuis la protestation faite par les plénipotentiaires d'Angleterre, rendu une réponse qui le représentait disposé à accepter le traité suivant la der-

nière offre des Suédois, et remettait aux médiateurs sa prétention de dédommagement des pertes par lui souffertes depuis que les Suédois avaient refusé le même traité. L'on attendra sans doute la confirmation de cette nouvelle devant que de se déterminer sur les affaires du Nord. Pour ce qui est du Portugal, l'ambassadeur me paraît peu satisfait de la permission que le Conseil lui veut accorder pour être restreinte à l'année courante, aussi bien que de l'envoi de sa flotte sur les côtes d'Espagne; il prétend que ce secours n'est point nécessaire cette année, que la dépense en serait trop grande, et demande une liberté sans limitation de son temps, à quoi le Conseil aura peine de consentir, prévoyant bien que le roi d'Angleterre apportera la paix avec l'Espagne. Il y a nouvelles d'Irlande qui représentent l'assemblée du pays fort unie avec l'armée pour demeurer en quelque façon indépendants de l'Angleterre. Le Conseil ni le général ne sont point satisfaits de cette conduite qui pourra bien avancer leurs résolutions. Il ne me reste plus à écrire que le départ du général Montague pour la flotte; le vice-amiral Lawson qui la commande semble être peu satisfait de la ruine des sectaires; néanmoins, l'on ne doute pas qu'il n'obéisse.

---

### XXXVII

(Page 191.)

*M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 12 avril 1660.

Monseigneur,

Je n'ai point eu de nouvelles tous ces jours, ni du général ni du frère de sa femme; il m'est néanmoins rapporté d'ailleurs que les principaux du Conseil ont agité depuis peu la proposition que j'ai faite de l'entremise de la France pour réconcilier le roi d'Angleterre et le Parlement, et que les esprits sont fort partagés, les uns voulant que l'on traite avec lui ou en Flandres, ou en quelque place neutre comme



Cologne ou Bréda, et les autres qu'il se rende en France pour recevoir les propositions d'ici. Le sentiment des premiers est conforme au désir des ministres de ce prince qui font, par leurs amis, grande instance pour empêcher que nous n'ayons aucune part à l'accommodement, et pour aussi en exclure celui de la reine d'Angleterre avec tous les siens ; ils se servent à cet effet de beaucoup de suppositions, et entre autres, pour exciter de la fureur contre la France, ils avancent que le roi veut entreprendre de rétablir celui d'Angleterre avec une armée, que l'abbé de Montague lui en est allé donner des assurances ; que déjà même il se fait des préparatifs en France pour cette exécution, et qu'il se projette un mariage en considération duquel Sa Majesté n'épargnera rien pour faire réussir l'entreprise ; auquel cas le peuple d'Angleterre sera privé de toutes ses prérogatives et l'autorité des Parlements détruite, au lieu que traitant directement avec le roi, il accordera tout ce qui sera jugé nécessaire pour la conservation de l'un et de l'autre. Il s'insinue même que l'Espagne retiendrait le roi plutôt que de laisser à la France la gloire du traité, et les mêmes se servent aussi du prétexte de la religion contre la reine d'Angleterre, représentant que son retour emporte la liberté de conscience pour les catholiques ; mais leur principale crainte est qu'elle ne possède l'esprit du roi et ne l'éloigne des affaires ; je vois quelques-uns des principaux du gouvernement peu touchés de ces considérations ; et pour les affermir dans la bonne disposition où ils sont, je les assure que Sa Majesté n'exigerait aucune condition ni contre les lois d'Angleterre, ni contre la sûreté de ceux qui ont trempé dans les derniers mouvements ; que ce n'est pas aussi de son intérêt qu'ils soient hors du pouvoir, les croyant affectionnés à la France. J'ai aussi fait entendre à quelques-uns que leur intérêt particulier se pourrait ménager, et que Votre Éminence se sentirait obligée de la confiance qui lui serait témoignée en cette rencontre. Il ne se peut pas dire quelle sera la fin de ces avances tant que le général ne parlera point, et, si, comme j'entends,

son accommodement est fait avec le roi, il se conformera à ses intentions qui vraisemblablement seront contraires à l'entremise d'aucun État étranger. J'ai traité cette matière assez au long avec le sieur Thurloe, dans la visite qu'il me rendit avant-hier ; son abord fut une déclaration qu'il venait, comme particulier, pour me remercier des civilités que je lui avais faites sur son retour dans l'emploi. Néanmoins, après ce compliment, il passa aux affaires publiques, affectant d'ignorer ce qui s'était passé entre la France et l'Angleterre durant ces derniers temps ; il me découvrit que le gouvernement avait grande jalousie de nous ; que tous les avis de Flandres et de France voulaient que la plupart des troupes de Sa Majesté fussent destinées pour le service du roi d'Angleterre, et que son mariage fût arrêté ; que l'abbé de Montague était allé en Flandres pour l'en retirer et lui porter ces résolutions, et qu'elles étaient même confirmées par les agents de ce prince ; il ajouta qu'encore que le peuple d'Angleterre fût disposé à le recevoir, ni le Conseil ni l'armée ne l'admettraient avec des forces étrangères, ni sans des conditions, en sorte que le pouvoir restât toujours entre leurs mains ; que s'il les refusait et entreprenait de venir par d'autres voies, ils s'uniraient tous contre son retour et n'auraient pas de peine à l'empêcher, l'armée et une partie de la nation lui étant si contraires. J'assurai ledit sieur secrétaire qu'il ne me paraissait aucun fondement à tous ces bruits, et qu'il m'était ordonné de déclarer que Sa Majesté désirait entretenir une parfaite correspondance avec le gouvernement d'Angleterre ; que j'en avais porté des paroles fort précises, et qu'il n'était rien arrivé depuis qui donnât lieu de croire qu'elle eût changé de sentiments ; que si quelques particuliers tâchaient de donner des impressions contraires, c'était pour empêcher que ce régime, se souvenant des offices que Sa Majesté a autrefois passés pour arrêter le cours des divisions d'entre le roi et le peuple d'Angleterre, n'y eût aujourd'hui recours, et je pris occasion de dire que, bien loin de s'être projeté en France d'user de voies d'hostilités, il m'avait été mandé de faire

entendre que, si son entremise pouvait contribuer au bien de cette nation, elle l'accorderait avec joie, et recevrait même avec plaisir la recherche qui en serait faite pour une marque très-obligeante de la confiance que le régime prendrait en son amitié. J'accompagnai cette ouverture de toutes les raisons qui la devaient rendre agréable et engager ledit secrétaire à l'appuyer quand l'occasion s'en présenterait; aussi me protesta-t-il fort solennellement qu'il contribuerait de tout son pouvoir à faire prendre ici des mesures, soit que le roi se rappelle ou que la république s'établisse, qui unissent étroitement la France et l'Angleterre, me répétant qu'en l'un et l'autre cas, ceux qui gouvernaient maintenant auraient toute l'autorité en main; que les plus zélés qui étaient en apparence pour le roi changeront facilement d'esprit lorsqu'ils se verront en pouvoir, et qu'il ne se devait pas répondre de la conduite du prochain Parlement, un corps si nombreux étant sujet aux factions, et la moindre pouvant relever le cœur de l'armée, aussi contraire que jamais. Ledit sieur Thurloe passa ensuite de ces expressions générales dans le particulier, et me demanda comment il se pourrait négocier avec la France durant l'éloignement de la cour, si le roi d'Angleterre voudrait s'y rendre, et si l'Espagne ne l'arrêterait point au moment qu'elle en aurait le soupçon. Je le laissai satisfait en l'assurant qu'aussitôt que Votre Éminence serait informée du désir d'ici, elle prendrait soin de tirer une prompte résolution du roi d'Angleterre, et prendrait des mesures contre les traverses qui pourraient naître de la part de l'Espagne. La conclusion de tout ce discours a été une promesse dudit secrétaire de digérer la matière et de me revoir dans peu de jours. J'ai dû recueillir, de ses expressions et de la chaleur avec laquelle il m'a parlé, que les jalousies du Conseil sont grandes et fomentées par les agents du roi d'Angleterre, peut-être pour imprimer ici de la terreur, et avancer par là son retour à des termes plus avantageux; mais c'est une politique très-dangereuse, étant à présumer que les chefs du gouvernement rentreront plutôt dans les sentiments de

l'armée que de s'exposer à l'animosité des royalistes qu'ils ont offensés. Je vois avec beaucoup d'autres moins d'inconvénient à l'acquiescement aux conditions qui seront désirées d'ici, puisque, quelles qu'elles soient, si une fois le Parlement est séparé et l'armée débandée, le roi ne trouvera point opposition au rétablissement de l'autorité dont ses prédécesseurs ont joui, la milice étant entre les mains des seigneurs et des gentilshommes qui ont intérêt d'abaisser le peuple. Il se reconnaît aussi, de l'entretien dudit secrétaire, que les Anglais d'auprès du roi ne s'accordent pas avec ceux de la reine, et que les premiers, de leur propre mouvement ou par ordre, tâchent d'empêcher qu'elle n'ait part à l'accommodement, à quoi ils pourront bien réussir nonobstant l'inclination de quelques-uns qui ont depuis peu écrit à Bruxelles des plaintes de la conduite à cet égard du sieur Mordaunt, émissaire du chevalier Hyde ; ceux-ci entretiennent plus de relation avec moi que les autres, et tous ménagent fort le général qui ne s'explique point et les remet au prochain Parlement, d'où l'on juge que son traité particulier doit être fait, n'y ayant guère d'apparence qu'il voulût autrement laisser toute la gloire à cette assemblée, aussi bien que le pouvoir dont elle pourrait bien user à son préjudice et des ministres du présent régime. Je n'ai point d'autre parti à prendre dans toutes ces intrigues, pour satisfaire aux derniers ordres qui m'ont été envoyés, que de témoigner aux uns et aux autres la bonne volonté de Sa Majesté, leur offrir mes offices tant auprès du général que de ceux du Conseil de ma connaissance, et l'accommodement, par l'entremise de la France, sans l'exclusion de la reine; c'est à quoi je me suis appliqué tous ces jours, et je continuerai jusqu'à la conclusion de l'affaire qui ne semble pas devoir arriver devant la séance du Parlement. Ledit sieur secrétaire me dit, en suite de cet entretien, que les lettres du Nord n'ayant point apporté certitude d'accommodement entre les rois de Suède et de Danemark, le Conseil d'État avait résolu de renvoyer, par le secrétaire des plénipotentiaires qui sont en Zélande, ordre à eux et au sieur

Downing de parler à la Haye et au roi de Danemark conformément à la proposition que j'avais faite dans la dernière conférence, et que j'étais prié d'en avertir MM. de Thou et de Terlon, afin que, de leur côté, ils continuassent de presser l'un et l'autre État comme par le passé, de quoi je me suis chargé, assurant que Sa Majesté prendrait en fort bonne part la disposition qu'il y avait ici d'agir de concert avec elle pour la réconciliation de ces deux princes. Nous parlâmes aussi des affaires de Portugal et de la liberté que le Conseil lui allait donner de lever jusqu'à douze mille hommes de pied, et ledit secrétaire m'ayant laissé aller que l'Angleterre prendrait soin de cette couronne si les intérêts du Nord ne l'en divertissaient point, je lui témoignai que la France pourrait l'en décharger à cette condition, et entreprendre seule la défense des Suédois, mais qu'il n'y avait pas lieu d'espérer qu'elle s'engageât, devant le retour du roi d'Angleterre, dans une entreprise si considérable, surtout sachant que les inclinations de ce prince seraient plutôt portées à favoriser l'Espagne que ses ennemis; il me répéta encore que l'on lui lierait les mains jusqu'à lui ôter la liberté de faire la paix et la guerre, et que l'ouverture de celle du Nord pourrait être suivie sans qu'aucun traité parût ni même intervînt, ce qui, néanmoins, est peu vraisemblable; je croirais plutôt que les affaires du dehors se remettront jusqu'à ce que le roi soit établi, et personne ne peut juger certainement ce qui arrivera quand l'autorité sera en d'autres mains. Les intérêts du Danemark seront lors plus considérés que ceux du roi de Suède, et j'en ai averti les ministres qui se flattaient de tirer avantage de la révolution à laquelle tout se dispose. Les députés, qui se sont choisis en différents endroits, entre autres à Londres, y sont fort favorables, et les commissaires pour l'établissement de la milice en donnent le commandement aux plus qualifiés seigneurs. Les vieilles troupes reconnaissent bien que cela tend à leur destruction; néanmoins elles n'osent se soulever, et le colonel qui avait paru mécontent n'a pas été en état de désobéir à l'ordre du général qui l'a

cassé; il s'est aussi découvert quelques menées pour déboucher les soldats de Londres, et que quelques-uns projetaient de nommer des agitateurs, suivant l'exemple du passé, pour prendre soin de leurs intérêts particuliers. Mais ce coup a aussi été rompu par l'emprisonnement de celui qui tramait ce dessein, et par des défenses du Conseil. Les sectaires ont en même temps été soupçonnés d'avoir fait une contribution d'argent assez considérable pour gagner les soldats, et l'on était en peine tous ces jours de trouver le dépositaire de cette collecte, peut-être supposée pour les rendre plus odieux, étant certain que leur nombre n'est pas capable de troubler les établissements qui se projettent, à moins que toute la vieille armée se soulevât. L'Irlande est toujours au même état, et le Conseil a envoyé ordre pour la séparation de l'assemblée de Dublin, qui continue ses séances. L'Écosse est fort tranquille sous le commandement du général-major Morgan, qui servait en Flandres.

2<sup>o</sup> *Le même au même.*

Londres, 19 avril 1660.

Monseigneur,

Les avances que j'avais faites tant au général qu'au sieur Thurloe n'ayant pas empêché que le Conseil d'État n'inclinât à traiter avec le roi d'Angleterre en Hollande, et par l'entremise des États généraux plutôt que par celle de Sa Majesté, j'ai, par d'autres voies, porté les plus accrédités du Conseil et quelques-uns des principaux seigneurs de la faction presbytérienne dans les sentiments qui peuvent être souhaités. L'un des premiers vient de me donner parole qu'ils convieront le prince à passer en France pour y recevoir les propositions du Parlement, et qu'en cas de difficulté dans l'accommodement, la médiation de France sera recherchée; ils désirent néanmoins qu'en même temps Sa Majesté l'offre au roi d'Angleterre, et l'assure qu'il sera reçu dans telle place proche de la mer qui lui semblera la plus commode;

j'ai promis l'un et l'autre, aussitôt que les présentes dispositions seront connues en France, et que Sa Majesté prendra en bonne part toute la confiance des principaux ministres du régime d'Angleterre, qu'elle contribuera de tout son pouvoir à la réconciliation, et que Votre Éminence prend un soin particulier de leur intérêt. Je ne dois pas lui céler que dans les différentes conférences que j'ai avec quelques-uns d'eux, ils m'ont fort questionné sur le mariage du roi d'Angleterre, témoignant que la nation appréhendait celui que les bruits publics veulent être négocié par l'abbé Montague, se persuadant qu'outre le préjudice que la religion protestante en recevrait, les conseils de Votre Éminence seraient capables d'élever trop haut la puissance de la royauté d'Angleterre. Je ne me suis pas trouvé assez instruit pour parler positivement du fait, mais bien leur ai-je fait voir que, quand les avis qu'ils disaient avoir seraient bien fondés, ni la religion, ni les prérogatives du peuple n'en seraient pas en plus mauvais état que sous une autre reine ; au reste, ils trouveraient plus d'avantage à le favoriser qu'à le traverser, puisque Votre Éminence serait plus en pouvoir de leur garantir toutes les conventions publiques et particulières qui seraient stipulées dans un accommodement. Celui qui m'est venu voir cette après-dinée n'a pas manqué de me mettre sur le même sujet pour me donner avis qu'il faut surseoir la publication de ce mariage jusqu'à ce que le roi d'Angleterre soit d'accord avec le Parlement, et m'assurer que, dans les conditions qui lui seront présentées, il n'en sera fait aucune mention afin que la liberté lui demeure tout entière de suivre en cela ses inclinations ; j'ai continué de professer être peu informé et n'ai pas néanmoins laissé d'assurer que Votre Éminence se sentirait fort obligée de la bonne volonté qu'ils lui témoignent par leurs conseils et en voulant éloigner tous les obstacles capables de renverser un établissement où elle serait si intéressée. J'ai aussi cette après-dinée été visiter un comte d'Angleterre qui m'est venu donner avis que la résolution avait été prise par quelques-uns d'entre eux de dépêcher ce soir un gentilhomme

pour lui témoigner qu'ils souhaitent que le roi d'Angleterre passe en France, concerter avec elle les moyens de l'y attirer et prendre direction qui se réglera suivant ce que cet envoyé rapportera; elle contribuera aussi à leur faire prendre une entière créance en moi, ce qui était nécessaire pour me mettre en état de rendre le service qui m'est ordonné. J'en ai averti M. de Brienne afin qu'il informe la reine d'Angleterre que j'agis par ordre et qu'elle ne fasse pas prendre un autre cours à cette négociation, de laquelle il se reconnaîtra que, s'il n'arrive du changement dans les présentes dispositions, le roi d'Angleterre sera pressé de se rendre en France nonobstant la répugnance que ses ministres y apporteront, et l'entremise de Sa Majesté sera recherchée si le traité reçoit de la difficulté, à quoi je vois assez d'apparence, les principaux du régime et tous les presbytériens professant de ne le recevoir sans conditions assez rigoureuses, et les royalistes, qu'il ne les acceptera jamais. J'ai témoigné aux premiers que nous ne serions point contraires à tout ce qui regarderait leur sûreté, pour lever le scrupule que beaucoup d'entre eux faisaient de se confier à la France, crainte que Votre Éminence ne porte trop haut l'autorité royale, et je puis dire d'avoir, en faisant telle déclaration, parlé suivant l'esprit des plus sages royalistes qui jugent que le rétablissement de la monarchie n'est pas à attendre sans quelque limitation. Si mes avances sont trouvées conformes aux intentions de Sa Majesté, je continuerai d'agir et de parler de même, et il me sera nécessaire d'exécuter ce que j'ai fait espérer touchant l'offre d'entremise et la réception du roi d'Angleterre en quelque ville maritime de la Picardie. Comme l'approche du Parlement donne lieu de croire que les affaires d'Angleterre prendront quelque cours devant que Sa Majesté soit de retour de la frontière, et que l'éloignement de Votre Éminence ne permettra pas que je puisse recevoir des ordres sur tous les incidents qui pourront survenir, il lui plaira aussi de me faire par avance savoir ce qu'elle juge être à faire pour le service du roi dans cette conjoncture, et si la correspondance que j'ai avec quel-



ques-uns des chefs du gouvernement pourrait contribuer à l'avancement de ses desseins particuliers. Quand j'en serai plus informé, je serai plus capable d'agir. Il ne s'est rien passé au dehors de fort considérable ces derniers jours ; le général continue de réformer l'armée et d'en chasser les vieux officiers et soldats pour remplir leurs places d'esprits plus obéissants ; il s'est de sa part présenté ces derniers jours un engagement à ceux qui restent dans l'emploi, par lequel ils s'obligent de se conformer à tout ce que le prochain Parlement jugera être à propos pour le bien de la nation. L'on a continué de faire recherche dans les maisons de quelques sectaires signalés où il s'est trouvé des armes, et sous prétexte de quelque ombrage de leur mauvaise volonté, le colonel Lambert est resserré dans la tour de Londres. Les élections se continuent tous les jours sans avoir grand égard aux qualifications que le dernier Parlement avait apportées, et, en quelques endroits, des royalistes ont été nommés. Le colonel Massey, l'un des plus zélés de ce parti, qui n'osait auparavant paraître en Angleterre, n'a pas fait scrupule d'y prétendre, et, ayant trouvé le peuple de Gloucester, il est arrivé quelque désordre entre eux et les soldats, pour lequel apaiser le Conseil d'État a mandé ledit colonel ; mais, après l'avoir entendu, il a été mis en liberté, et l'on ne refuse à personne celle de venir en Angleterre et d'en sortir. Le secrétaire des plénipotentiaires qui sont en Danemark fut renvoyé dès la semaine passée avec les ordres que j'avais demandés ; les ministres de Suède assuraient que les États généraux avaient désapprouvé la cessation d'armes arrêtée entre leurs ministres en Zélande et les autres médiateurs, faute par le roi de Danemark d'avoir accepté le traité qui lui était offert ; mais je ne vois pas ces avis dans les lettres de M. de Thou, et l'ambassadeur de Hollande professe que ses supérieurs ne souhaitent rien avec tant de chaleur que la paix en ces quartiers ; il m'est venu lui-même faire lecture de la réponse des États généraux à Sa Majesté, l'accompagnant de fort belles protestations, sans faire mention du discours de M. de Thou.

Il paraît toujours assez de disposition pour le Portugal, et l'ambassadeur attend demain une favorable résolution sur ses propositions tendant à obtenir la permission de lever jusqu'à 12,000 hommes pour le service de son prince, sans limitation du temps. L'on a eu la pensée de tirer de lui, en faveur de cette concession, quelques prérogatives, entre autres pour la liberté de conscience des Anglais qui demeurent en Portugal. Mais il n'a pas le pouvoir de rien accorder, et son prédécesseur dans l'ambassade fut désavoué pour s'être un peu trop élargi sur cette matière. Il sera su d'ailleurs que la suspension d'armes d'entre Dunkerque et la Flandres est prorogée pour six semaines. Il n'y a rien d'Écosse; l'Irlande est toujours au même état, et l'assemblée de Dublin ne se sépare point ni ne défère guère aux ordres d'ici; l'on en attend tous les jours des députés, et il passe pour constant qu'elle a envoyé au roi d'Angleterre avec des propositions; le même se dit depuis peu du général.

---

### XXXVIII

(Page 194.)

1<sup>o</sup> *M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 22 avril 1660.

Monseigneur,

J'ai encore été ces derniers jours assuré que la plupart du Conseil étaient dans les dispositions que ma précédente a fait savoir, et que le roi d'Angleterre sera convié de se rendre en France, pour y traiter avec le Parlement par l'entremise de Sa Majesté, si l'accommodement reçoit de la difficulté. Je vois aussi un assez grand changement à l'égard de la reine d'Angleterre, et ceux qui paraissaient les plus contraires à son retour y sont aujourd'hui les plus favorables, ayant pris cet esprit avec la résolution d'attirer le roi en France. Les agents du chevalier Hyde continuent de s'y opposer, et ils l'ont déjà fait passer à Bréda, afin que s'y trouvant tout porté, la négociation y soit ouverte, et qu'y étant continuée,

ledit ministre y ait plus de part que si le traité était fait en France ; comme il propose à tout le monde de grandes récompenses et passe pour fort accrédité auprès de son maître, ceux qui ne songent qu'à leur avantage particulier pourront déférer à ses desirs, sans se mettre beaucoup en peine de ce qui serait plus honorable ou plus utile à la nation. Il est d'ailleurs fort à craindre que les accommodements particuliers ou la pente générale qu'il y a aujourd'hui à rappeler le roi sans conditions, ne rompent les mesures que les chefs du Conseil prennent, et que le prochain Parlement ne passe par-dessus toutes les considérations dont ils pourront se servir pour refroidir l'ardeur de toute la jeunesse dont cette assemblée sera composée ; le général est seul capable d'en empêcher les effets, et il professe de ne point poser les armes que l'intérêt du public et celui des particuliers ne soient en toute sûreté. Néanmoins, l'on ne prend pas entière créance en ses paroles, et il commence d'être plus réservé avec les ministres du Conseil ses plus affidés que par le passé, ce qui leur fait soupçonner quelque traité particulier, surtout depuis le voyage qu'un de ses parents a fait à Bruxelles. Quelques-uns même se persuadent qu'il appellera le roi devant le Parlement pour s'en donner le mérite, et le Conseil se repent de n'avoir pas pris ce parti ; mais il est maintenant trop tard, la séance de ce corps étant si proche et les ministres de l'État se trouvant d'opinions trop différentes pour s'accorder en si peu de temps. Les uns veulent suivre exactement le traité de l'île de Wight ; d'autres y ajouter encore des restrictions, et quelques-uns se contenter de celles des lois anciennes, ceux-ci donnant dans l'esprit du peuple. La diversité d'avis n'empêchera pas qu'il ne soit pris quelque résolution, peut-être devant que je puisse avoir des ordres et des instructions sur la conduite que j'aurai à tenir le roi rentrant en Angleterre ; son retour pourrait aussi être avancé par la jalousie qu'excite l'évasion du sieur Lambert hors de la Tour de Londres. L'on croit qu'il doit avoir quelque dessein avec les sectaires, et quelques-uns d'entre eux ont découvert à des officiers mécontents que,

dans peu de jours, l'on les pourrait employer. Il se fit hier une proclamation pour obliger le prisonnier à se représenter dans vingt-quatre heures, accompagnée d'une offre de 100 livres sterling à quiconque le trouvera. Le danger ne semble pas néanmoins fort grand aujourd'hui que les vieilles troupes sont réduites par le changement des officiers à tel état qu'elles ont présenté au général une déclaration qui l'assure de leur soumission à tout ce que lui, le conseil ou le Parlement jugeront à propos de faire pour l'établissement du gouvernement civil. Il n'y a pas une telle obéissance dans l'armée d'Irlande; l'assemblée de Dublin se tient toujours, quoi qu'il s'en dise ici, et elle a fait arrêter beaucoup de noblesse catholique sur le soupçon de quelque soulèvement. Il passe pour constant que ses officiers ont offert au roi d'Angleterre de le recevoir à quelques conditions, dont la principale regarde la disposition des biens confisqués, qu'il a refusé de confirmer; ce serait ruiner ceux qui l'ont suivi; mais aussi l'armée aura peine à se résoudre de lâcher prise. L'Écosse a depuis peu parlé de suivre l'exemple de l'Irlande, et il s'est découvert que quantité d'armes y avaient été transportées. L'un des principaux de ce pays m'a néanmoins assuré qu'il n'y arriverait aucun mouvement jusqu'à ce que l'on voie ce que fera l'Angleterre qui se trouvera réduite, pour n'être pas prévenue, à aller plus vite que le Conseil et les presbytériens n'avaient fait état. Les derniers commencent d'appréhender les évêques dont ils prétendaient demander l'abolition entière, et quelques ministres ont ces derniers jours prêché contre l'impiété des royalistes, aussi bien que contre l'extravagance des sectaires, ne prévoyant pas moins de danger des uns que des autres, si emportés dans leurs discours que le général fut hier contraint de maltraiter à sa table un gentilhomme, ci-devant colonel dans les troupes du roi d'Angleterre, et de l'envoyer après en prison, pour avoir usé publiquement de menaces contre ceux qui avaient eu part aux mouvements, sans considérer que ce sont les mêmes qui font aujourd'hui leurs affaires. Le peuple, en

quelques comtés, a paru aussi animé contre eux et leur a refusé son suffrage. Ce sont, Monseigneur, les présentes inclinations et actions de ce pays, dont je ne manquerai de continuer le récit par tous les ordinaires. Il n'y a rien du dehors que la confirmation de ce que m'avait dit l'ambassadeur de Hollande de la paix du Danemark, qui s'avance encore plus qu'en Pologne.

2<sup>o</sup> *Le même au même.*

Londres, 26 avril 1660.

Monseigneur,

Je ne ferai point savoir encore aucun progrès dans les affaires de ce pays, ne s'y étant rien passé ces derniers jours; l'on continue de me professer toujours grande disposition à traiter en France, et présentement les principaux du Conseil sont assemblés avec les seigneurs qui ont été engagés contre le roi, pour concerter les conditions, la manière et le lieu de l'accommodement, afin que la matière se trouve toute digérée lorsque le Parlement s'assemblera. Il se doit aussi résoudre quels seigneurs prendront séance dans la Chambre haute, et bien que leurs arrêtés ne doivent pas être considérés pour des lois, il s'en pourra reconnaître quel cours prendra vraisemblablement cette négociation. Les agents du chevalier Hyde n'oublent rien pour empêcher que la France n'y ait part, et ils accompagnent les offres particulières d'une déclaration que le roi donnera les mains à tout ce qui en peut être désiré; c'est un parti à être plutôt pris par les ministres que celui de rien contester et de donner par là un titre de demander son éloignement des affaires, comme quelques-uns le prétendent, entre autres ceux qui sont favorables à la reine. Il m'est aussi rapporté que l'on fait faire par les États généraux des offres d'argent, que la princesse douairière propose le mariage de sa fille avec le roi d'Angleterre, et qu'il est prétendu par eux, le prétexte de la religion le faisant fort agréer ici; néanmoins ceux du Conseil que je vois professent de le

traverser, et à cet effet de retirer, s'il leur est possible, le roi de la Hollande. Je les ai encore ce matin laissés dans le dessein d'envoyer à Bréda une personne de créance, ce qui aurait déjà été fait sans l'appréhension de donner de l'ombrage au général qu'ils espèrent d'attirer dans leurs sentiments. Un de ses proches a porté néanmoins des propositions au roi de sa part, et, si elles sont bien reçues, les autres auront de la peine à réussir dans leurs desseins. La décision des affaires étant entre ses mains, le temps de la voir s'approche, et, suivant quelques avis, elle arrivera avant que je puisse recevoir les lettres de créance pour le roi d'Angleterre ; ce n'est pas une opinion sans fondement, puisque d'un côté ceux d'ici se pressent de gagner les devants et que l'intérêt des ministres veut qu'ils évitent toutes longueurs et entremises. Il paraît d'ailleurs de la disposition à un soulèvement des sectaires et, depuis la sortie du sieur Lambert, quelques anciens colonels ne se trouvent plus dans leurs maisons. La compagnie des gardes du général a été envoyée hors de Londres pour dissiper ce qui se présentera, et l'on a déjà fait arrêter des plus signalés sectaires. Il s'est fait aussi toutes ces nuits grande garde dans la ville de Londres, et le général a changé la garnison de la Tour, sous prétexte que des officiers avaient favorisé l'évasion du sieur Lambert auquel il se dit que la liberté serait accordée sur sa parole, mais que sa femme en a rejeté l'offre ; il n'est pas néanmoins en état de faire du mal si toute l'armée ne se soulève, et ce n'est pas chose beaucoup à craindre aujourd'hui que les officiers suspects sont cassés ; pour retenir les soldats dans l'obéissance, il leur est promis paiement des arrérages, et se trouvant si séparés, à peine pourraient-ils se réunir devant que d'être défaits par la milice du pays.

3<sup>o</sup> *Le même au même.*

Londres, 3 mai 1660.

Monseigneur,

Je n'ai rien eu à écrire par l'ordinaire précédent, les

affaires d'Angleterre s'étant lors trouvées au même état que ma dernière lettre avait fait savoir ; il y a eu depuis grande alarme d'un soulèvement des sectaires en différents endroits ; quelques-uns s'étaient assemblés proche la ville d'York à dessein de la surprendre, et le colonel Lambert avait assemblé à vingt lieues de Londres un corps de cavalerie que les premiers faisaient de 3,000 hommes ; il fut aussitôt donné ordre pour faire marcher contre lui la plupart des troupes qui sont à Londres ; la levée de la milice de Londres eut aussi ordre de se tenir prête, et celle de quelques provinces qui ne s'est point mise sur pied, pour être entre les mains de personnes estimées trop royalistes, fut aussi commandée. L'on fit en même temps arrêter, en cette ville et à la campagne, quelques-uns des plus signalés sectaires, et le général faisait état de s'en aller combattre Lambert devant qu'il eût pu grossir son corps ; mais nouvelles arrivèrent, sur la fin de la semaine passée, qu'il n'avait que 2 ou 300 hommes, et ce matin il en est arrivé de sa défaite par un parti de 600 chevaux sans grande effusion de sang, ses gens l'ayant abandonné les uns après les autres ; il est demeuré prisonnier avec peu d'autres qui ont été officiers de l'armée et que l'on amène à Londres. Les milices ont aussitôt été contremandées, et l'on ne parle que de punir les coupables, dont le chef avait été avant-hier proclamé traître. Sa prise semble entièrement ruiner tout ce parti contre lequel le peuple a si grande aversion qu'à moins d'une mutinerie des vieilles troupes il ne pouvait avoir une meilleure fortune ; quelques royalistes auraient souhaité qu'il se fût maintenu plus longtemps, sur l'espérance que la présente autorité aurait été obligée d'avancer le retour du roi à des conditions plus avantageuses, au lieu que maintenant elle aura toute liberté d'agir et pourra exiger des conditions plus dures, n'ayant point de crainte des sectaires. Il y a eu grande contestation tous ces jours entre les seigneurs qui ont été engagés dans la guerre jusqu'en l'année 1648 et les autres, sur ce que les premiers veulent seuls composer la Chambre haute ; le général appuie leur dessein et même présente son

nom pour l'autoriser, professant qu'il ne serait pas capable de retenir l'armée si ceux qui n'ont point été du côté du Parlement étaient admis, pour être la plupart du sentiment de rappeler le roi sans autre limitation à son autorité que celle des anciennes lois. La question fut agitée avant-hier à Whitehall entre le général et quelques-uns des seigneurs qui doivent s'asseoir, et aujourd'hui les autres l'ayant été presser, ils l'ont plutôt aigri que persuadé. Il se parle même maintenant d'exclure de la Chambre des Communes cent ou six-vingts députés qui se trouvent n'avoir pas les qualifications portées par le dernier acte du Parlement, crainte que, les laissant entrer, ils ne soient trop violents pour le roi, et qu'il ne se forme dans cette assemblée quelque question sur la Chambre haute comme elle sera composée, ce qui pourrait bien arriver quand cette exclusion serait faite, restant assez d'autres députés aussi contraires à toutes les limitations que l'on projette, dont les plus difficiles à digérer regardent la voix négative sur les Parlements, et la disposition des charges et places du Conseil. Il me paraît néanmoins qu'elles ne seront prétendues que pour tirer du roi des avantages particuliers en faveur des principaux du régime et des quinze seigneurs qui composent la Chambre haute ; il n'y en a point qui n'abandonne l'intérêt général pour le sien propre ; mais le bien ou le mal sont en la main du général, et toutes les apparences veulent qu'il ait pris la résolution de plaire au roi ; au moins est-il certain que sa famille a relation particulière avec le ministre Morley qui a été envoyé ici par le chancelier Hyde pour ménager tous les partis, même les trembleurs, à quoi il semble réussir ; mais comme il n'y a pas de grâces pour tout le monde, la jalousie commence à se former, et elle pourra porter préjudice aux affaires du roi, que je n'apprends pas avoir encore été bien pressé de passer en France, suivant l'assurance qui m'en avait été donnée par quelques-uns du Conseil. Cette résolution est assez traversée, et n'étant point soutenue par aucunes offres, elle ne peut qu'être sujette à changement. Il y a eu en Irlande quelque tentative,



de la part des officiers cassés, pour débaucher les soldats ; mais les auteurs ont aussitôt été découverts et arrêtés ; le même a été entrepris sur la garnison de Hull avec même succès. Pour les troupes d'Écosse, elles ont envoyé une déclaration semblable à celle que les officiers d'ici présentèrent au général il y a quelques jours, et que l'on a fait souscrire depuis aux soldats pour s'en assurer davantage dans la présente conjoncture. Tous ces mouvements n'ont pas empêché que le Conseil d'État n'ait signé, il y a trois jours, le traité dont étaient convenus ses commissaires avec l'ambassadeur de Portugal ; il donne à son prince la liberté de lever jusqu'à 12,000 hommes de pied et 2,500 chevaux sans limitation de temps ; il pourra aussi louer des vaisseaux pour s'en servir suivant la nécessité de ses affaires, même contre le roi d'Espagne, et ledit ambassadeur a pris ce matin son congé afin d'aller persuader sa cour qu'elle se prévale de cette permission ; mais il peut être présumé que le roi d'Angleterre rentrant, il s'y formera de l'obstacle ; et le peuple est si persuadé que le commerce d'Espagne lui est nécessaire que, quelque limitation qu'il apporte au pouvoir du roi, la liberté lui restera de faire la paix avec cette couronne. Les affaires du Nord ne me laissent rien à ajouter.

## XXXIX

( Page 205. )

*M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 6 mai 1660.

Monseigneur,

La lettre que Votre Éminence m'a fait l'honneur de m'écrire le 16 du mois passé, me donne seulement lieu de l'informer de ce qui est venu à ma connaissance des affaires de ce pays. Le Parlement commença hier de s'assembler ; les Communes, après une exhortation qui leur fut faite, s'en allèrent dans leur chambre ordinaire, choisirent leur Orateur avec les autres

officiers, et ensuite, sur l'ouverture qui en fut faite par le général, ils résolurent un comité pour examiner les élections; dans le même temps, les seigneurs de l'année 1648 allèrent aussi prendre leurs places et choisirent leurs officiers; quelques-uns des jeunes se présentèrent à la porte pour entrer, affectant d'ignorer la prière que le général avait faite à deux d'entre eux, qui l'étaient allés trouver la veille, de ne point s'asseoir de quelques jours, avec assurance qu'aucun préjudice ne leur arriverait de ce retardement; mais ils se laissèrent persuader de déférer à ce dessein et se retirèrent; il ne s'est encore rien passé de bien considérable ce matin dans l'une et l'autre Chambres, si ce n'est que les Communes ont fait un acte de reconnaissance des Seigneurs, envoyant réponse à la proposition d'un jour de jeûne que ceux-ci leur avaient faite hier. Cette démarche est fort considérée et n'a été traversée que par l'un des députés qui était du précédent Parlement. Il est encore de quelque conséquence que le général donne maintenant les mains à l'entrée de tous les jeunes seigneurs qui prendront séance demain, et ne parle plus d'exclure de la Chambre des Communes les députés qui ont été élus au préjudice des qualifications. L'on en infère, avec beaucoup de fondement, que le retour du roi sera plus prompt et à des conditions moins dures, et cette matière sera bientôt mise sur le tapis. Il y a toujours deux partis; l'un, de ceux qui favorisent Hyde, presse que les propositions soient envoyées à Bréda; les autres, affectionnés aux intérêts de la reine d'Angleterre, souhaitent que le roi soit convié de venir en quelque ville de France pour y traiter, et ceux-ci désirent que je continue d'appuyer leur dessein, et il semble s'accorder au désir qu'a Sa Majesté de contribuer à l'accommodement du roi d'Angleterre, ce qui ne peut arriver s'il n'est en France et si le Parlement demeure dans la disposition où il est de ne rien innover aux anciennes lois du pays. Les presbytériens en sont peu satisfaits; mais, si le général ne leur tient parole, comme il s'en peut douter, l'inclination du peuple sera suivie, et, devant que le mois se passe, le roi sera en Angleterre. Votre

Éminence sait ce qu'il est nécessaire de me prescrire et quelle conduite j'aurai à tenir, et si je dois demeurer en Angleterre jusqu'à l'entière révolution, ce qui ne peut être sans de nouvelles lettres de créance. La Chambre des Communes a aussi, ce matin, établi des comités, lu un acte contre les vagabonds et ordonné un remerciement tant au général qu'au colonel qui a pris le général major Lambert sans effusion de sang; ce n'est pas que celui-ci n'eût un corps de cavalerie de 3 à 400 chevaux; mais, s'étant approché des troupes de l'État avec espérance qu'elles le joindraient, les siennes ont changé de parti, et il ne s'est pas trouvé assez bien monté pour éviter d'être pris. L'on ne lui a trouvé que 17 jacobus. Deux des principaux officiers de l'armée ont eu même fortune que lui, et l'on les a amenés avant-hier à Londres; le Conseil les entendit aussitôt; ils ont reconnu d'avoir pris les armes sous prétexte de s'opposer aux royalistes, et que, si ceux qui étaient engagés avec eux eussent exécuté leurs promesses, il y aurait eu un corps considérable d'armée sur pied dans peu de jours; l'on les a envoyés à la Tour, et il s'est fait une proclamation contre quelques autres officiers pour les obliger de se présenter sous peine d'être déclarés traîtres. Quelques bourgeois de Londres sont aussi soupçonnés d'avoir eu part à cette conspiration, et l'on fait état de tirer de grandes sommes des complices, bien qu'il ne paraisse encore que des officiers peu accommodés. La milice de Londres s'est revue avant hier; le général ne s'y trouva pas, ayant été prié par le Conseil de ne se pas exposer. Il y eut quelques régiments qui crièrent : Vive le roi d'Angleterre! et l'inclination de tout le peuple ne lui est pas aujourd'hui moins favorable qu'elle ne fut contraire au roi défunt au commencement de la guerre.

## XL

(Page 211.)

1<sup>o</sup> *M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 10 mai 1660.

Monseigneur,

L'approbation dont Votre Éminence honore, par sa lettre du 28 du passé, les discours que j'ai tenus au sieur Thurloe ne me laisse plus rien à souhaiter que l'effet de toutes mes offres ; je l'avais vu quasi certain peu de jours devant la séance du Parlement, et les principaux du Conseil se flattaient lors d'attirer le général dans leurs sentiments, quelques diligences qui se fissent pour le détourner de prendre aucune mesure avec la France ; mais les affaires ont, ce semble, changé de face, et il paraît aujourd'hui si grand désir de rappeler le roi sans conditions, que l'offre d'un lieu et de médiateurs devient assez superflue ; ce ne serait pas même sans peine, quand l'on trouverait de la difficulté dans l'accommodement, que la France se préférerait à Bréda, quoique tout le monde demeure d'accord qu'il n'y a pas raison de mettre l'un en balance avec l'autre, puisque les émissaires du chancelier déclarent que le roi d'Angleterre ne souhaite point de traiter ailleurs qu'en Hollande ou à Londres, par des commissaires auxquels il donnera tout pouvoir. C'est de ce ministre et du marquis d'Ormond dont j'ai entendu parler, écrivant que les Anglais d'auprès de ce prince tâchaient d'empêcher qu'il ne passât en France ; leur aversion contre la France s'est assez manifestée dans les bruits qu'ils ont fait courir, et dans leur conduite en mon endroit, n'ayant reçu d'eux aucune civilité, bien que je leur aie fait savoir mes ordres à l'égard de leur maître ; ils se sont aussi fort déclarés contre la reine ; si néanmoins ceux qui souhaitent de la voir en autorité eussent été plus actifs, ils auraient rompu toutes les mesures de ces deux ministres, généralement haïs ici, et prévenu le passage du roi à Bréda où ils sont d'avis que la reine se rende si le traité traîne en

longueur; il n'y a pas lieu de le croire, et les presbytériens perdent l'espérance de ménager aujourd'hui une condition, maintenant qu'ils se voient abandonnés par le général sur lequel était fondée toute leur attente; après leur avoir promis de ne point souffrir qu'autres seigneurs entrassent dans la Chambre haute si ce n'est ceux qui ont été engagés dans la guerre contre le roi, il s'est contenté d'arrêter les jeunes pendant deux jours, et leur a déclaré que ce n'avait été que pour satisfaire les autres, et ceux même qui ont porté les armes contre le Parlement doivent prendre séance; il a donné les mains à l'entrée de tous les députés de la Chambre des Communes, au préjudice des qualifications, ce qui fait murmurer l'armée et affaiblit le crédit du parti presbytérien dont les chefs accusent le général d'avoir joué à fausse compagnie; il n'est pas aussi sans sujet de plainte contre quelques-uns d'entre eux, s'étant découvert qu'ils faisaient état de partager toutes les charges du roi, et que, pour en mieux disposer, les vieux seigneurs voulaient, sous prétexte que les autres étaient trop royalistes, composer seuls la haute Chambre; leur prudence a été confondue, et les suffrages de la jeunesse prévaudront dans l'une et l'autre Chambres, qui ne se sont point assemblées depuis le septième du mois. La haute arrêta, dans sa dernière séance, de conférer avec les Communes sur la forme du gouvernement, et, pour se préparer à une si grande délibération, ce jourd'hui a été passé en prières; il sera aussi, demain, fait lecture des lettres que le roi a écrites au général, au Conseil et aux officiers de l'armée, datées du 14 de ce mois; elles ont été présentées par un gentilhomme, proche parent dudit général, que l'on disait avoir été par lui envoyé en Flandres; il n'en a point voulu faire l'ouverture que dans le Parlement; néanmoins, personne ne doute qu'il en sache le contenu, et ni lui ni sa femme ne font plus scrupule de déclarer ouvertement leur inclination pour le rétablissement du roi: la seule difficulté regarde les conditions. Il se reconnaîtra demain si elle est capable d'arrêter longtemps l'accommodement; comme la

révolution pourrait arriver dans peu de jours, je ne puis qu'attendre, avec quelque impatience, des ordres; il aurait même été assez à propos de m'envoyer des lettres de créance pour le Parlement, afin que, si le service de Sa Majesté ou du roi d'Angleterre le requérait, je fusse en état de prendre audience; je ne puis autrement agir en public, la Chambre des seigneurs ne considérant point mes lettres au précédent Parlement. S'il est jugé à propos de m'en donner de nouvelles, que ce soit avec la qualité d'ambassadeur extraordinaire, puisque je n'ai plus à faire ici long séjour, et que, d'ailleurs, ce sera témoigner plus d'estime du nouveau gouvernement. Le général a été confirmé par la Chambre haute dans sa charge, pour le temps qui sera jugé nécessaire, et il continue de changer les vieux officiers de l'armée. Le mylord Faulconbridge a obtenu de lui un régiment de cavalerie; il s'est pris tous ces jours force officiers du parti de Lambert, qui s'est encore pensé sauver cette après-dinée de la Tour; il court un bruit que les troupes d'Irlande se sont battues, sur ce que les uns veulent le roi, avec des conditions, et les autres libre, et que ces derniers ont eu l'avantage; celles qui sont à Londres ont paru, ces jours-ci, un peu émues, et parlaient de présenter quelque requête pour la confirmation des terres confisquées, dont déjà quelques titulaires se mettent en possession, sans ordre de justice. Ce sera une des principales questions de l'accommodement.

2<sup>o</sup> *Le même au même.*

Londres, 11 mai 1660.

Monseigneur,

Les nouvelles que j'écrivis hier auront préparé Votre Éminence à recevoir celles d'aujourd'hui, que je crois devoir envoyer par un exprès. Aussitôt que le Parlement a été assemblé, le président du Conseil y a présenté la lettre que le roi avait écrite au général, dont il n'avait pas voulu faire l'ouverture, ni le Conseil; l'un des membres du corps a, en

même temps, fait savoir qu'il y avait à la porte un gentilhomme de la part du roi ; il a été introduit et il a présenté une autre lettre avec une déclaration qui, en substance, après une exagération des maux dont l'Angleterre a été affligée depuis tant d'années, convie le peuple d'en arrêter le cours en se soumettant à l'ancien gouvernement, offre une amnistie du passé sans autre exception que de ceux que le Parlement ne jugera pas y devoir être compris, lui remet l'accommodement des terres confisquées, renvoie à un concile national les différends de la religion, et promet toute satisfaction aux soldats. La lecture de ces actes a été suivie de quelques harangues en la louange du roi, et d'un applaudissement général de toute la compagnie qui a, sur l'heure, arrêté de le remercier par des députés et de lui envoyer 50,000 livres sterling. Le même gentilhomme avait présenté à la Chambre des seigneurs une lettre avec la même déclaration, et il s'y était pris semblable résolution d'envoyer des députés pour témoigner au roi, que l'Orateur a nommé notre seigneur souverain, leur reconnaissance. Il s'est ensuite tenu une conférence entre les commissaires des deux Chambres, dans laquelle il a été arrêté que l'Angleterre serait gouvernée comme par le passé, et qu'il serait avisé aux moyens de faire revenir le roi au plus tôt ; ce résultat a été approuvé par les deux Chambres et présenté. Il se travaille à faire réponse à ses lettres, que deux seigneurs et quatre députés des Communes porteront. Le général a demandé permission de répondre particulièrement à la sienne, ce qui lui a été accordé ; et la maison de ville en aussi reçu une cette après-dinée, dont elle est restée fort satisfaite ; la joie paraît maintenant par le grand nombre de feux qui sont allumés, et les autres marques d'allégresse dont un peuple passionné est capable. Il ne faut point douter que, dans la fin du mois ou le commencement de l'autre, l'affaire ne soit entièrement réglée et le roi en Angleterre ; ce n'est pas que quelques-uns ne voulussent prendre des précautions pour l'avenir, mais la chaleur est trop grande et personne ne voudra s'attirer la

haine du public par des propositions qui ne peuvent qu'être rejetées, puisque sans doute le général est d'accord, et la déclaration a été concertée avec lui ; le porteur est son proche parent et celui que l'on croyait avoir été envoyé par lui en Irlande. J'ai vu aujourd'hui des presbytériens fort abattus de ce changement sans conditions, et ils appréhendent que le général ne soit d'accord de conserver une partie de l'armée sous prétexte d'abattre les sectaires, mais, en effet, pour appuyer l'autorité royale au préjudice des prérogatives du peuple. Il s'en pourra juger dans peu avec plus de certitude, et il me paraît seulement aujourd'hui que l'on ne fait point état de débander encore les troupes, que la déclaration du roi sera réduite en forme d'acte du Parlement, sans y rien ajouter ni rien retrancher, qu'on ne s'y propose plus d'y mettre l'exclusion du chancelier, que le gouvernement sera désormais selon les lois anciennes, que les députés des deux Chambres partiront dans deux ou trois jours pour porter les premières soumissions du Parlement, et qu'ils seront bientôt suivis d'une autre députation plus solennelle pour accompagner le roi, dont le retour sera, suivant toutes les apparences, sur le commencement du mois prochain. Il est à souhaiter que je puisse, avant ce temps, être informé de la conduite que j'ai à tenir dans cette rencontre assez extraordinaire ; c'est ce qui me fait envoyer le présent porteur jusque sur la frontière, si ce n'est que M. le comte de Brienne juge plus à propos de l'arrêter à Paris. L'ordinaire d'après demain fera savoir la suite des résolutions d'aujourd'hui. Je n'ai cependant qu'à supplier encore Votre Éminence que, s'il m'est ordonné de faire les premiers compliments au roi d'Angleterre, ce soit en quelque qualité plus relevée que je n'en ai eu auprès des précédents gouvernements, et que cette rencontre m'obligeant à de nouvelles dépenses, j'en puisse recevoir les fonds du roi ; j'attendrai l'une et l'autre grâce de la bienveillance dont il vous plaît d'honorer, etc.



## XLI

(Pages 214, 243.)

1<sup>o</sup> *M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 13 mai 1660.

Monseigneur,

Depuis ma lettre d'avant-hier, l'armée a suivi l'exemple du Parlement et de la ville, et, sur les communications que le général a données aux officiers des lettres du roi, ils ont, par une déclaration, assuré de leur obéissance; quelques-uns avaient néanmoins peu auparavant tenté la femme du général pour lui faire préférer les avantages de l'autorité souveraine à tous ceux que le roi d'Angleterre pourra donner à sa famille; mais elle a rejeté cette proposition, et ses inclinations ont sans doute grande part à la révolution du gouvernement. Il s'est trouvé dans les troupes quelques soldats qui ont mieux aimé sortir de l'armée que de se soumettre; mais leur nombre n'est pas considérable, et l'offre que le roi fait par sa déclaration et sa lettre au général de se servir de l'armée est capable d'apaiser son mécontentement. Le Parlement, en exécution de ses résultats d'avant-hier, a établi un comité pour dresser les actes qui doivent être passés par le roi devant son retour et choisir les députés qui doivent porter les réponses tant de la Chambre haute que des Communes. L'empressement qu'il y a eu pour être de cette députation a fait nommer par les seigneurs six de leur corps dont le comte d'Oxford sera le chef, et les Communes douze. Le général envoie aussi sa réponse par son beau-frère, et la ville par des bourgeois. Cette grande députation ne partira qu'au commencement de la semaine prochaine; il a aussi été résolu par la Chambre haute que tous les seigneurs seront conviés de prendre leur place, sans exception ni de ceux qui ont été en armes pour le roi, ni des catholiques, et la proposition s'y est faite de proclamer le roi; mais-elle n'a pas été suivie, non

plus que celle de convier le roi de ne point sortir de Bréda. Outre le présent de 50,000 livres sterling que le Parlement lui envoie et les 6,000 qui ont aussi été ordonnées pour la réparation de Whitehall, la ville de Londres lui fait présent de . . . et des bourgeois en leur particulier . . . ; quoique chacun s'efforce de témoigner plus de zèle, il y a néanmoins quelque ombrage que sa puissance ne demeure trop absolue et qu'elle ne soit maintenue par une armée, puisqu'il se parle de la conserver. Cette défiance pourra produire quelque débat sur les actes qui se projettent. L'on ne parle plus de retirer le roi de Bréda, n'y ayant pas d'apparence d'aucune négociation, puisque la voix publique veut le retour sans autre limitation que celle des lois anciennes, et afin d'éloigner encore la pensée que l'on a eue de l'attirer en France. Il se publie, par les mêmes qui agissent pour le roi, que les ministres du roi d'Espagne sont fort mécontents de lui à cause qu'il refuse d'y retourner, en étant convié par le marquis de Carracena. Les mauvais offices que quelques-uns ont voulu rendre à la reine n'ont point eu d'effet, et il y a une entière disposition à lui accorder tout ce qu'elle peut désirer de l'Angleterre. J'ai été prié de lui faire tenir une lettre de la femme du général, en réponse de celle qu'elle en avait reçue. Son retour en Angleterre balancera, comme l'on croit, le pouvoir du chancelier, et déjà les partis paraissent tout formés; ce sera de quoi exercer les esprits après le retour de cette cour. C'est, Monseigneur, ce que les affaires présentes me donnent lieu d'écrire aujourd'hui. Il y a nouvelle de la surprise du général Schak, et l'on croit que cette hostilité apportera quelque retardement à la paix de Danemark. Il est néanmoins de l'intérêt de la Suède de l'avancer.

2<sup>o</sup> *Le même au même.*

Londres, 17 mai 1660.

Monseigneur,

Je n'ai aujourd'hui qu'à faire savoir la suite de l'acquiescement général que toute l'Angleterre a donné au rétablisse-

ment de la royauté; le général Montague ayant reçu une lettre du roi avec la déclaration qui a été lue dans le Parlement, il en donna communication aux principaux commandants de la flotte, et ensuite la publication en fut faite dans tous les vaisseaux avec toutes les marques de joie que les officiers et matelots pouvaient exprimer. L'Irlande a tenu une conduite conforme, et même a passé plus loin, faisant proclamer le roi solennellement, ce qui semble avoir donné lieu à la résolution prise cejourd'hui dans le Parlement de faire demain une pareille cérémonie dans Londres avec toutes les solennités accoutumées en pareille rencontre. Il a aussi été arrêté cette après-dînée, dans la Chambre des seigneurs, de convier le roi de venir au plus tôt en Angleterre; cet arrêté sera demain communiqué à la Chambre des Communes, et si elle y donne sa concurrence, comme il y a lieu de le croire, quoique quelques-uns soient portés à ne pas tant presser ce retour, le roi sera bientôt en Angleterre, y ayant déjà eu ordre envoyé à la flotte de se tenir prête pour l'aller prendre, et nouvelles étant venues qu'il s'était rendu à Middleburg. Les autres délibérations de la Chambre des seigneurs de ces derniers jours sont moins considérables. Ils avaient résolu de convier tous leurs membres de venir prendre leur place, et depuis, sous prétexte que ce serait donner lieu à quelque mécontentement, ils ont excepté de cette invitation les seigneurs catholiques, sans néanmoins leur exclure l'entrée; ils ont aussi, sur la plainte des sectaires d'une violence que la populace leur avait faite, mandé au maire de Londres de prévenir tels désordres, et accordé, au duc de Buckingham et trois autres particuliers, un acte pour ôter aux possesseurs de leurs biens la liberté d'en disposer ni même d'en toucher le revenu; et il a été fait lecture des réponses que les deux Chambres font aux lettres du roi; elles sont avec tout le respect qui se peut attendre de bons sujets, et la mort du défunt roi y est désavouée, même qualifiée meurtre horrible. Les Communes ont, de leur côté, travaillé tous ces jours à mettre la dernière main aux actes qui doivent être

présentés au roi par leurs députés ; ils regardent l'amnistie générale, de laquelle seront exceptés ceux qui ont été juges du défunt, dont la plupart se sont déjà retirés hors d'Angleterre. Le second porte que toutes les terres confisquées demeureront au même état qu'elles se trouvent aujourd'hui jusqu'à nouvel ordre. Le troisième autorise le présent Parlement, quoiqu'il n'ait pas, suivant l'usage, été appelé par le roi, mais sans conséquence pour l'avenir. Il y en a un quatrième qui regarde la religion et en remet les différends à un synode national. Les Communes ont aussi consenti à la restitution des biens, tant dudit duc que des autres ; mais un semblable ordre ayant été proposé pour un autre seigneur, le général y mit de la difficulté, prétendant que ce serait donner sujet de mécontenter l'armée, ce qui arrêta l'affaire et même a fait remettre à demain à parler encore de celle dudit sieur duc, dont la plupart des biens sont entre les mains des héritiers du Protecteur. Il y a grand nombre de députés qui sont d'avis de remettre la présentation de ces actes jusqu'au retour du roi. Mais ceux que l'on nomme vieux presbytériens veulent cette sûreté devant que de le recevoir ; et même il se dit que quelques-uns d'entre eux ont fait reproche au général de ce qu'il ne se prenait point de précaution pour la liberté du peuple. De la délibération de demain dépendra le prompt retour du roi qui, au plus tard, ne peut être différé que jusques au commencement du mois prochain. Les députés des deux Chambres partiront dans deux ou trois jours ; la ville enverra les siens avec eux et les chargera d'un présent de 2,000 livres sterling pour les ducs d'York et de Gloucester ; le général a déjà fait partir son beau-frère avec la réponse et la déclaration de l'armée. Il se dit que quelque mouvement s'est exécuté dans l'Écosse par les sectaires et presbytériens qui ont été engagés contre le roi dans les dernières guerres ; que même le major-général Morgan, qui commande les troupes, les appuie ; mais ce n'est pas un avis vraisemblable, et le nombre de ces mécontents ne serait pas d'ailleurs capable d'interrompre les éta-

blissements qui se sont faits. Il court aussi beaucoup d'autres bruits plus mal fondés, entre autres que le roi d'Angleterre est fort mécontent de la France, que nous avons dessein d'appuyer le soulèvement de Lambert et que j'ai pressé le général de se faire Protecteur. Le beau-frère dudit général s'est chargé de rendre témoignage de ce qui s'est passé sur ce dernier point, et il se reconnaîtra que je l'ai prié de porter des paroles bien éloignées d'une telle proposition. La source de toutes ces impressions que l'on tâche de donner procède de l'animosité que quelques-uns de ceux qui sont auprès du roi ont contre la reine et la France. Il se professe aussi assez ouvertement que la Suède a fort désobligé l'Angleterre dans ces derniers temps; mais je ne puis croire que la cour qui doit retourner rapporte tant d'aigreur, et elle ne sera pas d'ailleurs en état de se formaliser du passé, surtout contre des États puissants. M. Lockhart est allé à Bréda pour se réconcilier, et il s'est confirmé depuis peu que les ministres du roi d'Espagne ont tâché d'attirer celui d'Angleterre en Flandres, pour l'obliger à la restitution de Dunkerque.

---

## XLII

(Page 225.)

### *M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 21 mai 1660.

Monseigneur,

La relation de ce qui s'est passé depuis ma dernière lettre fera savoir à Votre Éminence que le roi d'Angleterre fut proclamé avant-hier, premièrement dans la place de Westminster, et ensuite devant Whitehall et dans la ville de Londres, avec toutes les solennités accoutumées en telles rencontres, qui néanmoins ne méritent pas d'être rapportées. Il n'y eut rien d'extraordinaire que les démonstrations de joie que donna le peuple; le même jour, l'on fit encore des feux

devant toutes les maisons, le canon de la Tour fut tiré, et toutes les personnes de condition firent distribuer du vin au peuple; je crus devoir me conformer à cet exemple, et en donnai l'avis aux autres ministres étrangers qui me consultèrent. Il est aussi à remarquer que la proclamation a été faite en des termes que l'on prétend non usités en ce qu'ils déclarent qu'elle n'est pas nécessaire, et que le droit du roi à la couronne lui est indubitablement acquis par sa naissance. Les armes de la République, qui étaient dans la Chambre du Parlement, furent, après avoir été exposées quelque temps, brûlées par l'un des membres de ce corps qui avait eu plus de part aux premiers mouvements d'Angleterre; et, enfin, chacun tâcha d'exprimer un zèle tout particulier, sans considérer si les prérogatives du peuple, dont l'on était autrefois si jaloux, en sont blessées. Les députés du Parlement qui agissent avec moins de chaleur voulaient remettre cette proclamation; mais ils ne virent pas jour à y réussir, et se réduisirent à proposer qu'après avoir fait tout ce qui regardait l'intérêt du roi, les actes populaires se missent en délibération; et, dans les dernières séances, il s'est fait toute diligence pour achever ceux qui regardent la religion, l'amnistie, la vente des biens confisqués et le paiement des arrérages dus aux forces tant de terre que de mer. Il fut proposé, sur le second, de faire fermer les ports, pour empêcher que ceux qui ont trempé dans la mort du roi ne se sauvent; mais on jugea plus à propos de leur laisser la porte ouverte, et même ils ne sont pas tous exceptés du pardon. Il fut aussi trouvé que ceux qui ont été jugés dans les hautes Cours de justice ou ceux du comité de sûreté ne devaient pas jouir de l'effet de l'acte qui confirme les ventes ou dons des biens confisqués, du nombre desquels celui du duc de Buckingleam et de trois autres a été excepté; la pensée était venue à quelques serviteurs de la reine d'en exempter aussi les domaines affectés pour le douaire de la reine; mais d'autres, plus clairvoyants, sont d'avis de n'en faire aucune mention présentement, crainte que la faction de Hyde ne prît occasion de faire

quelque ouverture préjudiciable à ses intérêts ; et les mêmes ne doutent point qu'après le retour du roi , si elle ne lui est point contraire , elle rentrera sans peine dans tous ses droits. Le général professe aussi de vouloir agir pour son service ; ainsi personne ne doute que la liberté de passer en Angleterre ne lui soit laissée toute entière , et la jalousie que quelques-uns ont du crédit qu'a le chancelier , leur fait souhaiter qu'elle soit au plus tôt en Angleterre. Le Parlement a , par une délibération expresse , arrêté que le roi sera convié de s'y rendre au plus tôt , et il a mandé à l'amiral Montague de se rendre , avec toute la flotte , sur les côtes de Hollande pour recevoir ses commandements. Les députés du Parlement doivent aussi partir demain avec grande suite de noblesse , outre celle qui est déjà passée en Flandres ; ils ne devaient être chargés que des réponses des deux Chambres , mais l'on leur donnera instruction sur tout ce qui est désiré du roi , et ils l'accompagneront dans son passage , qui ne peut être différé au-delà de douze ou quinze jours , lui ayant été mandé , par ses plus zélés serviteurs , de l'avancer pour prévenir les factions qui pourraient se former durant son absence contre son autorité que quelques-uns souhaiteraient fort de limiter ; entre autres se propose-t-il de lui présenter les grands officiers du royaume. L'on a établi ces derniers jours un comité pour régler les cérémonies et la manière de sa réception ; un autre travaille à faire fonds pour l'entretien de sa maison et le revenu qui lui doit être donné , et la femme du général prend soin des meubles. Le Parlement a rendu ce jourd'hui les actions de grâces à Dieu du changement arrivé , et il y a ordre aux ministres de prier désormais pour le roi et les ducs d'York et de Gloucester ; mais la reine n'y est point comprise , ce qui est contre la coutume du passé. Les bruits qui couraient d'un soulèvement en Écosse ne se sont pas trouvés véritables , et tous les avis qui se reçoivent du dehors assurent d'une entière soumission ; la garnison de Dunkerque n'a pas manqué de suivre cet exemple , et M. Lockhart est allé auprès du roi par ordre du Conseil d'État ; il se doute que le gouver-

nement lui soit conservé, et que la liberté soit laissée au roi de rendre cette place à l'Espagne; mais il ne s'est point encore parlé de telles affaires, et tout se remet à son retour.

---

### XLIII

(Pages 205, 211, 242, 243.)

#### *M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 3 juin 1660.

Monseigneur,

La lettre que Votre Éminence m'a fait l'honneur de m'écrire le 29 du mois passé vient de m'être rendue, et j'ai aussi reçu la dépêche de M. de Brienne, mais le cours qu'ont pris les affaires de l'Angleterre me met hors d'état de rendre les services qu'elles m'ordonnent. Il se sera déjà remarqué dans mes précédentes que les intrigues des amis du chancelier Hyde ont eu plus de succès que mes diligences pour attirer le roi d'Angleterre en France, et que la chaleur tant du Parlement que du peuple a rompu toutes les mesures qui se prenaient pour y porter la négociation du traité que les principaux du Conseil d'État projetaient, sur la confiance que le général demeurerait ferme dans les sentiments qu'il leur professait; si les avantages que l'on a proposés aux siens l'ont disposé à abandonner ses amis, la froideur des serviteurs particuliers de la reine d'Angleterre n'a pas moins favorisé le dessein du chancelier; ils jettent la faute sur la cour du palais royal; et, en effet, le mylord Jermyn n'est point allé en Flandres qu'après l'arrivée d'un gentilhomme qui fut dépêché d'ici vers la reine pour savoir ses intentions sur les ouvertures que j'avais faites et qu'ils ne croyaient pas lui être agréables, puisqu'elle ne leur en avait point fait écrire; dans le temps que cet éclaircissement était attendu, le général s'engagea à appuyer la retraite du roi à Bréda, préférablement à tout autre lieu, à moins qu'il y eût quelque répugnance; si la reine eût plus tôt envoyé quelqu'un auprès de lui, ou si on eût agi deçà avec plus de chaleur, ce coup



aurait été prévenu. Il n'y a maintenant rien à faire qu'à traverser les desseins que ledit chancelier peut former au préjudice de la France ; sa mauvaise volonté passe pour constante ; mais il se parle diversement de son crédit, et beaucoup se flattent qu'il ne sera pas difficile à détruire. Ce ne peut être néanmoins pas le général ; il n'est point réputé homme de conseil ni de cour, et ses proches, aux avis desquels il défère beaucoup, sont gagnés, entre autres le frère de sa femme, qui prétend l'avoir disposé à rétablir le roi. C'était par lui que j'avais entretenu correspondance avec le général, et depuis que les agents du chancelier l'ont attiré dans leurs intérêts, il a discontinué à me voir. Les vieux presbytériens sont plus disposés à s'opposer au premier ministre ; et si le nombre de la jeunesse dont les deux chambres du Parlement sont remplies ne leur avait point fait perdre cœur, ils auraient stipulé son éloignement aujourd'hui ; les uns appréhendant que leurs efforts ne soient inutiles, et les autres étant entretenus d'espérances, l'on ne doit pas s'assurer sur leur inclination ; je n'ai pas laissé de prendre relation avec des principaux, et ce sont ceux qui souhaitent le plus la reine d'Angleterre, afin qu'elle les appuie et combatte l'influence du chancelier devant qu'elle soit plus affermie ; bien qu'il ne paraisse aucun obstacle à son retour, l'on ne peut pas répondre des sentiments qu'aura le roi, lorsqu'il sera ici, et peut-être fera-t-on naître, de la part du Parlement, des difficultés pour lui donner un prétexte de différer son passage ; déjà même il se dit être à contre-temps devant que les affaires soient établies, qu'il produira des factions dans la cour, et que la religion en recevra du préjudice. Néanmoins ces considérations n'auront point de force si elles ne sont sous-main insinuées par ceux que l'on sait parler suivant l'esprit de cette cour ; aussi, de là dépend le jugement qui se doit faire du crédit de ce ministre ; il ne s'en devra pas prendre ombrage s'il n'est pas capable de retenir la reine en France. Je n'ai pas manqué d'agir pour son service avec toute la chaleur qui m'est prescrite, et sans doute elle

aura été informée, aussi bien que le roi d'Angleterre, de l'exécution des ordres qui m'ont été envoyés, quelques uns des plus signalés dans son parti, avec qui j'ai habitude particulière depuis que je suis en séjour en ce pays, s'étant chargés de rendre ce témoignage; ils sont même persuadés que, dès le temps du soulèvement que fit le chancelier Booth, la France était prête de se déclarer contre la république, pour avoir lors tenu des discours qui leur semblaient des propositions bien positives. Les dernières démonstrations que Sa Majesté a données de sa bonne volonté achèveront de confirmer le roi d'Angleterre que ma conduite a été sincère; et je ne fais pas de doute de me présenter à lui en la manière qu'il agréera, si son arrivée devance les autres ordres que j'attends par mon courrier. Je continuerai aussi de ménager le général, auquel je parlai des intérêts de la reine dans ma dernière visite, le conviant d'avoir la gloire de son retour aussi bien que de celui du roi, au-devant duquel il alla hier sans autres troupes que sa compagnie de cavalerie dans laquelle s'est mise force noblesse; il n'a pas été jugé à propos de prendre tant de confiance aux vieux régiments, encore que les officiers soient bien intentionnés; et il s'est aussi formé quelques autres compagnies de gentilshommes, entre autres une sous le nom de madame la générale, dont un comte d'Angleterre n'a pas dédaigné d'être lieutenant. Les bourgeois de Londres en ont formé d'autres, et après s'être fait voir dans les rues hier, elles se mirent toutes en marche, sur l'avis que les députés du Parlement ont donné que le roi se devait embarquer ayant-hier, qu'il prendrait terre à Douvres et viendrait aussitôt à Cantorbéry pour y faire quelque séjour. Les deux Chambres du Parlement attendront ici ses ordres, et comme elles ne font point état d'aller au-devant, j'ai cru aussi devoir l'attendre à Londres. La Chambre des Communes a, ces derniers jours, été en grand débat sur la proposition que l'un des membres a faite d'éloigner les catholiques de la cour, suivant les anciennes lois. Le prétexte de ce débat est pris de quelque mouvement arrivé en Irlande, dont les catholiques

sont estimés les principaux auteurs. La question n'a pas encore été décidée, partie de cette compagnie ne jugeant pas à propos d'user de cette rigueur dans la présente conjoncture. Cette proposition n'a pas empêché que tous les seigneurs catholiques n'aient pris leurs places dans la Chambre haute, et jusqu'à cette heure, les autres ne s'en sont pas formalisés. Mais si l'acte qui se projette passe, ils pourront bien être attaqués. Les deux Chambres ont eu quelque contestation touchant leurs prérogatives, sur ce que celle des Communes ayant demandé le concours des seigneurs pour la confiscation du bien des juges du roi, ils en sont bien demeurés d'accord, mais ont dans leur acte traité les Communes de plaignants et non de juges, et prétendent qu'elles ne peuvent agir en autre qualité. La levée d'argent a encore occupé cette assemblée, de laquelle le général prit congé devant que de partir. Il y a nouvelle d'Irlande que la convention d'Irlande a député au roi, et fait un présent de vingt mille livres sterl., et quatre aux ducs d'York et Gloucester. Quelques-uns des officiers de la cour de justice qui condamna le roi, et l'un des juges ont eu la hardiesse de se présenter à la Chambre des lords qui l'a envoyé à la Tour. Je ne puis, Monseigneur, voir sans une vive reconnaissance l'approbation dont Votre Éminence honore ma conduite, et les assurances qu'elle me renouvelle de sa bienveillance ; mais quand je considère d'un autre côté l'état de mes affaires, et les avantages que la plupart des autres retirent de leurs services soit en charges, places d'honneur ou biens, je ne puis qu'accuser la destinée et me représenter la fortune plus favorable en autre lieu que l'Angleterre. Cette réflexion augmente le désir que j'ai de passer en France, et je supplie Votre Éminence que la liberté m'en soit donnée, après avoir exécuté les ordres qui me pourront être envoyés par mon courrier ; j'espère que cette grâce n'épuisera point ses bontés envers celui qui a l'honneur d'être...

P. S. Mon courrier vient d'arriver avec les ordres du roi et la dépêche de Votre Éminence ; je satisferai à l'une et répondrai à l'autre par le prochain ordinaire.

## XLIV

(Page 250.)

*M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 7 juin 1660.

Monseigneur,

J'accusai par l'ordinaire précédent la lettre que Votre Éminence m'a fait l'honneur de m'écrire le 25 du passé par le courrier que j'avais dépêché ; mais ayant remis aujourd'hui pour y répondre, je dois, devant que de parler de ce qui s'est passé en Angleterre ces derniers jours, assurer que je ne manquerai pas d'exécuter ponctuellement ce que Votre Éminence m'ordonne et les ordres qui me sont envoyés par M. de Brienne. Ils se réduisent, aujourd'hui que le roi d'Angleterre est rentré en son pays, à m'employer pour le service de la reine et contre le chevalier Hyde, et à former des habitudes dans le Parlement dont Sa Majesté puisse se prévaloir. Comme ce n'est pas d'aujourd'hui qu'il m'a paru que c'étaient les seuls services que l'on pouvait attendre de moi, aussi a-ce été ma principale occupation depuis que le retour du roi a été certain, et j'en ai traité avec différentes personnes, entre autres avec des plus considérables presbytériens, qui se sont assez ouvertement déclarés du parti de la reine contre le chancelier dont le crédit leur donnait de l'ombrage ; mais ils ont perdu cœur depuis que le général a donné les mains aux résolutions que le Parlement a prises de rappeler le roi sans condition, et toute leur ressource aujourd'hui est dans l'inclination qu'il aura pour la reine, étant certain que, si elle ne le porte pas à la rappeler en Angleterre, le chancelier et le marquis d'Ormond feront aisément naître des obstacles à son retour, sous le prétexte de religion ; et les ouvertures qui se sont faites depuis peu contre les catholiques ne semblent pas avoir autre but que de lui fermer la porte ; au moins est-ce la pensée de beaucoup de personnes, et que ces deux ministres sont fort unis contre son retour, prévoyant que leur crédit

recevrait atteinte par sa présence ; mais sur les intérêts d'argent qu'elle peut avoir, il sera sans doute donné toute satisfaction. Le milord Jermyn, comte de Saint-Albans, qui est ici d'hier au soir, aura découvert ce qu'il doit espérer du côté du roi, et la revue qu'il a déjà faite de ses amis lui aura donné tout éclaircissement, sur quoi il se pourra prendre des mesures, et si mon ministère peut contribuer à l'avancement de ses desseins, je ne manquerai pas d'agir avec toute la chaleur qui m'est prescrite. Pour ce qui est du Parlement, il ne se peut dire de quelle utilité sera son inclination. Le roi est rentré avec une si grande affection des peuples que rien ne lui peut être maintenant contesté, et les forces qui se trouvent en ses mains par l'entière résignation du général le mettent dans un état bien différent de celui de ses ancêtres ; les plus clairvoyants pensent que désormais les prérogatives du peuple dépendent de la volonté de son souverain ; et pour peu qu'il soit armé, rien ne lui sera difficile en suivant l'exemple du Protecteur, qui a gouverné l'Angleterre avec une armée de sept ou huit mille hommes, bien que toute la noblesse et la plus grande partie du peuple détestassent son autorité ; il se parle même déjà de rompre le présent Parlement pour n'avoir pas été convoqué selon les formes, et les apparences veulent que, si les ministres ne le voient bien intentionné, ils ne le laisseront pas longtemps sur pied. La maison des seigneurs paraît la plus ferme ; mais ceux dont elle est composée ne sont pas capables de grande entreprise, et les vieux qui ont été engagés dans les dernières guerres ont bien déchu de leur fierté. Le comte de Manchester est de ce nombre ; mais il croit avoir beaucoup mérité dans ces derniers temps, et l'espérance de quelque charge principale le rendra fort circonspect ; j'avais fait habitude avec lui depuis quelques années ; je m'étais même adressé d'abord à lui pour faire prendre la résolution de convier le roi d'Angleterre à passer en France, et il professait d'y vouloir travailler ; néanmoins je ne l'ai point fait agir, et depuis que la lettre de Monsieur son frère lui a été rendue, il m'est venu

voir, mais avec compagnie, et en me donnant sa réponse il a remis à m'entretenir une autre fois. M<sup>me</sup> de Carlisle est plus disposée à s'intriguer, et a paru assez telle en ces derniers temps; mais son crédit est diminué, et le comte de Northumberland, son frère, est aussi bien déchu. Il est à craindre que le reste du parti presbytérien disposé pour la France n'ait semblable destinée. Quant au général, je l'ai ménagé, prévenant les ordres qui m'ont été envoyés de lui faire civilité sur l'heureux succès de son entreprise; mais personne ne croit que ses avis décident les questions qui se traitent dans le Conseil d'Angleterre, surtout à l'égard des affaires du dehors; d'ailleurs ses confidents sont tout à fait dans les intérêts du chancelier. L'un d'eux, le sieur Morrice, a été fait ministre et secrétaire d'État; les autres ont reçu d'autres bienfaits par la même voie. L'on parle néanmoins encore différemment du crédit qu'a le chancelier, et le roi d'Angleterre ne veut pas qu'il soit estimé tel que beaucoup le représentent. Quelques-uns croient que le comte de Saint-Albans aura grande part aux affaires; ces opinions ont besoin de confirmation, et elle ne peut être donnée qu'après l'arrivée du roi à Londres. Il débarqua le 4 de ce mois à Douvres; le général le reçut sur la côte, à genoux et avec toute l'armée; le roi lui fit toutes les caresses qui se peuvent imaginer, l'appela son père, et, après un entretien de peu de temps en particulier et qu'il eut reçu le salut de la noblesse sous un dais qui avait été dressé, ayant à ses côtés les ducs d'York et de Gloucester qui reçurent les mêmes respects en même temps et couverts, le roi monta en carrosse dans lequel lesdits princes entrèrent d'abord avec ledit général; le duc de Buckingham s'y mit aussi sans être appelé, bien qu'il lui eût été fait un accueil fort froid. Le roi prit le chemin de Cantorbéry, sur lequel, ayant trouvé toutes les compagnies de gentilshommes en ordre de bataille, il monta à cheval et fit en cet état son entrée dans cette ville, où il a demeuré jusques à cejourd'hui; durant son séjour, il a donné l'ordre de la Jarretière au général et au comte de Southampton, avec

cette différence que les ducs d'York et de Gloucester attacheraient le cordon et la jarretière au premier et le héraut d'armes à l'autre. Il fut aussi lu un écrit contenant les motifs de la promotion du général qui étaient pris de son extraction du sang royal, bien que ce ne soit que par bâtardise, et du service qu'il a rendu, retirant les trois nations de l'esclavage ; avec le même comte, furent promus le sieur Morrice et le chevalier Ashley Cooper qui était du vieux Parlement ; et l'ordre a été envoyé au général Montague qui commande la flotte sous le duc d'York fait amiral ; toute la cour part aujourd'hui pour Cantorbéry pour s'approcher de Londres, où le roi entrera demain, à la tête de la noblesse. La brièveté du temps ne permettant pas de grandes magnificences, les deux Chambres du Parlement l'attendront à Whitehall. Il ne s'est rien passé de considérable dans ces deux corps tous ces jours. Les seigneurs ont accordé aux Communes la liberté de se couvrir, qu'ils leur contestaient, et celles-ci ont résolu un acte contre les catholiques irlandais, avec le renouvellement des lois qui éloignent de la cour tous ceux de même religion. Le roi en s'embarquant avait fait défense à ceux de sa suite qui la professent de passer avec lui, d'où l'on peut juger une uniformité d'esprit. Je me mets en état de présenter les lettres de créance qui m'ont été envoyées. L'ambassadeur des États généraux qui était ici a été révoqué sur le désir que le roi en a témoigné à La Haye, et celui du Portugal appréhende fort de n'être pas admis à l'audience après ce qui est arrivé à son collègue résidant en Hollande. Il me reste à faire savoir la révocation de M. Lockhart de tous ses emplois, et la commission donnée au colonel Harley, l'un des ministres du Conseil, pour y commander, afin de satisfaire avec exactitude et diligence à l'ordre que Votre Éminence me donne de l'informer de ce qui vient à ma connaissance ; si elle m'honorait de quelque autre commandement, je ne lui obéirais pas avec moins de zèle, et je ne puis y être convié par un plus puissant motif que celui de lui plaire et de mériter qu'elle continue de m'honorer de sa bienveillance.

## XLV

(Page 260.)

*M. de Bordeaux au cardinal Mazarin.*

Londres, 10 juin 1660.

Monseigneur,

Je n'ai rien à écrire aujourd'hui que l'entrée du roi à Londres, pour n'avoir pas eu le temps, depuis son arrivée, de lui présenter la lettre de Sa Majesté; et il n'y a eu aucune solennité ni magnificence remarquable dans cette occasion, mais seulement grandes déclamations et expressions de joie. Le roi partit le matin de Rochester, à quelques dix lieues de la ville, et monta à cheval à deux lieues près, où toutes les compagnies de noblesse et cinq régiments de l'armée étaient en leur rendez-vous; il marcha au milieu de ces deux corps, et fut rencontré par le maire de Londres, accompagné des échevins et compagnies de bourgeois à cheval, proche le commencement de leur juridiction. Le maire présenta son épée au roi, qui la lui remit entre les mains, et étant remonté à cheval, il la porta tête nue devant lui, ayant le général Monk à sa droite et le duc de Buckingham à sa gauche. Le roi venait immédiatement après, les ducs d'York et de Gloucester à ses côtés, mais un peu derrière; il passa en cet ordre toute la longueur de la ville, au travers de deux rangs de piquiers de la milice bourgeoise et des compagnies de marchands, qui étaient avec leurs robes et étendards en haie derrière des barrières plantées dans toutes les rues, en quelques-unes desquelles les conduits d'eau étaient remplis de vin. Le roi trouva les deux Chambres du Parlement à Whitehall, suivant l'ordre qui leur en avait été donné la veille, et elles lui firent harangue, la haute par le comte de Manchester son Orateur, et les Communes par le leur. La journée finit par des feux de joie devant toutes les maisons et force décharges de canon de la Tour de Londres. La journée d'hier fut employée à recevoir tous ceux qui se présentèrent, et,



aujourd'hui, les ducs d'York et de Gloucester ont commencé de prendre place au Parlement, en vertu des patentes qu'ils en ont eues dès le temps du roi défunt, les princes du sang n'ayant point cette prérogative que par commission; ils y ont appuyé le désir que le roi a fait témoigner par l'un des seigneurs, que quelques-uns de ceux qui ont été créés par le défunt roi fussent admis; et bien que la Chambre des Communes eût projeté un acte pour annuler tous ces titres, et que la Chambre des seigneurs souhaitât de concourir avec elle à cette résolution, pas un d'eux n'a osé contester la proposition, et cet acquiescement ouvre la porte à tous les titres créés depuis la guerre, ce qui rendra cette assemblée plus auguste par son nombre qu'elle ne l'était. Cette après-dînée, le Conseil d'État a commencé de s'asseoir, et le sieur Hollis, avec le président du précédent Conseil, ont été admis. Le comte de Manchester et le baron Roberts, estimés des plus habiles de la nation, doivent être encore ajoutés, bien que le dernier ait été des plus ardents contre le roi, ce qui chagrine quelques-uns des vieux royalistes. Il a été jugé à propos dans cette junte de passer trois actes du Parlement, dont le principal regarde la confirmation des ventes; l'acte qui renouvelle les anciennes lois pénales contre les catholiques a été présenté de la part des Communes à la Chambre des seigneurs; celui d'une imposition de trois millions, payables en trois mois, a passé, comme aussi la prorogation des séances de la justice; et ce sont les principales délibérations de ces derniers jours. Il se doit parler des affaires de la reine. J'ai, ce matin, fait savoir au secrétaire d'État que Sa Majesté m'a envoyé des lettres de créance, et le comte de Saint-Albans, qui m'est venu voir ce soir, m'assure qu'il a trouvé cette après-dînée le roi bien disposé à me recevoir, nonobstant l'impression que l'on lui a voulu donner que, dans ces derniers temps, au lieu d'agir pour son service, j'avais pressé le général de se faire Protecteur. C'est un bruit qui s'était répandu, il y a déjà quelque temps, mais sans aucun fondement que des civilités et offres d'amitié que Votre Éminence m'avait

ordonné de lui faire, peu de jours après son arrivée à Londres. Les auteurs sont ceux qui souhaitent d'aigrir les esprits contre la France, et, par réflexion, contre la reine. Je remets jusqu'au prochain ordinaire à écrire ce que j'ai appris sur ce sujet et du crédit qu'a le chancelier, n'en ayant pas le temps aujourd'hui, et après avoir rapporté les excuses que m'a envoyées M. Lockhart de ce qu'il ne me visitait pas, fondées sur ce que sa disgrâce procédait en partie de la grande amitié qu'il avait témoignée à la France.

---

## DOCUMENTS HISTORIQUES

RELATIFS A LA SITUATION ET AUX RÉOLUTIONS DE LA COUR D'ESPAGNE  
DANS LES AFFAIRES D'ANGLETERRE EN 1659 ET 1660, A L'ÉPOQUE  
DU RÉTABLISSEMENT DES STUART.

(Tirés des archives de Simancas).

### I

#### *Jacques duc d'York au roi d'Espagne Philippe IV.*

Bruxelles, le 23 septembre 1659.

Sire,

Je charge Charles Berkeley, capitaine de mes gardes, de baiser en mon nom la main de Votre Majesté. Je prie humblement Votre Majesté de croire qu'il m'a été doux d'apprendre que mes faibles services ont été acceptés avec bienveillance par Votre Majesté; et je serai heureux si elle daigne m'accorder toujours sa très-haute protection, et disposer de moi comme bon lui semblera. Je désire me mettre, moi et ma fortune, aux ordres de Votre Majesté, qui, sans nul doute, sera à même de juger, mieux que moi, de mon aptitude. Que Votre Majesté veuille donc ne point oublier qu'en toutes occasions elle aura en moi un serviteur zélé.

Dieu garde et fasse prospérer Votre Majesté.

## II

*Délibération du Conseil d'État, à laquelle ont pris part don Louis de Haro, le comte de Castrillo, le marquis de Velada, et les ducs de San Lucar, d'Albe et de Terranova, sur le contenu d'une note que Henry Bennett, résident du roi d'Angleterre, a présentée demandant des secours pour l'exécution des projets de son roi, projets qui ont pour but son rétablissement.*

Madrid, 7 février 1660.

Sire,

Hier, conformément aux ordres de Votre Majesté, le Conseil d'État a pris connaissance, chez don Louis de Haro, des lettres, portant les dates des 4, 10 et 17 janvier, écrites à don Louis de Haro par le marquis de Carracena, et dans lesquelles celui-ci rend compte du grand désordre qui règne dans les affaires en Angleterre, et de la désunion qu'il y a entre les chefs des différents partis : les uns veulent un roi ou une seule personne au pouvoir ; les autres désirent le rétablissement du Parlement, sans qu'il soit question du rappel du roi. C'est pourquoi le marquis de Carracena pense qu'au lieu de venir en aide à ce monarque, on pourrait plutôt traiter, en profitant de l'état actuel des choses, avec celui qui aurait assez d'autorité pour rendre Dunkerque et la Jamaïque, qui resteraient en notre pouvoir malgré tous les changements qui auraient lieu dans la suite. Il croit que la restitution ne se fera point si les rênes du gouvernement viennent à se trouver en main d'une seule personne, et qu'ainsi il faudra prendre Dunkerque par les armes, toujours en profitant de l'état actuel des choses, sans songer à s'entendre (comme on lui avait ordonné) avec le gouverneur de la ville pendant l'absence de Lockhart, car celui-ci y est déjà rentré. Le marquis ajoute qu'il a proposé au roi (d'Angleterre) de conférer avec lui sur les moyens de tenter une entreprise contre l'An-

gleterre, attendu qu'il faut saisir la présente occasion. Mais les résultats, dit-il, seront mauvais, parce que, selon sa manière de voir, les partisans du roi sont peu nombreux, et d'autant plus que ce monarque ne possède ni un seul port pour opérer le débarquement, ni une place forte pour profiter de ses succès. Cependant il ne croit point inutile de tenter cette entreprise avec 2,000 ou 3,000 hommes des troupes dudit monarque et de Votre Majesté; mais avant tout, il attend les ordres et les secours qu'il plaira à Votre Majesté d'envoyer.

Le Conseil a pris aussi connaissance du contenu de la note que Henry Bennett, résident du roi d'Angleterre, a remise à don Louis de Haro. Le résident demande des secours pour rétablir son roi sur le trône de ses pères, et que l'on décide s'il sera plus convenable de faire passer ces secours avec ceux que l'on pourra obtenir du roi très-chrétien, ou de les donner séparément.

Le Conseil, après avoir examiné ces sujets avec toute l'attention qu'ils méritent, estime qu'on ne doit pas traiter avec l'Angleterre, comme le marquis de Carracena propose; qu'un traité fait avec le susdit pays, où règne la plus grande confusion à cause de la mésintelligence qu'il y a entre les partis dont les chefs sont de différentes religions et cherchent à s'emparer du pouvoir, serait nul; et qu'ainsi il faudra attendre que l'on ait décidé quelle sera la forme de gouvernement qui dominera, et auquel on devra s'adresser pour proposer le traité dont il s'agit; ce qui amènera toujours une violation des conventions faites avec le roi. Le Conseil pense aussi qu'il n'est point nécessaire de s'emparer de Dunkerque par les armes; d'abord parce que cela entraînerait une grande perte en hommes et en argent et affaiblirait les forces destinées à l'entreprise contre le Portugal; ensuite parce que l'entreprise contre ce pays est beaucoup plus importante que celle de Dunkerque. Il faudrait donc dire au marquis qu'il fasse en sorte de s'emparer de la ville de la manière qui lui a été indiquée, et qui, dans les circonstances actuelles, paraît la plus convenable.

Quant aux secours demandés par le roi d'Angleterre , le Conseil croit qu'il faut les lui envoyer, vu que, dans le traité conclu avec lui, il n'a été nullement question de les donner dans un temps fixé, et que don Juan a confirmé en quelque sorte ce traité : lorsqu'il ne s'agissait plus en Flandres , selon le contenu d'une délibération du Conseil d'État, et après avoir fait tous les préparatifs nécessaires, que de savoir si le roi de la Grande-Bretagne possédait un bon port pour opérer un débarquement, et si ses partisans étaient assez nombreux, par ordre de Votre Majesté, d'accord avec don Juan, il fallut différer le départ de l'expédition à cause de l'apparition, en vue d'Ostende, de la flotte anglaise envoyée par Cromwell. Maintenant, il faut calculer les avantages qu'apporterait l'exécution dudit traité, et quels seraient les inconvénients que pourrait amener un refus de la part de Votre Majesté. En supposant 1<sup>o</sup> qu'avec l'aide des secours envoyés par Votre Majesté, le roi puisse débarquer et être rétabli sur le trône de ses pères ; ce monarque devra, à son tour, selon le traité, unir ses forces à celles de Votre Majesté pour conquérir le Portugal ; puis, exécuter ce qu'il a offert, par un article réservé, en faveur de la religion dont la propagation a toujours été le principal but que Votre Majesté s'est proposé ; 2<sup>o</sup> que le souverain anglais échoue dans son entreprise, Votre Majesté n'en sera pas moins dégagée envers ; lui et à cette fin, il convient de choisir un de ces deux moyens ; 3<sup>o</sup> que la France ne fasse passer aucun secours, si Votre Majesté les envoie à l'avance , le roi n'aura à se plaindre que des Français. Le Conseil juge convenable de faire porter à 3000 hommes l'armée du roi de la Grande-Bretagne. Cela sera d'autant plus facile que les Irlandais du prince de Condé se sont déjà rangés sous les drapeaux de leur souverain. On devrait ordonner au marquis de Carracena d'envoyer une partie des troupes qui allaient être incessamment licenciées, et de remettre des armes , toujours sans offrir des vaisseaux ni des canons, afin d'éviter une trop forte dépense.

Don Louis de Haro informera de tout le cardinal Mazarin :

il s'agit de savoir si la France enverra des secours ; on aurait alors moins de dépenses à faire. D'ailleurs l'armée (une fois augmentée, comme il a été dit ci-dessus) doit, selon la pétition de Bennett, s'acheminer vers un port de France. C'est pourquoi don Louis pourra assurer que rien n'a été traité avec le roi d'Angleterre qui porte préjudice à la couronne de France, comme le cardinal le craignait avant d'avoir conféré, aux frontières de France et d'Espagne, avec don Louis de Haro. Il ne faut pas espérer que le cardinal accordera des secours, selon le désir du roi très-chrétien, s'il s'aperçoit que les résultats pourront ne pas être favorables au monarque anglais. Le Conseil est d'avis que l'on remette au marquis de Carracena une copie de la lettre du résident, en même temps que l'ordre d'envoyer des troupes et des armes, afin qu'il puisse faire connaître que l'on s'occupe d'exécuter le traité. La seconde proposition du marquis doit être approuvée ; et il serait convenable de lui dire qu'il fasse passer des secours aussitôt qu'on les lui demandera : avec ces secours, réunis à ceux que le cardinal enverra (à cette fin don Louis doit lui écrire), on pourra tenter l'entreprise, faire connaître que Votre Majesté a exécuté ce qui a été convenu, et dégager Votre Majesté envers le roi d'Angleterre.

Don Louis de Haro devrait aussi écrire au cardinal Mazarin que c'est sans aucune raison plausible que les Français prétendent se faire payer pendant six mois, à compter depuis le mois de janvier, la contribution dont parle le marquis. Cette contribution doit compter du jour où don Louis et le cardinal signèrent le traité de paix aux frontières d'Espagne et de France ; traité qui fut publié peu après : il ne faut pas oublier que l'on a remis une place de sûreté en Flandres. Maintenant le Conseil est d'avis que don Louis de Haro s'entende sur cette question avec le cardinal, vu qu'avec sa prudence ordinaire, il sera à même d'en tirer tous les avantages.

Votre Majesté ordonnera, du reste, ce qui lui plaira.

Au bas est écrit de la main du roi : « Qu'il soit fait conformément à l'avis du Conseil. » (Exécuté le lendemain 8 février 1660.)

## III

*Note remise à don Louis de Haro par Henry Bennett, résident du roi d'Angleterre. au mois de février 1660.*

Excellence,

Henry Bennett, résident du Sérénissime roi de la Grande-Bretagne auprès de Sa Majesté Catholique, représente de nouveau à Votre Excellence, d'après les ordres que Votre Excellence lui a donnés, que, sans aucun doute, le roi son maître pourrait être rétabli sur le trône de ses pères avec l'aide des secours que Sa Majesté Catholique lui enverrait dans les circonstances actuelles, parce que les partisans de son maître ne balanceraient point à se déclarer ouvertement en sa faveur, au lieu de continuer à entretenir, sous main, les discordes qui déchirent leur pays.

Le résident prie Votre Excellence de vouloir bien décider s'il sera plus convenable de donner ces secours séparément, ou de les faire passer avec ceux que l'on obtiendra du roi très-chrétien : si on décide de les envoyer séparément, le résident n'aura rien à ajouter à la Note que, par ordre du roi, son maître, il a remise à Votre Excellence, lorsque Votre Excellence se trouvait à Fontarabie. D'après le contenu de ladite Note, on réclamait un corps d'infanterie et de cavalerie, des armes pour 10,000 fantassins et 4,000 cavaliers, et un train d'artillerie, avec des munitions et les moyens pour les embarquer dans les vaisseaux qui sont au mouillage dans le port d'Ostende, et qui ont été achetés il y a deux ans. Maintenant, il semble qu'un débarquement en Angleterre est plus facile que jamais, attendu que la flotte anglaise se trouve sur plusieurs points éloignés, et influencée elle-même par tous les partis qui cherchent à s'emparer du pouvoir.

Si Votre Excellence croit qu'il sera plus utile de faire passer les secours avec ceux que l'on obtiendra du roi de

France, le résident priera Votre Excellence de donner, le plus tôt possible, les ordres nécessaires, afin que l'on augmente le corps d'armée de son maître, en Flandres, et que l'on puisse faire marcher ce même corps vers un des ports nombreux et sûrs de France pour être plus facilement embarqué ; car il suppose qu'à la demande de son souverain, par l'entremise des personnes envoyées à la cour de France par la reine sa mère, le roi très-chrétien sera tout disposé à favoriser cette entreprise.

Le résident prie aussi Votre Excellence de vouloir bien écrire au cardinal Mazarin, en même temps que l'on donnera les ordres nécessaires en France, pour lui faire part de la décision prise par Sa Majesté Catholique dans les circonstances actuelles.

Le résident rappelle à Votre Excellence qu'il serait convenable que, pour venir en aide au roi et à sa maison, et dans l'intérêt de sa cause, on envoyât à ce monarque, sans perte de temps, les 114,000 ducats qu'on lui avait promis et avec lesquels pourraient être soldés les approvisionnements qui ont été faits pour son compte jusqu'à ce jour.

---

#### IV

*Décision du roi d'Espagne Philippe IV, écrite de sa main, après la délibération du Conseil d'État au sujet des dépêches du marquis de Carracena.*

Madrid, le 18 février 1660.

On écrira au marquis de Carracena et à don Alonzo de Cardenas qu'aussitôt qu'ils croiront que l'on pourra traiter sérieusement avec un des partis qui cherchent maintenant à s'emparer des rênes du gouvernement (1), il faudra écouter

<sup>1</sup> En Angleterre.



les propositions qu'il fera, lui inspirer de la confiance et chercher à obtenir les conditions les plus favorables. Après quoi, le marquis et don Alonzo dépêcheront un courrier extraordinaire pour informer de tout, afin que l'on réponde avec la même célérité. Il convient que le plus profond secret soit gardé, et, qu'à cet effet, on prenne toutes les précautions nécessaires. Quant aux ordres qui ont été expédiés pour prêter des secours au roi d'Angleterre, ils doivent être réitérés, car il est convenable d'exécuter de quelque façon le traité fait avec ce monarque, pour être ensuite dégagé envers lui et agir de la manière la plus sage. On donnera les ordres nécessaires afin que les troupes qui doivent entrer en Espagne s'arrêtent pour le moment. En ce qui regarde l'entreprise contre Dunkerque, on fera selon l'avis du Conseil.

## V

*Le marquis de Carracena à Sa Majesté le roi d'Espagne  
Philippe IV.*

Bruxelles, 17 mars 1660.

Sire,

Aussitôt que je reçus la dépêche de Votre Majesté en date du 11 du mois dernier, d'après le contenu de laquelle j'appris que Votre Majesté avait nommé le duc d'York commandant en chef de la flotte de l'Océan, je me disposai à en informer le roi d'Angleterre, frère de Son Altesse. Mais le duc vint lui-même me trouver, et me dit que le père Talbot lui avait déjà rendu compte de la faveur que Votre Majesté avait daigné lui accorder. Il en parut enchanté, et il assura qu'il était prêt à servir avec zèle Votre Majesté, qui, dans les circonstances actuelles, lui accordait un tel bienfait. Je remerciai le duc de la part de Votre Majesté, et l'assurai, à mon tour, du bon vouloir de Votre Majesté. L'ayant prié de garder le plus profond secret jusqu'à ce que j'eusse informé

de tout le roi, son frère, il me répondit qu'il le garderait, et que, de mon côté, je ne parlasse point de sa visite.

Le lendemain j'allai chez le roi, et lui remis la lettre de Votre Majesté. Il parut content ; mais je crus apercevoir qu'il était fort embarrassé : il me dit seulement qu'il reconnaissait la faveur que Votre Majesté dispensait à son frère, qu'il allait en informer Son Altesse, et qu'il me donnerait une réponse définitive.

Je me rendis ensuite chez le duc d'York ; je lui présentai son brevet, en l'informant de ce que Votre Majesté m'avait fait l'honneur de me mander. Il m'assura encore qu'il était toujours aux ordres de Votre Majesté, et que tel était le devoir de tout prince du sang qui, comme lui, voudrait répondre dignement à la confiance que Votre Majesté lui accordait. Puis il ajouta qu'il devait, avant tout, demander au roi, son frère, la permission d'accepter le commandement de la flotte de l'Océan.

Le surlendemain, le duc vint chez moi pour me faire savoir que, quoique le roi lui eût accordé la permission de prendre le commandement de la flotte, il ne voulait pas encore répondre, ni le laisser répondre à Votre Majesté, tant que la reine, leur mère, n'aurait pas été informée de tout, croyant que, par respect pour elle, ils devaient agir ainsi, et qu'il m'autorisait à en faire part à Votre Majesté.

Néanmoins Son Altesse revint me trouver le lendemain, pour me prier de retarder de trois ou quatre jours le départ du courrier que j'allais envoyer à V. M., « parce que pendant ce temps on pouvait recevoir, de Paris, la réponse de la reine mère, et ensuite expédier les lettres du roi, du duc et la mienne. » J'adhérai à la proposition de Son Altesse : je crus que de la sorte il serait plus facile de connaître l'opinion des princes, d'autant plus que j'ai appris que celle des ministres du monarque anglais était partagée. Je pense que l'on cherche un moyen de refuser, et que l'on veut qu'il vienne de la part de la reine et non du roi.

J'attends jusqu'à demain le courrier de Paris ; s'il n'est

point porteur de la réponse qu'il s'agit d'obtenir, j'expédierai de suite un extraordinaire à Votre Majesté.

---

## VI

*Délibération du Conseil d'État, à laquelle ont pris part le comte de Castrillo, le marquis de Velada, le duc d'Albe et don Fernando de Barja, sur le contenu de deux lettres, la première du roi d'Angleterre, et la deuxième du marquis de Carracena.*

Madrid, le 20 avril 1660.

Sire,

D'après les ordres qu'il plut à Votre Majesté de donner le 15 courant, le Conseil a pris connaissance de la lettre portant la date du 16 du mois dernier, que le roi d'Angleterre a écrite à Votre Majesté en réponse de celle que Votre Majesté daigna lui adresser le 11 février pour l'informer de la faveur qu'elle accordait au duc d'York, en le nommant commandant en chef de la flotte de l'Océan.

Le roi de la Grande-Bretagne assure qu'il reconnaît la faveur que Votre Majesté dispense à Son Altesse, et qu'il croit convenable au service de Votre Majesté et à ses intérêts que le duc serve sous les drapeaux de Votre Majesté tant que son devoir ne l'appellera pas auprès de lui : pour le reste, il s'en rapporte à ce que Votre Majesté entendra de la bouche de Henry Bennett, son résident auprès de Votre Majesté.

Le Conseil a examiné en même temps une lettre du 17 du même mois de mars, que le marquis de Carracena a adressée à Votre Majesté. Le marquis a informé le roi d'Angleterre et le duc d'York de la faveur que Votre Majesté dispensait à Son Altesse en le nommant commandant en chef de la flotte de l'Océan ; et le roi, après avoir assuré qu'il était très-reconnaissant envers Votre Majesté, a ajouté qu'il donnerait une réponse définitive lorsqu'il aurait conféré avec son frère.

Celui-ci est tout disposé à servir Votre Majesté; mais, avant tout, il a voulu obtenir du roi la permission d'accepter le commandement de la flotte; puis il est allé chez le marquis, et lui a dit que, quoique le roi lui eût accordé cette permission, ni lui ni son frère ne pouvaient répondre à Votre Majesté tant que la reine, leur mère, n'en aurait pas été informée; qu'ils croyaient que, par respect pour elle, ils devaient agir ainsi, et qu'ils l'autorisaient à en faire part à Votre Majesté.

Le marquis ajoute que le duc est encore allé le trouver pour le prier de retarder de deux ou trois jours le départ du courrier qu'il devait envoyer à Votre Majesté, parce que pendant ce temps on espérait recevoir de Paris la réponse de la reine mère, et ensuite expédier à la fois la lettre du roi, celle de Son Altesse et la sienne; et qu'il a adhéré à la proposition de Son Altesse, croyant que de la sorte il serait plus facile de découvrir la pensée de ces princes.

Le Conseil est d'avis que, sans savoir si la reine mère a accordé au duc d'York la permission de prendre le commandement de la flotte de l'Océan, ni quelle sera la réponse que Son Altesse fera à Votre Majesté, il n'est point utile de délibérer sur le contenu de la lettre du roi d'Angleterre, lettre antidatée d'un jour à celle du marquis, et qu'il est nécessaire d'attendre des nouvelles postérieures d'après lesquelles on pourra décider, si Votre Majesté juge à propos d'en faire prendre connaissance au Conseil.

Écrit de la main du roi : « C'est bien. »

---

## VII

### *Décision du roi d'Espagne Philippe IV, écrite de sa main, et adressée à don Louis de Oyanguren.*

Saint-Sébastien, 21 mai 1660.

D'après les nouvelles de Londres du 11 courant, la veille on a pris la résolution, d'accord avec le Parlement, de ré-

tablir le roi Charles d'Angleterre sur le trône de ses pères, sans autres conditions que celle d'un pardon général. Cette résolution a été accueillie avec une grande joie par la ville, par Monk et par les officiers et soldats de son armée; on a arrêté sur-le-champ d'envoyer des députés chargés de faire leur soumission au roi, et de le prier de vouloir bien prendre de suite possession de la couronne. Ce changement pouvant être si favorable à notre sainte religion et aux intérêts de mon royaume, surtout pour conquérir le Portugal, j'ai cru qu'il conviendrait maintenant d'envoyer, sans perte de temps, un ambassadeur extraordinaire auprès du monarque anglais. Je vais faire le choix de la personne qui devra occuper un tel poste, et, afin qu'elle puisse porter les instructions nécessaires, j'ordonne au Conseil de faire prendre, le plus brièvement possible, des copies de toutes les Notes qui concernent les affaires d'Angleterre, pour les lui remettre. De son côté, le Conseil donnera son avis au sujet des instructions que l'envoyé doit recevoir, et il m'en rendra compte, afin qu'on puisse les rédiger avec célérité, sans oublier ce qu'il me paraîtra convenable d'y ajouter.

---

## VIII

*Le marquis de Carracena à don Geronimo de la Torre  
(ou plutôt à don Louis de Haro).*

Bruxelles, 24 mai 1660.

Excellence,

Voyant que la conférence proposée au marquis d'Ormond se différerait, j'avais décidé d'envoyer un courrier (selon le contenu de la dépêche que Votre Excellence recevra en même temps que la présente), pour rendre compte à Votre Excellence de la résolution du Parlement d'Angleterre en faveur du roi, et d'autres affaires dont Votre Excellence pourra prendre connaissance, Mais le marquis ayant averti qu'il

arriverait le lendemain, il me parut convenable de ne plus faire partir le courrier sans informer Votre Excellence du résultat de la conférence dont il s'agissait. Le marquis arriva, comme il l'avait annoncé; il vint de suite me trouver, et nous conférâmes, lui, don Alonzo de Cardenas et moi. Après les félicitations d'usage pour la décision que le Parlement avait prise en faveur de son roi, nous représentâmes au marquis combien il était utile que ledit monarque revînt dans ces États-ci pour y régler ses affaires et partir ensuite directement pour l'Angleterre : « Et, disions-nous, si cela ne peut avoir lieu, que le roi reste à Bréda, ville neutre, comme appartenant à sa sœur. Il faut réfléchir sur ce que l'on se propose en Angleterre en conseillant au roi de se rendre à La Haye; peut-être veut-on l'éloigner davantage des États de Sa Majesté Catholique, afin de lui imposer de fortes conditions. Malgré que l'inclination du peuple de Londres et du Parlement lui soit très-favorable et qu'il parût, dans le commencement, qu'on le proclamerait, sans conditions, on a appris ici qu'on voulait lui en imposer d'assez dures. La ville de Londres seule s'est déclarée franchement pour le roi; mais le Parlement et l'armée veulent prendre des précautions pour l'avenir, précautions qui ne pourront être admises par le souverain, qui, sans doute, se verrait obligé de récompenser des traîtres et d'oublier ses fidèles sujets. Plus on s'apercevra que les intérêts du roi d'Angleterre seront éloignés de ceux de Sa Majesté Catholique, plus ces conditions seront dures. » — Nous fîmes d'autres raisonnements que je passe sous silence pour ne point fatiguer l'attention de Votre Excellence.

Nous parlâmes ensuite du traité fait entre Sa Majesté Catholique et le roi de la Grande-Bretagne. Nous rappelâmes au marquis d'Ormond que, jusqu'à ce jour, il avait paru utile aux intérêts de son maître de ne point publier ce traité, que maintenant les circonstances n'étaient plus les mêmes, mais que nous ne voulions rien décider sans savoir auparavant quelles étaient les intentions de son roi, s'il voulait que l'on publiât tout le traité, ou seulement quelques articles. Nous

ajoutâmes que nous n'ignorions pas qu'en ce qui regarde la religion et les secours pour conquérir le Portugal, il était plus convenable de garder le secret, attendu que l'on ne pouvait encore rien résoudre, et que le roi n'était pas solidement rétabli sur son trône. Que, du reste, nous ne voyions aucun inconvénient pour faire la publication des autres articles; on ne devait point douter de la bonne intelligence entre Sa Majesté Catholique et le roi de la Grande-Bretagne, puisque Sa Majesté Catholique n'avait pas déclaré la guerre à tous les Anglais, mais à Cromwell et à ses partisans, et qu'elle avait ordonné que tous les fidèles sujets dudit monarque fussent admis dans ses États. Présentement, le Parlement et le pays étant soumis au roi, il s'en suivait qu'entre les couronnes d'Espagne et d'Angleterre une amitié solide pouvait seule exister.

Le marquis nous donna la même réponse que j'attendais, et que j'ai fait connaître dans une autre dépêche. Il nous dit que, ne sachant ce que nous voulions lui proposer, il n'avait pas reçu les instructions indispensables. Il avança, comme de son chef, que son roi n'avait point décidé de se rendre à La Haye, mais que peut-être il finirait par y aller, d'après l'indication réitérée du Parlement.

Ceci n'est qu'un prétexte; nous sommes persuadés que les ministres qui accompagneront le monarque anglais, entr'autres le chancelier, et même le marquis d'Ormond, désirent vivement que leur maître parte pour La Haye. Il ne nous paraissait pas utile de faire comprendre que nous étions instruits de tous ces projets. C'est pourquoi nous avons été obligés de recevoir les excuses du marquis, en lui faisant des raisonnements selon les convenances, et en assurant que nous ne serions nullement opposés à la résolution que l'on prendrait.

En ce qui regardait la seconde observation faite au marquis, celui-ci nous dit qu'il en donnerait connaissance à son roi, qu'il nous enverrait sous peu une réponse, et que son maître n'oublierait jamais les bontés de Sa Majesté Catholique,

et établirait une paix durable entre l'Espagne et la Grande-Bretagne.

Le marquis prit ensuite congé de nous. Comme nous savions que son départ était ajourné, nous l'engageâmes à se rendre à une seconde conférence; mais avant, nous crûmes devoir informer le comte d'Issembourg et le président Hobhynes de tout ce qui s'était passé depuis le départ précipité du roi d'Angleterre jusqu'à ce jour, sans oublier la conférence avec le marquis d'Ormond, et c'est de quoi nous nous sommes occupés ce matin. Je priai le comte et le président de donner leur avis sur ce qui avait été fait, et sur ce que nous devrions décider dans la suite; ils approuvèrent nos démarches afin d'engager le roi à revenir à Bruxelles; ils nous conseillèrent de continuer dans la même voie, d'attendre la réponse du marquis, et, même, d'envoyer une personne, chargée en apparence de recevoir cette réponse, mais en réalité de suivre le roi jusqu'en Angleterre. Je rappelai qu'il se pourrait que le marquis d'Ormond me priât de ne pas encore licencier les troupes que son maître avait ici sous ses ordres: en ceci, je voulus connaître l'opinion du comte et du président. Ils répondirent qu'à la demande du monarque anglais, on devrait les entretenir encore quelque temps. L'avis du comte d'Issembourg et du président Hobhynes a prévalu.

Maintenant je puis rendre compte à Votre Excellence du résultat de deux autres conférences, la première entre le marquis d'Ormond et moi: la deuxième en présence de don Alonzo de Cardenas. C'est encore pour ne pas fatiguer l'attention de Votre Excellence que je lui dirai seulement qu'à ma manière de voir, ils ont l'intention de décréter une suspension d'armes sitôt qu'ils arriveront en Angleterre; puis de proposer un traité de paix, d'après lequel ils nous laisseraient en pleine liberté pour conquérir le Portugal, si nous leur abandonnions Dunkerque et la Jamaïque, et si nous leur donnions des avantages pour le commerce avec les Indes, ou bien si nous leur accordions une forte somme, qui pût faire une compensation. Sans nul doute, les ministres du roi, ainsi que les



gens d'Angleterre qui lui sont dévoués, lui ont représenté qu'il n'était point convenable d'accepter la médiation de Sa Majesté Catholique, qu'il devait se rendre au plus tôt à La Haye, et que n'étant pas rétabli sur son trône par l'entremise de Sa Majesté Catholique, partant, il ne sera pas obligé d'exécuter le traité signé en l'an 1656. Certes, ce prétexte est assez sophistique. Néanmoins il y a un article qui peut leur servir de base pour leur faire croire qu'ils ne seront nullement obligés envers Sa Majesté Catholique. L'article 5 porte : « Qu'étant juste que, si Sa Majesté Catholique aide le roi Charles II à rentrer en possession du royaume de la Grande-Bretagne, le monarque anglais, une fois rétabli sur son trône, prête des secours à Sa Majesté Catholique pour reprendre le Portugal et toutes ses anciennes conquêtes, Sa Majesté Catholique promet sur parole au roi de la Grande-Bretagne de donner, etc., etc. » Il s'agit ici des secours que Sa Majesté devait prêter au roi d'Angleterre. Ces secours n'ayant jamais été envoyés, les Anglais, à leur tour, pourraient bien rendre la pareille, non-seulement en ceci, mais en tout ce dont il a été fait mention, après l'article 5, dans ledit traité; surtout en ce qui regarde la restitution des possessions qu'ils ont occupées depuis l'année 1630. Ce qui paraît plus probable, c'est que l'on décrètera une suspension d'armes, et qu'ensuite on entrera en négociation. Les Anglais pensent que nous pourrions obtenir, tout au plus, l'exécution de ce qui a été fixé par les art. 1<sup>o</sup> et 2<sup>o</sup>, d'après lesquels, il ne s'agit d'aucune restitution, qu'il faudrait exiger, en tous cas, par de nouvelles négociations.

M. Berkeley, entr'autres, m'a assuré que Monk, le président de la Chambre des Pairs, et une personne (dont j'ai oublié le nom) qui a une grande influence dans le Parlement, avaient d'abord été d'avis que le roi traitât de Bruxelles, et qu'après avoir reçu plusieurs dépêches des ministres de ce monarque, ils lui avaient conseillé de partir pour La Haye. Votre Excellence jugera des intentions de ces gens, et de ce qu'il faudra attendre d'eux lorsqu'ils auront en main les rênes du gouvernement.

## IX

*Le marquis de Carracena (probablement à don Louis de Haro).*

Bruxelles, le 29 mai 1660.

Je continue à rendre compte à Votre Excellence de ce qui se passe ici. Le roi d'Angleterre est parti, le 24 courant, pour La Haye, où l'on avait fait de grands préparatifs pour le recevoir, et où les États généraux et particuliers de Hollande, ainsi que les Compagnies des Indes, se disposaient à lui offrir de riches présents. En Angleterre, on fait aussi les préparatifs nécessaires pour recevoir le monarque ; on l'a déjà proclamé dans la place publique de Londres, au milieu des démonstrations extraordinaires de joie du peuple, qui criait : Vive le roi ! et qui buvait à sa santé dans les rues où, le soir, on a fait des feux de joie, et où les dames de la ville et les femmes du peuple ont dansé toute la nuit. Le roi, à la vérité, a été proclamé sans conditions ; cependant on peut croire qu'il aura bien des difficultés à surmonter, surtout lorsqu'il s'agira de régler les biens de la couronne et du clergé, ainsi que ceux des particuliers à qui on les a confisqués. Une personne (que je nommerai plus tard à Votre Excellence) m'a assuré qu'il y en a plus de 300,000 qui sont en jouissance d'une partie desdits biens et rentes, et qu'elles grossiraient le nombre des mécontents, si on les leur enlevait pour récompenser celles qui ont été fidèles au souverain, au dedans et au dehors du royaume. Que les armées d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande possèdent une grande partie de ces mêmes biens, et que, par conséquent, il sera impossible d'arranger cette affaire au gré de tous. Et s'il s'agissait de payer plus de 10,000,000 d'écus que l'on doit aux forces de terre et de mer, il faudrait établir de grands impôts ; ce qui, à l'arrivée du roi, pourrait produire les plus mauvais résultats. C'est

pourquoi les mécontents pensent qu'il y aura encore des troubles. Plusieurs se sont empressés de sortir du royaume, entre autres ceux qui ont jugé et condamné Charles I<sup>er</sup> : les uns se sont réfugiés en Hollande, les autres en France. Quelques-uns se trouvent ici.

. . . . Je dois aussi dire à Votre Excellence que le roi, quelques jours avant son départ, a voulu savoir l'âge de S. A. l'infante. J'ai appris ensuite qu'on lui a proposé le mariage avec la sœur du duc de Bragance, ce qui a réjoui infiniment quelques-uns de ses ministres, qui supposent que les Portugais pourront donner une dot considérable. L'argent ferait accepter la proposition, d'autant plus qu'on en aura besoin à la rentrée du roi. L'avidité des Anglais est assez connue, et si nous pouvions disposer de quelques sommes, il ne nous serait point difficile d'obtenir ce que nous voudrions.

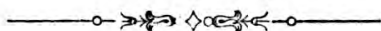
J'ai déjà donné connaissance de l'usage qui devait être fait des 100,000 écus que Votre Excellence a envoyés pour ces Anglais. J'ai appris depuis que le roi voulait refuser la partie qu'il devait toucher, sous prétexte que, jusqu'à ce jour, il n'a accepté que ce dont il avait besoin, et qu'il a reçu maintenant d'Angleterre l'argent nécessaire pour payer ses dettes et les frais de son voyage. Selon ma manière de voir, ledit monarque ne veut plus être obligé envers Sa Majesté; et nous aurons bien de la peine à rentrer en possession de Dunkerque et de la Jamaïque. J'ai offert au marquis d'Ormond de lui solder ce qui lui revenait, aussitôt que le père Talbot aurait apporté les lettres de change. Le marquis a refusé, et m'a même dit qu'il nommerait quelqu'un pour toucher ce qui lui était dû. Il en est de même avec le duc d'York : un de ses secrétaires est venu me trouver lorsque j'avais déjà écrit à Votre Excellence ; il m'a parlé des lettres de change dont le père Talbot serait porteur (lettres qui, selon lui, doivent être payées sur-le-champ), et il a réclamé les appointements des cinq mois échus. Je lui ai répondu que, pour le moment, il était impossible de payer, faute d'argent, mais qu'il ne fallait point désespérer. Votre Excellence aura la

bonté de donner ses instructions, afin de savoir à quoi nous en tenir.

J'ai informé Votre Excellence, dans ma dernière dépêche, qu'il avait été convenu que l'on enverrait une personne auprès du roi d'Angleterre : cela n'a pas encore été exécuté, don Alonzo ne m'ayant proposé, jusqu'à présent, qu'un certain Motele, son ancien secrétaire interprète, lequel ne réussirait qu'à donner des soupçons audit monarque.

# TABLE DES MATIÈRES

DU TOME DEUXIÈME.



## LIVRE III

Désorganisation du parti républicain.—Attitude de Monk en Écosse.—Travail des royalistes autour de lui.—Ses deux chapelains.—Il est sur le point de se décider au moment de l'insurrection de Booth.—Pourquoi il ajourne.—Son découragement momentané.—Quand le parlement est chassé par Lambert, Monk se prononce pour le pouvoir civil.—Son activité et sa dissimulation.—Effet de sa déclaration à Londres.—Tentatives de rapprochement.—Monk les fait échouer.—Les royalistes négocient à la fois avec Monk, Lambert et Fleetwood.—Le parti parlementaire s'unit à Monk.—Trouble du parti de l'armée à Londres.—Proposition de Whitelocke à Fleetwood.—L'armée rappelle elle-même le Long Parlement.—Monk entre en Angleterre.—Sa marche de Coldstream à Londres.—Deux envoyés du Parlement auprès de lui.—Son entrée à Londres. Page 4

## LIVRE IV

Attitude de Monk à Londres.—La Cité se prononce pour un Parlement complet et libre.—Le Parlement ordonne à Monk de soumettre la Cité.—Monk obéit.—Il se réconcilie avec la Cité.—

Explosion populaire dans la Cité contre le Long Parlement.—  
 Monk fait rentrer dans le Parlement les membres exclus depuis  
 1648.—La tendance monarchique prévaut dans le Parlement.—  
 Incertitude des royalistes sur les intentions de Monk.—Les  
 républicains lui offrent le pouvoir suprême.—Il refuse.—Pam-  
 phlets de Milton.—Le Long Parlement se dissout.—Monk en-  
 voie Greenville à Charles II.—Efforts des presbytériens pour  
 traiter avec le roi.—Offres de l'ambassadeur de France à Monk.  
 —Charles II va s'établir à Bréda.—Évasion, insurrection et  
 défaite de Lambert.—Élection et réunion du nouveau Parlement.  
 —Ses hommages à Monk.—Lettres de Charles II aux deux  
 Chambres et à la Cité.—Déclaration de Bréda.—Les Chambres  
 proclament Charles II et lui envoient des commissaires.—La  
 réaction royaliste éclate.—Débats dans le Parlement, entre autres  
 sur l'amnistie.—Charles II reçoit les commissaires du Parlement.  
 —Démarches des cours de France, d'Espagne et des États-  
 généraux de Hollande auprès de Charles II.—Charles II à la  
 Haye.—Il prend congé des États-généraux.—Il s'embarque à  
 Schevelingen et débarque à Douvres.—Son entrevue avec Monk.  
 —Son entrée à Londres.—Il reçoit les Chambres à Whitehall.  
 —État des esprits et perspectives d'avenir. Page 99

## DOCUMENTS HISTORIQUES

|  |     |
|--|-----|
| I. M. de Bordeaux au cardinal Mazarin. . . . .       | 269 |
| II. M. de Bordeaux au cardinal Mazarin. . . . .      | 271 |
| III. M. de Bordeaux au cardinal Mazarin. . . . .     | 276 |
| IV. M. de Bordeaux à M. de Turenne à Amiens. . . . . | 280 |
| V. M. de Bordeaux au cardinal Mazarin. . . . .       | 281 |
| VI. M. de Bordeaux au cardinal Mazarin. . . . .      | 284 |
| VII. M. de Bordeaux au cardinal Mazarin. . . . .     | 286 |
| VIII. M. de Bordeaux au cardinal Mazarin. . . . .    | 288 |
| IX. M. de Bordeaux au cardinal Mazarin. . . . .      | 290 |
| X. M. de Bordeaux au cardinal Mazarin. . . . .       | 293 |
| XI. M. de Bordeaux au cardinal Mazarin. . . . .      | 296 |
| XII. M. de Bordeaux au cardinal Mazarin. . . . .     | 298 |
| XIII. M. de Bordeaux au cardinal Mazarin. . . . .    | 300 |
| XIV. M. de Bordeaux au cardinal Mazarin. . . . .     | 303 |

TABLE DES MATIÈRES.

437

|   |       |
|---|-------|
| XV. M. de Bordeaux au cardinal Mazarin. . . . .   | 305   |
| XVI. M. de Bordeaux au cardinal Mazarin. . . . .  | 308   |
| XVII. M. de Bordeaux à M. le comte de Brienne . . .   | 340   |
| XVIII. M. de Bordeaux au cardinal Mazarin. . . . .  | 342   |
| XIX. M. de Bordeaux au cardinal Mazarin. . . . .  | 344   |
| XX. M. de Bordeaux au cardinal Mazarin. . . . .   | 348   |
| XXI. M. de Bordeaux au cardinal Mazarin. . . . .  | 321   |
| XXII. M. de Bordeaux au cardinal Mazarin. . . . .   | 323   |
| XXIII. M. de Bordeaux au cardinal Mazarin. . . . .  | 325   |
| XXIV. M. de Bordeaux au cardinal Mazarin. . . . .   | 328   |
| XXV. Extrait d'une lettre de M. de Schomberg à son<br>secrétaire, sur les affaires d'Angleterre, pour<br>en rendre compte à Son Éminence. . . . . | 331   |
| XXVI. M. de Bordeaux au cardinal Mazarin. . . . .   | 332   |
| XXVII. M. de Bordeaux au cardinal Mazarin. . . . .  | 336   |
| XXVIII. 1 <sup>o</sup> M. de Bordeaux au cardinal Mazarin. . . .  | 337   |
| 2 <sup>o</sup> Le même au même. . . . .   | 339   |
| 3 <sup>o</sup> Le même au même. . . . .   | 340   |
| 4 <sup>o</sup> M. de Schomberg au cardinal Mazarin. . . . .   | 346   |
| XXIX. 1 <sup>o</sup> M. de Bordeaux au cardinal Mazarin . . . .   | 347   |
| 2 <sup>o</sup> M. de Bordeaux à M. de Brienne . . . . .   | 348   |
| XXX. 1 <sup>o</sup> M. de Bordeaux au cardinal Mazarin. . . . .   | 352   |
| 2 <sup>o</sup> Le même au même. . . . .   | 354   |
| XXXI. 1 <sup>o</sup> M. de Bordeaux au cardinal Mazarin. . . . .  | 358   |
| 2 <sup>o</sup> Extrait d'une lettre de Londres. . . . .   | 359   |
| XXXII. M. de Bordeaux au cardinal Mazarin. . . . .  | 360   |
| XXXIII. M. de Bordeaux au cardinal Mazarin. . . . .   | Ibid. |
| XXXIV. M. de Bordeaux au comte de Brienne. . . . .  | 362   |
| XXXV. 1 <sup>o</sup> M. de Bordeaux au cardinal Mazarin. . . . .  | Ibid. |
| 2 <sup>o</sup> M. de Bordeaux à M. de Brienne. . . . .  | 363   |
| XXXVI. 1 <sup>o</sup> M. de Bordeaux au cardinal Mazarin. . . . .   | 367   |
| 2 <sup>o</sup> Le même au même. . . . .   | 372   |
| XXXVII. 1 <sup>o</sup> M. de Bordeaux au cardinal Mazarin. . . . .  | 374   |
| 2 <sup>o</sup> Le même au même. . . . .   | 380   |
| XXXVIII. 1 <sup>o</sup> M. de Bordeaux au cardinal Mazarin. . . . .   | 384   |
| 2 <sup>o</sup> Le même au même. . . . .   | 387   |
| 3 <sup>o</sup> Le même au même. . . . .   | 388   |
| XXXIX. M. de Bordeaux au cardinal Mazarin. . . . .  | 391   |
| XL. 1 <sup>o</sup> M. de Bordeaux au cardinal Mazarin. . . . .  | 394   |

|   |     |
|---|-----|
| 2 <sup>o</sup> Le même au même. . . . .                         | 396 |
| XLI. 1 <sup>o</sup> M. de Bordeaux au cardinal Mazarin. . . . . | 399 |
| 2 <sup>o</sup> Le même au même. . . . .                         | 400 |
| XLII. M. de Bordeaux au cardinal Mazarin . . . . .              | 403 |
| XLIII. M. de Bordeaux au cardinal Mazarin . . . . .             | 406 |
| XLIV. M. de Bordeaux au cardinal Mazarin . . . . .              | 440 |
| XLV. M. de Bordeaux au cardinal Mazarin . . . . .               | 414 |

*Documents historiques relatifs à la situation et aux résolutions de la cour d'Espagne dans les affaires d'Angleterre en 1659 et 1660, à l'époque du rétablissement des Stuart. (Tirés des archives de Simancas.)*

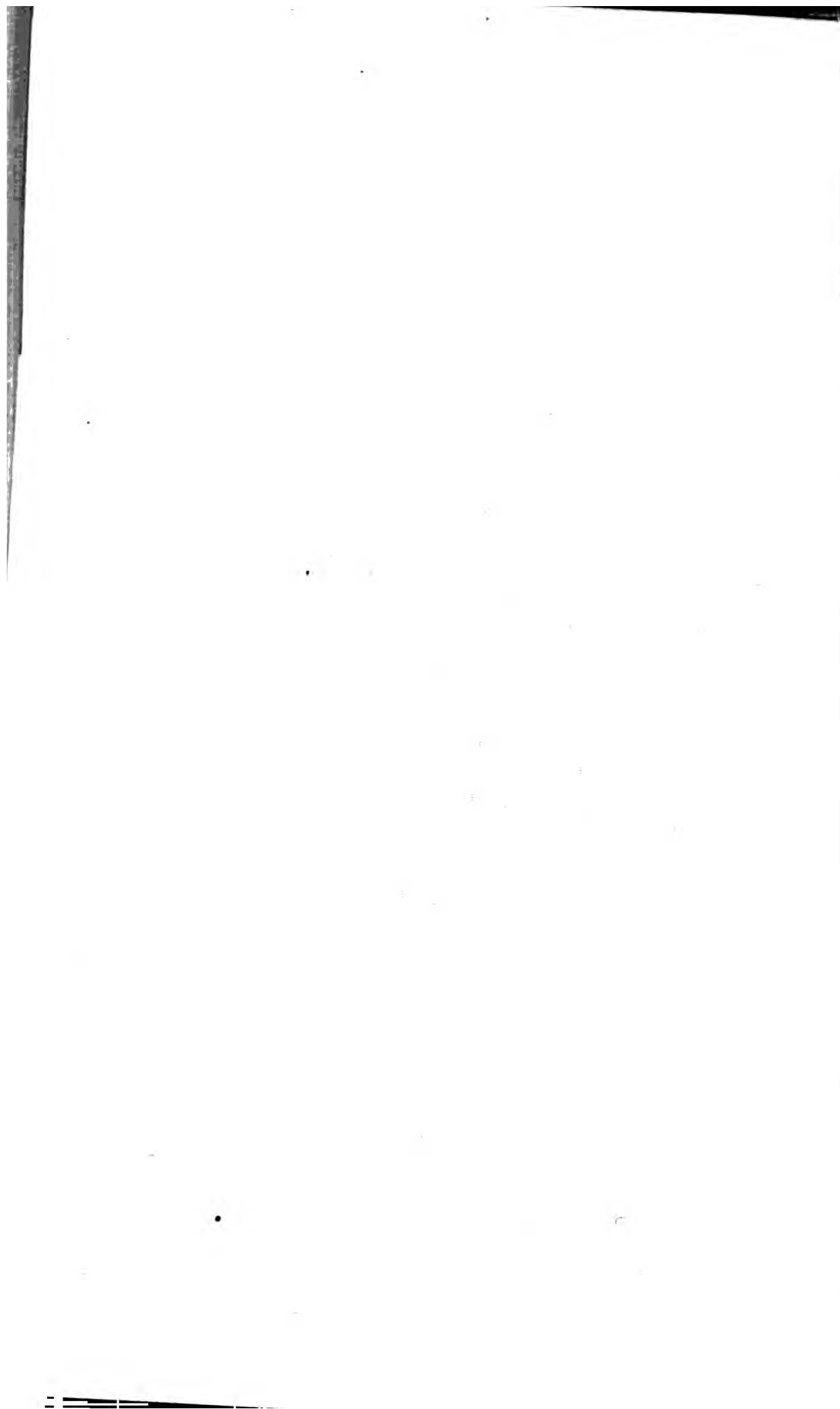
|  |     |
|--|-----|
| I. Jacques, duc d'York, au roi d'Espagne Philippe IV . . . . .   | 416 |
| II. Délibération du Conseil d'État, à laquelle ont pris part don Louis de Haro, le comte de Castrillo, le marquis de Velada, et les ducs de San Lucar, d'Alba et de Terranova, sur le contenu d'une note que Henry Bennett, résident du roi d'Angleterre, a présentée, demandant des secours pour l'exécution des projets de son roi, projets qui ont pour but son rétablissement. . . . . | 417 |
| III. Note remise à don Louis de Haro par Henry Bennett, résident du roi d'Angleterre, au mois de février 1660. . . . .   | 421 |
| IV. Décision du roi d'Espagne Philippe IV, écrite de sa main, après la délibération du Conseil d'État, au sujet des dépêches du marquis de Carracena. . . . .  | 422 |
| V. Le marquis de Carracena à Sa Majesté le roi d'Espagne Philippe IV . . . . .   | 423 |
| VI. Délibération du Conseil d'État, à laquelle ont pris part le comte de Castrillo, le marquis de Velada, le duc d'Alba et don Fernando de Borja, sur le contenu de deux lettres, la première du roi d'Angleterre, et la deuxième du marquis de Carracena . . . . .  | 425 |



TABLE DES MATIÈRES. 439

|  |     |
|--|-----|
| VII. Décision du roi d'Espagne Philippe IV, écrite de sa main, et adressée à don Louis de Oyanguren. . . . . | 426 |
| VIII. Le marquis de Carracena à don Geronimo de la Torre (ou plutôt à don Louis de Haro). . . . .            | 427 |
| IX. Le marquis de Carracena (probablement à don Louis de Haro). . . . .                                      | 432 |





# PUBLICATIONS

DE LA

# LIBRAIRIE DIDIER

55, quai des Augustins, à Paris.

## OUVRAGES DE M. GUIZOT.

**HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION D'ANGLETERRE**, depuis l'avènement de Charles 1<sup>er</sup> jusqu'au rétablissement des Stuarts (1625-1660). 6 vol. in-8, en trois parties. 40 »

*Chaque partie séparément :*

— **HISTOIRE DE CHARLES 1<sup>er</sup>**, depuis son avènement jusqu'à sa mort (1625-1649); précédée d'un *Discours sur la Révolution d'Angleterre*. 5<sup>e</sup> édition. 2 vol. in-8. 42 »

— **HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE D'ANGLETERRE ET DE CROMWELL** (1649-1658). 2 vol. in-8. 44 »

— **HISTOIRE DU PROTECTORAT DE RICHARD CROMWELL ET DU RÉTABLISSEMENT DES STUARTS**. 2 vol. in-8. 1856. 44 »

**ÉTUDES SUR L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION D'ANGLETERRE**, 2 vol. in-8, en deux parties qui se vendent séparément :

— **MONK. CHUTE DE LA RÉPUBLIQUE**, etc.; Etude historique, par M. Guizot. Nouvelle édition. 4 vol. in-8, avec portrait. 1854. 5 »

— LE MÊME OUVRAGE, 4 vol. in-12. (*Sous presse.*)

— **PORTRAITS POLITIQUES** des hommes des divers partis : *Parlementaires, Cavaliers, Républicains, Niveleurs*; Etudes historiques, par M. Guizot. Nouvelle édition. 4 vol. in-8. 1854. 5 »

— LE MÊME OUVRAGE, 4 vol. in-12. (*Sous presse.*)

**HISTOIRE DE LA CIVILISATION EN EUROPE ET EN FRANCE**, depuis la chute de l'empire romain, etc., par M. Guizot. Nouvelle édition, 5 vol. in-8. 30 »

— LE MÊME OUVRAGE, nouv. et jolie édition, 5 vol. in-12. 47 50

— **HISTOIRE DE LA CIVILISATION EN EUROPE**, depuis la chute de l'empire romain jusqu'à la Révol. franç. 7<sup>e</sup> édit. 4 vol. in-8, port. 1856. 6 »

— **HISTOIRE DE LA CIVILISATION EN FRANCE**. 7<sup>e</sup> édit. 4 vol. in-8. 1856. 24 »

**HISTOIRE DES ORIGINES DU GOUVERNEMENT REPRÉSENTATIF et des Institutions politiques de l'Europe**, depuis la chute de l'Empire romain jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle, par M. Guizot (*Cours d'histoire moderne*, de 1820 à 1822); nouvelle édition revue et corrigée. 2 vol. in-8. 1855. 40 »

— LE MÊME OUVRAGE, 2 vol. in-12. 7 »

**ESSAIS SUR L'HISTOIRE DE FRANCE**, etc. 8<sup>e</sup> édit. 4 vol. in-8. 6 »

**CORNEILLE ET SON TEMPS**, Étude littéraire, par M. Guizot, comprenant : 1<sup>o</sup> de *l'Etat de la Poésie en France avant Corneille*; — 2<sup>o</sup> *Essai sur la vie et les œuvres de Corneille*; — 3<sup>o</sup> *Trois contemporains de Corneille : Chapelain, Rotrou et Scarron*, etc. 4 vol. in-8<sup>o</sup>. 5 »

— LE MÊME OUVRAGE, 4 vol. in-12. (*Sous presse.*)

**SHAKSPEARE ET SON TEMPS** Étude littéraire, par M. Guizot, comprenant : 1<sup>o</sup> *la vie de Shakspeare*. — 2<sup>o</sup> *Notices historiques et critiques sur ses principales pièces*; — 3<sup>o</sup> *sur Othello*, trad. par M. Alfred de Vigny, etc.; par M. le duc de Broglie. 4 vol. in-8<sup>o</sup>. 5 »

— LE MÊME OUVRAGE, 4 vol. in-12. (*Sous presse.*)

## OUVRAGES DE M. GUIZOT (*Suite*).

- MÉDITATIONS ET ÉTUDES MORALES** : *De l'état des âmes,—De la Religion dans les sociétés modernes, etc., etc.—Méditations sur l'immortalité de l'âme, etc.,—Etudes sur l'éducation, etc.*; par M. GUIZOT. 4 vol. in-8. Nouv. édit., 1855. 6 »  
 —LE MÊME OUVRAGE, nouv. et jolie édit., 4 vol. in-12. 3 50
- ÉTUDES SUR LES BEAUX-ARTS** en général, comprenant : *De l'état des Beaux-Arts en France et du Salon de 1810.—Essai sur les limites qui séparent et les liens qui unissent les Beaux-Arts.—Description des tableaux du Musée du Louvre, etc.*; par M. GUIZOT. 4 vol. in-8. 5 »  
 —LE MÊME OUVRAGE, 4 vol. in-12. 3 50
- ABAILARD ET HÉLOÏSE**, essai historique, par M. et M<sup>me</sup> Guizot, suivi des *Lettres d'Abailard et d'Héloïse*, traduites en français par M. Oddoul; nouv. édit. revue et corrigée. 4 vol. in-8. 6 »  
 —LE MÊME OUVRAGE, nouv. et jolie édit. 1 joli vol. in-12. 3 50  
 —LE MÊME OUVRAGE, 4 beau vol. grand in-8, papier glacé, illustré de 32 belles vignettes d'après *Gigoux*. 10 »
- MÉMOIRES RELATIFS A L'HISTOIRE DE FRANCE** (Collection des), depuis la fondation de la monarchie jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, traduits et accompagnés de notices, de notes et de suppléments, par M. Guizot. 29 forts vol. in-8. (*Voir, pour le détail, p. 46.*) 174 »
- DE LA DÉMOCRATIE EN FRANCE** (Janvier 1849), par M. GUIZOT. 4 vol. in-8 de 164 pages. 2 50
- DISCOURS DE MM. DE MONTALEMBERT ET GUIZOT**, à l'Académie française, le 5 février 1852. In-8<sup>o</sup> de 85 pages. 4 »
- DISCOURS SUR L'HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION D'ANGLETERRE**, par M. Guizot. 4 vol. in-8 de 188 pages. 1850. 2 50
- DICTIONNAIRE UNIVERSEL DES SYNONYMES** de la Langue française, contenant les Synonymes de GIRARD, BEAUZÉE, ROUBAUD, d'ALEMBERT, etc., mis en ordre, et augmenté d'un grand nombre de nouveaux synonymes, par M. Guizot; 5<sup>e</sup> édit. 2 forts vol. in-8 (*sous presse*). » »
- HISTOIRE DE WASHINGTON et de la fondation de la République des Etats-Unis**, par M. CORNELIS DE WITT, avec une introduction par M. Guizot. 4 vol. in-8, avec carte et portraits. 7 »  
 —LE MÊME OUVRAGE, 4 vol in-12, avec carte. 3 50
- WASHINGTON, CORRESPONDANCE ET ÉCRITS**, traduits et mis en ordre par M. Guizot. 4 vol. in-8. 12 »

## GUILLAUME GUIZOT.

- MÉNANDRE**. Etude historique et littéraire sur la Comédie et la Société grecques, par M. GUILLAUME GUIZOT. Ouvrage couronné par l'Académie française en 1853. 4 vol. in-8, avec portrait. 7 »  
 —LE MÊME OUVRAGE, 4 vol. in-12. 3 50

## MIGNET.

- PORTRAITS ET NOTICES HISTORIQUES ET LITTÉRAIRES** : *Sieyès, Roederer, Livingston, Talleyrand, Broussais, Merlin, Destutt de Tracy, Daunou, Siméon, Sismondi, Comte, Ancillon, Bignon, Rossi, Droz, Cabanis, Franklin, etc.* Nouvelle édition augmentée. 2 vol. in-8<sup>o</sup>. 40 »
- HISTOIRE DE MARIE STUART**. Nouvelle édition. 2 vol. in-8<sup>o</sup> ornés d'un joli portrait. 42 »
- CHARLES-QUINT, SON ABDICATION, SON SÉJOUR ET SA MORT AU MONASTÈRE DE YUSTE**. 2<sup>e</sup> édition revue et corrigée. 4 beau vol. in-8<sup>o</sup>. 6 »
- ANTONIO PEREZ ET PHILIPPE II**. Nouvelle édition revue et augmentée. 4 beau vol. in-8<sup>o</sup>. 6 »

## VILLEMAIN.

- ŒUVRES DE M. VILLEMAIN.** Nouvelle édition, revue et augmentée,  
42 vol. in-8, papier vélin satiné. 74 »  
—LE MÊME OUVRAGE, 42 vol. in-12 dit format anglais. 42 »

*Chaque ouvrage se vend séparément.*

- SOUVENIRS CONTEMPORAINS d'histoire et de littérature,** par M. VIL-  
LEMAIN. *Deuxième partie.* 4 vol. in-8. 7 »  
—LE MÊME OUVRAGE, 4 vol. in-12. 3 50

- TABLEAU DE L'ÉLOQUENCE CHRÉTIENNE** au IV<sup>e</sup> siècle, précédé d'une  
*Etude sur la décadence du Polythéisme et les rapports de la Philosophie*  
*stoïque et du Christianisme,* par M. VILLEMAIN. Nouvelle édition. 4 fort  
vol. in-8. 1854. 6 »  
—LE MÊME OUVRAGE, 4 fort vol. in-12. 3 50

- DISCOURS ET MÉLANGES LITTÉRAIRES :** *Éloges de Montaigne et de*  
*Montesquieu.*—*Notices sur Fénelon et sur Pascal.*—*Discours sur les avan-*  
*tages et les inconvénients de la critique.*—*Discours académiques et rapports*  
*sur les concours,* etc. ; par M. VILLEMAIN. Nouv. édit. 4 vol. in-8. 1855. 6 »  
—LE MÊME OUVRAGE, 4 vol. in-12. 3 50

- ÉTUDES DE LITTÉRATURE** ancienne et étrangère : *Sur Hérodote.*—*Du*  
*poème de Lucrèce.* — *Etudes sur Lucain, Cicéron, Tibère et Plutarque.* —  
*De la corruption des lettres romaines.* — *Essai sur les romans grecs.* —  
*Shakspeare; Milton; Wicherley; Young; Pope; Byron;* par M. VILLEMAIN.  
Nouvelle édition. 4 vol. in-8. 1854. 6 »  
—LE MÊME OUVRAGE, 4 vol. in-12. 3 50

- ÉTUDES D'HISTOIRE MODERNE :** *Discours sur l'état de l'Europe au*  
*XV<sup>e</sup> siècle.*—*Lascaris.*—*Essai historique sur les Grecs depuis la conquête*  
*musulmane.*—*Vie du chancelier de l'Hôpital;* par M. VILLEMAIN. Nouvelle  
édition. 4 vol in-8, 1856. 6 »  
—LE MÊME OUVRAGE, 4 vol in-12. 3 50

- COURS DE LITTÉRATURE FRANÇAISE,** comprenant : *le Tableau de la*  
*Littérature au XVIII<sup>e</sup> siècle* et *le Tableau de la Littérature du moyen-âge,*  
par M. VILLEMAIN, nouvelle édition. 6 vol. in-8, 1855. 36 »  
—LE MÊME OUVRAGE, 6 vol. in-12. 24 »

CHAQUE PARTIE SE VEND SÉPARÉMENT :

- TABLEAU DE LA LITTÉRATURE** au XVIII<sup>e</sup> siècle, 4 vol. in-8. 24 »  
—LE MÊME OUVRAGE, 4 vol. in-12. 14 »

- TABLEAU DE LA LITTÉRATURE DU MOYEN-ÂGE,** en France, en Italie,  
en Espagne et en Angleterre, 2 vol. in-8. 12 »  
—LE MÊME OUVRAGE, 2 vol. in-12 7 »

- SOUVENIRS CONTEMPORAINS d'histoire et de littérature,** par M. VIL-  
LEMAIN. Nouv. édit. (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> parties), 2 vol. in-8. 44 »  
—LE MÊME OUVRAGE, 2 vol. in-12. 7 »

## J. J. AMPÈRE.

- LITTÉRATURE ET VOYAGES,** suivis de POÉSIES. 2 vol. in-12. 1853. 7 »  
Esquisses du Nord — Littérature danoise. — Littérature allemande. — Littératures slaves,  
Bohême. — Littérature scandinave. — Sur l'Histoire comparée des Langues. — Edda et Sagas. —  
Sigurd. — Saga d'Égill. — Kristni-Saga. — Sur la Mythologie scandinave. — Des Scaldes. — Chants  
populaires danois, etc. — Poésies, etc.

- LA GRÈCE, ROME ET DANTE,** études littéraires d'après nature, par  
M. J. J. AMPÈRE, de l'Académie française. 4 vol. in-12. 3 50  
La poésie grecque en Grèce. — Portraits de Rome à différents âges. — Voyage dantesque.  
— Une cour dans l'Asie-Mineure. — La Grèce et Rome étudiées dans les lois et dans les mœurs,  
— Naufrage d'un bateau à vapeur.

## VICTOR COUSIN.

- MADAME DE CHEVREUSE ET MADAME DE HAUTEFORT.**—*Etudes sur les femmes illustres et la société du XVII<sup>e</sup> siècle.* 2 vol. in-8, ornés de jolis portraits. (Sous presse.) 14 »
- MADAME DE SABLÉ.**—*Etudes sur les femmes illustres et la société du XVII<sup>e</sup> siècle.* 1 vol. in-8. 7 »
- LA JEUNESSE DE M<sup>me</sup> DE LONGUEVILLE.**—*Etudes sur les femmes illustres et la société du XVII<sup>e</sup> siècle,* 3<sup>e</sup> édition, augmentée d'un opuscule inédit de LA ROCHEFOUCAULD. 4 beau vol. in-8<sup>o</sup>, orné de deux jolis portraits, 1855. 7 »
- DU VRAI, DU BEAU ET DU BIEN,** 5<sup>e</sup> édition, augmentée d'un appendice sur l'art français, etc. 1 beau vol. in-8. 7 »
- LE MÊME OUVRAGE, 1 beau vol. in-12. 3 50
- COURS DE L'HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE,** par M. V. COUSIN (Cours de 1828 à 1830); nouvelle édition. 3 vol. in-12. 10 50
- FRAGMENTS PHILOSOPHIQUES,** par M. V. COUSIN, 5 vol. in-12. 17 50
- FRAGMENTS DE PHILOSOPHIE ANCIENNE :** *Xénophane.—Zénon d'Élée.—Socrate.—Platon.—Eunape.—Proclus.—Olympiodore.*—1 v. 3 50
- FRAGMENTS DE PHILOSOPHIE DU MOYEN AGE :** *Abélard.—Guillaume de Champeaux.—Bernard de Chartres.—Saint Anselme,* etc. 1 v. 3 50
- FRAGMENTS DE PHILOSOPHIE CARTÉSIENNE :** *Vanini.—Le Cardinal de Retz.—Malebranche et Mairan.—Leibnitz,* etc. 1 vol. 3 50
- FRAGMENTS DE PHILOSOPHIE MODERNE :** *Lettres inéd. de Descartes.—Malebranche.—Spinoza.—Leibnitz et l'abbé Nicaise.—Le P. André,* 1 vol. 3 50
- FRAGMENTS DE PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE :** *Dugald-Stewart.—Buhle.—Tennemann.—Laromiguière.—Degérando.—Maine de Biran,* etc. 1 vol. 3 50
- DES PRINCIPES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE et du Gouvernement représentatif,** suivi des *Discours politiques,* par M. V. COUSIN; 1 vol. in-12. 3 50

## SAINTE-BEUVE.

- PORTRAITS LITTÉRAIRES,** suivis des *Portraits de Femmes* et des *Derniers Portraits.* Nouvelle édition. 4 vol. in-12. 1854. 14 »
- TOME Ier.—Boileau, Pierre Corneille, La Fontaine, Racine, Jean-Baptiste Rousseau, Le Brun, Mathurin Regnier, André Chénier, George Farcy, Diderot, l'abbé Prévost, M. Andrieux, M. Jouffroy, M. Ampère, Bayle, La Bruyère, Millevoye, Ch. Nodier.
- TOME II.—Molière, Delille, Bernardin de Saint-Pierre, le général La Fayette, Fontanes, Joubert, Léonard, Aloisius Bertrand, le comte de Ségur, Joseph de Maistre, Gabriel Naudé.
- TOME III, ou *Portraits de Femmes.*—M<sup>mes</sup> de Sevigné, de Souza, de Duras, de Staël, Roland, Guizot, de La Fayette, M. de la Rochefoucauld, M<sup>mes</sup> de Longueville, des Houlières, de Krüdner, de Charrière, de Rémusat.
- TOME IV, ou *Derniers Portraits.*—Théocrite, François Ier poète, le chevalier de Méré, Mlle Aissé, Benjamin Constant, M. de Rémusat, M<sup>me</sup> de Krüdner, l'abbé de Rancé, M<sup>me</sup> de Staal-Delaunay, etc.
- PORTRAITS CONTEMPORAINS et divers,** par M. SAINTE-BEUVE, de l'Académie française. Nouvelle édition. 3 forts vol. in-12. 1854. 10 50
- TOME I.—Chateaubriand, Béranger, Sénancour, La Mennais, Lamartine, Victor Hugo, Ballanche, de Vigny, M<sup>me</sup> Desbordes-Valmore, M<sup>me</sup> A. Tastu, Alfred de Musset, Balzac, Villemain, etc.
- TOME II.—Xavier de Maistre, Eugène Sue, Scribe, Lebrun, comte Molé, Mérimée, Topffer, de Barante, Thiers, Fauriel, Vinet, Nisard, Jasmin, J. J. Ampère, Brizeux, etc.
- TOME III.—Daunou, Désaugiers, Parny, Casimir Delavigne, Leopardi, Louise Labé, Victorin Fabre, Flécher, Mignet, Théophile Gautier, Pascal, etc.—Homère, Apollonius de Rhodes, Méléagre, etc.
- PORTRAITS DE FEMMES,** nouv. édit. 1 vol. in-12. 1854. 3 50
- DERNIERS PORTRAITS LITTÉRAIRES.** 1 fort vol. in-12. 1854. 3 50

## SALVANDY.

- HISTOIRE DE LA POLOGNE** et du roi SOBIESKI. Nouvelle édition revue et augmentée, par M. le comte DE SALVANDY. 2 vol. in-8. 1855. 12 »  
 —LE MÊME OUVRAGE. 2 vol. in-12. 7 »  
**DON ALONZO**, ou l'Espagne, etc. Nouvelle édition. 2 vol. in-8. 1856. 14 »  
 —LE MÊME OUVRAGE. 2 vol. in-12. (*Sous presse*). 7 »  
**LA RÉVOLUTION DE 1830** et le parti révolutionnaire, ou Vingt mois et leurs résultats. Nouvelle édition. 1 vol. in-8. 1855. 5 »

## BARANTE.

- HISTOIRE DU DIRECTOIRE** de la République française, par M. DE BARANTE, 3 forts vol. grand in-8 cavalier. 1855. 21 »  
**HISTOIRE DE LA CONVENTION** nationale. 6 vol. grand in-8. 42 »

## RÉMUSAT (CH. DE).

- L'ANGLETERRE AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLE.** Études et Portraits pour servir à l'histoire politique de l'Angleterre. 2 vol. in-8. 14 »  
**SAINT ANSELME DE CANTORBÉRY.** Tableau de la vie des couvents et de la lutte du pouvoir spirituel avec le pouvoir temporel au onzième siècle, par M. CH. DE RÉMUSAT, de l'Acad. française. 1 fort vol. in-8. 1853. 7 »  
**ABÉLARD** : Sa vie, sa philosophie et sa théologie, 2 forts vol. in 8. 14 »  
**CRITIQUES ET ÉTUDES LITTÉRAIRES** ou Passé et Présent, etc., nouv. édit., 2 forts vol. in-12. 1855. 7 »

## MONTALEMBERT.

- DE L'AVENIR POLITIQUE DE L'ANGLETERRE**, par M. le comte DE MONTALEMBERT. 3<sup>e</sup> édition revue et augmentée d'un *post-scriptum*. 1 vol. in-12. 2 50

## AMÉDÉE THIERRY.

- HISTOIRE D'ATTILA**, de ses fils et de ses successeurs en Europe, suivie des Légendes, par M. A. THIERRY, 2 forts vol. in-8. 1856 (*Sous presse*). 14 »  
**HISTOIRE DES GAULOIS**, depuis les temps les plus reculés jusqu'à la conquête de la Gaule par les Romains. 4<sup>e</sup> édition (*Sous presse*). 14 »

## CARNÉ (L. DE).

- L'HISTOIRE DU GOUVERNEMENT REPRÉSENTATIF** en France, de 1789 à 1848, par M. le comte LOUIS DE CARNE, ancien député. (*Ouvrage couronné par l'Académie française*). 2 vol. in-8. 1855. 14 »  
**LES FONDATEURS DE L'UNITÉ NATIONALE EN FRANCE.** — *Études historiques*, par M. de CARNE. 2 vol. in-8 cavalier. (*Sous presse*.)

## L'ABBÉ LEDIEU.

- MÉMOIRES ET JOURNAL DE L'ABBÉ LEDIEU**, sur la vie et les ouvrages de Bossuet, publiés, pour la première fois, sur les manuscrits autographes, précédés d'une Introduction et annotés par M. l'abbé GUETTÉE. 4 vol. in 8. (Les tomes I et II sont en vente.) Prix des quatre vol. 24 »

## CASIMIR DELAVIGNE.

- ŒUVRES COMPLÈTES DE CASIMIR DELAVIGNE**, comprenant le THÉÂTRE, 4 vol.—les MESSÉNIENNES, 1 vol.—et les CHANTS SUR L'ITALIE, 1 vol., ensem. 6 v. in-8, papier caval. vél., très-belle édit., orn. d'un portrait. 36 »
- LE MÊME OUVRAGE, même édition, *illustrée* de belles vignettes gravées sur acier d'après A. JOHANNOT. 42 »
- Chaque partie se vend séparément :*
- THÉÂTRE COMPLET, 4 forts vol in-8, papier cavalier vélin. 24 »
- LES MESSÉNIENNES et Chants populaires. 1 vol. in-8 cavalier. 6 »
- CHANTS SUR L'ITALIE, Poèmes et ballades. 1 vol in-8 cavalier. 6 »
- COLLECTION DE 12 BELLES VIGNETTES** gravées sur acier d'après A. JOHANNOT, pour les *Œuvres de C. Delavigne*. 6 »
- CASIMIR DELAVIGNE** : ŒUVRES COMPLÈTES, comprenant le THÉÂTRE, les MESSÉNIENNES et les CHANTS SUR L'ITALIE. Nouvelle édition. 1 beau vol. grand in-8 jésus. 1855. 41 »
- LE MÊME OUVRAGE, illustré de 12 belles vignettes d'A. JOHANNOT. 46 »
- CASIMIR DELAVIGNE** (ŒUVRES COMPLÈTES), édition *Elzévirienne*, 4 jolis vol. grand in-24 jésus. 1853. 42 »
- THÉÂTRE COMPLET, 3 forts vol. grand in-24 jésus. 9 »
- POÉSIES COMPLÈTES, comprenant les *Messéniennes* et les *Chants sur l'Italie*, etc. 1 joli vol. gr. in-24 jésus. 3 »
- CASIMIR DELAVIGNE** (ŒUVRES COMPLÈTES), édition Charpentier *complétée*. 4 vol. in-12. 44 »
- THÉÂTRE COMPLET, 3 volumes in-12. 10 50
- POÉSIES COMPLÈTES : *Messéniennes, Chants sur l'Italie*, etc. 4 vol. in-12. 3 50

## ÉMILE DE BONNECHOSE.

- LES QUATRE CONQUÊTES DE L'ANGLETERRE**, son histoire, ses institutions sous les Romains, les Anglo-Saxons, les Danois et les Normands; depuis Jules-César jusqu'à la mort de Guillaume-le-Conquérant, par M. ÉMILE DE BONNECHOSE. *Ouvrage couronné par l'Académie française*, (1<sup>er</sup> prix Monthyon.) 2 vol. in-8. 1852. 42 »
- HISTOIRE D'ANGLETERRE**, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, par M. ÉMILE DE BONNECHOSE, 4 vol. in-8 (*sous presse*). » »

## E. J. DELÉCLUZE.

- LOUIS DAVID**. Son école et son temps. Souvenirs. 1 vol. in-8. 1855. 7 »
- LE MÊME OUVRAGE. 1 vol. in-12. 3 50

## CAMILLE PAGANEL.

- HISTOIRE DE SCANDERBEG**, ou *Turks et Chrétiens au XV<sup>e</sup> siècle*, par M. C. PAGANEL, auteur de l'histoire de Frédéric le Grand, 1 vol. in-8. 7 »
- LE MÊME OUVRAGE. 1 vol. in-12. 3 50

## GERMOND DE LAVIGNE.

- LE DON QUICHOTTE DE FERNANDEZ AVELLANEDA**, nouvellement trad. de l'espagnol et annoté par M. GERMOND DE LAVIGNE. 1 vol. in-8. 7 »
- LE MÊME OUVRAGE, 1 vol. in-12. 3 50

## F. G. EICHHOFF.

- TABLEAU DE LA LITTÉRATURE DU NORD**, AU MOYEN-ÂGE, en Allemagne, en Angleterre, en Scandinavie, et en Slavonie; par M. EICHHOFF, professeur de littérature à la Faculté de Lyon. 1 vol. in-8. 1852. 6 50

## HERDER.

- HISTOIRE DE LA POÉSIE DES HÉBREUX**, trad. de HERDER par M<sup>me</sup> de CARLOWITZ; *ouvr. couronné* par l'Acad. franç.; 1 vol. in-8. 6 »
- LE MÊME OUVRAGE, 1 fort vol. in-12 dit anglais. 3 50



## PITRE-CHEVALIER.

**HISTOIRE DES GUERRES DE LA VENDÉE**, comprenant : l'Histoire de la Révolution dans *la Bretagne, l'Anjou, le Poitou, le Maine et la Normandie*; précédée des préliminaires de la Révolution en Bretagne depuis 1650. 4 magnifique vol. grand in-8, illustré par MM. A. LELEUX, O. PENGUILLY, T. JOHANNOT, de 200 vignettes sur bois imprimées dans le texte, de 22 belles gravures sur acier, de 12 types-portraits tirés à part et coloriés avec soin, et d'une carte géographique. 15 »

**LA BRETAGNE ANCIENNE ET MODERNE**, illustrée par MM. A. LELEUX, O. PENGUILLY et T. JOHANNOT. 4 magnifique vol. grand in-8 Jésus, orné de plus de 200 vignettes sur bois, imprimées dans le texte et de 11 gravures à part : vues, types et armoiries, etc. (*sous presse*). 3 50

## PIERRE CLÉMENT.

**PORTRAITS HISTORIQUES** : *Suger, Sully, le prés. de Novion, le comte de Grignan, d'Argenson, Law, les frères Paris, Machault d'Arnouville, l'abbé Terray, le duc de Gaëte, le comte Mollien, etc.* 4 vol. in-8. 1855. 7 »  
— LE MÊME OUVRAGE. 4 fort vol. in-12. 3 50

## SÉGUR.

**HISTOIRE UNIVERSELLE**, par M. DE SÉGUR, 8<sup>e</sup> édit. *Ouvrage adopté par l'Université.* 6 vol. in-12. 18 »  
— **HISTOIRE ANCIENNE**. Nouv. édition. 2 vol. in-12. 6 »  
— **HISTOIRE ROMAINE**. Nouv. édition. 2 vol. in-12. 6 »  
— **HISTOIRE DU BAS-EMPIRE**. 2 vol. in-12 (*sous presse*). » »  
**GALERIE MORALE**, avec une notice par M. SAINTE-BEUVE. 4 v. in-12. 3 »

## ÉDOUARD FLEURY.

**SAINT-JUST ET LA TERREUR**, étude sur la Révolution. 2 vol. in-12. 6 »  
**CAMILLE DESMOULINS ET ROCH MARCANDIER. LA PRESSE PENDANT LA RÉVOLUTION**, par M. Édouard FLEURY. 2 vol. in-12. 6 »  
**BABŒUF ET LE SOCIALISME EN 1796**, par M. Éd. FLEURY. 4 vol. in-12. 3 »

## OUVRAGES DIVERS.

**ROLAND FURIEUX**, de l'ARIOSTE, illustré, traduction nouvelle, ornée de 325 vignettes de T. Johannot, Baron, Français, etc. 4 vol. grand in-8 Jésus. 10 »  
**LE GÉNÉRAL DESAIX**, Étude historique, par M. MARTHA-BEKER, COMTE DE Mons, ancien député. 4 vol. in-8, orné d'un beau portrait. 1852. 6 »  
**HISTOIRE DES EXPÉDITIONS MARITIMES DES NORMANDS** et de leur établissement en France au x<sup>e</sup> siècle, par DEPPING. 4 fort vol. in-8. 7 »  
**LES JUIFS DANS LE MOYEN AGE**; essai historique, par DEPPING. 4 vol. in-8. 7 »  
**LES CONFESSIONS DE MADAME DE LA VALLIÈRE** repentante, corrigées par Bossuet, etc., accompagnées d'un commentaire historique et littéraire par M. ROMAIN CORNUT. 4 joli vol. in-12. 3 50  
**DE LAJOLAIS (M<sup>lle</sup>)**. — ÉDUCATION DES FEMMES, ouvrage couronné par l'Académie française, 2<sup>e</sup> édit. revue et corrigée. 4 vol. in-12. 3 »  
**LA JÉRUSALEM DÉLIVRÉE**, par le TASSE, traduction de Lebrun, 4 joli vol. in-12 avec vign. 3 »  
**CERVANTES**. — DON QUICHOTTE, traduction de M. DE BROTONNE. 2 forts vol. in-12. illustrés de 16 jolies vignettes en taille-douce. 6 »

# GRAND DICTIONNAIRE

GÉNÉRAL ET GRAMMATICAL

## DES DICTIONNAIRES FRANÇAIS

Offrant le résumé le plus exact et le plus complet de la Lexicographie française et de tous les Dictionnaires spéciaux

**PHILOGOLOGIE** : Langue littéraire et poétique, archaïsmes et néologismes, lexicographie, linguistique, étymologie, grammaire, rhétorique, prosodie, synonymes, difficultés grammaticales, gallicismes, langue usuelle, formules de la conversation, style épistolaire, etc.

**HISTOIRE** : Antiquités, chronologie, archéologie, paléographie, diplomatique, numismatique, féodalité, blason, ordres militaires et religieux, institutions, titres et dignités, faits, dates et origines, batailles, sièges et traités, etc.

**RELIGION** : Théologie, droit canon, casuistique, scolastique, liturgie, rites, fêtes, cérémonies, croyances, hérésies, sectes religieuses, etc.

**MYTHOLOGIE** : Égyptienne, grecque, romaine, perse, indienne, scandinave, gauloise, mexicaine, péruvienne, chinoise, américaine, etc.

**SCIENCES MORALES** : Morale, philosophie, logique, métaphysique, idéologie, psychologie, théodicée, esthétique, etc.

**SCIENCES PHYSIQUES ET NATURELLES** : Mathématiques, arithmétique, algèbre, géométrie, trigonométrie, physique, mécanique, statique, astronomie, optique, acoustique, électricité, magnétisme, chimie, zoologie, botanique, minéralogie, géologie, anatomie, physiologie, médecine, hygiène, pathologie, chirurgie, pharmacie, etc.

**GÉOGRAPHIE** : Ancienne et moderne, naturelle et historique, cosmographie, orographie et hydrographie, ethnologie et ethnographie, statistique et topographie, pays, divisions politiques, villes, bourgs, villages avec la population officielle, lieux remarquables, monuments, merveilles de la nature et de l'art, voyages, etc.

**ARTS ET SCIENCES MILITAIRES** : Tactique, stratégie, fortifications, génie, balistique, artillerie, mines, pyrotechnie, marine, grades et honneurs, etc.

**POLITIQUE** : Chartes, constitutions, législation, jurisprudence ancienne et moderne, diplomatie, droit des gens, droit administratif féodal et coutumier, codes, pratique, pénalités, procédure, offices publics, économie politique et sociale, etc.

**ADMINISTRATION** : Finances, tailles, capitation, impôts, contributions, monnaies, poids et mesures de tous les pays et de toutes les époques, douanes, enregistrement et domaines, octrois, mines, eaux et forêts, ponts et chaussées, police, etc.

**BEAUX-ARTS** : Architecture, peinture, sculpture, musique, dessin, gravure, lithographie, mimique, art dramatique, chorégraphie, escrime, équitation, etc.

**ARTS ET MÉTIERS** : Agriculture, sylviculture, horticulture, chasse, pêche, art culinaire, manufactures, marchandise, industrie, usines, inventions et découvertes, chemins de fer, machines, télégraphie électrique, etc.

*Donnant d'une manière claire et précise :*

La nomenclature exacte de tous les mots, sans exception (y compris tous les temps des verbes irréguliers) ; l'orthographe moderne et vieillie, l'étymologie grecque, latine, arabe, celtique, etc. ; les nombres des substantifs et des adjectifs écrits en toutes lettres et rangés alphabétiquement ; la prononciation figurée ; le sens propre et figuré ; les différentes acceptions ; les règles et les solutions grammaticales concernant chaque mot et l'application d'exemples choisis ; toutes les abréviations correctement écrites ; l'extrait et la critique du Dictionnaire de l'Académie et des Vocabulaires nouveaux,

*Et renfermant en outre et à part :*

Un **Dictionnaire biographique** ; — Un **Dictionnaire des Rimes** ;  
Un **Dictionnaire des Homonymes** ; — Un **Dictionnaire des Paronymes** ;  
Un **Dictionnaire des Antonymes** (travaux entièrement neufs et complets) ;

**Par NAPOLEON LANDAIS**

12<sup>e</sup> EDITION avec COMPLÉMENT

Revu par une société de Savants, de Grammairiens et d'Ecrivains, sous la direction de  
MM. D. CHÉSUROLLES, et L. BARRÉ, professeur de philosophie.

3 forts vol. in-40 de près de 3000 pages (ou les 3 volumes réunis en 2). Prix : 40 fr.

On vend séparément le 3<sup>e</sup> volume sous le titre de *Complément*. Prix 15 fr.

LE DICTIONNAIRE DE NAPOLEON LANDAIS est au premier rang parmi les œuvres les plus utiles et les opérations les plus importantes de nos jours dans la littérature et la librairie ; c'est un de ces livres qui font époque, et dont la concurrence, toujours malveillante et souvent injurieuse dans son dépit, a pu seule, mais en vain, contester le mérite ; un de ces ouvrages qui doivent leur vitalité aux conditions de développement et d'amélioration dans lesquelles ils ont été conçus et exécutés.

Hautement proclamées dès la première publication de ce Dictionnaire, si justement nommé DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES, ces conditions ont été scrupuleusement remplies pendant tout le cours de sa brillante carrière. Ainsi, pour répondre aux exigences de notre époque éminemment progressive, et rester fidèle à ses promesses, le nouvel éditeur a fait revoir consciencieusement chaque édition par de savants collaborateurs.

Ces différents travaux, néanmoins, devenaient insuffisants ; car la science marche avec rapidité, la langue est loin de rester stationnaire, et le goût du public pour la forme encyclopédique augmente tous les jours.

Depuis la publication du GRAND DICTIONNAIRE, des sciences physiques, chimiques, naturelles et mé-

dicales, ont subi d'immenses transformations indiquées par de nouveaux termes ; l'industrie a vu se produire d'importantes, de merveilleuses inventions, et a fourni aussi son contingent à la nomenclature ; l'histoire voit plus loin et plus juste dans le passé, et ses découvertes doivent s'enregistrer soit dans les articles nouveaux, soit comme modifications des notions anciennes ; la néologie est devenue plus libre à la fois et moins arbitraire.

Ainsi tout s'est modifié, tout s'est agrandi : la science des mots comme celle des choses.

Ne pas donner à ces faits toute l'attention qu'ils méritent, c'était manquer à un engagement formel : aussi n'a-t-on reculé devant aucun sacrifice, afin d'élargir le cadre déjà si vaste du DICTIONNAIRE DE NAPOLEON LANDAIS, en lui donnant un COMPLÉMENT digne de l'ouvrage principal, COMPLÉMENT indispensable à tous ceux qui ne veulent pas rester étrangers au mouvement des esprits et aux progrès de la science.

Les éditeurs peuvent revendiquer, en rappelant les termes de leurs anciens prospectus, l'honneur d'avoir proclamé les premiers la nécessité d'un *Dictionnaire complet et progressif*. Surtout ils peuvent dire hautement qu'ils ont été fidèles à leurs principes et à leurs promesses. Ils en donnent aujourd'hui la preuve la plus manifeste.

# COMPLÈMENT DU GRAND DICTIONNAIRE

DE

## NAPOLÉON LANDAIS,

Ou 3<sup>e</sup> volume indispensable aux 95,000 souscripteurs des onze éditions de cet ouvrage). Contenant : 1<sup>o</sup> les mots nouveaux que l'usage a adoptés, et les mots de notre vieille langue littéraire; — 2<sup>o</sup> ceux qui se trouvent déjà dans le *Dictionnaire*, mais qui ont reçu de nouvelles acceptions; — 3<sup>o</sup> tous les termes qui résultent des progrès des sciences physiques et morales, des arts et de l'industrie; — 4<sup>o</sup> des rectifications nombreuses et importantes; — 5<sup>o</sup> la nomenclature complétée des mots, des noms et des faits qui appartiennent à l'histoire, à la géographie et à la mythologie. — Enfin, en outre et à part : un *Dictionnaire biographique* renfermant les noms des hommes célèbres de tous les pays et de tous les temps, des *Dictionnaires des Rimes*, des *Homonymes*, *Paronymes*, *Antonimes*, etc. ; revu par une société de professeurs, de grammairiens, etc., sous la direction de MM. D. CHÉSUROLLES et L. BARRÉ. 1 vol. in-4<sup>o</sup> de près de 1200 pag. imp. à trois colonnes. 1854. 15 »

Pour achever l'œuvre de la lexicographie contemporaine, il s'agissait de reproduire tous les termes nécessités par les découvertes et les inventions récentes, tous les mots, toutes les expressions que de nouveaux usages, de nouvelles révolutions politiques ont récemment introduits dans notre langue. Le travail entrepris d'après cette idée pour compléter le Vocabulaire du XIX<sup>e</sup> siècle ne redoute aucun examen, aucune comparaison avec les publications qui se rattachent à la même spécialité.

Grâce à ce volume complémentaire, indispensable à toutes les personnes qui possèdent l'une des onze premières éditions du DICTIONNAIRE, le grand ouvrage de Napoléon Landais conserve le rang qu'il a conquis dès son apparition; il reste le répertoire le plus complet, le plus varié et le plus exact de toutes les connaissances : le véritable trésor de la langue française.

*Autres ouvrages de NAPOLÉON LANDAIS et de ses collaborateurs.*

## GRAMMAIRE GÉNÉRALE DES GRAMMAIRES

**FRANÇAISES**, contenant : des notions de Grammaire générale; la Grammaire française proprement dite; l'histoire des lettres et des sons de l'alphabet; la définition des dix parties du discours; la syntaxe, etc., expliquant, dans les plus grands détails, l'analyse de la phrase; un traité spécial et complet des PARTICIPES, dans lequel tous les problèmes possibles sont résolus par des exemples; la conjugaison de tous les verbes réguliers, irréguliers et défectifs, etc.; un tableau des homonymes; la nomenclature complète des mots dont le genre est douteux; des règles précises sur la prononciation, l'orthographe et la ponctuation; des leçons de lecture et de déclamation; un traité du style, de la prosodie et de la versification, etc., et présentant la solution analytique, raisonnée et logique de toutes les questions grammaticales, par NAPOLÉON LANDAIS. 7<sup>e</sup> édit. 4 vol. in-4, imp. à deux colonnes. 1854. 10 »

**PETIT DICTIONNAIRE DES DICTIONNAIRES FRANÇAIS**, par NAPOLÉON LANDAIS. *Ouvrage entièrement refondu*, et offrant la nomenclature complète, la prononciation exceptionnelle, la définition claire et précise, et, pour la première fois dans un dictionnaire portatif, l'étymologie véritable de tous les mots de la langue française, par M. D. CHÉSUROLLES. 4 joli vol. grand in-32. *Edition galvanoplastique*. 1856. 4 50

**DICTIONNAIRE DES RIMES FRANÇAISES**, disposé dans un ordre nouveau, d'après la distinction des rimes en *suffisantes*, *riches* et *surabondantes*, etc., précédé d'un *Traité de Versification*, etc., par NAPOLÉON LANDAIS et L. BARRÉ. 4 joli vol. grand in-32. 1855. 4 50

**PETIT DICTIONNAIRE BIOGRAPHIQUE** des personnages célèbres de tous les temps et de tous les pays, *extrait du Dictionnaire de N. Landais*, par M. D. CHÉSUROLLES. 4 fort vol. grand in-32 de 600 pages. 1855. 4 50

**DICTIONNAIRE CLASSIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE**, avec l'étymologie et la prononciation figurée, etc. 1 vol. in-8. 1855. 3 »

## DICTIONNAIRE DE TOUS LES VERBES

**DE LA LANGUE FRANÇAISE** tant *réguliers qu'irréguliers*, ENTIÈREMENT CONJUGUÉS, sous forme synoptique, précédé d'une THÉORIE DES VERBES et d'un TRAITÉ DES PARTICIPES, et contenant en outre :

- 1° Une méthode pour apprendre *sans maître* à conjuguer tous les verbes français; la solution de toutes les difficultés relatives à leurs différentes acceptions; l'emploi des temps de l'indicatif et du subjonctif, leur correspondance; l'analyse logique simplifiée, et de nombreux exemples d'auteurs venant à l'appui de chaque définition;
- 2° La nomenclature exacte de tous les verbes français, avec leur signification au propre et au figuré; les diverses prépositions qu'ils gouvernent; l'indication de l'auxiliaire qu'ils exigent dans leurs temps composés; et des remarques détachées où l'on trouve la solution de toutes les difficultés relatives à leurs différents emplois, appuyée sur de nombreux exemples d'après l'Académie, Laveaux, Trévoux, Boiste, Napoléon Landais et nos grands écrivains; par M. VERLAC, et M. LITAI DE GAUX, professeur, membre de la Société grammaticale de Paris, etc. 4 beau vol. in-4. 40 »

## ÉDUCATION MATERNELLE

### SIMPLES LEÇONS D'UNE MÈRE A SES ENFANTS

SUR LA LECTURE, L'ÉCRITURE, LA MÉMOIRE, L'ARITHMÉTIQUE, LA GRAMMAIRE, LA GÉOGRAPHIE, L'HISTOIRE SAINTE, ETC., ETC.

PAR MADAME AMABLE TASTU,

Nouvelle et très-belle édition, imprimée avec grand luxe, *illustrée de 500 vign.* dessinées et gravées sur bois par les meilleurs artistes. 4 beau vol. grand in-8 papier jésus glacé. 45 »

**Ce beau volume se divise en 9 parties :**

- |   |  |
|---|--|
| 1° LE LIVRE DE LECTURE, illustré de 90 vignettes.               | 6° LE LIVRE D'ORTHOGRAPHE, ou de Dictées, avec vignettes.                        |
| 2° LE LIVRE D'ÉCRITURE, avec vignettes et exemples d'écritures. | 7° LE LIVRE DE GÉOGRAPHIE, avec 100 vignettes et cartes géographiques coloriées. |
| 3° LE LIVRE DE MÉMOIRE, illustré de 80 vignettes.               | 8° LE LIVRE D'HISTOIRE SAINTE, avec 90 vignettes.                                |
| 4° LE LIVRE D'ARITHMÉTIQUE, avec vignettes.                     | 9° LE LIVRE DE RÉCRÉATIONS, avec 100 vignettes.                                  |
| 5° LE LIVRE DE GRAMMAIRE, avec vignettes.                       |  |

## LE CORPS DE L'HOMME

**TRAITÉ COMPLET D'ANATOMIE ET DE PHYSIOLOGIE HUMAINES** suivi d'un précis des systèmes de *Lavater* et de *Gall*, ouvrage à l'usage des Gens du Monde, des Médecins et des Elèves, par le Docteur GALET, 4 vol. in-4°, *illustrés* de plus de 400 figures dessinées d'après nature et lithographiées. 1853. 80 »

— LE MÊME OUVRAGE, avec les 400 figures coloriées avec le plus grand soin. 140

### Division de l'ouvrage.

- | ANATOMIE.   | PHYSIOLOGIE.   |
|---|--|
| 1er vol. Appareils digestif, absorbant et respiratoire.       | 1er vol. Fonction digestive, absorption et respiration.                  |
| 2e Appareil circulatoire.                                     | 2e Circulation du sang.  |
| 3e Appareil locomoteur (ostéologie, arthrologie et myologie). | 3e Locomotion. Mécanisme des mouvements volontaires. Système de Lavater. |
| 4e Appareil nerveux. Appareil de la génération.               | 4e Innervation. Système de Gall. Génération. Embryologie.                |

Ouvrage dédié aux familles et à tous les amis de l'humanité,

## DICTIONNAIRE

DE

# MÉDECINE USUELLE

A L'USAGE DES GENS DU MONDE

des Chefs de famille et de grands établissements, des Administrateurs, Magistrats, Officiers de police judiciaire, etc.; enfin pouvant servir de guide à tous ceux qui se dévouent au soulagement des malades,

Par une société de membres de l'Institut et de l'Académie de médecine ;  
de Professeurs, de Médecins, d'Avocats, d'Administrateurs et de Chirurgiens des hôpitaux,

SOUS LA DIRECTION DU

DOCTEUR BEAUDE

Médecin inspecteur des établissements d'eaux minérales, membre du Conseil de salubrité, etc.

2 forts vol. in-4 de 1800 pages à 2 col. Prix : 30 fr.

### Liste des Collaborateurs.

|   |   |  |
|---|---|--|
| ANDRIEU [Maladies des yeux, physique médicale].                     | CULLERIER (A.) [Maladies syphilitiques].            | LESUEUR [Empoisonnement, médecine légale].           |
| ANDRY [Médecine].   | DALMAS [Médecine].                                  | MAGENDIE [Gravelle].                                 |
| BALLY [Médecine].   | DELEAU jeune [Maladies de l'oreille].               | MARC [Asphyxie].                                     |
| BEAUGRAND [Médecine et Chirurgie, Maladies de la peau].             | DELANDES [Onanisme].                                | MARTINET [Epilepsie].                                |
| BEAUDE (J. P.) [Eaux minérales, Hygiène publique, Médecine légale]. | DEVERGIE [Syphilis].                                | MARTINS [Botanique médicale].                        |
| BLACHE [Maladies des Enfants].                                      | DONNÉ [Nourrices].                                  | MIQUEL [Auscultation, Goutte].                       |
| BLANDIN [Fractures].  | DUMONT [Contagion].                                 | OLIVIER (d'Angers) [Ovologie].                       |
| BOUCHARDAT [Chimie médicale].                                       | FALRET [Aliénation, Maladies nerveuses].            | ORFILA [Exhumations].                                |
| BOUGERY [Anatomie].   | FIARD [Vaccin].                                     | PAILLARD DE VILLENEUVE [Rapport].                    |
| CAFFE [Chirurgie, Maladies des femmes].                             | FURNARI [Maladies des Yeux, Maladies des Artisans]. | PARISSET [Physiologie, Philosophie médicale, Peste]. |
| CAPITAIN [Médecine, Chimie].  | GERDY [Physiologie].                                | PETIT (de Maurienne) [Habitations].                  |
| CARON DUVILLARDS [Cataracte, etc.].                                 | GILET DE GRANDMONT [Abeilles].                      | PISSON [Médecine, Matières médicales].               |
| CREVALLIER [Hygiène publique].                                      | GRAS (Albin) [Médecine, Chirurgie].                 | POISEUILLE [Circulation].                            |
| CLOUET (J.) [Ulcères].  | GUERANT [Maladies des Enfants].                     | SANSON (A.) [Anatomie, Chirurgie].                   |
| COLOMBAT (de l'Isère) [Bégaïement].                                 | HAARDY [Médecine, Physiologie].                     | ROYER-COLLARD [Hygiène].                             |
| COMTE (A.) [Histoire naturelle].                                    | LARRY (H.) [Hygiène militaire].                     | TRÉBUCHET [Hygiène publique, Police médicale].       |
| COTTEBAU [Médecine].  | LASQUE [Médecine].                                  | TOIRAC [Chirurgie dentaire].                         |
| COUVERCHEL [Tous les Fruits].                                       | LANDOUST [Physiologie, Médecine].                   | VELPEAU [Chirurgie, Accouchements].                  |
| CULLERIER [Maladies syphilitiques].                                 | LÉLOT [Prisons].                                    | VÉR [Pharmacie].                                     |
|   | LEROT d'ÉTIOLLES [Maladies des voies urinaires].    |  |

De toutes les sciences humaines, il n'en est pas qui intéresse plus universellement que la médecine, parce que rien ne nous est plus cher que la santé, ce bien à la fois précieux et fragile, sans lequel l'existence est un véritable fardeau; c'est ce qui explique le succès des ouvrages destinés à servir de conseillers et de guides aux personnes étrangères à l'art de guérir. Malheureusement, ces sortes d'ouvrages, presque toujours dictés par un esprit mercantile, sont empreints d'un charlatanisme déplorable.

Les auteurs du DICTIONNAIRE DE MÉDECINE USUELLE, hommes de science et de conviction, ne se sont proposé qu'un seul but, celui d'être utiles. Ils se sont appliqués à faire connaître d'une manière exacte, quoique élémentaire, l'admirable mécanisme de l'organisation humaine. Sous le rapport de l'hygiène, ils ont pris l'homme à sa naissance pour ne le quitter qu'aux dernières limites de la vie : ainsi, tous les âges, tous les tempéraments, toutes les

professions, trouveront dans leur ouvrage de salutaires enseignements et de sages conseils.

Pour compléter ce qui a rapport à l'état de maladie, le DICTIONNAIRE DE MÉDECINE USUELLE s'est occupé des médicaments, des moyens de les préparer, de les administrer, etc. Il donne, en un mot, toutes les instructions nécessaires aux personnes que leur zèle ou leur devoir appelle auprès du lit des malades, et qui peuvent devenir de puissants auxiliaires pour l'homme de l'art. Les magistrats y trouveront tout ce qui intéresse la salubrité des villes et des habitations; ils y puiseront aussi des notions de médecine légale suffisantes pour les cas les plus ordinaires, et qui les dispenseront de recourir à des ouvrages volumineux et peu répandus. Quant aux médecins, on ne peut leur offrir un aide-mémoire plus sûr, puisqu'il est à la hauteur de la science actuelle, et en même temps plus commode, puisqu'il résume à lui seul une bibliothèque médicale tout entière.

## LEÇONS ET MODÈLES DE LITTÉRATURE FRANÇAISE

**ANCIENNE ET MODERNE** (du 9<sup>e</sup> au 19<sup>e</sup> siècle), par M. TISSOT, de l'Académie française et professeur au collège de France. Nouvelle édition, 2 magnifiques vol. grand in-8° jésus, illustrés. 1855. 20 »

*Nota.* Cet excellent ouvrage était épuisé depuis plusieurs années ; il vient d'être réimprimé avec soin. Le prix de la 1<sup>re</sup> édition était de 32 fr.

### *En préparation :*

**LEÇONS D'ÉLOQUENCE**, par M. BERRYER, 1 beau vol. gr. in-8° illustré.

**LEÇONS DE LITTÉRATURE SACRÉE**, par M. DE GENOUDE, 1 vol. grand in-8°, illustré.

*Nota.* Ces deux bons ouvrages sont épuisés, nous en préparons une nouvelle édition.

## LA SUISSE ILLUSTRÉE.

**DESCRIPTION ET HISTOIRE de ses vingt-deux cantons**, par MM. de CHATEAUVIEUX, DUBOCHET, FRANCINI, le président MONNARD, MEYER DE KNONAU, N. DE RUTTIMANN, Henri ZSCHOKKE, Ph. BUSONI, etc. 1 vol. grand in-8 jésus, illustré de 32 jolies vues et cartes gravées sur acier. 1853. 12 »

— LE MÊME OUVRAGE, en 2 vol. grand in-8, illustré de 90 jolies vues gravées sur acier, costumes coloriés et cartes. 25 »

**ATLAS GÉOGRAPHIQUE DE LA SUISSE** divisée en vingt-deux cantons, et de la vallée de Chamouny, avec une carte générale des Alpes; dressé par Ch. DUVOTENAY, géographe au Dépôt de la guerre; 25 cartes gravées sur acier par Ch. Dyonnet. In-4°. 5 »

— LE MÊME, avec les 25 cartes coloriées à teintes plates. 7 »

— LE MÊME ATLAS GÉOGRAPHIQUE, avec un précis historique et statistique de la Suisse, d'après les renseignements les plus récents et les plus authentiques. 124 pages imp. à 2 colonnes et 25 cartes. In-4°. 8 »

— LE MÊME, avec les 124 pages de texte et les 25 cartes coloriées. 10 »

## LE SIÈCLE DE NAPOLÉON ILLUSTRÉ,

**GALERIE** des illustrations de l'empire; collection de 25 beaux portraits en pied, dessinés par *Philippoteaux* et coloriés avec soin, accompagnée d'un texte par MM. Em. MARCO DE SAINT-HILAIRE, F. SOULIÉ, LÉON GOZLAN, BLANQUI, etc. 1 vol. in-4, cartonné avec une jolie couverture lithographiée. 12 »

## L'HERBIER DES DEMOISELLES,

Ou *Traité de la Botanique*, présentée sous une forme nouvelle et spéciale; ouvrage contenant: la description, les usages naturels et les harmonies des diverses parties des plantes; la manière de greffer les arbres; les classifications botaniques; la disposition d'un herbier, l'exposé des plantes les plus utiles; leurs usages dans les arts et l'économie domestique et les souvenirs historiques et fabuleux qui y sont attachés; une petite flore simple et facile pour arriver à découvrir le nom des plantes, par EDM. AUDOIN. Deuxième édition, revue et corrigée. 1 beau vol. in-8, illustré de 320 vignettes coloriées avec le plus grand soin. 10 »

LE MÊME OUVRAGE. Un joli vol grand in-16, 320 fig. noires, pap. collé. 4 »  
— Avec les 320 vignettes coloriées. 7

OUVRAGES DE M<sup>me</sup> GUIZOT.

- L'AMIE DES ENFANTS**, *petit Cours de Morale en Action*, comprenant tous les Contes moraux à l'usage de l'enfance et de la jeunesse, par M<sup>me</sup> GUIZOT; nouvelle édition enrichie de *Moralités* en vers, par M<sup>lle</sup> ELISE MOREAU; 4 beau vol. grand in-8 de plus de 550 pages, *illustré* de belles lithographies. 40 »
- L'ÉCOLIER**, ou RAOUL ET VICTOR, par M<sup>me</sup> GUIZOT; édition *illustrée*, ouvrage couronné par l'Académie française; 10<sup>e</sup> édit., 4 vol. grand in-8, orné de belles lithographies. 1852. 8 »
- LE MÊME OUVRAGE, 2 vol. in-12, avec 8 jolies vignettes. 6 »
- UNE FAMILLE**, ou *les avantages d'une bonne éducation*, par M<sup>me</sup> GUIZOT; ouvrage continué par M<sup>me</sup> A. TASTU. 7<sup>e</sup> édit., 2 vol. in-12, 8 vign. 6 »
- LES ENFANTS**, Contes pour la Jeunesse, par M<sup>me</sup> GUIZOT. 8<sup>e</sup> édition. 2 vol. in-12, 8 vignettes. 6 »
- NOUVEAUX CONTES** pour la Jeunesse, par M<sup>me</sup> GUIZOT. 8<sup>e</sup> édition. 2 vol. in-12, 8 vign. 6 »
- RÉCRÉATIONS MORALES**, Contes pour la Jeunesse, par M<sup>me</sup> GUIZOT. 8<sup>e</sup> édition. 4 vol. in-12, 4 vign. 3 »
- LETTRES DE FAMILLE** sur l'Éducation, par M<sup>me</sup> GUIZOT, ouvrage couronné par l'Académie française. 4<sup>e</sup> édit. 2 vol. in-12. 6 »
- LA BOTANIQUE DE LA JEUNESSE**, ou Leçons sur le règne végétal présentées à l'esprit et au cœur, par M<sup>me</sup> BONIFAS-GUIZOT, ouvrage adopté par le Conseil de l'Instruction publique. 4 vol. in-12, orné de 80 figures color. 3 »

A. TASTU (M<sup>me</sup>).

- L'ÉDUCATION MATERNELLE**, ou *Simplees leçons d'une mère à ses enfants*, etc.; par M<sup>me</sup> A. TASTU, nouvelle et très-belle édition, *illustrée* de 500 vignettes. 4 vol. grand in-8 jésus. 45 »
- LETTRES CHOISIES DE M<sup>me</sup> DE SÉVIGNÉ**, précédées de son Éloge, par M<sup>me</sup> A. TASTU, couronné par l'Académie française, nouvelle édition. 4 fort vol. in-12, portrait. 1855. 3 »
- ROBINSON CRUSOÉ** (édition *illustrée*), traduit par M<sup>me</sup> A. TASTU, enrichi de Notices, par PHILARÈTE CHASLES, FERDINAND DENIS, etc.; 4 vol. grand in-8, papier vélin glacé, orné de 150 jolies vign. dont 27 gravées sur acier. 8 »
- LE MÊME OUVRAGE, 2 vol. in-12, *illustré* de 50 jolies vignettes. 6 »
- LE MÊME OUVRAGE, 4 fort vol. in-12, orné de 16 vignettes. 3 »
- POÉSIES COMPLÈTES**, par M<sup>me</sup> A. TASTU. 4 beau vol. in-12 (*sous presse*). 6 »
- LECTURES POUR LES JEUNES FILLES**, modèles de littérature en prose et en vers, extraits des écrivains modernes, par M<sup>me</sup> A. TASTU. 2 vol. in-12 avec portraits. 6 »
- ALBUM POÉTIQUE DES JEUNES PERSONNES**, ou choix de poésies des auteurs modernes. 4 vol. in-12, portrait. 3 »
- LES ENFANTS DE LA VALLÉE D'ANDLAU**, ou notions sur la Religion, la Morale, etc., par M<sup>me</sup> A. TASTU. 2 vol. in-12. 8 vignettes (*sous presse*). 6 »
- LES RÉCITS DU MAÎTRE D'ÉCOLE**, lectures pour l'enfance et l'adolescence, imités de C. Cantu, par M<sup>me</sup> A. TASTU, 4 vol. in-12 (*sous presse*). 3 »
- L'HONNÊTE HOMME**, lectures pour la jeunesse, imité de C. Cantu, par M<sup>me</sup> A. TASTU. 4 vol. in-12 (*sous presse*). 3 »

DE CHABAUD-LATOIR (M<sup>lle</sup>).

- COURS D'ANGLAIS POUR LES ENFANTS**, dédié aux mères de famille, par M<sup>lle</sup> DE CHABAUD-LATOIR; ouvrage autorisé par le Conseil d'Instruction publique. 4 vol. in-18 cartonné, accompagné de 72 cartes. 1850. 5 »

NOTA.—Cet ouvrage, recommandé par M<sup>me</sup> A. TASTU, peut être considéré comme annexe à son *Education maternelle*.

### ULLIAC-TRÉMADEURE (M<sup>lle</sup>).

- ASTRONOMIE et MÉTÉOROLOGIE** des jeunes personnes, d'après ARAGO, LAPLACE et W. HERSCHELL, par M<sup>lle</sup> S. ULLIAC-TRÉMADEURE. 4 vol. gr. in-8, orné de huit jolies gravures sur acier et coloriées. 1854. 6 »
- PHÉNOMÈNES et MÉTAMORPHOSES**, Causeries sur les *papillons*, les *insectes* et les *polytes*, par M<sup>lle</sup> S. ULLIAC-TRÉMADEURE. 1 vol. grand in-8, orné de jolies figures gravées sur acier et coloriées avec soin. 1854. 6 »
- EUGÉNIE**, ou le *Monde en miniature*, suivie de Récits historiques et de Conseils d'une mère à sa fille, par M<sup>lle</sup> S. ULLIAC-TRÉMADEURE. 4 vol. grand in-8, orné de 12 jolies lithographies coloriées. 1854. 6 »
- MARIE**, ou la *Jeune Institutrice*, suivie de Simples histoires, par M<sup>lle</sup> S. ULLIAC-TRÉMADEURE. 4 vol. gr. in-8, orné de 12 jolies lithographies col. 1854. 6 »
- MATHILDE ET PAULINE**, ou *Laideur et Beauté*, suivi des Lettres de M<sup>me</sup> Chapone, ou Cours de morale pratique, par M<sup>lle</sup> S. ULLIAC-TRÉMADEURE. 4 vol. gr. in-8, orné de 12 jolies lithographies coloriées. 1854. 6 »
- LES JEUNES NATURALISTES**, entretiens familiers sur les *animaux*, les *végétaux* et les *minéraux*, par M<sup>lle</sup> ULLIAC, 5<sup>e</sup> édition; 2 vol. in-12, ornés de 32 vignettes. 1852. 6 »
- ÉMILIE** ou la *Jeune Fille auteur*, ouvrage pour les Jeunes Personnes, par M<sup>lle</sup> ULLIAC. 3<sup>e</sup> édit. 4 vol. in-12. 4 vignettes. 1853. 3 »
- LES JEUNES ARTISTES**, nouvelles sur les beaux-arts, par M<sup>lle</sup> ULLIAC, 5<sup>e</sup> édit. 4 vol. in-12. 4 vignettes. 1853. 3 »
- CONTES AUX JEUNES NATURALISTES** sur les animaux domestiques, 5<sup>e</sup> édit. 4 vol. in-12, 4 vignettes. 1853. 3 »
- LES JEUNES SAVANTS**, entretiens familiers sur l'*Astronomie*, la *Géologie*, la *Physique*, la *Chimie*, etc. 2 forts vol. in-12 ornés de 100 vignettes (*sous presse*).
- CLAUDE BERNARD**, ou le *Gagne-Petit*, par M<sup>lle</sup> ULLIAC, *ouvrage couronné par l'Académie française*. 4 vol. in-12, 4 vignettes (*sous presse*).
- ÉTIENNE ET VALENTIN**, ou Mensonge et Probité, *ouvrage couronné*. 3<sup>e</sup> éd. 4 vol in-12. 4 vignettes (*sous presse*).
- CONTES AUX JEUNES AGRONOMES**, par M<sup>lle</sup> ULLIAC, 6<sup>e</sup> édit. 4 vol. in-12, 4 vignettes (*sous presse*).

### DE GENLIS (M<sup>me</sup>).

- LES VEILLÉES DU CHATEAU**, ou Leçons de morale à l'usage des enfants; nouv. édit. *illustrée* de très-jolies lithographies; 4 beau vol. grand in-8. 10 »
- LE MÊME OUVRAGE, 2 vol in-12, avec vignettes. 6 »
- THÉÂTRE D'ÉDUCATION** pour la jeunesse, par M<sup>me</sup> DE GENLIS. jolie édit. 2 vol. in-12, ornés de jolies vignettes. 6 »
- LES PETITS ÉMIGRÉS**, par M<sup>me</sup> DE GENLIS, jolie édit. 4 vol. in-12, ornés de jolies vignettes. 3 »
- M<sup>lle</sup> DE CLERMONT**, avec une notice sur M<sup>me</sup> de Genlis, par M<sup>me</sup> A. TASTU. 4 vol. in-12. 3 »
- M<sup>me</sup> DE MAINTENON**, suivie de nouvelles. 4 vol. in-12. 3 »
- M<sup>lle</sup> DE LAFAYETTE**, suivie de Nouvelles. 4 vol. in-12. 3 »
- LE SIÈGE DE LA ROCHELLE**, 4 vol. in-12. 2 »

### DELAFAYE-BREHIER (M<sup>me</sup>).

- LES PETITS BÉARNAIS**; Leçons de morale, par M<sup>me</sup> DELAFAYE, 8<sup>e</sup> édit. 2 vol. in-12, 4 vignettes. 6 »
- LES ENFANTS DE LA PROVIDENCE**, ou Aventures de trois jeunes orphelins. 6<sup>e</sup> édit. 2 vol. in-12, 8 vignettes. 6 »
- LE COLLÈGE INCENDIÉ**, ou les Écoliers en voyage, par M<sup>me</sup> DELAFAYE. 6<sup>e</sup> édit. 4 vol. in-12, 4 vignettes. 3 »



## BERQUIN.

**ŒUVRES COMPLÈTES DE BERQUIN**, comprenant : *L'Ami des Enfants et des Adolescents, le Livre de Famille, un Choix de Lectures, la Bibliothèque des Villages, Sandford et Merton, le Petit Grandisson, l'Introduction familière, etc., etc.*, édition ornée de 200 vignettes; 4 vol. petit in-8. 12 »

Chaque ouvrage se vend séparément :

- L'AMI DES ENFANTS ET DES ADOLESCENTS**, par BERQUIN; 2 vol. petit in-8, ornés de 100 vignettes. 6 »
- LE LIVRE DE FAMILLE**, suivi du *Choix de lectures, de la Bibliothèque des villages*, par BERQUIN; 4 vol. petit in-8, orné de 50 vign. 3 »
- SANDFORD ET MERTON**, suivi du *Petit Grandisson, de Lydie de Gersin*, et précédé de *l'Introduction familière à la connaissance de la nature*, par BERQUIN; 4 vol. petit in-8, orné de 50 vignettes. 3 »
- L'AMI DES ENFANTS**, par BERQUIN, *édition illustrée*, précédé d'une notice par BOUILLY; belle édition ornée de 100 vignettes; 4 beau vol. grand in-8. 10 »
- LE MÊME OUVRAGE**, 2 vol. in-12, avec vignettes (*sous presse*). 6 »

## OUVRAGES DIVERS POUR LA JEUNESSE.

- LE PETIT BUFFON**. — HISTOIRE NATURELLE des *Quadrupèdes, des Oiseaux, des Insectes et des Poissons*, extraite des ouvrages de BUFFON, LACÉPÈDE, CUVIER; etc., par le bibliophile JACOB. 4 jolis vol. grand in-32, Jésus, ornés de 325 figures gravées sur acier. 1853. 6 »
- LE MÊME OUVRAGE**, avec les 325 figures colorées avec soin. 10 »
- FAITS MÉMORABLES DE L'HISTOIRE DE FRANCE ILLUSTRÉS**, recueillis d'après nos meilleurs historiens, par M. MICHELANT; avec une Introduction, par M. DE SÉGUR; 4 splendide vol. grand in-8, orné de 120 très-belles vignettes de V. ADAM. 12 »
- LES ENFANTS CÉLÈBRES**, ou histoire des Enfants de tous les siècles et de tous les pays qui se sont immortalisés par le malheur, la piété, le courage, le génie, les talents, par M. MICHEL MASSON, nouvelle édition; 4 beau vol. in-8, format anglais, illustré de jolies vignettes. 1855. 4 »
- LE MAGASIN DES FÉES OU CONTES** de PERRAULT, de M<sup>me</sup> LE PRINCE DE BEAUMONT, de FÉNELON et de M<sup>me</sup> d'AULNOY; 4 beau vol. in-8 format anglais, illustré de 90 jolies vignettes. 1852. 4 »
- LE MAGASIN DES ÉCOLIERS**, *Encyclopédie illustrée des récréations utiles et amusantes*: Jeux, — Exercices, — Arts utiles et d'agrément, — Amusements chimiques et physiques, — Magie blanche, — Jeux de combinaisons, etc., par M. de SAVIGNY; 4 beau vol. in-8 format anglais, illustré de jolies lithographies et d'environ 400 vignettes sur bois dans le texte. 1852. 4 »
- LES MYTHOLOGIES DE TOUS LES PEUPLES** racontées à la Jeunesse par M<sup>me</sup> L. BERNARD. 4 vol. in-12, orné de 60 vign. gravées sur acier. 3 »
- UNE VOCATION** OU LE JEUNE MISSIONNAIRE, par M<sup>me</sup> E. MOREAU GAGNE. 4 beau vol. in-8 orné de 8 jolies lithographies, 1856. 6 »
- L'ÂGE D'OR**, poésies pour l'enfance, par M<sup>lle</sup> ELISE MOREAU, 4 joli vol. in-12 avec vignettes. 1852. 3 »
- LE ROBINSON SUISSE**, trad. de Wyss, par M<sup>me</sup> DE MONTOLIEU. 2 forts vol. in-12, ornés de 9 vignettes. 6 »
- CONTES DE MISS EDGEWORTH**, comprenant les *Contes moraux, les Contes des familles, et les Contes populaires*, à l'usage de la Jeunesse. 2 forts vol. ornés de 16 figures. 6 »

# Nouvelle collection des Mémoires relatifs à l'Histoire de France

Par MM. Michaud et Poujoulat, avec la collaboration de MM. Champollion, Bazin, Moreau, etc.

54 volumes grand in-8 jésus à 2 col., illustrés de plus de 100 portraits sur acier. Prix : 500 fr.

TOME I. — *Geoffroy de Villehardouin*. — *Henri de Valenciennes*. — *Pierre Sarrasin et autres Chroniqueurs*. Sur le règne de saint Louis et les Croisades. — *Sire de Joinville*. Ses mémoires : Histoire de saint Louis (1198-1270). — *Bertrand du Guesclin*. Mém. (13.-1380). — *Christine de Pisan*. Le livre des faits, etc., du roi Charles V (1356-1372).

TOME II. — *Christine de Pisan*. Le livre des faits, etc. 2<sup>e</sup> partie (1373-1380). — *Extraits des Chroniqueurs*, sur les règnes de Philippe le Hardi, etc., jusqu'à Jean II. — *Jean le Maingre dit Boucicaut*. Le livre des faits (1368-1421). — *Jean Juvenal des Ursins*. (1380-1422). — *Pierre de Fenin*. Mém. (1407-1427). — *Anonyme*. J'ai d'un bourgeois de Paris sous Charles VI (1409-1422).

TOME III. — Mémoires sur Jeanne d'Arc (1422-1429). — *Extraits des Chroniqueurs*, pour servir à l'histoire de Jeanne d'Arc. — *G<sup>me</sup> Gruel*. Hist. d'Artus de Richemont (1413-1457). — *Anonyme*. Journal d'un bourgeois de Paris sous Charles VII (1422-1449). — *Olivier de la Marche*. — *Jacques du Clercq*. Mémoires (1435-1489).

TOME IV. — *Philippe de Comines*. Mém. sur Louis XI et Charles VIII (1464-1498). — *Jean de Troyes*. Chronique (1460-1483). — *G<sup>me</sup> de Ville-neuve*. Mém. sur Charles VIII (1494-1497). — *Jean Bouchet*. Panég. de la Trémouille (1460-1523). — *Le loyal Serviteur*. Hist. du bon chevalier Bayard (1476-1524).

TOME V. — *R. de la Mark*, seign. de *Fleurange*. Histoire des règnes de Louis XII et de François I<sup>er</sup> (1499-1521). — *Louise de Savoie*. Journal (1476-1522). — *Martin et G<sup>me</sup> du Bellay*. Mém. (1515-1547).

TOME VI. — *Fois de Lorraine, duc d'Aumale et de Guise*. (1547-1561). — *L. de Bourbon, prince de Condé* (1559-1564). — *Antoine du Puget*. Mémoires (1<sup>er</sup> 61-1596).

TOME VII. — *Blaise de Montluc*. — *François de Rabutin*. Commentaires (1521-1574).

TOME VIII. — *Gasp. et G<sup>me</sup> de Saulx-Tavannes*. Mém. (1515-1595). — *Bertrand de Salignac*. Le siège de Metz (1552). — *Gaspard de Coligny*. Le siège de Saint-Quentin (1557). — *De la Chostre*. Mém. du duc de Guise en Italie, etc. (1556-1557). — *Guillaume de Rochechouart*. — *Achille Gamon*. — *Jean Philippi*. Mémoires (1497-1590).

TOME IX. — *Mal de Vieilleville* (1527-1571). — *De Castelnau* (1559-1570). — *J. de Merges* (1554-1589). — *Fr. de la Noue*. Mémoires (1562-1570).

TOME X. — *Boyvin du Villards* (1559-1569). — *Marguerite de Valois* (1569-1582). — *Philippe de Cheverny* (1553-1582). — *Ph. Hurault*, év. de Chartres. Mémoires (1599-1601).

TOME XI. — *Duc de Bouillon*. Mémoires (1555-1586). — *Ch. duc d'Angoulême*. Mém. (1589-1593). — *Nicolas de Villeroy*. Mém. d'Etat (1581-1594). — *Jacques Aug. de Thou*. Mém. (1553-1601). — *Jean Choissin*. Mém. sur l'élection du roi de Pologne (1571-1573). — *Jacques Gillot, Louise Bourgeois, Dubois*. Relations touchant la régence de Marie de Médicis, etc. — *Mathieu Merle et Saint-Auban*. Mém. sur les guerres de religion (1572-1587). — *Michel de Marillac et Cloude Groulart*. Mém. et voyages en cour (1588-1600).

TOMES XII-XIII. — *Pierre Victor Palma Cayet*. Chronologie novenaire (1589-1598). — Chronologie septenaire, etc. (1598-1604).

TOMES XIV-XV. — *Pierre de l'Estoile*. Registre-journal d'un curieux, etc. (1574-1589), publié

d'après le manuscrit autographe presque entièrement inédit, par MM. Champollion. — Mém. et journal (1589-1611).

TOMES XVI-XVII. — *Sully*. Mém. des sages et royales économies d'Etat, etc. (1570-1628). — *Marbault*, secrétaire de *Duplessis Mornay*. Remarques inédites sur les Mémoires de Sully.

TOME XVIII. — *Président Jeannin*. Négociations (1593-1609).

TOME XIX. — *Fontenay-Mareuil* (1609-1647). — *De Pontchartrain*. Mém. (1610-1620). — *Michel de Marillac*. Relation exacte de la mort du maréchal d'Ancre. — *Duc de Rohan*. Mémoires (1610-1629). Mém. sur la guerre de la Vallée.

TOME XX. — *Mal de Bassompierre* (1597-1610). — *Mal d'Estrées*. Mém. (1640-1617). — *Thomas du Fossé*. Mém. de Pontis (1597-1652).

TOMES XXI-XXII. — *Cardinal de Richelieu*. Mém. sur le règne de Louis XIII (1600-1635).

TOME XXIII. — *Cardinal de Richelieu*. Mém. et Testament (1635-1638). — *Arnauld d'Andilly* (1610-1636). — *Abbé Ant. Arnauld* (1634-1675). — *Gaston, duc d'Orléans* (1608-1636). — *Desse de Nemours*. Mémoires.

TOME XXIV. — *Madame de Motteville* (1615-1666). — *Le Père Berthod*. Mém. (1652-1653).

TOME XXV. — *De Retz*. Mém. (1648-1679).

TOME XXVI. — *Guy Joly*. Mém. (1648-1665). — *Cl. Joly*. Mém. sur le cardinal de Retz (1650-1655). — *P. Lenet*. Mém. sur le prince de Condé (1627-1659).

TOME XXVII. — *Comte de Brienne*. (1615-1661). — *Cte de Montresor*. Mém. (1652-1657). — *M. de Fontailles*. Relation de la cour, pendant la faveur de M. de Cinq-Mars (1641). — *Comte de la Chatre*. Mém. sur la fin du règne de Louis XIII, etc. (1642-1643). — *Mal de Turenne*. Mém. (1643-1659). — *Duc d'York*. Mém. (1652-1659).

TOME XXVIII. — *M<sup>lle</sup> de Montpensier* (1627-1686). — *Valentin Conrart*. Mém. (1652-1661).

TOME XXIX. — *M<sup>rs</sup> de Monglat*. Mém. sur l'hist. de la guerre entre la France et la maison d'Autriche (1635-1660). — *Duc de La Rochefoucauld* (1630-1652). — *Jean Héraut de Gourville*. Mémoires (1642-1693).

TOME XXX. — *Omer Talon*. Mém. (1630-1653). — *Abbé de Choisy*. Mémoires (1644-1724).

TOME XXXI. — *Henri, duc de Guise*. Mémoires (1647-1648). — *Mal de Gramont*. Mém. (1604-1677). — *Cte de Guiche*. Relation du passage du Rhin. — *Mal du Plessis*. Mémoires (1622-1671). — *M de \*\*\* (marq. de Bregy)*. Mém. pour servir à l'histoire du XVII<sup>e</sup> siècle (1613-1690).

TOME XXXII. — *P. de la Porte*. Mém. des règnes de Louis XIII et de Louis XIV (1624-1666). — *Chevalier Temple*. Mém. (1672-1679). — *Mme de La Fayette*. Hist. de Mme Henriette d'Angleterre. — Mém. de la cour de France (1688-1689). — *M<sup>rs</sup> de la Fare*. Mém. (1661-1693). — *Mal de Berwick*. Mém. (1670-1734). — *Mise de Caylus*. Souvenirs. — *M<sup>rs</sup> de Torey*. Mém. pour servir à l'histoire des négociations, etc. (1697-1713).

TOME XXXIII. — *Mal de Villars* (1672-1734). — *Comte de Forbin* (1677-1710). — *Duguay-Trouin*. Mémoires (1689-1710).

TOME XXXIV. — *Duc de Noailles*. Mém. pour servir à l'hist. de Louis XIV et de Louis XV, etc. (1663-1756). — *Duclos*. Mém. secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV (1710-1725). — *M<sup>me</sup> de Staal-Delaunay*. Mémoires.







